CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15826 – 7 F
VENDREDI 15 DÉCEMBRE 1995
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MERY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le Monde

Le premier ministre russe tend la main aux communistes

LES COMMUNISTES sont toujours donnés vainqueurs à l'approche des élections législatives du dimanche 17 décembre en Russie. Le scrutin risque cependant de se traduire par un fort éparpillement des voix. La constitution d'une majorité parlementaire stable pourrait donc se révéler difficile.

Prenant acte de la poussée des communistes, qui recueillent environ 20 % des intentions de vote, le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, n'exclut pas de former un gouvernement avec eux. Les principales inconnues demeurent le score que réaliseront les formations « patriotiques », notamment celles du général Lebed et de Vladimir Jirinovski, ainsi que celui du camp des réformateurs libéraux, affaiblis par leur division en plusieurs mouvements.

Lire page 3

Débats serrés parmi les grévistes sur la poursuite du mouvement

Mme Notat aide le gouvernement en appelant à la reprise du travail

ALORS QUE la CGT et la FSU préparent une nouvelle journée de manifestations à Paris et en province, samedi 16 décembre, à laquelle FO s'est associée, le trafic demeurait paralysé à la SNCF jeudi matin. Dans les assemblées générales de cheminots, souvent houleuses, une majorité de grévistes se sont prononcés pour la poursuite de la grève, mais la reprise du travail a été votée à Strasbourg et à Reims. La situation était confuse à la RATP, où le trafic reprenait jeudi très partiellement sur trois lignes de métro. La CFDT-RATP a appelé à un vote à bulletin secret.

Alain Juppé, qui a dénoncé la *« politisation »* des mouvements sociaux et reçu le soutien des partis de la majorité, a convoqué un sommet social sur l'emploi le 21 décembre, auquel participeront toutes les organisations syndicales ainsi que le patronat. Mais la CGT continue à demander *« le retrait »* du plan Juppé sur la Sécurité sociale et FO une *« négociation globale »*. Nicole Notat a, de son côté, dénoncé les manifestations du 16 décembre, en estimant qu'elles prenaient une tournure politique, et a invité à la reprise du travail, cette décision devant être prise lors de votes *« démocratiques »*. La CFDT cheminots a dénoncé la position de Mme Notat, en affirmant que son absence de soutien à la grève de la SNCF ne la qualifiait pas pour appeler à la fin du mouvement.



Lire pages 8 à 11 et 34 et le point de vue de Jacques Attali page 18

La paix en Bosnie a été signée à Paris

L'accord consacre une partition de fait

QUATRE ANS ET DEMI après le début des combats qui ont ravagé l'ex-Yougoslavie, les présidents de Serbie, Slobodan Milosevic, de Croatie, Franjo Tudjman, et de Bosnie, Alija Izetbegovic, ont signé, jeudi 14 décembre en fin de matinée à Paris, au palais de l'Elysée, l'accord de paix sur la Bosnie-Herzégovine paraphé le 21 novembre aux Etats-Unis. Avec la conférence de Londres, qui la semaine dernière entérina les aspects civils de l'accord, cette étape parisienne était destinée à marquer le rôle joué par les Européens dans l'apaisement du pire des conflits qu'ait connus le Vieux Continent depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Représentant l'Union européenne, dont il assure actuellement la présidence, l'Espagnol Felipe Gonzalez était aussi présent à l'Elysée aux côtés des dirigeants du Groupe de contact sur l'Ex-Yougoslavie, l'Allemand Helmut Kohl, l'Américain Bill Clinton, le Britannique John Major, le Français Jacques Chirac et le Russe Viktor Tchernomyrdine. Une quarantaine de ministres des affaires étrangères (notamment de pays islamiques) et représentants d'organisations internationales les accompagnaient dans la salle des fêtes du palais pour la signature de ce qui est officiellement appelé *« l'accord de paix sur la Bosnie-Herzégovine »*.

La cérémonie aurait été tout à fait complète si elle avait été suivie d'un acte de reconnaissance mutuelle des républiques de Yougoslavie (Serbie-Monténégro), de Bosnie et de Croatie, comme l'espéraient les Occidentaux. Ce ne fut pas le cas. En raison de problèmes non résolus entre Croates et Serbes, seules la République de Serbie et la Bosnie devaient procéder à Paris à leur reconnaissance mutuelle.

Dans les Balkans, commence une période où la Bosnie devient un Etat composé de deux entités – la fédération croato-musulmane et la république serbe – séparées par une ligne de démarcation que devra faire respecter la nouvelle force de 60 000 hommes dépêchée sur place pour remplacer, à partir du 19 décembre, les « casques bleus » de la Forpronu.

Lire nos informations page 2 notre enquête page 16 et les points de vue de Manuel Carballo et Jean Salvan page 17

Willie Brown le flamboyant, nouveau maire de San Francisco

WASHINGTON
de notre correspondant

Il a conquis la mairie de San Francisco de belle manière, à l'image de son style flamboyant. Devenu premier magistrat, va-t-il conserver ses voitures de sport, ses luxueux costumes italiens et ses chaussures en croco, bref tous les attributs du millionnaire un peu *« flashy »* qu'il est devenu après une vie politique bien remplie, commencée comme cireur de chaussures, au Texas, où il est né il y a soixante et un ans ? Ou bien, pour résoudre les problèmes de la ville-phare de Californie, va-t-il s'assagir, mettre son charisme au service d'une municipalité qui attend certes un supplément d'âme, mais plus encore une gestion saine ?

Willie Brown a été élu maire de « Frisco » le 12 décembre avec 57 % des suffrages, contre 43 % pour Frank Jordan. Tous deux sont démocrates, mais « Willie » devient le premier maire noir de l'histoire de San Francisco. La campagne a été acharnée, fertile en coups bas ou médiatiques. Sans doute a-t-elle basculé lorsque le maire sortant, personnage consciencieux mais terne, du moins comparé au « formidable Willie », a voulu attirer l'attention de la presse en se faisant photographier nu, dans une douche, en compagnie de deux animateurs de radio auxquels il expliquait que lui, au moins, il n'avait *« rien à cacher »*... La démonstration n'a pas été du goût de la vieille bourgeoisie blanche d'origine irlandaise, ni des Asiatiques.

L'impair fut de taille, émoussant la charge pourtant bien ciblée contre son challenger. Membre de l'Assemblée de Californie pendant trente et un ans (dont quatorze comme *speaker*), Willie Brown, l'*« ayatollah de Sacramento »*, la capitale californienne, s'est acquis une solide réputation d'homme qui peut tout obtenir, faisant de lui l'un des hommes politiques noirs les plus influents d'Amérique. Avocat des pauvres, des prostituées, des Noirs, des homosexuels, puis des riches et des trafiquants de cocaïne, il est devenu riche et célèbre, avec démesure.

Critiqué pour avoir accepté 255 000 dollars (environ 1,3 million de francs) de la part de l'industrie du tabac et des dons de l'industrie du jeu, il a toujours balayé avec superbe ces accusations, sans démentir le montant de sa fortune – estimée à environ 300 millions de francs –, amassée grâce aux généreuses donations de divers groupes de pression. *« Lorsque Willie Brown est arrivé en Californie, il était pauvre et l'Etat était riche. Aujourd'hui, il est riche et l'Etat est pauvre »*, a mordu Frank Jordan.

Fort du soutien de Roberta Achtenberg, candidate des droits civiques et des lesbiennes, Willie Brown a sans doute raflé une bonne part du vote homosexuel de San Francisco, évalué à environ 20 %. Le voici maintenant maire d'une ville de 724 000 habitants, menacée par une criminalité galopante, une épidémie du sida qui fait des ravages, un système de transport municipal vétuste, des écoles et des logements sociaux surpeuplés, une population de sans-abri envahissante... et des coupes budgétaires annoncées de 600 millions de dollars, sur un budget municipal de 2,9 milliards de dollars. Un défi ? Avec la modestie qui le caractérise, Willie a rappelé : *« Je suis un pro. »*

Laurent Zecchini

La carte du sida

La maladie s'étend en Afrique, principalement dans les pays subsahariens, où près de deux millions de nouveaux cas de contamination ont été relevés en 1994. p. 6

Les essais au Parlement

Edouard Balladur a défendu les essais nucléaires de la France devant l'Assemblée nationale. p. 12

Des accouchements programmés

En France, un accouchement sur cinq est aujourd'hui déclenché artificiellement. Ce sont essentiellement des raisons de « confort » qui président à cette vogue. p. 13

Reprise chez Boeing

Les salariés du groupe américain mettent un terme à une grève de 69 jours. Ils ont obtenu une prime salariale et une assurance-maladie gratuite. p. 20

Une internationale des puces

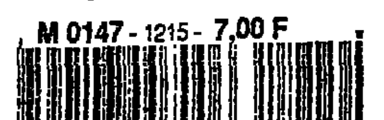
Les grands opérateurs de cartes bancaires sont en train de définir une norme pour l'adoption d'une puce utilisable dans tous les pays. p. 25

Premiers flocons aux sommets

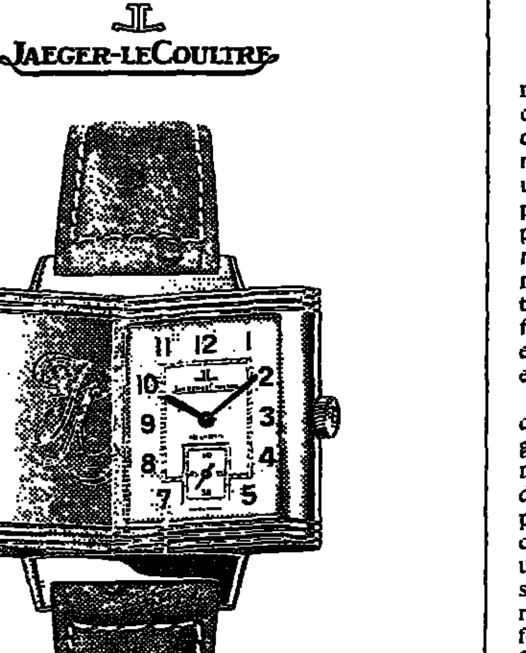
Les canons à neige suppléent désormais aux défaillances météorologiques en début de saison hivernale. p. 27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1215 - 7,00 F



JAEGER-LECOULTRE



REVERSO.
A L'AVANT-GARDE DEPUIS 1931.

UN CATALOGUE VOUS SERA ENVOYÉ GRATUITEMENT SUR SIMPLE DEMANDE
JAEGER-LECOULTRE FRANCE, TEL : (1) 40 38 66 60.

Madrid fiction

ET SI, DE MADRID, nous venait une grande surprise, une décision politique majeure : un accord, unanime, des Quinze, pour reporter la création de la monnaie unique à une date ultérieure, non plus au 1er janvier 1999, comme le prévoit le traité de Maastricht, mais à l'an 2001, par exemple, un report accompagné, dans le même temps, d'un engagement plus ferme encore des pays européens en faveur de l'Union économique et monétaire (UEM) ?

Officiellement, il n'en est pas question. Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union se réunissent, les 15 et 16 décembre, dans la capitale espagnole, pour préciser les modalités techniques de la mise en place de la monnaie unique. Mais spéculons. Que l'on soit pour ou contre, le scénario du report mérite d'être exploré. Les forces qui y conduisent sont en effet puissantes. Elles sont économiques, sociales et politiques.

Les raisons sont d'abord économiques. Tous les experts indépendants – les cinq « sages » allemands, la plupart des instituts français de conjoncture et même, aujourd'hui, la Bundesbank, en conviennent : du fait du ralentissement de la croissance, enregistré en Europe continentale depuis l'été, il est pratiquement certain que ni la France ni l'Allemagne ne pourront satisfaire à temps aux critères de Maastricht. La France ne parviendra pas à ramener son déficit public au-dessous de 3 % de son produit intérieur brut (PIB). L'Allemagne aura sans doute une dette publique représentant plus de 60 % de son PIB. Chercher à tout prix à répondre à ces critères – en augmentant encore les impôts ou en réduisant davantage les dépenses – pourrait plonger l'Europe, dans son ensemble, dans un redoutable cercle récessif et provoquer une nouvelle explosion du chômage. Paradoxalement, cela ne ferait qu'aggraver encore les déficits. Or nul ne peut imaginer la monnaie unique en Europe sans la France et l'Allemagne.

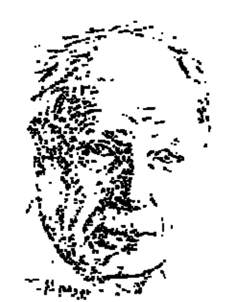
La deuxième série de raisons est de nature sociale et elle concerne, d'abord mais non exclusivement, Paris. Face à la crise que connaît la France, le report des échéances de Maastricht serait une porte de sortie idéale pour Jacques Chirac.

Le président de la République a certes réaffirmé à plusieurs reprises, depuis le 26 octobre, son engagement en faveur de l'Europe, de l'axe franco-allemand et de la monnaie unique.

Alain Frachon et Erik Izraelewicz

Lire la suite page 19 et nos informations page 34

L'Anglais des Bouffes-du-Nord



PETER BROOK

1996 MARQUERA le quarantième anniversaire de l'arrivée à Paris du metteur en scène anglais Peter Brook. Il présentait alors *La Chatte sur un toit brûlant*, de Tennessee Williams, avec Jeanne Moreau. Cette même année, il rencontrait Micheline Rozan (collaboratrice de Jean Vilar et agent), avec laquelle il a formé un tandem. Grâce à une complicité jamais démentie, ils ont donné à leur théâtre, les Bouffes-du-Nord, une réputation d'excellence dans le monde entier. Dans ce curieux bâtiment, boulevard de la Chapelle, au pied du métro aérien, Peter Brook n'a eu de cesse de confronter les traditions du monde entier, pour s'approcher au plus près d'un langage théâtral universel, loin des stéréotypes de la « communication », vers un travail populaire et sensible.

Aujourd'hui, à soixante-dix ans, Peter Brook clôt le Festival d'automne 1995 avec une méditation lumineuse sur l'art du jeu intitulé *Qui est là* – la première réplique du *Hamlet* de Shakespeare.

Lire page 29

EX-YOUGOSLAVIE **Une cinquantaine de pays et d'organisations internationales devaient participer ou assister, jeudi 14 décembre à l'Elysée, à la signature de *« l'accord de paix sur la Bosnie-Herzégovine »*, entre les trois principaux belligérants – les présidents de Serbie, Slobodan Milosevic, de Croatie, Franjo Tudjman, et de Bosnie, Alija Izetbegovic. Cette signature sera suivie d'un déjeuner au Quai d'Orsay, et de multiples entretiens bilatéraux. ● AUCUN BELLIGÉRANT ne paraît envisager d'empêcher l'accord de paix par une contestation militaire, et à Belgrade, Zagreb et Sarajevo, ainsi qu'à Pale, on évoque désormais les *« batailles politiques »* qui restent à livrer. ● À WASHINGTON, le Sénat américain a autorisé *l'envoi de troupes en Bosnie*, et la Chambre des représentants devrait se prononcer définitivement avant la fin de la semaine.**

L'accord de paix sur la Bosnie est signé à Paris

La présence à l'Elysée de nombreux dirigeants étrangers témoigne de l'importance de l'événement pour la communauté internationale. Tout reste à faire cependant pour rétablir une réconciliation durable

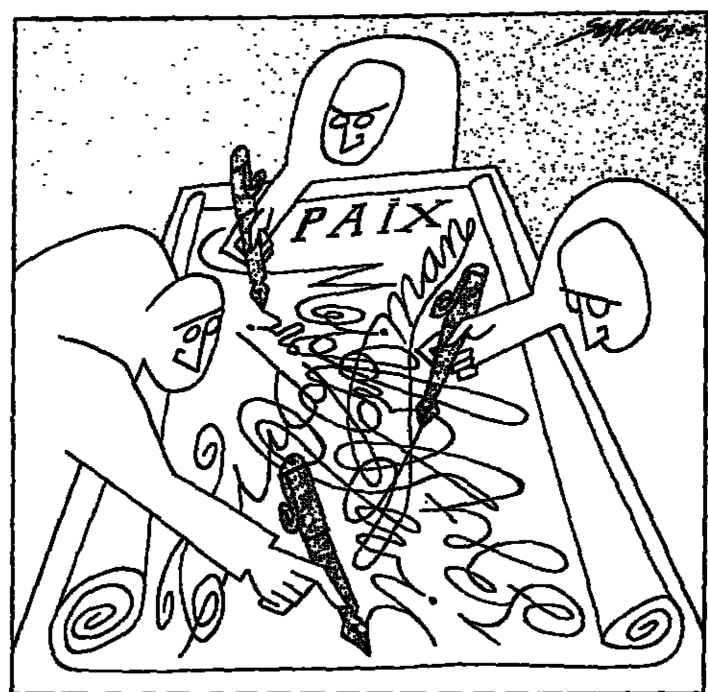
LES TROIS principaux protagonistes *des guerres qui se sont livrées* depuis quatre ans et demi dans l'ex-Yougoslavie – les présidents de Serbie, Slobodan Milosevic, de Croatie, Franjo Tudjman, et de Bosnie, Alija Izetbegovic – devaient signer, jeudi 14 décembre, l'accord de paix sur la Bosnie-Herzégovine, qui entrera en vigueur dès ce jour. La solennité de la cérémonie *organisée à l'Elysée pour* cette signature officielle, le nombre et la qualité des participants, témoignent de l'importance de l'événement pour une communauté internationale qui, pendant quatre années, n'a pas été capable de maîtriser les conflits dans la Yougoslavie et qui s'apprête à nouveau à engager des moyens *considérables, militaires, civils et* économiques, pour y parvenir en Bosnie sur la base de ce traité de paix.

Cet événement aurait eu une portée plus considérable encore si, en plus du règlement pour la Bosnie, *avait pu être entériné à Paris* un acte de reconnaissance mutuelle des républiques de Yougoslavie (Serbie et Montenegro), de Bosnie et de Croatie, comme le souhaitaient les Américains lorsqu'ils ont pris en main le processus de négociations et comme les Français avaient espéré y parvenir. Cette normalisation formelle et *globale des relations entre les* Etats de la région n'a pas été possible, en raison des problèmes encore non résolus qui opposent Zagreb *et Belgrade, à propos de la* région de Slavonie orientale ; seules les Républiques de Yougoslavie *et de Bosnie devaient* procéder à Paris à leur reconnaissance mutuelle.

« JOUR J »

Une dizaine de chefs d'Etat et de gouvernements, près d'une quarantaine de *ministres des affaires* étrangères et de dirigeants d'organisations internationales étaient au rendez-vous, jeudi, en fin de matinée, sous les ors de la salle des fêtes du palais de l'Elysée. Parmi eux, les dirigeants des pays membres du *« goupe de contact »* sur l'ex-Yougoslavie (le président américain Bill Clinton, le premier *ministre russe Viktor Tchernomyrdine*, le chef de l'Etat français Jacques Chirac, le chancelier allemand Helmut Kohl, le premier ministre britannique John Major et Felipe Gonzalez en tant que président de l'Union européenne), allaient, *en contre-signant l'accord* sur la Bosnie, se porter garants de son application.

Le 14 décembre est donc le jour J à partir duquel la Bosnie- Herzégovine devient un Etat aux frontières inchangées, mais composé de deux entités (la Fédération croato-musulmane et la république serbe de Bosnie). Reflet des *combats qui se sont livrés ces dernières* années et des déplacements massifs de population qu'ils ont



entraînés, ce découpage territorial et administratif du pays suit, dans une large mesure, les lignes de front qui s'étaient établies lorsque fut conclu le cessez-le-feu, début octobre. Sarajevo est l'une des exceptions, puisque l'accord prévoit que les quartiers serbes, d'où fut organisé pendant plus de trois ans le siège du reste de la ville, seront réintégrés à la capitale sous administration bosniaque. C'est l'un des points de friction majeurs qui demeurent : les Serbes installés dans ces quartiers ont massivement refusé le plan de paix le 13 décembre. Sarajevo, où sera déployé le contingent français de la force de paix, sera l'un des premiers tests cruciaux de la mise en application de l'accord.

Pour les aspects militaires du plan de paix (la séparation des forces, les mesures de *« confiance »* entre armées et de contrôle des armements), le *« jour J »* est fixé au 19 décembre, date à laquelle les Casques bleus vont *changer de béret et la Forpronu* transférer son autorité à l'IFOR, la force multinationale constituée sous commandement de l'OTAN, avec la participation de 20 000 soldats américains. Elle obéira à des règles d'engagement fondamentalement différentes de celles qui s'imposaient à la force de l'ONU et qui l'ont trop longtemps paralysée.

MESURES « DE CONFIANCE »

C'est à cet aspect militaire du rétablissement de la paix que se sont essentiellement interessés les Américains, comme en témoignent encore une fois les engagements *que Bill Clinton a dû prendre mardi* envers le sénat (*voir ci-dessous*). Pour pouvoir engager ses soldats en Bosnie, le président Clinton a dû préparer les conditions de leur retrait, qui pourrait survenir d'ici un an environ, avant les élections *présidentielles américaines*. Du point de vue de Washington, c'est l'équilibre des forces qui fournira la meilleure garantie de non reprise des combats au terme de cette période ; les Américains ont voulu que la levée progressive de l'embargo sur les armes soit prévue dans l'accord : ils se sont engagés à entraîner l'armée bosniaque et à *veiller à ce qu'elle puisse s'approvisionner* en armements. Cette logique de la dissuasion est aussi une logique de partition, à terme, de l'Etat bosniaque, considérée depuis le début à Washington comme un moindre mal si elle *s'opère par des voies pacifiques.*

Partant d'une approche assez radicalement opposée, les Européens ont veillé de leur côté à ce que soient inclues dans l'accord le maximum de mesures *« de confiance »*, de stabilisation entre armées et de contrôle des armements. Ils se sont efforcés d'enrichir les chapitres du texte qui ont trait aux aspects civils du rétablissement de la paix, aux réfugiés, à la restauration de liens intercommunautaires, et de préserver autant que possible les chances de la réconciliation et de la reconstruction d'une Bosnie unitaire *et pluriculturelle. Le texte signé ce* jeudi laisse ouverte l'évolution de la Bosnie entre ces deux options opposées.

La France avait tenu à élargir le cercle des participants aux pays membres de l'organisation de la *conférence islamique (OCI), dont* les ministres des affaires étrangères étaient réunis mercredi à Royaumont. Le sort des Musulmans bosniaques, victimes d'une guerre d'agression, et l'incapacité des grandes puissances à leur venir en aide ont alimenté ces dernières années dans plusieurs de ces pays un fort mouvement d'opinion anti-occidental.

C. T.

La paix devrait s'installer au moins jusqu'à l'automne 1996

Les présidents serbe et croate s'en tirent mieux que M. Izetbegovic

SARAJEVO
de notre correspondant

Trois semaines après la clôture des pourparlers de Dayton, la situation n'a pas évolué en Bosnie-Herzégovine. Les présidents serbe, *croate et bosniaque ont certes des* soucis avec leurs oppositions, mais ils contrôlent pour l'instant l'avancement du processus de paix. *Les trois* armées obéissent parfaitement à leurs présidents respectifs, et le cessez-le-feu est respecté. *Palé* – fief des séparatistes bosno-serbes – n'a pas encore été déstabilisé et conserve sa capacité de nuisance. La première étape, essentielle, de la marche vers la paix – le statu quo – est un succès.

A *leur retour des Etats-Unis, les* trois présidents furent salués dans leurs capitales. Slobodan Milosevic a *enfin pu offrir aux Serbes la levée* des sanctions économiques qui les frappaient depuis le printemps 1992. *Il a mis un terme à une guerre dont il* fut le principal instigateur.

SOULAGEMENT À ZAGREB

Ne pouvant espérer dominer la Yougoslavie, le président serbe avait misé sur le nationalisme et la séparation ethnique de la population, et sa victoire est incontestable. Mais l'année 1995 ne fut pas très heureuse. S'il a conforté son pouvoir sur *les Serbes d'ex-Yougoslavie*, M. Milosevic a dû concéder d'importants territoires conquis en Croatie et en Bosnie-Herzégovine, provoquant une *arrivée massive de réfugiés* en Serbie. Les Serbes ont senti qu'une poursuite de la guerre ne leur apporterait rien de plus, et Slobodan Milosevic *devait obtenir la paix au* plus vite.

En Croatie, le soulagement est aussi perceptible. Après les victoires militaires de l'été dernier, Zagreb ressentait un profond désir d'en finir avec le conflit. Franjo Tudjman a *certes fait des mécontents, qui estiment* qu'il est dommage d'arrêter la guerre en si bon chemin. La Slavonie orientale est toujours contrôlée par l'armée serbe. *Mais le président* croate devrait parvenir à calmer les ultranationalistes en lançant son pays sur la *voie du développement* économique et d'un retour à l'âge d'or du tourisme. M. Tudjman est peut-être le véritable vainqueur de la guerre en ex-Yougoslavie puisqu'il a atteint tous ses objectifs : la Croatie est un Etat indépendant, le nationalisme a vaincu, les Serbes sont partis et la communauté internationale n'a pas sanctionné les Croates *pour avoir utilisé les mêmes méthodes* que les Serbes lors de leurs conquêtes en Bosnie-Herzégovine.

Alija Izetbegovic, lui, est l'incontestable perdant de l'accord de Dayton. Pourtant, le président bosniaque *paraît serein. Pour un* homme qui ne contrôle que 30 % de son pays, il fut plutôt bien accueilli à son retour à Sarajevo. Les nationalistes musulmans critiquent cependant *l'abandon de la moitié de la* Bosnie aux Serbes, et les démocrates acceptent mal que M. Izetbegovic ait entériné à Dayton la division du pays. *Mais, peut-être parce qu'ils* ont déjà trop souffert, ou parce qu'ils se sentent bien peu guerriers, les Bosniaques sont prêts à jouer le jeu. Ils vont devoir *apprendre à vivre* en enclave entre la Serbie et la Croatie. Et ils comptent sur le temps pour recomposer un paysage multiethnique dans la région.

Le président Izetbegovic ne jure cependant pas que le plan de paix *tiendra éternellement*. A Belgrade et à Zagreb on a atteint suffisamment d'objectifs vitaux pour se satisfaire de *la pax americana*. A Sarajevo, en revanche, on *demeure prudent* et sceptique. Dayton est ressenti comme un premier véritable cessez-le-feu, non pas comme une paix durable. Puisque l'armée américaine a un mandat d'un an sur le sol bosniaque, la trêve a une durée de vie d'un an. Ensuite, les Bosniaques aviseront. Ils ont douze mois pour bâtir *une armée respectable. Si, à l'automne* prochain, le constat est qu'un petit pays musulman est harcelé par ses voisins serbes et croates, l'unique alternative sera de partir à la reconquête de certains territoires perdus, notamment vers la mer Adriatique.

Le problème majeur posé à la diplomatie occidentale se situe à Palé. Les séparatistes serbes sont mécontents. *Les chefs de guerre* sont condamnés par l'accord de Dayton, puisqu'ils sont inculpés de « crimes de guerre » par le tribunal pénal international *(TPI) de La Haye*. Et la population, à laquelle on avait promis de n'accorder que des miettes aux Musulmans et aux Croates, ne se satisfait pas d'un plan de paix qui l'oblige à partager des territoires stratégiques. Elle n'admet notamment pas de devoir restituer les *quartiers de Sarajevo actuellement* sous contrôle de l'armée serbe.

La question du « Sarajevo serbe » devait d'ailleurs être un thème des conversations à *Paris*. Les Serbes de Palé – peu soutenus par Belgrade – espèrent que la France et la Russie vont réussir à convaincre les Américains de *« compléter l'accord de Dayton »*. Palé a réussi à persuader Paris – notamment par l'intermédiaire de l'armée française – de la légitimité de ses revendications. La France, officiellement engagée dans la défense d'un Sarajevo multiethnique, est désireuse de préserver les droits de la *population serbe, et Palé, qui défend* le séparatisme et la « purification ethnique », a trouvé un allié inespéré grâce à cet amalgame entre les « Serbes de Sarajevo » et ceux qui assiègent la ville. Les Serbes ont notamment su utiliser le désir de la France d'éviter de futurs affrontements entre ses hommes et les combattants du général Mladic.

Pourtant, une fois l'accord de Dayton définitivement signé, aucun belligérant ne paraît envisager d'en *empêcher l'application* par une contestation militaire. A Belgrade, Zagreb et Sarajevo, ainsi qu'à Palé, on évoque désormais les *« batailles politiques »* qui restent à livrer. Nul ne semble avoir envie de se frotter aux armées américaine, française et britannique, engagées sous la bannière de l'OTAN. Dessiner les lignes de partage du pays pourrait être *beaucoup moins délicat que ne le* prévoient les analystes militaires, y compris autour de Sarajevo.

RÉÉQUILIBRAGE MILITAIRE

Maintenant, sauf incident majeur, les trois camps estiment que la paix va s'installer en Bosnie-Herzégovine *jusqu'à l'automne 1996. Pour qu'elle* dure ensuite, il faudra que les pays occidentaux aient achevé plusieurs tâches avant de retirer leurs troupes. La première sera de *reconstruire le* pays, de relancer l'économie, d'aider à la création d'emplois et au logement des réfugiés. La seconde sera d'équilibrer les forces militaires, notamment en assistant l'armée bosniaque. Les Etats-Unis ont déjà promis – verbalement – de conseiller et d'équiper les *soldats de Sarajevo.*

MM. Milosevic et Tudjman vont donc signer le plan de paix avec un certain enthousiasme, et M. Izetbegovic avec une réelle prudence. Radovan Karadzic et Ratko Mladic tenteront peut-être de saboter le processus de paix, ce qui sera alors le premier test de la détermination occidentale à ne pas rater une opportunité de paix en ex-Yougoslavie.

Rémy Ourdan

165 pages et 102 cartes détaillées

L'accord de paix sur la Bosnie, signé jeudi 14 décembre à l'Elysée, est le document de 165 pages, assorti de 102 cartes détaillées, signé à *Dayton (Ohio) le 21 novembre. Il stipule le maintien de l'Etat de Bosnie-Herzégovine* dans ses frontières actuelles, avec Sarajevo comme capitale, mais prévoit que cet Etat est composé de deux entités : la *Fédération croato-musulmane (51 % du territoire)* et *les Serbes de* Bosnie (49 %). La première des douze annexes porte sur le déploiement d'une force internationale de maintien de la paix (IFOR, composée de 60 000 hommes) sous l'autorité de l'OTAN ; les autres annexes *détaillent les mesures de désarmement, la carte générale* de partage de la Bosnie, l'organisation des futures élections, la Constitution, le processus d'arbitrage sur les points en suspens, le sort des réfugiés et personnes déplacées, la création de services publics intercommunautaires, les aspects civils du rétablissement de la paix – sous l'égide d'un haut représentant de l'ONU qui sera le Suédois Carl Bildt – et la mise en place d'une force internationale de police, *confiée aux Nations unies.*

Le Sénat américain autorise l'envoi de troupes

WASHINGTON
de notre correspondant

Pour obtenir le soutien du Sénat à sa décision d'envoyer 20 000 soldats en Bosnie dans le cadre de la force de paix de l'OTAN (IFOR), *Bill Clinton aura été obligé* de faire d'importantes concessions, qui ne peuvent qu'irriter les Européens. Mais le président américain était soucieux de partager avec le Congrès la responsabilité politique de ce déploiement de troupes à l'étranger et les *risques qu'inévitablement* il comporte. Le Sénat a adopté, mercredi 13 décembre, par *69 voix contre 30*, une résolution présentée par Robert Dole, le chef de la majorité républicaine, et John McCain, sénateur de l'Arizona.

Ce texte approuve du bout des lèvres la décision présidentielle, tout en *l'accompagnant de deux* conditions importantes. La première prévoit que les Etats-Unis ne *s'engageront pas dans des activités* non militaires, visant à *« construire une nation »* en Bosnie, et à réinstaller les réfugiés. La seconde a pour objet de placer les Etats-Unis à la tête de l'effort qui sera entrepris pour armer les Musulmans bosniaques, afin qu'à l'issue de la mission de l'IFOR un équilibre militaire soit atteint entre l'armée du gouvernement de Sarajevo et les forces serbes. Un engagement de M. Clinton à ce sujet constituait une condition *sine qua non* pour obtenir l'approbation *du Sénat.*

« MINIMISER L'ENGAGEMENT »

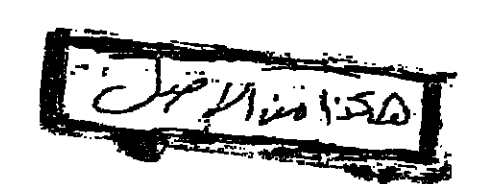
Bill Clinton s'est exécuté mardi soir, dans une lettre adressée à Robert Dole : les Etats-Unis auront *« un rôle dirigeant dans la coordination de l'effort international visant à s'assurer que la fédération* (croato-musulmane) *recevra l'assistance nécessaire pour parvenir à un équilibre militaire adéquat »*, *lorsque* la force multinationale quittera la Bosnie, écrit le président Clinton qui souligne sa volonté de préserver *« l'impartialité de la force de l'OTAN »*, ce qui implique de *« minimiser l'engagement du personnel militaire américain »*. Celui-ci devrait être limité à la participation de *« quelques officiers »* de la Defense Security Assistance Agency, ajoute-t-il. M. Clinton accepte cependant, comme le *demandait Robert Dole*, que l'entraînement des troupes bosniaques puisse commencer *« immédiatement »* après la signature, jeudi à Paris, de l'accord de paix *en Bosnie* (et non au bout de six mois, comme l'avait initialement prévu *l'administration*). M. Clinton souhaite réduire au maximum la participation des Etats-Unis dans une opération qui revient à armer l'une des parties en présence. *Ces précautions* apparaissent cependant insuffisantes pour rassurer les alliés européens des Etats-Unis, ainsi que la Russie, pour qui le fait d'armer le gouvernement *musulman de Sarajevo* est contradictoire avec la mission de paix de l'OTAN.

DÉCISION IMPOPULAIRE

Pour les *républicains, en revanche*, c'est cet équilibre militaire qui devrait permettre aux troupes *américaines de quitter la Bosnie* dans le délai d'un an imparti par Bill Clinton : selon ce *raisonnement, les Serbes hésiteront* à rouvrir les hostilités *si le sort des* armes est plus aléatoire.

La Chambre des représentants devrait se prononcer définitivement avant la fin de la semaine. Il semble cependant probable qu'elle ne fera pas preuve du même esprit de compromis que le Sénat : l'envoi de troupes américaines en Bosnie reste impopulaire aux Etats-Unis, et les nouveaux élus de la Chambre basse *sont* particulièrement soucieux d'épouser la *vox populi*. Le soutien d'une seule des deux Chambres du Congrès *constituerait* un demi-échec pour Bill Clinton. D'autant que l'approbation du Sénat est un vote de raison : les républicains *acceptent que* le chef de la Maison Blanche, en tant que commandant en chef des armées, passe outre la volonté du Congrès s'agissant de la participation de troupes américaines à une opération militaire extérieure. Ils ne contestent pas ce privilège de l'exécutif, mais M. Dole a rappelé que le Congrès a été mis devant le fait accompli.

Laurent Zecchini



Le premier ministre russe n'exclut pas de gouverner avec les communistes

Aucun parti ne paraît en mesure d'obtenir une majorité décisive lors du scrutin du 17 décembre

105 millions d'électeurs sont appelés aux urnes, dimanche 17 décembre, pour renouveler la Chambre basse du Parlement russe. Même si le scrutin risque de voir les communistes arriver en tête, ces derniers, sauf surprise, auront besoin d'autres partis pour tenter de former une nouvelle majorité. La division du camp « démocrate », emmené par l'économiste Grigori Iavlinski, risque d'affaiblir les réformateurs.

MOSCOU
de notre correspondante

Les élections législatives russes du 17 décembre ont, en fait, commencé... mercredi 13 décembre. Cette traditionnelle pratique soviétique est justifiée par l'existence de communautés isolées, dans l'immensité sibérienne ou au sein des forces armées. Elle a permis, en tout cas, au ministère de la défense d'annoncer des résultats *« à partir de sondages-sortie des urnes »*, trois jours avant la fin officielle de la campagne électorale. En l'occurrence, près de 4 000 militaires – marins en haute mer ou soldats des forces stratégiques *« en mission de combat »* – auraient ainsi voté *« à 10 ou 15 % pour le Parti communiste et à 30 ou 40 % pour Notre Maison la Russie »*, la formation du premier ministre, Viktor Tchernomyrdine. Soit une tendance inverse à celle donnée par tous les sondages.

Le Parti communiste est, en effet, donné « gagnant », c'est-à-dire qu'il pourrait avoir plus de 20 % des voix et doubler son score de 1993 (12 %). Car il est soutenu par une majorité des 37 millions de retraités que compte un électorat de quelque 105 millions de personnes. Ces laissés-pour-compte des réformes vont voter en masse, contrairement aux jeunes, plus favorables aux changements mais nullement inspirés par le paysage politique actuel. Quant à Notre Maison la Russie, s'il semble certain de franchir la barre des 5 %, il pourrait être balayé ailleurs qu'à Moscou et dans les autres grandes villes. Ainsi, dans la région minière de Kemerovo, en Sibérie, il obtiendrait de 1 à 3 % des intentions de vote.

M. Tchernomyrdine a donc concédé, mercredi lors d'une conférence de presse, que les *« communistes auront pas mal de voix »*. Pourtant, il s'est déclaré certain que son gouvernement, un peu remanié et avec éventuellement un autre premier ministre, pourra, après le 17 décembre, *« continuer à appliquer la même politique qu'avant »*. M. Tchernomyrdine a d'ailleurs précisé que *« parmi les communistes, il n'y a pas que des orthodoxes, il y a ceux qui comprennent ce qui se passe actuellement en Russie »*.

Divers compromis entre les dirigeants du « parti du pouvoir », formés, à l'exemple de M. Tchernomyrdine, de nomenklaturistes n'ayant quitté le Parti communiste qu'en 1991, avec certains de leurs anciens collègues qui n'ont pas su opérer leur conversion, restent donc envisageables pour l'avenir. L'idée que la distribution de crédits inflationnistes est néfaste est désormais acceptée par la plupart des acteurs politiques du pays, comme l'a souligné M. Tchernomyrdine en présentant les aspects positifs du bilan économique de son gouvernement. Mais il a néanmoins déploré la division du « camp démocrate », qui aboutira sans conteste à affaiblir les positions du régime actuel dans la prochaine Douma.

LA « FARCE » DU VOTE TCHÉTCHÈNE

De nouveaux appels de dernière minute au désistement de petits partis « démocrates » en faveur de l'opposant libéral, Grigori Iavlinski – le seul de ce « camp » à être assuré d'entrer en tant que parti à la Douma – ont été aussitôt repoussés. Trois de ces formations gardent une faible chance de franchir la barre éliminatoire des 5 %. Outre le parti Choix de la Russie de l'ex-premier ministre Egor Gaïdar, il s'agit de ceux des « deux Fedorov » : celui de Boris, ancien ministre des finances du gouvernement Gaïdar, qui a mené une campagne agressive pour son parti En avant la Russie, et celui de Sviatoslav, l'ophtalmologiste qui veut gérer la Russie comme l'hôpital qu'il dirige et qui garde une étonnante popularité depuis des années.

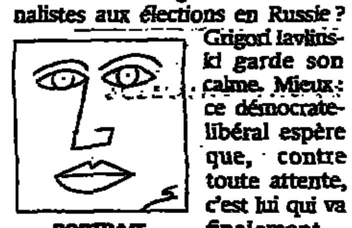
Les surprises ne sont donc pas totalement à exclure, y compris celle de savoir combien de voix récoltera encore Vladimir Jirinovski, donné en perte de vitesse mais encore fort dans beaucoup de régions, ainsi que le troisième parti d'opposition, le KRO. Le Congrès des Communautés russes, emmené par le populaire général Lebed. Mais leur portée est de toute façon limitée pour deux raisons. D'une part, l'opposition, toutes tendances confondues, ne devrait pas réunir plus de deux tiers des voix de la Douma et peut-être même moins de la moitié ; d'autre part, cette Chambre joue un rôle marginal par rapport aux pouvoir de la présidence et devrait être, en outre, éclipsée par le Conseil de la Fédération (la Chambre haute), où se concentreront les pouvoirs régionaux qui prennent de plus en plus de poids. La vraie surprise pourrait, en revanche, venir de Tchétchénie, où les « élections » à la Douma ont aussi commencé dès mercredi : ce sont là aussi les soldats russes qui ont voté et qui risquent fort d'être les seuls à le faire. La « farce » des élections tchétchènes, dans un pays en guerre qui les refuse, atteint de telles proportions qu'elle peut fournir tous les prétextes possibles à manipuler les résultats du scrutin national.

Sophie Shihab

Grigori Iavlinski, un opposant résolu et libéral

MOSCOU
de notre correspondant

Le monde entier s'inquiète d'une victoire des « rouges » et des nationalistes aux élections en Russie ?


PORTRAIT

Grigori Iavlinski garde son calme. Mieux : ce démocrate-libéral espère que, contre toute attente, c'est lui qui va finalement l'emporter. S'agit-il d'une crise de mégalomanie de celui que l'on taxe volontiers d'*« arrogant »* ?

Cette fois, ce brillant économiste de quarante-trois ans, charmeur et plein d'humour, auteur du programme avorté de réformes des « 500 jours » sous Gorbatchev, a quelques bonnes raisons d'y croire. Si M. Iavlinski ne s'inquiète pas pour le 17 décembre, c'est d'abord parce qu'il sait que les élections au Parlement ne changeront pas le pouvoir en Russie.

Il fait donc nonchalamment campagne, avec son parti Iabloko (8 % des suffrages en 1993), peu organisé et peu financé, juste, dit-il, *« pour construire une base »* afin de s'emparer du Kremlin. Ce candidat déjà déclaré à la présidentielle de juin 1996 croit en ses chances. Car il occupe aujourd'hui une place à part sur l'échiquier politique russe. Les opposants y pullulent ? Il est le seul à combattre différemment le pouvoir. Il dénonce, lui aussi, *« un président et son entourage liés à la criminalité »* et la *« pauvreté »* qui frappe le pays. Il sait que *« la nostalgie prend le peuple à la gorge »*. Mais il est le seul à refuser un retour en arrière. Le seul à ne pas donner dans l'autoritarisme. Le seul à ne pas jouer la carte de la confrontation avec l'Occident, même s'il se fait parfois discrètement nationaliste. Bref, il est l'unique à être à la fois un opposant résolu et un démocrate-libéral.

Son but est *« d'enrichir ceux qui n'ont pas bénéficié des réformes, d'augmenter les richesses et non pas de prendre à ceux qui en ont »*. Il veut créer une *« véritable économie de marché »*, concurrentielle, *« sans monopoles »*, développer la petite entreprise. *« Je ne suis pas riche, je ne suis pas pauvre*, dit-il. *J'ai une voiture et une datcha. »*

« PAS DE MENACE À L'OUEST »

Il ne combat pas la démocratie mais les *« pseudo-démocrates »* au pouvoir. Il s'oppose à ceux qui mènent un guerre sanglante en Tchétchénie, à ceux qui ont lancé l'assaut contre le Parlement russe en octobre 1993. Sa rupture avec le reste du camp démocrate date de là. Mais si M. Iavlinski a refusé toute alliance avec les démocrates de Choix de la Russie, c'est plus sûrement pour éviter d'être touché par leur discrédit. Le parti de l'ex-premier ministre, Egor Gaïdar, et ses réformes économiques radicales, sont jugés responsables de la baisse du niveau de vie. Cette formation se demande même si elle va franchir la barre des 5 % le 17 décembre. Alors que Iabloko semble être bien parti pour devenir la première formation démocrate dans le prochain Parlement.

M. Iavlinski cultive donc sa différence. Son programme économique s'oppose au *« monétarisme »* du pouvoir, au recours aux prêts du FMI (6 milliards de dollars en 1995) alors que *« 40 milliards de dollars sortent chaque année du pays »*. Il juge *« absurde »* la stabilisation du cours du rouble alors que l'inflation continue, ce qui *« tue les exportateurs et les producteurs* [russes] *et favorise les importateurs »* étrangers. En politique étrangère, M. Iavlinski fait aussi preuve de particularisme. Il estime qu'il *« n'y a pas de menace venant de l'Ouest »* alors que les autres opposants – et le pouvoir – agitent l'épouvantail de l'OTAN. *« La Russie*, dit Grigori Iavlinski, *ne doit pas donner des ordres à Varsovie mais s'occuper de ses problèmes. »* Bien entendu, il n'est pas favorable à l'extension de l'Alliance atlantique à l'Est et conseille aux pays occidentaux de *« faire entrer la Pologne dans l'Union européenne plutôt que dans l'OTAN »*. Il se pourrait bien qu'il trouve une majorité de Russes pour partager ses idées. A condition, toutefois, que son parti arrive à les populariser. Grigori Iavlinski a confiance. Il attend son heure. Certains pensent que c'est ce qui peut le perdre.

Jean-Baptiste Naudet

L'Ukraine craint la montée du nationalisme chez son grand voisin

KIEV
correspondance

« Intensifier les relations avec la Russie » est le nouveau mot d'ordre à Kiev à l'approche des élections législatives du 17 décembre chez le grand voisin russe. Certains dirigeants ukrainiens craignent des *« contacts plus difficiles »* en cas de *« surenchère nationaliste »* à Moscou. Plus d'un an après son arrivée au pouvoir, le président ukrainien, Leonid Koutchma, tente d'engranger les bénéfices de sa politique de rapprochement avec le Kremlin, de peur qu'il ne soit trop tard au lendemain d'une possible victoire électorale des forces nostalgiques de la « Grande Russie ». Onze millions de Russes vivent en Ukraine, soit 22 % de la population ; le pays dépend entièrement de la Russie pour son approvisionnement en gaz et en pétrole. Dans un récent entretien au *Financial Times*, Leonid Koutchma a mis en garde contre la *« résurgence »* d'un impérialisme russe, qui constitue selon lui *« la plus grande menace »* pesant sur l'Ukraine.

Pour réactiver opportunément le dialogue, des délégations se sont succédé ces deux derniers mois entre Kiev et Moscou. *« Une lettre a même été échangée entre Boris Eltsine et Leonid Koutchma*, précise Dmytro Vydrin, un conseiller du président ukrainien. *En deux mois d'efforts diplomatiques déployés par la partie ukrainienne, nous avons obtenu plus de résultats qu'au cours de l'année écoulée. »*

Point d'orgue de cette recherche d'un *« langage commun »* : la rencontre à Sotchi, le 25 novembre, des ministres russe et ukrainien de la défense. Mettant fin à quatre années de tensions entre les militaires des deux pays – la Russie et l'Ukraine sont dotées des deux plus grandes armées d'Europe –, vingt-six documents ont été signés, portant, notamment, sur le transfert en Russie de plusieurs bombardiers et missiles nucléaires ukrainiens, ainsi qu'un accord sur le futur transit par le territoire ukrainien des troupes russes stationnées en Transnistrie (Moldavie). Sans aller jusqu'à parler d'amitié retrouvée entre les deux républiques slaves, le ministre russe de la défense, Pavel Gratchev, a conclu qu'elles étaient désormais *« partenaires »*.

Il aura fallu pour cela que l'Ukraine joue profil bas, notamment sur le dossier de la réduction des forces conventionnelles en Europe (traité CFE). Après avoir menacé, cet été, de qualifier les troupes russes stationnées en Crimée de *« troupes d'occupation »*, les dirigeants de Kiev semblent pour l'heure tirer un voile pudique sur leur demande de retrait. D'autant que l'épineuse question du partage de la flotte de la mer Noire (et notamment le problème des compensations financières réclamées par l'Ukraine) n'a toujours pas été résolue. Certes, l'Ukraine aimerait, selon le mot de son ministre de la défense, Valeri Shmarov, *« demander, à l'instar de la Russie, certains allégements »* dans les limites imposées par le traité CFE, afin de pouvoir redéployer vers l'est et les régions russophones les troupes ukrainiennes basées dans l'ouest du pays du temps du pacte de Varsovie.

Les partis nationalistes ukrainiens – et notamment le parti Roukh, fer de lance du mouvement indépendantiste en 1991 – observent d'un mauvais œil cette soudaine lune de miel entre Moscou et Kiev, dénonçant *« le danger d'une atteinte à la souveraineté nationale »*. De son côté, Boris Eltsine n'a toujours pas annoncé la date de sa venue à Kiev pour signer un traité de coopération et d'amitié, reporté depuis de longs mois. L'entourage du président ukrainien voit là une *« propension russe à faire traîner les dossiers »* (flotte de la mer Noire, dette énergétique ukrainienne) *« car l'expérience prouve que, dans toute négociation avec Moscou, le temps joue contre nous »*, estime Dmytro Vydrin.

Natalie Nougayrède

Roumanie : le dur chemin de la privatisation

Le gouvernement prolonge la période de souscription en raison de la faible participation du public

BUCAREST
de notre correspondant

Victor est perplexe. Appuyé depuis plus d'une heure sur le comptoir du bureau de poste de son quartier, il parcourt attentivement les six cent cinquante pages de la liste des quelque quatre mille sociétés privatisables, lorsque son regard se fixe sur une certaine entreprise : Flora. *« C'est une énigme*, lâche-t-il en souriant. *Elle a réalisé 121 milliards de lei* [environ 60 millions de dollars] *de bénéfices l'année passée, mais son chiffre d'affaires est égal à zéro... »*

Faute de frappe ? Victor ne s'arrête pas à ce détail. *« Je remplis mon devoir de citoyen »*, se contente-t-il de remarquer. Mais, à la mi-décembre, seulement 7 % de la population avaient fait preuve de ce civisme en participant à la souscription ouverte le 1er octobre. Le gouvernement a reconnu cet échec et a décidé de prolonger – au-delà des trois mois initialement prévus – la deuxième étape de son ambitieux programme de privatisations de masse, lancé début août.

Cet été, Victor et quinze millions d'autres Roumains ont, en effet, reçu un coupon nominatif de privatisations qu'ils étaient censés remplir avant la fin de l'année. A l'issue de cette souscription, ils doivent recevoir des actions pour une valeur nominale, et très théorique, en l'absence de marché financier, de 1 million de lei.

Pour guider son choix, Victor compare chiffres d'affaires et bénéfices et note de préférence les sociétés dont plus de la moitié du capital sera transféré à la population. *« Ces chiffres sont vraisemblablement faux »*, lance son voisin, un retraité comme lui. *« C'est une loterie »*, estime-t-il, reprenant à son compte l'opinion véhiculée par la presse d'opposition et partagée par presque tous les Roumains.

Victor a, quant à lui, arrêté son choix : il deviendra actionnaire de la fabrique de tracteurs où il a travaillé toute sa vie. Mais la grande masse des indécis devrait se porter sur les cinq fonds de placement semi-privés qui seront donc appelés à jouer un rôle plus important que prévus.

SCEPTICISME DE LA POPULATION

Dans ce pays qui renoue depuis cinq ans avec le capitalisme, le gouvernement ne s'y est pas pris de la meilleure façon pour lutter contre le scepticisme de la population. Dans la première version de la liste des « privatisables » publiée au début du mois d'août, près de 10 % des 3 907 sociétés inscrites étaient déficitaires. Et les autorités ont frôlé le ridicule en incluant dans cette liste des entreprises déjà privatisées ou qui avaient cessé leurs activités. Une fois n'est pas coutume, le premier ministre, Nicolae Vacaroiu, a fait amende honorable et a retoilletté la liste.

Malgré les ratés de cette souscription ouverte le 1er octobre dernier, entre 30 % et 60 % du capital de ces 4 000 entreprises – sur les 14 000 sociétés contrôlées par l'Etat – seront à terme entre les mains des particuliers. D'après le programme des autorités, les Roumains devraient très opportunément recevoir leurs actions quelque temps avant les élections générales, prévues pour l'automne 1996. Ce nouvel actionnariat populaire devra attendre une année supplémentaire pour toucher ses premiers dividendes. S'il y en a.

« POUR 1 LEU SYMBOLIQUE »

Parallèlement à la distribution gratuite d'actions, le capital restant devrait être vendu, y compris à des investisseurs étrangers, a assuré Mircea Cosea, ministre d'Etat chargé de la réforme, afin de privatiser en quelques mois 100 % des entreprises retenues.

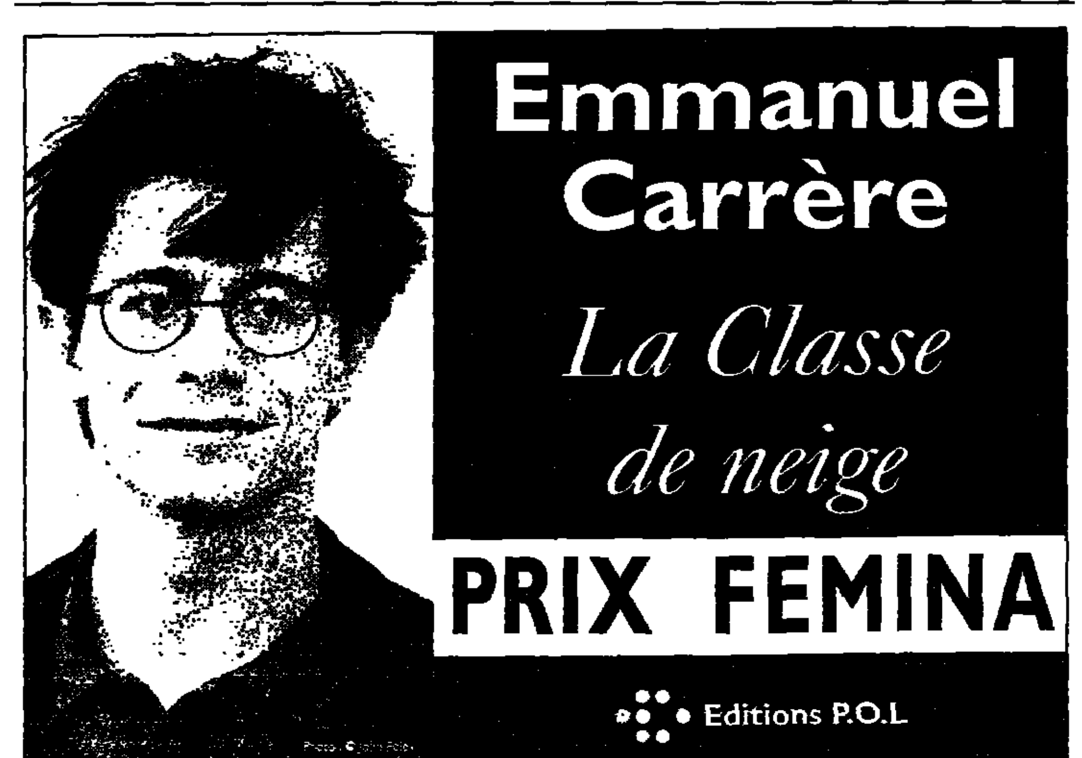
« Cet objectif paraît pour le moins ambitieux, à moins de se résoudre à vendre une partie du patrimoine public pour 1 leu [la monnaie nationale] *symbolique »*, affirme un consultant étranger. Le pays manque cruellement de capitaux et les entreprises ont besoin dans la plupart des cas de très profondes restructurations, que les autorités rechignent pour le moment à engager.

Le secteur privé, quasiment inexistant avant 1990, n'a pas attendu ce vaste programme de privatisations pour reprendre pied en Roumanie, où, sous le communisme, l'économie fut l'une des plus centralisées de tous les pays de l'Est. Selon les estimations officielles, plus d'un tiers du produit intérieur brut (PIB) est dorénavant réalisé par un secteur privé particulièrement présent dans l'agriculture, le commerce, l'import-export et les services. Par ailleurs, plus de 1 500 sociétés, des PME pour l'essentiel, ont été rachetées par leurs salariés.

Mais il aura fallu tout le pouvoir de persuasion des organismes internationaux de financement pour que le gouvernement accélère le pas. Le FMI et la Banque mondiale retiennent ainsi depuis le début de l'année plus de 500 millions de dollars en attendant que les réformes passent à un rythme supérieur.

Or la Roumanie a besoin de cette somme pour financer un important déficit commercial (environ 1 milliard de dollars sur les neuf premiers mois) et, en l'absence de réformes radicales, les spécialistes craignent que ce déséquilibre n'hypothèque en 1996 les bons résultats obtenus cette année sur le front de la lutte contre l'inflation (moins de 30 % en 1995 contre 65 % en 1994 et 300 % en 1993) et ne remette en cause une croissance économique (+ 4 à 5 % du PIB attendu cette année) supérieure aux prévisions mais encore fragile.

Christophe Chatelot



Pour les Quinze à Madrid, l'heure des décisions a sonné

LES QUINZE sont au pied du mur. Le Conseil européen de Madrid, qui réunit les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne, s'ouvre vendredi matin 15 décembre dans une atmosphère que les grèves françaises ont nettement dramatisée, et tout un chacun, autour de la table, ne peut qu'être conscient, aujourd'hui, qu'on n'imposera pas l'intégration européenne sans convaincre.

Si la défiance à l'encontre des sacrifices demandés s'exprime aujourd'hui de manière spectaculaire en France, elle existe aussi ailleurs. Un an après l'intégration de la Suède, de l'Autriche et de la Finlande, les sondages dans ces pays révèlent combien est mal vécue la relation entre les réformes et l'Europe. *En Allemagne, où la résistance* reste forte à l'abandon du deutschemark, beaucoup de dirigeants politiques sont conscients qu'il suffirait de peu de chose pour accroître les peurs.

Pendant deux jours, les dirigeants de l'Europe n'ont rien de moins qu'à mettre sur les rails deux des processus qui détermineront l'architecture du continent à l'aube du troisième millénaire, dans cinq ans tout rond : il y va de la monnaie commune, à laquelle ils consacrent leur première matinée de vendredi. Celle-ci viendra sceller à partir de 1999, pour ceux qui en accepteront la discipline, le grand marché intérieur sans frontière mis en place dès 1993. Il faudra aussi décider du scénario de référence pour le passage des monnaies nationales à cette future *monnaie unique et de lui donner* un nom.

Il en ira, l'après-midi, de la capacité de l'Union à se mouler dans le nouveau panorama de l'Europe de l'après-guerre froide en repensant le fonctionnement de ses institutions. D'une Europe qui pourrait englober tous les pays, de l'Atlantique aux frontières russes et ukrainiennes, symbolisée par le déjeuner de travail qui réunira samedi les Quinze et les pays de l'Est et ceux de la Méditerranée déjà candidats.

VINGT ET UN RAPPORTS

Un mandat doit impérativement sortir de Madrid pour permettre de lancer le plus tôt possible la conférence sur les institutions. Les dirigeants européens ont devant eux un rapport remis au début du *mois par le groupe de réflexion* qu'ils avaient chargé de défricher le terrain. Lors de leur sommet de Baden-Baden, le 7 décembre, Français et Allemands ont fait part, dans une lettre au chef du *gouvernement espagnol, des idées* qu'ils ont développées en commun. Le porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna, a réaffirmé mercredi que Paris souhaitait une conférence *« courte et concentrée »* sur *l'essentiel. Elle devrait* s'ouvrir fin mars sous présidence italienne.

Avant de céder leur présidence aux Italiens, ce sont les Espagnols qui portent sur eux, ces vendredi et samedi 15 et 16 décembre, la responsabilité du bon déroulement des travaux de Madrid. Le président du gouvernement espagnol, le socialiste Felipe Gonzalez, qui affrontera en mars de difficiles élections, n'a pas ménagé ses efforts pour réussir le rendez-vous. Les institutions européennes non plus. Les quinze dirigeants européens auront sur leur table pas moins de vingt et un rapports allant de la monnaie unique, de l'emploi et de l'élargissement à la lutte contre la drogue. En juin dernier, à Cannes, et en septembre, lors d'un sommet informel à Formentor, aux Baléares, ils avaient déblayé la route. L'heure des décisions a sonné. Pour tous, il y va aussi, pendant ces deux jours, de la capacité à démontrer que c'est cette Europe, par son union, qui est la réponse aux problèmes de l'adaptation de ses sociétés aux évolutions, à la défense d'un modèle de développement social qui *lui est propre* et *à la crise de l'emploi.*

Henri de Bresson

Le Parlement européen ratifie l'union douanière avec la Turquie

Malgré leurs inquiétudes sur les libertés individuelles, les eurodéputés ont approuvé à une forte majorité le traité qui entrera en vigueur le 1er janvier 1996

STRASBOURG
de notre correspondant

Le Parlement européen a ratifié, mercredi 13 décembre, l'accord d'union douanière conclu entre les Quinze et la Turquie, qui entrera en vigueur le 1er janvier prochain. C'est à une large majorité – 343 voix pour, 149 contre et 36 abstentions – que la droite, le centre-droit et une bonne partie des socialistes ont validé le traité malgré leurs inquiétudes quant à la situation des droits de l'homme dans ce pays.

Pour faire bonne mesure, les partisans d'une relance de la coopération avec Ankara ont fait adopter un texte additionnel soulignant la nécessité d'améliorer la défense des libertés individuelles, qui *« laisse toujours beaucoup à désirer en Turquie »*. Aussi, la résolution parlementaire invite-t-elle les institutions turques – gouvernement et Assemblée nationale – à poursuivre résolument l'*« indispensable processus de réforme de la constitution et des dispositions pénales »* afin d'aboutir à une véritable réforme démocratique. En outre, les eurodéputés appellent de leurs vœux une *« solution politique au problème kurde »*.

Cette volonté de tendre, malgré tout, la main à la Turquie a conduit les partisans du « oui » à tenir parfois des propos ambigus. La Britannique Pauline Green, présidente des socialistes européens, a ainsi voté la ratification, mais, avoua-t-elle, *« avec chagrin, le cœur lourd et sans enthousiasme »*. Elle a aussi demandé un *« geste »* aux dirigeants turcs afin que Leyla Zana puisse recevoir à la mi-janvier le prix Sakharov (*Le Monde* daté 12-13 décembre).

« CLAUSE DE CONSCIENCE »

Michel Rocard (PS) a, de son côté, rappelé que l'occupation de la partie nord de Chypre et la question kurde *« témoignaient du fait que la Turquie n'était pas une démocratie moderne et pacifique »*. Mais, parmi les partisans du « oui », c'est Gijs de Vries (Pays-Bas), président du groupe libéral, qui a surpris le plus : *« La torture,* a-t-il déclaré, *est encore régulièrement pratiquée en Turquie. C'est même la routine que des enfants de douze et treize ans, suspectés de vol, soient soumis à des électrochocs dans des postes de police. »*

Parmi ceux qui n'ont pas voulu être en porte-à-faux et ont donc choisi de s'exprimer contre l'accord douanier, on trouve Jack Lang, le seul socialiste français qui a voté « non ». Le maire de Blois a invoqué la *« clause de conscience »* pour justifier sa position. *« Sous le déguisement d'un régime civil, la Turquie est en réalité un régime de type militaire »*, a déclaré l'ancien ministre de la culture, qui a dénoncé le *« chantage exercé sur le Parlement pour le contraindre à ratifier l'accord d'union douanière et le faire croire qu'un vote négatif ferait le jeu des militaires et des islamistes. »*

Les Verts, qui se sont aussi prononcés négativement, même si certains d'entre eux, comme Daniel Cohn-Bendit (Allemagne), ont hésité à joindre leur voix à celles de l'extrême droite, ont dénoncé le *« double langage »* de la majorité des eurodéputés. Outre les violations des droits de l'homme, l'Allemande Claudia Roth, présidente de la formation écologique, s'est insurgée contre l'hypocrisie de ceux qui *« disent oui à l'union douanière et, en même temps, ferment la porte à la Turquie pour l'adhésion »*. *« Le nouvel accord, c'est à la fois trop de sacrifices économiques et sociaux pour les Turcs et trop peu de perspectives politiques pour leur pays »*, a conclu Mme Roth. Mercredi, seule Elisabeth Guigou (PS), qui a approuvé le traité, s'est déclarée ouvertement contre l'appartenance d'Ankara à l'Union européenne.

Marcel Scotto

Les évêques allemands et polonais célèbrent trente années de réconciliation

VARSOVIE
de notre correspondant

« Nous pardonnons et nous demandons pardon. » Il y a trente ans, cette simple formule chrétienne, figurant dans un message adressé par l'épiscopat polonais aux évêques allemands, avait fait scandale et mis en fureur les dirigeants communistes de Varsovie : l'Eglise polonaise, forte de la hauteur de vues et de l'audace de son primat d'alors, Stefan Wyszynski, prenait l'initiative d'une démarche qui allait s'avérer déterminante pour l'amélioration des rapports entre la Pologne et une Allemagne responsable des horreurs de la guerre.

Aujourd'hui, alors que tout ou presque a changé, sinon le passé, les évêques polonais et allemands ont tenu à marquer solennellement cet anniversaire, et ont considéré que le meilleur moyen était d'avancer d'un pas supplémentaire dans la direction choisie trente ans plus tôt. Une *« parole commune »*, émanant des deux épiscopats, après avoir évoqué *« l'agression criminelle de l'Allemagne nationale-socialiste et l'immensité des préjudices infligés par la suite aux Polonais par des Allemands »*, mentionne également *« le préjudice consécutif à l'exode et à la perte* [par des Allemands] *de leurs lieux de naissance, consécutifs à la décision des puissances victorieuses »* et donc *« le préjudice causé à de nombreux Allemands par des Polonais »*. Pour la première fois, sont ainsi explicitement évoquées les souffrances subies par les Allemands chassés des territoires attribués à la Pologne à l'Ouest, en compensation partielle des terres annexées à l'Est par l'URSS.

Pour bien marquer que cette démarche dépasse les Eglises et concerne les deux nations, le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, est venu à Varsovie pour assister, mercredi 13 décembre, à la signature de ce message commun, qui n'omet pas de mentionner qu'il y a encore *« des problèmes sérieux qui n'ont pas encore été résolus »* entre Allemands et Polonais. Pour sa part, le cardinal Lehmann, chef de la conférence épiscopale allemande, a évoqué un risque nouveau, celui qu'à l'inimitié d'antan se substitue une simple *« indifférence stérile »*.

Le rappel solennel de la courageuse initiative prise il y a trente ans par l'épiscopat polonais vient à point nommé : à un moment où l'attitude de l'Eglise de Pologne apparaît comme rétrograde à une bonne partie de la société, et où elle sort très mal en point d'une campagne présidentielle où elle a fait montre d'une rare maladresse, il n'est pas inutile de rappeler que cette même Eglise a su naguère, et sur des questions essentielles, faire œuvre d'avant-garde.

Jan Krauze

Le gouvernement mexicain renonce à privatiser totalement les retraites

MEXICO
de notre correspondant

Pour faire adopter par la Chambre des députés son projet de réforme, qui devrait entrer en vigueur le 1er janvier 1997, si le Sénat l'approuve, le gouvernement mexicain a renoncé à certaines mesures impopulaires de privatisation à court terme, mais a maintenu le principe d'une réorganisation en profondeur d'un système débordé.

Le gouvernement a fait voter la semaine dernière une réforme créant un système mixte pour la gestion des fonds de retraite des quelque trente-sept millions d'adhérents de l'Institut mexicain de sécurité sociale (IMSS). Sous la pression des syndicats, de l'opposition de gauche et d'une partie de la majorité, il a dû cependant renoncer à confier la perception des cotisations à des sociétés publiques ou privées. En revanche, le texte adopté prévoit de faire gérer les comptes des cotisants par des « administrateurs de fonds de retraite » *(afores)*, sur une base individuelle et non plus collective.

Selon le directeur de l'IMSS, Genaro Borrego, chaque adhérent pourra ainsi suivre l'évolution de son compte et choisir lui-même la compagnie d'assurances, la banque ou l'association (syndicats, etc.) chargée de faire fructifier son patrimoine dans le cadre des *afores*. Les autorités soutiennent que les assurés obtiendront ainsi un meilleur rendement et que ce système aidera à renforcer l'épargne interne. De plus, affirme M. Borrego, la réforme est devenue indispensable parce que l'IMSS, créé en 1943, ne sera bientôt plus en mesure de payer les retraites, déjà misérables (moins de 400 francs par mois). Les retraités payent ainsi le prix de l'imprévoyance de la Sécurité sociale qui a utilisé les fonds de retraite pour financer la construction d'hôpitaux mais aussi de salles de théâtre et de centres de tourisme social.

Estimant que le nouveau mode de gestion des fonds de pension s'inscrit en fait dans la stratégie de privatisation du gouvernement mexicain, les adversaires de la réforme s'étaient mobilisés dans la rue et au Parlement depuis la présentation de la loi, le 9 novembre. *« C'est la fin du principe de solidarité issu de la Révolution* (1910) *car les retraites vont désormais dépendre de la capacité d'épargne de chacun et non plus de la répartition d'un fonds commun sur une base équitable »*, s'exclamait un député de l'opposition de gauche au cours du débat, très agité, précédant l'adoption de la loi. Tout aussi virulent, Alejandro Audry, un parlementaire du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), la formation au pouvoir, affirmait que la réforme de l'IMSS *« ouvrait la voie à la privatisation des services médicaux »*. Ce qui ne l'a pas empêché de voter le projet de loi, comme tous les députés du PRI, désireux de désamorcer la mobilisation sociale et préoccupés par *« le mauvais exemple français »*, après avoir obtenu quelques concessions mineures et l'engagement formel des autorités de ne pas démanteler le service public.

Bertrand de la Grange

■ **Le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI)**, au pouvoir depuis soixante-six ans, a entamé, mercredi 13 décembre au soir, la procédure d'examen de la demande d'expulsion de l'ancien président Carlos Salinas et de son frère Raul, présentée par des membres du parti. C'est la première fois dans l'histoire du PRI, fondé en 1929, qu'une telle procédure est engagée contre un ancien président. Par ailleurs, le Département d'Etat américain a reconnu mercredi que Carlos Salinas figurait sur une liste de surveillance des douanes, réaffirmant cependant que l'ex-président ne faisait l'objet d'aucune enquête. – *(AFP, Reuter.)*

Tokyo invite M. Castro à des efforts sur les droits de l'homme

TOKYO. Au cours d'un entretien, mercredi 13 décembre, avec Fidel Castro, qui a effectué une brève escale au Japon au terme de deux semaines de voyage en Chine et au Vietnam, Tomiichi Murayama, le chef du gouvernement japonais, a salué le processus de réformes économiques à Cuba. Mais il a en même temps relevé que la tendance dans le monde était à la marche vers la démocratie. *« Beaucoup de pays fournissent de tels efforts. J'espère que Cuba attachera l'importance qui lui est due à la question des droits de l'homme »*, a-t-il dit. Fidel Castro a répondu que Cuba comptait *« parmi les pays qui fournissent tous les efforts possibles pour la paix mondiale »*. Le dirigeant cubain a affirmé, dans une interview à la chaîne de télévision NHK, que son pays n'abandonnerait pas le socialisme, mais s'efforcerait d'ouvrir son économie à l'instar de la Chine et du Vietnam. Il a estimé que le président américain Bill Clinton était *« un homme de progrès »*, mais a critiqué les élus américains membres de la *« droite »* au Congrès. – *(AFP, Reuter.)*

Le Parlement suisse reconduit la coalition au pouvoir

BERNE. Le parlement issu des élections d'octobre a désigné les sept ministres du gouvernement fédéral, confirmant la coalition au pouvoir depuis trente-cinq ans et renforçant la traditionnelle stabilité politique de la Suisse. Aucun des quatre grands partis ne remet en cause la « formule magique », c'est-à-dire l'application de la proportionnelle à la formation du conseil fédéral, en vigueur depuis 1959, tous leurs représentants ont été reconduits pour quatre ans dans leurs fonctions. Le gouvernement se composera donc des mêmes titulaires : Jean-Pascal Delamuraz (radical) à l'économie, Kaspar Villiger (radical) aux finances, Flavio Cotti (démocrate-chrétien) aux affaires étrangères, Arnold Koller (démocrate-chrétien) à la justice, Ruth Dreifuss (socialiste) à l'intérieur, Moritz Leuenberger (socialiste) aux transports, énergie et télécommunications, Adolf Ogi (démocrate du centre) au département militaire. Pour sa part, M. Delamuraz a été élu président de la Confédération pour 1996. – *(Corresp.)*

EUROPE

■ **ITALIE : un avion de ligne roumain, transportant 41 passagers** et huit membres d'équipage s'est écrasé, mercredi 13 décembre, près de l'aéroport de Vérone (nord), sans qu'aucun survivant ait pû être retrouvé. L'avion, un Antonov 24 de conception russe, devait relier Vérone à Timisoara. – *(AFP.)*

■ **BIÉLORUSSIE : après quatre tours d'élections législatives en six mois**, la Biélorussie s'est dotée d'un nouveau Parlement à l'issue des législatives partielles du dimanche 10 décembre. Le Parlement compte désormais un nombre de députés supérieur au quorum des deux tiers des 260 sièges requis pour qu'il puisse siéger. – *(AFP.)*

■ **UKRAINE : les législatives partielles**, dimanche 10 décembre, dans 45 circonscriptions ont permis l'élection, dès le premier tour, de sept députés, dont seulement un communiste alors que le PC présentait le plus grand nombre de candidats. Le premier ministre, Evgueni Martchouk, a remporté 83,71 % des voix dans sa circonscription de Mirgorod (nord). – *(AFP.)*

■ ***RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : le Parlement de Prague a approuvé***, mardi 12 décembre, le budget 1996 qui prévoit des recettes et des dépenses de près de 500 milliards de couronnes (100 milliards de francs). Ce budget, comme les précédents, devrait être légèrement excédentaire, ce qui devrait aider la coalition de droite au pouvoir à l'approche des élections législatives et sénatoriales de 1996. – *(Corresp.)*

PROCHE-ORIENT

■ **SYRIE : le quotidien officiel** *Techrine* s'est félicité, mercredi 13 décembre, des *« nouveaux propos vraiment importants et positifs »* du premier ministre israélien Shimon Pérès, en faveur d'un traité de paix israélo-syrien. Le quotidien a également rendu hommage *« au sérieux »* et à *« la volonté américaine »* qui créent *« une ambiance adéquate »* pour les négociations. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : le directeur du quotidien privé** *Liberté*, **Abrous Outoudert, et un journaliste, Samir Knayaz,** ont été *condamnés*, mercredi 13 décembre, respectivement à quatre et deux mois de prison avec sursis. Ils étaient poursuivis pour *« publication répétée d'une information diffamatoire »* mettant en cause le ministre conseiller à la présidence, le général Mohamed Betchine. Parallèlement, la parution du journal reste suspendue pour quinze jours pour la même affaire. Par ailleurs, l'instance *exécutive du Front islamique du salut (FIS)* à l'étranger a *« dénoncé et condamné vigoureusement »*, mercredi, l'attentat à la voiture piégée qui a fait la veille quinze morts et une quarantaine de blessés dans une cité d'Alger. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **RWANDA : deux députés ont fui leur pays pour se réfugier au Zaïre et au Kenya**, a-t-on appris, mercredi 13 décembre à Kigali, de sources informées. Le colonel Lizinde, ancien responsable des services de renseignement de Juvénal Habyarimana – qui était à l'assemblée nationale sur le contingent réservé à l'Armée patriotique rwandaise (APR) – s'est réfugié au Zaïre et Eustache Nkerinka, député du Mouvement démocratique républicain (MDR), également hutu, à Nairobi. – *(AFP.)*

■ **ZAIRE : des affrontements armés**, pour lesquels aucun bilan n'a pu être obtenu, ont repris de manière inquiétante dans le Masisi (est), a indiqué, mercredi 13 décembre, Nina Winquist, porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Kigali. Ces affrontements opposent la population zaïroise Hunde aux Banyarwanda, émigrés d'origine rwandaise arrivés dans le pays de longue date, à la différence des réfugiés hutus se trouvant, depuis le génocide de 1994, dans la région du lac Kivu. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ ***ALLEMAGNE : le chômage* a augmenté en novembre**, atteignant 9,3 % de la population active, après 9,2 % en octobre, selon l'Office fédéral du travail. Dans les laender de l'Est, le taux est de 14 %. Enfin, les prix de détail sont restés stables en novembre par rapport à octobre. Sur un an (novembre 1994-novembre 1995), l'inflation est revenue à 1,7 % contre 1,8 % en octobre. – *(AFP.)*

Les finances publiques allemandes se détériorent

FRANCFORT. La situation des finances publiques allemandes ne s'améliore pas. D'après le rapport mensuel de la Bundesbank, publié jeudi 14 décembre, en raison du ralentissement de l'activité économique et de moindres rentrées fiscales, le déficit public, de 2,6 % du produit intérieur brut en 1994, devrait remonter en 1995 à un niveau proche de la limite de 3 % fixée par le traité de Maastricht. *« Le niveau du déficit est considérablement plus élevé que ce qui serait acceptable à moyen terme »*, écrivent les économistes de la Banque centrale. Quant à l'endettement cumulé (la dette publique), il *« n'est plus très éloigné de 60 % du PIB »*, ajoute le rapport, qui en appelle à des efforts de rigueur financière renforcés, l'an prochain, *« afin de prouver aux partenaires européens la capacité de l'Allemagne à respecter une stricte discipline budgétaire »*. – *(Corresp.)*

d'or du tourisme. M. ... est peut-être le véritable vainqueur de ... comme un premier véritable cessez- ... ton ». Palé a réussi à persuader Paris ... *Rémy Ourdan* ... ticipation de *« quelques officiers »*



Les Occidentaux sollicitent la clémence de Pékin après la condamnation de Wei Jingsheng

L'Europe espère une expulsion du dissident chinois

La nouvelle condamnation du dissident Wei Jingsheng à quatorze ans de détention a soulevé une protestation plutôt modérée du ministère français des affaires étrangères. Les autorités chinoises ont voulu ainsi montrer qu'elles n'entendaient pas se plier aux valeurs occidentales des droits de l'homme.

PÉKIN
de notre correspondant

La première condamnation du dissident Wei Jingsheng, à quinze ans de prison, en 1979, avait provoqué un émoi considérable – à une période où la cause des démocrates chinois ne recueillait pourtant que peu de soutien auprès des régimes occidentaux. A l'époque, une intervention personnelle du maire de Paris, Jacques Chirac, auprès des autorités chinoises avait permis d'obtenir la libération d'opposants incarcérés.

Pourtant, le ministère français des affaires étrangères, tout en se déclarant « *consterné* » et, bizarrement, « *surpris* » de la deuxième condamnation du plus célèbre des dissidents chinois, annoncée, mercredi 13 décembre, à l'issue d'une parodie de procès, n'a pas exprimé une condamnation formelle pour une sentence de quatorze ans de détention infligée à une personne qui se voit reprocher d'avoir tenté d'organiser l'opposition à l'aide de moyens dérisoires : M. Wei, dit le verdict reproduit, jeudi, par toute la presse officielle, avait fomenté le projet de recueillir des fonds « *en vue de soutenir des activités du mouvement démocratique* » par des actes aussi répréhensibles que l'achat de journaux et l'organisation d'expositions, de spectacles et de diverses manifestations culturelles.

BRAS DE FER

Parmi les « forfaits » de M. Wei figurent l'acquisition de 12,5 % des actions d'une coopérative de crédit, la création d'une société légalement enregistrée à Hongkong, l'organisation « *de manière furtive des gens en Chine et à l'étranger pour discuter d'une prétendue stratégie de combat* » et la préparation de « *l'unification des forces d'organisations illégales en vue d'œuvrer au renversement du gouvernement* ». Pour faire bonne mesure, M. Wei est aussi déclaré coupable d'avoir cherché à « *diviser le pays* », allusion à la publication d'une lettre à Deng Xiaoping écrite depuis la prison alors qu'il servait sa première peine, pour suggérer d'assouplir la politique de Pékin au Tibet, la méthode forte se révélant sans issue. La plus élémentaire dignité n'aurait-elle pas consisté, pour Paris, à relever que la condamnation de M. Wei était fondée sur des activités entièrement pacifiques, de l'aveu même du gouvernement chinois. D'autant que M. Wei, d'après ses proches, n'est nullement repentant : il a assuré sa défense avec l'aide d'un avocat pour réfuter point par point les intentions sinistres que le gouvernement lui prête. Or le Quai d'Orsay n'a fourni aucun commentaire sur les chefs d'accusation retenus, se bornant à noter qu'il existait pour l'intéressé « *une possibilité d'appel* » et à souhaiter qu'intervienne « *une mesure de clémence* ». Cette démarche, appuyée par une représentation commune de l'Union européenne (UE) auprès des autorités chinoises, revient à entériner le bien-fondé de la procédure entreprise contre un citoyen incarcéré pour l'expression d'opinions non conformes aux dogmes politiques du gouvernement.

L'assentiment implicite de Paris que Pékin ne va pas manquer de lire dans ce commentaire contraste avec les vues tranchées exprimées par John Shattuck, secrétaire d'Etat adjoint américain dont l'entrevue avec Wei Jingsheng avait ulcéré les dirigeants chinois. M. Shattuck a notamment rappelé l'existence de la déclaration universelle des droits de l'homme « *que la Chine affirme reconnaître* ». Il a, toutefois, sollicité lui aussi la clémence de Pékin.

La démarche européenne, derrière laquelle se retranchent les pays de l'UE, vise à préparer le terrain à une éventuelle mesure d'expulsion de M. Wei sous prétexte humanitaire ou médical. Le gouvernement allemand, a laissé entendre qu'il serait prêt à accueillir l'intéressé. La Chine a déjà *de facto* banni de son territoire le sino-américain Harry Wu, meneur de la campagne contre le goulag chinois, mais aussi l'animateur d'un embryon de syndicat ouvrier indépendant, Han Dongfang.

Dans le cas de Wei, l'affaire est cependant plus délicate. Celui-ci avait conscience, qu'il perdrait de sa notoriété à se rendre à l'étranger, au risque de ne pas pouvoir revenir en Chine. Il nous avait fait part, de sa détermination à continuer son action « *dans ce qui est* [son] *pays* ».

Pour Pékin, la deuxième condamnation de Wei, déjà reconnu dans le monde comme le prisonnier « *personnel* » de Deng Xiaoping, s'inscrit dans une stratégie d'opposition ouverte, sur le plan des principes, avec le monde occidental. Il s'agit de démontrer qu'aucun facteur extérieur ne peut influer sur les orientations d'un système qui refuse tout partage du pouvoir. Ce souci rejoint le bras de fer entre Pékin et la communauté internationale sur d'autres dossiers comme la prolifération de technologies sensibles, ou les multiples différends commerciaux. En entrant dans la logique d'une demande de « *clémence* » envers M. Wei, les gouvernements occidentaux apportent indirectement la preuve que les dirigeants chinois recherchent confirmation de leur bon droit dans une *realpolitik* brutale, mais efficace.

Francis Deron

Une « affaire consternante », selon le Quai d'Orsay

Le ministère français des affaires étrangères a déclaré, mercredi 13 décembre, par la voix de son porte-parole adjoint, que la nouvelle condamnation du dissident Wei Jingsheng, considéré comme le père du mouvement pour la démocratie en Chine, est *« une affaire consternante »*. Yves Doutriaux a ajouté : *« Les amis de la Chine souhaitent vivement qu'une mesure de clémence puisse intervenir. »* La décision de Pékin, a-t-il ajouté, *« a été une surprise »* et *« va susciter de nouvelles protestations. L'image de la Chine en sera affectée »*. Il a souligné que la France s'était associée aux démarches de l'Union européenne en faveur du condamné.

Un demi-million de Coréens du Nord seraient menacés de famine

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Risque de famine en Corée du Nord ? Depuis trois ans, le pays traverse une grave crise économique consécutive au démantèlement de l'URSS, qui se traduit, entre autres, par une pénurie alimentaire. Le « *royaume ermite* », en proie à l'inefficacité de son système collectiviste, manque notamment d'engrais, de pesticides et de carburant. Ces carences ont été aggravées par de catastrophiques inondations, l'été dernier. L'ampleur du désastre, et ses conséquences, divisent les experts. Alors que les représentants du Programme alimentaire mondial (PAM), tirent la sonnette d'alarme, faisant état de signes de famine, les autorités sud-coréennes tendent à minimiser la situation. Ces divergences créent un climat de tension entre Séoul et Washington et paralysent l'envoi d'aide.

Selon le responsable du PAM en Corée du Nord (RPDC), « *il existe une situation d'urgence en matière alimentaire* ». Trevor Page a vu des paysans chercher des racines dans les endroits où les terres ont été emportées par les inondations dans la province de Huanghei. Il note aussi, un peu partout dans le sud de la RPDC, l'absence de ce choux qui, fermenté, est le condiment de base de la nourriture coréenne. Selon Médecins sans frontières, la catastrophe affecte l'essentiel du système sanitaire et d'approvisionnement en nourriture et en eau du pays ; elle note en outre le manque de médicaments.

FAIBLE AIDE DE LA CHINE

Il n'est guère aisé de vérifier les chiffres avancés par Pyongyang : 5 millions de personnes, sur 23, seraient sinistrées, et les dommages s'élèveraient à 15 milliards de dollars. La plupart des experts estiment que 400 000 hectares ont été ravagés et que 500 000 personnes ont perdu leur maison. Un représentant du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Calvi Parisetti, qui vient de passer un mois sur place, fait état de symptômes de malnutrition. Selon Bernard Krisher, journaliste américain indépendant basé à Tokyo, qui revient de Corée du Nord, sans l'aide alimentaire d'urgence du PAM, dont une première livraison est arrivée le 23 novembre, « *il y aura une famine en décembre* ». M. Page estime que ces 5,1 tonnes de nourriture sont très insuffisantes.

Les rations annuelles de riz ont été diminuées de moitié depuis les inondations : de 340 à 150 kilos ; les rations par individu n'atteignent pas le minimum de 450 grammes de riz par jour fixé par le PAM. Dans un pays aux hivers rigoureux, la situation des populations sinistrées est alarmante. Les organisations internationales notent pourtant une relative confiance de la population en un soutien de l'Etat qui, en dépit de la pauvreté des infrastructures, semble pouvoir faire face à la situation, sauf en matière alimentaire. Selon les experts sud-coréens, le Nord a besoin de 6,7 millions de tonnes de céréales ; cette année, il ne pourra répondre qu'à 60 % de la demande.

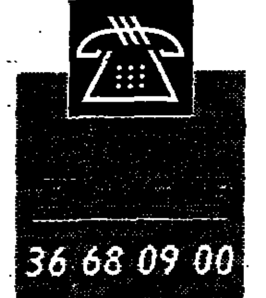
L'aide de la Chine est faible. Et depuis qu'un regain de tension est apparu entre Pyongyang et Séoul, le Sud a suspendu ses livraisons (150 000 tonnes de riz en juin) ; il a aussi fait pression sur le Japon pour qu'il en fasse autant. La Thaïlande a aussi interrompu ses livraisons, suite à un défaut de paiement de Pyongyang. Selon les statistiques de l'ONU, jusqu'en septembre, la RPDC avait reçu 600 000 dollars de différents pays, et 4,2 millions en aide de diverses ONG.

Selon Kim Hyung-hi, vice-ministre de l'unification nationale, à Séoul, les estimations des dommages subies par le Nord telles qu'elles sont faites par les organisations internationales ne font que reprendre les chiffres de Pyongyang, qui aggraverait la situation pour obtenir plus d'aide. Le Nord chercherait aussi, d'après lui, à faire croire à sa population que les inondations sont responsables de la pénurie, pas le régime.

Par-delà cette querelle, il y a une réalité : 500 000 Coréens manquent de nourriture, et la situation n'est pas prêt de s'améliorer. Sans une aide des donateurs, le PAM devra suspendre ses livraisons de nourriture à la RPDC, vient d'annoncer, à Rome, une responsable du Programme.

Philippe Pons

Suivre au jour le jour votre sélection personnelle de Sicav et FCP Ecureuil.







36 68 09 00

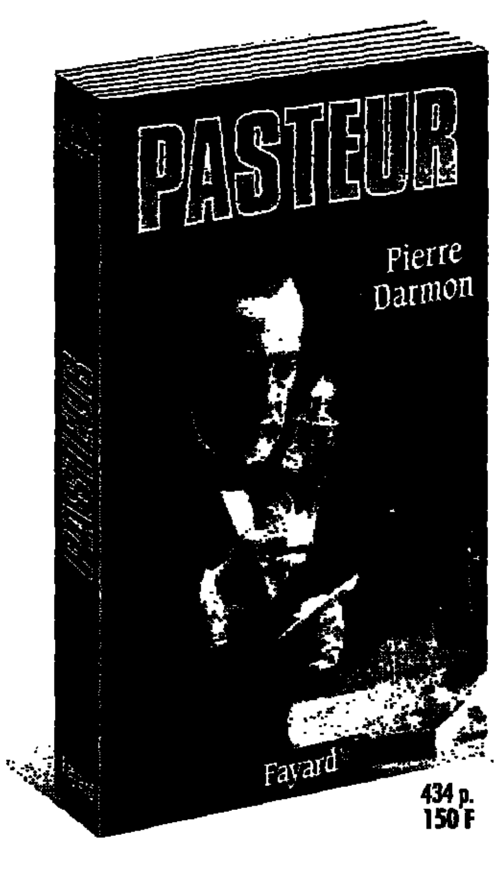
2,23 F TTC/mn

L'Histoire chez

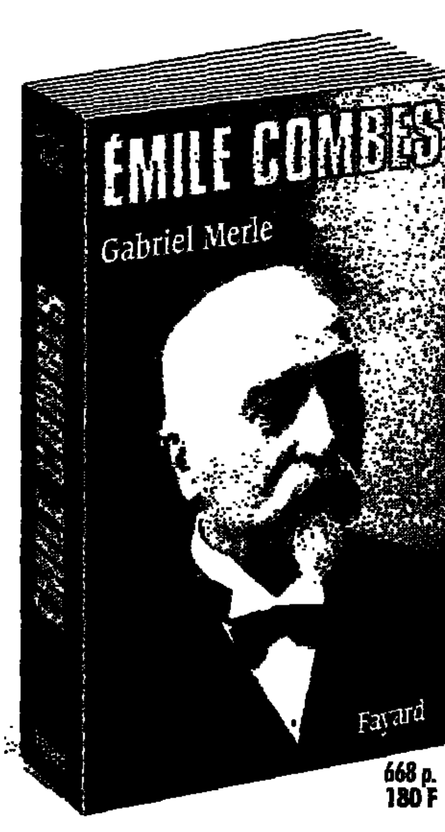
FAYARD



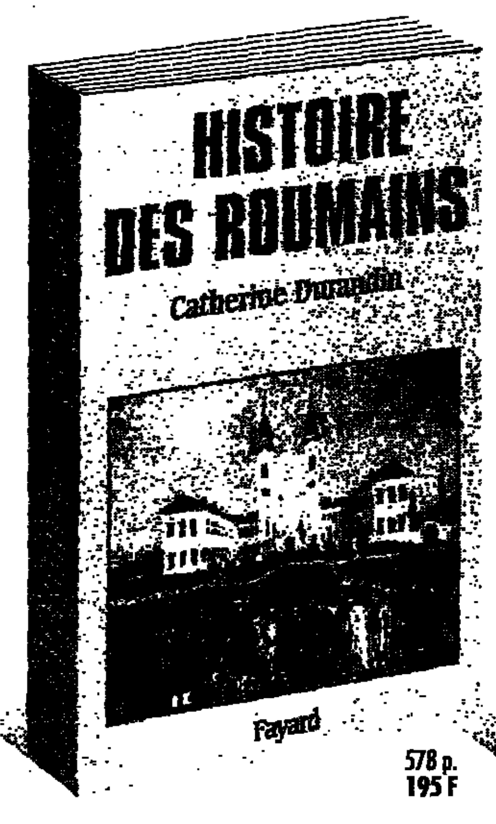
456 p. 150 F



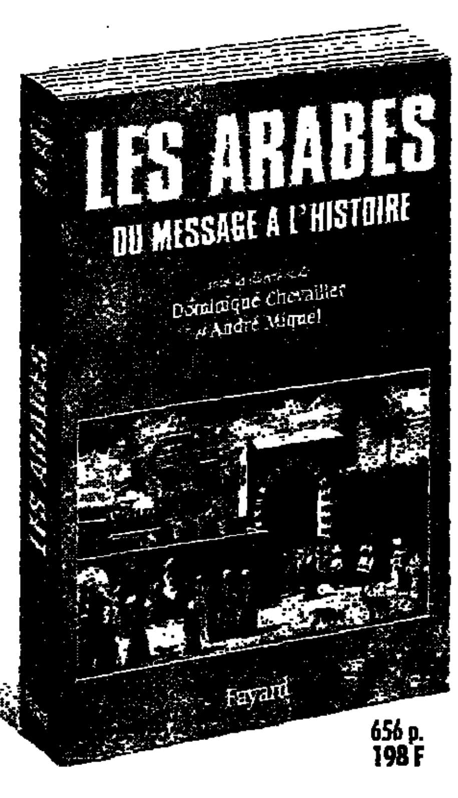
434 p. 150 F



668 p. 180 F



578 p. 195 F



656 p. 198 F

L'épidémie de sida progresse rapidement sur le continent africain

Les dernières observations scientifiques témoignent de l'extension géographique de cette maladie qui frappe de plus en plus les jeunes et les femmes

La neuvième conférence internationale sur le sida en Afrique, qui devait s'ache- ver, jeudi 14 décembre, à Kampala, en Ou- ganda, a permis d'établir la carte de la progression de cette maladie dans les pays subsahariens où, pour la seule année 1994, près de deux millions de nouveaux cas de contamination ont été relevés, la plupart par transmission hétérosexuelle. L'analyse épidémiologique met en lu- mière la contamination de plus en plus fréquente par ce virus de la population jeune, notamment des jeunes femmes. Les grandes différences entre zones rurales et zones urbaines tendent à se réduire compte tenu des déplacements de per- sonnes qui vont croissant, et des conflits armés. Les actions de prévention sont en- core très limitées et largement inefficaces, ce qui se traduit notamment par une sur- charge progressive des capacités hospita- lières et par une forte progression de la mortalité infantile, dont le taux, selon les spécialistes, est appelé à tripler, en Zam- bie et au Zimbabwe, d'ici à 2010.

KAMPALA
de notre envoyé spécial

Annoncée depuis quelques an- nées déjà, l'hécatombe africaine se précise. On compte au- jourd'hui, dans les pays subsaha- riens, sur 560 millions d'habitants, plus de 11 millions de personnes vivant avec le virus du sida – 60 % des cas mondiaux – et 7 millions de sidéens déclarés. Pour la seule année 1994, près de 2 millions de nouvelles infections par le VIH ont été recensées.

La neuvième conférence inter- nationale sur le sida en Afrique, qui vient de se réunir à Kampala, en Ouganda, a permis d'établir une cartographie de l'épidémie et de sa progression sur le continent (Le Monde daté 12-13 décembre). La totalité des données dispo- nibles corrigées par le docteur Da- niel Tarentola, de l'Ecole de santé publique de Harvard, permettent de définir trois groupes de pays dans lesquels l'infection par le VIH sévit avec une intensité parti- culière et représente au total 90 % des cas de séropositivité africains.

La première région concernée fut, dès la fin des années 70, celle de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique centrale (Ouganda, Ethiopie, Ke- nya, Rwanda, Soudan et Zaïre), où l'on relève plus d'un tiers des cas. L'épidémie s'est ensuite dévelop- pée à l'ouest du continent (Côte- d'Ivoire, Burkina, Ghana et Togo), où l'on recense environ 15 % des séropositifs africains.

80 % DES PROSTITUÉES

S'ajoutent à cette liste plusieurs pays d'Afrique australe (Botswa- na, Malawi, Mozambique, Afrique du Sud, Tanzanie, Zambie et Zim- babwe), qui comptent près de 40 % des cas. Dans chacun de ces pays, les estimations situent à plus de 100 000 le nombre des per- sonnes séropositives vis-à-vis du VIH. Chez les femmes enceintes, on trouve en général des taux de contamination supérieurs à 10 %, et qui parfois dépassent les 30 %. Les taux d'infection chez les per- sonnes sexuellement actives conti- nuent presque partout de croître. Plus de 80 % des prostituées tra- vaillant dans plusieurs grandes ci- tés africaines sont contaminées.

Cette analyse épidémiologique met en lumière une nouvelle don- née : la contamination de plus en plus fréquente des jeunes, et no- tamment des jeunes femmes. Les nouvelles infections par le VIH concernent pour l'essentiel les personnes âgées de quinze à vingt-neuf ans. A Masaka, en Ou- ganda, les taux de séropositivité féminine entre treize et dix-neuf ans sont vingt fois plus élevés que chez les jeunes gens du même âge. *« Nous assistons aussi à une dimi- nution constante et importante de l'âge moyen d'entrée dans la vie sexuelle,* explique le docteur Ta- rentola. *Certaines études, en Ethio- pie notamment, concluent qu'une proportion très importante des jeunes filles peuvent souffrir d'une maladie sexuellement transmissible avant d'avoir eu leurs premières règles. »* On peut sans doute four- nir plusieurs explications, à commencer par l'urbanisation croissante et la destruction fami- liale et culturelle qui souvent l'ac- compagne.

De nombreux témoignages font état de la multiplication des cas de contamination de très jeunes filles démunies ayant, contre des avan- tages matériels divers, des rela- tions sexuelles avec des hommes plus âgés infectés par le VIH.

« Pour de très nombreuses femmes africaines, le risque majeur de contamination par le virus du si- da tient au comportement sexuel de leur mari ou de leur partenaire ha- bituel, ont résumé les épidémio- logues réunis à Kampala. *Les femmes ayant une relation de type monogame ne peuvent générale- ment pas se protéger vis-à-vis de l'infection quand leur époux n'a pas un comportement sexuel similaire. »*

On connaissait les grandes dif- férences dans les taux de contami- nation entre les zones urbaines et rurales, dans lesquelles vivent les trois quarts des populations sub- sahariennes. Cette différence tend aujourd'hui à s'amenuiser en fonction des déplacements de po- pulation, des conflits armés, du développement des axes de cir- culation et des migrations saison- nières.

INQUIÉTUDES AU NIGERIA

La combinaison de ces diffé- rents facteurs explique notam- ment que, dans certaines commu- nautés rurales du Kenya, de Tanzanie ou d'Ouganda, la conta- mination sévit plus intensément que dans les villes voisines.

Les récents conflits armés en Angola et au Mozambique ont ac- céléré la dissémination dans ces pays du VIH 2. Une surveillance précise a permis de mettre en évi- dence de nouveaux éléments dans la progression de l'épidémie qui est très souvent associée à des taux élevés de maladies sexuelle- ment transmissibles dans la popu- lation. L'épidémie de sida frappe ainsi, depuis peu et de manière massive, le Botswana, le Lesotho, le Swaziland et l'Afrique du Sud. On dénombre désormais, dans ces pays, plus d'un million de per- sonnes contaminées, le plus souvent dans la population noire des grandes zones minières.

Des données tout aussi inquié- tantes ont été recueillies dans des pays qui semblaient jusqu'alors généralement épargnés comme le Nigeria où, compte tenu des très fortes densités de population, les spécialistes nourrissent les plus vives inquiétudes.

Si elle n'atteint pas encore, de manière massive, les pays du Maghreb, l'épidémie de sida s'étend vers le nord. Au Tchad, à Niamey au Niger et à Ouagadou- gou au Burkina, les pourcentages de femmes enceintes contaminées atteignent depuis peu des seuils alarmants.

La transmission hétérosexuelle constitue en Afrique la voie pré- dominante de contamination, même si les infections post-trans- fusionnelles demeurent encore trop souvent une réalité non né- gligeable.

Les épidémiologistes avouent par ailleurs leur incapacité à expli- quer pourquoi des zones de basse endémie deviennent brutalement des foyers épidémiques majeurs, tout se passant comme s'il existait un seuil au-delà duquel la situa- tion devenait incontrôlable. Dans un tel contexte, on ne dispose guère d'informations rassurantes quant à l'efficacité des actions de prévention mises en œuvre ces derniers temps. A Kampala, les responsables d'Onusida ont toute- fois souligné les quelques acquis des campagnes intensives qui, ici et là, incitent à modifier les comportements sexuels à risque et à prendre en charge les personnes infectées. Ces progrès bien parcel- laires témoignent de l'énormité de la tâche qui reste à entreprendre et que semblent largement sous- estimer la plupart des chefs d'Etat africains.

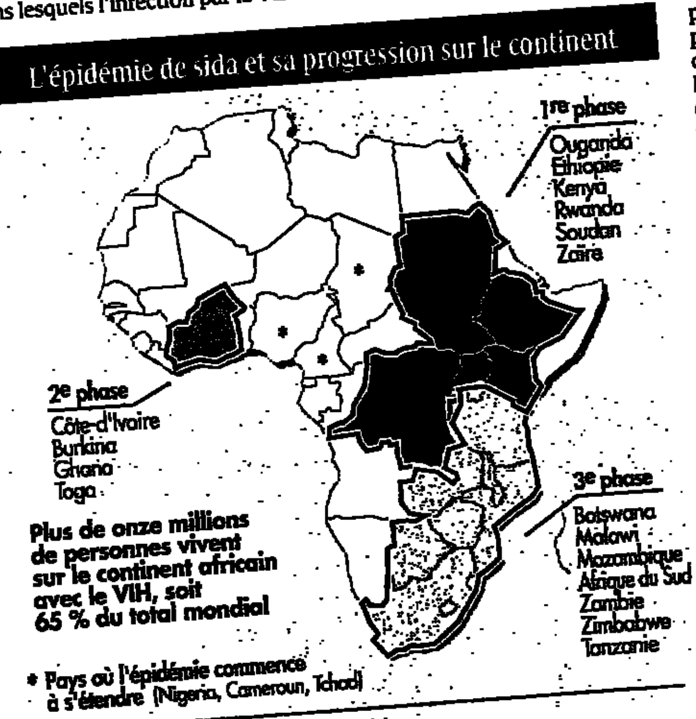
MORTALITÉ INFANTILE

La progression rapide de l'épi- démie sur le continent a d'ores et déjà des répercussions sensibles sur les chiffres de la mortalité in- fantile, ainsi que sur les différents secteurs de l'économie des pays les plus touchés. Des témoignages de plus en plus nombreux font état des conséquences désas- treuses de la mortalité croissante chez les jeunes adultes. On estime aussi que les taux de mortalité in- fantile en Zambie et au Zimbabwe tripleront d'ici à l'an 2010. Cette progression épidémique se traduit par une surcharge progressive des capacités hospitalières.

La moitié des lits d'hôpitaux à Kampala et 80 % à Abidjan sont occupés par des malades du sida. L'évolution rapide de la situation épidémique et la faible part des ressources nationales consacrées à la santé, conjuguées à l'attitude des multinationales pharmaceu- tiques qui se refusent à modifier leur politique des prix, interdisent en pratique toute prise en charge médicale adaptée des personnes infectées. C'est ainsi que l'espé- rance de vie des sidéens est en moyenne beaucoup plus courte en Afrique que dans les pays indus- trialisés.

Jean-Yves Nau

L'épidémie de sida et sa progression sur le continent



Le VIH apparaît dès la fin des années 70. L'épidémie se répand progressivement sur le continent africain.

Près de trois millions d'enfants

Les estimations divergent pour situer avec le moins d'erreurs pos- sible l'étendue de la pandémie de sida. Pour les spécialistes de l'Ecole de santé publique de Harvard (Centre François-Xavier-Ba- gnoud pour la santé et les droits de l'homme), les chiffres officiels de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pèchent par défaut. Il faut, selon ces spécialistes, situer aujourd'hui à plus de 26 millions le nombre des personnes qui, depuis le début de l'épidémie, ont été contaminées par le VIH : plus de 23 millions d'adultes et près de 3 millions d'enfants. Le nombre de ces infections a plus que doublé ces cinq dernières années. Dans plus de 92 % des cas, elles sont ap- parues dans les pays en développement. Sur les 8,5 millions de cas de sida cliniquement déclarés, 7 millions (82 %) concernent les pays d'Afrique subsaharienne, 696 000 (8 %) l'Amérique latine et les Ca- raïbes, 552 000 (6 %) l'Amérique du Nord et l'Europe et 300 000 les pays d'Asie du Sud-Est. Au 1er janvier, 7,5 millions de personnes étaient décédées des suites de cette maladie, parmi lesquelles 6,3 millions d'Africains.

■ **La France et l'Ouganda ont si- gné un accord de coopération,** mardi 12 décembre, pour l'installa- tion d'un laboratoire de re- cherches sur le sida. Les fonds pro- viendront du ministère français de la coopération et d'organisations non gouvernementales. Cet accord a été signé par le directeur de l'hô- pital Mulago de Kampala, La- wrence Kagwa, le professeur Marc Gentilini, chef de service à l'hôpi- tal de la Pitié-Salpêtrière et conseiller auprès du gouverne- ment français ainsi que par des responsables de l'Organisation pan-africaine de lutte contre le si- da (OPALS). – *(AFP.)*

Dans les mines d'Afrique du Sud, un ouvrier sur cinq est porteur du virus

JOHANNESBURG
correspondance

Carltonville, cité minière à l'ouest de Johan- nesburg : il est 13 heures et les derniers ou- vriers remontent d'une des trois mines d'or du groupe Goldfields. Casque vissé sur la tête, les mineurs traversent le parc de stationnement qui sépare le puits du foyer où ils sont logés. Ils sortent la carte magnétique nécessaire pour franchir le portillon d'entrée, l'accès étant in- terdit à toute personne extérieure. Puis ils gagnent leurs baraquements en briques, re- couverts de tôles, où ils vivent en célibataire, à plusieurs par dortoir. La journée de travail est terminée. Pour beaucoup, l'après-midi va se partager entre les bars du foyer et une visite aux prostituées qui attendent, de l'autre côté du parc de stationnement.

Selon Fleur Plimmer, responsable de la san- té au sein du syndicat national des mineurs (NUM), ce sont ces conditions de vie et d'habi- tat qui expliquent l'importance du sida chez les mineurs en Afrique du Sud. Chaque jour, un mineur sud-africain meurt de cette mala- die, d'après les estimations de la NUM confir- mées par Gencor, deuxième groupe minier d'Afrique du Sud. Entre 15 % et 20 % des quel- que 370 000 ouvriers qui travaillent dans les mines sont porteurs du virus du sida, soit le double du taux d'infection dans le reste de la population, évalué entre 7%t 10 %.

Près de la moitié des mineurs viennent des pays limitrophes, notamment du Lesotho et du Mozambique. Coupés de leurs familles, fuyant la promiscuité des dortoirs, « les mi- neurs n'ont pas beaucoup de distractions à part le bar et les prostituées », constate Fleur Plimmer. Pour elle, la vraie solution consiste à développer le logement familial pour les ou- vriers des mines. Au temps de l'apartheid, leur regroupement dans des foyers s'inscrivait dans la logique de la politique de ségrégation qui limitait l'accès au logement et à la circula- tion des Noirs. Aujourd'hui, la construction de maisons pour les mineurs et leurs familles est considérée par tous comme une nécessité. Mais, d'un coût très élevé, elle ne se réalise, pour le moment, qu'à une très petite échelle.

UN ENJEU ÉCONOMIQUE

La très grande majorité des mineurs conti- nuent de vivre dans des foyers où le sida se propage malgré les efforts de prévention faits par les entreprises, sous la forme de distribu- tions de préservatifs et de campagnes d'infor- mation. Ces efforts, entrepris dès 1987 dans certains groupes miniers, ont fait prendre conscience aux mineurs de l'existence du sida. Mais ils n'ont pas abouti à un changement dans leur comportement : *« 97 % de nos mi- neurs connaissent la maladie, pourtant 30 % uti- lisent un préservatif »*, affirme le Dr Guild, conseiller de santé de Gencor.

Cet échec s'explique par le manque d'impli- cation des mineurs dans les actions menées par les entreprises et l'ignorance des diffé- rences culturelles. *« Comment voulez-vous qu'une infirmière blanche explique à des ou- vriers noirs illettrés la manière d'utiliser un pré- servatif ? »*, se demande Fleur Plimmer.

Conscientes du problème, les entreprises commencent à réviser leur politique en for- mant des éducateurs parmi les mineurs.

« Il ne s'agit pas de faire une conférence ou de passer une vidéo. On choisit un mineur, quel- qu'un qui ait un profil de chef. On le forme et on lui demande de mener des discussions sur le sida dans les dortoirs ou dans les bars », explique le Dr Guild. En outre, l'action d'information ne se limite plus, comme avant, aux seuls mi- neurs. Elle s'étend désormais aux prostituées et dans tous les lieux que fréquentent les mi- neurs autour des foyers.

Ces actions représentent des dépenses im- portantes pour les entreprises – environ 8 mil- lions de francs pour Gencor en 1995. Il faut y ajouter le coût du traitement des malades car les groupes miniers disposent de leurs propres hôpitaux. Ainsi, à l'hôpital Leslie-Williams du groupe Goldfields à Carltonville, près du quart des cent quatre-vingts lits occupés le sont par des malades du sida.

Mais l'enjeu économique est de taille pour le secteur minier, car la maladie décime sa main-d'œuvre la plus performante, celle qui a entre vingt et trente ans. Brian Gilbertson, président de Gencor, se déclare *« très inquiet pour la perte de ce personnel qualifié et par son impact sur les compagnies, mais aussi sur l'économie nationale »*. L'industrie minière est la première du pays. Elle représente près de 9 % du PIB et la moitié des exportations de l'Afrique du Sud.

Frédéric Chambon

Le gouvernement israélien envisage de créer le mariage civil

Le rigorisme du Grand Rabbinat, qui a le monopole de la célébration, pénalise des centaines de couples « illégitimes »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« Cela ne peut plus durer ». En- couragé par le *« ras-le-bol-les-reli- gieux »* qui, depuis l'assassinat d'Itzhak Rabin par un extrémiste, affleure dans toutes les conversa- tions en Israël, plusieurs membres laïcs du gouvernement rouvrent les hostilités avec les « hommes en noir ». Un Etat moderne peut-il laisser un quarteron de rabbins in- terdire, chaque année, le mariage à des milliers de ses citoyens ? A cette question, la grande majorité des Israéliens répond non.

Mais le mariage civil qui, dans toutes les démocraties, permet de contourner le dogme des églises, des mosquées ou des synagogues, n'existe pas en Israël. Chaque fois qu'il est question de l'introduire, comme aujourd'hui, les rabbins, relayés par leurs élus à la Knesset, protestent et crient à la perte de l'identité juive.

LISTE NOIRE

Du berceau au cimetière en pas- sant par les épousailles et les di- vorces, c'est le grand rabbinat, émanation semi-étatique du ju- daïsme le plus orthodoxe, qui ré- git la vie des citoyens.

Tel Cohen, issu de la caste des prêtres hébreux, veut-il épouser une dame aux ancêtres moins glo- rieux ? Les fonctionnaires de l'ins- titution vérifieront sur leur grande « liste noire » qu'aucun de ses an- cêtres n'a commis quelque faute qui l'aurait exclu du judaïsme, et donc interdit de mariage. Plu- sieurs centaines de cas de ce genre sont répertoriés. La « liste noire », qui inclut les patronymes de mil- liers de femmes adultères, ou pré- sumées telles, comporte plus de quatre mille noms. Shimon Shitrit, le très laïc ministre des cultes, né- gocie avec les grands rabbins la possibilité de raccourcir de moitié ce *« répertoire des pestiférés »*.

Pis, alors que la loi du retour au- torise tous ceux qui ont au moins un grand-parent juif dans leur arbre généalogique à s'installer en Israël, le grand rabbinat, lui, ne re- connaît la qualité de juif qu'à ceux dont la mère l'est.

L'institution, créée avant l'Etat dans les années 20, disposant du monopole des mariages – sauf à se convertir, dans les règles les plus orthodoxes, ce qui peut re- présenter des années d'études et d'efforts –, les gens qui ne ré- pondent pas à ces canons ne peuvent pas légalement s'épouser en Israël.

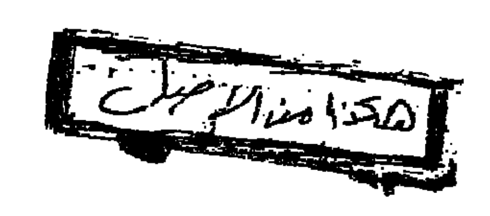
LA POSTE OU LE CHARTER

Il en est de même pour tous ceux – ils sont plus d'un million et demi à travers le monde – qui ont embrassé le judaïsme réformé et plus libéral, mais non reconnu et même combattu par les grands rabbins.

Le résultat est que plus de deux mille couples israéliens sont contraints de convoler, chaque an- née, en justes noces, *via* la poste ou le charter. La poste, pour ceux qui savent qu'en échange d'une enveloppe contenant 1 000 dollars et tous les papiers nécessaires, les autorités du Paraguay délivrent par retour du courrier un certificat en bonne et due forme de ma- riage. Le charter, pour ceux qui, joignant l'utile à l'agréable, savent qu'en un week-end à Chypre on passe sans dommage du statut de célibataire à celui d'épousé. Au grand dam des rabbins patentés, l'Etat, reconnaît légalement ces unions.

« En vingt ans, la population d'Is- raël a augmenté de 57 %, tandis que les alliances conformes aux règles du grand rabbinat n'ont pro- gressé que de 15 %. C'est clair : il faut introduire le mariage civil. Le monopole des orthodoxes sur nos vies, c'est terminé ! », lançait, cette semaine, Yaïr Tsaban, ministre de l'intégration des nouveaux immi- grants. Le ministre des cultes, qui est du même avis, a, lui aussi, dé- clenché l'ire des grands rabbins en leur mettant un marché en main : ou bien vous cessez de vous oppo- ser aux unions civiles, ou bien le gouvernement offrira 300 dollars à tous les couples qui choisiront le charter ou la poste pour convo- ler...

Patrice Claude





Aujourd'hui, pour servir les consommateurs à la mesure de leurs exigences, la seule marche à suivre, c'est la marche...en avant. "En avant les prix bas, en avant le choix, en avant les services" : une philosophie engagée qui a fait du groupe français Promodès, notamment à travers ses enseignes Continent et Champion, et grâce à ses 60.000 professionnels, l'un des leaders européens de la distribution moderne. Mais on peut jouer dans la cour des grands et aimer prendre les plus petits sous son aile...

Promodès, partenaire et solidaire de plus de 7000 commerçants indépendants de proximité.

C'est en s'appuyant sur ses hypermarchés et supermarchés que Promodès peut soutenir chaque jour le commerce de proximité. Du fait de ses origines de grossiste et par conviction que le consommateur souhaite différentes formes de commerce, Promodès a créé Prodim, qui contribue au développement harmonieux de notre pays. Au cœur de nos villages et de nos villes, de nos quartiers comme de nos bourgs urbains, ruraux, touristiques, les quelque 2000 magasins déjà ouverts par Prodim et les 5000 régulièrement approvisionnés par le groupe sont devenus tout naturellement, au fil des années, des commerces modernes au service quotidien des consommateurs. Maintenir la vie dans la cité, n'est-ce pas le plus beau des combats ? Chez Shopi, Codec, 8 à Huit, Ami et Proxi-Services, l'accueil et la fraîcheur annoncent la couleur. Bienvenue, vous êtes chez vous !



Vivons en partenaires

Avec Continent, Champion, Shopi, Codec, 8 à Huit, Ami et Proxi-Services.

MOUVEMENTS SOCIAUX
Au vingt-et-unième jour de grève des transports publics, le conflit social qui freine l'activité du pays est, de nouveau, à un tournant. Seules la CGT et FO appellent à la poursuite d'un mouvement dont la *« politisation »* est dénoncée par la droite et qui, jeudi matin 14 décembre, laissait apparaître des signes de reprises à la RATP.

● SNCF : la grève se poursuit et les syndicats s'apprêtent, sur le contrat de plan, à une négociation qui, selon M. Juppé, *« doit reprendre à zéro »* ***(page 9).***

● MOBILISATION : défilés et occupations ont continué mercredi en province. Les cheminots sont en pointe, rejoints par les agents d'EDF et France Télécom ***(page 10).***

● SÉCURITÉ SOCIALE : le plan du premier ministre est maintenu pour l'essentiel, et le gouvernement cherche à sauver la maîtrise des dépenses de santé ***(page 11).***

Le gouvernement accuse les syndicats grévistes de « politiser » le conflit

Les dirigeants de la droite ont marqué leur soutien à Alain Juppé, auquel Jacques Chirac a renouvelé l'expression de son soutien, en rejetant toute « autre politique ». Les socialistes reprochent au pouvoir de ne pas organiser une sortie « sociale » et l'invitent à négocier

L'AVION de Bill Clinton s'est posé à Orly, jeudi 14 décembre, à 7 h 42. Le président des Etats-Unis n'a pas eu à souffrir des embarras de circulation, car il est immédiatement monté à bord d'un hélicoptère pour rejoindre Paris où devait être signé, en fin de matinée, l'accord de paix sur la Bosnie. L'accord de paix dans la crise sociale, le président de la République française, Jacques Chirac, ne serait pas mécontent de le voir signé, après trois semaines de grèves dures dans les transports publics : la SNCF sur tout le territoire, la RATP dans la capitale.

Le chef de l'Etat a apporté son soutien au gouvernement, mercredi, en manifestant sa *« confiance »* à son premier ministre et en appelant les syndicats à la raison : les deux parties ont été invitées par le chef de l'Etat à nouer *« le dialogue »* et *« la négociation »*. L'usage de ce dernier mot par M. Chirac va-t-il éviter à Alain Juppé de subir la quatrième semaine d'un conflit qui, maintenant, se cherche ?

A deux jours des manifestations prévues dans toute la France à l'appel de la CGT, de FO et de la FSU afin de poursuivre le bras de fer avec un chef de gouvernement qui a déjà deux concessions essentielles – retrait du contrat de plan entre l'Etat et la SNCF qui doit être remis à plat, suspension de la commission Le Vert sur les regimes spéciaux de retraite dont la réforme est annulée –, le mouvement social est à un nouveau tournant. Entre-t-il dans un sas de décompression ou reste-t-il en phase de pression ? Les positions des confédérations syndicales divergent sur la question. La CFDT et la FEN œuvrent plutôt pour la première solution, alors que la CGT et Force ouvrière travaillent au profit de la seconde.

Pour Nicole Notat, les salariés doivent à présent se prononcer *« démocratiquement, sur les conditions de leur reprise du travail »*, alors même que, selon la secrétaire générale de la CFDT, *« ils ne peuvent que porter une appréciation positive »* sur les résultats. A l'opposé, Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, estime que *« le mouvement a acquis sa propre dynamique »* et son compère, Marc Blondel, secrétaire général de FO, dénonce *« l'obstinbation du premier ministre à refuser d'ouvrir immédiatement des négocations globales pour sortir de la crise »*.

De quel côté vont pencher les cheminots vers qui tous les regards se tournent ?

La réponse étant connue pour ceux de la CGT et de FO, c'est l'attitude des cheminots CFDT qui, jeudi matin, était l'inconnue du jour. *« Aucun signe n'est venu du gouvernement pour répondre aux cheminots massivement en grève. La déclaration du premier ministre et du ministre des transports ne sont pas de nature à modifier le cours des choses »*, a indiqué cette fédération, en opposition avec Mme Notat.

Si les positions syndicales sont extrêmement raides chez les cheminots – les assemblées générale sont houleuses, les journalistes n'y sont plus les bienvenus et les votes sur la poursuite de la grève s'y déroulent de façon moins transparente –, en revanche, des signes de reprises étaient observées, jeudi, parmi les machinistes de la RATP, notamment pour ce qui concerne le métro. Ce mouvement ne semblait pas se dérouler dans le meilleur des mondes souterrains.

Cette évolution, tout à la fois crispée et contrastée, a permis au ministre des affaires étrangères, qui a trouvé un moment pour distraire son attention de la Bosnie, de faire de la diplomatie sociale. Hervé de Charette a remarqué fortement sur RMC que s'il y a *« un temps pour exprimer son désaccord »*, il y a aussi *« un temps pour reprendre le travail »*.

N'oubliant pas qu'il est aussi président du PPDF, le Parti populaire pour la démocratie française, composante de l'UDF, M. de Charette a apporté à M. Juppé *« un soutien entier, loyal et chaleureux pour l'énergie, le courage, l'imagination dont il fait preuve dans cette crise »*.

M. Chirac réaffirme sa « confiance » en M. Juppé

Devant le conseil des ministres, mercredi 13 décembre, Jacques Chirac a exprimé *« sa confiance »* à Alain Juppé et déclaré : *« Nous n'avons pas été élus pour organiser le déclin de la France. Il faut donc garder le cap. Il n'y a pas de politique alternative. » « J'entends certains parler d'une " autre politique "*, a-t-il dit, *mais ceux qui en parlent oublient que, depuis dix ans, il n'y a plus de contrôle des changes et que nous participons à l'économie mondiale. »* M. Chirac a invité le gouvernement à *« la fermeté et à la sérénité, qui, naturellement, n'évitent pas le dialogue ni la négociation »*, à condition que *« ses interlocuteurs fassent preuve de la même volonté d'aboutir »*. Dénonçant les critiques *« infondées »* faites au traité de Maastricht, il a conclu : *« Il n'y a pas de débat " l'Europe ou l'emploi ". Le débat, c'est " les déficits ou l'emploi ". »*

LE BALLET DE LA DROITE

Cet appui remarqué s'inscrit dans la nouvelle séquence que les pouvoirs publics veulent imposer dans le scénario social. Ayant adressé un message social aux grévistes en leur indiquant qu'après ses pas en avant et son ouverture au dialogue, voire à la négocation, il n'y a *« plus de motifs à la grève »*, M. Juppé a enclenché un mécanisme pour obtenir un soutien politique un peu plus affirmé de la part de sa majorité, une sorte de marque de courage. Ainsi, tous les dirigeants politiques de la droite ont commencé, mercredi soir, un ballet dans la cour de l'hôtel Matignon. Les uns après les autres, de Valéry Giscard d'Estaing à Edouard Balladur, tous y sont allés de leur déclaration de soutien au chef du gouvernement après un entretien personnel dans son bureau.

Au moment où le pouvoir dénonce la *« politisation »* du conflit, cette démarche fleure bon la sortie de crise. Front contre front, Robert Hue, secrétaire national du PCF, assure que *« le mouvement doit continuer »* et Eric Raoult, ministre délégué à la ville, accuse les communistes d'avoir fait flotter le drapeau rouge, substitué au drapeau tricolore, au fronton de sa mairie du Raincy, en Seine-Saint-Denis.

Pour sa part, la direction du PS a annoncé, selon sa position traditionnelle sur les manifestations, qu'elle ne participera pas, en tant que telle, à la démonstration du 16 décembre. Lionel Jospin s'interroge toutefois sur le sommet social du 21 décembre proposé par M. Juppé : *« Vous croyez vraiment que c'est à la hauteur des enjeux ? »* a demandé le premier secrétaire du PS.

Olivier Biffaud

Règlements de comptes syndicaux

L'HEURE des règlements de comptes a sonné dans les syndicats. Alors qu'au niveau national, l'antagonisme entre FO et la CFDT, et notamment entre leurs deux chefs de file, Marc Blondel et Nicole Notat, atteint *« l'extrême limite »*, confient des responsables patronaux, le feu couve dans les deux confédérations.

Alain Deleu, président de la CFTC, a donné ses consignes : *« Il faut le dire tout net, les revendications* [qui ont déclenché les grèves], *statut des fonctionnaires et régimes spéciaux, sont aujourd'hui satisfaites, ce qui doit permettre un retour à la normale »*, a-t-il jugé . La centrale chrétienne, à l'origine des idées de médiateur pour la SNCF comme du sommet social du 21 décembre, veut calmer le jeu. Elle ne s'associera pas aux manifestations du 16 décembre. Et Marc Vilbenoît, président de la CFE-CGC, qui avait déjà invité ses troupes il y a plus d'une semaine à sortir des conflits en cours, a affirmé mercredi soir sur FR3 qu'*« aujourd'hui, il faut savoir terminer une grève »*.

Mme Notat a aussi mis son poids dans la balance. Les salariés doivent se prononcer *« démocratiquement, sur les conditions de leur reprise du travail »*, et *« ne peuvent que porter une appréciation positive »* sur les résultats obtenus, a-t-elle expliqué sur TF 1. Sans un mot de solidarité pour les cheminots, ce qui lui est vivement reproché à l'intérieur de sa centrale, la secrétaire générale de la CFDT a appelé à la reprise du travail. La fédération CFDT des cheminots conteste vivement cette position : *« il lui est difficile d'émettre un avis favorable pour la reprise du travail dans la mesure ou elle n'a jamais appelé à la grève. »* Lors du bureau national de la CFDT, mercredi, la tension est montée d'un cran. Une procédure de radiation contre certains militants du SGEN-Paris, « coupables » de dissidence, et une mise sous tutelle de l'union locale de Lille, réputée pour son « gauchisme », ont été inscrites à l'ordre du jour.

Par l'engagement de cette procédure, Mme Notat contredit sa volonté de ne pas mener de *« chasse aux sorcières »*, exprimée au grand jury RTL-*Le Monde*, le 26 novembre, au surlendemain de l'incident qui s'était produit lorsqu'elle avait quitté la manifestation parisienne des fonctionnaires. Une radicalisation qui ressemble à une offensive en règle contre la gauche de la CFDT, pourtant à la tête de fédérations importantes comme les transports et les banques. La FGTE (transports), le SGEN (éducation) ainsi que les régions Provence-Alpes-Cote d'Azur et Basse-Normandie participeront aux manifestations du 16 décembre.

Alors que Marc Blondel est à deux mois de son congrès de réélection, la situation à FO ressemble étrangement à un paysage avant la bataille. Réuni en bureau confédéral, FO a appelé mercredi à *« amplifier l'action par une manifestation »* samedi 16 décembre à Paris et *« dans de nombreuses villes »* afin de *« conduire le gouvernement à suspendre son plan »* de réforme de la Sécurité sociale et à *« ouvrir des négociations globales pour trouver une issue à la crise »*.

Malgré cette unanimité de façade, le mécontentement gronde au sein de FO, l'opposition interne reprochant à M. Blondel ses comportements erratiques et son incapacité à donner des orientations claires.

Pendant ce temps, la CGT fait monter la pression. Le porte-parole de la confédération a indiqué que la CGT se rendrait au sommet social du 21 décembre. Il a estimé que ce sommet ne doit pas *« amener à classer sans suite le dossier des retraites et le plan Juppé, sinon ce serait un marché de dupes »*.

Alain Beuve-Méry

Les appels à la reprise du travail

● **NICOLE NOTAT**, secrétaire générale de la CFDT, a appelé, mercredi sur TF 1, les salariés à se prononcer *« démocratiquement sur les conditions de leur reprise du travail »* et estimé qu'ils ne peuvent *« que porter une appréciation positive »* sur les résultats obtenus.

● **La CFTC** a appelé, mercredi 13 décembre, à *« mettre un terme aux grèves qui paralysent le pays »*, les revendications sur le statut des fonctionnaires et les régimes spéciaux ayant été satisfaites. La CFTC a ainsi appelé à la reprise du travail à la SNCF.

● **La CFE-CGC** (Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres) avait déjà appelé ses militants, il y a une semaine, à se retirer des conflits en cours.

● **A la SNCF**, plusieurs fédérations, dont la FMC (maîtrise et cadres), la CFE-CGC et la Fédération générale autonome des agents de conduite (FGAAC) se sont déclarées favorables à la reprise.

● **Le SNCTA** (Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien) a appelé, mercredi, *« les contrôleurs à ne pas s'associer aux divers préavis de grève »* lancés du vendredi 15 au samedi 16 décembre.

La grève coûte cher à ceux qui la font

AU FAIT, quels salaires fin décembre ?... La question les surprend. *« Ce n'est vraiment pas le moment ! »* L'interrogation leur paraît mesquine, hors de propos. Quoi ? Ils vivent *« une page d'histoire »* et on leur parle de *« sous »* ? Ils affirment une *« force »*, une *« solidarité »*, un *« élan du peuple »* et on voudrait qu'ils fassent *« des comptes d'apothicaire »* ? Ils se battent pour *« le droit de vivre décemment »*, mais aussi *« pour le respect »*, *« pour l'honneur »*, et on les imagine calculant chaque soir leurs pertes ? Que l'on comprenne bien, explique notamment un jeune contrôleur au piquet de grève de la gare d'Austerlitz : *« Ce qu'on vit actuellement est parfaitement exceptionnel. En quelques jours de lutte, beaucoup de choses ont changé dans ce pays. On dira* « avant 95 » *et* « après 95 ». Alors, au regard de l'histoire des luttes sociales, les salaires de décembre 1995...

S'ils consentent tout de même à répondre, c'est pour mieux signifier leur détermination et affirmer aux autres, ceux du privé qui les soupçonnent parfois de faire grève à bon compte, que la lutte a un coût et résulte d'un choix. Jean-Pascal, agent commercial de train (contrôleur, avec horaires décalés), exhibe sa feuille de paye du mois de novembre : 7 482 francs en salaire de base, 8 478 francs en salaire net si l'on inclut les primes. Ah ! Déjà une retenue pour grève le 25 octobre : 309 francs pour une journée. En grève le 24 novembre, Jean-Pascal a donc perdu, au lendemain de la manifestation de mardi, environ 6 180 francs. *« Encore quelques jours, et j'aurai une paye négative ! »*

Les éléments variables du solde étant arrêtés au début du mois, les ponctions opérées sur les salaires de décembre ne devraient concerner que les jours de grève du mois de novembre. Encore les syndicats espèrent-ils une négociation globale avec la direction de la SNCF portant sur la « dette » des salariés à l'égard de l'entreprise et l'étalement des ponctions sur plusieurs mensualités. Décembre, donc, devrait être préservé. *« C'est en janvier qu'il va falloir raquer ! »*

« JE N'AI PLUS RIEN À PERDRE »

Mais Yannick, vingt-six ans, contrôleur également, ne veut pas y penser. *« Advienne que pourra ! Je suis convaincu qu'on gagnera. En faisant grève aujourd'hui, je gagne de l'argent pour demain ! »* Le plan Juppé, la CSG, le RDS, la menace sur l'abattement des 20 %... *« Si on n'arrête pas tout de suite le massacre, on finira tous SDF. »* Ses parents, retraités en Auvergne, lui ont fait savoir qu'ils le soutenaient et l'aideraient en cas de besoin. Roger, contrôleur, *« trente et un ans d'activité, dix-neuf jours d'inactivité »*, avait perdu 6 000 francs lors du conflit de la fin de l'année 1986. Cette fois, le manque à gagner tournerait déjà autour de 9 000 francs. Son camarade de Tarbes ne veut même pas citer de chiffre. *« Je me fous de ce que cela coûtera ! Vous entendez ? Un mois, deux mois, trois mois, je n'ai plus rien à perdre ! Je ferai devant les factures la même chose que Juppé devant le peuple dans la rue :* « rien à foutre ! » *J'ai fait le choix de la SNCF il y a vingt-cinq ans, je ne veux pas qu'on y touche. Et j'irai jusqu'au bout du combat. Jusqu'à la mort s'il le faut ! Ce n'est vraiment plus une question de fric ! »*

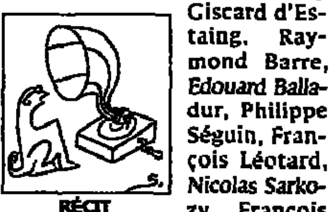
Conducteur de bus à la RATP, Michel, *« vingt ans de boîte »*, perd environ 500 francs par jour de grève sur un salaire de 9 500 francs. Mais lui non plus ne veut pas faire de calcul. *« Chaque jour qui passe est victorieux et plus rentable. La grève est le meilleur des investissements. »* Ses 500 francs, il préfère les mettre dans la lutte plutôt que dans Eurotunnel. *« Car notre action à nous est montante. J'investis et je joue gagnant. »* Ses amis applaudissent. La plupart se disent *« surendettés »*. Alors *« quelle différence entre beaucoup et énormément ? »*

Le prix de la grève surgira un jour ou l'autre dans les négociations. Le surcroît de trafic ferroviaire, le retard du courrier amassé exigeront des heures supplémentaires qui, peut-être, aideront à éponger les dettes des salariés. Il y aura des aménagements. Mais, du côté des grévistes, il y aura aussi des naufrages.

Annick Cojean

Nicolas Sarkozy à la recherche de la « troisième voie »

TIENS ! Revoilà les professionnels !. Ils ont tous réapparu en même temps, malgré les frimas et les grèves. La seule journée du mercredi 13 décembre nous a offert Valéry Giscard d'Estaing, Raymond Barre, Edouard Balladur, Philippe Séguin, François Léotard, Nicolas Sarkozy, François Bayrou, Pierre Méhaignerie et quelques autres. Certains sont venus sur injonction expresse du premier ministre. A l'heure du déjeuner, les dirigeants et les personnalités de la majorité UDF et RPR ont reçu un coup de téléphone de Matignon leur annonçant qu'Alain Juppé souhaitait les recevoir dans l'après-midi. L'essentiel n'était pas dans les salons, mais sur le perron de l'hôtel Matignon où tous ces grands professionnels de la majorité se sont succédés pour exprimer, à leur manière, leur solidarité avec le gouvernement.


RÉCIT

L'ancien président de la République a été le plus démonstratif, en assurant Alain Juppé de son *« soutien sans faille et sans arrière-pensées »*. *« Il faut finir cette grève »*, a intimé M. Giscard d'Estaing. François Léotard, président du Parti républicain, est allé jusqu'à proposer une reconnaissance conjointe de paternité en estimant que le *« plan Juppé »* était aussi *« le plan de la majorité »*. Une manière très polie de dire qu'en cas de défaillance, ils seraient plusieurs à pouvoir assurer la relève et la tutelle. François Bayrou, qui avait momentanément troqué son titre de ministre de l'éducation nationale pour celui de président de Force démocrate (ex-CDS), a affirmé que *« les solutions apportées par le premier ministre vont dans le bon sens »*.

Raide dans son costume de père Fouettard, qui ne craint rien moins que l'impopularité, Raymond Barre a interdit toute concession supplémentaire au premier ministre. *« Le moment est arrivé où l'on doit clairement montrer que l'on ne doit pas aller plus loin »*, a affirmé le maire de Lyon. Moins péremptoire, Edouard Balladur, qui était reçu pour la première fois par son successeur à Matignon, a rappelé que, pour sa part, il avait toujours été *« favorable, par principe, à la négociation, car c'est le meilleur moyen de régler les problèmes »*.

Entre professionnels, on sait parfaitement savourer les revanches. Ce qu'Edouard Balladur s'était contenté de suggérer, Nicolas Sarkozy l'a rappelé avec insistance. L'ancien ministre du budget n'avait reçu, lui, ni carton, ni coup de téléphone, mais il s'est invité tout seul dans le débat, en s'attardant longuement dans les couloirs du Palais-Bourbon pour défendre une *« troisième voie »* – toute balladurienne – entre la politique jugée trop rigoriste du gouvernement, et *« l'autre politique »* prônée par les partisans de Philippe Séguin. *« Que nous disait-on déjà en 1994, quand nous avons retiré le Contrat d'insertion professionnelle ? Qui donc nous conseillait à l'époque de ne pas céder ? »* faisait-il mine de s'interroger.

RECOMMANDATIONS

Pierre Méhaignerie, président (UDF-FD) de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a également tenu à rappeler son existence et sa grande disponibilité. Suave, il a glissé sa propre recommandation : *« Si dans les trois ou quatre jours, il n'y a pas de dégel de la situation (...) je pense que c'est au président de la République de fixer les repères. Je suis solidaire d'un gouvernement qui peut-être, n'a pas fait tous les efforts d'explication. »*

Le président de l'Assemblée nationale, qui n'aime rien tant que d'apparaître lorsqu'on ne l'attend pas, s'est, pour sa part, invité chez lui, à l'Hôtel de Lassay. L'occasion lui a été donnée par la remise du prix du livre politique de l'Assemblée nationale à... Emmanuel Todd, heureux inspirateur de la campagne de Jacques Chirac sur le thème de la fracture sociale. Après avoir longuement défendu la nécessité de l'assimilation des populations immigrées pour construire une *« société forte, solidaire, ouverte et fraternelle »*, M. Séguin a évoqué *« la crise sociale »*, en soulignant, bien à l'abri des citations du sociologue, puisées dans l'ouvrage couronné *Le destin des immigrés*, qu'elle *« témoigne du désarroi, non de la population envers ses élites, mais des élites envers leur peuple »*.

Le président de la République avait lui aussi choisi mercredi soir pour resserrer les liens avec son petit peuple de la majorité, en recevant à l'Elysée, une quarantaine de de parlementaires. Pendant une heure, Jacques Chirac a répété la leçon administrée le matin même au cours du conseil des ministres. *« Il n'y a qu'une seule politique possible »* leur a-t-il répété. Alain Juppé avait, pour sa part, annulé son dîner avec un petit groupe de députés. Les conseils de professionnels, c'est parfois encore plus démoralisant et inquiétant que les protestations sociales.

Récit du service France

ON S'EST BATTUS POUR NE PAS AVOIR MOINS.
EST-CE QU'ON REPREND SANS AVOIR PLUS ?

PESSIN

SNCF : premières hésitations des grévistes

CHAQUE MATIN, près de 180 assemblées générales de cheminots se tiennent dans toute la France. Jeudi 14 décembre, la majorité d'entre elles se sont prononcées pour la reconduction du mouvement. Mais les débats au sein des assemblées générales se développent et les partisans de la reprise du travail, satisfaits des concessions gouvernementales, s'opposent aux partisans d'une ligne plus dure, qui exigent notamment le retrait total du plan Juppé sur la protection sociale.

Jeudi matin, les syndicats autonomes de la FGAAC, dont la direction a appelé à la reprise du travail depuis mardi, ont décidé de convoquer des assemblées générales d'adhérents, contrairement à la logique unitaire et intersyndicale qui prévalait depuis le début du conflit.

Dans la région lyonnaise, les assemblées générales de la FGAAC de Portes-lès-Valence, Saint-Etienne et Lyon-Mouche votaient ainsi la reprise du travail. De même, l'Assemblée générale du siège administratif régional de Lyon votait la reprise du travail. Mais il était improbable que la FGAAC, qui représente le tiers des conducteurs, puisse à elle seule remettre en marche la machine ferroviaire dans la région.

A Dijon, aucun signe de fléchissement n'était enregistré. Aucun train ne circulait jeudi, malgré l'arrêt de la grève depuis mardi des syndicats autonomes, qui représentent 30 % des effectifs des roulants. Les grévistes prévoient d'agir *« au jour le jour, en fonction de l'évolution des négociations »*. Mercredi, les roulants et les agents d'entretien, ainsi que les contrôleurs, ont voté la poursuite à une très large majorité.

En Alsace, les assemblées générales s'annonçaient houleuses jeudi matin, après les dissensions de la veille : les agents de conduite de Strasbourg avaient reconduit la grève malgré l'opposition des délégués CFTC et ceux de Mulhouse ont décidé la reprise du travail. Dans les deux gares, les personnels sédentaires continuent la grève. A Nancy, des non-grévistes sont venus assister à l'assemblée générale. Ils ont voté pour la reprise du travail. La CFDT avait annoncé mercredi qu'elle était favorable à l'arrêt du mouvement jeudi. Néanmoins, c'est à une forte majorité que le mouvement de grève se poursuit à Nancy et Metz. A Reims, la reprise du travail a été votée à une large majorité.

Pour les cheminots de Moselle, les déclarations du premier ministre constituent un premier pas mais ils réclament des garanties. *« Le contrat de plan est gelé mais rien ne nous dit que le même ne sera pas remis sur la table dans quelques mois »*, affirme l'un d'eux. *« Ils sont déterminés »*, affirme Daniel Malys (CGT) à Metz. A la question combien de temps veulent-ils tenir, ils répond : *« On écoute les assemblées générales. Tout peut aujourd'hui aller très vite. »* A l'évidence, la CGT entend être prudente, étant consciente que la durée du conflit pèse sur les ardeurs des cheminots. Pour autant, Pierre Vagneur (CGT) affirme qu'*« on ne pourra pas les faire reprendre avec des broutilles »* tout en reconnaissant que *« l'impatience des cheminots grandit »*, car *« vingt jours de grève ce n'est pas une partie de plaisir »*. Il souhaite que ce conflit ne s'éternise pas, *« dans l'intérêt de tous »*. En dépit de l'intervention de Nicole Notat, l'Union régionale des cheminots CFDT de Lorraine proposera jeudi matin la reconduction du mouvement, affirmant que le gouvernement doit s'engager par écrit sur l'*« abandon du projet de plan proposé »*.

C. J.
(avec nos correspondants régionaux)

L'AG d'une journée charnière

OUI, encore une AG. Avec son rituel matinal, ses poignées de mains, ses clins d'oeil complices, la distribution de tracts tout chauds, qu'on lit sur un coin de table en se réchauffant les mains, les harangues bien rodées de leaders syndicaux, puis celles de la « base », passionnées, maladroites, souvent très applaudies avant un vote allègre, à main levée, à la hussarde. Oui, encore une AG. Pour certains, ce mercredi matin du 13 décembre, c'est exactement la vingtième. Pour d'autres, comme certains délégués syndicaux qui courent de l'une à l'autre, c'est au moins la centième. Mais qu'importe. Ce jour est important. Ce jour peut être charnière.

Le poste d'aiguillage « grandes lignes » qui domine les voies principales de la gare du Nord, à Paris, s'est rempli peu à peu. Il est près de 11 heures. Face à chaque ligne, les cadrans à cristaux liquides n'affichent aucun numéro de train. Juste un petit mot : *« RETIRE »*, voie nº 1 ; *« TON »*, voie nº 2 ; *« PLAN »*, voie nº 3... Alain, le leader CGT, propose d'engager le débat. Arrivent les nouvelles du front et des AG matinales de cheminots, favorables à la grève. Montpellier, Marseille, Nîmes, Metz, Narbonne... Vient ensuite le rappel des exigences de la CGT exprimées la veille devant le médiateur, Jean Mattéoli : pas de simple « gel » du contrat de plan – *« le printemps n'implique-t-il pas le dégel ? »* –, mais un engagement écrit du gouvernement sur sa réécriture, le blocage des suppressions d'effectifs, l'arrêt des restructurations et une négociation salariale. Surtout : le retrait définif du plan Juppé. *« On finira forcément par gagner. »* Applaudissements.

C'est Claudio, visage fatigué, pas rasé, qui prend la parole au nom de FO. Attention, insiste-t-il, *« Juppé nous tend un piège à cons ! Si on reprend le travail après ses assurances sur nos retraites, nous nous retrouverons dans la situation ubuesque d'être les seuls, nous, cheminots, à bénéficier d'une retraite après 37,5 annuités ! La population pourrait d'un coup se retourner contre nous ! L'épée de Damoclès est sur nos têtes ! »* Il y a d'ailleurs tant d'autres raisons de se mobiliser contre le fameux plan ! *« Le débat doit être global. Il ne faut surtout pas lâcher ! Exigeons le retrait du plan Juppé, point final ! »*

TENIR, TOUS ENSEMBLE

Les cheminots ont à coeur de ne pas casser le mouvement dans lequel ils ont retrouvé tant d'autres mécontents. *« Notre force,* dit un conducteur de train, *c'est que d'autres catégories nous aient suivis. Si on lâchait aujourd'hui, ce serait leur faire un petit dans le dos. »* Un représentant de la CFDT approuve : *« Non, ce n'est pas le moment de laisser fissurer le début de front social ! »* L'union est trop inespérée, dynamique, prometteuse. *« Alors, faites débrayer le maximum de gens de vos services,* prévient un agent de conduite ; *car il y a eu cette nuit des prises de service, et des gars sont sur le point d'entamer le boulot. »*

La crainte de s'affaiblir en se divisant les réunit au moins autant que leurs revendications, qui, dans l'assemblée, sont aujourd'hui moins nettes. Mais aucune voix discordante ne s'exprime. Vote, donc. Sans surprise. Reconduction de la grève, à l'unanimité, moins deux abstentions. Les participants (un peu plus de deux cents) s'éparpillent doucement. Un homme prend le ton affecté d'un commentateur : *« Selon la police, il y avait cinq personnes dans la salle. »*

A. Co.

Sur le contrat de plan, les cheminots veulent un « débat national »

ALORS QUE le mouvement de grève se poursuit à la SNCF, les différents protagonistes de la crise préparent déjà la future négociation sur le contrat de plan. L'ancienne version ne sera pas seulement *« gelée »* mais qu'il sera complètement renégociée. *« La négociation doit reprendre à zéro »*, indiquait le premier ministre Alain Juppé à la tribune de l'Assemblée nationale mercredi 13 décembre. Le même jour, Bernard Pons, le ministre de l'Equipement, du Logement, des Transports et du Tourisme, déclarait sur LCI que la rédaction d'un nouveau contrat de plan prendrait *« plusieurs mois »* et que la négociation serait menée *« à l'intérieur de l'entreprise »* entre la direction et les cheminots puis *« entre l'Etat et la direction de l'entreprise »*.

M. Pons a annoncé que la mission de Jean Mattéoli, le médiateur choisi la semaine dernière pour clarifier les positions de chacun était terminée. Les conclusions qu'en avait tiré le premier ministre Alain Juppé dès dimanche 10 décembre au cours d'une émission sur France 2 étaient apparues particulièrement sévères à l'égard du fonctionnement interne de l'entreprise et, par déduction, de son président Jean Bergougnoux. Le sort du président Jean Bergougnoux paraissait dès lors scellé. Refusant de porter seul la responsabilité de l'actuel conflit (l'Etat a arbitré les grandes lignes du contrat de plan), Jean Bergougnoux affirmait mercredi dans un communiqué, dont on précise à la SNCF qu'il en a pris seul l'initiative, qu'il n'a jamais proposé au gouvernement de démissionner et qu'il a, au contraire, ces derniers jours, *« entièrement »* consacré son temps *« à la gestion du conflit en vue d'aboutir le plus rapidement possible à une reprise du trafic »*. De son côté, Bernard Pons estimait que le problème de l'entreprise n'était pas *« un problème d'homme »*, en ajoutant toutefois qu'il fallait à la SNCF un *« grand directeur général des ressources humaines »*.

TOUT REVOIR

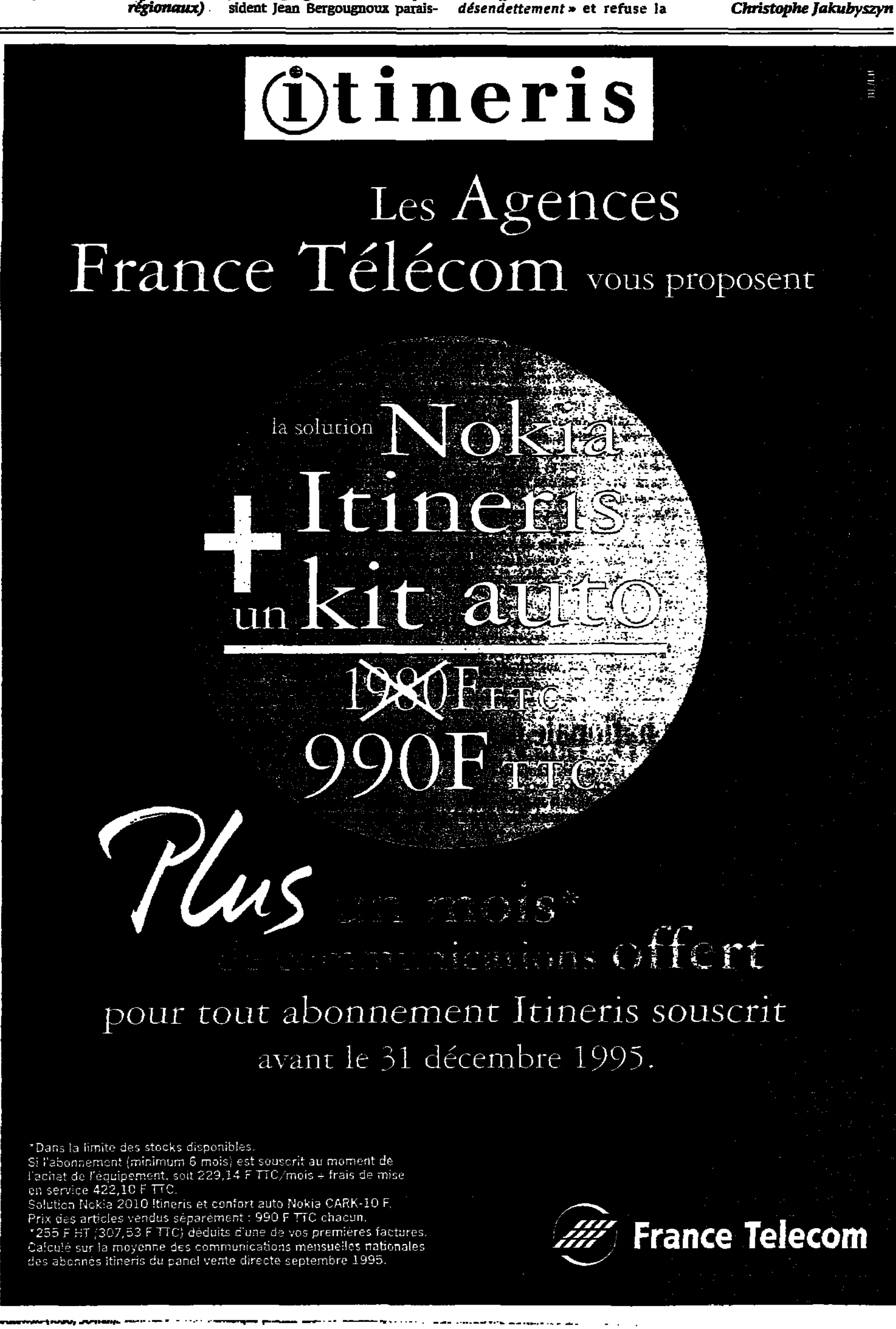
Les syndicats ont la ferme intention de faire porter le débat sur le fond et de changer radicalement l'orientation de la SNCF.

La mobilisation du Syndicat national des cadres supérieurs des chemins de fer (SNCS), qui regroupe 50 % des cadres supérieurs et souvent qualifié de *« syndicat maison »*, est à cet égard exemplaire. Jean Wieland, vice-président du SNCS met en avant *« l'insuffisance du mécanisme de désendettement »* et refuse la poursuite d'une relation qui *« fait porter sur la seule SNCF le déficit du compte d'infrastructures, environ 10 milliards de francs par an et le poids des nouveaux investissements »*. De source interne à la SNCF, on estime à 82 milliards de francs (dont 44 milliards pour le TGV) la part d'endettement imputable au poids de l'infrastructure et à 24 milliards l'exploitation des lignes de la banlieue parisienne. *« Si l'Etat assume son rôle de gestionnaire d'infrastructure, comme le demande Bruxelles, la SNCF peut renouer avec la profitabilité »*, affirme Jean Wieland.

Les syndicats de salariés veulent aussi que s'engage un débat national sur le rôle respectif du rail et de la route. Ils demandent que le financement des infrastructures routières et ferroviaires soit effectué dans la transparence pour que la SNCF, qui finance en totalité ses voies ferrées, puisse concurrencer les transports routiers.

Les autres modalités du contrat de plan (évolution des effectifs, densité du réseau, régionalisation, rythme d'investissement) dépendent, à leurs yeux, de cet arbitrage essentiel. Selon les syndicats, le gouvernement se serait engagé, à leur demande, sur un *« débat public national »*.

Christophe Jakubyszyn



La mobilisation s'est accrue mercredi dans plusieurs grandes villes

Agents communaux ou de l'équipement, d'EDF, des Télécoms... Les grévistes de province ont maintenu, voire durci, leurs revendications mercredi. Ils ont dressé des barrages filtrants, mené des opérations escargot. Les poubelles, elles, s'amoncellent

Le mouvement de contestation du plan Juppé était loin de retomber mercredi 13 décembre, au lendemain des manifestations qui avaient atteint, *un peu partout*, des records de participation. La grève semble même se radicaliser dans les transports publics, notamment à Toulouse. A Bordeaux, des cheminots ont bloqué un dépôt de bus *de la ville. Des actions plus ou moins spectaculaires se multiplient : « opérations escargot »*, barrages filtrants, rectorats et universités occupées. Des agents des directions départementales de l'équipement ont manifesté *à nouveau leur mécontentement* en de nombreux points. A Caen, ce sont les conducteurs de bus qui paralysait la ville avec leurs véhicules arrêtés aux carrefours. A Brest, Caen et Rouen, des barrages filtrants *tenus par des cheminots*, des agents de l'équipement, ainsi que d'autres grévistes, *étaient toujours en place jeudi matin. Enfin*, le ramassage des ordures n'est plus assuré depuis plusieurs jours. Bordeaux, Rouen, Dunkerque, ainsi que certaines petites villes, commencent à être envahies par les détritus.

LA MOBILISATION s'est étendue, mercredi 13 décembre, dans certaines villes de province. Après avoir atteint des records historiques pour les manifestations de mardi, les grévistes ont continué à organiser défilés et occupations. Les trains ne circulaient toujours pas sur l'ensemble du territoire, jeudi matin, malgré quelques tentations de reprise du travail, notamment à Valenciennes.

Toulouse, submergée par ses poubelles qui ne sont plus ramassées depuis une semaine, était privée, mercredi, de transports en commun, à l'exception d'une ligne de métro, ainsi que de certains services municipaux : les conducteurs de bus, qui se contentaient jusqu'à présent de débrayages, ont décidé de radicaliser le mouvement. En dépit des négociations, qui ont débuté mardi soir avec les postiers, les trois centres de tri postaux de la ville étaient toujours occupés. Les cantines des écoles maternelles et primaires étaient fermées en raison d'un mouvement de grève, prévu pour durer jusqu'à jeudi. Les étudiants des facultés Paul-Sabatier et du Mirail ont, eux aussi, reconduit leur grève. La rue devrait à nouveau être investie jeudi matin, avec une nouvelle manifestation interprofessionnelle de soutien à Jean-Claude Jean-Dit-Cadet, membre du bureau national de Force ouvrière, qui entamait, mercredi, son huitième jour de grève de la faim pour obtenir le retrait du *« plan Juppé »*.

Bordeaux, la ville du premier ministre, s'est réveillée une nouvelle fois mercredi sans train, ni bus, ni ramassage d'ordures. Les 500 bus de la CGFTE étaient toujours à l'arrêt dans les dépôts. La ville croulait sous des tonnes de détritus qui commencent à poser de sérieux problèmes d'hygiène. Depuis neuf jours, en effet, les éboueurs ont cessé le ramassage des 800 tonnes quotidiennes d'ordures sur l'agglomération. L'ensemble du secteur public et nationalisé est toujours touché par la grève, notamment les centres de tri de La Poste. Le centre-ville a été paralysé par une *« chenille de véhicules »* d'un *« rassemblement interprofessionnel des luttes convergentes »*, tandis qu'une quarantaine de véhicules de la direction départementale de l'équipement (DDE) lançaient en début de matinée une opération escargot sur l'autoroute A 10, au nord de Bordeaux.

OCCUPATION SYMBOLIQUE

Les transports en commun étaient aussi immobilisés à Clermont-Ferrand. La situation restait très « chaude » à Rouen. 500 agents d'EDF-GDF ont planté, sur la place de la mairie, deux poteaux électriques et « tiré » symboliquement une ligne pour protester contre les *« menaces de privatisation »* de leur entreprise. Les personnels de la centrale de Penly, en grève à 60 %, revêtus de leur combinaison blanche, ont effectué des baisses de charge, sans toutefois provoquer de coupures de courant pour les usagers, selon un responsable de la CFDT. Pour leur part, les cheminots ont bloqué un dépôt de bus, occupé une agence du Crédit lyonnais, installé des barrages filtrants sur les voies d'accès à la ville, et envoyé des délégations dans les entreprises de la zone industrielle pour *« appeler les salariés du privé dans la lutte »*.

De leur côté, quelque 200 agents des postes et des télécoms de Rouen ont tenu un meeting devant la direction régionale et occupé symboliquement les locaux de France Télécom. Des cheminots de Sotteville-lès-Rouen ont bloqué mercredi matin un dépôt de bus des Transports en commun de l'agglomération rouennaise (TCAR), et aucun autobus ne roulait dans la matinée sur le réseau urbain.

Caen s'est retrouvée bloquée par les chauffeurs de bus de la ville, qui, entrés mercredi dans leur septième jour de grève, ont installé leurs véhicules aux principaux carrefours, provoquant de nombreux embouteillages. Jeudi matin, des personnels en grève de la DDE ont mis en place dès 7 h 30 des barrages filtrants autour de l'agglomération. La direction reconnaissait que *« le ton était très dur »*.

La région Rhône-Alpes a connu une effervescence particulière mercredi. Lyon devait connaître la même agitation jeudi : une nouvelle manifestation interprofessionnelle était prévue devant le siège du patronat lyonnais. Ce sont encore les agents d'EDF qui étaient en pointe à Grenoble, où quelque 200 grévistes d'EDF, de France Télécom et de la DDE, accompagnés d'une quarantaine de véhicules, ont manifesté mercredi après-midi pour la défense du service public. Des piquets de grève continuaient mercredi de bloquer l'accès aux dépôts des compagnies de transports en commun grenobloises Semitag et VFD, empêchant tramways, bus et autocars de sortir et paralysant le trafic dans l'agglomération. *« La situation s'est durcie (...). Les grévistes semblent majoritaires »*, indique-t-on à la Semitag. Enfin à Roanne, 2 000 personnes selon les organisateurs, 1 000 selon la police, ont manifesté mercredi pour la dixième fois depuis le 2 décembre, à l'appel des unions départementales CGT et FO. Des étudiants ont occupé l'université de Chambéry.

Le Sud était aussi très touché par la mobilisation des grévistes. La mairie de Marseille a été bloquée mercredi par plus de 300 véhicules de l'EDF et de GDF, conduits par des grévistes qui réclamaient une entrevue avec le maire, Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration. Les manifestants, rejoints par des cheminots, des postiers et des agents de France Télécom, se sont installés, dans une ambiance bon enfant, pour un pique-nique sur place. A Montpellier, une opération escargot a été menée dans le centre-ville par des grévistes d'EDF.

Dans l'Est, à Mulhouse, le centre de tri postal de Mulhouse-Riedisheim et le centre régional EDF de distribution de Mulhouse-Illzach, dans le Haut-Rhin, étaient toujours paralysés, mercredi matin, par des piquets de grève, alors que la situation apparaissait confuse à la gare SNCF de la ville. La circulation a été sérieusement perturbée, mercredi, du milieu de la matinée jusque vers 13 h 30, dans l'agglomération, à la suite d'une opération escargot menée par quelque 150 agents EDF.

Chartres la paisible découvre « la sociale »

CHARTRES
de notre correspondant

Du jamais vu dans l'histoire du mouvement social d'Eure-et-Loir ! L'ancien maire communiste de Châteaudun, Jean Hardy, n'en est toujours pas revenu, après la manifestation du mardi 12 décembre : pour lui qui, depuis trente ans, est *« de toutes les luttes »*, les grands mouvements populaires qui ont suivi la Libération, et plus encore mai 68, n'ont jamais généré – il en est certain – une telle fronde au cœur de la Beauce.

Jusqu'à maintenant, quand la ville-cathédrale, si calme d'ordinaire, prenait un coup de fièvre, les manifestants se comptaient par centaines sur la place des Epars, sous l'œil de la statue en pied et tenue de combat du général Marceau. Un jeu d'enfant à encadrer – et accessoirement à compter – pour les services de police. Or, tout a basculé avec les premiers frimas de ce début d'hiver.

Le 7 septembre, première secousse, cinq à huit mille manifestants, selon les estimations, se retrouvent dans la ville-musée. Mais le record du 12 décembre a fait l'effet d'une bombe : la police a reconnu la présence de huit mille manifestants, les organisateurs n'osaient pas croire à l'estimation de quinze mille entendue sur l'antenne de France-Info.

L'ARROGANCE ET LE RESPECT

Avec une foule en tout cas supérieure à dix mille mécontents – soit la moitié des travailleurs de la fonction publique et territoriale du département –, Chartres reste devant Orléans, la capitale régionale, comme c'est le cas depuis qu'a commencé la contestation du plan Juppé.

D'ailleurs, en est-on toujours à refuser le plan de réforme de la protection sociale ? Dans les rangs des manifestants, que leur bannière soit CGT, FO ou FSU, qu'ils soient syndiqués ou non, on parle d'autre chose : *« Il s'agit peut-être d'un dernier combat. Celui d'un service public que l'on démantèle petit à petit. Et on ne peut plus regarder sans rien dire »*, lance ce gazier, qui attend avec angoisse les futures décisions de Bruxelles. Et ce retraité de l'enseignement, dans un autre registre : *« Je connais le sens du mot dialogue. M. Juppé l'a utilisé sur tous les tons mais il ne sait toujours pas ce que cela signifie. Pouvait-il sincèrement croire à la réussite de son plan par voie d'ordonnance ? C'est l'antithèse même du dialogue ! »*

La crispation des débuts s'est muée en colère froide, les bruyantes revendications syndicales des premiers défilés ont laissé place à une sorte de « croisade pour le respect » ; *« ici comme ailleurs »*, souligne un étudiant de l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM), qui sourit de *« voir enfin cette ville bouger »*.

Les commerçants de l'hyper-centre, eux aussi, ont « bougé ». Ils ont baissé leurs rideaux de fer. Mais ils semblent avoir agi moins par solidarité, en ce « mardi noir », que par crainte des débordements. Des casseurs ? Même dans une manifestation-record, la question fait sourire les policiers chartrains. Ce dont ils sont sûrs, c'est que la plupart de ces manifestants, ils ne les avaient jamais vus. L'ordonnance du docteur Juppé a bien provoqué, au cœur de la Beauce, une fièvre d'un type nouveau.

Luc Souriau

Les agents de l'équipement, en pointe, ont leurs propres raisons d'inquiétude

DEPUIS le début du conflit, les directions départementales de l'équipement (DDE) nourrissent largement les rangs des grévistes. Cette mobilisation est liée à la très forte représentation de la CGT (62 % des voix aux dernières élections professionnelles, selon le ministère) et de Force ouvrière (24 %). Mais si les agents des DDE répondent aux mots d'ordre de ces confédérations, ils ont, en outre, des raisons particulières d'entrer dans le mouvement.

Quelque 40 000 personnes (agents d'exploitation, mais aussi ouvriers de parcs et d'ateliers) exercent des métiers considérés comme *« actifs »*, c'est-à-dire *« présentant un risque particulier ou des fatigues exceptionnelles »*, ce qui leur donne le droit de partir à la retraite à cinquante-cinq ans, au lieu de soixante. Les agents demandent que le gouvernement renonce clairement à son projet d'allonger la durée de cotisation pour la retraite. Ils réclament aussi que le premier ministre revienne sur les mesures prises, en 1993, à l'égard des contractuels. Ces derniers, au nombre de 6 500 environ, doivent déjà, en vertu de la réforme entreprise par Edouard Balladur, cotiser pendant quarante ans, et non trente-sept ans et demi, pour toucher une retraite à taux plein.

La question des retraites est venue s'ajouter au mécontentement lié à l'anonce du « gel » des salaires pour 1996. Les agents d'exploitation, au nombre de 34 000, classés en catégorie C, donc au bas de l'échelle, ne se sentent *« ni nantis ni privilégiés »*, et n'admettent pas qu'il n'y ait pas d'augmentation générale l'an prochain.

DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT

Les agents des DDE s'inquiètent enfin pour leur avenir. Depuis douze ans, mille postes ont été supprimés chaque année. De nombreux mouvements de grève ont eu lieu au printemps et l'hémorragie devrait être stoppée en 1996, puisque deux cents emplois seulement devraient encore disparaître. Néanmoins, les agents craignent qu'après avoir concédé la gestion des autoroutes à des sociétés d'économie mixte, et confié celle des voies départementales aux conseils généraux, l'Etat ne veuille abandonner au privé les tâches d'exécution de l'équipement, pour ne conserver que les fonctions de contrôle. Ils redoutent les projets de partition qui pourraient s'opérer au profit des conseils généraux (*Le Monde* du 15 avril). Ils s'élèvent, enfin, contre certains projets nourris dans le cadre de la réforme de l'Etat, qui consisteraient à transformer certains services (centres d'études techniques de l'équipement, laboratoire central des ponts et chaussées) en établissements publics à caractère industriel (EPIC).

R. Rs.

L'économie francilienne tourne au ralenti

CONGESTIONNÉE, paralysée, *étouffant sous le flot des voitures et* de leurs gaz d'échappement *(lire page 28 l'article de Michèle Aulagnon et Jean-Michel Normand)*, l'Ile-de-France, comme ses habitants, fait du sur-place. La lettre mensuelle de conjoncture que s'apprête à publier la délégation régionale de la Banque de France donne une idée de ce ralentissement.

Dès la fin novembre, les expéditions de certaines entreprises étaient pénalisées. Ces retards accumulés se traduisent aujourd'hui par le fléchissement de l'activité. Les fabricants de charcuterie et de conserves de viande, qui avaient anticipé les fêtes de fin d'année, ont révisé leurs prévisions à la baisse. En revanche, par précaution dans l'éventualité d'une continuation des grèves, les livraisons de boissons et d'alcool ont augmenté, avec une baisse dans les commandes de produits haut de gamme.

La vulnérabilité des produits de luxe est confirmée par le tassement des ventes dans la parfumerie et les cosmétiques, la maroquinerie et les articles de voyage, l'habillement. Le dénominateur commun à cette baisse est la raréfaction de la clientèle dans les grands magasins. Le secteur de l'édition, globalement en progression sur 1994, est très inquiet de la baisse de fréquentation des librairies, juste après l'attribution des prix littéraires.

L'étude de la Banque de France vient renforcer un constat déjà dressé par les professionnels : selon un sondage commandé par la chambre de commerce et d'industrie de Paris, 60 % des entreprises de Paris et de la petite couronne enregistrent une baisse de leur chiffre d'affaires depuis le début des grèves. Pour 80 % d'entre elles, cette baisse dépasse les 20 % par rapport à la même période de l'an passé. Réalisée par l'IFOP les 5 et 6 décembre, cette enquête précise que plus du quart des deux cent cinq responsables d'entreprises interrogés considère comme *« important »* le risque d'un dépôt de bilan.

Cette baisse d'activité n'est pas due à l'absentéisme des salariés, qui ne dépasse pas 20 % dans la majorité des cas, mais à la paralysie des systèmes de transport, aux retards dans l'acheminement du courrier et à la baisse de la consommation des Franciliens. La Fédération des grands magasins fait état d'une baisse de 50 % du chiffre d'affaires de ses adhérents à Paris.

En revanche, les centres commerciaux de banlieue ont récupéré une partie de la clientèle qui, faute de moyens de transport en direction de la capitale et découragée à l'avance par les embouteillages, a boudé les grandes enseignes parisiennes.

LES JOAILLIERS SINISTRÉS

Tous les secteurs d'activité sont touchés, de façon inégale cependant. Toujours selon la chambre de commerce de Paris, la profession la plus sinistrée serait la joaillerie, avec 80 % de baisse d'activité. Bouchers et charcutiers annoncent de 40 à 60 % de ventes perdues.

Les habitants d'Ile-de-France, confrontés au casse-tête quotidien des transports, évitent de se compliquer la vie en entreprenant des travaux de peinture et de décoration (40 % de baisse), mais retrouvent le chemin des agences de voyage, qui déclarent ne pas trop souffrir. Le secteur du bâtiment et des travaux publics, déjà confronté à de sérieuses difficultés depuis plusieurs mois, affiche une baisse de 30 % de son chiffre d'affaires depuis le début des grèves.

Les grèves dans les transports en commun ont quand même fait surgir quelques îlots de prospérité : les ventes de vélos explosent, les compagnies parisiennes de bateaux, qui travaillent traditionnellement au ralenti au mois de décembre, transportent entre trente et quarante mille voyageurs par jour, les transporteurs privés rentablilisent leurs autocars, affrétés par les pouvoirs publics et certaines mairies pour remédier à l'absence totale de transports publics.

P. Se.

La coordination nationale peine à relancer le mouvement étudiant

TOURS
de notre envoyé spécial

Sous peine de se disqualifier définitivement, la coordination nationale des étudiants, pour sa quatrième rencontre mercredi 13 décembre, devait à tout prix éviter les incidents qui ont perturbé les précédentes réunions. A Tours (Indre-et-Loire), loin de la tourmente parisienne, ce travers-là a au moins été évité. Avec des étudiants placés en alerte jusque sur le toit de la faculté des sciences de Grammont, le pire ne s'est pas produit et la réunion d'environ 250 délégués d'une cinquantaine d'universités a pu se tenir dans la sérénité. Il fallut tout de même attendre plus de *cinq heures de contrôle des cartes* et des mandats avant le début des débats qui se sont achevés jeudi matin, vers 7 heures.

Il n'est pas sûr que ce climat apaisé ait été plus propice aux travaux. La coordination persiste à s'enliser dans des discussions interminables. Au moment de voter un nouvel appel pour la manifestation intersyndicale du 16 décembre et de décider d'une journée d'action dans l'éducation pour le mardi 19 décembre, un grand nombre de délégués des universités lointaines avaient déserté la salle. Les représentants de l'UNEF avaient eux pris la route de Montpellier où, dans la matinée, devait s'ouvrir leur congrès. Pour élire un nouveau bureau de la coordination, il ne restait alors que les militants les plus aguerris à cet exercice nocturne.

Est-ce à dire que la mission de cette coordination, toujours porteuse de discours radicaux, est vouée à l'échec ? Certaines délégations ne cachaient pas leur désarroi avant de se prononcer sur des textes à cent lieues des préoccupations formulées dans les amphithéâtres. Ils craignaient tout autant de revenir devant les étudiants en dressant le constat d'impuissance d'une assemblée incapable de formuler des propositions.

A une semaine des vacances de Noël, le mouvement étudiant est fatigué. Démobilisation des grévistes, difficulté de tenir en haleine des assemblées générales permanentes, appels des enseignants à la reprise des cours, pressions sur les examens... Plus que les *« acquis »* du plan d'urgence présenté par François Bayrou, le 3 décembre, toujours jugés *« dérisoires »*, la lassitude a gagné les campus, autant que la crainte d'avoir perdu une partie de l'année sans résultat tangible.

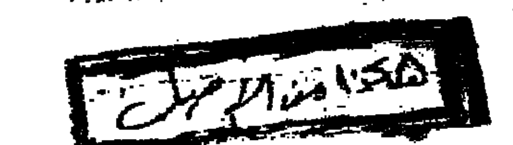
Ce constat est apparu à l'énoncé de la situation, fac par fac. Les deux universités du Mirail et de Paul Sabatier, à Toulouse, où des incidents se sont produits dans la soirée de mercredi (*lire ci-contre*), font figure d'exception au bout de trente-quatre jours de grève. D'autres universités restent paralysées presque totalement, comme Bordeaux-III (lettres), Tours, La Rochelle, Limoges, Poitiers, Montpellier-III, ou partiellement comme à Caen, Lyon-II, Nantes, Rennes et et Valenciennes. Pour combien de temps encore ? Ailleurs, la reprise a sonné.

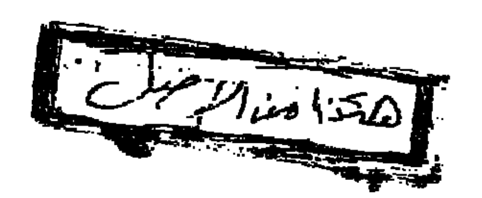
Au moment où le mouvement étudiant a tenté de trouver une nouvelle légitimité, il a été emporté par la tornade sociale provoquée par le *« rejet du plan Juppé »*. Fallait-il préserver la spécificité des revendications des étudiants ? Ces derniers, au contraire, devaient-ils se fondre dans l'expression du malaise social ? Tout en réaffirmant ses revendications propres qui devraient être rassemblées dans un « livre blanc », le nouvel appel de la coordination, adopté jeudi à l'aube, propose un compromis sur le terrain de la *« défense du service public »*. Il n'est pas sûr que ce soit suffisant pour réveiller la mobilisation des étudiants.

Michel Delberghe

A Toulouse, nouvelle manifestation nocturne

Les étudiants de l'université Paul-Sabatier, à Toulouse, ont beaucoup d'imagination. Pour protester contre le plan Bayrou, et alors que jeudi 15 décembre va se tenir à l'université scientifique un référendum concernant la poursuite du mouvement, ils ont bombardé, mercredi 13 décembre dans la soirée, la façade du Capitole à coups de rouleaux de papier hygiénique trempés dans l'eau et projetés par une fronde géante. Plus d'un millier d'entre eux s'étaient donné rendez-vous pour une *« nouvelle manifestation nocturne »* avec sit-in, pique-nique et défilé joyeux dans les rues de la ville. Après la dispersion, de petits groupes ont choisi de revenir place du Capitole où ils ont enflammé des poubelles devant les portes de l'Hôtel de ville, ce qui a conduit les forces de l'ordre à charger. – (*Corresp.*)





Le plan Juppé n'a été vidé que d'une partie de son contenu

Le gouvernement cherche à sauver la maîtrise des dépenses de santé

Après les reculs sur les régimes spéciaux de retraite, puis sur l'âge de départ à la retraite des personnels roulants de la SNCF et de la RATP, enfin sur celui de l'ensemble des salariés de ces deux entreprises, que reste-t-il du plan du premier ministre ? Le gouvernement veut faire « passer » la réforme de l'assurance-maladie.

ALAIN JUPPÉ cachait mal sa satisfaction, le 15 novembre, en descendant de la tribune de l'Assemblée nationale pour regagner le banc des ministres sous les applaudissements des quelque cinq cents députés de la majorité. Le premier ministre venait de détailler sa *« réforme de la protection sociale »* et de montrer aux marchés et à l'opinion – du moins le croyait-il – que la France n'était pas condamnée à l'immobilisme. *« L'addition des corporatismes et des égoïsmes ne saurait arrêter notre élan*, concluait-il. *Nous allons réussir ce qu'on n'a pas osé entreprendre depuis trente ans. »*

Un mois après ce discours de la réforme, l'élan a bel et bien été brisé. Que reste-t-il du « plan Juppé », qui comportait plusieurs réformes touchant des aspects différents de la Sécurité sociale ?

● **La réforme retirée.** Seule la réforme des régimes spéciaux (fonctionnaires de l'Etat, SNCF, RATP, EDF, GDF et autres) a été repoussée *sine die*. Ces régimes ne subiront *« aucune modification »*, a confirmé le premier ministre, mercredi 13 décembre, à l'Assemblée nationale. Ni la durée de cotisation (trente-sept ans et demi), ni le mode de calcul des pensions (sur les six derniers mois) ne seront mis en cause, contrairement à ce qui a été décidé en 1993 pour les salariés du privé. Dans l'esprit du ministre de la fonction publique, Dominique Perben, ces régimes n'en restent pas moins *« un vrai dossier pour l'avenir à dix ou quinze ans »*.

M. Juppé avait pourtant annoncé, le 15 novembre, qu'*« au nom de la justice »*, il allait *« préciser les mesures nécessaires à l'équilibre de ces régimes, et notamment les modalités d'allongement de trente-sept ans et demi à quarante ans de la durée de cotisation requise pour bénéficier d'une retraite à taux plein »*. Il avait annoncé la création d'une *« caisse de retraite des agents de la fonction publique de l'Etat »*, comme il en existe une pour ceux des collectivités locales et des hôpitaux, la CNRACL. Une commission a été installée, puis *« suspendue »* quinze jours plus tard par le premier ministre.

● **Les réformes maintenues :**

– La contribution au remboursement de la dette sociale (RDS) et de la caisse d'amortissement, destinée à financer le déficit cumulé entre 1992 et 1996 (250 milliards de francs), fera l'objet de la première des ordonnances annoncées par M. Juppé. Cette caisse sera alimentée pendant treize ans par un prélèvement de 0,5 point sur tous les revenus. Le gouvernement a tort d'affirmer, comme il l'a fait dans une page de publicité publiée dans une soixantaine de journaux, que les personnes à revenus modestes ne seront pas touchées : les retraités juste au-dessus du minimum-vieillesse (3 300 francs par mois) et les chômeurs percevant un peu plus que l'allocation de solidarité spécifique versées aux fins de droit (2 378 francs) seront soumis au RDS.

– Réforme de la gestion de l'assurance-maladie : en dépit des appels de la CGT, de FO et de la FSU au retrait ou à la renégociation de la réforme de la protection sociale, le gouvernement n'a pas renoncé à ce qui fait le cœur de son projet. Il entend créer, à partir des dix-neuf régimes d'assurance-maladie existants, un « régime universel », dans lequel, à terme, les assurés paieront les mêmes cotisations et auront droit aux mêmes prestations en nature.

Chaque année, le Parlement votera une *« loi d'équilibre de la Sécurité sociale »* et fixera, sur proposition du gouvernement, les orientations et les objectifs du système, le taux d'évolution des dépenses sociales et les objectifs quantifiés nationaux pour les dépenses d'assurance-maladie (médecine de ville, hôpital, etc.). La réforme prévoit un contrôle renforcé des caisses locales par l'Etat et la nomination de leurs directeurs par le gouvernement (et non plus par les partenaires sociaux). Ces pouvoirs renforcés du Parlement nécessitent une révision de la Constitution. Un projet de révision constitutionnelle doit être soumis au Parlement début 1996.

– Réforme du financement de l'assurance-maladie : un projet de loi devrait être soumis au Parlement au début de 1996. M. Juppé a annoncé que la CSG deviendra progressivement une cotisation sociale généralisée à l'ensemble des revenus (hors minima sociaux, notamment), qui remplacerait l'actuelle cotisation maladie des salariés (6,80 % du salaire brut). Contrairement à la CSG, cette cotisation serait déductible de l'impôt sur le revenu. Cette réforme constituera l'essentiel de la réforme fiscale annoncée par M. Juppé, puisque la révision du barème et la suppression de divers avantages fiscaux (abattements, déductions...) sont remises à plus tard.

FONDS DE PENSION ?

– La réforme de la médecine de ville doit aussi être menée par ordonnance dans les premiers mois de 1996, malgré l'opposition de trois syndicats de médecins qui appellent à manifester le 17 décembre. Elle renforcera, selon M. Juppé, les outils de la maîtrise médicalisée des dépenses : livret médical du patient progressivement généralisé, formation médicale continue obligatoire, informatisation des cabinets, codage des actes.

– Redressement de l'assurance-maladie : la cotisation maladie des retraités imposables et celle des chômeurs au-dessus du Smic sera bien augmentée de 1,2 point en 1996 et de 1,2 point en 1997.

Restent l'épargne-retraite et les allocations familiales. Sur la première, un projet de loi doit être soumis au Parlement en 1996, mais la décision de M. Juppé de différer une partie de la réforme fiscale laisse planer un doute sur l'introduction des fonds de pension. Quant aux prestations familiales, le gouvernement veut les *soumettre à l'impôt sur le revenu* à partir de 1997, mais cette mesure devait s'intégrer, elle aussi, selon M. Juppé, *« dans une réforme d'ensemble de l'impôt sur le revenu »*.

Jean-Michel Bezat

La réforme hospitalière

La réforme hospitalière doit être menée début 1996 par voie d'ordonnances. Elle prévoit la création d'« agences régionales », qui verseront les dotations aux hôpitaux et aux cliniques *« en fonction de priorités de santé publique »*, avait précisé Alain Juppé, le 15 novembre. Les services seront évalués et accrédités sur la base de normes (qualité et coûts). Les moins performants et les moins utiles devront fermer ou se reconvertir. Chaque établissement intégrera ses activités dans le cadre d'un *« programme de santé publique »* établi dans chaque région en fonction des caractéristiques sociales, démographiques et épidémiologiques. Le maire ne sera plus, de droit, président du conseil d'administration de l'hôpital de sa commune. Les risques politiques d'une réforme de l'hôpital, qui emploie 800 000 agents, sont importants. La Fédération santé de la CGT a prévenu que le projet dessiné par M. Juppé est *« aussi destructurant que le contrat de plan avec la SNCF »*.

Le Sénat souhaite examiner sur le fond le projet de loi d'habilitation

Le débat pourrait durer jusqu'à dimanche

LES SÉNATEURS devaient entamer, dans l'après-midi du jeudi 14 décembre, le débat sur le projet de loi d'habilitation autorisant le gouvernement à légiférer par ordonnances pour engager la réforme de la protection sociale. Ce texte a été adopté par l'Assemblée nationale après l'engagement de la responsabilité de son gouvernement par le premier ministre, le 10 décembre, puis le rejet, le 12 décembre, de la motion de censure déposée par l'opposition.

Compte tenu de l'attitude des groupes socialiste et communiste à l'Assemblée, qui avaient déposé plus de quatre mille amendements pour tenter de faire obstruction à l'adoption du texte, deux questions se posent : l'opposition sénatoriale adoptera-t-elle la même attitude ? et de quelles armes disposent le gouvernement et sa majorité pour que le texte soit définitivement adopté avant la trêve de Noël, une commission mixte paritaire députés-sénateurs étant prévue le 19 décembre ?

Sur le premier point, socialistes et communistes se préparent à une *« longue bataille »*, selon l'expression du président du groupe PS, Claude Estier. *« Nous avons beaucoup de munitions »*, ajoute-t-il, en évoquant les centaines d'amendements préparés par son groupe. Seront-ils systématiquement défendus ? *« C'est une question d'appréciation tactique au fur et à mesure du débat »*, selon M. Estier. Si certains, parmi les socialistes, souhaitent mener un débat d'obstruction à tout prix, la majorité du groupe semble plus encline à faire une double démonstration : montrer que le débat se poursuit au Parlement, au moins jusqu'aux manifestations du 16 décembre, et engager une discussion sur le fond, sans prêter le flanc à l'accusation d'obstruction.

Cette attitude rejoint la volonté du président du Sénat, René Monory, de tout faire pour que le projet de loi d'habilitation fasse l'objet d'une discussion complète et approfondie. Ainsi, en accord avec le gouvernement, le débat, prévu initialement jeudi et vendredi, se poursuivra jusqu'à samedi, voire dimanche. En outre, la commission des affaires sociales a demandé que soient discutés, en priorité, les amendements se rattachant directement aux articles du texte. Les amendements proposant des articles additionnels au projet lui-même ne seront examinés, éventuellement, que dans un second temps.

Enfin, si le gouvernement ne dispose pas, au Sénat, de l'arme imparable de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, il ne manque pas de moyens d'abréger la discussion si elle s'éternisait. Certes, la majorité ne pourra pas, comme elle l'avait fait en 1986 pour la loi sur le découpage des circonscriptions législatives, ou encore en 1992 sur le projet de budget, utiliser l'artifice qui consiste à voter la question préalable, ce qui interrompt la discussion et renvoie le texte dans l'autre Assemblée.

Pour éviter tout risque, l'opposition a décidé de ne pas utiliser cette procédure, mais, grâce au vote bloqué et aux critères de recevabilité, majorité et gouvernement peuvent, si nécessaire, faire tomber, par paquets, de très nombreux amendements, comme on l'avait vu lors de l'examen, en 1993, de la révision de la loi Falloux.

Gérard Courtois

La table ronde sur les services publics ne fait apparaître aucun consensus

Franck Borotra n'est pas parvenu à un accord avec les syndicats sur une définition commune et doit s'attendre à un conflit sur France Télécom

LA FRANCE demandera à ses partenaires, lors du sommet européen de Madrid vendredi 15 et samedi 16 décembre, d'inscrire les services publics à l'ordre du jour de la conférence intergouvernementale sur la révision des traités. Telle est la principale information délivrée le 13 décembre aux syndicats par Franck Borotra, ministre de l'industrie et des télécommunications, lors de la première table ronde sur les « services publics à la française ». Au cours des deux heures qu'a duré cette réunion, M. Borotra a évoqué deux autres points : les missions du service public et l'éventuelle introduction de cette notion dans le préambule de la Constitution. Si, officiellement, celle-ci reste à l'ordre du jour, elle ne constitue plus, de toute évidence, une priorité. Selon l'entourage de M. Borotra, le premier ministre n'a fait *« qu'évoquer ce projet »*.

Aucun des points abordés n'a soulevé l'enthousiasme des interlocuteurs du ministre : les représentants des cinq confédérations syndicales, ainsi que ceux de SUD-PTT, de l'UNSA, et du syndicat autonome de la RATP. *« Les positions exprimées ont été parfois contradictoires, voire incompatibles »*, a reconnu M. Borotra au terme de la rencontre. La CGT, qui, suivie par FO, a quitté la réunion vingt minutes avant sa conclusion pour protester contre la mise à pied de sept agents à EDF *(lire ci-dessous)*, a qualifié la rencontre de *« discussion de salon »*. Dans une déclaration rédigée préalablement, la CGT dénonce la *« duplicité »* du gouvernement, qui *« prétend défendre la conception française de service public, alors que sa politique quotidienne la broie réellement »*.

La CFDT et l'UNSA ont défendu, au contraire, la construction européenne. La CFDT voit dans la mise en avant du *« service public à la française »* un risque de *« repli »* national. *« Il faut une définition européenne des services publics. La construction européenne ne peut pas se réaliser à partir d'exceptions : aujourd'hui, exception britannique pour le volet social de Maastricht ; demain, exception française pour les services publics »*, estime Jean-François Troglic, membre du secrétariat national de la CFDT. *« Cette discussion vient trop tard. Ce débat est un faux nez. Certains en font un levier contre l'Europe. Ce n'est pas notre position »*, a renchéri l'UNSA.

DOUBLE DIVERGENCE

Pour SUD-PTT, particulièrement concerné par la privatisation de France Télécom, *« le gouvernement ne peut pas, à la fois, proposer un dialogue sur le service public et ne pas accepter de remettre en question des décisions déjà prises remettant en cause les services publics »*.

En fait, deux points principaux de divergence sont apparus entre le ministre et les syndicats. Pour le premier, le service public à la française a des « missions » qu'il convient de remplir, mais – la proposition de résolution qu'il a présentée en octobre à l'Assemblée nationale le prouve –, à ses yeux, ces missions peuvent, parfois, être remplies par des entreprises privées. En revanche, pour la plupart de ses interlocuteurs syndicaux, les « missions » de service public doivent être remplies par des entreprises publiques. La nuance est de taille.

Autre désaccord : le ministre entendait *« recueillir »* les avis des syndicats, alors que ces derniers souhaitaient pouvoir influer sur certains projets gouvernementaux. Après avoir fait reculer le gouvernement sur le contrat de plan de la SNCF puis avoir obtenu le report du conseil des ministres européens de l'énergie prévu pour le 13 décembre, les syndicats savent que la privatisation de France Télécom constituera la prochaine épreuve de force avec le gouvernement.

Alors qu'aucune date n'a été fixée pour la prochaine table ronde, le gouvernement va tenter, dans les semaines à venir, de rallier ses partenaires européens. En liaison avec la Commission de Bruxelles, le Centre européen des entreprises à participation publique (CEEP), que présidait Jacques Fournier, ancien président de la SNCF, avant qu'il ne passe le relais à un Espagnol, a établi au printemps dernier une proposition de modification du traité afin d'y inclure la notion de *« service d'intérêt économique général »*. Jusqu'à présent ignorée du gouvernement français, cette proposition pourrait lui être aujourd'hui bien utile.

Frédéric Lemaître

Divergences autour des sanctions à l'EDF

LES SANCTIONS prises à l'encontre de sept salariés des centrales nucléaires de Saint-Alban-Maurice, dans l'Isère, et de Tricastin, dans la Drôme, responsables selon la direction d'EDF d'*« actes graves susceptibles de mettre en cause la sûreté nucléaire »*, ont perturbé le déroulement de la « table ronde » sur les services publics réunie mercredi 13 décembre au ministère de l'industrie. La CGT, qui avait fait un préalable de l'annulation de ces mesures, n'a pas obtenu gain de cause. Ses représentants ont quitté la séance, suivis par ceux de FO. Le ministre de l'industrie a apporté son soutien à la direction de l'entreprise, tandis que la CFDT et la CGC condamnaient l'attitude des partants.

Les sanctions notifiées mercredi ont été prise en vertu de l'« amendement Giraud » à la loi du 25 juillet 1980, stipulant que toute action *« susceptible de mettre en cause la sûreté nucléaire des installations peut entraîner la suspension ou la rupture des liens contractuels »*.

A Saint-Alban, quatre personnes s'étaient enfermées dans la salle des commandes pour empêcher que ne leur soit notifié par écrit, comme il est d'usage, de ne pas baisser la « charge » du réacteur. Trois d'entre elles ont été mises à pied pour un mois ; la quatrième l'est pour trois mois. Au Tricastin, les trois agents, étrangers à la conduite du réacteur, qui souhaitaient une baisse de charge, avaient pénétré en salle des commandes. L'un a été mis à pied un mois, les deux autres trois mois, et tous ont été exclus du nucléaire. Aucun n'a été licencié.

« ENNEMI INTERNE »

Pour M. Borotra, *« ces deux cas exceptionnels, qui ne pouvaient qu'être sanctionnés compte tenu de la gravité des actes en cause, ne doivent pas faire oublier l'esprit de responsabilité de l'immense majorité des personnels d'EDF »*. Même tonalité pour Bruno Léchevin (CFDT) qui, avec le soutien de la CGC, déplace les responsabilités vers la CGT. *« Ceux qui ont été pris en flagrant délit ne sont pas les seuls responsables*, estime M. Léchevin. *La CGT a pris le risque d'appeler à des exactions en établissant des communiqués pousse-au-crime et incendiaires depuis des semaines. »*

Ces divergences entre les confédérations syndicales s'estompent lorsque sont évoquées les relations sociales à l'intérieur de l'entreprise. Lors d'une réunion commune, la CGT, la CFDT, FO et la CFTC ont déploré, lundi 11 décembre, l'attitude de la direction qui, en multipliant les référés, se comporte *« comme si elle menait une guerre contre un ennemi interne »*.

Dominique Gallois

Les syndicats belges contre « l'Europe des Anglais »

BRUXELLES
de notre correspondant

A l'appel des syndicats socialiste et chrétien, environ cinquante mille personnes ont manifesté, mercredi 13 décembre, à Bruxelles, pour le maintien, par le gouvernement, des avantages du statut de fonctionnaire, ainsi que pour la *« reconnaissance du service public »* par les responsables de l'Union européenne.

A l'origine de ce mouvement, il y a la mobilisation de la puissante Centrale générale des services publics (CGSP, socialiste) contre un plan de restructuration de la SNCB (les chemins de fer belges) prévoyant la suppression de dix mille postes d'ici à 2005 et une réorganisation du travail.

Opposés aux projets gouvernementaux de réforme de la sécurité sociale et d'amélioration de la rentabilité des grandes entreprises publiques, les salariés des autres secteurs ont suivi : enseignants de plus en plus mal payés depuis que l'éducation nationale a été fédéralisée ; agents de Belgacom (l'équivalent de France Télécom) en voie de privatisation ; employés de la compagnie aérienne Sabena, passée sous contrôle de Swissair, mais où les syndicats sont encore très puissants. Depuis la rentrée d'octobre, diverses consignes de grèves ont été suivies par une partie des huit cent quatre-vingt mille fonctionnaires ou agents du secteur public que compte le royaume (sur une population totale de 10 millions d'habitants). La dénonciation de toutes les conventions collectives par la direction de la Sabena, en novembre, a provoqué deux arrêts de travail sur les lignes aériennes belges ces derniers jours. Elle est présentée par les manifestants comme *« un geste sans précédent dans l'histoire sociale de la Belgique »*.

DETTE PUBLIQUE

Obligé de réduire drastiquement la dette publique (1 269 milliards de francs français, 138 % du PIB) afin de satisfaire aux critères de convergence pour la monnaie unique européenne, le gouvernement de Jean-Luc Dehaene s'inquiète du coût de fonctionnement de l'administration et cherche à se défaire d'une partie des entreprises nationales, généralement déficitaires. Evitant de s'en prendre directement au traité de Maastricht, les syndicats opposent *« l'Europe sociale »* à *« l'Europe des Anglais »*.

Déclaration de Jacques Lorez, président de la CGSP, au quotidien *Le Soir* du 13 décembre : *« Nous ne sommes pas contre les traités de libre concurrence, mais l'Europe libérale ignore superbement les services publics et leurs 45 millions d'agents dans l'Europe des Quinze* [...]. *Les copains français sont en plein tourbillon. Nos amis cheminots luxembourgeois* [qui manifesteront le 15 décembre au Grand Duché] *et allemands se rendent compte, aussi, que leur situation n'est pas parfaite. Nous voulons enclencher un mouvement, au début de l'année prochaine, avec la Confédération européenne des syndicats. »* Au gouvernement, les sociaux-chrétiens continuent à défendre la politique de rigueur jugée indispensable pour que la Belgique, qui vit essentiellement de son commerce extérieur, puisse adhérer dans de bonnes conditions à l'Union monétaire européenne. Un certain embarras est perceptible au PS francophone, représenté dans le cabinet de coalition par un vice-premier ministre en charge notamment des télécommunications, par le ministre des transports et par celui de la fonction publique.

Jean de la Guérivière

Les coopératives agricoles défendent leurs exonérations fiscales

LES DIRIGEANTS des coopératives agricoles ont demandé d'urgence un entretien à « leur » ministre, Philippe Vasseur, et au grand argentier, Jean Arthuis : en ayant recours, au Sénat, le 10 décembre, à une deuxième délibération au terme de la discussion du projet de budget pour 1996 (*Le Monde* daté 12-13 décembre), ce dernier, ministre de l'économie et des finances, a fait supprimer trois des quatre amendements que les sénateurs avaient retenus pour que la « pilule » fiscale administrée aux coopératives, à savoir leur assujettissement à la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S), soit moins amère.

Les caves coopératives viticoles ne seront donc pas exonérées de cette taxe, ni les coopératives d'insémination articielle. Celles qui se consacrent en partie à l'approvisionnement en semences, produits phytosanitaires et matériels divers pour leurs adhérents devront, elles aussi, comme toute entreprise, prelever 0,13 % de leur chiffre d'affaires pour la C3S. Seule concession de Bercy : la neutralisation de la taxation en cascade entre les coopératives elles-mêmes et les sociétés ou groupements qui les constituent, telles que les sociétés d'intérêt collectif agricole (SICA) ou les CUMA (coopératives d'utilisation du matériel).

Sensible aux analyses selon lesquelles de nombreuses coopératives sont organisées et fonctionnent à l'image des groupes privés les plus performants, le ministère de l'économie et des finances estime qu'il n'est contraire ni aux principes, ni aux règles fiscales applicables au secteur coopératif de lui demander un effort se traduisant par une certaine atténuation des faveurs dont il bénéficie. Les entreprises coopératives ne sont pas soumises à l'impôt sur les sociétés et acquittent une taxe professionnelle dont la base est réduite. De là à vouloir, à l'occasion de la réforme fiscale promise pour le printemps, remettre à plat l'ensemble du régime spécifique, juridique et financier, des coopératives, il n'y a qu'un pas.

UNE VIGUEUR INACCOUTUMÉE

Les faveurs dont jouissent depuis longtemps les coopératives agricoles sont régulierement dénoncées par le patronat privé au nom de l'égalité des conditions de concurrence. Ce qui s'est passé au Sénat illustre ce que certains appellent la « guerre des lobbys agricoles », que M. Arthuis, président du conseil général de la Mayenne et maire de Château-Gontier, connaît bien. En l'occurrence, celui des négociants privés en céreales et en bestiaux l'a emporté sur la Confédération française de la cooperation agricole (CFCA), que preside Joseph Ballé, vice-président de la puissante CANA, la coopérative polyvalente d'Ancenis (Loire-Atlantique), appuyée par la FNSEA dont le patron est le Vendéen Luc Guyau.

M. Ballé, dans un communiqué au ton inhabituellement incisif, a dénoncé « *l'agressivité* » du ministre des finances, « *le coup bas au gouvernement, son attitude qui traduit une méconnaissance des réalites locales, et une volonté de penaliser les agriculteurs organisés et de nuir a l'investissement et à l'emploi dans les zones rurales* ». Cherchant à jouer sur l'actualité, la CFCA, qui a réuni son bureau le 12 décembre, ajoute que « *dans le contexte actuel il est particulièrement inquiétant que le rapport de forces, voire le mépris, l'emporte sur l'écoute et la negociation* ».

De la part d'un secteur économique et d'une clientèle politique d'ordinaire bien disposée à l'égard des gouvernements de droite, et qui compte dans ses rangs un ancien ministre, Michel Debatisse, président de la coopérative Sodial de 1990 à juillet 1995, la violence d'une telle réaction étonne. La ponction sera d'environ 500 millions de francs sur un chiffre d'affaires supérieur à 400 milliards de francs.

François Grosrichard

M. Balladur soutient les essais nucléaires lors d'un débat à l'Assemblée nationale

L'ancien premier ministre regrette le « moratoire » de M. Mitterrand

Le débat sur les essais nucléaires, organisé mercredi 13 décembre à l'Assemblée nationale, a été marqué par la première intervention d'Edouard Balladur dans l'hémicycle depuis sa réélection comme député de Paris en septembre. Celui-ci, au nom du groupe RPR, a défendu la reprise des essais décidée par Jacques Chirac le 13 juin.

UNE BRUYANTE manifestation d'auto-écoles, des automobilistes coagulés, des forces de l'ordre en surnombre et, au milieu du désordre général, quelques militants de Greenpeace : les alentours de l'Assemblée nationale ont été, l'espace d'une petite heure, mercredi 13 décembre, un lieu de regroupement des plus éclectiques. A l'intérieur, les députés s'apprêtaient à engager le débat sur la reprise par la France des essais nucléaires. Cette discussion avait été réclamée par le groupe socialiste au mois de juillet. Il aura fallu quatre mois pour qu'elle trouve finalement refuge dans un calendrier parlementaire, il est vrai, extrêmement chargé.

Hasard de la programmation : le débat sur les essais nucléaires, quelque peu éclipsé par les mouvements sociaux, a toutefois profité d'un regain d'actualité avec le vote à New York, le 12 décembre, d'une résolution de l'ONU demandant l'arrêt immmédiat des essais et relançant timidement la polémique. Dix pays européens n'avaient-ils pas apporté leur voix à cette condamnation de la France par les Nations unies ? Dans les couloirs, toutefois, les réactions éventuelles à ce vote-sanction intéressaient peu. Le débat avait un intérêt autre. Pour la première fois depuis son retour à l'Assemblée nationale, Edouard Balladur allait, à cette occasion, intervenir comme orateur.

M. Balladur ménage ses effets. Sa place va demeurer obstinément vide durant les quatre-vingt dix premières minutes de discussion. C'est Jean-Michel Boucheron (PS, Ille-et Vilaine), ancien président de la commission de la défense nationale, qui, au nom du groupe socialiste, engage le débat. Ce débat, explique-t-il, peut paraître « *décalé* » par rapport à l'actualité sociale, mais il offre cependant avec elle « *d'inquiétantes analogies* ». La reprise des essais, estime-t-il, relève d'une décision « *solitaire* », « *prise de façon hautaine* », « *dans le mépris absolu des opinions publiques* », et signalant au bout du compte « *un refus obstiné de tout débat* » de la part du gouvernement.

« INUTILE STRATÉGIQUEMENT »

Les socialistes, poursuit M. Boucheron, sont « *pour la dissuasion* », mais « *contre les essais nucléaires* ». Soulignant que les essais se justifiaient dans le contexte de la guerre froide, le député d'Ille-et-Vilaine estime que la chute du mur de Berlin, en 1989, a provoqué une rupture totale, celle de « *la fin de la surenchère militaire* » et « *du début de la désescalade* ». Pour l'orateur socialiste, si la reprise des essais est désormais « *inutile stratégiquement* », elle est aussi néfaste politiquement.

Pour Jacques Boyon (RPR), président de la commission de défense, c'est tout l'inverse. La campagne d'essais n'est ni « *un retour en arrière* », ni « *une régression* », mais « *un pas en avant* ». Charles Millon, ministre de la défense, décide de croiser le fer avec M. Boucheron. En critiquant la reprise des essais, estime M. Millon, les socialistes font, tout à la fois, preuve « *d'amnésie* », « *de schizophrénie* » et « *d'hypocrisie* ».

Cette reprise, selon le ministre, est nécessaire « *pour mettre au point la simulation* ». Cette « *ultime* » campagne répond donc « *à un impératif scientifique* » et se déroule « *dans une transparence sans précédent* ». Démentant toute intention de la France de vouloir mettre au point, par ces nouveaux essais, une nouvelle génération d'« *armes miniaturisées* », M. Millon juge « *particulièrement absurde* » l'argument de l'opposition selon lequel cette nouvelle campagne pourrait contribuer à la prolifération des armes nucléaires.

M. Balladur est entré dans l'hémicycle. Avant de s'engager sur le thème des essais, il évoque la situation sociale actuelle. « *Je souhaite que, chacun y mettant du sien, notre pays retrouve les chemins du progrès économique et social, consolide la croissance, accroisse l'emploi, bref que la confiance revienne* », explique-t-il, conciliant. Quant aux essais, il « *approuve pleinement la décision du gouvernement d'engager une dernière campagne* », sans laquelle, estime t-il, la « *crédibilité* » de la force nucléaire française ne pourrait être assurée.

L'ancien premier ministre juge « *regrettable* » l'arrêt « *brutal* » des essais décidé par François Mitterrand, alors président de la République, en 1992. « *Nous étions de fait placé en position d'inégalité* », déclare-t-il, avant de conclure : « *La dernière campagne d'essais n'est ni la marque d'une tendance nationaliste, ni celle d'un acharnement idéologique, ni le reflet d'une vision du passé : elle est justifiée par la prévision de l'avenir.* »

Applaudi sur les bancs de la majorité, le député (RPR) de Paris achève son intervention. Puis il quitte l'hémicycle comme il y était entré, sans s'attarder, rapide et discret.

Caroline Monnot

(Publicité)

Appel des intellectuels en soutien aux grévistes

Face à l'offensive déclenchée par le gouvernement, nous estimons qu'il est de notre responsabilité d'affirmer publiquement notre pleine solidarité avec celles et ceux qui, depuis plusieurs semaines, sont entrés en lutte ou s'apprêtent à le faire. Nous nous reconnaissons pleinement dans ce mouvement qui n'a rien d'une défense des intérêts particuliers et moins encore des privilèges mais qui est, en fait, une défense des acquis les plus universels de la République. En se battant pour leurs droits sociaux, les grévistes se battent pour l'égalité des droits de toutes et de tous : femmes et hommes, jeunes et vieux, chômeurs et salariés, travailleurs à statut, salariés du public et salariés du prive, immigrés et français. C'est le service public, garant d'une égalité et d'une solidarité aujourd'hui malmenées par la quête de la rentabilité à court terme, que les salariés défendent en posant le problème de la Sécurité sociale et des retraites. C'est l'école publique, ouverte à tous, à tous les niveaux et garante de solidarité et d'une réelle égalité des droits au savoir et à l'emploi que défendent les étudiants en réclamant des postes et des crédits. C'est l'égalité politique et sociale des femmes que défendent celles et ceux qui descendent dans la rue contre les atteintes aux droits des femmes. Tous posent la question de savoir dans quelle société nous voulons vivre. Tous posent également la question de l'Europe : doit-elle être l'Europe libérale que l'on nous impose ou l'Europe citoyenne, sociale et écologique que nous voulons. Le mouvement actuel n'est une crise que pour la politique gouvernementale. Pour la masse des citoyens, il ouvre la possibilité d'un départ vers plus de démocratie, plus d'égalité, plus de solidarité et vers une application effective du Préambule de la Constitution de 1946 repris par celle de 1958. Nous appelons tous nos concitoyens à s'associer à ce mouvement et à la réflexion radicale sur l'avenir de notre société qu'il engage : nous les appelons à soutenir les grévistes matériellement et financièrement. 4/12/95

Au 9 décembre : A. Accardo, P. Alliès, J.-C. Amara, C. Amey, I. Amin, S. Amin, J.-L. Amselle, H. André-Bidot, T. Andréani, B. Appay, D. Ardisson, L. Arloff, L. Astre, C. Attias-Donfut, D. Aubert, L. Aubrac, R. Aubrac, Y. Augeat, P. Bachelet, P. Bacot, M. Bacot-Decriaud, M. Baoque, E. Balibar, A. Barbara, D. Barbet, R. Barroux, M.-C. Baron, S. Baron, A.-M. Barrère, C. Barrère, C. Barrère-Lyn, J. Bart, M.-H. Barthe, F. Battagliola, P. Bauby, C. Baudelot, S. Beaud, N. Beaurin, P. Beckouche, M. Belissa, G. Benaich, S. Benani, Y. Benot, D. Bensaïd, D. Berger, M. Berot-Inard, A. Bertho, A. Bertrand, M.-J. Bezard, M. Bihan, J. Biard, J. Bidet, A. Bidet-Mordrel, M. Bigoteau, A. Bihr, M. Bitard, P. Boccara, L. Boltanski, Y. Bosc, J.-C. Boual, S. Bouchet, P. Bouhnik, J. Bouquin, R. Bourderon, P. Bourdieu, S. Bourmeau, J. Boutet, J. Boutin, P. Bouvier, M. Bozon, P. Bretécher, T. Brisson, A. Brossat, D. Brousolle, P. Broué, F. Brun, F. Bruel, I. Bucchioni, C. Buchman, S. Buket, P. Burette, G. Burmod, M. Butel, D. Cabrera, M. Cacouault, M.A. Caloc, P. Cames, Y. Careil, J. Carricaburu, M. Cartier, G. Casanova, E. Cassin, D. Cardon, J.-C. Castella, R. Castro, B. Chabaud, P. Champagne, F. Chagniot, C. Chantepy, G. Chaouat, V. Charbonnier, B. Charlot, E. Charron, F. Chateauraynaud, M. Chatellier, J.-P. Chauveau, B. Chavaroche, A. Chesban, Y. Chemi, E. Chemla, J.-C. Chevalier, G. Clancy, Y. Clot, P. Cohen-Seat, A. Collinot, A. Collovald, A.-M. Colmou, S. Combe, D. Combes, J.C. Combesse, M. Commin, J.-C. Compain, A. Comte, S. Condon, P. Corcuff, M.C. Cormier-Salem, A. Couba, L. Coudard, B. Coulmont, P. Cours-Salies, G. Courty, I. Coutant, M. Cressent, D. Damamme, M. Darmon, M. Darriet, A. Davisse, F. Davisse, S. Dayan, A. d'Autume, J.F. Debat, S. de Brunhoff, G. de La Pradelle, B. de l'Estrale, A. de Mengin, V. de Rudder, F. de Singly, D. Daeninckx, J.L. Deatte, A.-M. Debatisse, D. Debatisse, J. Debouzy, M. Debouzy, R. Debray, J. Debroux, C. Decaster, J. Defrance, N. Dehan, C. Dejours, N. Delanoë, J.-C. Delaunay, J.-P. Deleage, M. Delplace, F. Delasalle, P. Delasalle, E. Delmer, C. Delphy, J. Delteil, J. Deniot, N. Depraz, J. Derrida, M. Deschamps, R. Desie, A. Desposiere, A. Detraz, R. Di Ruzza, D Diatkine, N. Dodier, J.-P. Dollé, R. Dorandeu, F. Dosse, B. Dreano, F. Dreyfus, M. Dreyfus, C. Dubar, S. Duchesne, F. Ducouson-Linhart, I. Dufresne, F. Duroux, B. Dussart, N. Dussuleau, M. Eddy, N. Edelman, M. Ely, A. Ernaux, B. Escoubef, Ch. Eyssalet, N. Eyssalet, J-B. Eyraud, R. Fabre, J-P. Fall, J-M. Faure, J. Favret-Saada, M. Ferrand, C. Ferté, G. Floche, N. Finot, S. Fol, S. Fortino, F. Fortunet, A. Fouque, D. Fougeyrollas-Schwebel, Ch. Fourrier, B. François, N. Fratellini, Y. Fremion, M. Freyssenet, Ph. Fritsch, J.Y. Gacon, J. Gallot, B. Gaïti, R. Galissot, M. Gollac, J-P. Garnier, F. Garnier, B. Garnot, F. Gaspard, C. Gautier, A. Gauthier, F. Gauthier, D. Gaxie, L. Gentis, J-C. Gillet, J. Girault, D. Godineau, Y. Golay, E. Goldsmith, C. Grignon, A. Grimaldi, B. Gainot, A-M. Garat, D. Guenoun, M. Guessaz, J. Guillaumou, H. Guillou, J. Habel, M.-C. Habib, Y. Hantala, P. Hassenteufel, J. Heinen, S. Herr, M. Hersent, B. Hervieu, J-Ph. Heurtin, E. Hiard, F. Hincker, M. Husson, F. Imbert, S. Israël, C. Ingersborn, A. Jacquard, P. Jacquin, Ch. Jalaudin, F. Jésus, A. Jollet, T. Jonquet, I. Joseph, J-P. Jouary, M. Joubert, J. Jourdheuil, A. Joxe, M. Jung, M. Kail, M. Kail, K.S. Karol, F. Keck, C. Kerber, D. Kergoat, J. Kergoat, K. Kergopoulos, S. Klingberg-Brossat, M. Koskas, G. Koubi, H. Krivine, F. Laborie, E. Labrousse, B. Lacroix, P. Lacrière, C. Lafaye, F. Lafon, R. Lagache, J-B. Lagrave, B. Lahire, M. Langlois, P. Lantz, N. Laperre, A. Laugier, M-C. Lavabre, A. Laville, G. Lazueck, O. Le Cour Grandmaison, D. Leborgne, D. Lebret, M-H. Lechien, Ch. Lederman, J.A. Leger, P. Lehingue, G. Leder, G. Lemarchand, C. Lemieux, R. Lenoir, M. Lequenne, D. Le Queau, D. Leschi, C. Lestrat, J.-L. Le Toqueux, C. Levy, J.-P. Levy, D. Linhart, R. Linhart, M. Löwy, I. Löwy, G. Loirand, J. Lojkine, F. Loloum, F. Lordon, J. Lyon-Caen, S. Magri, S. Mc Evoy, D. Maillard, H. Maler, M. Marini, C. Marry, P. Marry, M. Marpsat, R. Martelli, J.-P. Martin, F. Matonti, O. Masclet, G. Massiah, G. Mauger, H. Maury, N. Mayer, F. Mazière, D. Memmi, B. Michaux, G. Michelat, J. Minces, J.-Y. Mollier, G. Molina, J.-P. Molinari, A. Monnier, F. Morvan, D. Motchane, P. Mouraud, G. Moureau, J.C. Mouret, R. Mouriaux, J.-L. Moynot, L. Mozere, N. Murard, A. Mutel, S. Nair, M. Najman, D. Nicolaïdis, A. Nizard, M. Odeye-Sinz, D. Ougard, X. Papais, M.-Ch. Pascal, F. Payen, G. Pécout, W. Pelletier, C. Pennetier, J.-M. Pernot, G. Perrault, G. Perrier, V. Pérouissapore, C. Peyrard, R. Pfefferkorn, M. Pialoux, J. Pierret, M. Pigenet, M. Pinçon, P. Pinell, J. Pinto, L. Pinto, F. Platone, F. Poirier, C. Poliak, L. Pourinet, E. Pisteccelle, M. Prum, B. Pudal, H. Puiseux, A. Querrien, L. Quétier, Y. Quiniou, P. Quinqueton, P. Rainer, M. Rebérioux, J.-C. Renoul, J.J. Resaret, J.-N. Retière, J. Rigaudiat, M. Riot-Sarcey, R. Robin, J.-Y. Rochex, C. Rogerat, P. Rolle, M.T. Roly, D. Rome, A. Roux, P. Rozenblatt, Ch. Ruby, Th. Ruf, A.G. Saint, Y. Salesse, Ch. Salmon, C. Samary, R. Samson, C. Sardais, M. Sarrier, F. Sawicki, R. Scarparto, L. Schwartzenberg, B. Seibel, M. Selim, D. Senotier, M.-J. Serrazin, L. Sève, R. Silberman, P. Silberstein, M. Simeon, M. Sinéan, J. Singer, Y. Sintomer, F. Sitel, D. Siwadon, R. Skoutelski, B. Slama, I. Sommier, J. Soncin, C. Spiga, A. Spire, Y. Strullou, F. Subileau, A. Sullerot, M. Surduts, P.-A. Taguieff, M. Tallard, L. Tanguy, P. Tancelin, L. Tarrin-Rame, S. Rame, J.-P. Terrail, E. Terray, J. Texier, J.-P. Terrenoire, A. Thébaud-Mony, N.-E. Thevenin, L. Thevenot, M.-N. Thibault, D. Thin, H. T-orcival, J.P. Thuillier, Ch. Topalov, A. Tosel, M. Tournier, X. Toutain, J. Trillaud, J. Trat, E. Traverso, R. Trempé, M. Vakaloulis, M.F. Valetas, A. Valter, E. Varikas, J. Varin, M. Verret, P. Vidal-Naquet, K. Vié, C. Villeneuve-Gokalp, J.-M. Vincent, M. Vuady, S. Volkoff, M. Vovelle, M. Vuaillat, S. Wahnich, E. Wallon, G. Wasserman, F. Weber, B. William-Sigg, F. Wolff, S. Woukow, J.-C. Zancarini, M. Zancarini-Fournel, B. Zarca, C. Zaza, M.-H. Zylberberg-Hocquard.

Adressez vos signatures et vos dons à Catherine LEVY : 4, rue Rambuteau, 75003 Paris. Fax : 43 49 50 49 - CCP 21305101 J

Les patrons auraient préféré que M. Juppé négocie « avant »

LE GOUVERNEMENT a entendu les appels des PME qui voient leur existence menacée par les grèves. Jean-Pierre Raffarin, ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, a mis en place une assistance téléphonique (47-87-06-06) pour les entreprises en difficulté.

Il devait confirmer, jeudi 14 décembre, aux représentants de l'UPA, de la CGPME, de l'ACFCI et de l'Assemblée permanente des chambres de métiers qu'il avait été demandé aux URSSAF, aux trésoriers payeurs généraux, aux banques et à EDF que des facilités soient consenties aux entreprises ayant du mal à faire face à leurs échéances. Enfin, 100 millions de francs permettront à la Sofaris, qui garantit les emprunts des PME, de permettre en 1996 un milliard de francs de prêts.

D'autre part, 61 % des 364 chefs d'entreprises industrielles de plus de dix salariés interrogés du 6 au 8 décembre par la SOFRES pour le compte de *L'Usine nouvelle* estiment que le premier ministre aurait dû négocier son plan de réforme de la Sécurité sociale avant de l'arrêter.

71 % veulent qu'Alain Juppé le maintienne « *coûte que coûte* ». 92 % estiment qu'il n'y a aucune chance que les conflits sociaux gagnent leur entreprise.

MOUVEMENTS SOCIAUX

■ **COMMERCE : le conseil national du commerce** demande « *solennellement* », dans un communiqué publié le 12 décembre, « *à tous ceux qui bénéficient de la garantie de l'emploi, de mettre fin sans délai aux mouvements qui ont tant fait souffrir les hommes et les femmes du secteur privé* ». Selon lui, « *toutes les surenchères n'auraient pour effet que de doubler le nombre* » des chômeurs et des exclus.

■ **VIOLENCES : le bureau de l'Assemblée nationale a condamné,** mercredi 13 décembre, les « *menaces ou voies de fait* » dont ont été victimes, ces derniers jours, plusieurs députés de la majorité. Le bureau, réuni sous la présidence de Philippe Séguin, a fait part « *de son émotion devant des actes qui, pour être isolés, n'en sont pas moins condamnables et incompatibles avec un fonctionnement régulier de notre démocratie* ».

■ **SOLIDARITÉ : l'édition spéciale de *L'Humanité*,** diffusée mardi 12 décembre par des militants bénévoles sur le parcours des manifestations de plusieurs grandes villes françaises, s'est vendue à près de 66 000 exemplaires, selon la direction du journal. Les sommes correspondant à la vente de ce numéro spécial de 16 pages, réalisé à l'initiative de la rédaction, des ouvriers du Livre et de diffuseurs militants, seront versées aux caisses de solidarité des grévistes.

■ **DIALOGUE : « *C'est bien de confiance qu'il s'agit* »,** écrit, dans une déclaration publiée vendredi 8 décembre, la Fédération protestante de France, qui se réjouit toutefois que « *notre société fasse preuve de solidarités plus que de déchirements, dans une situation où la tentation est forte de faire jouer les uns contre les autres* ». Pour faire face « *de manière équitable à des évolutions inévitables* », ajoute la Fédération protestante, « *il faut écouter, dialoguer et réfléchir* ». En effet, « *il n'y a pas de route toute tracée. Il n'y a pas de paroles infaillibles. Il n'y a pas ceux qui ont l'intelligence de la situation et ceux qui ne peuvent que subir les décisions prises ou suivre les mots d'ordre.* »

DÉPÊCHES

■ **EMPLOI : le gouvernement prépare des mesures en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes,** qui devraient être annoncées le 21 décembre, à l'occasion du « *sommet social* » qui sera présidé par le premier ministre. Selon *La Tribune-Desfossés* du jeudi 14 décembre, Matignon réfléchit notamment à la création d'un contrat initiave-emploi (CIE) pour les jeunes sans qualification, qui permettrait aux entreprises de bénéficier d'une exonération de charges sociales pour l'embauche de ces moins de vingt-cinq ans en difficulté.

■ **BALANCE DES PAIEMENTS : l'excédent a atteint 2,9 milliards de francs en septembre,** selon les statistiques corrigées des variations saisonnières, publiées jeudi 14 décembre par le ministère de l'économie et des finances. Sur les trois premiers trimestres de 1995, l'excédent des transactions courantes atteint 75 milliards de francs, soit 38 milliards de plus qu'au cours de la période correspondante de 1994.

■ **BARRAGE : le candidat du Front national** au premier tour de l'élection législative partielle dans la quatrième circonscription du Calvados, Christian Guéret du Manoir, a appelé ses électeurs, mercredi 13 décembre, à « *faire barrage* » à Nicole Ameline (UDF-PR), ancien secrétaire d'Etat à la décentralisation dans le premier gouvernement Juppé, qui sera opposée, dimanche 17 décembre, à Marie-Rose Koro (PS). « *Je n'appelle pas à voter socialiste, j'appelle à faire barrage à Nicole Ameline* », a précisé M. Guéret du Manoir.

■ **TEMPS DE PAROLE : Jean-Marie Le Pen a protesté,** lundi 11 décembre, devant le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), contre l'insuffisance du temps de parole accordé au Front national à la télévision et à la radio depuis le mois de juin. Le CSA a reconnu que le FN, n'étant « *pas concerné par la règle des trois tiers* » (qui ne prend en compte que les formations représentées au Parlement), « *a bénéficié d'un temps de parole assez faible* ». Cette règle des trois tiers, explique-t-on au CSA, « *fait l'objet d'une réflexion qui amènera à englober toutes les tendances de l'opinion, y compris celles qui ne sont pas représentées au Parlement* ».

■ **CONTOURNEMENT : deuxième périphérique autour de Paris, l'autoroute A-86, va pouvoir être bouclée.** Le gouvernement a en effet signé une déclaration d'utilité publique qui équivaut à un feu vert pour la construction du dernier tronçon. Celui-ci sera souterrain et à péage. Ce chantier, qui pourrait démarrer en 1997, nécessite la construction de deux tunnels, à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) et près de Versailles (Yvelines). Ce projet au coût très élevé (probablement plus de 10 milliards de francs) reste contesté par treize communes riveraines et plusieurs associations.

■ **AUDIT : le maire de Nice, Jacques Peyrat (div.d.) a rendu public, lundi 11 décembre, l'audit financier de sa ville,** dont la dette s'élève à 5 milliards de francs, soit 14 206 francs par habitant. Il a déploré une « accélération de l'embauche », avec 300 personnes recrutées entre janvier et juin 1995, sur un total de quelque 7 000 employés municipaux. M. Peyrat a également souhaité une « *remise à niveau* » des loyers des appartements loués par la ville.

■ **DÉTOURNEMENT : Pierre Lamarque, conseiller général** (UDF-PR) du canton de Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret), a été mis en examen pour abus de confiance et détournement d'actifs, et écroué à la prison d'Orléans, mercredi 13 décembre. Les enquêteurs le soupçonnent d'avoir tenté de renflouer des entreprises appartenant à son épouse avec des fonds provenant d'un organisme de formation, dont il était le président. – *(Corresp.)*

Une élection cantonale partielle

MARTINIQUE

Canton de Sainte-Luce (1er tour).

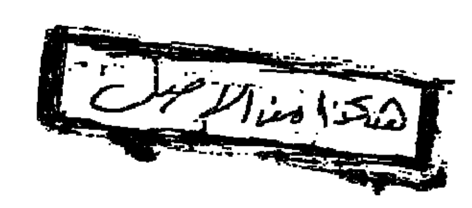
I., 5 232 ; V., 3 438 ; A., 34,28 % ; E., 3 349.

Louis Crusol, PPM, m. de Sainte-Luce, 1 808 (53,98 %)... ÉLU.

Edgard Tirault, div.d., 1 515 (45,23 %) ; Jean-Pierre Elisée, div. g., 26 (0,77 %).

[Louis Crusol (PPM) bat dès le premier tour le conseiller général sortant, Edgard Tirault (div.d.), dont l'élection avait été annulée.

20 mars 1994 : I., 4 508 ; V., 3 621 ; A., 19,67 % ; E., 3 522 ; Edgard Tirault, div.d., 1 774 (50,36 %) ; Louis Crusol, PPM, 1 748 (49,63 %).]



GYNÉCOLOGIE Un accouchement sur cinq est déclenché artificiellement, indiquent les experts qui se sont penchés sur cette pratique dont la fréquence, en France, a doublé en dix ans, essentiellement pour des raisons de « confort ». ● BIEN MAÎTRISÉE, cette technique ne présente pas de risque pour la mère et l'enfant. Pour autant, elle n'apporte pas d'avantages médicaux évidents. Il est « *difficile de recommander une politique de déclenchement systématique* », conclut le Collège national des gynécologues et obstétriciens français à l'issue d'une conférence de consensus qui s'est tenue fin novembre. ● LE NOMBRE d'accouchements programmés pour convenance varie d'une région à l'autre avec des écarts considérables : de moins de 8 % des naissances dans le Haut-Rhin à 19,2 % en Poitou-Charentes, par exemple. Certaines maternités vont jusqu'à déclencher plus de la moitié des naissances.

Les accouchements déclenchés pour convenance divisent les obstétriciens

Devant l'augmentation des naissances provoquées pour des raisons de « confort », le Collège national des gynécologues et obstétriciens français refuse de « recommander une politique de déclenchement systématique »

EN FRANCE, un accouchement sur cinq est aujourd'hui déclenché. Deux fois plus qu'il y a dix ans, ce phénomène est très lié à la forte croissance des déclenchements *programmés* pour convenance. Selon l'Inserm, entre 1988 et 1994, les déclenchements pour raisons médicales sont restés stables, autour de 11 % de l'ensemble des naissances, alors que les déclenchements de convenance sont passés de 4,2 % à 7,3 %.

Cette évolution est-elle bénéfique pour la mère et l'enfant ou s'accompagne-t-elle de plus grands risques lors de la naissance ? Les 29 et 30 novembre, le Collège national des gynécologues et obstétriciens français a organisé une conférence de consensus pour tenter de répondre à cette question. Les conclusions sont claires : le déclenchement pour raison médicale réduit sous certaines conditions la morbidité et la mortalité fœto-maternelle. Pour autant, a estimé le Collège, « *en raison de l'absence d'avantages médicaux prouvés, il est difficile de recommander une politique de déclenchement systématique* », ont conclu les experts. Néanmoins, « *il est possible de répondre favorablement au souhait d'une patiente de programmer son accouchement sous deux réserves ; conditions locales favorables et technique rigoureuse* ».

« *Comme dans le cas de la chirurgie plastique, il s'agit d'un geste médical sans raison médicale* », explique le docteur Henri-Jean Philippe, coordonnateur de la conférence et praticien au centre hospitalier intercommunal de Poissy. *Bien maîtrisées, les techniques de déclenchement consistent à injecter une substance pharmacologique qui provoquera les contractions utérines.* Pour le docteur Philippe, « *le terme de service supplémentaire paraît plus approprié* ».

DEMANDE DES PATIENTES

A l'image de ces conclusions mitigées, le corps médical balance. Les « déclencheurs » se rencontrent le plus souvent dans le secteur privé ou semi-public, où ils doivent répondre à la demande des patientes, ainsi que dans les petites structures, où une politique de déclenchement permet d'organiser le travail des équipes médicales. Les « non-déclencheurs » sont tout aussi nombreux. Ils estiment qu'il est plus sage ou plus simple de laisser la situation évoluer par elle-même.

« *Nous répondons à une demande des patientes*, explique Sylvie de Kermadec, chef de service à la maternité de l'hôpital Notre-Dame-du-Bon-Secours, à Paris, où 30 % des 2 500 naissances annuelles sont déclenchées, dont les trois quarts pour convenance. *Mais nous restons très stricts quant aux conditions de déclenchement. C'est pour cela qu'on ne parle pas ici de déclenchement de convenance, mais de déclenchement pour conditions locales favorables.* » Les futures mères sont informées de cette possibilité durant le troisième trimestre de leur grossesse. Rares sont les femmes attendant leur premier enfant qui se déclarent intéressées : « *Elles préfèrent voir comment cela se passe, et d'ailleurs, nous sommes très réticents à déclencher une primipare*, reprend Mme de Kermadec. *En revanche, lorsqu'elles ont déjà des enfants, cette possibilité peut les séduire.* »

Pour cet hôpital semi-public, les avantages sont nombreux. Le nombre de naissances déclenchées a permis de réorganiser le service. Les équipes de jour ont été renforcées, les anesthésistes sont moins débordés durant la nuit, et les urgences sont moins nombreuses. Pour autant, Mme de Kermadec ne voit pas comment augmenter le nombre de déclenchements de convenance « *sans pousser un certain nombre de femmes à y avoir recours, ou alors provoquer des accouchements alors que les conditions ne sont pas optimales. Le risque serait d'augmenter le nombre de césariennes, ce que nous ne voulons pas* ». Pour le docteur Guy Bercau, qui l'assiste, la maternité a atteint un équilibre avec ce taux de 30 %. « *Mais ce qui est possible ici ne le serait pas forcément ailleurs*, explique cet ancien chef de clinique de l'hôpital Lariboisière. *Ici, nos patientes sont très suivies médicalement, très informées. Mettre en place une politique de déclenchement pour convenance dans un hôpital où les femmes ne viennent pas pour les visites de suivi de grossesse, mais juste pour l'accouchement, cela n'aurait pas de sens.* »

MOYENS DE PRESSION

Certains établissements vont beaucoup plus loin. Ainsi, dans le Nord, un établissement affiche un taux de 60 % d'accouchements déclenchés, dont 54 % pour convenance ! « *On ne peut nier que certains établissements refusent de suivre les patientes qui ne veulent pas être déclenchées* », indique le docteur Philippe. Les avantages financiers sont importants pour la maternité : moins d'heures supplémentaires pour le personnel soignant, davantage de naissances entre 9 heures et 17 heures, moins d'accouchements le week-end, concentration des naissances avant le départ en vacances d'un médecin-accoucheur, tout est possible. Les moyens de pression pour convaincre les patientes ne manquent pas : il suffit, par exemple, de garantir une péridurale en cas d'accouchement programmé, et de laisser entendre qu'il est difficile d'en obtenir une au milieu de la nuit...

A l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, à Paris, « *on n'est pas très déclencheur* », comme le souligne le professeur Michel Tournaire, secrétaire national du Collège des gynécologues et obstétriciens français. Si un quart des accouchements sont déclenchés, c'est, dans la majorité des cas, pour raison médicale. Ici, l'organisation est la même de jour comme de nuit : la patiente est prise en charge par l'équipe de garde, il n'y a pas d'accouchements privés. « *Donc, nous ne sommes pas tentés de faire des déclenchements de convenance*, reprend M. Tournaire. *Certes, certaines patientes le demandent. Si cela est possible, nous le faisons. Pourquoi refuser ? Un accouchement déclenché dans de bonnes conditions est un accouchement naturel avancé de quelques jours ou de quelques heures. Mais les femmes ne sont pas si nombreuses que cela à le vouloir.* »

Les sages-femmes de Saint-Vincent-de-Paul sont plutôt opposées au déclenchement de convenance. « *La nature fait bien les choses* », dit l'une. « *Tout est tellement organisé aujourd'hui !* reprend l'autre. *Si en plus on choisit le jour de la naissance, pourquoi pas l'heure ?* » Elles craignent une hypermédicalisation de l'accouchement. « *Nous sommes là pour surveiller quelque chose de naturel et rectifier le tir si cela ne va pas* », reprend la première.

Michèle Aulagnon

Naître en temps de grève

La grève des transports publics angoisse particulièrement les femmes qui doivent accoucher. Cette jeune maman d'une petite Clélia n'a jamais pu atteindre la maternité et sa fille est venue au monde dans le camion des pompiers... au milieu d'un flot de voitures. « *C'est romantique, n'est-ce-pas ?* », plaisante-t-elle. Telle autre est partie s'installer à l'hôtel en face de l'hopital trois jours avant la date du terme, « *je paniquais trop à l'idée d'être coincée dans les embouteillages avec un chauffeur de taxi* ».

Dans les maternités, on ne renvoie pas chez elles les femmes qui habitent trop loin même si l'accouchement n'est pas imminent. A l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul à Paris, on note une augmentation des arrivées en dehors des heures de pointe, c'est-à-dire entre 12 heures et 16 heures, ainsi que durant la nuit. Les plus paniqués seraient les futurs pères, qui assaillent le service de coups de fil, cherchant partout leur femme qui ne répond plus au téléphone...

Le jour J, programmé ou incertain

MARIE, QUATRE ENFANTS, était ravie de se voir proposer un accouchement programmé pour sa dernière fille. Son mari était toujours absent, ils venaient de déménager et elle ne connaissait personne dans le voisinage à qui confier en urgence ses trois premiers enfants. « *Je me sentais vraiment coincée*, se souvient-elle. *Impossible de faire venir ma mère chez moi, elle travaille, alors que la naissance pouvait se produire le lendemain ou trois semaines plus tard.* » Elle a donc été soulagée lorsque le médecin-accoucheur lui a proposé de fixer une date pour la naissance.

Le jour J, elle était sereine car ses autres enfants étaient chez des amis, et son époux à ses côtés. « *Le déclenchement de l'accouchement a été une réponse à mon problème, rien de plus* », analyse-t-elle. Bien que de nombreuses études scientifiques concluent que les contractions sont plus douleureuses lors d'un déclenchement, elle n'a pas noté de différence avec les naissances de ces trois premiers enfants. « *Je n'y repense jamais, c'était une naissance comme les autres, ou presque.* »

Une autre jeune maman est beaucoup plus critique. « *Le déclenchement m'a privée de mon accouchement* », analyse-t-elle en couvant des yeux une petite Mazarine née deux jours plus tôt. Elle rêve de refaire l'histoire de cette naissance, de partir de chez elle en pleine nuit, d'arriver à la maternité en se disant que le bébé « *veut mettre le nez dehors* ». Au lieu de cela, elle a accepté la suggestion de son médecin « *parce que j'en avais marre de ce gros ventre et de cette attente* ». Elle a « *débarqué à la maternité avec une petite valise, sans rien sentir. Et après, j'ai été totalement prise en charge par l'équipe médicale. Rien ne m'a semblé naturel.* » La prochaine fois, promis, juré, elle laissera faire la nature. « *Ma fille est née mardi. Cela aurait pu être le lendemain ou la semaine prochaine. J'ai l'impression d'avoir décidé pour elle du jour de sa naissance. Et si cela avait des conséquences ?* »

M. A.

Une campagne sera lancée pour faire connaître les garanties de qualité dans l'alimentation

CACHETS, médailles, certificats d'origine, chartes et labels fantaisistes garantissant l'« authenticité », la « production à la ferme » ou la « tradition conservée » : les emballages de produits alimentaires se couvrent, surtout en période de Noël, de signes de qualité. Tout est bon pour se donner des allures de produit du terroir haut de gamme. Afin que les consommateurs distinguent ces estampilles plus ou moins sérieuses des garanties officielles de qualité, le ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation lancera pour la première fois début 1996 une vaste campagne publicitaire.

Depuis le mois d'août, un million de plaquettes d'explication ont déjà été distribuées dans les grandes surfaces. « *Les consommateurs, pour qui tout cela est très flou, doivent apprendre à reconnaître les signes de qualité garantis par l'Etat – AOC, label rouge, logo AB ou certification de conformité – qui ne sont pas assez connus, excepté les AOC pour les vins et le label rouge pour les volailles* », reconnaît-on au ministère de l'agriculture. « *Pour l'instant, c'est la jungle de signes de qualité, le plus gênant étant les récompenses industrielles du genre "élu produit de l'année" ou "Laurier d'or de la qualité", qui sont de l'auto-labellisation par les fabricants* », dénonce Reine-Claude Mader, de la Confédération syndicale du cadre de vie.

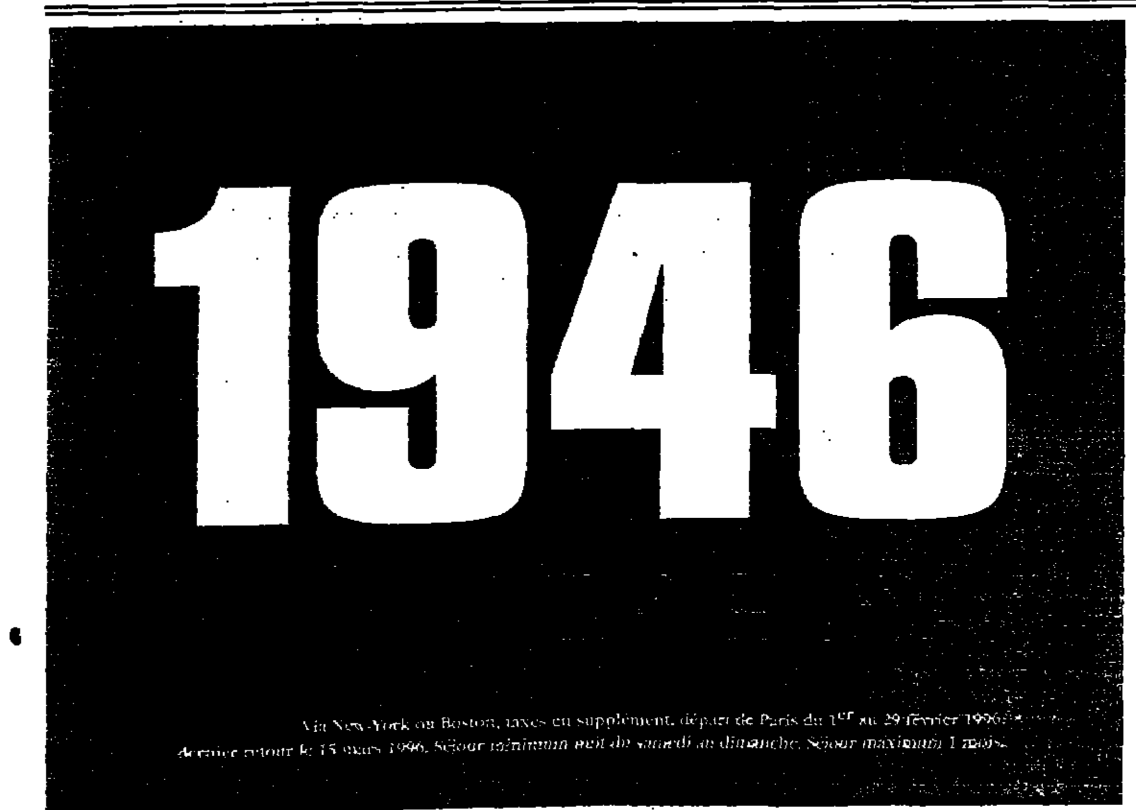
Aide à l'exportation, facteur de différenciation entre produits susceptible de rassurer un consommateur plus exigeant, le signe extérieur de qualité permet par ailleurs de justifier un prix plus élevé. « *Dans un grand magasin où l'on trouve 100 000 références, l'acheteur a besoin de se reposer sur quelques certitudes. D'autant qu'il est de plus en plus attaché à connaître l'origine des produits* », souligne Thierry Koskas, au ministère de l'agriculture.

UN TROP-PLEIN DE SIGNES

Ce souci d'authenticité tout comme les nouvelles préoccupations liées à la santé ou au respect de l'environnement expliquent pour une grande part, selon Mme Mader, la « *floraison de signes de qualité* ». « *Les professionnels savent qu'une population importante de "consommateurs-citoyens" a besoin de justifier son acte de consommation.* » Confronté depuis quelques années à ce trop-plein de signes, l'Etat souhaite donc remettre en avant ses garanties officielles. L'ennui est qu'elles ne sont pas moins de quatre, et qu'existent entre elles de subtiles différences qui échappent largement aux consommateurs. Ainsi, les appellations d'origine contrôlée (AOC) garantissent le lien intime d'un produit avec son terroir, le logo vert AB prouve qu'il est produit en respectant l'environnement, alors que la certification de conformité (dont la norme NF) indique qu'il possède des qualités ou suit des règles de fabrication particulières et constantes. Seuls les labels rouge ou régionaux sont gage de qualité supérieure.

Pour simplifier le tout, certains producteurs commencent à se prévaloir sur leurs emballages de garanties européennes ou internationales. Depuis 1993, en effet, les entrepreneurs qui sollicitent une AOC, un label ou une certification de conformité peuvent demander son équivalent européen – appellations d'origine protégée (AOP), indications géographiques de provenance (IGP) ou attestations de spécificité (AS) – pour bénéficier d'une protection juridique dans l'ensemble de l'Union. D'autres fabricants mentionnent même qu'ils ont obtenu une norme internationale ISO dont l'usage était à l'origine professionnel, l'entreprise démontrant que le processus de fabrication (et non le produit lui-même) répond à des normes de qualité précises. Aussi commence-t-on à trouver dans les rayonnages du fromage « ISO 9002 ». Consommer devient un métier.

Pascale Krémer



50 ans après, volez pour



Cette année, TWA célèbre le cinquantenaire de son premier vol transatlantique, le 5 février 1946.
Et pour que vous partagiez cette fête, TWA vous propose un prix unique, 1946F, à destination de 30 des plus grandes villes* du continent américain.
Une jolie façon de voyager léger !
Contactez votre agent de voyages, TWA au 49 19 20 00 ou tapez 3615 TWA (2,23F TTC/min)

TWA

Tous les jours un peu plus haut

Le parquet demande le renvoi de M. Papon devant les assises

LE PARQUET GÉNÉRAL DE LA COUR D'APPEL DE BORDEAUX demande le renvoi de Maurice Papon, accusé d'avoir organisé la déportation de 1 690 juifs de Bordeaux à Drancy de 1942 à 1944, devant la cour d'assises de la Gironde. C'est la chambre d'accusation qui doit désormais décider du renvoi de l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde devant les assises ou y renoncer. Après cette décision, M. Papon, âgé de quatre-vingt-quatre ans, aura la possibilité de se pourvoir en cassation. Maurice Papon avait été entendu à Paris les 5, 6, 11 et 12 juillet par le conseiller à la cour d'appel Annie Léotin, déléguée à l'instruction de cette affaire, avant le bouclage d'un dossier qui compte désormais plus de 26 tomes. Me Serge Klarsfeld, au nom de l'Association des fils et filles des déportés juifs de France, se félicite de n'avoir *« cessé de faire confiance à la justice »*.

Le jugement concernant la jeune Leïla devra être rectifié en janvier 1996

EN RAISON D'UNE « ERREUR MATÉRIELLE », la sentence prononcée le 25 octobre à l'encontre de Leïla, la jeune collégienne turque qui avait étranglé, le 6 mars, sa camarade de classe Sabrina, âgée de quatorze ans, dans les toilettes du collège Jacques-Callot de Vandœuvre-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle), est *« juridiquement inéxécutable »*. Leïla, aujourd'hui quinze ans, avait été condamnée à neuf ans de réclusion criminelle. Or, selon le nouveau code pénal, les peines de réclusion criminelle, contrairement à celles d'emprisonnement, ne peuvent être inférieures à dix ans. Cette distinction a une incidence sur la durée effective de détention : la réclusion oblige à l'accomplissement d'au moins les deux tiers de la peine, l'emprisonnement à la moitié. Une requête en rectification de jugement pour erreur matérielle, établie par le procureur général près la cour d'appel de Nancy, sera examinée le 17 janvier 1996. *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **EXCLUSION : s'intitulant eux-mêmes des « sans-droits »**, quelque trois cents personnes, soutenues par des associations de défense des chômeurs, des sans-abri et des immigrés (dont AC !, DAL, Cimade, Droits Devant), ont occupé pendant cinq heures, mercredi 13 décembre, le hall d'entrée du Centre Beaubourg à Paris, afin de lancer *« un appel solennel, au nom des exclus, pour qu'une convergence se fasse avec le mouvement social légitime d'aujourd'hui »*.

■ **TOULON : un ancien appelé à la Force d'action navale (FAN) à Toulon**, et son complice, un civil, ont été interpellés, mercredi 13 décembre, à la suite d'une perquisition chez eux, où ont été retrouvés des matériels et des supports informatiques qui avaient été volés, le 24 juillet dernier, dans les locaux de la FAN. D'après les premiers éléments de l'enquête menée par la gendarmerie et la DST, les auteurs du vol auraient agi dans le but de revendre les matériels.

■ **FOIE GRAS : la qualité des produits vendus en grande surface** ou par correspondance n'est pas satisfaisante. Sur dix-sept foies gras testés en laboratoire douze sont non conformes à la réglementation en vigueur, un est *« à suivre »* et quatre sont *« conformes »*, selon une étude de la direction générale de la concurrence (DGCCRF) rédigée cet automne. Les examens de préparation à base de foie gras ont mis en évidence *« des éléments non autorisés tels que les liants et les supports d'arômes »*, autant *« d'éléments interdits ont été retrouvés dans la majorité des blocs de foie gras de canard analysés »*.

M. Emmanuelli nie toujours toute implication personnelle dans le système Urba

Devant la cour d'appel de Rennes, l'ancien trésorier du PS s'est dit victime d'un complot

La troisième journée du procès Urba-Sagès-BLÉ, mercredi 13 décembre devant la cour d'appel de Rennes, a été pour l'essentiel consacrée à l'audition d'Henri Emmanuelli. L'ancien premier secrétaire du Parti socialiste a nié toute implication dans l'affaire URBA. Interrogé sur les confessions de l'ancien député socialiste Jean-Pierre Destrade qui l'avait mis en cause, le député des Landes a parlé d'*« explications fantaisistes »*.

RENNES
de notre envoyé spécial

La déposition d'Henri Emmanuelli a constitué le temps fort de la troisième journée du procès Urba-Sagès-BLÉ devant la cour d'appel de Rennes. Modifiant son système de défense dans la forme, sinon sur le fond – il conteste toujours toute responsabilité personnelle dans le système Urba –, l'ancien premier secrétaire du Parti socialiste (PS) s'est montré à la fois plus disert, plus ouvert et plus véhément que devant le tribunal de Saint-Brieuc.



PROCÈS

Pendant près d'une heure, le député des Landes a enchaîné des confidences, qui n'étaient pas des aveux, et des réflexions, sur son traitement judiciaire et médiatique, qui, elles, ressemblaient fort à des condamnations.

« Je n'étais pas trésorier national, mais numéro deux du parti chargé de l'organisation, de la trésorerie et du personnel », a rappelé M. Emmanuelli qui dit avoir eu peu de temps à consacrer à cette *« fonction bénévole »*. Loin de se reconnaître comme le « véritable patron d'Urba », il n'aurait guère mieux connu que le grand public ce bureau d'études qui *« faisait de l'abus de biens sociaux »*.

« A travers l'affaire, on a feint de découvrir ce système de financement parce que cela tombait bien dans un certain contexte politique », a estimé l'ancien président de l'Assemblée nationale dont le parti s'est, selon lui, *« exprimé avec une certaine liberté et peut-être une certaine naïveté »* devant la commission parlementaire sur le financement des partis politiques.

Considérant peu ou prou qu'il est victime d'un complot – *« l'objectif était prédéterminé, il fallait y arriver coûte que coûte »* –, M. Emmanuelli s'est fait plus mordant pour contester la manière d'instruire du conseiller Van Ruymbeke. *« Je ne me suis jamais abstenu de répondre*, a-t-il dit, *mais il m'a posé trois questions sur trois factures que je ne connaissais pas... »*

M. Emmanuelli a observé que l'on parle de *« trafic d'influence »* lorsque la gauche est visée, et d'*« abus de biens sociaux »* lorsque c'est la droite : *« Comme si l'on voulait institutionnaliser le fait que les entreprises donnent aux uns et pas aux autres. »* Enfin, il s'est tourné vers les anciens responsables d'Urba : *« Sans vouloir leur faire de peine, tout ce qu'ils récoltaient dans une année ne représentait pas la moitié de certaines valises circulant dans d'autres partis. »*

A défaut d'avoir fait citer Jean-Pierre Destrade comme témoin (*Le Monde* du 14 décembre), la cour a demandé au prévenu de réagir aux accusations portées contre lui par l'ancien porte-parole national du PS, son *« ami de vingt ans »*. *« Heureusement que ce n'est pas un ami de trente ans*, a plaisanté M. Emmanuelli. »

> « Je trouve cette question infamante ! Je n'ai jamais perdu le sens de l'intérêt du pays »

Et il précise : *« Ma dernière entrevue avec Jean-Pierre Destrade remonte à juin 1994. J'avais beaucoup hésité à le recevoir au conseil général des Landes, car on percevait déjà certains bruissements... Il m'a déclaré qu'il était rançonné par l'ETA politico-militaire, mais ses explications fantaisistes ne m'ont pas convaincu. »*

Sans vouloir se *« prononcer sur la moralité de M. Destrade »*, M. Emmanuelli dit avoir été impressionné par les sommes qu'il semble avoir brassées et trouve *« curieux »* de le voir *« effarouché par Urba qui était précisément destiné à éviter que des élus puissent rentrer de l'argent sur leur compte... »*.

Henri Emmanuelli a réagi très vivement lorsque l'avocat général a fait allusion à une note relative à un risque de contrôle fiscal d'Urba et mentionnant *« voir Emmanuelli »*, alors secrétaire d'Etat au budget. *« Je trouve cette question infamante !* s'emporta-t-il. *Je n'ai jamais perdu le sens de l'intérêt du pays. Il vaudrait mieux que vous ayez un début de présomption avant de faire une telle allégation. Et alors, il faut me traduire en haute cour ! »*

Le magistrat a eu le dernier mot en faisant état de deux factures réglées par Urba pour le conseil général des Landes dont M. Emmanuelli est le président. *« Je ne m'en souvenais pas »*, a répondu le prévenu qui avait affirmé qu'Urba n'était jamais intervenu dans son département.

Robert Belleret

La responsabilité pénale du représentant de l'Etat a été retenue dans la catastrophe de Furiani

Seul le directeur de la société Sud Tribune et constructeur des gradins aura été condamné à la prison ferme

BASTIA
de notre envoyé spécial

Les victimes de la catastrophe de Furiani et les familles qui sont venues entendre l'arrêt de la cour d'appel de Bastia se regardent, interloquées, cherchant dans le regard du voisin une explication à ce qui vient de se passer. Dans le box aux vitres blindées, les prévenus, aussi, sont décontenancés. Le premier président Pierre Goudon a lu un court extrait de l'arrêt avec une telle hâte que la salle n'a pu entendre qu'un bref murmure, saisissant seulement au passage la répétition du mot « sursis ». Si le tribunal avait sans doute péché par excès de communication, la cour est revenue aux usages d'une justice froide et lointaine.

Riche de 166 pages, la décision de la cour est pourtant intéressante. C'est une sorte de jugement de Salomon qui met en cause la responsabilité du représentant de l'Etat tout en pratiquant un nivellement des peines : six prévenus sont condamnés à vingt mois d'emprisonnement avec sursis et 30 000 francs d'amende, les deux autres à dix mois de prison avec sursis et 15 000 francs d'amende.

En premier lieu, la cour a considéré que Raymond Le Deun, directeur du cabinet du préfet de Haute-Corse, relaxé par le tribunal, devait supporter une responsabilité pénale dans l'effondrement de la tribune du stade Furiani qui a fait 2 357 victimes dont 17 morts, le 5 mai 1992, lors de la rencontre prévue entre l'OM et le Sporting Club de Bastia (SCB). Dans son arrêt, la cour souligne que *« l'édification d'une tribune de 9 000 places dans la plus grande hâte au mépris des règles élémentaires (absence de contrat écrit, absence de plan et de notes de calculs, absence de registre de sécurité) (...) aurait dû poser une réelle interrogation à l'autorité préfectorale et aux services de l'Etat en général, alors, au surplus, que l'attention des préfets avait été attirée par le ministère de l'intérieur suivant plusieurs télex sur la prévention des accidents des gradins et tribunes. »*

La responsabilité de M. Le Deun est aussi retenue en tant que président de la commission de sécurité, car, à ce titre, *« il lui appartenait de vérifier la régularité des opérations et le bon fonctionnement de la commission »*. Si les textes administratifs donnent peu de pouvoirs aux commissions de sécurité, les juges contournent l'obstacle en s'appuyant sur le code de la construction et de l'habitation pour juger que la commission aurait notamment dû vérifier l'existence d'une autorisation d'aménagement et d'un rapport attestant la solidité de la tribune. Les juges ont condamné M. Le Deun à vingt mois de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende.

« PRÉVENIR LES RISQUES »

En revanche, ils ont confirmé la relaxe de Didier Cauville, directeur départemental de l'équipement, en remarquant que ce fonctionnaire n'avait reçu, ni du maire ni du préfet, aucune demande d'examen du dossier. Le préfet ayant donné une délégation de signature à son directeur de cabinet, il n'avait été poursuivi que par le biais d'une citation directe des parties civiles et la cour note qu'en l'absence d'appel du parquet, la relaxe prononcée par le tribunal est définitive. Condamné par le tribunal à dix-huit mois de prison ferme, Bernard Rossi, ingénieur à la société de vérification Socotec, voit sa peine ramenée à vingt mois de prison avec sursis. Il soutenait que le constructeur de la tribune ne lui avait demandé que la vérification du sol, mais les juges observent que même dans cette hypothèse le contrôleur devait *« prévenir les risques »* et informer son client que le contrôle de la tribune était obligatoire. Ses avocats ont aussitôt annoncé qu'ils formeraient un pourvoi en cassation.

Dix mois de prison avec sursis et 15 000 francs d'amende ont été prononcés à l'égard de Michel Lorenzi, ancien vice-président du SCB, lourdement sanctionné par le tribunal qui lui avait infligé deux ans de prison ferme. La cour a estimé qu'il n'avait pas participé à la rédaction d'un faux procès-verbal, mais seulement à une *« fausse attestation »*, délit également imputé à Yves Bartolini, vice-président de la Ligue corse de football, sanctionné de la même peine.

Enfin, Etienne Galéazzi, secrétaire général de la Ligue, Ange Paolacci, directeur administratif, Luc Pilard, ancien président de la Coupe de France et Michel Cagnon, ancien directeur de la Fédération française de football, voient leur peine portée de dix-hui à vingt mois de prison avec sursis.

Seul Jean-Marie Boimond, directeur de la société Sud Tribune et constructeur des gradins, aura donc été condamné à deux ans de prison ferme. Il ne contestait pas avoir commis une erreur fatale dans l'élaboration de la tribune et n'avait pas fait appel. Sa faute était, à l'évidence, la véritable origine de la catastrophe.

Maurice Peyrot

LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATION

Tout ce qui est là-dedans,

est aussi là-dedans.

Pour vous qui devez consulter le plus vite possible les lois et décrets, voici le Disque Optique Compact (CD ROM en anglais) du Journal officiel : 6 mois sur quelques centimètres carrés, toute une année de J.O., 20 000 pages sur 2 disques.

Chaque page visualisée *ou imprimée, du Disque Optique Compact* est la copie conforme du Journal officiel.

Vous disposez ainsi d'un produit de qualité dont la fiabilité juridique unique sur le marché est garantie par le Journal officiel.

Appelez-le 40 58 78 51 pour recevoir une documentation gratuite.

Les Lois et Décrets

Direction des Journaux officiels, 26 rue Desaix 75727 Paris cedex 15. Renseignements : (16-1) 40 58 78 70. télécopie : (16-1) 45 79 17 84. minitel 3616 JOEL

Les lois et décrets, sur Disque Optique Compact : encore un nouveau service du Journal officiel.

CORRESPONDANCE



Une lettre de Marc Domingo

APRÈS la publication, dans Le Monde *du 2 novembre, d'un article intitulé* « Paul Barril a été protégé par la justice dans l'affaire des Irlandais de Vincennes », *Marc Domingo, substitut général près la cour d'appel de Paris, nous a adressé la lettre suivante :*

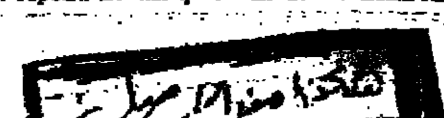
L'article paru le 2 novembre 1995 dans *Le Monde* se rapportait à un documentaire diffusé par la Télévision suisse romande à l'élaboration duquel j'avais accepté de participer en répondant aux questions de Pierre Péan et de Christophe Nick. Dans la relation que fait votre journal, me sont prêtés des propos laissant croire que j'aurais mis personnellement en cause Michel Jéol alors qu'il exerçait les fonctions de procureur de la République de Paris.

Je tiens à préciser qu'à aucun moment de l'interview je n'ai cité le nom de Michel Jéol. J'aurais eu d'autant moins de raisons de le désigner qu'il est absolument étranger aux faits relatés dans l'article.

Communiqué

Ghislaine VAESKEN, Secrétaire Générale du FAF Propreté,

dirigeant un organisme paritaire tient à préciser qu'elle n'est pas signataire de l'encart publicitaire intitulé "la CFDT dans l'unité et dans l'action" paru dans le Monde du mardi 12 daté mercredi 13 décembre, cet engagement étant le fait d'une homonyme.



DISPARITION

Pierre Coulomb

Un chercheur engagé

PIERRE COULOMB, ingénieur agronome, directeur de recherches à l'INRA, professeur à l'Ecole nationale du génie rural, des eaux et des forêts (Engref) et à l'Institut agronomique méditerranéen, est mort lundi 11 décembre à Montpellier. Il avait cinquante-huit ans.

Spécialiste reconnu des questions foncières, il s'intéressait également aux politiques agricoles et à leur évolution. Sa culture historique profonde et éclectique, son goût pour l'action politique, l'ont conduit à tenter de préciser comment, à partir des systèmes agraires les plus variés, les hommes résolvaient les problèmes que leur posent la gestion, l'affectation et la transmission des sols à des fins productives.

A ses qualités de chercheur s'ajoutaient celles de formateur passionné et passionnant. Il était un pédagogue hors du commun, mêlant le sérieux du scientifique à la pratique de l'art du conteur, passant sans cesse des théories aux faits de société. Un vaste public d'étudiants, d'ingénieurs-élèves français ou étrangers, d'agriculteurs et de conseillers agricoles, a été marqué par la finesse de ses analyses, l'ampleur et le caractère parfois paradoxal de ses synthèses, la pertinence de ses jugements politiques, sa passion pour l'histoire des hommes et leur organisation en sociétés.

Pierre Coulomb fut aussi un observateur engagé et parfois militant. Il était issu d'une de ces familles de hussards de la République dont il s'est toujours considéré l'héritier. Il aimait à rappeler qu'il avait connu Marceau Pivert et ses amis de la SFIO. Actif en 1968, proche des leaders de la gauche paysanne tels que Bernard Lambert et Bernard Thareau, il a accompagné ce dernier dans la mouvance du Parti socialiste d'après 1971. Un bref passage au cabinet d'Edith Cresson au ministère de l'agriculture l'a convaincu que sa vraie place se trouvait là où se forgent les instruments de compréhension et de transformation du monde à venir. Son installation à Montpellier lui avait permis de devenir un observateur attentif du bassin méditerranéen. Sa mort précoce nous prive des synthèses audacieuses qu'il était en train d'élaborer.

Marie-Catherine Becouarn et Michel Gervais

NOMINATION

LOGEMENT

Pierre-René Lemas, préfet, a été nommé directeur de l'habitat et de la construction au ministère du logement, en remplacement d'Emmanuel Edou, par le conseil des ministres du mercredi 13 décembre.

[Né le 23 février 1951, Pierre-René Lemas est diplômé d'études supérieures de droit public et de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA. Il a été notamment conseiller technique aux cabinets de Gaston Defferre et de Pierre Joxe, ministres de l'intérieur (1983-1986 et 1988-1989) et, parallèlement, directeur du cabinet du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités territoriales, successivement Jean-Michel Boucheron, puis Jean-Michel Baylet (1988-1989). Directeur général des collectivités locales de janvier 1989 à janvier 1992, puis préfet de l'Aisne jusqu'en février 1994, il était, depuis cette date, détaché en qualité de directeur à la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR).]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 13 décembre sont publiés :

● **Privatisation** : un décret autorisant le transfert au secteur privé de la Banque française du commerce extérieur.

● **Surendettement** : une circulaire relative à la procédure de traitement des situations de surendettement des particuliers.

● **Impôts** : deux décrets et un arrêté portant incorporation de modifications et de compléments au code général des impôts et au livre des procédures fiscales.

● **Gouvernement** : un décret relatif aux attributions du ministre délégué à la ville et à l'intégration, Eric Raoult.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Alexandra et Joël MANIÈRE-MÉRY
sont heureux d'annoncer la naissance de

Quentin,

le 14 novembre 1995.

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire !

Franck

Toutes nos pensées pour toi aujourd'hui.

Olivia et Sonia.
(1) 47-64-37-12.

Cher papa, cher Lulu,

60 n'est que la moitié de 120.

Tu viens de renaître miraculeusement (G.A.D.)
Bonne chance pour la seconde moitié.

Valérie, Michèle et Philippe.

Décès

– Solidarité Jeunes Travailleurs
Antoine Lesay et le conseil d'administration,
Paul Duprez,
Gita, Linda, Franck, Anne,
Et tous ses collègues,

ont l'immense tristesse d'annoncer la disparition de leur collègue et ami,

Tidiane AW,
directeur financier,

et se joignent à la douleur de sa famille et de ses proches.

Rappelons-nous sa maxime : « C'est la vie. »

Pierre-Georges CASTEX,
professeur émérite à la Sorbonne,
officier de la Légion d'honneur,
membre de l'Institut,

nous a quittés le samedi 9 décembre, dans sa quatre-vingt-unième année.

Marie-Madeleine Castex,
son épouse,
a la grande douleur d'en faire part à ceux qui l'ont connu et aimé.
Se joignent à elle :
Hélène Feydy, Marguerite et Henry-Louis Baratin,
ses belles-sœurs et beau-frère,
Julien Feydy et Véronique Bedin,
Pierre et Hélène Feydy,
Jacqueline et Jean-Marie Dentzer,
François et Odile Baratin,
Marc Baratin, Marianne et Michel Lorenzi,
ses neveux,
Tous ses petits-neveux,
Delphine et Daniel Gourdin.

Ses obsèques ont lieu ce jeudi dans l'intimité familiale.

2, rue Albert-Malet,
75012 Paris.

– M. Pierre Messmer, secrétaire perpétuel,
M. Jean Foyer, président,
et les membres de l'Académie des sciences morales et politiques,
ont le regret d'annoncer le décès de leur confrère,

Pierre-Georges CASTEX,
membre de l'Académie,

survenu le 9 décembre 1995.

Les obsèques ont lieu dans l'intimité familiale jeudi 14 décembre.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre CHABAUD,

survenu à Paris, le 12 décembre 1995, à l'âge de soixante-treize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 18 décembre à 11 heures, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, place Gerbert, à Paris (15e).

L'inhumation aura lieu le mardi 19 décembre au cimetière de Chadeleuf (Puy-de-Dôme).

De la part de :
Mme Pierre Chabaud,
son épouse,
ses enfants,
Thomas et Clémence,
ses petits-enfants,
Mlle Claire Chabaud,
sa sœur,
Dr Jean-François Chabaud,
son frère,
Et de toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Lagarde,
75005 Paris.
32, rue des Cordeliers,
63100 Montferrand.

– Mme Robert Chabasseur,
son épouse,
et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert CHABASSEUR,
capitaine de vaisseau (e.r.),
croix de guerre 1939-1945,
étoile d'argent,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite maritime,

survenu le 2 décembre 1995, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le vendredi 8 décembre 1995, en l'église du Redon, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Pierre de Marseille.

Les Oliviers,
Allée des Pins,
13009 Marseille.

– Sa maman, Cécile,
Sophie et Pierre,
Jean et Vony,
Arthur, Louis et Sophie,
Jean-Paul et Natacha,
ont la douleur de vous apprendre la mort de

Etienne BECKER,

survenue le 11 décembre 1995.

Une bénédiction aura lieu le samedi 16 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris (6e).

– Gisors.

Dieu a rappelé à Lui

Mme Jacques CESSELIN,
née BERNARD,

le 12 décembre 1995, dans sa soixante et onzième année.

La messe de funérailles aura lieu le vendredi 5 décembre, à 15 heures, en l'église de Gisors, suivie de son inhumation dans le caveau familial, à Gisors.

De la part de M. Jacques Cesselin,
son mari,
de ses enfants et petits-enfants,
et de toute la famille.

32, avenue Albert-Forcinal,
27140 Gisors.

– Mme Mercedes Combes,
son épouse,
Jean-Emmanuel, Didier, Arnaud,
et Sylvia,
ses enfants,
Erwan, Marion, Céline et Paolo,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès du

Dr André COMBES,
électroradiologiste,
ancien externe,
des Hôpitaux de Paris,
ancien assistant des Hôpitaux de Rouen,

survenu le 4 décembre 1995, dans sa soixante-dixième année, suite à une grave maladie.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le lundi 11 décembre 1995, en l'église du Saint-Esprit, à Paris (12e).

– Le secrétaire général du CIHEAM,
Le directeur général de l'INRA,
Le directeur, le personnel et les stagiaires de l'Institut agronomique de Montpellier,
Le président et le personnel du centre INRA de Montpellier,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre COULOMB,
directeur de recherches à l'INRA
professeur associé au CIHEAM – IAM
de Montpellier,

survenu le lundi 11 décembre 1995.

(Lire ci-contre.)

– Lyon.

Mme Frédéric Debiesse,
Jean-Louis et Arlette Debiesse,
Jacques Debiesse et Patricia Grime,
Marie-Christine et Jacques Champeaux,
ses enfants,
Ses six petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décèls de

Frédéric DEBIESSE,

survenu à Lyon, le 10 décembre 1995, à l'âge de soixante-quinze ans.

Les obsèques ont eu lieu le 12 décembre dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

70, boulevard des Belges,
69006 Lyon.

– Denise Drutinius,
sa femme,
Hélène et Manon,
ses filles,
Sa mère, ses sœurs et sa famille,
Ses amis et ses camarades,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Paul DRUTINIUS

survenu le 6 décembre 1995, à Paris.

A Denise, Hélène, Manon.

Jean-Paul nous a quittés.
Ses amis, ses camarades ne l'oublient pas.

– Marie-Christine Guerrini-Seigneur,
son épouse,

Antoine,
Nicolas et Marie-Laure,
née Phélippeau,
Claire,
ses enfants,

Michèle et Gilbert Catz,
Leur fille Mathilde,
Marie-Claude Guerrini,
Patrice et Marie-Claude Guerrini,
Leurs enfants, Léa, Estelle et Olivier,
ses frères et sœurs,

Elise et Emile Seigneur,
ses beaux-parents,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-François GUERRINI,

survenu le 10 décembre 1995.

La cérémonie religieuse aura lieu lundi *18 décembre à 13 h 30, en* l'église Sainte-Bernadette, 7, rue Saint-Nicolas, à Versailles.

Ni fleurs, ni couronnes. Les dons seront reversés à l'Institut Curie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sa femme, Thérèse Cochet,
Ses enfants, Florence et Francis,
Sa petite-fille Célia,
Son frère Georges
Et toute sa famille,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Pierre DOUKAN,
violoniste,

survenu le 10 décembre 1995, des suites d'un grave accident de la route.

14, rue de l'Echiquier,
75010 Paris.

– Mme Denise Faisans
et ses enfants
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges FAISANS,

survenu le 26 novembre 1995.

C'est avec la dignité qui l'a animé tout au long de sa vie qu'il a mené son ultime combat contre la maladie.

Il a été incinéré le 5 décembre au cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

Faisans,
25, rue de Fontenay,
94300 Vincennes.

– Le directeur de l'Ecole normale supérieure de Cachan,
Le directeur de l'antenne de Bretagne de l'Ecole normale supérieure de Cachan,
Les directeurs des départements de génie électrique, les enseignants, le personnel et tous leurs camarades de promotion,
ont la tristesse de faire part des décès accidentels de

Vincent LE GOFF,
Jean-Christophe POINSOT,
élèves à l'Ecole normale supérieure
de Cachan,
antenne de Bretagne,

survenus le 12 décembre 1995.

– Le président, Marcel Bluwal,
Et les membres de la commission de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD),
font part de leur tristesse après la disparition de leur ami

Robert MANUEL.

Ils adressent à sa famille l'expression de leurs sentiments affectueux.

SACD,
11 *bis*, rue Ballu,
75009 Paris.

– Josy Moinet,
Laurence et Alain Lacôte,
Françoise Moinet,
Mathieu et Marie,

son époux, ses enfants et petits-enfants,
sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Colette, Cécile MOINET,
née RENAUD,
professeur d'*anglais (ER)*
au lycée Jean-Dautet,

survenu le 12 décembre 1995, à la suite d'une longue maladie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, place de la Mairie,
12, rue de La Rochelle,
Saint-Rogatien.
10, rue de Sévigné,
75004 Paris.

– M. Edouard Brézin,
président du conseil d'administration du CNRS,

M. Guy Aubert,
directeur général du CNRS,

Les membres du comité de direction du CNRS,
Et l'ensemble de la communauté scientifique du CNRS,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Maurice MOULINS,
délégué scientifique régional du CNRS
pour l'Aquitaine de 1987 à 1990,
directeur scientifique adjoint
du département des sciences de la vie
du CNRS de 1990 à 1995,
expert auprès du comité national
d'évaluation des universités
et auprès de la DRED,
puis du ministère de la recherche
et de l'enseignement supérieur,

survenu le 11 décembre 1995,

s'associent à la douleur de sa famille et lui présentent leur plus vives condoléances.

Maurice Moulins aura marqué, par sa personnalité rayonnante et son dynamisme, la recherche fondamentale française et plus particulièrement le CNRS et le département des sciences de la vie qu'il a animé avec intelligence, avec perspicacité et avec cœur.

– Les membres du laboratoire de neurobiologie et de physiologie comparées (URA CNRS 1126)
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur directeur,

Maurice MOULINS,
professeur à l'université Bordeaux-I,

survenu le 11 décembre 1995 à Arcachon.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

– L'ambassade de la République de Singapour
a la profonde tristesse de faire part du décès de

S.E.M. David Saul MARSHALL,
ancien ambassadeur de Singapour
en France (de 1978 à 1993),
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu en son domicile de Singapour le 12 décembre 1995 à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

– Le président de l'université de Perpignan et l'ensemble de la communauté universitaire,

ont la tristesse de faire part du décès, le 11 décembre 1995, de

M. Louis PANABIÈRE,
professeur des universités,
officier des Palmes académiques,
ancien directeur de l'Alliance française
à Mexico,
ancien attaché culturel
à l'ambassade de France,
directeur de l'Institut français
d'Amérique latine à Mexico.

Louis Panabière, né le 22 février 1935 à Estavar (Pyrénées-Orientales), agrégé et docteur d'Etat, fut notamment directeur de l'Alliance française de Polanco-Mexico de 1965 à 1974, assistant puis maître-assistant et maître de conférences à l'université de Perpignan (1974-1985), attaché culturel à l'ambassade de France à Mexico et directeur de l'Institut français d'Amérique latine à Mexico (1985-1989), professeur à l'université de Perpignan.

En 1992, il a obtenu le prix Jorge-Cuesta (Mexique), décerné pour la première fois à un auteur français, pour son ouvrage *Itinéraire d'une dissidence, Jorge Cuesta (1903-1942)*.

Le frère André,
Michel PILLION, OP,

est entré dans la Paix du Seigneur, le 11 décembre 1995, dans sa quatre-vingt-cinquième année, la 65e de sa profession dominicaine, la 58e de son ordination presbytérale.

L'Eucharistie sera concélébrée au couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, Paris-13e, vendredi 15 décembre, à 11 heures.

De la part du frère Eric de Clermont-Tonnerre, prieur provincial,
Du prieur et des frères du couvent Saint-Jacques,
De sa famille et de ses amis.

– Le docteur Nestor Cremnitzer,
son frère,
Les familles Cremnitzer, Joussier, Kersen, Zémor, Hochard,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maria RABNER,
née CREMNITZER,

survenu le 10 décembre 1995.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 13 décembre, au cimetière de Bagneux.

« Près de Toi, Seigneur,
sans fin nous vivrons »
Psaumes 41, 42

L'ensemble vocal du collège Stanislas et Nicole Koudjaali Olivier-Pallud
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre RUMIAC,
fondateur de l'ensemble vocal
du collège Stanislas,
professeur et préfet des études
audit collège,

survenu à Paris le 7 décembre 1995 dans sa soixante-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 18 décembre à 9 heures en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Carine et Franck Tabaali,
Nathalie Rolly,
ses enfants,
M. et Mme Marcel Vuillard,
ses parents,
Janine, Elisabeth et Nicole,
ses sœurs,
Christel, Brigitte, Caroline
et Catherine,
ses nièces,
Les familles Bolopion, Guyon
et Billiet,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Anita VUILLARD,

survenu le samedi 9 décembre 1995, à l'hôpital de La Pitié-Salpêtrière dans sa cinquantième année.

*Les obsèques auront lieu le jeudi 14 dé*cembre à 9 heures en l'église Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris-17e.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de la famille, au cimetière du Père-Lachaise.

Une messe sera dite à son intention en *l'église de Montfleur (Jura), le 13 janvier* 1996, à 20 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Lucienne Domerc et sa famille remercient tous ceux qui leur ont adressé des témoignages de fidélité et d'amitié à l'occasion de la mort de

Marcel DOMERC,

survenue le 11 novembre 1995.

Avis de messe

FÊTE DE NOËL 1995
AU SACRÉ-CŒUR,

Dimanche 24 décembre

16 heures : *premières vêpres de Noël* ;
19 heures : messe de Noël ;
21 heures : concert d'orgue ;
21 h 30 : veillée et messe solennelle à la basilique ;
22 h 30 : veillée et messe de Noël à la Crypte.

Lundi 25 décembre

8 heures : laudes ;
9 h 30 : messe ;
11 heures : messe solennelle ;
12 h 30 : messe internationale ;
16 heures : vêpres ;
16 h 20 : adoration guidée ;
18 heures : messe ;
22 h 15 : messe.

Anniversaires de décès

– 15 décembre 1985 - 15 décembre 1995

El Hadi EL KHEBIR.

Tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent et rendent hommage à sa mémoire en ce dixième anniversaire.

« Quand vous passez près du champ où vous avez enseveli vos pères, regardez-le bien et vous verrez vos enfants et vous-même dansant la main dans la main. »
K. Gibran.

– A l'occasion du premier anniversaire du décès de

M. Chnina MESINGIER,

nous invitons tous ses amis à se joindre à nous le dimanche 17 décembre 1995 à midi à l'entrée principale du cimetière de Bagneux.

Famille Ryfman.

– Le 14 décembre 1994,

Eric SCHMOLL,
quarante-trois ans,

nous quittait subitement.

En notre cœur.

Sa famille, ses amis.

Communications diverses

– Maison de l'hébreu, Paris 15e-20e : 47-97-30-22. Professeur : **Jacques BENAUDIS.** Stages-express individuels (moderne-biblique). L'hébreu biblique lu en une séance ! Préparation bac-hébreu et soutien universitaire. Formation bar-mitsva à domicile.

Bourses de recherche.

Centre de recherche sur les juifs du Maroc (CRJM). Président fondateur : Robert Assaraf, 75007 Paris, tél. : 45-49-61-40, fax : 45-48-24-83.

Pour l'année universitaire 1995-1996, le CRJM attribuera :
– trois bourses d'un montant annuel de 10 000 FF.
– Bénéficiaires : étudiants inscrits dans une université française et préparant une thèse de doctorat.
– Le sujet de travail peut être pluridisciplinaire mais portera impérativement sur les juifs du Maroc.
– Dossiers à demander par écrit ou par télécopie avant le 8 janvier 1996.
– Les lauréats seront informés de la décision finale au plus tard le 15 février.

Bourses du gouvernement chinois.

Le gouvernement chinois propose quelques bourses à des étudiants et jeunes chercheurs français pour des séjours d'une année universitaire dans ses institutions d'enseignement supérieur à partir de septembre 1996.
Pour postuler il faut :
– être de nationalité française et avoir moins de quarante-cinq ans ;
– posséder au moment de la demande un diplôme de maîtrise (ou équivalent) et, de préférence, une double formation linguistique et spécialisée ;
– avoir étudier le chinois depuis au moins deux ans ;
– rédiger un projet d'études ou de recherche nécessitant un séjour prolongé en *Chine*.
Informations complémentaires et retrait des dossiers de candidature : ministère des affaires étrangères, bureau des boursiers français à l'étranger, 244, boulevard Saint-Germain, 75303 Paris 07 SP (tél. : 43-17-90-00 ou 43-17-83-31) avant le 1er mars 1996.

Soutenances de thèse

– Christian-Marc Bosséno soutiendra sa thèse de doctorat intitulée « Les signes extérieurs ». Diffusion, réception et image de la culture révolutionnaire française dans l'Italie du *Triennio* (1796-1799), le samedi 16 décembre 1995, à 9 h 30 en Sorbonne (Paris-I), salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris.
Le jury sera composé de MM. Philippe Boutry (Paris-XII), Roger Chartier (EHESS), Paolo Viola (université de Palerme) et Michel Vovelle (Paris-I).

Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, le 9 décembre 1995. M. Eric Dufour a soutenu sa thèse de doctorat en philosophie « Connaissance et action : Nietzsche face à Kant » et obtenu la mention très honorable à l'unanimité du jury. Le jury était composé de messieurs les professeurs Alexis Philonenko, président ; Bernard Bourgeois, directeur de thèse ; Eric Blondel ; Dominique Folscheid.

Une planète peuplée d'infinis cauchemars



II. Les cassés de la guerre en Bosnie

Alors que les dirigeants des plus grandes puissances du monde se réunissent pour signer un accord de paix arraché au forceps, la fureur de la guerre continue, sur place, à torturer les esprits

Si tous les habitants du pays dévasté ne sont pas « fous », tous, en revanche, ont subi d'intenses chocs psychologiques. Un Bosniaque, un traumatisme. Les raisons des troubles sont multiples. Il y a, bien sûr, les tueries, les viols, les tortures, les blessures physiques. Il y a aussi la perte d'un être aimé ou le danger couru par son enfant. Il y a la vision de la douleur, le poids d'avoir été témoin. A Sarajevo et dans les autres enclaves musulmanes, il y a la sensation d'être prisonnier. Il y a le temps qui passe, les années qui s'envolent. La guerre efface les repères et provoque des réflexes différents.

Les psychiatres ont noté qu'en 1992 et 1993, tandis que la capitale bosniaque était violemment bombardée, qu'il fallait prendre des risques inouïs pour trouver de l'eau et du pain, les Sarajéviens se cramponnaient à leur santé mentale. *« L'énergie était consacrée à la survie*, commente Mirjana Mavrak, une psychologue de l'Unicef. *Aujourd'hui, les conditions de vie s'améliorent. Des gens ne parviennent pas à s'adapter à la « vie normale », et nous devons affronter une nette recrudescence de dépressions. »* Le docteur Seljko Trograncic, du service psychiatrique de l'hôpital Kosevo, affirme que *« des gens qui étaient si forts hier concluent froidement qu'ils n'ont plus aucune raison de continuer à vivre »*. Dépressions et suicides augmentent chaque jour. *« La paix arrive peut-être*, poursuit le docteur Trograncic. *Pourtant, certains pensent qu'ils ne retrouveront plus jamais la paix en eux-mêmes. »*

La sérénité de Vahid Hota a disparu un matin de mai 1992. L'homme, un Musulman de Bosnie, séjournait chez son frère à Visegrad, dans l'est du pays. *« Nous étions assis dans le salon lorsqu'ils sont entrés... Leurs visages étaient masqués par des cagoules... Ils m'ont enchaîné à mon frère, nous ont attachés derrière un camion et nous ont traînés jusqu'au pont qui surplombe la Drina... Ils nous ont alignés... Nous étions vingt-deux Musulmans. »* Vahid scrute le sol, ses doigts se tordent, il marque un long silence entre chaque phrase. *« Leur chef, le commandant Mirko Lukic, a dit qu'il fallait payer 2 000 deutschemarks pour rester en vie. Il refusait les dinars. Moi, j'avais l'argent. Mirko Lukic m'a détaché. Puis ils ont forcé les autres à marcher jusqu'à la rivière. Un soldat se tenait derrière chaque prisonnier, en le menaçant d'un long couteau posé entre les omoplates. »* Vahid se tait. Il respire lentement. *« Ils ont tranquillement enfoncé leur couteau et ont ouvert le dos des gens qui hurlaient. Ils ont ensuite jeté les cadavres et les blessés dans la rivière et ils ont mitraillé les corps... J'ai vu la Drina devenir rouge. »*

> « Des gens qui étaient si forts hier concluent froidement qu'ils n'ont plus aucune raison de continuer à vivre »

Vahid Hota pleure. *« Je revois mon frère. Je n'avais pas suffisamment d'argent pour acheter nos deux vies. C'est dur, c'est dur... »* Vahid tremble. *« Je n'arrive pas à faire disparaître ces images de Visegrad. Mon frère ! Mon frère ! Mirko Lukic refusait les dinars ! Ils avaient de longs couteaux ! Le sang giclait ! J'ai vu ! J'ai vu ! Si je n'avais pas payé, je serais dans la rivière. Je n'oublierai jamais Mirko Lukic... »* Le commandant Lukic a ordonné à Vahid Hota de quitter la ville, en lui disant : *« Qu'est-ce que tu as vu à Visegrad ? Musulman, tu dois raconter ce que tu as vu !... Dis-le à Alija* [Izetbegovic, le président bosniaque] *! Dis-le partout ! »*

Vahid Hota suit un traitement à l'hôpital de Sarajevo. Les psychiatres affirment qu'il n'est pas mythomane et que son témoignage est authentique. Le carnage du pont de Visegrad est d'ailleurs célèbre, souvent raconté par des Musulmans qui ont observé la scène derrière les fenêtres de leurs maisons. Vahid Hota sait qu'un jour, peut-être, il sera appelé à témoigner devant le Tribunal international de La Haye. *« Je veux raconter cette histoire*, dit-il. *Lukic m'a ordonné de raconter. »* Vahid est obsédé par le commandant serbe, bien que les médecins tentent de le convaincre que l'officier ne représente plus aucun danger pour lui.

Jour et nuit, ses cauchemars entraînent Vahid vers Visegrad, vers un pont et une rivière rougie par le sang, vers son frère et ses amis emportés par le courant. Lorsqu'il a fui la ville de Bosnie orientale, Vahid a marché pendant une semaine à travers les montagnes, avec d'autres réfugiés. Arrêté sur une route par des miliciens, il a encore cru qu'il allait mourir. Les soldats l'ont frappé, puis l'ont épargné. A cet endroit, Vahid Hota a été témoin d'une autre terrible scène, qui hante aussi sa vie : *« Une femme gisait dans un fossé. Elle avait été éventrée, probablement par les hommes qui me battaient. Elle n'était pas encore morte. Elle était visiblement enceinte et elle tentait de ramener le bébé dans son ventre entrouvert. Elle gémissait, elle agonisait. »*

Aujourd'hui, Vahid vit à Sarajevo. Il est stressé et dépressif. Chaque matin, il se rend à l'hôpital Kosevo et parle avec les psychiatres. *« Je prends des médicaments, mais je ne parviens pas à me calmer ni à oublier. J'aime Sarajevo et la Bosnie. Jamais je n'aurais imaginé que tout ceci puisse exister. »* Vahid Hota ne pourra plus s'intégrer dans une communauté, en temps de guerre comme en temps de paix. Il a perdu à Visegrad ses liens avec la société. *« Comment peut-on convaincre Vahid que la vie vaut encore la peine d'être vécue ?* s'interroge un médecin. *Comment peut-on lui expliquer, alors qu'il a ces images insoutenables à l'esprit, que l'être humain n'est pas forcément mauvais ? »*

Les combattants, qui profitent du cessez-le-feu pour revenir en ville, sont particulièrement désorientés, après trois années et demie de guerre. Presque tous évoquent des problèmes de communication avec leur famille ou leurs amis. Certains ont du mal à se séparer de leur arme. D'autres n'envisagent aucun retour à une vie professionnelle classique, parmi des gens qui ne les comprennent pas. *« J'ai peur*, confie Samir, vingt-quatre ans. *Je ne peux plus traverser un tunnel, ni franchir un pont. Parfois, dans le tramway, j'ai envie de me suicider ou de tuer tout le monde. Les images des combats me reviennent sans cesse à l'esprit. Je suis hanté par la guerre. »*

Samir consulte, lui aussi, un psychiatre, Saïda Fisekovic. Pourtant, le mal refuse de le quitter. Samir vit désormais sur une autre planète. Une planète peuplée de cauchemars. *« Avant la guerre, j'étais un garçon très calme et un ouvrier consciencieux. Maintenant, je n'ai plus d'avenir. Ma femme m'a quitté. Elle m'a annoncé qu'elle ne pouvait plus vivre avec un maniaque. Je transpire souvent et je n'ai plus d'appétit. Je n'aime pas parler avec les gens, j'ai perdu mes amis. La société a décrété que j'étais instable et malsain. Je sais que ma vie est fichue. »* L'objectif du docteur Fisekovic est d'éviter que Samir ajoute son nom à la longue liste des suicidés. Le jeune soldat est au bord du gouffre.

A Sarajevo, transformée par l'armée serbe en un vaste camp de prisonniers, chaque Bosniaque est traumatisé. Les psychiatres remarquent que certaines personnes doivent affronter plusieurs traumatismes à la fois. *« On achève de soigner un problème et un autre apparaît »*, indique le docteur Trograncic. *« Il y a une explosion de troubles psychologiques liés à la perspective de la paix*, dit-il. *La trêve et l'ennui incitent les gens à réfléchir sur le sens de la vie. Je pense que ce pays aura des problèmes pendant plus de vingt ans. »* D'autant plus que les Sarajéviens acceptent rarement de consulter un spécialiste.

Les psychiatres sont assimilés à des médecins « pour fous », ces hommes qui hurlent dans les rues et vivent comme des clochards. *« Les gens sont fermés et refusent d'évoquer leurs éventuels émois psychologiques*, confirme Mirjana Mavrak, de l'Unicef. *Notre premier travail est de convaincre qu'il est normal d'aborder ces problèmes en cette époque anormale. »*

Les psychiatres estiment que les personnes les plus ébranlées par la guerre sont les soldats, les vieux et les enfants. *« Les vieux ont le sentiment d'être complètement impuissants*, dit Zeljko Trograncic. *Ils ont souvent été abandonnés. Ils sont vulnérables au froid, à la faim. Ils ne peuvent pas courir dans la rue lorsqu'un* sniper *se met à tirer. »* Les enfants, au contraire, ont une formidable aptitude à gérer, sur le moment, les soucis quotidiens occasionnés par la guerre. Ils sont souvent plus matures que ceux des pays en paix, car ils sont confrontés chaque jour à l'idée de la mort. Les spécialistes s'inquiètent, en revanche, de leur entrée dans la vie adulte, munis de repères issus de la guerre.

Les enfants de Sarajevo sont agressifs. Ils ont perdu leur capacité à se concentrer et à étudier. Pourtant, Mirjana Mavrak est optimiste. *« Ils sont restés comme tous les enfants : ils jouent, ils sont amoureux, ils font des projets d'avenir*, dit-elle. *C'est vrai, certains sont trop souvent malades, ils ont des maux de tête, des vomissements, des évanouissements. Mais nous leur apprenons à affronter la réalité. Mon but n'est pas de supprimer la peur de la guerre. Au contraire, il faut apprivoiser cette peur, et apprendre à la maîtriser. »* Mirjana incite les enfants à dessiner, afin de visualiser leurs sentiments, leurs joies et leurs craintes. Elle souhaite les amener à évoquer les horreurs auxquelles ils songent le soir en s'endormant.

Des organisations humanitaires ont ouvert des centres d'accueil, où les psychologues reçoivent les Sarajéviens. Zenaida vient chaque semaine parler avec le docteur Meliba Kapetanovic, dans un local de Médecins sans frontières. *« J'ai quitté Gorazde au début de la guerre, en traversant la montagne à pied. Mon mari a dû rester là-bas, car il était mobilisé dans l'armée*, raconte-t-elle. *A Sarajevo, je vis avec d'autres réfugiés dans une petite chambre. Jusqu'en juillet dernier, je supportais ma misérable vie. »*

Lorsqu'elle voit à la télévision les images des Bosniaques fuyant Srebrenica, Zenaida songe à sa propre aventure. *« Soudain, les images de ma fuite sont revenues. J'ai eu peur que Gorazde soit également attaquée et que mon mari soit tué. J'adore mon mari et je l'attends. J'ai traversé une crise grave. Les psychologues m'ont soutenue. Ici, j'ai pu ouvrir mon âme. »* Zenaica affirme qu'elle souhaite *« simplement redevenir la femme d'avant la guerre »*. *« Je regarde les jeunes filles dans la rue et je veux continuer à vivre ! »*

« Je me sens bien ici, dit Remsija. *J'y trouve une charmante amitié entre les* losers *de la guerre. »* Remsija a vécu à Foca une expérience semblable à celle de Vahid à Visegrad. Témoin de meurtres, de viols, la femme fut ensuite chassée de la région avec les autres Musulmans. Remsija est ébranlée par l'attitude du monde à l'égard de la tragédie bosniaque. *« Chaque jour, des gens étaient égorgés et jetés dans la Drina*, se souvient-elle. *Au bout de deux semaines, un convoi de la Communauté européenne est entré en ville. Nous pensions que c'était la fin du cauchemar. Mais les « observateurs » européens sont restés aveugles. Ils se sont rendus à la mairie, ont discuté avec les chefs serbes, puis ils sont repartis. Ils n'ont rencontré aucun Musulman. Le lendemain, il y a eu d'autres meurtres, d'autres viols, d'autres corps dans la Drina. Voilà l'aide que nous avons reçue de l'Europe ! »*

> « J'ai peur. Je ne peux plus traverser un tunnel, ni franchir un pont. Les images des combats me reviennent sans cesse à l'esprit. Je suis hanté par la guerre »

« Ici, nous soignons les blessures de l'âme, dit le docteur Kapetanovic. *Nous aidons les gens à devenir plus forts, sans toutefois renier leurs cicatrices. Il ne faut surtout rien oublier, mais il faut continuer à vivre... »* La psychologue souligne le paradoxe de ces séances de thérapie : les médecins sont parfois aussi traumatisés que leurs patients. Ils n'ont pas été épargnés par les drames et les souffrances. Il n'est pas rare qu'aux larmes d'un visiteur s'ajoutent les sanglots du psychologue, parce que l'histoire évoque ses propres douleurs.

Les Bosniaques vont, peu à peu, essayer de renouer avec la vie, puisque la trêve prend des airs de paix. Chacun va, à sa façon, tenter de guérir ses plaies intérieures. Haris, bouleversé par la mort de son frère, son *« idole »*, pense qu'il *« n'y a pas d'autre Sarajevo dans le monde »*. *« Nous sommes condamnés à vivre ici, dans cette ville merveilleuse »*, dit-il. Haris a réclamé le soutien d'un psychiatre afin de faire taire les démons qui le dévorent. *« Il y a eu trop de victimes. Nous sommes des survivants... Nous n'avions pas mérité cette guerre, alors, nous méritons la paix. Nous avons besoin d'amour désormais... »*

Rémy Ourdan

FIN

défi de la

er les leço

LE RENDEZ
France

Dimanche 1
Dominique Perben
Blandine Kriegel

« De l'
France Culture

Le défi de la paix et de la reconstruction en Bosnie

par Manuel Carballo

EN Bosnie-Herzégovine, la mise en œuvre des accords de Dayton devra prendre des formes multiples. Tout d'abord, elle devra répondre aux effets pernicieux d'une guerre qui a été spécifiquement dirigée contre les populations civiles. Ce fut une campagne militaire conçue dans le but de désorganiser, affaiblir et démoraliser l'essence même de la société bosniaque. Bloquer les convois humanitaires ne constituait qu'un instrument de plus au service d'une stratégie qui visait à affaiblir des centaines de milliers de personnes captives dans Sarajevo assiégée et dans les autres enclaves déclarées par les Nations unies *« zones de sécurité »*.

Dans toutes ces villes, enfants, femmes, hommes, personnes âgées, malades, infirmes, ont été systématiquement privés de nourriture, d'eau potable, de médicaments, de chauffage, d'électricité et de toute liberté de mouvement. Les coûts sociaux et humains d'une guerre ainsi dirigée contre les civils sont élevés et les séquelles sur le plan de la santé vont se faire sentir pendant longtemps. Les accords de paix de Dayton ouvrent la porte à un processus de reconstruction du système de santé et des services sociaux, d'une importance cruciale. Sans lui, en effet, tous autres efforts de développement risquent d'être hésitants et retardés.

Lorsque la guerre a commencé, en avril-mai 1992, c'était la richesse spécifique de la Bosnie-Herzégovine – son hétérogénéité ethnique et culturelle – qui en constituait la cible. Pendant les quarante-trois mois qui ont suivi, plus de la moitié de sa population, presque trois millions de personnes, ont dû quitter leurs foyers et leurs communautés de force, victimes du nettoyage ethnique. Souvent *déracinés pendant la nuit*, un maximum de préjudices psychologiques leur étant ainsi infligés, ils ont fui là où ils croyaient pouvoir trouver refuge.

La paix maintenant revenue s'accompagne de la tâche urgente de rapatrier ces familles et d'assurer leur retour dans leurs foyers afin qu'elles puissent commencer une vie nouvelle. Nombreux, sinon une majorité, seront ceux qui vont retrouver leurs maisons détruites, leurs centres religieux rasés, leurs sites historiques vandalisés. Un soutien physique et psychologique sera indispensable pour effacer le long cauchemar du déracinement et de la persécution subi par ces familles.

Pour les nombreuses personnes déplacées en Bosnie-Herzégovine, des villes comme Sarajevo, Tuzla, Zenica, Mostar et Bihac sont devenues des sanctuaires. Mais la sécurité n'y a jamais été totale et les prétendues *« zones de sécurité »* délimitées par les Nations unies ont continué à être bombardées et agressées. A Sarajevo même, 10 000 civils ont été tués, 61 000 ont été blessés – ce qui représente plus de 20 % de la population. La paix va maintenant exiger un effort massif de reconstruction du système de santé et des services sociaux dans leur ensemble. Il va falloir recréer un sentiment de sécurité au niveau individuel et familial, fondement essentiel d'un programme de développement humain et du système de santé sans *lequel on ne peut envisager* un réel développement économique. Les deux sont mutuellement indissociables.

Les bombardements des villes assiégées n'ont rien épargné, ni les personnes ni les bâtiments. Hôpitaux et cliniques ont souvent été spécifiquement visés. Pendant les 11 000 jours et nuits d'agression qui se sont succédé depuis le déclenchement de la guerre, 211 000 m² de centres de santé de Bosnie-Herzégovine ont été détruits ou mis hors d'état de fonctionner. Plus de 12 000 membres du personnel de santé – *médecins*, psychologues, personnel infirmier, techniciens – ont été touchés par la guerre. Beaucoup ont été tués ou blessés, d'autres ont dû fuir.

L'un des défis les plus importants de la paix sera la revitalisation du système de santé publique, la formation accélérée du personnel de santé et un retour rapide mais difficile des personnels qualifiés qui permettront au système de santé de se reconstituer dans les meilleurs délais. Sans un programme majeur de reconstruction de logements, la santé des personnes déplacées pourrait en être affectée davantage et l'un des principes fondamentaux du plan de paix, le retour des personnes dans leurs foyers, pourrait en être sérieusement compromis.

Les enfants, les personnes âgées et les femmes enceintes étaient particulièrement vulnérables. Dans le cas des enfants, les séquelles *complexes de la guerre* vont nécessiter des soins psychologiques et physiques très particuliers. En ce qui concerne les femmes enceintes, le stress et l'insécurité ont eu pour conséquence toute une série de complications, y compris une augmentation importante du nombre des avortements : pour chaque grossesse conduite à son terme, deux ont été interrompues.

> L'un des défis les plus importants de la paix sera la revitalisation du système de santé, la formation accélérée d'une partie de son personnel et un retour rapide d'une autre, qui lui permettront de se reconstituer dans les meilleurs délais

Une alimentation déficiente a contribué à la multiplication par trois du taux de nourrissons souffrant d'une insuffisance pondérale ou de malformations congénitales. Les bombardements et les tirs des *snipers* ont parfois empêché les femmes de se rendre dans les cliniques anténatales. Un grand nombre y sont allées pour des consultations alors qu'il était trop tard pour intervenir. Le fait que les équipements médicaux aient été sérieusement endommagés et les approvisionnements en matériel sanitaire irréguliers a contribué *également à augmenter le nombre* des grossesses présentant des complications et à rendre les accouchements encore plus risqués. La mortalité périnatale a augmenté dans tout le pays, mais tout particulièrement dans les villes assiégées.

D'emblée, la guerre a séparé et dispersé les familles. Alors que les villes subissaient les attaques militaires, des milliers d'hommes de Bosnie, prétendûment aptes au service militaire, c'est-à-dire âgés de seize à soixante ans, ont été envoyés dans des camps de détention. Les survivants ont subi des sévices physiques et souffrent de séquelles psychologiques profondes.

En même temps, leurs familles dont dû fuir, perdant souvent tout contact avec pères, maris, frères ou enfants mâles. La guerre a aussi entraîné avec elle son lot de sévices sexuels, partie intégrante d'une politique de nettoyage ethnique. *Que les abus sexuels aient* été pratiqués comme moyen d'expulser les gens de leurs foyers et villages ou comme l'expression d'une agression de caractère ethnique ou encore comme une manifestation de violence gratuite, ils ont été très répandus dans les premières phases de la guerre. Ils constituent l'une des causes principales des manifestations de stress post-traumatique qui hantent des milliers de femmes et d'enfants. Le soutien psychologique aux victimes d'abus sexuels et aux familles traumatisées devra constituer *une partie intégrante des* services de santé qui seront mis en place. Srebrenica, Zepa et les massacres sacrificatoires de milliers d'enfants, de femmes et d'hommes auront laissé des cicatrices profondes dans l'esprit des survivants. Patience, soins et vigilance permettront à ces familles d'affronter les longs hivers de souffrance qu'ils devront encore vivre.

Il y a un an, alors que je marchais dans la neige hivernale de Pale, un officiel bosno-serbe m'accompagnait jusqu'à la voiture blindée qui allait me ramener à Sarajevo. *Alors que je montais en* voiture, il me chuchota à l'oreille : *« Souvenez-vous, la guerre est menée par moins de 5 %, mais elle est subie par 95 %. »* Après quarante-trois mois d'une guerre dévastatrice, les accords de Dayton permettront désormais à ces 95 % d'entreprendre la tâche de reconstruire la nation de Bosnie-Herzégovine dans la paix et la sécurité. Cela sera facilité par le soutien accordé par des partenaires extérieurs. Ce soutien doit être conçu de façon à permettre au peuple de Bosnie-Herzégovine de vivre sa propre vie et mobiliser tous les efforts en faveur de la création d'emplois pour un peuple qui a été sous-employé pendant presque quatre ans. Il faut éviter l'erreur de vouloir remplacer ce qui a fait la force de la Bosnie et lui a permis de résister pendant quarante-trois mois de cruauté et de dévastation : d'immenses ressources humaines en énergie, talents et créativité.

***Le Dr Manuel Carballo** est le coordinateur du Centre international pour la migration et la santé de l'Office international des migrations à Genève.*

Tirer les leçons de notre impuissance

par Jean Salvan

COMME à Camp David en 1978, le 21 novembre, les Américains ont contraint à la paix les belligérants de l'ex-Yougoslavie. Les concessions imposées aux différentes parties semblent équilibrées. Mais les trublions sont légion dans les Balkans comme ailleurs. Certains points pourraient ranimer le conflit. Il y aura vraisemblablement des oppositions et quelques rechutes, comme pour les Palestiniens et les Israéliens, mais la lassitude des populations est telle que l'on peut espérer un retour progressif à la paix.

Parmi les points inquiétants : la présence des forces américaines, le corridor reliant Sarajevo à Goradze et celui de Posavina. Les premiers morts américains ne seront-ils pas le prétexte, comme à Beyrouth en 1983 ou à Mogadiscio en 1993, d'un retour rapide au pays ?

Les corridors sont d'évidentes pommes de discorde, des zones faciles à attaquer et difficiles à protéger. Les corridors bosniaques auront-ils plus de chance que celui de Dantzig ?

Les leçons du conflit sont nombreuses. Il n'y a qu'une puissance sur la terre : les Etats-Unis, qui effectuent actuellement le tiers des dépenses militaires mondiales. Comme le constatait Abba Eban : *« Rien ne se passe sans les Etats-Unis. Avec eux, tout peut arriver. »* Nous l'avons constaté au Proche-Orient, à Haïti, dans les Balkans. Les Etats-Unis, en déployant des unités en Macédoine, avaient fixé aux Serbes, dès 1992, la ligne à ne franchir en aucun cas.

Les Européens, et la France en particulier, ont commis dans l'affaire des Balkans les mêmes fautes qu'entre septembre 1939 et mai 1940. Alors qu'il aurait fallu mobiliser nos énergies et entraîner nos troupes pour affronter Hitler, on assista à une fuite en avant, avec des idées saugrenues d'attaque de l'URSS par la Finlande et le Caucase, et à une dispersion catastrophique de moyens en Méditerranée, au Levant, en Norvège, etc. A partir de 1991, au lieu de traiter avec nos moyens le problème des Balkans, nous avons dispersé nos forces du Cambodge à la Somalie et au Rwanda. En suppliant les Américains d'intervenir dans l'ex-Yougoslavie le 23 mai 1993, le 4 janvier 1994, les Européens ont déconsidéré toutes les institutions de notre continent, OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), UEO (Union de l'Europe occidentale), Union européenne.

A qui fera-t-on croire que cette dernière manquerait de moyens militaires, à l'exception de missiles précis à longue portée ? Selon le *Military Balance* de 1995, l'UEO disposerait de plus de 700 000 soldats des armées de terre, de plus de 1 000 avions de combats et de plus de 1 000 hélicoptères. Depuis 1994, la France a stocké pour longue durée 60 hélicoptères : ou bien nos gouvernements ne les estiment pas utiles, ou bien ils ont mal évalué les besoins réels.

> Avons-nous décidé de rester définitivement sous protectorat américain, quitte à pleurnicher si nos quotas agricoles ou cinématographiques sont insuffisants ?

Etait-il indispensable d'avoir recours à 20 000 Américains, sinon pour conforter le Congrès des Etats-Unis dans l'idée que les Européens ne font que des efforts dérisoires pour leur défense et que, contre les prestations militaires américaines, les Européens devront fournir des compensations *économiques et culturelles ?*

La réalité des stipulations du traité de Maastricht et des implications du titre V est claire : l'Europe s'est placée sous protectorat américain, ce que confirment les positions de nos partenaires européens sur nos essais nucléaires.

Aucune diplomatie ne peut obtenir de résultats si elle n'est pas soutenue par un appareil militaire crédible : ce n'est qu'après les offensives croates et bosniaques et l'intervention massive des moyens aériens de l'Alliance atlantique, à partir du 30 août 1995, que les Serbes ont commencé à négocier sérieusement.

Plus on attend pour utiliser la force, plus il devient difficile de l'employer, et plus les moyens nécessaires deviennent importants. A Vukovar ou à Dubrovnik, en novembre 1991, une action navale et aérienne menée par des Européens aurait pu éviter le pire.

On ne traite qu'à partir des positions occupées par les forces terrestres : la négociation a été facilitée à partir du 1er septembre par l'emploi judicieux des moyens aériens de l'OTAN, mais surtout par la reconquête des positions bosniaques et croates.

Compte tenu du nombre d'avions (MiG 21) et de chars modernes (T 72 et 80) dont disposent un certain nombre de perturbateurs potentiels entre le golfe Persique et les rives de la Méditerranée, les moyens et les effectifs de nos *armées, et en particulier* de notre armée de terre, sont en dessous du seuil indispensable à nos responsabilités en Europe, au Proche-Orient et en Afrique.

Nos avions actuels ont une capacité d'emport et un rayon d'action trop faibles. Manifestement, les systèmes de contre-mesures de l'appareil français abbatu le 30 août n'étaient pas suffisants. Le *général Stehlin avait dénoncé, il y* a vingt ans, les lacunes de nos avions, ce qui avait déclenché contre lui une campagne odieuse. Nous avons assisté en direct il y a quelques mois à l'assassinat d'un sapeur français à Sarajevo. Ceux qui ont refusé les crédits nécessaires à la mise en service rapide du Rafale et d'un engin blindé du génie se sentent-ils responsables et coupables ? Vaut-il mieux pleurer des morts ou doter nos soldats d'équipements de haute technologie ?

Il faut encore regretter que la DGSE ait été *si peu*, si mal et si tardivement utilisée.

La façon dont nous avons confié des unités militaires à l'ONU d'avril 1992 à mai 1995 ne doit plus se reproduire. Un code de conduite des militaires français mis à la disposition de l'ONU doit être élaboré, approuvé par le gouvernement et remis à chacun de nos « casques bleus ».

Pour Péguy, *« le kantisme a les mains pures, mais il n'a pas de mains »*. Il semblerait, à entendre les propos tenus par certains responsables européens, que nous soyons devenus des disciples de Kant. Tocqueville a noté, il y a cent cinquante ans, la difficulté pour les démocraties de penser la guerre et l'emploi de la force. Serons-nous capables de tirer les leçons de l'affaire yougoslave, ou avons-nous décidé de rester définitivement sous protectorat américain, quitte à pleurnicher si nos quotas agricoles ou cinématographiques sont insuffisants ?

***Jean Salvan** est général de corps d'armée (cadre de réserve). Il a notamment commandé les « casques bleus » au Liban.*

LE RENDEZ-VOUS DES POLITIQUES
France Culture - Le Monde

Dimanche 17 décembre 1995, 11 h - 12 h

Dominique Perben répond aux questions de Thomas Ferenczi, Blandine Kriegel, Alain Finkielkraut et Alain-Gérard Slama sur le thème :

« De l'Etat mal aimé, trop aimé »

France Culture — Le Monde

Le Monde

Pour vos cadeaux de fin d'année
***Le Monde* vous propose ses objets**
50e anniversaire

BON DE COMMANDE :

☐ T-shirt blanc ou noir, taille L ou XL*	79 F
☐ Presse-papiers plomb d'imprimerie	150 F
☐ Boîte de 3 crayons gomme	23 F
☐ Sac toile coton écru	57 F
☐ Album presse « 50 ans du Monde »	100 F

** Rayer la mention inutile*

Les frais de port sont offerts pour la France métropolitaine.
DOM-TOM et étranger, nous consulter au (1) 49-60-32-43.

Tous ces objets sont en série limitée

Adresse de livraison :

Nom .... Prénom ....

Adresse ....

....

Code postal .... Ville ....

Vous recevrez votre commande en nous retournant le bon ci-dessus accompagné de votre règlement par chèque à :

Journal *Le Monde* - Service promotion
1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex

Vive la France ! *par Jacques Attali*

AUCUN peuple ne peut vivre longtemps sans une idée claire de son rôle dans l'histoire. *Le propre d'une civilisation est de produire cette idée. Le rôle des élites d'un pays, à une période donnée, est de nourrir dans le quotidien les grands choix d'une civilisation et de conduire le peuple, dont elles sont issues, dans la direction qui maximise ses chances de survivre.* Quand un peuple commence à douter de la pérennité de sa civilisation, quand il a le sentiment que ses élites ne sont plus capables de l'aider à en faire prospérer les principes fondateurs, alors il s'endort, s'enfuit ou se rebelle.

De façon plus concrète, il existe un lien presque automatique entre la capacité d'un peuple à dessiner une image de son avenir et son rythme de croissance. Quand les projets à long terme qui structurent les activités économiques d'un peuple sont clairs, quand les sacrifices qu'on lui demande servent des objectifs reconnus par lui comme légitimes, alors il épargne, investit, apprend, travaille, bâtit, invente, s'amuse et sourit. Les étrangers viennent lui apporter leurs devises et leur savoir-faire. La logique du développement est en marche.

Quand, au contraire, le même peuple n'a plus qu'une idée vague de ce qu'il sera dans deux générations, quand il confond les fins et les moyens, alors il se laisse aller, n'entretient plus son patrimoine, ne lègue rien à ses enfants, décline, émigre et s'oublie. Cela est arrivé à bien des nations, en Europe et ailleurs.

Cela n'est encore jamais arrivé à la France : elle est depuis mille ans un chantier d'aventure, une terre d'immigration, un lieu d'avenir. Et quand il lui est arrivé de douter de son avenir, elle n'a pas renoncé, elle n'a pas émigré, elle n'a même pas changé de rêve mais d'élite ; et cela s'est appelé une *révolution*.

C'est ce qui est en train de se jouer aujourd'hui. Notre pays traverse une de ces périodes de doute où le peuple sent très clairement que les élites qu'il s'est choisies ont failli, qu'elles ne peuvent plus lui indiquer une direction, définir des valeurs, une identité, ni même engendrer du travail. Il sent que les efforts qui lui sont demandés sont infructueux, inutiles. Pire, qu'ils profitent à ceux qui les exigent et pas à ceux qui les font. Alors le peuple, ordinairement tranquille, pacifique, tolérant même à l'égard des turpitudes des élites, perd patience. Et les balaie, pour faire du neuf.

Depuis la seconde guerre mondiale, le projet politique de la France était relativement clair et simple. Il s'agissait de former des citoyens de la République et de les intégrer dans une économie forte, parmi les plus puissantes du monde, inscrite dans un marché commun européen uni face à la *menace soviétique. Pour cela, on avait défini un agenda, plus ou moins partagé par toutes les élites politiques, économiques, sociales et culturelles.*

Aujourd'hui, avec la montée irrésistible du chômage, la chute du mur de Berlin et la réalisation du grand marché européen, l'horizon s'est curieusement rapproché. Les politiques économiques ne réussissent plus à créer de l'emploi. L'Europe n'a plus comme objectif que de se doter d'une monnaie unique, comme si c'était une fin en soi. Avec la mondialisation, chacun sent bien que la France n'a plus la taille suffisante pour rester une très grande puissance, ni même pour protéger son niveau de vie, sans se réformer radicalement. Chacun devine que le sort qui la guette est – au mieux – celui de l'Angleterre et – au pire – celui de l'Argentine, qui furent toutes deux parmi les cinq plus grandes puissances économiques du début du siècle. Nul n'ose plus parler de ce que sera la France dans trente ans.

Les élites, technocratiques pour l'essentiel, se savent menacées par ces échecs ; prises dans leurs certitudes suspectes, coincées dans leurs préoccupations narcissiques, trop occupées à survivre, elles savent que la place de leurs idées dans un monde multipolaire et de moins en moins européen sera de plus en plus dérisoire. Incapables d'affronter la nécessité de redéfinir un programme de travail pour les trente prochaines années, elles se contentent en général de gérer des sacrifices sans but, imposés par le marché mondial, la construction *européenne ou toute autre raison déconnectée d'un projet que la France pourrait avoir pour elle-même.*

Ce que ces élites dépassées ne disent pas, c'est que la France doit maintenant choisir entre trois destins : l'un qui consiste à se fondre dans le *marché mondial* ; l'autre qui la conduira à disparaître dans une entité politique fédérale européenne ; le troisième qui la renverra à une crispation nationaliste suicidaire. Trois formes de mort.

Les élites n'ont pas su proposer de tels choix ni trouver des façons d'y échapper. Alors, comme le montre la crise actuelle, elles se crispent sur le débat sur les moyens, seul lieu où elles peuvent encore espérer exercer un pouvoir et masquer leur impuissance. Le peuple, sentant ses élites incapables de produire du sens, de définir des fins, refuse de se laisser prendre à ce piège, prend les choses en main et réclame qu'on lui donne du sens avant de lui demander tout effort nouveau. Telle est la nature profonde de ce qui *vient de se passer : dans sa grande sagesse, le peuple vient de refuser de confondre un projet avec un ensemble de contraintes, et de demander aux pouvoirs de justifier d'abord à quoi peuvent servir ces efforts, et quelles ambitions pourraient justifier ces sacrifices.*

Dans sa grande sagesse, le peuple vient de refuser de confondre un projet avec un ensemble de contraintes et de demander à quoi peuvent servir ces efforts, et quelles ambitions pourraient justifier ces sacrifices

L'élection présidentielle aurait dû être l'occasion de cette production de sens ; d'un cadre durable pour l'action. Elle a été manquée. Le candidat élu avait proposé un projet qui épousait toutes les lignes de plus grande pente du moment et qui s'est très vite heurté au principe de réalité. Son premier gouvernement, qui aurait dû gérer son projet à long terme, a passé six mois à négocier un virage idéologique avant d'accoucher d'un programme de gouvernement qui ne pouvait être que proprement « *insensé* » puisque ne s'inscrivant pas dans un avenir clairement identifié et négocié. On ne peut lui en vouloir : le long terme n'est pas de compétence gouvernementale, mais présidentielle. La réforme de la Sécurité sociale, au cœur du débat *sur l'identité nationale* et la solidarité, ne pouvait être que *technique et vide de sens, et ressenti comme une remise* en cause unilatérale du contrat social.

Au-delà de la résolution des *conflits* en cours et de la définition d'une plus juste répartition de charges, inévitables, il est urgent de cesser de ne parler que des moyens pour débattre des fins. Expliquer, c'est donner du sens, ce n'est pas aligner des chiffres.

Le contrôle des prélèvements obligatoires, par exemple, n'est qu'un moyen de choisir un certain partage entre le progrès des activités collectives – apprendre, se soigner – et celui des activités individuelles – se distraire, se transporter, se nourrir – : il n'est pas possible de vivre plus vieux et de savoir plus si les prélèvements obligatoires n'augmentent pas.

La modernisation de l'Etat n'est qu'un moyen d'organiser les processus d'intégration des citoyens dans la société et le passage d'une société pyramidale, où tout est octroyé d'en haut par une caste dominante, à une société en réseau aux élites multiples, beaucoup mieux adaptée aux désirs de la jeunesse et aux exigences des technologies.

La monnaie unique n'est, elle aussi, qu'un moyen permettant de construire une entité politique européenne rassemblant tous les pays du continent – de l'Irlande à la Russie – en un ensemble fédéral de taille suffisante pour lutter contre les géants chinois, indien et américain, et pour devenir, dans un demi-siècle, la première puissance du monde ; une puissance dotée d'une protection contre la mondialisation des marchés, d'une véritable politique sociale commune, et d'instruments pour influer sur les grands enjeux du temps, écologiques et éthiques. Pourquoi se contenter de débattre des moyens, sinon parce qu'on est incapable d'affronter le choix des finalités ?

Dans un projet nouveau, la France peut conserver un rôle spécifique. Et cette crise peut en être le signe annonciateur. Elle peut même devenir l'étincelle allumant le feu qui couve ailleurs en Europe. Pour cela, il faudrait que ses élites cessent de se conduire de façon hautaine, de confondre leurs intérêts avec ceux du pays, qu'elles se renouvellent et fassent une place à des forces différentes, définies par d'autres critères que ceux, autoproclamés, de l'élite d'aujourd'hui, qui ne seraient plus ceux de la reproduction, mais celles de la création. Ces élites neuves existent ; dans une jeunesse rebelle, qui refuse de se couler dans les moules gris des castes pour créer du neuf, qu'il s'agisse d'entreprises, d'œuvres, d'objets.

On a un peu trop oublié cette évidence : l'élite est là pour faire naître du neuf. Voilà sans doute le mot d'ordre – révolutionnaire – à mettre en œuvre d'urgence ; pour que vive la France.

***Jacques Attali**, ancien conseiller spécial auprès du président de la République François Mitterrand, ancien président de la BERD, est conseiller d'Etat.*

Crise régressive *par Solon*

PERMETTRA-T-ON à un technocrate obscur, auquel ses fonctions anciennes et actuelles interdisent toute prise de parole publique, de faire tinter son petit son de cloche dans le tohu-bohu ambiant ? Les sentiments que m'inspirent les événements actuels méritent, ai-je l'outrecuidance de penser, un minimum de considération : ils ne sont inspirés par aucune passion et ne sont hypothéqués par aucune langue de bois politique ou syndicale. Ni même doctrinale : le regard que je porte sur la société n'est pas celui du commentateur ou du maître à penser, mais du mécanicien soumis par vocation au principe de réalité.

Ayant servi plusieurs gouvernements, de « gauche » comme de « droite », ayant même participé aux instances d'expertise d'un parti dit de gouvernement (aujourd'hui tenté de chevaucher la grogne sociale par automatisme oppositionnel), ayant donc accumulé quelque expérience de la gestion des affaires publiques, voici ce que j'ai à déclarer à mes concitoyens en colère.

Tous les gouvernements qui se sont succédé depuis dix ans ont eu à cœur d'œuvrer pour le bien public. Aucun n'a ménagé sa peine. S'ils n'ont pas entrepris en temps utile les réformes qu'imposaient les évolutions intérieures (démographie, dérapage des dépenses publiques, exclusion, etc.) et extérieures (bouleversements de la division internationale de travail, construction européenne, mondialisation des échanges de capitaux, etc.), ce n'est nullement par aveuglement, mais parce qu'ils ont trop fortement intériorisé les résistances du corps social ! Personne n'a voulu désespérer Billancourt. On n'en pensait pas moins. Sur tous les sujets en discussion aujourd'hui, j'ai entendu les mêmes analyses dans la bouche des titulaires successifs. Il est vrai que les mêmes hommes, une fois dans l'opposition, ont milité contre leurs convictions profondes d'anciens ministres.

Le plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale ressemble comme un frère à celui que les experts socialistes avaient proposé en 1986-1987 sous l'égide bienveillante de Lionel Jospin. Tout y est : couverture universelle du risque santé ; fiscalisation progressive du financement dans un but de solidarité et de protection de l'emploi ; maîtrise des dépenses de soins ; égalité de traitement des salariés face à la retraite (quel que soit le régime dont ils relèvent) ; instauration d'une contribution sociale généralisée à tous les revenus, y compris ceux de la propriété, mais non compris les minima sociaux ; modulation des prestations familiales selon les revenus du ménage. Ce plan est juste et il est nécessaire. Le plus sûr moyen de liquider le système français de protection sociale serait de laisser les choses suivre leur cours.

Les bons apôtres sont dans leur rôle en prêchant la négociation au gouvernement. Mais y a-t-il quelque chose à négocier dans un programme juste, cohérent et indispensable ? Le salut public n'est pas négociable. Il n'est pas difficile de comprendre que, lorsque le déficit du budget de l'Etat représente un bon tiers de ses rentrées fiscales, lorsque celui de la Sécurité sociale accroît de 60 milliards par an la dette publique, lorsque les *entreprises publiques engloutissent chaque année plusieurs dizaines de milliards de subventions,* lorsque *les universités rendent l'âme du fait de l'explosion de la population étudiante, rendue elle-même inéluctable par le chômage, l'évolution du niveau d'instruction et le refus de toute sélection,* il faut faire quelque chose d'assez radical (et ce, franc fort ou pas, critères de convergence ou pas !). *Si* l'Etat devait tout payer sans sourciller, il devrait commencer par exemple par doubler le taux de la TVA.

Rappelons au passage cette vérité négligée par beaucoup de mes concitoyens en colère : l'Etat, c'est vous. Lui demander plus, c'est accepter l'alourdissement indéfini des prélèvements obligatoires, avec toutes les conséquences que cette dérive aurait en termes d'emploi et de niveau de vie, c'est-à-dire, en définitive, sur le sort des plus faibles.

Il *existe malgré tout un espace de négociation : sur le sort des régimes spéciaux de retraite.* Celui de la SNCF, un des plus avantageux du monde, est à plus de 90 % financé par : une entreprise publique déficitaire (même hors infrastructure) ; la branche vieillesse du régime général (c'est-à-dire par les salariés et les employeurs du secteur privé), non moins en déficit et l'Etat *(idem)*. Rapprocher les régimes spéciaux du régime général est la condition de leur survie et une mesure élémentaire de justice. Sur les modalités, on peut en revanche discuter (le gouvernement le serine sur tous les tons depuis le début du conflit). Mais voilà : c'est l'idée même d'une réflexion sur le devenir de ces régimes qui paraît scandaleuse aux intéressés et provoque un rejet de principe. Pour négocier, il faut pourtant être deux !

Cessons de placer les gouvernants dans le box des accusés ! Et l'égoïsme individuel et corporatif ? Et la démagogie des leaders syndicaux ? Et notre révérence ouvriériste ?

Il faudra bien arriver un jour à comprendre qu'une société complexe comme la nôtre doit être une société de coresponsabilité. L'Etat ne peut être garant de tout et débiteur universel. N'exigeons pas du gouvernement tout à la fois : les réformes et la paix sociale ; le courage de trancher et la quête éperdue du consensus ; l'omniscience macroéconomique et le génie de la communication ; le parler vrai et l'art de savoir éviter « tout-ce-qui-peut-dresser-les-Français-contre-une-catégorie-d'entre-eux » ; l'apaisement des marchés financiers et celui des appareils syndicaux ; la *résorption de* la fracture sociale et le *maintien de privilèges qui, si modestes soient-ils considérés individuellement,* pèsent d'un poids dramatique lorsqu'on les multiplie par le nombre des bénéficiaires, et réduisent d'autant les marges de manœuvre budgétaires disponibles pour la lutte contre l'exclusion ! Cessons donc de placer sempiternellement les gouvernants dans le box des accusés ! Sont-ils les seuls responsables de nos maux publics ? N'est-il pas temps de citer aussi à la barre : l'égoïsme individuel et corporatif ? La démagogie de leaders syndicaux crispés sur leurs fonds de commerce et sur leurs prébendes ? L'extraordinaire déficit d'explication de la part de commentateurs qui trouvent toujours plus confortable intellectuellement et plus correct politiquement d'accabler le « pouvoir » ? Notre révérence ouvriériste pour toute forme de protestation sociale, qui nous interdit d'admettre l'existence de grèves bêtes et méchantes ? Notre vieille culture poujado-anarcho-franchouillarde qui, ravivée par la perte des repères idéologiques, la crise économique et les « affaires », promet à nouveau la lanterne aux élites, sur l'air du « tous pourris » ?

Et si, derrière les improbables fraternisations que nous observons aujourd'hui, nous assistions aux trépignements de l'adolescent régressif face au père plein de sollicitude, mais impuissant à lui assurer indéfiniment les protections de l'enfance ? Avec d'infinies précautions, l'Etat exhorte la société civile à assumer les disciplines et les risques de l'âge adulte.

C'est que l'Etat, vieille nourrice épuisée, ne peut plus panser toutes les plaies du corps social et moins encore replacer le pays sur le sentier triomphant des « trente glorieuses ». Il appelle à la rescousse la conscience individuelle, la déontologie des professions et des institutions, l'action des associations, celle d'entreprises citoyennes et de syndicats enfin acquis à la politique contractuelle. Mais l'adolescent ne veut apparemment rien entendre. Sa revendication est par essence conservatrice : tout doit redevenir comme avant. Les autres doivent continuer à payer pour le maintien de mes droits.

Les autres sont d'ailleurs solidaires, nous révèlent les sondages. Contradiction ? Non pas, puisque l'Etat est *sommé* par la rue d'accomplir le *miracle* : que tout devienne plus facile pour tout le monde. Mon concitoyen en colère exige d'autant plus le retour de l'Etat-providence qu'il a cru en déceler la promesse au cours de la campagne présidentielle. Fait symptomatique, ceux qui trépignent le plus ne sont pas ceux qui auraient le plus légitimement à interpeller la collectivité (chômeurs, SDF, etc.).

Bref, ce « 68 » glauque *qu'est* l'automne 95, est aussi un « *68* » à rebours : à l'époque, nous voulions que tout change. Mes *concitoyens* en colère exigent que rien ne bouge.

*Le pseudonyme **Solon** dissimule l'identité d'un haut fonctionnaire.*

GROUPE MOULINEX

Situation et résultats semestriels consolidés au 30.09.95

Le Conseil de Surveillance réuni le 8.12.95 a pris connaissance des comptes consolidés du Groupe, arrêtés au 30.09.95 par le Directoire, et portant sur le premier semestre de l'exercice 95-96. Cette période représente un peu plus de 40 % du Chiffre d'Affaires de l'exercice annuel en raison de la saisonnalité de l'activité du Groupe. Les résultats consolidés au 30.09.95 se présentent comme suit :

(En millions de F)	1er semestre 1995/1996 Avril 95 - Sept. 95	1er semestre 1994/1995 Avril 94 - Sept. 94	Derniers 12 mois (*) Du 1.10.94 au 30.09.95	Derniers 12 mois (*) Du 1.10.93 au 30.09.94
Chiffre d'affaires	3 268	3 357	7 593	7 700
Résultat d'exploitation	(99)	(62)	80	(79)
Résultat financier	(69)	(119)	(193)	(256)
Résultat courant	(168)	(181)	(113)	(335)
Résultat extraordinaire	52	(77)	51	(347)
Résultat net après impôts	(120)	(265)	(66)	(685)
Résultat net part du Groupe	(121)	(259)		

(*) Il est rappelé que la clôture annuelle de l'exercice a lieu le 31 mars.

En comparaison avec le premier semestre de l'exercice précédent, on observe une réduction de moitié de la perte nette. Cette évolution résulte d'une amélioration sensible des résultats extraordinaires et financiers, compensant une détérioration du Résultat d'Exploitation.

Le Chiffre d'Affaires est en retrait de 89 MF ce qui se trouve correspondre à l'incidence de l'évolution défavorable des *parités monétaires.* Par contre, la cession ou l'interruption de certaines activités qui réalisaient un Chiffre d'Affaires de 85 MF a été compensée par les produits nouveaux pour l'essentiel.

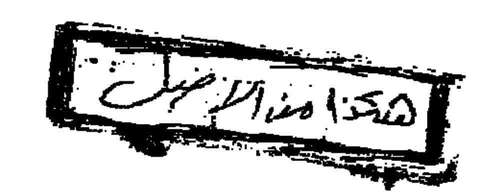
1. Le Résultat d'Exploitation a été affecté :
- Par l'impact net des parités monétaires.
- Par les conséquences directes et indirectes des grèves du mois de juin dans certaines usines normandes.
- Par la hausse des matières premières difficilement répercutable auprès des consommateurs en raison de la conjoncture.
- Par une augmentation volontaire des actions publicitaires et commerciales.
- *Par le coût du lancement d'un nombre élevé de produits nouveaux qui ont représenté en définitive 26 %* du Chiffre d'Affaires du 1er semestre.

2. Le Résultat Financier s'améliore de 50 MF du fait du *désendettement du Groupe sur la période.*

3. L'évolution favorable du résultat extraordinaire qui était grevé lors de l'exercice précédent par les provisions de restructuration, résulte de plus-values de cession de certains actifs.

Perspectives sur l'année

L'évolution du Chiffre d'Affaires en octobre et novembre est encourageante puisque les ventes cumulées à fin novembre sont légèrement supérieures à celles de la même période de l'exercice précédent. Les produits nouveaux représentent près de 30 % du Chiffre d'Affaires de l'exercice en cours. La hausse des matières premières semble stabilisée. En revanche, de grandes incertitudes demeurent sur l'évolution de la consommation en Europe et sur les fluctuations des parités monétaires.



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde.
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311F

Madrid fiction

Suite de la première page

L'un de ses proches, Pierre Lellouche, député du Val-d'Oise, s'interrogeait pourtant, mercredi 13 décembre, à la tribune de l'Assemblée nationale, sur la compatibilité du calendrier de Maastricht avec *« la très difficile œuvre de réforme courageusement entreprise par le gouvernement »*.

Il doute, en réalité, que *« tout puisse être mené de front, dans un délai aussi bref »*.

Le report des échéances de Maastricht – et non leur abandon – permettrait d'alléger la pression sur l'économie française. A son tour, s'il convainc Helmut Kohl, Jacques Chirac pourra dire aux Français : *« Je vous ai compris »*, et leur expliquer qu'il a obtenu un soutien des partenaires européens de la France pour étaler dans le temps les réformes nécessaires. Sans se fâcher avec ses amis pro-Maastricht (MM. Giscard d'Estaing, Barre, Balladur...), il pourrait, par la suite, nommer à Matignon un homme nouveau désireux de mener simultanément une politique de croissance et de réformes.

Mais la France ne serait pas le seul pays à pouvoir tirer parti d'une telle décision. Le chancelier Helmut Kohl trouverait quelque intérêt politique, lui aussi, à un report de l'échéance. Egalement confronté à un chômage persistant et à une conjoncture morose, il couperait l'herbe sous le pied de son opposition social-démocrate, le SPD, dont le chef, le populiste Oskar Lafontaine, s'est d'ores et déjà prononcé pour une extension du calendrier de l'union monétaire.

L'ÉCHÉANCE 2001

M. Lafontaine le disait sans ambiguïté mardi à Bonn : *« La stabilité sociale de l'Europe est plus importante que le respect des échéances prévues* (...). *Il vaudrait mieux corriger le calendrier,* assurait-il, *plutôt que de voir l'union monétaire se transformer en une poudrière sociale pour l'intégration européenne. »* Plus encore, le chancelier rassurerait, ce faisant, une opinion allemande qui redoute, par dessus tout, une union monétaire mal préparée, car elle risquerait d'accoucher d'une monnaie unique moins solide que le roi mark.

Même les euro-enthousiastes pourraient y trouver leur compte. Le fait que seul un tout petit groupe de pays semble, aujourd'hui, devoir être capable – du point de vue des fameux critères de convergence – de franchir le pas en 1999 les chagrine au plus haut point.

C'est l'Europe modèle réduit, sans certains des fondateurs du traité de Rome, comme l'Italie, sans le pays qui héberge la plus importante place financière des Quinze, la Grande-Bretagne, sans l'Espagne, qui multiplie les efforts de discipline budgétaire pour être en mesure de rejoindre au plus vite le petit bataillon des impétrants de 1999.

A l'échéance 2001, Londres, Madrid, Rome seraient sans problème au rendez-vous de la monnaie unique. Perspective tentante...

Il faut croire qu'elle a déjà commencé à effleurer quelques bons esprits dans les capitales européennes. Sinon, comment expliquer « le coup de gueule » préventif poussé mercredi par le président de la Commission de Bruxelles ?

Un report *« entraînerait une énorme perte de crédibilité et une formidable régression de l'idée européenne »*, a lancé Jacques Santer.

Ce ne serait pas le seul inconvénient du non-respect des échéances. Le scénario du report bute en effet sur deux autres interrogations majeures.

D'abord sur la réaction des marchés financiers. Ceux-ci interpréteront sans doute cet abandon du calendrier initial comme un renoncement aux disciplines budgétaires et monétaires.

Ensuite sur le traité de Maastricht lui-même : comment décider un report de la date qu'il fixe sans devoir le modifier et donc sans risquer de nouveaux débats houleux devant chacun des Parlements des Quinze ? Des débats à l'issue pour le moins incertaine.

Alain Frachon et Erik Izraelewicz

PRÉCISION

JOËLLE KAUFFMANN

Joëlle Kauffmann nous demande de préciser que, contrairement à ce qu'indiquait la rédaction de la revue *Esprit*, elle n'a pas signé l'appel pour une réforme de fond de la Sécurité sociale lancé par des intellectuels de gauche et des experts en solidarité avec Nicole Notat (*Le Monde* du 30 novembre et des 12-13 décembre).

Le Monde
ÉDITORIAL

Pari sur la Turquie

QUI peut se satisfaire pleinement du feu vert donné mercredi 13 décembre par les parlementaires européens à l'instauration d'une union douanière entre les Quinze et la Turquie ? Par ses atteintes répétées aux droits de l'homme, sa politique de répression sanglante et systématique contre les Kurdes en Anatolie, où l'armée continue à torturer et à brûler des villages, mais aussi par l'occupation de la partie nord de Chypre au mépris de toutes les résolutions des Nations unies, le régime d'Ankara viole quotidiennement, et depuis longtemps, les règles de base de la démocratie. Or celles-ci restent, on aurait trop tendance à l'oublier en cette période d'obsession économiste, le ciment originel de la construction européenne.

Pourtant, un « non » à la Turquie aurait sans doute été, de ce point de vue, encore plus préjudiciable. C'est ce que pense le Parlement européen, qui a joué, dans cette affaire, exactement le rôle que l'on peut attendre de lui et qui rassure, une fois n'est pas coutume, sur l'équilibre des pouvoirs entre les différentes institutions européennes. Pour ratifier l'accord signé, un peu rapidement, par les ministres, les eurodéputés ont ainsi exigé, et obtenu, que la Turquie accomplisse plusieurs réformes importantes allant dans le sens d'une plus grande démocratisation de sa vie politique, et modifie, notamment, le tristement célèbre article 8 de sa loi antiterroriste. Pour pousser la logique de l'Union douanière à son terme, c'est-à-dire un rapprochement encore plus grand avec les Quinze, voire l'adhésion à l'Union européenne, Ankara devra encore donner de nombreuses autres preuves de sa volonté démocratique.

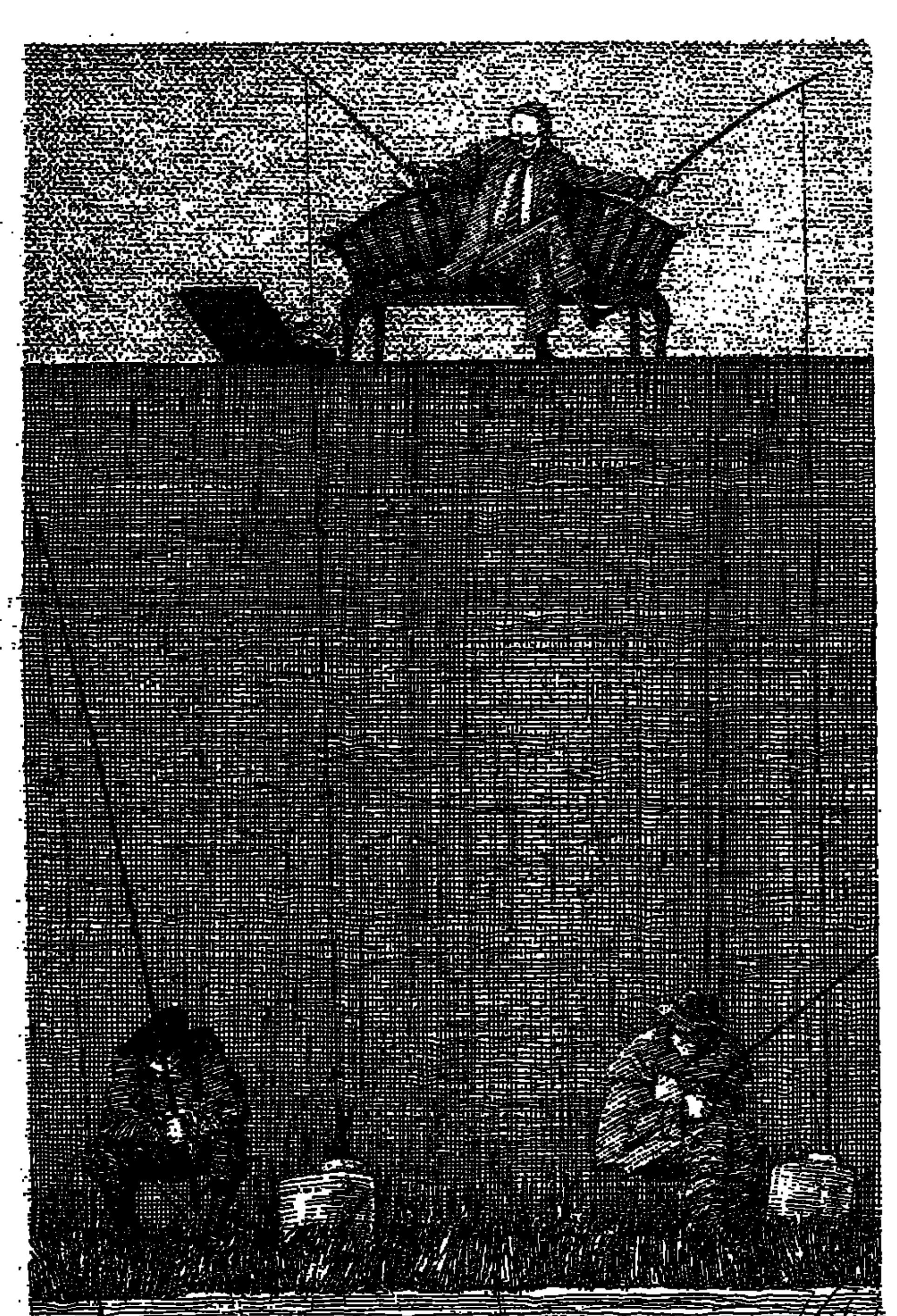
On peut ajouter que l'Europe a signé des accords commerciaux avec nombre de pays qui prennent encore plus de liberté que la Turquie avec les droits de l'homme et que les Quinze ne cessent de faire les yeux doux à la Russie de Boris Eltsine en dépit de la sanglante répression en Tchétchénie. En donnant ce gage à la Turquie, l'Europe adresse aussi un signe d'amitié, attendu avec impatience, à tous ceux qui, dans ce pays, luttent pour la démocratie et obtiennent, jour après jour, et souvent au prix de leur liberté, voire de leur vie, des changements réels.

Ces progrès sont le plus souvent perceptibles dans la vie de tous les jours – on « ose » parler maintenant à Ankara du problème kurde – mais n'ont pas encore gagné tous les cercles d'un pouvoir toujours sous contrôle des militaires.

Il appartient au premier ministre, Mme Tansu Ciller, qui a fait de l'union douanière avec l'Europe son cheval de bataille en vue des élections du 24 décembre, de faire définitivement basculer un pays écartelé entre tradition et modernisme, entre Europe et Asie, entre démocratie et dictature.

Les Quinze peuvent l'y aider à condition d'œuvrer pour un développement harmonieux de l'économie turque, qui va plus loin que la simple ouverture de leur marché aux exportateurs d'Ankara. Si l'Europe maintient aussi une vigilance de tous les instants sur l'évolution de la démocratie en Turquie, le pari peut être gagné.

Privatisations *par Leiter*



REVUE DE PRESSE

LE FIGARO
Theodore Zeldin

■ Ce qui se passe en France est d'une portée universelle. On imagine à l'étranger que les Français ont fait des manifestations une habitude farfelue, mais cette représentation empêche de voir que les pressions à l'origine de ces turbulences sont mues par des causes planétaires. Une époque arrive à son terme. Vous êtes en train de vivre une transformation comparable à celle de la Révolution française (...). Le profond changement dans la nature du travail est en train de devenir un enjeu : la révolution industrielle a inventé la machine et les hommes pour les faire marcher, mais vous cherchez à réinventer un travail qui soit un instrument d'épanouissement personnel.

THE NEW YORK TIMES

■ A peu près tous les pays occidentaux doivent aujourd'hui faire face aux mêmes difficultés pour financer leur protection sociale en raison du vieillissement de leur population, des pressions de la compétition internationale et de l'hostilité des électeurs aux augmentations d'impôts. Mais des facteurs propres à la France expliquent la forme dramatique prise par le conflit, notamment l'existence d'un Etat très centralisé et celle d'une *culture élitiste qui peut produire chez les hommes* politiques et les hauts fonctionnaires une arrogance autodestructrice. La France a aussi une tradition nationale de quasi-indifférence à l'égard de la compétition économique (...). Une autre grande caractéristique de la France est son inclination à porter dans la rue les grandes questions politiques, des journées révolutionnaires de 1789 à la révolte de 1968.

RTL
Philippe Alexandre

■ La politique suivie par le gouvernement ayant obtenu les résultats que l'on sait, le seul espoir auquel puissent se raccrocher les Français déprimés, c'est qu'on puisse en mettre sur pied une autre.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ En théorie, il existe au moins trois autres politiques économiques possibles : une politique plus libérale, comme celle qu'incarnerait Alain Madelin, mais les grévistes manifestent justement massivement pour protester contre les critères libéraux ; une politique sociale-démocrate (réduction de la durée du travail, relance de la consommation, etc.), mais elle serait à contre-temps de la conjoncture et du ralentissement de la croissance ; une politique plus jacobine (baisse autoritaire des taux d'intérêt courts, flottement du franc, relance volontariste des investissements publics), mais elle affolerait les marchés.

Le Parti socialiste et le retour des rocardiens

PENDANT la rénovation du Parti socialiste, les courants continuent. Comme par le passé, la plupart d'entre eux devraient se réunir avant le conseil national du 16 décembre. *« La disparition des courants serait une régression pour le PS*, commente le porte-parole, François Hollande. *La rénovation n'est pas l'effacement des sensibilités. »* Seul Lionel Jospin, qui se veut œcuméniquement le premier secrétaire de tous les socialistes, rompant avec *les pratiques – souvent* mortelles – du passé, a décidé de s'en priver, se situant ainsi au *« point d'équilibre »* entre les sensibilités.

Que les « fabiusiens » continuent à confronter leurs analyses autour de Laurent Fabius n'est ni une surprise ni un problème pour le premier secrétaire. Discrets, ils sont d'autant plus loyaux que le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale ne veut ni ne peut nuire à la légitimité incontestable de son adversaire d'hier, au moins jusqu'aux élections législatives. Mais les autres ne sont déjà plus en hibernation. Les « emmanuellistes » font entendre leurs différences, même si Henri Emmanuelli, revenu le 6 décembre au bureau national, veut dissiper tout malentendu sur sa loyauté envers son successeur. Le 3 décembre à l'Assemblée nationale, les « poperénistes » ont mené, sous la houlette de Jean Poperen, des débats de haute tenue sur le danger représenté par le Front national et sur les risques de la mondialisation, avec la participation de Danièle Mitterrand, Edith Cresson et Jean-Pierre Chevènement.

La Gauche socialiste, de Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon, s'est appuyée sur sa critique de l'attitude du PS face aux mouvements sociaux pour proclamer un désaccord de plus en plus global. Enfin, d'anciens fabiusiens ont amorcé, autour de Régis Passerieux, maire d'Agde (Hérault), et de Christian Martin, premier secrétaire fédéral du Var, lors d'une réunion en septembre à Agde, ce qu'ils appellent *« le premier nouveau courant d'idées de l'ère Jospin »*, avec le dessein de *« restaurer le sens du politique »*.

Plus décisif encore est le retour des rocardiens. Vingt ans après ses premiers pas, au congrès de Pau en 1975, avant son affirmation au congrès de Metz en 1979, le courant, enterré au lendemain de l'éviction de Michel Rocard du premier secrétariat, en juin 1994, sonnant le glas de ses ambitions présidentielles, renaît de son apparent *« champ de ruines »*. Réunis en séminaire à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) le 3 décembre, les amis de M. Rocard ont tenu à montrer qu'ils ont encore un avenir, même si leur chef de file se comporte de plus en plus en électron libre dans le cadre de son soutien à M. Jospin.

Le rappel à l'ordre par M. Jospin de l'ancien ministre Claude Evin, coupable d'avoir jugé trop positivement, le 15 novembre, le plan Juppé, a conduit les rocardiens à serrer les rangs. Manuel Valls, secrétaire national à la communication, qui avait relayé les critiques de M. Jospin contre M. Evin, s'est ainsi trouvé isolé, à Saint-Ouen, pour plaider *« l'autodissolution »* du courant, estimant que ses amis devaient constituer la *« colonne vertébrale »* de la rénovation, derrière M. Jospin.

> « La disparition des courants serait une régression pour le PS »

Une position voisine de celle de Bernard Poignant, maire de Quimper et président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, déjà en congé du courant : *« Je colle complètement à Jospin, qui doit devenir l'enfant de la première et de la deuxième gauche »*, affirme-t-il.

M. Rocard a invité ses disciples à être *« une pompe irrigante »* au service de la rénovation, mais il a marqué son désir d'autonomie *« réciproque »*, en ne s'associant pas au communiqué de treize responsables, dont Catherine Trautmann, maire de Strasbourg, Alain Bergounioux, secrétaire national à la formation, Yves Colmou, Alain Richard, sénateur du Val-d'Oise, Michel Destot, maire de Grenoble, Michel Sapin, maire d'Argenton-sur-Creuse, Jean-Pierre Sueur, maire d'Orléans, et M. Evin, qui proclame le nouvel acte de foi rocardien : *« La rénovation mise en œuvre sous la direction de Lionel Jospin doit réussir. Nous la faisons pleinement nôtre. » « Nous sommes à côté de Rocard et non plus derrière lui »*, affirme M. Evin, qui animera le courant aux côtés de grands élus.

Tout en cohabitant avec M. Rocard, boulevard Saint-Germain à Paris, les rocardiens devront conjurer le risque, dénoncé déjà par M. Valls, qui parle de *« faute tactique »*, d'*« être coincés sur la partie droite de l'échiquier socialiste ». « Notre réseau repose sur une culture politique commune*, affirme M. Bergounioux, secrétaire national à la formation. *Au-delà de la personne de Rocard, cette culture a un rôle à jouer dans la polyphonie de la gauche française. » « Les rocardiens ne sont pas l'aile droite du parti*, assure M. Sapin, *mais sont dans le corps central avec Jospin. »*

Sachant que les prochains débats (Europe, monnaie unique) seront déterminants, les rocardiens veulent, selon la formule de M. Richard, *« élargir leurs frontières »*, en s'ouvrant aux autres composantes du « pôle rénovateur » de Liévin en novembre 1994 (les amis de Martine Aubry, de Pierre Mauroy et... de M. Jospin). Une voie que devrait explorer M. Sueur, secrétaire général du mouvement Agir de Mme Aubry. Reste à savoir si cette survie des courants, dont aucun ne peut apparaître comme une *« écurie présidentielle »*, au moins avant 1998, résistera à l'apparition de nouveaux clivages autour de la rénovation.

Michel Noblecourt

AÉRONAUTIQUE Près de 90 % des grévistes de Boeing, qui représentent un tiers de ses quelque 100 000 salariés, ont adopté, mercredi 13 décembre, l'accord établi entre la direction et leur syndicat. Après 69 jours de grève – un record chez Boeing – les parties sont tombées d'accord sur les conditions de rémunération des quatre prochaines années. ● L'ACCORD stipule également que l'assurance-maladie reste pour l'instant à la charge de l'entreprise et que les syndicats auront un droit de regard sur les décisions de sous-traitance du constructeur de Seattle. ● APRÈS DIX-HUIT MOIS de grève, les salariés de Caterpillar se sont remis au travail sans avoir rien obtenu. ● L'ACTIVITÉ aéronautique américaine devrait, selon l'association des professionnels de l'aérospatial américain, redécoller en 1996, après quatre années de récession, essentiellement grâce à l'aéronautique civil.

Les salariés de Boeing reprennent le travail après 69 jours de grève

Les salariés du constructeur américain ont approuvé, mercredi 13 décembre, l'accord sur les salaires, l'assurance-maladie et la sous-traitance, conclu entre la direction du premier avionneur mondial et le syndicat du personnel de production

SOIXANTE-NEUF JOURS de grève, trois tentatives d'accord entre le syndicat et la direction, une perte moyenne de salaire de 8 000 dollars (40 000 francs) ! Après des négociations de longue haleine, la direction de Boeing, premier constructeur aéronautique mondial, et l'Association des machinistes et travailleurs de l'aéronautique (International Association of Machinists ans Aerospace Union) sont parvenus à un accord sur quatre ans, approuvé, mercredi 13 décembre, par 87 % des 21 383 votants du syndicat. Le record de 1979 a été largement dépassé : la grève n'avait alors duré « que » quarante-neuf jours !

Cette fois, l'ensemble des revendications des 32 500 grévistes – qui représentaient 31 % des effectifs totaux de Boeing – ont été entendues et prises en compte. Ils recevront une prime correspondant à 10 % de leur salaire annuel le 22 décembre, et une autre correspondant à 4,5 % l'année suivante. Dans sa dernière offre qui avait été refusée le 21 novembre par 60 % des membres du syndicat, la direction proposait que cette prime représente 5 % du salaire la première année et 3 % la seconde.

GAIN DE CAUSE

Plus que sur les salaires, ce sont sur les conditions d'assurance-maladie qu'avaient achoppé les deux précédentes négociations (*Le Monde* du 7 décembre). Les grévistes rejetaient le principe d'une participation des salariés au financement de l'assurance-maladie, jusqu'alors entièrement pris en charge par Boeing. Ils ont obtenu gain de cause, au moins pour les trois ans à venir. Le nouveau contrat de travail stipule que, pour la dernière année, ce principe pourra être révisé. Tout dépendra de l'évolution du coût de la médecine aux Etats-Unis. Enfin, le syndicat aura un droit de regard sur les opérations de sous-traitance de Boeing, qui se sont traduites par la perte d'environ 18 000 emplois ces dernières années. Un droit dont bénéficie déjà l'UAW (Union of Automobile Workers), le syndicat des ouvriers de l'automobile. Le constructeur de Seattle devra donc mettre un bémol à sa politique d'achat, récemment redéfinie : celle-ci prévoyait que, dans les prochaines années, plus de 50 % de la valeur d'un avion serait sous-traitée. Une première dans l'histoire de Boeing !

Depuis jeudi 14 décembre, les usines de Seattle (Etat de Washington), Wichita (Kansas) et Gresham (Oregon) se sont remises à tourner. Les ouvriers étaient impatients de reprendre le travail, même si le contrat ne prévoit le retour à leur poste que le 2 janvier : la dernière semaine de décembre est traditionnellement consacrée aux vacances. Ils seront de toute façon obligés de faire des heures supplémentaires pour rattraper le retard pris. Ce qui n'est pas pour leur déplaire compte tenu des salaires perdus pendant plus de trois mois.

Avant la grève, Boeing annonçait 235 livraisons d'appareils pour 1995. Il est aujourd'hui certain que le constructeur n'atteindra pas cet objectif : à la fin du mois de novembre, il n'en avait livré que 195. United Airlines, qui n'a reçu que 8 des 34 B-777 qu'elle avait commandés, a décidé d'annuler, jusqu'à nouvel ordre, ses vols Washington-Madrid et Los Angeles-Paris, et de renoncer, dans l'immédiat, à l'ouverture d'une seconde liaison Miami-Sao Paulo.

NOUVEAUX CONTRATS

La remise en route des usines ne sera pas instantanée car bon nombre d'ouvriers vont devoir attendre un nouveau certificat de la Federal Aviation Administration avant de reprendre leurs fonctions. Selon un analyste, il faudra au groupe de Seattle plus d'un an pour que tout rentre dans l'ordre.

Ces événements n'ont pas empêché Boeing d'enregistrer de nouveaux contrats ces dernières semaines, et de prendre une sérieuse longueur d'avance sur son concurrent européen Airbus. Le 14 novembre, le constructeur américain remportait une commande historique de 77 B-777 parSingapore Airlines. La série des nouveaux Boeing 737-700, qui doivent voler en février 1997, connaît un vif succès : selon le Seattle Times, onze compagnies aériennes ont déjà fait connaître leurs intentions d'achat pour 214 appareils.

Après l'annonce de l'accord, l'action bondissait, jeudi 14 décembre, à l'ouverture de Wall Street, de 2 1/8 pour atteindre un niveau record de 76 1/2 dollars. La banque d'affaires Lehman Brothers confirmait, mercredi, sa forte recommandation à l'achat du titre. Pourtant, les résultats de Boeing au quatrième trimestre se ressentiront forcément des conséquences de la grève. La plupart des analystes de Seattle prévoient que le gain par action s'élèvera à 15 cents, alors qu'ils misaient, avant la grève, sur un gain de 1 dollar par action.

Virginie Malingre avec l'agence Bloomberg

Capitulation chez Caterpillar

Dix-huit mois de grève pour rien : le constat est amer pour les 8 000 salariés de Caterpillar. En grève depuis juin 1994, ils souhaitaient poursuivre leur mouvement pour obtenir de meilleures conditions auprès de la direction du groupe américain, spécialisé dans les matériels de construction. Mais, le 4 décembre, les responsables de leur syndicat, l'UAW (United Auto Workers), ont préféré « mettre les pouces ». Malgré la durée du mouvement, Caterpillar n'était pas du tout affaibli. Le travail a toujours continué grâce à des intérimaires et des non-grévistes. Le groupe prévoit des résultats records cette année.

La direction de Caterpillar a pu imposer une sortie de grève à ses conditions. Tous les salariés ne seront pas réembauchés, afin d'éliminer les plus combattifs. Les contrats sont revus, les salaires gelés pendant six ans, et aucun jour supplémentaire de congé ne sera accordé. – *« Nous pensons que notre offre est loyale »*, a affirmé la direction. – *(Bloomberg.)*

Redécollage en 1996

● **Chiffre d'affaires** : en 1996, l'industrie aérospatiale américaine devrait voir la fin d'une récession de quatre années. Selon les estimations préliminaires de l'Aerospace Industry Association (AIA), publiées le 13 décembre, le chiffre d'affaires s'établirait à 111 milliards de dollars (environ 555 milliards de francs), en hausse de 3,2 %. En 1995, il devrait atteindre 107 milliards de dollars, en recul de 3,7 %.

● **Bénéfice net** : 4,5 milliards de dollars en 1995, en chute de 20 %, après un bénéfice record en 1994.

● **Effectifs** : nouvelle réduction de 2 % en 1996 à 763 000 personnes, après un recul de 6 % en 1995. Depuis 1989 – année où l'emploi a atteint son plus haut niveau –, les effectifs ont diminué de 42 %, affirme l'AIA.

● **Excédent commercial** : 21,3 milliards de dollars, en baisse en 1995 pour la troisième année consécutive, en raison d'une chute des exportations (–32,6 milliards de dollars), elle-même due à la baisse de 31 % des ventes à l'étranger d'avions de transport commerciaux.

Emission d' un emprunt

BFCE

GARANTI PAR LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

3 milliards de francs d'obligations à taux fixe

MONTANT NOMINAL
5 000 francs.

PRIX D'ÉMISSION
100,84 % soit 5 042 francs par obligation.

TAUX D'INTÉRÊT
6,35 % l'an, coupon payable le 22 décembre.

RÈGLEMENT
22 décembre 1995.

JOUISSANCE
22 décembre 1995.

DURÉE
5 ans.

AMORTISSEMENT NORMAL
au pair, le 22 décembre 2000.

AMORTISSEMENT ANTICIPÉ
possible par rachats en Bourse ou par voie d'Offres Publiques d'Achat ou d'Echange d'obligations.

TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL
6,15 % au règlement.

Un prospectus (visa COB n° 95-556) du 4 décembre 1995 est disponible sans frais auprès des établissements chargés du placement et au siège de la BFCE : 21, bd Haussmann, 75009 Paris.
Balo du 8 décembre 1995. L'émission sera close sans préavis.

BFCE Banque Française du Commerce Extérieur

Après son échec auprès de Volvo, Renault VI développe les synergies avec sa filiale américaine Mack

DEUX ANS APRÈS l'échec de la fusion Renault-Volvo, la filiale camions du groupe français, Renault Véhicules industriels (Renault VI), a su trouver une stratégie de rechange : jouer l'intégration américano-européenne en créant un véritable groupe avec sa filiale d'outre-Atlantique, Mack Trucks. Aujourd'hui, cette stratégie semble enfin viable, car Mack, dont les pertes se sont succédé pendant plusieurs années, a renoué avec les bénéfices l'an dernier avec un résultat d'exploitation de 120 millions de francs. Les économies d'échelle qui n'ont pu être réalisées entre la firme française et son ancienne alliée suédoise le seront avec le constructeur du Nouveau Monde.

D'abord en développant des composants communs, comme les moteurs. Mack distribue déjà des moteurs Renault VI pour les camions de gamme moyenne (10 à 15 tonnes) et travaille au développement d'un moteur commun (à 80 %) pour les plus de 15 tonnes. Les économies en résultant seront d'autant plus importantes que, fait rare aux Etats-Unis, où les camionneurs choisissent généralement le type et la marque du moteur dont ils veulent s'équiper, 97 % des poids lourds Mack sont vendus avec des moteurs Mack.

Autres éléments que Renault VI et Mack peuvent partager : la suspension et le freinage. *« Je ne crois pas au camion mondial »*, précise Shemaya Levy, PDG de Renault VI. Les poids lourds américains, au capot proéminent, ne sont pas près de ressembler à leurs homologues européens. Les constructeurs l'ont bien compris et aucun d'entre eux ne s'est jusqu'à aujourd'hui aventuré à concevoir un modèle mondial, comme a pu le faire Ford avec la Mondeo. Mais parallèlement, la société mère et sa filiale s'attachent à mettre en place une politique d'achat centralisée pour profiter de la mondialisation des équipementiers.

Pour mener à bien sa stratégie d'internationalisation, Renault VI a également tout intérêt à optimiser les relations avec Mack Trucks. Car certains pays, comme le Mexique, sont plus amateurs de camions américains quand d'autres, comme les pays asiatiques, leur préfèrent les modèles européens. D'autres enfin, comme les pays du Mercosur, sont preneurs des deux types. *« Les projets internationaux doivent être gérés de manière uniformisée entre Renault VI et Mack »*, considère Shemaya Levy. Le groupe Renault VI étudie actuellement la possibilité d'une implantation au Mexique et en Inde. Le constructeur pourrait également suivre sa maison mère Renault au Brésil.

BRUIT ET DÉPOLLUTION

En Europe, le groupe, afin de renouveler une gamme vieillissante, doit lancer l'an prochain des camions de plus de 15 tonnes, qui répondront aux normes Euro 2 sur le bruit et la dépollution, en vigueur à compter d'octobre 1996. Un événement d'autant plus important que Volvo et Scania commercialisent déjà de nouveaux produits, depuis 1994 pour le premier et depuis la fin de 1995 pour le second. Mercedes a également attendu 1996 pour moderniser sa gamme. *« Nous avons l'intention d'augmenter notre pénétration en Europe et surtout en Europe du Nord »*, indique Shemaya Levy. Si Renault VI affiche, sur les dix premiers mois de 1995, une part de marché de 12 % sur l'ensemble de l'Europe de l'Ouest, ce pourcentage tombe à 3,8 % dès lors qu'on exclut la France et l'Espagne. *« Cette part doit monter à 5,5 % d'ici deux ans et 7 % d'ici cinq ans »*, précise le président de Renault VI.

L'Allemagne, où le constructeur détient 2 % du marché, est une des cibles de cette offensive. Pour cela, Renault VI a l'intention de doubler son réseau de distribution local, constitué d'une trentaine de points de vente, d'ici à la fin du siècle. *« Ce qui coûte cher. Car la distribution de poids lourds allemands est essentiellement le fait de succursales et filiales de constructeurs. Pour convaincre des indépendants d'ouvrir une concession privée, nous sommes obligés de les aider financièrement »*, précise Shemaya Levy, qui ne semble pas inquiet : Renault VI est, en termes de chiffre d'affaires (29,6 milliards en 1994), le troisième constructeur mondial de camions, derrière Mercedes (82 milliards de francs) et Volvo (33 milliards de francs). Le résultat net de 1994, 343 millions de francs, devrait être sensiblement amélioré cette année.

Virginie Malingre

Pierre Suard a démissionné du conseil d'administration d'Alcatel

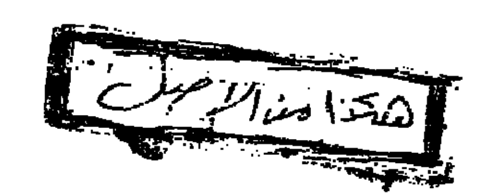
LE GROUPE français Alcatel CIT, l'une des principales filiales d'Alcatel Alsthom dans les télécommunications, accusera en 1995 une perte de 1,5 milliard de francs et non de 400 millions comme initialement prévu. La différence tient à sa contribution à la recapitalisation d'Alcatel Submarine Networks (ASN), dont elle détient 49 %. Avant de passer, fin 1995, sous le contrôle total d'Alcatel Câble (51 % aujourd'hui), ASN doit bénéficier d'un apport d'environ 2,2 milliards de la part de ses actionnaires, soit 1,1 milliard pour Alcatel CIT.

Alcatel Câble justifie cette opération par la dépréciation de l'écart d'acquisition d'ASN, né, début 1994, du rachat de STC Submarine Systems au canadien Northern Telecom. Un élu CFDT chez Alcatel CIT y voit pour sa part la volonté de Serge Tchuruck, nouveau PDG d'Alcatel Alsthom, de *« solder la période Suard »* et d'*« insister sur sa mauvaise gestion »*.

Cette opération intervient au moment où Pierre Suard met fin à toute relation avec Alcatel Alsthom : il a démissionné, mercredi 13 décembre, du conseil d'administration. Il avait abandonné son poste de PDG au mois de juin.

PLAN SOCIAL À REVOIR

Par ailleurs, GEC-Alsthom a été condamnée, mercredi 13 décembre, par le tribunal de grande instance de Paris à revoir son plan social. Le jugement note à propos de ce plan, qui prévoyait 984 suppressions d'emplois, que *« tout ce qui pourrait permettre d'apprécier la réalité des mesures de reclassement proposées et l'effort concret fourni par l'employeur pour limiter au maximum le recours aux licenciements, est d'une façon générale vague, incertain, voire inexistant »*. Cette décision *« aura un impact défavorable sur la compétitivité internationale de GEC Alsthom-Transport, dont certains établissements connaissent d'ores et déjà une insuffisance de charge »*, a déploré la direction, se déclarant cependant *« prête à revoir l'ensemble des parties intéressées »* pour résoudre les problèmes de la société.



Avec travail ou sans travail : modes de vie, mode d'"emploi"

Qui aujourd'hui peut soutenir que le travail n'est pas, pour l'individu, le plus sûr moyen de se réaliser et, pour la société, le facteur de "lien social" essentiel, le principe d'ordre par excellence ? L'urgence dans laquelle hommes politiques, experts ou économistes sont tenus d'apporter des réponses au chômage montre quelle valeur centrale nos sociétés accordent au travail... Et s'il fallait réviser cette position ? "Avec travail ou sans travail : modes de vie, mode d'emploi". Élaboré par un comité scientifique présidé par Théodore Zeldin, le thème retenu cette année par le Mécénat Seita et l'Anvie pour la remise des bourses 95 invite à réfléchir dans ce sens. Ou comment il est impossible de nos jours de penser le travail sans aborder le "hors travail". Avec aujourd'hui les contributions de Renaud Sainsaulieu et Guy Roustang, et demain celle de Bernard Perret.



Le Mécénat Seita en sciences de l'homme et de la société

Depuis 1992, le Mécénat Seita apporte son soutien à la recherche en sciences de l'homme et de la société. Il attribue ainsi chaque année, en partenariat avec l'Anvie[1], et sous l'autorité d'un comité scientifique présidé par Théodore Zeldin, 3 bourses de 100 000 francs chacune à des candidats européens pour les aider à mener leurs recherches dans le domaine des sciences sociales et humaines. Après "Faut-il réinventer le dimanche ?", "La politesse est morte, vive la sincérité ?", "Être de plusieurs lieux ou milieux à la fois", le thème de la session 1995 est : "Avec ou sans travail : modes de vie, mode d'"emploi".

En proposant ce sujet, le comité scientifique a souhaité retenir à la fois des travaux de réflexion et des propositions d'expérimentation sur le terrain.

(1) Anvie : Association nationale pour la valorisation interdisciplinaire de la recherche en sciences de l'homme et de la société auprès des entreprises. Tel (1) 45 54 21 16

L'entreprise : une affaire de société

Peut-on envisager aujourd'hui une existence qui ne passerait pas par l'expérience du travail ? Ce serait mésestimer ce qui se joue d'essentiel dans le travail et qui n'est rien d'autre que l'identité, c'est-à-dire la reconnaissance, l'estime de soi. C'est donc au cœur de l'entreprise qu'il est nécessaire d'envisager les solutions au partage de la socialisation par le travail.

En 1975, je soulignais déjà[1] les nouveaux processus à l'œuvre dans la construction de l'identité par le travail. Plus que par la lutte des classes caractéristique des années 60, la socialisation par le travail passait à cette date par la communication, la coordination entre les acteurs de la production et la mobilité verticale. C'était, pour de nombreuses personnes interrogées lors de cette enquête, la possibilité d'exercer un certain pouvoir dans la mesure où, comme expert, innovateur, communicateur..., elles avaient conscience d'être devenues indispensables ; et l'opportunité par excellence de se hisser dans l'échelle sociale, de se constituer une nouvelle identité après l'abandon du groupe social d'origine.

L'existence par le travail s'est encore enrichie dans les années 80, années placées sous les signes complémentaires de l'innovation, de la complexité, de la mobilité verticale ou horizontale et d'une redistribution accrue du pouvoir entre les acteurs directs de la production. Une enquête récente[2] a permis d'identifier jusqu'à huit "identités" ou modes de socialisation par le travail qui vont des plus réglementaires, comme le statut, jusqu'à la réaffirmation paradoxale du métier. L'une des grandes leçons de cette étude est de confirmer la place prépondérante que tient ce que l'on peut appeler "l'identité par la profession". La majorité des personnes interrogées s'attardent longuement sur ce sujet que l'on pensait naguère dépassé avec l'avènement des grandes organisations rationnelles et de l'automation. La profession est certes ce qui permet à un individu de se "vendre" sur le marché du travail — c'est une "employabilité" — ; mais elle souligne aussi le passage du travail, du registre du labeur à celui de la créativité.

Le spectre des professions est large : il y a celles qui sont menacées, celles que l'ont dit d'avenir, celles dont on ne reconnaît pas encore l'importance... Paradoxalement aujourd'hui, c'est l'identité par la profession, par le métier, qui est le plus souvent et le plus largement revendiquée. Autre modèle évoqué et qui n'existait probablement pas dans les années 70, l'identité par le résultat. Les "entrepreneuriaux", aussi bien du secteur privé que du secteur public, se définissent comme des commerciaux : de leurs résultats dépend la perte ou non de leur emploi. D'autres mettent en avant la mission de service public dont ils sont dépositaires. Ce sont généralement des personnes qui travaillent "au guichet" et qui sont souvent appelées à inventer, au coup par coup, des solutions aux questions que leur posent les usagers. De cet exercice et de ce contact quotidien naît une véritable interrogation sur la définition de leur mission et sur les attentes de l'usager. Parmi les autres modes de socialisation par le travail recensés, on peut encore évoquer l'identité par l'appartenance à un collectif, à une "maison", c'est-à-dire un lieu de reconnaissance et un milieu de relations, ou l'identité par la lutte qui apparaît surtout aujourd'hui comme une lutte défensive face aux menaces sur les métiers et l'emploi.

Vers une performance sociale de l'entreprise

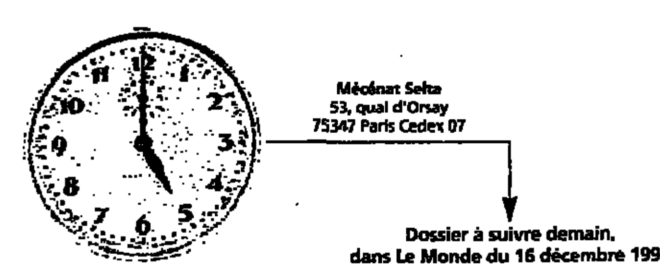
Cette enquête confirme que le travail est dans notre société une expérience fondatrice beaucoup plus riche qu'auparavant, sans véritable alternative, et ce au moment même où les possibilités d'emploi diminuent. La question est donc de savoir comment organiser le partage de cette socialisation par le travail. Car, à défaut de comprendre que cette expérience est pour chacun, dans la société salariale où nous vivons encore, l'occasion de se faire reconnaître, de construire de la cohérence, on sous-estime le processus de blocage identitaire. Car, perdre son travail, c'est aussi perdre la force de faire autre chose, c'est sortir du social et de la reconnaissance qui en résulte.

Ce diagnostic sur le risque de blocage identitaire invite à réfléchir et à agir dans deux directions complémentaires. D'une part, il faut "enrichir" encore le travail, c'est-à-dire développer son capital de socialisation. Il y a là un véritable champ d'investigation et de développement qui devrait, à terme, stimuler les capacités d'initiative et d'imagination dans l'entreprise. D'autre part, il est tout aussi urgent d'envisager le partage de la socialisation par le travail par une réduction du temps qui lui est consacré et la possibilité de mener, hors ou à côté de ce temps de travail nécessaire, d'autres activités. C'est au sein même de l'entreprise que ce débat doit être abordé. A défaut de cette prise de conscience d'une véritable performance sociale *de l'entreprise, il y a fort à parier que* celle-ci ne puisse répondre de sa performance économique. La fuite des énergies, la fuite hors du social des sans emplois, n'est pas sans rejaillir au cœur même de l'entreprise. Car, à ignorer sa responsabilité dans la recherche d'une socialisation plus riche et mieux partagée, elle met en danger sa propre cohésion sociale.

C'est ainsi que ce qui se passe dans l'entreprise est au cœur de la grande transformation de la société qui se réalise quotidiennement sous nos yeux.

Renaud Sainsaulieu,
professeur des Universités à l'Institut d'études politiques de Paris.

(1) **L'identité au travail**, Paris, Presses de la FNSP, 1993
(2) **Les mondes sociaux de l'entreprise**, Paris, Desclée de Brouwer, 1995



Mécénat Seita
53, quai d'Orsay
75347 Paris Cedex 07

Dossier à suivre demain, dans Le Monde du 16 décembre 1995

Les impasses de l'économisme



Pour sortir des impasses économiques et sociales actuelles, les demi-mesures n'y suffiront pas. C'est en renversant la hiérarchie des Modernes fondée sur la prééminence de l'économie et du travail que nous pourront trouver un nouvel équilibre entre travail rémunéré et activité et, partant, élaborer un nouveau contrat social.

Notre société déprime faute de perspective. Les causes du mécontentement sont innombrables. Il y a les chômeurs et ceux qui ont un travail précaire. Il y a ceux qui vivent dans des quartiers en difficulté et ceux qui, scolaires ou étudiants, se disent que la société n'a pas l'air de vouloir leur faire une place. Il y a ceux qui, dans le secteur privé, s'inquiètent pour l'avenir de leur emploi avec le sentiment d'être vulnérables et corvéables à merci. Il y a tous ceux qui, dans le public, ont leur emploi assuré mais qui se considèrent mal payés et ne comprennent vraiment pas pourquoi on leur demanderait de travailler plus ou de retarder leur départ à la retraite. Il y a bien sûr ceux qui ont été au cœur du mode de redistribution des richesses des trente glorieuses, et qui voudraient que "rien ne bouge". Ceux-là pourront continuer à jouer sur le désarroi des salariés et leur volonté de préserver les acquis aussi longtemps qu'on ne dégagera pas de nouvelles perspectives cohérentes et crédibles.

Il reste que dans l'ensemble, tout le monde est conscient que rien ne sera plus comme avant, mais chacun veut quand même aller à l'économie (c'est le cas de le dire), pour nous faire croire qu'au prix d'adaptations limitées, nous pourrions nous en sortir. S'il est évident que la France connaît des rigidités particulières défavorables à l'emploi et à la compétitivité auxquelles il est nécessaire de remédier, ce qu'il faut remettre en question en dernier ressort, c'est la place du travail et de l'économie dans nos sociétés modernes. Ne pas le reconnaître, c'est s'interdire toute perspective de véritable changement. D'où l'impasse dans laquelle s'enlisent les élites économiques, administratives et politiques, alors même que les élites de première ligne, ceux qui sont sur le terrain, sont plus conscients qu'il faut changer de logique.

Remettre en cause la place centrale du travail

Le travail et l'économie ont joué un rôle central dans nos sociétés modernes depuis les débuts de la révolution industrielle et la naissance de la discipline économique. Par travail, il faut entendre le travail professionnel rémunéré, et par économie, l'économie *monétaire* (marchande ou non marchande, privée ou publique). Si nous étions plus conscients du caractère révolutionnaire et daté de cette primauté donnée au travail et à l'économie, et de ce que cette primauté nous différencie par rapport à toutes les sociétés qui nous ont précédés, sans doute serions nous alors plus disposés à envisager son dépassement. En effet, le défi à relever est le suivant : le travail a été le "grand intégrateur" de nos sociétés modernes, selon la formule d'Y. Barel, mais il ne peut plus jouer ce rôle, et ce n'est évidemment que très progressivement que nous pourrons le remplacer.

Pendant longtemps, différents éléments ont permis au travail et à l'économie d'être l'infrastructure de la société. Nul besoin d'être marxiste pour partager cette idée que l'économie est au fondement de la société. Cependant, les éléments qui justifiaient cette prééminence pour les fondateurs de la discipline économique et qui formaient système ont perdu leur importance.

A. Smith et K. Marx, par exemple, émerveillés par la remarquable productivité du travail qui produit des biens tangibles, au contraire des services qui ne laissent aucune trace, ont affirmé que c'était le travail qui était source de la richesse. Ce qui représentait un complet changement de perspective par rapport aux physiocrates qui considéraient que seule la nature était productive. Ainsi, le marquis V. de Mirabeau expliquait que le travail du laboureur qui sème un boisseau et en récolte deux ne peut être que la chiquenaude qui met en marche le mécanisme de la production car "il n'y a que la terre qui ait reçu de Dieu le don de produire". Le marxisme, suivi en cela par toute l'époque moderne, introduit un renversement complet de perspective : c'est l'homme lui-même qui crée et se crée par son travail.

Les fondateurs de l'économie ont volontairement donné une définition restrictive de la richesse pour fonder une science objective et pouvoir mesurer l'augmentation des biens matériels. Bien d'autres éléments immatériels concourent à l'évidence au bien-être de l'homme, mais ils sont difficilement quantifiables et semblent aller de soi comme les relations que nous entretenons avec d'autres hommes, notre participation à la vie culturelle ou civique, la qualité de notre environnement naturel. L'objectivité de la mesure de la richesse économique devait permettre de considérer que plus, c'est mieux ; ce qui revient à dire que l'économie annexe l'éthique. De plus, pour produire des biens de manière de plus en plus efficace, la division du travail est essentielle : les hommes ont besoin les uns des autres et l'échange marchand constitue le fondement de l'échange social. L'économie englobe donc aussi le politique.

Paradoxalement, cette prééminence accordée à l'économie se justifiait pour les humanistes fondateurs de la discipline économique pour des raisons éthiques et politiques : l'augmentation des richesses allait permettre à tous les hommes d'accéder au bien-être, d'être libérés des contingences matérielles grâce à la formidable productivité du travail atteinte par les machines.

Cela ne s'est pas passé ainsi. Loin de profiter de la relative abondance acquise, nos sociétés dépriment en constatant le ralentissement de la croissance. On voudrait à tout prix prolonger le passé, faire comme s'il était possible que le dynamisme de nos sociétés repose toujours sur le travail productif et la création de richesses matérielles. On souhaite créer de nouveaux besoins pour relancer la machine et se persuader qu'un bon citoyen est d'abord un gros consommateur.

Il serait grand temps de réviser cette position, de constater que l'augmentation du revenu individuel ou du revenu collectif (le PIB) ne va plus automatiquement de pair avec une augmentation du bien-être, dans la mesure où une partie croissante des dépenses est consacrée à compenser les méfaits d'une mauvaise organisation de la vie sociale : dépenses pour se protéger de la délinquance, du bruit..., pour lutter contre le stress, la déprime..., pour se déplacer ou s'évader, etc. Il serait grand temps de reconnaître qu'il y a relative abondance de biens et pauvreté des liens sociaux, que l'augmentation de la richesse économique va de pair avec l'aggravation de la fracture sociale, que l'économisme et la domination de l'argent menacent la substance même de la société et notre environnement naturel.

Diversifier les formes de participation à la vie sociale

Pour sortir de cette impasse, il faut ouvrir trois chantiers interdépendants. Si, à l'évidence, des besoins essentiels restent insatisfaits pour une partie de la population, plutôt que de compter sur une reprise de la croissance pour les satisfaire, alors qu'on a connu ces dernières décennies croissance et exclusion, il faut accepter l'idée que ce soit les plus riches qui contribuent le plus à combler les différents déficits et que l'on opère une redistribution des emplois, des revenus et des statuts sociaux : travailler moins pour travailler tous. Le retour au plein emploi est la seule manière de donner un minimum de sécurité à chacun.

Il s'agit aussi d'éliminer progressivement toute une série de dépenses qui viennent simplement compenser une mauvaise organisation de la vie sociale. L'essentiel est moins de produire plus que d'ouvrir un débat démocratique sur ce que nous produisons et consommons, sur ce que nous considérons comme les vraies richesses, sur les emplois que nous voulons privilégier.

Enfin, il est nécessaire de rétablir la diversité des formes de participation à la vie sociale. Chacun pourra accepter d'autant plus facilement de réduire la durée de son travail rémunéré que son éducation ou son environnement social l'inciteront à occuper son temps hors travail à des tâches bénévoles, à des activités culturelles ou sportives ou à s'occuper des affaires communes de la cité.

Notre société de l'abondance est dans le désarroi faute d'un projet politique qui prenne acte de ce que les raisons de mettre le travail et l'économie en position hégémonique ont disparu..., et qu'il nous faut "remettre les choses sur leurs pieds".

Guy Roustang
Directeur de recherche honoraire au CNRS





En partenariat avec
Le Monde
et
SCIENCES HUMAINES

PUBLICITÉ

Le GAN devrait céder la majorité du capital du CIC, sa filiale bancaire

Les difficultés financières de l'assureur public compliquent l'opération

Un conseil d'administration du GAN devait se prononcer, jeudi 14 décembre dans l'après-midi, sur la vente d'une partie du capital du CIC, la filiale bancaire de l'assureur public, qui se heurte à des obstacles juridiques. Le conseil devait également se pencher sur la poursuite d'un plan de redressement rendu indispensable par la situation difficile de la compagnie d'assurances.

UN CONSEIL d'administration décisif pour l'avenir du GAN devait se tenir jeudi 14 décembre à 15 heures. Il a pour objet à la fois de faire le point sur le plan de redressement de l'assureur public, d'annoncer les prévisions de résultats pour l'année 1995 et de se prononcer sur l'ampleur de l'ouverture du capital de sa filiale bancaire, le groupe CIC.

Cette cession, qui devient urgente tant la situation du GAN est précaire (*Le Monde* du 1er septembre), se heurte à des obstacles techniques non négligeables. Le premier concerne l'importance des crédits du groupe CIC envers le GAN, sa maison mère, et envers ses filiales : entre 10 et 13 milliards de francs. C'est-à-dire que ces engagements se trouvent à la limite de ce qui est autorisé à un établissement de crédit, compte tenu des règles de division des risques, soit 40 % des fonds propres. Une situation que connaît parfaitement la Commission bancaire. « *C'est un aspect au sein du groupe CIC que nous surveillons* », confirme-t-on rue de La Vrillière. Dans ces conditions, on peut imaginer facilement qu'un éventuel repreneur du CIC cherchera à obtenir soit le remboursement par le GAN de ces crédits avant la cession, soit une garantie de l'Etat.

CHANGEMENT DE DISCOURS

Les autres obstacles à la vente sont plus faciles à surmonter. Il s'agit notamment de préserver les liens commerciaux entre le réseau du CIC et le GAN. Les deux groupes disposent d'une filiale commune d'assurance-vie, Socapi. Pour autant, la cession d'une part du CIC et sans doute de plus de 50 % de son capital est plus que jamais à l'ordre du jour. Pour preuve, le changement de discours du président du GAN. Depuis son arrivée, Jean-Jacques Bonnaud n'a jamais écarté la possibilité de céder une partie minoritaire de sa filiale bancaire. Or, pour la première fois, lors du dernier comité de groupe du GAN qui réunit l'ensemble de ses directeurs, l'hypothèse a été évoquée. Mieux: elle pourrait intervenir, selon le patron du GAN, dès l'année prochaine.

Le contrôle du CIC

100%

92,5%

100%

Le réseau du CIC regroupe 11 banques qui représentent un total de bilan de plus de 300 milliards de francs

VISION OPTIMISTE

En dépit de l'amorce du redressement de l'assurance dommages, le GAN reste dans une situation toujours très difficile. Après avoir enregistré une perte historique de 5,34 milliards de francs en 1994, le groupe a encore annoncé un déficit de 387 millions de francs au premier semestre. L'Etat a déjà apporté 2,8 milliards de francs. Ce groupe doit faire face à un endettement considérable, de l'ordre de 18 milliards de francs. Dans le plan qu'il a présenté lors de l'assemblée générale de juin et qui a été soumis à la Commission de Bruxelles, M. Bonnaud s'était engagé à céder dans les trois ans 4,8 milliards de francs d'actifs non stratégiques et à vendre 7 à 8 milliards du portefeuille de crédits de sa filiale immobilière maudite, UIC. Plus le plan de cession sera intensif, plus le GAN pourra se désendetter... Fin novembre, la compagnie d'assurances a cédé, pour 780 millions de francs, les 65,7 % de la Compagnie financière Jean-Paul Elkann (CFJPE). Pour la partie immobilière, on expliquait fin septembre, au siège de l'UIC, que 6 milliards de francs avaient déjà été réalisés.

Le plan proposé par Jean-Jacques Bonnaud semble pourtant fondé sur une vision optimiste, tant l'analyse de la situation faite par le GAN est différente des conclusions remises par la banque-conseil du ministère de l'économie, Morgan Stanley. La Commission de Bruxelles a aussi émis des doutes sur l'ampleur et l'efficacité des mesures prévues.

Faute de pouvoir dénouer rapidement les liens entre le GAN et le CIC, l'hypothèse d'une vente globale est envisagée. Les difficultés de la compagnie d'assurances étant sur la place publique, il n'est pas une banque d'affaires ou un cabinet de conseil qui ne se soit penché sur le dossier. « *Tout le monde dément mais tout le monde regarde* », confie un assureur. Ainsi, Axa ferait étudier par la banque Lazard la reprise de la totalité du groupe, quitte à en recéder une partie ensuite: le réseau international à son actionnaire majoritaire Generali, et la partie bancaire à la Société générale, par exemple. Le président de celle-ci, Marc Viénot, n'a pas caché qu'il « *regarderait* » si le CIC était mis en vente. De même, les AGF ou l'UAP ne laisseraient pas passer le dossier sans se mettre sur les rangs. Tout est une question de prix. Car même si le GAN a un réseau, de fortes provisions doivent encore être passées en assurance-dommages, et sur l'UIC où les autorités de tutelle estiment qu'une troisième défaisance serait bienvenue. Quant à GAN-Vie, une recapitalisation pourrait bien s'avérer nécessaire.

Eric Leser et Babette Stern

Forte progression de la CGT à Aluminium Dunkerque

LA CGT est, de loin, le principal bénéficiaire des élections de représentants du personnel qui se sont déroulées le 7 décembre, chez Aluminium Dunkerque, filiale de Pechiney. Aux élections de délégués du personnel, Force ouvrière régresse de 53 % en 1993 à 32 % des voix exprimées. En revanche, la CGT passe de 12,5 % à 34 %. La CFDT (15 %) perd un point et la CFE-CGC (19 %) gagne 0,5 %. Aux élections du comité d'entreprise, la CGT passe de 17,6 % à 28,3 % alors que FO régresse de 44,8 % à 38,4 %.

Organisées un an après une grève de treize jours portant sur des revendications salariales, ces élections confirment les difficultés rencontrées par l'organisation du travail innovante mise en place au début des années 90 par Jean Gandois, alors président de Pechiney et Martine Aubry, son directeur général adjoint.

■ **PECHINEY : le groupe a annoncé jeudi 14 décembre qu'il venait de conclure avec Carlyle Group et Thiokol Corp.** la cession d'Howmet, sa filiale américaine fabriquant des éléments de turbomoteurs. Cette vente, qui avait fait l'objet d'un protocole d'accord en octobre dernier, se fera au prix de 750 millions de dollars (3,75 milliards de francs).

■ **CRÉDIT LYONNAIS : le Conseil d'administration de la banque publique** a réaffirmé mercredi 13 décembre sa confiance au président Jean Peyrelevade et à la ligne choisie en juillet pour les désinvestissements de la banque publique qui ne doivent « *pas se traduire par une dégradation de la situation financière* » du groupe. Le conseil d'administration a décidé d'attendre la parution prochaine de la décision de la Commission de Bruxelles sur le plan de redressement de la banque au *Journal officiel des Communautés* avant tout changement éventuel de position.

■ **EDF : la compagnie a signé mardi 12 décembre à Bratislava un** contrat pour la première phase de l'achèvement de la centrale nucléaire slovaque de Mochovce. Il s'agit d'un contrat d'assistance à la Société d'électricité slovaque (SEAS), maître d'oeuvre du projet afin que les deux blocs de conception soviétique restant à construire soient en conformité avec les recommandations de l'Agence internationale pour l'énergie atomique.

■ **PAPIER : le département américain de la justice** a accusé mercredi 13 décembre les groupes Nippon Paper Industries et Appleton Papers, filiale américaine d'Arjo Wiggins Appleton, d'entente illicite sur le marché du papier thermique pour télécopie. Selon l'enquête du gouvernement, les deux groupes se seraient rencontrés au début des années 90 et avaient décidé ensemble une hausse de 10 %. – *(Bloomberg.)*

■ **KIMBERLY-CLARK : le papetier américain** a dévoilé mercredi 13 décembre son plan d'intégration, au lendemain de sa fusion avec Scott. Le rapprochement entre les deux groupes devrait se traduire par la vente de douze usines dans le monde, la suppression de 6 000 emplois et une provision pour restructuration de 1,4 milliard de dollars (7 milliards de francs) passée au cours du dernier trimestre de cette année.

■ **SONY : le groupe électronique japonais** a annoncé jeudi 14 décembre la création de sa quatrième filiale en Chine, qui nécessitera un investissement de 410 millions de dollars (plus de 2 milliards de francs), partagé avec des partenaires locaux. La nouvelle société, contrôlée à 70 % par Sony, fabriquera des téléviseurs (y compris les tubes cathodiques) et des écrans d'ordinateurs.

La Banque d'Angleterre réduit son taux de base

LA DÉTENTE MONÉTAIRE se confirme en Europe. Moins d'une semaine après la réduction par la Banque de France de son taux des appels d'offres, la Banque d'Angleterre a annoncé, mercredi 13 décembre, une baisse d'un quart de point de son principal taux directeur, ramené de 6,75 % à 6,50 %. Cette décision, prise à l'issue de la rencontre mensuelle entre le gouverneur de l'institut d'émission Eddie George et le chancelier de l'échiquier britannique, Kenneth Clarke, n'a guère surpris les opérateurs des marchés financiers. Ces derniers avaient même espéré une réduction plus importante (0,5 %) du taux de base.

Le geste de la Banque d'Angleterre s'explique par la décrue de l'inflation outre-Manche. Au mois d'octobre, l'indice des prix à la consommation a reflué à 3,2 % en rythme annuel (3,9 % en septembre). La baisse des taux a également pour objectif de redonner un peu de vigueur à la croissance de l'économie britannique qui donne des signes d'essoufflement. La progression du produit intérieur brut (PIB) a été limitée à 0,4 % au troisième trimestre, son plus faible niveau depuis trois ans. En rythme annuel, la croissance ressort à 2,1 %, bien en-deçà de l'objectif de 3 % que s'est fixé M. Clarke lors de la présentation du budget pour 1996. Les opérateurs espéraient que le conseil de la Bundesbank, réuni jeudi 14 décembre, allait imiter la Banque d'Angleterre et réduire son taux d'escompte. Celui-ci est fixé à 3,5 % depuis la fin du mois d'août dernier.

Les analystes estiment qu'un assouplissement de la politique monétaire allemande – défavorable au deutschemark – permettrait de calmer la nervosité des investisseurs étrangers face à la crise sociale en France. Mercredi, le franc s'est replié de deux centimes face à la monnaie allemande. Il se reprenait toutefois, jeudi matin, pour s'échanger à 3,4486 francs pour 1deutschemark.

P.-A. D.

La famille régnante du Koweït reprend en main la gestion de ses avoirs à l'étranger

LONDRES
de notre correspondant dans la City

La famille régnante du Koweït accentue son influence sur le Kuwait Investment Office (KIO), le bureau londonien chargé de la gestion des avoirs financiers de l'émirat à l'étranger. La démission d'Ali Rashaid Al Bader, directeur général de l'autorité de tutelle, la Kuwait Investment Authority (KIA), atteste de cette reprise en main.

L'annonce, lundi 11 décembre, du départ de ce personnage estimé des milieux financiers internationaux, a pris la City par surprise. Depuis sa désignation en 1992 à la tête de la KIA, cet ancien banquier s'était évertué, avec succès, à nettoyer l'ardoise laissée par la boulimie d'acquisition du KIO tout au long des années 1980.

Ainsi, en Espagne, il a repris les investissements de Torras, la filiale du KIO, en cessation de paiement depuis 1992 et dont les dettes sont estimées à 2 milliards de dollars (10 milliards de francs). Les poursuites judiciaires engagées par le KIO contre une demi-douzaine d'anciens responsables de Torras, accusés de s'être approprié des fonds considérables, ont coûté plus de 30 millions de livres (plus de 230 millions de francs) rien qu'en honoraires d'avocats.

Sous sa houlette, le KIO, dont le siège discret fait face à la cathédrale Saint-Paul, totalement indépendant de Koweït City avant la guerre du Golfe de 1991, a été transformé en simple exécutant, ses gestionnaires, en majorité d'origine écossaise, se bornant à faire tourner le portefeuille. Le patron de la KIA a décidé seul des cessions d'actifs qui, estime-t-on, se sont élevées à plus d'un milliard de dollars rien que pour l'année en cours.

« Nous agissons désormais selon les critères utilisés par un investisseur muni d'un portefeuille de participations minoritaires dans des compagnies sélectionnées », déclarait-on en juillet au KIO. De plus de 100 milliards de dollars avant l'invasion irakienne, le bas de laine du KIO s'est réduit à quelque 20 à 30 milliards aujourd'hui, sous l'effet conjugué du financement de l'effort de guerre de la coalition anti-Saddam Hussein et du coût de la reconstruction du pays.

CONSIDÉRATIONS FINANCIÈRES

Malgré son dynamisme, Ali Rachaid Al Bader n'était pas parvenu à améliorer la performance, jugée médiocre, des investissements à l'étranger (participations industrielles, immobilier, grands magasins, banque...). A ses yeux, des considérations financières, et non pas politiques, devaient guider la stratégie de l'Etat rentier, alors que le premier ministre et prince héritier, le cheikh Saad, exigeait pour sa part une accélération des ventes d'avoirs pour aider le gouvernement à combler le déficit budgétaire. Le premier ministre ne cachait pas sa colère devant les poursuites engagées par la KIA contre l'ancien ministre des finances, Cheikh Ali Khalifa, membre de la famille royale, accusé de détournement de fonds.

Ali Rachaid Al Bader pouvait se cacher qu'il y a un temps pour tout, même pour l'impatience. La démission de cet ancien président de la British Bank for the Middle East, qui passait pour l'homme des Britanniques – en particulier la maison de courtage Robert Fleming –, devrait favoriser les banques américaines, estime-t-on à Londres.

Marc Roche

REPRODUCTION INTERDITE

ECUREUIL EXPANSION

SICAV MONÉTAIRE DE CAPITALISATION

pour la gestion de votre trésorerie

CLÔTURE DE L'EXERCICE COMPTABLE 1994-1995

Le Conseil d'administration de la Sicav, réuni le 16 novembre 1995 sous la présidence de Monsieur François Drouin, a arrêté les comptes de l'exercice social clos le 29 septembre 1995.

Ils seront présentés à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires le 27 décembre 1995. Conformément aux statuts, le Conseil proposera de ***capitaliser*** *la totalité des revenus distribuables de l'exercice.*

Performance au 29.09.1995

sur 1 an	*+ 6,26 %*
Valeur de l'action au 29.09.95 :	*307 281,17 F*

Division de la valeur liquidative le 3 novembre 1995 : *la valeur de l'action a été divisée par quatre et le nombre de titres multiplié par le même coefficient. En apportant une plus grande souplesse à vos arbitrages, cette opération permet une meilleure optimisation de la gestion de votre trésorerie.*

Orientation des placements

Gérée dans une optique de régularité, Ecureuil Expansion est un instrument de gestion de trésorerie destiné à tout type de clientèle, notamment aux personnes morales (PME, PMI, associations...), recherchant la sécurité pour rémunérer des disponibilités à très court terme.

Sicav gérée par Ecureuil Gestion - Filiale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance et de la Caisse des dépôts et consignations.

CAISSE D'EPARGNE

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

appartements ventes

7e arrondt

RUE DE LILLE
Superbe pied-à-terre, 70 m² duplex, ou 106 m². Tél. 45-49-16-03.

UNE AFFAIRE - Quai d'ORSAY
280 m², rez-de-ch. à rénover. 11 p. dont 8 p. sur rue calme.
UNIVERSITÉ, 310 m² entre cour et jardin, étage élevé. 46-22-03-80 - 43-59-68-04.

10e arrondt

SUP. AGENCEMENT LOFT 130 m²
2 ch., s. de bns + douche sur esc. Sélection revue Arts et Déco. Prix : 2 700 000 F. Tél. 07-56-20-44. M. Schatz.

16e arrondt

16e Mº VICTOR-HUGO 128 m² pdt. r. bel appt. Dble récept., 1 ch. cuisine repas équipée, 1 service, pkg. PPI 40-43-08-17

Mº Mirabeau, gd 3 p. + balc., asc., ét. élevé, soleil, à rafraîchir. 1 570 000 F. 42-30-57-57

Province

AIX-EN-PROVENCE
quartier Mazarin, boulevard Roy-René, dans immeuble neuf, grand standing, 2e étage, 200 m², 8 p. + 44 m² terrasse sur jardin, 3 parking, 3 caves, division possible. Prix : 4 MF. Frais notaire inclus. PPI 40-43-08-17.

location recherche

INTER-PROJETS
Sur PARIS et EST PARISIEN
Produits originaux à louer.
Tél. : 42-83-46-46

location demande

Part. cherche appt à partager avec J. F. en déplacement. 48-76-11-33

locations offres

Paris

F. FAURE STUDIO 37 m² état neuf stand calme 3 800 F + ch. 43-61-88-36

4e RUE DES LOMBARDS
Beau 2 P. de carac. poutres 6 214 F CC. Tél. : 48-85-13-33

6e ODÉON. Appt. d'exception, 220 m², loyer élevé justifié Tél. : 48-85-13-33

6e RUE ST-ANDRÉ-DES-ARTS
T. beau 2 P. de caract. meublé 10 000 F CC. Tél. : 48-85-13-33

7e RUE MALAR PT 2 P
Poutres. Prix : 5 500 F CC. Tél. : 48-85-13-33

16e TRIPLEX 180 m²
Beaux volumes. Terrasses. 15 800 F CC. Tél. : 48-85-13-33

19e. Beau 3 P. + 2 terrasses. Dernier étage. Luxueuses prestations. Bac. 9 000 F CC. Tél. : 48-85-13-33

15e VOLONTAIRES STUDIO, 35 m², parfait état imm. standing 3 000 H. CH. 42-66-36-53

Province

DEMEURE SEIGNEURIALE DU XIIe S. 35 km Paris Est. 600 m² hab. Totalement rénové. Sur 4,5 ha. Douves, dépendances 80 000 F CC. Tél. : 48-85-13-33

89 Charny. Maison rustique Meublée, confort, jardin. 2 500 F/mens. – (16-1) 45-21-01-73

propriété

SENLIS 30 km Paris. Auto. direct. Magnifique propriété 3 récept. 6 ch., 5 s.-d.-b., vaste cuis. équi. Service, gar. Parc arboré 4 ha. 42-05-91-89 ou (16) 44-53-88-24

viager

16e PASSY KENNEDY 104 m² + balc. vue Seine tour Eiffel 1 150 000 + rente élevée dame 85 ans. 42-30-57-57. VIAGER THOMASSIAN 33, av. de Versailles, Paris-16e



■ **TOKYO a terminé jeudi en nette hausse. L'indice Nikkei a gagné 215,82 points (1,12 %) à 19 499,30, son meilleur niveau de clôture depuis le 9 janvier.**

■ **POUR LA PREMIÈRE FOIS, l'indice Dow Jones de la Bourse de New York a fini une séance, mercredi 13 décembre, au-dessus des 5 200 points, à 5 216,47 points.**

■ **LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE a décidé mercredi une baisse d'un quart de point du taux de base, à 6,50 %. C'est le premier geste depuis près de deux ans.**

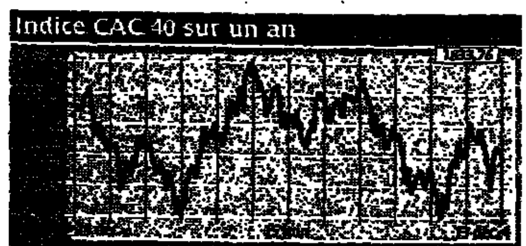
■ **LE DOLLAR est resté stable jeudi sur le marché japonais, cotant 101,72 yens en fin de séance contre 101,70 à New York et 101,75 à Tokyo la veille.**

■ **L'OR a ouvert en baisse jeudi sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 386,40-386,70 dollars contre 388,10-388,40 mercredi en clôture.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Nette reprise à Paris


Indice CAC 40 sur un an

CAC 40/5 jours

LA BRÈVE RÉOUVERTURE d'une ligne de métro à Paris jeudi 14 décembre dans la matinée a eu un effet très positif à la Bourse de Paris, qui mise sur la fin de la grève dans les prochains jours. En hausse de 0,10 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure trois quarts plus tard un gain de 2,06 %. Aux alentours de 12 h 45, les valeurs françaises gagnaient 1,92 % à 1 868,89 points. Cette reprise, qui est accélérée par des rachats de vendeurs à découvert, se manifestait dans un marché très actif, avec un chiffre d'affaires de 2,6 milliards de francs sur le compartiment à règlement mensuel.

La grève dans les transports en commun a été reconduite mercredi majoritairement, mais pas de façon unanime. D'autre part, Nicole Notat secrétaire générale de la CFDT, appelait mercredi soir à la reprise du travail. Mais le déclic pour les marchés financiers a été la réouverture pendant deux heures jeudi matin d'une ligne de métro à Paris (une rame sur trois y circulait). Ce jeudi se réunit le conseil de la Bundesbank mais les avis sont partagés sur la décision qui sera prise lors de cette dernière réunion de l'année. Le quotidien britannique *Financial Times* écrit jeudi matin que le premier ministre français aurait bien besoin que la Bundesbank abaisse ses taux directeurs.

Olipar, valeur du jour

LE TITRE de la holding immobilière Olipar, mercredi 13 décembre, à la Bourse de Paris, a terminé la séance en tête des plus fortes baisses, avec un recul de 8 % à 4,69 francs pour 241 000 actions échangées. Des prises de bénéfices ont été enregistrées après le mouvement de hausse sensible qui avait suivi l'annonce de la recapitalisation. La holding, premier actionnaire de la société de patrimoine Lucia, a décidé de réduire la valeur nominale des 8 957 377 actions composant le capital d'Olipar de 70 francs à 2 francs, et de les redistribuer en 89 573 actions de 200 francs nominal.

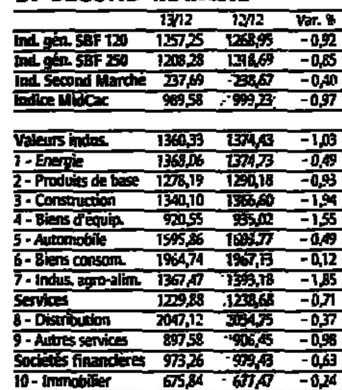

Olipar sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 14/12	Var. % 13/12	Var. % 31/12
GAN	181,30	+5,40	−33,58
UAP	134,20	+4,84	−2,61
Christian Dior	513	+4,82	+22,72
C.C.F.	250,10	+3,94	+16,32
B.N.P.	227,80	+3,92	−7,20
Skis Rossignol	1264	+3,86	−23,74
Lapeyre	224	+3,70	−16,72
Metrologie Inter.	14,20	+3,64	+29,79
Plastic-Omn.(Ly)	320	+3,55	−44,44
Comptoir Entrep.1	13,15	+3,54	−93,99
BAISSES, 12h30			
Ingenico	35	−7,16	−19,63
Nordon (Ny)	320,20	−4,41	−25,70
Metaleurop	46,70	−3,23	−38,71
UFB Locabail	378,20	−3,02	−11,01
Sovac	585	−2,98	+56,41
Groupe De La Cite	601	−2,59	−21,43
Bazar Hot. Ville	361	−2,43	−36,66
Euro RSCG W.W	432,10	−2,12	−21,43
Cegid (Ly)	350	−1,88	−16,66
De Dietrich	229,10	−1,67	−19,89

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	14/12 Titres échangés	Capitalisation en KF
Total	729735	232869933,70
Societe Gale A	197177	121171164
Danone	150360	118263404
Elf Aquitaine	296546	105744612,70
Axa	315185	101319925,40
LVMH Moet Vuitton	93137	91521675
L'Oreal	63439	82287021
Carrefour	28630	81692477
Usinor Sacilor	1244130	78032921,45
Alcatel Alsthom	173416	73209438,30



PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

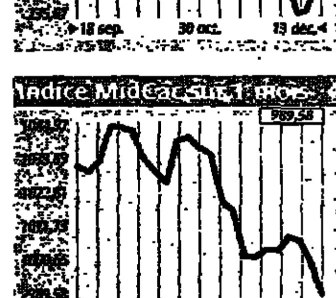
HAUSSES, 12h30	Cours au 14/12	Var. % 13/12	Var. % 31/12
Lectra Syst.(B) 2#	7,35	+6,52	−59,83
Rouleau-Guichard	442,10	+4,98	−2,62
Hurel Dubois	409	+4,87	−4,88
Dauphin OTA	204	+4,08	−36,25
Seribo 2	234	+4	−49,89
BAISSES, 12h30			
S.T.M.B. (Ly)	919	−14,11	+15,59
Deville	69	−12,38	−33,58
Chaine et Trame #	130	−9,09	−55,32
Manitou 2#	400	−5,21	+30,29
AFE #	327,80	−4,98	−28,73

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	13/12	12/12	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1257,25	1268,95	−0,92
Ind. gén. SBF 250	1208,28	1218,69	−0,85
Ind. Second Marché	237,69	238,67	−0,40
Indice MidCac	989,58	999,23	−0,97
Valeurs indus.	1360,33	1374,43	−1,03
1 - Energie	1368,06	1374,73	−0,49
2 - Produits de base	1278,19	1290,18	−0,93
3 - Construction	1340,10	1366,60	−1,94
4 - Biens d'equip.	920,55	935,02	−1,55
5 - Automobile	1595,86	1603,77	−0,49
6 - Biens consom.	1964,74	1967,13	−0,12
7 - Indus. agro-alim.	1367,47	1393,18	−1,85
Services	1229,88	1238,68	−0,71
8 - Distribution	2047,12	2054,75	−0,37
9 - Autres services	897,58	906,45	−0,98
Sociétés financières	973,26	979,43	−0,63
10 - Immobilier	675,84	677,47	−0,24
11 - Services financ.	1027,63	1035,25	−0,74
12 - Sociétés invest.	1059,49	1064,97	−0,52

Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois


Indice MidCac sur 1 mois

Nouveau record à Wall Street

LA BOURSE de Tokyo a terminé en nette hausse jeudi 14 décembre, alimentée en fin de séance par une série d'achats liés à des opérations d'arbitrage. L'indice Nikkei a fini sur une progression de 215,82 points, soit 1,12 %, à 19 499,30 points, son meilleur niveau de clôture depuis le 9 janvier.

La veille, l'indice Dow Jones a inscrit un nouveau record, dépassant pour la première fois de son histoire le seuil des 5 200 points en clôture, trois semaines seulement après avoir atteint la barre des 5 000 points. L'indice des trente valeurs vedettes s'est apprécié de 41,55 points, soit 0,8 % à 5 216,47 points, grâce à des achats liés à l'expiration trimestrielle, vendredi, d'options liées à des actions et à des indices boursiers.

En Europe, la Bourse de Londres a légèrement progressé, le marché *ayant accueilli avec une satisfaction mesurée la première baisse des taux d'intérêt britanniques depuis près de deux ans. L'indice* Footsie a gagné 7,5 points, soit 0,2 %, à 3 662,4 points. Outre-Rhin, à la veille du conseil central de la Bundesbank, la Bourse de Francfort a cédé 0,52 %, l'indice DAX clôturant à 2 277,80 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 13/12	Cours au 12/12	Var. en %
Paris CAC 40	1853,96	[illegible]	−0,83
New-York/DJ indus.	5194,43	5174,92	+0,38
Tokyo/Nikkei	19283,50	[illegible]	−0,15
Londres/FT100	3662,40	[illegible]	+0,20
Francfort/Dax 30	2277,80	[illegible]	−0,53
Frankfort/Commer.	815,85	[illegible]	−0,27
Bruxelles/Bel 20	1806,63	[illegible]	+0,42
Bruxelles/Général	1557,44	[illegible]	+0,42
Milan/MIB 30	965	[illegible]	+0,73
Amsterdam/Gé. Cbs	317,90	317,60	+0,09
Madrid/Ibex 35	312,80	314,24	−0,47
Stockholm/Affarsal	1341,55	1349,81	−0,62
Londres FT30	2649,10	2642,78	+0,24
Hong Kong/Hang S.	9920,88	9927,79	−0,07
Singapour/Strait t	2172,05	2154,27	+0,82

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

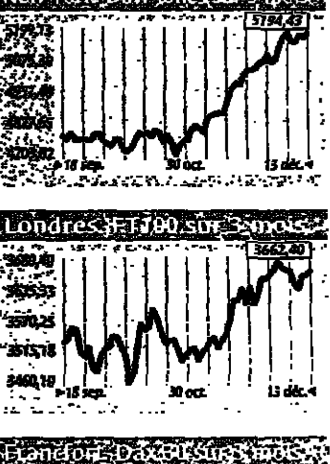
	13/12	12/12
Alcoa	54,62	54,37
American Express	43,62	43,62
Allied Signal	49,62	47,75
AT & T	68,25	66,25
Bethlehem	14,25	14,12
Boeing Co	76,50	74,37
Caterpillar Inc.	61,75	61,25
Chevron Corp.	53,37	52,75
Coca-Cola Co	80	80,12
Disney Corp.	60,87	61,50
Du Pont Nemours&Co	68,25	68,75
Eastman Kodak Co	68,12	68
Exxon Corp.	85,87	84,62
Gén. Motors Corp.H	50,37	50,12
Gén. Electric Co	72	72
Goodyear T & Rubbe	44,62	44,87
IBM	94,50	95,37
Intl Paper	35,12	35,50
J.P. Morgan Co	80,12	80,12
Mc Don Dougl	90	88,87
Merck & Co.Inc.	65,12	63,25
Minnesota Mng.&Mfg	69,75	69
Philip Moris	91,87	90,62
Procter & Gamble C	86,50	86
Sears Roebuck & Co	39,75	39
Texaco	80,12	79,25
Union Carb.	38,37	37,62
Utd Technol	94,87	94,12
Westingh. Electric	15,87	16,12
Woolworth	14,37	14,25

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	13/12	12/12
Allied Lyons	5,16	5
Barclays Bank	7,77	7,72
B.A.T. industries	5,71	5,62
British Aerospace	7,93	7,86
British Airways	4,76	4,72
British Gas	2,28	2,28
British Petroleum	5,37	5,33
British Telecom	3,43	3,43
B.T.R.	3,20	3,19
Cadbury Schweppes	5,55	5,47
Eurotunnel	0,90	0,89
Glaxo	8,89	8,93
Grand Metropolitan	4,55	4,46
Guinness	4,71	4,74
Hanson Plc	1,92	1,89
Great Ic	6,71	6,69
H.S.B.C.	9,87	9,87
Imperial Chemical	7,45	7,48
Lloyds Bank	8,83	8,77
Marks and Spencer	4,45	4,44
National Westminst	6,65	6,62
Peninsular Orienta	4,67	4,68
Reuters	6,05	6
Saatchi and Saatch	0,87	0,86
Shell Transport	8,43	8,40
Smithkline Beecham	6,99	7,03
Tate and Lyle	4,55	4,52
Univeler Ltd	13,19	13,28
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	12,71	12,88

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	13/12	12/12
Allianz Holding N	2876	2873
Basf AG	321,70	322,70
Bayer AG	378,70	380,50
Bay hyp&Wechselbk	36,89	36,97
Bayer Vereinsbank	42,53	42,28
BMW	752,50	758
Commerzbank	340,80	342
Continental AG	20,43	20,50
Daimler-Benz AG	724,20	721,10
Degussa	473	475
Deutsche Babcock A	145,20	136,20
Deutsche Bank AG	69,78	69,99
Dresdner BK AG FR	38,42	38,50
Henkel VZ	550	553,50
Hoechst AG	376	378,20
Karstadt AG	579,50	590
Kaufhof Holding	437,50	447
Linde AG	840,50	854
DT. Lufthansa AG	202,50	204
Man AG	402,50	416,50
Mannesmann AG	466,20	471
Mettallges AG	32	32,28
Preussag AG	410,50	417
Rwe	535,30	541,55
Schering AG	96,88	97,38
Siemens AG	764,20	765,50
Thyssen	259,20	262,20
Veba AG	60,71	61,33
Viag	582	594,50
Wellag AG	717	720


New York Dow Jones sur 3 mois

Londres FT 100 sur 3 mois

Francfort Dax 30 sur 3 mois

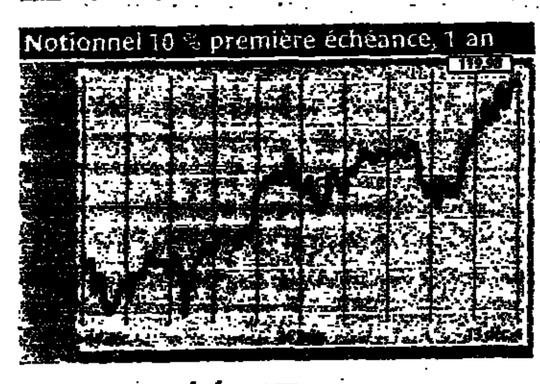
LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Hausse du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en forte hausse, jeudi 14 décembre. Après quelques minutes, l'échéance décembre gagnait 36 centièmes à 120,22 points. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,83 %, soit un écart de 0,76 % par rapport aux titres d'Etat allemands de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en baisse, pénalisé par la progression plus forte que prévu (0,8 %) des ventes au détail aux Etats-Unis en novembre. Le rendement de l'emprunt à trente ans était remonté à 6,08 %.

Jeudi matin, les taux d'intérêt à court terme se détendaient en France. Les taux à trois mois s'établissaient à 5,35 %. Le contrat Pibor 3 mois du Matif était en hausse de 14 centièmes à 94,20 points.


Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 13/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,12	6,88	7,63	[illegible]
Allemagne	4	[illegible]	6,90	[illegible]
Grande-Bretagne	6,75	7,48	7,71	[illegible]
Italie	10,50	11,26	11,60	[illegible]
Japon	0,38	2,80	4,75	[illegible]
Etats-Unis	5,69	5,72	6,05	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 13/12	Taux au 12/12	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	5,87	5,91	106,53
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,29	[illegible]	108,53
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,67	6,72	110,82
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	7,46	[illegible]	111,63
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,07	[illegible]	113,03
Obligations françaises	7,07	[illegible]	109,32
Fonds d'Etat à TME	−1,18	[illegible]	101,64
Fonds d'Etat à TRE	−0,98	[illegible]	102,05
Obligat. franç. à TME	−0,32	−0,34	99,99
Obligat. franç. à TRE	+0,23	+0,21	100,09

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,20 %)

	Achat 13/12	Vente 13/12	Achat 12/12	Vente 12/12
Jour le jour	5,1875	—	5,1250	—
1 mois	[illegible]	5,81	5,68	5,83
3 mois	5,37	5,87	5,68	6,83
6 mois	5,18	5,68	5,55	5,68
1 an	[illegible]	5,56	[illegible]	5,55
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	5,8125	—	5,6875	—
Pibor Francs 3 mois	5,6250	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	5,6250	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	5,5742	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	5,4010	—	5,4010	—
Pibor Ecu 6 mois	5,3438	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 13/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	132703	119,98	120,10	119,82	119,86
Mars 96	46073	119,24	119,34	[illegible]	119,14
Juin 96	71	[illegible]	—	[illegible]	119,38
Sept. 96	141	[illegible]	—	[illegible]	118,64
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	37962	[illegible]	94,10	94,03	94,06
Mars 96	19235	94,56	94,59	94,50	94,51
Juin 96	6653	94,82	94,85	94,78	94,80
Sept. 96	2743	[illegible]	94,90	[illegible]	94,88
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	4850	[illegible]	90,76	90,62	90,62
Mars 96	1967	89,58	89,64	89,54	89,50

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 13/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Déc. 95	18682	1843	1848	[illegible]	1840
Janvier 96	2884	1851,50	1851,50	1844	1848,50
Février 96	—	[illegible]	—	[illegible]	1856,50
Mars 96	2475	1862,50	1865,50	1860,50	1865,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,0205 | US/DM ↗ 1,4516 | US/¥ ↘ 101,7000 | DM/F ↗ 3,4554 | £/F ↗ 7,6860

Redressement du franc

LE DOLLAR était en hausse, jeudi matin 14 décembre, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,4530 mark, 101,75 yens et 5,0075 francs. Les opérateurs espéraient que la Bundesbank, dont le conseil se réunissait jeudi matin, allait réduire son taux d'escompte, fixé à 3,5 % depuis la fin du mois d'août dernier. Un assouplissement de la politique monétaire allemande rendrait le deutschemark moins rémunérateur et donc moins attractif pour les investisseurs.

Soutenu par le rebond du dollar, le franc se reprenait, jeudi matin, face à la monnaie allemande. Il s'échangeait à 3,4490 francs pour un deutschemark. La veille, il avait cédé deux centimes face au mark, les investisseurs s'inquiétant de la poursuite de la crise sociale en France.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 13/12	% 12/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	345,8400	+0,25	333	357
Ecu	6,3385	+0,09	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,0205	+0,58	4,7000	5,3000
Belgique (100 F)	16,8260	+0,27	16,3000	17,4000
Pays-Bas (100 fl)	308,9200	+0,25	—	—
Italie (1000 lir.)	3,1380	+0,40	2,8200	3,3200
Danemark (100 krd)	89,2300	+0,19	84	94
Irlande (1 iep)	7,9400	+0,50	7,5000	8,2500
Gde-Bretagne (1 L)	7,6880	+0,37	7,2000	8,0500
Grèce (100 drach.)	2,0890	+0,07	1,7500	2,2500
Suède (100 krs)	74,7100	+0,32	70	80
Suisse (100 F)	426,3400	+0,28	408	432
Norvège (100 k)	78,2600	+0,06	73	82
Autriche (100 sch)	49,1530	+0,25	47,4000	50,5000
Espagne (100 pes.)	4,0660	+0,36	3,6800	4,2800
Portugal (100 esc.	3,2950	+0,30	2,8500	3,5500
Canada 1 dollar ca	3,6526	+0,72	3,3200	3,9200
Japon (100 yens)	4,9332	+0,39	4,6700	5,0200
Finlande (mark)	115,2300	+0,51	110	121

PARITÉS DU DOLLAR	14/12	13/12	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4518	1,4478	+0,28
TOKYO : USD/Yens	101,7000	101,8000	−0,10

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0200	5,0185	4,9773	4,9763
Yen (100)	4,9361	4,9288	4,9110	4,9052
Deutschemark	3,4567	3,4562	3,4498	3,4495
Franc Suisse	4,2578	4,2530	4,2593	4,2548
Lire ital. (1000)	3,1357	3,1338	3,1199	3,1183
Livre sterling	7,6566	7,6693	7,6389	7,6339
Peseta (100)	4,0651	4,0623	4,0533	4,0508
Franc Belge	16,822	16,811	16,784	16,775

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,66	5,66	5,53
Eurodollar	5,81	5,68	5,56
Eurolivre	6,62	6,31	6,31
Eurodeutschemark	4,03	3,93	3,93

L'OR

	cours 13/12	cours 12/12
Or fin (k. barre)	62200	62300
Or fin (en lingot)	62700	62600
Once d'Or Londres	388,80	387,60
Pièce française(20f)	359	359
Pièce suisse (20f)	358	359
Pièce Union lat(20f)	358	358
Pièce 20 dollars us	2520	2420
Pièce 10 dollars us	1465	1430
Pièce 50 pesos mex.	2310	2320

LE PÉTROLE

En dollars	cours 13/12	cours 12/12
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	13/12	12/12
Dow-Jones comptant	220,23	219,74
Dow-Jones à terme	330,61	329,80
CRB	—	—
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2970	2989
Cuivre à 3 mois	2693	2702
Aluminium comptant	1647,50	1648
Aluminium à 3 mois	1678	1681
Plomb comptant	735,50	747
Plomb à 3 mois	730	741
Etain comptant	6365	6445
Etain à 3 mois	6358	6435
Zinc comptant	1037	1049
Zinc à 3 mois	1062	1072
Nickel comptant	8130	8232
Nickel à 3 mois	8250	8340

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	5,12
Platine à terme	424	415,10
Palladium	155,25	136
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	5,16	5,15
Maïs (Chicago)	3,48	3,46
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	226,40	224,90
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	107,50	270
Orge (Londres)	112,25	116
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1329	1314
Cafe (Londres)	2545	2195
Sucre blanc (Paris)	1764	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,73	0,84
Jus d'orange (New-York)	1,04	1,25

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 14 DÉCEMBRE

Liquidation : 21 décembre
Taux de report : 5,25
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS ↗ **+1,89 %** CAC 40 : 1868,33

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Compensation (1)
EDF-GDF 3%	7520	7540	+ 0,26	7526
B.N.P. (T.P)	929	930	+ 0,10	908
Cr.Lyonnais(T.P.)	812,50	813,50	+ 0,12	812
Renault (T.P.)	1880	1896	+ 0,85	1937
Rhone Poulenc(T.P)	2020	2025	+ 0,24	2055
Saint Gobain(T.P.)	1111	1110	– 0,09	1118
Thomson S.A (T.P)	1078	1060	– 1,66	1090
Accor	623	633	+ 1,60	615
Air Liquide	803	815	+ 1,49	835
Alcatel Alsthom	411,80	426,30	+ 3,52	480
Alcatel Cable	346	348	+ 0,57	340
Alspi	342,90	342	– 0,26	370
AGF-Ass.Gen.France	159,50	164	+ 2,82	161
Axa	317	323,90	+ 2,17	310
Axime	375	375	—	
Bail Investis	826	833	+ 0,84	825
Bancaire (Cie)	550	565	+ 2,72	535
Bazar Hot. Ville	370	361	– 2,43	398
Bertrand Faure	118,10	119,90	+ 1,52	152
BIC	496	505	+ 1,81	445
BIS	401	400	– 0,24	440
B.N.P.	219,20	227,80	+ 3,92	225
Bollore Techno.	425,50	425,50	—	440
Bongrain	2637	2635	– 0,07	2730
Bouygues	495,20	505	+ 1,97	590
Canal +	925	937	+ 1,29	870
Cap Gemini Sogeti	143,20	145	+ 1,25	147
Carnaudmetalbox	219,80	219,80	—	215
Carrefour	2830	2869	+ 1,37	2870
Casino Guichard	135,60	138	+ 1,76	136
Casino Guich.ADP	107,50	107,50	—	102
Castorama Dl (Li)	772	780	+ 1,03	770
C.C.F.	240,60	250,10	+ 3,94	240
CCMX(ex.CCMC) Ly	48,80	48,75	– 0,10	45
Cegid (Ly)	356	350	– 1,68	365
CEP Communication	432,90	433,80	+ 0,20	440
Cerus Europ.Reun	62,40	62,75	+ 0,56	65
Cetelem	840	861	+ 2,50	850
CGIP	939	940	+ 0,10	950
Chargeurs	1040	1035	– 0,48	1070
Christian Dior	489,40	513	+ 4,82	480
Ciments Fr.Priv.B	196,90	196	– 0,45	205
Clarins	458	463	+ 1,09	440
Club Mediterranee	381,90	393	+ 2,90	415
Coflexip	170,20	175	+ 2,82	155
Colas	788	782	– 0,76	835
Comptoir Entrep.1	12,70	13,15	+ 3,54	14,50
Comptoir Moder.	1530	1525	– 0,32	1580
CPR	394,50	394	– 0,12	395
Cred.Fon.France	93	95,10	+ 2,25	96
Credit Local Fce	387	394,50	+ 1,93	395
Credit Lyonnais CI	292	289,20	– 0,95	295
Credit National	327,90	330,50	+ 0,91	340
CS Signaux(CSEE)	199	199,40	+ 0,20	205
Damart	3915	3920	+ 0,12	4260
Danone	778	785	+ 0,89	810
Dassault-Aviation	346	346	—	360
Dassault Electro	149,30	149,50	+ 0,13	169
De Dietrich	233	229,10	– 1,67	240
Degremont	379,20	384	+ 1,26	395
Dev.R.N-P.Cal #Li	34,15	34,05	– 0,29	39
DMC (Dollfus Mi)	206,50	204,50	– 0,96	210
Docks France	723	723	—	708
Dynaction	87	90	+ 3,44	93
Eaux (Cie des)	482,90	495	+ 2,50	500
Ecco	786	780	– 0,76	780
Eiffage	727	715	– 1,65	700
Elf Aquitaine	353,50	357,80	+ 1,21	360
ERAMET	307	304	– 0,97	325
Eridania Beghin	825	836	+ 1,33	840
Essilor Intl	960	955	– 0,52	885
Essilor Intl ADP	674	677	+ 0,44	620
Esso	485	484	– 0,20	465
Eurafrance	1615	1613	– 0,12	1640
Euro Disney	12,60	12,65	+ 0,39	13
Euro RSCG W.W.	441,50	432,10	– 2,12	460
Europe 1	1008	1020	+ 1,19	1030
Eurotunnel	6,95	7	+ 0,71	7,80
Filipacchi Medias	718	718	—	750
Finextel	65	65	—	63
Fives-Lille	383,50	386	+ 0,65	395
Fromageries Bel	4490	4476	– 0,31	4510
Galeries Lafayette	1256	1265	+ 0,71	1340
GAN	172	181,30	+ 5,40	161
Gascogne (B)	425	429	+ 0,94	455
Gaz et Eaux	1710	1709	– 0,05	1800
Geophysique	189,30	192	+ 1,42	181
G.F.C.	358	360	+ 0,55	365
Groupe Andre S.A.	345	344	– 0,28	400
Groupe De La Cite	617	601	– 2,59	735
Gr.Zannier #(Ly)	60,50	60,50	—	61
GTM-Entrepose	316,50	321,50	+ 1,57	360
Guilbert	587	587	—	560
Guyenne Gascogne	1262	1262	—	1240
Havas	372,80	377	+ 1,12	365
I.D.I.A	144	146,90	+ 2,01	147
Imetal	571	576	+ 0,87	580
Immeubl.France	290	295	+ 1,72	280
Ingenico	37,70	35	– 7,16	36
Interbail	281	284,50	+ 1,24	335
Intertechnique 1	370,50	375	+ 1,21	390
Jean Lefebvre	291	291,50	+ 0,17	290
Klepierre	536	540	+ 0,74	570
Labinal	495,50	493	– 0,50	520
Lafarge	307,20	311	+ 1,23	340
Lagardere (MMB)	89,80	92,05	+ 2,50	99
Lapeyre	216	224	+ 3,70	250
Lebon	180,10	180,10	—	188
Legrand	745	743	– 0,26	810
Legrand ADP	500	500	—	505
Legris indust.	167,20	169	+ 1,07	165
Locindus	835	840	+ 0,59	825
L'Oreal	1281	1300	+ 1,48	1250
LVMH Moet Vuitton	974	985	+ 1,12	955
Lyonnaise Eaux	443,90	457,50	+ 3,06	500
Marine Wendel	360	370	+ 2,77	415
Matra-Hachette	89,20	91,50	+ 2,57	95
Metaleurop	48,25	46,70	– 3,21	52
Metrologie Inter.	13,70	14,20	+ 3,64	14,50
Michelin	193,70	195	+ 0,67	208
Moulinex	70,70	70	– 0,99	85
Navigation Mixte	676	667	– 1,33	655
Nord-Est	110,60	113	+ 2,16	115
Nordon (Ny)	335	320,20	– 4,41	340
NRJ #	480	479,20	– 0,16	485
Olipar	4,69	4,80	+ 2,34	[illegible]
Paribas	277	282,60	+ 2,02	285
Pechiney CIP	197,90	198,40	+ 0,25	210
Pechiney Intl	99,20	98,50	– 0,70	103
Pernod-Ricard	277	283,50	+ 2,34	285
Peugeot	635	643	+ 1,25	680
Pinault-Prin.Red.	935	964	+ 3,10	985
Plastic-Omn.(Ly)	309	320	+ 3,55	330
Poliet	378	379	+ 0,26	410
Primagaz	383,50	384	+ 0,13	385
Promodes	1074	1094	+ 1,86	1100
Publicis	296	292,10	– 1,31	310
Radiotechnique	250,10	255	+ 1,95	270
Remy Cointreau	152,90	152,30	– 0,39	136
Renault	141,50	146,10	+ 3,25	162
Rexel	835	842	+ 0,83	795
Rhone Poulenc A	98,75	99,70	+ 0,96	107
Rochette (La)	32	32,85	+ 2,65	32
Roussel Uclaf	767	774	+ 0,91	800
Rue Imperiale(Ly)	3500	3450	– 1,42	3300
Sade (Ny)	166	166	—	166
Sagem SA	2710	2695	– 0,55	2650
Saint-Gobain	547	557	+ 1,82	610
Saint-Louis	1318	1327	+ 0,68	1370
Salomon (Ly)	2796	2800	+ 0,14	2680
Salvepar (Ny)	339	340	+ 0,29	360
Sanofi	310	312	+ 0,64	285
Sat	1820	1820	—	1880
Saupiquet (Ns)	1275	1280	+ 0,39	1290
Schneider SA	171	176,20	+ 3,04	190
SCOR SA	157	157,90	+ 0,57	159
S.E.B.	574	579	+ 0,87	580
Sefimeg	340	345	+ 1,47	360
SEITA	170	172,60	+ 1,52	169
Selectibanque	102	100,60	– 1,37	115
SFIM	874	868	– 0,68	800
SGE	108,20	107,50	– 0,64	122
Sidel	1495	1511	+ 1,07	1560
Simco	452	448	– 0,88	488
S.I.T.A.	854	867	+ 1,52	890
Skis Rossignol	1217	1264	+ 3,86	1340
Sligos	404	400,10	– 0,96	410
Societe Gale A.	608	616	+ 1,31	610
Sodexho	1311	1322	+ 0,83	1350
Sommer-Allibert	1150	1174	+ 2,08	1300
Sophia	200	200	—	208
Sovac	603	585	– 2,98	610
Spir Communication	450	450	—	455
Strafor Facom	549	540	– 1,63	575
Suez	202	206,30	+ 2,12	198
Synthelabo	303	299	– 1,32	290
Technip	305	306	+ 0,32	300
Thomson-CSF	111,80	113,90	+ 1,87	106
Total	313,80	319,50	+ 1,81	320
UAP	128	[illegible]	+ 4,84	[illegible]
UFB Locabail	390	[illegible]	– 3,02	[illegible]
UGC DA (M)	217	[illegible]	– 0,46	[illegible]
UIC	65,30	[illegible]	—	[illegible]
UIF	420	[illegible]	—	[illegible]
UIS	124,70	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Uniball	503	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
Union Assur.Fdal	508	[illegible]	+ 1,37	[illegible]
Usinor Sacilor	61,80	[illegible]	+ 1,45	[illegible]
Valeo	212	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
Vallourec	176,60	[illegible]	+ 1,35	[illegible]
Via Banque	151,50	[illegible]	+ 0,99	[illegible]
Worms & Cie	237	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Zodiac	729	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Elf Gabon	805	[illegible]	+ 0,24	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	223	[illegible]	– 0,80	[illegible]
Adidas AG #	261	[illegible]	– 1,14	[illegible]
American Express	218,50	[illegible]	– 1	[illegible]
Anglo American	320	[illegible]	– 1,46	[illegible]
Amgold	415	[illegible]	– 0,48	[illegible]
Arjo Wiggins App.	12,75	[illegible]	– 4,31	[illegible]
A.T.T. #	335	[illegible]	+ 1,79	[illegible]
Banco Santander #	232,40	[illegible]	– 0,12	[illegible]
Barrick Gold #	133,90	[illegible]	– 2,38	[illegible]
B.A.S.F. #	1111	[illegible]	– 0,45	[illegible]
Bayer #	1309	[illegible]	– 0,15	[illegible]
Blenheim Group	18,10	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Buffelsfontein	16,90	[illegible]	– 1,18	[illegible]
Chase Manhattan #	305,70	[illegible]	– 0,35	[illegible]
Cordiant PLC	6,45	[illegible]	+ 3,10	[illegible]
Daimler Benz #	2500	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
De Beers	155	[illegible]	– 3,22	[illegible]
Deutsche Bank #	240,80	[illegible]	– 0,08	[illegible]
Dresdner Bank #	132,50	[illegible]	– 0,22	[illegible]
Driefontein	57,50	[illegible]	– 0,69	[illegible]
Du Pont Nemours #	348	[illegible]	– 2,38	[illegible]
Eastman Kodak #	336	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
East Rand	2,69	[illegible]	– 0,37	[illegible]
Echo Bay Mines #	52,30	[illegible]	– 0,57	[illegible]
Electrolux #	210,50	[illegible]	—	[illegible]
Ericsson #	106,60	[illegible]	– 1,50	[illegible]
Exxon Corp. #	415	[illegible]	+ 3,15	[illegible]
Ford Motor #	143	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Freegold	41	[illegible]	– 2,68	[illegible]
Gencor Limited	17	[illegible]	– 0,88	[illegible]
General Elect. #	358,70	[illegible]	– 0,02	[illegible]
General Motors #	248,50	[illegible]	– 0,16	[illegible]
Gle Belgique #	404	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Grd Metropolitan	35	[illegible]	– 0,14	[illegible]
Guinness Plc #	36	[illegible]	– 0,55	[illegible]
Hanson Plc	14,90	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Harmony Gold	45	[illegible]	– 2,22	[illegible]
Hitachi #	51	[illegible]	– 1,27	[illegible]
Hoechst #	1309	[illegible]	– 0,22	[illegible]
I.B.M #	478,80	474	– 1	480
I.C.I #	56,60	56,60	—	56
I.T.T. #	623	623	—	598
Ito Yokado #	294	295	– 0,34	260
Matsushita #	80	79,20	– 1	69
Mc Donald's #	230,40	234,70	+ 1,86	215
Merck and Co #	321	324,50	+ 1,09	285
Minnesota Mg #	348	348,50	+ 0,14	315
Mitsubishi Corp.#	61	60,70	– 0,49	58
Mobil Corporat.#	573	579	+ 1,04	595
Morgan J.P. #	400,50	[illegible]	—	370
Nestle SA Nom. #	5480	5500	+ 0,36	5180
Nipp. MeatPacker #	71,20	[illegible]	—	68
Norsk Hydro #	206	207,50	+ 0,72	198
Petrofina #	1500	1495	– 0,33	1490
Philip Morris #	458	462,70	+ 1,02	435
Philips N.V #	191,10	190	– 0,57	176
Placer Dome Inc #	125	121	– 3,20	116
Procter Gamble #	423	[illegible]	+ 3	415
Quilmes	203	204	+ 0,49	225
Randfontein	33,70	31,70	– 5,93	29
Rhone-Poul.Rorer #	249	248,70	– 0,12	225
Royal Dutch #	677	[illegible]	+ 0,88	635
R T Z #	72,10	72,25	+ 0,20	69
Sega Enterprises	273	269,50	– 1,28	258
Saint-Helena	28,50	27,50	– 3,50	26
Schlumberger #	346,10	347,10	+ 0,28	315
SGS Thomson Micro.	161,70	167	+ 3,66	177
Shell Transport #	64	64,85	+ 1,32	60
Siemens #	2637	2645	+ 0,30	2540
Sony Corp. #	290	286,10	– 1,34	250
Sumitomo Bank #	106	106	—	89
T.D.K #	253	250	– 1,18	240
Telefonica #	68,35	68,60	+ 0,36	65
Toshiba #	39,80	38,50	– 3,26	35
Unilever #	696	698	+ 0,28	625
United Technol. #	473	473,20	+ 0,04	445
Vaal Reefs	339	325	– 4,12	290
Volkswagen A.G #	1655	1648	– 0,42	1570
Volvo (act.B) #	103	[illegible]	—	105
Western Deep	171,50	169	– 1,45	151
Yamanouchi #	109,60	111	+ 1,27	102
Zambia Copper	1,78	1,72	– 3,37	1,64

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 14 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	112	1,307
CEPME 8,5% 88-97CA	104	9,971
CEPME 9% 89-99 CA#	109,45	3
CEPME 9% 92-06 TSR	111,03	4,402 d
CFD 9,7% 90-03 CB	115,65	8,434
CFD 8,6% 92-05 CB	111,25	7,351
CFF 10% 88-98 CA#	108,95	1,585 ↓
CFF 9% 88-97 CA#	105,02	1,393 o
CFF 10,25%90-01CB#	114,05	7,814
CLF 8,9% 88-00 CA#	110,12	4,985 ↓
CLF 9%88-93/98 CA#	106,30	7,915 ↓
CNA 9% 4/92-07	113,59	5,631
CRH 8,6% 92/94-03	109,10	4,065 ↓
CRH 8,5% 10/87-88#	107,59	6,712 d
EDF 8,6% 88-89 CA#	109,03	7,233 o
EDF 8,6% 92-04 #	111,74	5,968
Em.Etat10,26%86-96	—	7,985 ↓
Emp.Etat 6%7/93-97	100,84	2,557
Finansder 9%91-06#	113,87	0,566 ↑
Finansd.8,6%92-02#	110,31	7,681
Floral9,75% 90-99#	111,83	3,943 o
OAT 9,8%1/86-96CA#	100,54	8,672 d
OAT 8,5% 87-97CA#	104,47	4,111
OAT 9,90%85-97 CA#	108,30	6,162 d
OAT 88-98 TME CA	101,10	6,174
OAT 9/85-98 TRA	—	1,441
OAT 9,50%88-98 CA#	109,09	4,594
OAT TMB 87/99 CA	99,60	6,028
OAT 8,125% 89-99 #	107,26	4,617
OAT 8,50%90/00 CA#	109,50	6,178
OAT 85/00 TRA CA	—	1,986 ↑
OAT 10%5/85-00 CA#	115,33	5,628
OAT 89-01 TME CA	101,40	6,174
OAT 8,5% 87-02 CA#	111,43	0,557
OAT 8,50% 89-19 #	111,48	1,277
OAT 8,50%92-23 CA#	111,26	5,527
SNCF 8,8% 87-94CA	106,55	7,715 ↓
Lyon.Eaux 6,5%90CV	914	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	184	183,40
Bains C.Monaco	626	622
B.N.P.Intercont.	294	299,50
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie)	5,50	5,75
Cambodge	750	765
Carbone Lorraine	429	421
CBC	87,50	86
Centenaire Blanzy	310	325
Ceragen Holding	24	24
Champex (Ny) ◆	14,70	14,70
CIC Un.Euro.CIP	338	355
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2390	2390
Cpt Lyon Alem.	400	400
Concorde-Ass Risq	609	609
Gpe Valfond ex.CMP ◆	15,60	15,60
Credit Gen.Ind. ◆	26	26
Darblay ◆	350	350
Didot Bottin	629	623
Eaux Bassin Vichy ◆	4000	4000
Ecia	530	514
Ent.Mag. Paris ◆	2590	2590
Eridania Beghin CI	778	760
Fidei	61,60	60
Finalens	349	315
F.I.P.P. ◆	86,15	86,15
Fonciere (Cie)	473	472
Fonciere Euris	164	166
Foncina #	402	402
France I.A.R.D.	900	910
France S.A.	720	710
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont #	320	322
Genefim	104	102,10
Gevelot	1278	1250
G.T.I (Transport)	306	295
Immobail	125	130
Immobanque	615	605
Im.Marseillaise	4950	[illegible]
Invest.(Ste Cie.)	1350	1380
Lille Bonnieres	1730	[illegible]
Locafinanciere ◆	410	410
Louvre #	138	135,50
Lucia	63	63,05
Machines Bull ◆	3,07	3,07
Monoprix ◆	151	151
Metal Deploye ◆	355	355
Mors #	13,80	13,40
Navigation (Nle)	55	50
Paluel-Marmont	275,90	275
Pap.Clairefont(Ny) ◆	820	820
Parfinance	185	184
Paris Orleans	209	211
Piper Heidsieck ◆	1300	1300
Porcher ◆	180,50	180,50
Promodes (CI) ◆	870	870
PSB Industries Ly ◆	380,90	380,90
Rochefortaise Com.	146	[illegible]
Rosario	191,50	[illegible]
Rougier #	494,50	[illegible]
S.A.F.I.C Alcan	221	[illegible]
Saga	161,80	[illegible]
Salins du Midi	408	[illegible]
Savoisienne (M) ◆	122	[illegible]
Silic	652	[illegible]
S.I.P.H. ◆	160	[illegible]
Sofal ◆	145	[illegible]
Soffo	354	[illegible]
Softam act.a reg. ◆	62,75	[illegible]
Sofragi	3480	[illegible]
Soudure Autogene ◆	908	[illegible]
Sovabail ◆	394,80	[illegible]
Taittinger	1640	[illegible]
Tour Eiffel ◆	245	[illegible]
Elyo	153,50	[illegible]
Vicat	463	[illegible]
Virax ◆	120	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	155	155
Commerzbank AG	1150	1135
Fiat Ord	16	16
Gevaert	284,20	[illegible]
Gold Fields South	138,20	[illegible]
Kubota Corp	30,05	30,05
Montedison act.ep.	4,54	[illegible]
Olympus Optical	46,50	46,50
Ottomane(cie Fin.)	171,10	[illegible]
Robeco	355	[illegible]
Rodamco N.V.	138,50	[illegible]
Rolinco	374,20	[illegible]
Solvay SA	2393	[illegible]
Wagons Lit	1490	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 14 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	60,95	60,95
AFE #	345	327,80
Aigle #	207	207
Albert S.A (Ns) ◆	145	145
Altran Techno. #	689	685
Montaignes P.Gest.	474	475
B.A.C. ◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li)	529	529
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#	199,80	201
Bque Vernes	625	630
Beneteau #	338	340
B I M P ◆	67	67
Boiron (Ly) #	468	468
Boisset (Ly)#	220	219,90
But S.A.	240	241
Cardif SA 1	560	560
CDA-Cie des Alpes	142,90	139
C.E.E #	260	260
CEGEP #	156,10	156
Cermex # (Ly) ◆	270	270
CFPI # ◆	250,50	250,50
Change Bourse (M)	229,70	226
Christ.Dalloz #	1020	1015
Cipe France Ly #	270	265
CNIM CA#	154,50	151
Codetour ◆	274,90	274,90
Comp.Euro.Tele-CET	259	249
Conflandey S.A.	270	270
C.A. de la Brie	349,60	349,40
C.A.Gironde (B)	439	440
C.A.Haute Normand	339,90	338,60
C.A.Ille & Vilaine	339	339
C.A. Paris IDF	709	709
C.A.de l'Isere Ly#	365	366
C.A.Loire Atl.Ns #	324	332
C.A.Loire/H.Loire#	200	200
C.A.Morbihan (Ns)	334,90	334,50
C.A.du Nord (Li)	424	420
C.A. Oise CCI	236,10	236,10
C.A.Pas de Calais	420	419
C.A. Somme CCI	234	234
C.A.Toulouse (B)	368,90	368,70
CFJPE(exGAN part# ◆	115,50	115,50
Chaine et Trame #	143	150
C.A. Midi CCI#(Ly)	243,50	243,50
Creeks	42,15	42,15
Delta Prot.# Ly ◆	301	301
Devanlay ◆	375,10	375,10
Deveaux(Ly)#	381	365
Devernois (Ly)	453	453
Ducros Serv.Rapide ◆	58,10	64,05
Ecco Trav.Tempo Ly	300	295
Emin-Leydier# (Ly)	405	418
Europ.Extinc.(Ly)#	219	219
Europ Propulsion	320,30	323
Expand s.a. ◆	259,50	259,50
Factorem	530	530
Faiveley #	275	264
Finabail	76,90	77,10
Finacor	107	102
Fininfo	451	445
Fructivie 1	510	510
Gautier France 2#	264,50	264,50
Gel 2000 2 ◆	88	88
GFI Industries #	372	372
Girodet # (Ly)	55,95	55,95
GLM S.A.	208	208
Grandoptic.Photo #	499	506
Gpe Guillin # Ly	158	162
Kindy #	185	180
Goerbet 2	298	294,80
Hermes internat.1#	880	880
Hurel Dubois	390	409
ICBT Groupe # 2	176	180
I.C.C. 2	165,80	165,90
Idianova	65	65
Immob.Hotel. 2 #	67,70	65
Installux (Ly)	475	475,10
Int. Computer #	114	114
Invest.Paris 1	132	132
IPBM	73,90	72,20
M6-Metropole TV	422	427,50
Manitou 2#	422	400
Manutan	551	551
Marie Brizard 2	1060	1054
Maxi-Livres/Profr.	342,90	328
Mecadyne	139	136
Mecelec (Ly)	75	75,20
MGI Coutier 2	189	190
Michel Thierry# 2	600	609
Monneret Jouet # ◆	47,50	47,50
Naf-Naf 1#	47	47,10
Norbert Dentres#	555	561
N.S.C Schlum.2 Ny	772	761
OGF Omn Gest.Fin.1	950	950
Onet #	725	750
Paul Predault #	201	199,50
P.C.W. 2 ◆	19	19
Petit Boy #	107,90	105
Pier Import ◆	80,50	80,90
Pochet 2	775	765
Poujoulat Ets (Ns) ◆	214	214
Radiall 2#	501	500
Rallye(Cathiard)Ly	138	139,20
Reydel Indust.Li ◆	1125	1125
Robertet #	1015	1015
Rouleau-Guichard	421,10	442,10
Securidev 2 #	68,50	[illegible]
Sediver 2 #	160,90	[illegible]
Seribo 2	225	[illegible]
Siparex (Ly) #	86,25	[illegible]
Smoby (Ly) 2 ◆	597	[illegible]
Sofco (Ly)	119	[illegible]
Sofibus ◆	412	[illegible]
Sogepag 2 # ◆	120	[illegible]
Sogeparc (Fin) 1	635	[illegible]
Sopra 2	235	[illegible]
Steph.Kelian #	85	[illegible]
Sylea	340	[illegible]
Teisseire-France	192	[illegible]
TF1-1	477	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	360	[illegible]
Trouvay Cauvin 2#	57	[illegible]
Unilog 2	345	[illegible]
Union Fin.France 1	424	[illegible]
Via Credit(Banque) ◆	121,60	[illegible]
Viel et Cie #	104	[illegible]
Vilmorin et Cie#2	374,50	[illegible]
Virbac	601	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 14 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde ◆	130,60	[illegible]
Nobel ◆	138	[illegible]
Mumm ◆	843	843
Générale Occidentale ◆	41,60	41,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 13 décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Acrimonétaire C	36255,75	36255,75
Actimonétaire D	30857,96	30857,96
Agipi Ambition (Axa) ◆	113,99	108,56
Amplia ◇	113716,66	113716,66
Amplitude Monde D	709,58	692,27
Antigone Trésorerie	837644	837644
Arbitr. Court Terme	9255,59	9255,59
Arbitr. Première	8617,86	8592,53
Arbitr. Sécurité	16928,17	16843,95
Asie 2000	639,45	620,83
Associa Première	37452,28	37452,28
Associc	1160,84	1160,84
Atout Amérique	122,47	119,48
Atout Asie	97,13	94,76
Atout Futur C	514,53	501,96
Atout Futur D	500,36	488,16
Aurecic	1449,60	1407,38
Avenir Alizes	1929,40	1891,57
Axa Valeurs PER ◆	138,65	134,61
Cadence 1	1063,22	1052,69
Cadence 2	1059,54	1038,76
Cadence 3	1049,14	1028,57
Capimonétaire	1967,11	1965,14
Capiobliq	8174,03	8093,10
Capitacic	1684,60	1659,78
Cicamonde	1203,73	1168,67
Coexis	1729,52	1697,27
Comptavalor	2239,64	2236,29
Converti CIC	327,66	322,84
Crédit Mutuel Capital	1642,30	1610,10
Credit Mutuel MID AF	101,96	99,23
Créd.Mut.Ep.Cour.T	837,30	837,30
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	89,91	87,50
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	87,04	84,71
Créd.Mut.Ep.J	21990,99	21990,99
Créd.Mut.Ep.long.T	216,80	211
Créd.Mut.Ep.Monde	1135,34	1104,95
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1118,39	1088,45
Dieze	1693,10	1661,53
Ecocic	1217,82	1182,35
Ecupar ◆	127,50	123,79
Ecur. Actions futur	190,50	184,95
Ecur. Distrimonétaire	10634,96	10634,96
Ecur. Expansion (*)	78143,51	77832,18
Ecur. Géovaleurs	2709,90	2630,97
Ecur. Investissement	159,30	154,66
Elanciel D	116,30	113,46
Elicash ◇	901903,91	901903,91
Emergence Poste D	95,30	92,98
Eparcic	4641,27	4641,27
Eparcourt-Sicav	199,24	198,34
Epargne-Unie	1495,31	1458,84
Euroco Solidarité	1286,49	1273,75
Eurocic Leaders	1352,63	1313,23
Eurodyn	1524,98	1487,79
Fonsicav	18647,93	18610,71
France Obligations	478,30	473,56
Francic	470,98	464,02
Francic Pierre	110,31	107,10
Francic-Régions	1409,94	1368,57
Géobilys C	597,88	597,88
Géobilys D	582,99	582,99
Gestilion	19416,38	19416,38
HLM Monétaire	17884,48	17884,48
Indicia ◆	1091,30	1064,49
Intensys D	110,47	110,19
Interoblig	6166,44	6105,39
Intersélection Fce	527,45	517,13
Japacic	178,61	173,41
Jeunepargne	366,83	363,38
Latitude C/D	142,10	141,89
Lion 20000	16437,16	16437,16
Lion Association	11521,37	11521,37
Lion Institution	40916,58	40814,34
Lionplus	1330,69	1304,60
Lion Trésor	2324,34	2301,33
Livret Bourse Inv. ◆	569,03	552,46
Livret Portefeuill.	819,77	795,89
Méditerranée ◆	257,98	231,05
Mensuel CIC	10212,92	10111,80
Moneden	87656,76	87656,76
Moné-Dis ◇	10630,53	10630,53
Mone.J. ◇	11376,07	11376,07
Monévalor	52698,20	52698,20
Mutualité dépôts	17705,31	17669,97
Natio Court Terme	13462	13462
Natio Court Terme2	365691	365691
Natio Epargne	22108,59	21889,69
Natio Ep. Capital	14781,91	14635,55
Natio Ep. Croissance	2122,23	2080,62
Natio Ep. Obligations	216,06	211,82
Natio Epargne Retraite	124,41	121,97
Natio Epargne Trésor	10222,61	10202,21
Natio Epargne Valeur	514,21	504,13
Natio France Index	998,36	978,78
Natio Immobilier	1167,21	1144,32
Natio Inter	1821,35	1785,64
Natio Monétaire	5257,35	5252,10
Natio Opportunites	134,55	131,91
Natio Patrimoine	1458,64	1430,04
Natio Perspectives	1120,73	1098,75
Natio Placements	75096,42	75096,42
Natio Revenus	1063,84	1053,31
Natio Sécurité	11383,71	11383,71
Natio Valeurs	908,66	890,84
Nord Sud Develop.	2069,95	2065,82
Oblicic-Mondial	3261,25	3213,05
Oblicic-Régions	1114,45	1097,98
Oblifutur	3738,63	3668,92
Oblig. tres caté.	225,97	222,63
Oblilion	1776,77	1759,18
Oblisécurité Sicav	5526,21	5528,21
Oblitys D	561,67	553,37
Oraction	1530,65	1493,32
Patrimoine Retraite	289,49	283,81
Pervalor	590,47	578,89
Plénitude D	141,62	138,17
Poste Gestion C	42338,64	42338,64
Première Oblig. C	12622,53	12622,53
Première Oblig. D	10980,92	10975,48
Proficius	965,06	947,07
Rentacic	163,91	161,48
Revenus Trimestr.	5272,01	5219,81
Revenu-Vert	1177,12	1155,17
St-Honoré Pacifique	743,59	709,87
St-Honoré Réal.	9527,27	9489,31
Sécuricic	2185,47	2185,47
Sécuritaux	1757,33	1757,33
Sensivalor	34327,97	34327,97
SEVEA ◆	104,30	101,76
S.G. France opport. C	1352,12	1325,61
S.G. France opport. D	1320,79	1294,89
S.G. Monde opport. C	994,19	974,70
S.G. Monde opport. D	994,19	974,79
Sicav Associations	2323,87	[illegible]
Sicav 5.000	491,24	[illegible]
S.I. Est ◆	1187,84	[illegible]
Sivafrance	774,63	[illegible]
Sivam	442,81	[illegible]
Sivarente	225,49	[illegible]
Sivinter	546,19	[illegible]
Sogenfrance C	1294,35	[illegible]
Sogenfrance D	1209,89	[illegible]
Sogepargne	302,68	[illegible]
Sogevar	1156,08	[illegible]
Soginter	1670,06	[illegible]
Solstice D	2328,59	[illegible]
State Street Act. Eur ◆	12327,20	[illegible]
State Street Act. France ◆	10522,49	[illegible]
State Street Act. Japon ◆	1333,95	[illegible]
State Street Act. Monde ◆	1000,39	975,99
State Street Activ.Asie ◆	1413,11	[illegible]
State Street Alloc.Franc. ◆	1026,43	1016,27
State Street Amér.Latine ◆	631,44	609,88
State Street Emer. Mts ◆	1398,26	1350,52
State Street États-Unis ◆	1439,26	1400,16
State Street OAT Plus ◆	14204,42	[illegible]
State Str. Oblig. Monde ◆	1060,63	[illegible]
State Street Spinnaker2 ◆	1143,73	1115,85
State Street Trésorerie ◆	13194,12	[illegible]
Stratégie Actions	880,65	[illegible]
Stratégie Rendement	1715,63	[illegible]
Synthesis	15035,77	[illegible]
Thésora C	873,83	[illegible]
Thésora D	830,56	[illegible]
Trésor Plus	1708,29	[illegible]
Trésor Trimestriel	1022,76	[illegible]
Trésoricic	168158,61	[illegible]
Trésoryl	252795,95	252795,95
Trilion	5247,07	[illegible]
Uni-Associations ◇	125,13	[illegible]
Uni-Foncier	1181,81	[illegible]
Unifrance	583,84	[illegible]
Uni-Garantie C	1609,89	[illegible]
Uni-Garantie D	1397,44	[illegible]
Uni Régions	1338,06	[illegible]
Univar ◇	294,71	294,71
Univers Actions	1685,99	[illegible]
Univers Obligations	2153,76	[illegible]
Valorg ◆	2474,21	[illegible]
Valreal	33886,26	[illegible]
Winterthur St-Honoré	256,19	[illegible]

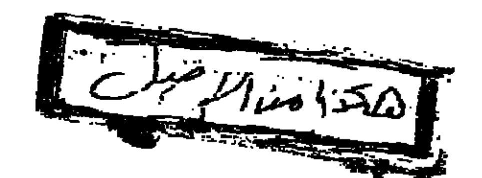
* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT

3615 LEMONDE

Publicité financière Le Monde : (1) 44 43 76 26



AUJOURD'HUI

SCIENCES

ÉLECTRONIQUE La carte à puce part à la conquête du monde. Les grands opérateurs de cartes bancaires sont en train de définir une norme internationale pour l'adoption d'une puce utilisable dans tous les pays. Ce travail ouvre de nouvelles perspectives pour cette technologie qui, jusqu'à présent, s'est essentiellement développée en France. ● LA SÉCURITÉ des transactions s'est considérablement améliorée du fait de l'utilisation de ces puces qui offrent bien d'autres possibilités. ● D'INTERNET au porte-monnaie électronique en passant par le téléphone ou la santé, les applications se multiplient. Dans le transport, elle pourrait demain, dans sa version sans contact, remplacer le ticket magnétique. ● L'INDUSTRIE électronique réagit actuellement pour être en mesure de répondre à cette prochaine explosion de la demande.

Les cartes à puce se préparent à envahir le monde

Les applications des cartes bancaires se multiplient. Parce qu'elles sont plus sûres que les autres moyens de paiement, Visa, Mastercard et Europay développent leur utilisation alors que les industriels de l'électronique renforcent leurs capacités de production

LE 11 DÉCEMBRE, Mastercard a annoncé la reprise de négociations avec Visa, afin de créer une norme commune destinée à accélérer le développement du commerce électronique sur Internet. Ces deux sociétés misent sur la carte à puce pour ouvrir ce marché, qui pourrait représenter dans cinq ans 10 milliards de dollars (50 milliards de francs) de ventes de biens et de services.

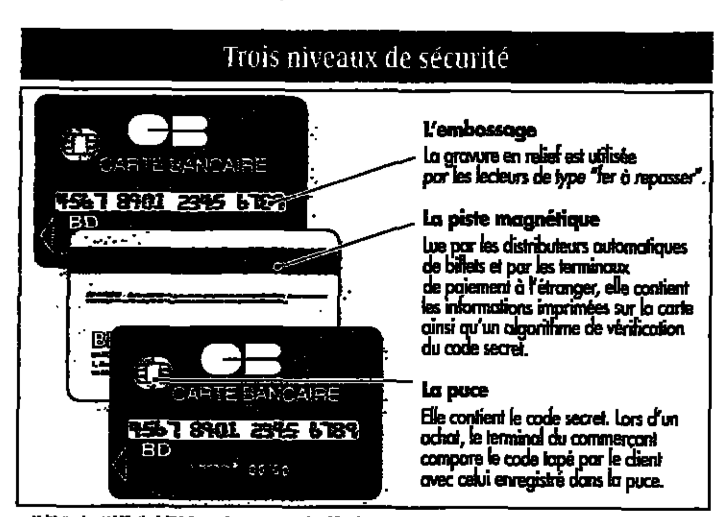
Au mois de juin, une autre impulsion avait été donnée par Visa, Mastercard et Europay, lorsqu'ils ont édité les spécifications d'une carte à puce bancaire internationale. Les caractéristiques définitives seront arrêtées en juin 1996. Pour Jean Lambert, directeur de recherche et développement au Groupement des cartes bancaires « CB », *« les cartes à puce devraient apparaître à l'étranger de façon significative vers la fin de 1996 ou au début de 1998 »*. Jusqu'à présent confiné en France, ce moyen de paiement – 23 millions de cartes en service en 1994 – s'apprête donc à franchir nos frontières. A l'origine de cette décision, il y a la volonté d'améliorer la sécurité des transactions (*Le Monde* du 28 juin). En effet, malgré le recours, en 1971, à la technique des pistes magnétiques, le taux de fraude n'a pu être réduit suffisamment. D'où la décision, prise en 1990 par le Groupement des cartes bancaires, de généraliser l'utilisation de la puce électronique qui protège le code secret de la carte d'une lecture illicite. Trois ans plus tard, la transition est achevée et le taux de fraude a été divisé par trois. Ce résultat assez spectaculaire a convaincu les opérateurs de mondialiser l'usage de la puce.

A l'étranger, seules les cartes à pistes magnétiques sont utilisées, aussi bien pour le retrait d'argent dans les distributeurs que pour les paiements chez les commerçants. En France, la puce n'entre en action que lors des achats. Mais les distributeurs de billets sont en passe d'être adaptés pour l'utiliser également. Le travail de définition des spécifications internationales garantit que l'investissement réalisé en France, estimé à 2 milliards de francs, sera préservé.

500 MILLIONS DE TÉLÉCARTES

La banque et Internet ne sont pas les seules applications de la carte à puce. Le téléphone lui offre des perspectives de croissance considérables. Les ventes de télécartes de France Télécom ont dépassé les 500 millions d'exemplaires. Elles sont exploitées sur un parc de 140 000 publiphones qui, depuis cette année, acceptent les cartes bancaires à puce. Et France Télécom, associé à son fournisseur de puces, SGS Thomson, s'apprête à lancer la nouvelle génération de carte téléphonique, la TG2, qui utilise un nouveau composant (technologie Cmos Eeprom) dont la capacité de comptage est accrue et la mémoire réinscriptible.

Toujours à l'affût de nouveaux marchés, l'industrie électronique fourbit ses armes pour profiter de ce débouché. Fin octobre, le fabricant américain de composants électroniques Motorola a annoncé qu'il doit décupler sa capacité de production. Allan Hugues, directeur des cartes à puce, précise que *« Motorola pourra fabriquer 10 millions de cartes à microprocesseur par semaine en l'an 2000 »*. En même temps, l'entreprise a révélé une nouvelle technologie qui renforce l'inviolabilité des puces.



La puce apporte le meilleur niveau de sécurité. En effet, le code secret du propriétaire de la carte ne sort jamais de la puce. Il ne transite pas par les réseaux de télécommunication sensibles au piratage. Après trois essais négatifs, la puce se bloque. Seule la banque peut la remettre en service.

Une fraude réduite

Taux de fraude sur les paiements par cartes "CB" en France

0,269 · 0,177 · 0,162 · 0,123 · 0,108 · 0,08 · 0,04 · 0,027

Généralisation de la carte à puce

1987 · 1988 · 1989 · 1990 · 1991 · 1992 · 1993 · 1994

Source : Groupement de cartes bancaires "CB"

De 1990 à 1993, la généralisation de la puce sur les cartes bancaires françaises a divisé par trois le taux de fraude. En 1993, ce dernier atteignait 0,15% en moyenne mondiale contre 0,04% en France.

De son côté, le français SGS-Thomson intègre une bibliothèque de fonctions cryptographiques dans ses circuits intégrés. Le néerlandais Philips se félicite d'une commande de 500 000 cartes à puce destinées au lancement d'un porte-monnaie électronique en Afrique du Sud (*Le Monde* du 12 mai). Le français Solaic, filiale de Sligos, divise par deux le nombre des étapes nécessaires à la fabrication des cartes elle-mêmes, avec la technologie Mosaïc dans laquelle la société a investi 20 millions de francs.

UNE CROISSANCE DE 40 %

Quant à Gemplus, le français installé à Gemenos, près de Marseille, et qui se présente comme le numéro un mondial de la carte à puce, il affiche des taux de croissance impressionnants. Il déclare produire aujourd'hui 23 millions de cartes par mois, alors qu'en 1992 sa capacité mensuelle ne dépassait pas les 5 millions d'unités. Le chiffre d'affaires suit. Il est passé de 491 millions de francs en 1992 à 1,08 milliard de francs en 1994, dont 73 % à l'exportation. Une croissance de 40 % l'an depuis 1990, et qui semble se maintenir.

Gemplus prévoit de réaliser 1,4 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1995. Marc Lassus, l'un des fondateurs de l'entreprise, a déclaré qu'il prévoyait la vente, en l'an 2000, de 3,8 milliards de cartes à mémoire et à puce (une information parue dans la lettre d'information *Smart Cards & Systems*, publiée par Analyses et Synthèses). Le 21 novembre, le *Wall Street Journal* annonçait un accord entre le coréen Samsung et l'allemand Siemens. Le premier fabriquera des cartes intégrant les puces produites par le second. Selon Samsung, le marché pour de telles cartes passera de 42 milliards de francs, en 1995, à 72 milliards de francs en 1997.

Cette effervescence industrielle atteste du chemin parcouru depuis le dépôt des brevets de Roland Moreno, en 1974, portant sur *« un objet portable à mémoire »*. La mondialisation des cartes bancaires à puce témoigne de l'explosion des applications de la carte à puce. Elle se prépare à envahir la santé, avec les dossiers médicaux électroniques, et les transports, où elle remplacera les tickets magnétiques. Pour les petits achats, le porte-monnaie électronique offrira une alternative à la carte bleue. Analyses et Synthèse ne recense pas moins de quatorze projets en Europe.

Moins intelligente, la carte optique pourrait s'imposer dans les applications réclamant une importante capacité de mémoire. La carte à puce se découvre ainsi, signe de maturité, une concurrente.

Michel Alberganti

Les promesses de « l'optique »

Bien que d'un format identique à celui des cartes à puce, les cartes optiques offrent une capacité de stockage bien supérieure : jusqu'à 1 600 pages de données au lieu de trois. Avec une capacité de 2 à 6 millions d'octets, les cartes optiques se prêtent parfaitement aux applications imposant l'enregistrement de grosses quantités d'informations sous forme de texte ou de dessin. Ainsi le système *Opticard* de Canon centralise-t-il toutes les informations sur la vie d'une automobile.

La santé offre également un terrain d'appplication idéal. Les expériences réalisées par Canon avec son système RW-50 en Ecosse, en Espagne, aux Pays-Bas et en France concernent différents types de dossiers médicaux. La technologie utilisée rappelle celle du disque compact. Le système d'enregistrement des données fait appel à un *faisceau laser* semi-conducteur d'un rayon de quelques microns. Ce dernier grave de minuscules cavités dans la couche réflexive de la carte. Pour les lire, le système utilise le même rayon laser, mais avec une puissance moindre.

Le « billet sans contact » se répand dans les transports

UNE BONNE PART de l'avenir de la carte à puce se trouve dans les tickets de métro ou de bus qui constitueront, d'ici cinq à dix ans, l'un de ses principaux champs d'application. Le Syndicat des transports parisiens fera appel dès l'an prochain à des voyageurs volontaires pour expérimenter le titre de transport du futur. Mais la première métropole à passer à l'acte pourrait être Hongkong, qui annonce pour 1996 ou 1997 la distribution de 3,5 millions de ces cartes de transport spéciales. Plus près de nous, dans une centaine d'autobus de Valence (Drôme), des cartes sans contact cohabiteront avant Noël avec les traditionnels tickets magnétiques.

La raison de cet engouement ? Avec la carte à puce dite sans contact, l'usager du métro ou du bus n'a plus besoin de glisser son titre de transport dans la fente d'un valideur. Il lui suffit de le présenter devant une borne d'accès. La durée de la transaction, d'une seconde avec le ticket magnétique, est ramenée à 150 millisecondes, et devient donc imperceptible. Cela permet d'élever la vitesse commerciale des autobus et de doubler le débit aux portillons du métro, pour atteindre jusqu'à 60 passages par minute...

Il est prévu que la carte de transport soit chargée au moment de l'achat avec diverses unités de paiement (trajets unitaires, abonnements, etc.). Les transactions (autorisations d'accès et paiements) s'effectuent par induction magnétique, *via* une antenne de réception moulée dans la carte. Lorsqu'elle passe à moins de 15 centimètres d'une borne d'accès, la carte reçoit un signal électrique qui est alors modulé par la puce et renvoyé à la borne.

USAGES MULTIPLES

Aussi surprenant que cela paraisse, le montant de l'investissement dans la technologie « sans contact » sera deux fois moins élevé que le coût du remplacement des valideurs magnétiques. Les bornes d'accès présentent en effet l'avantage de ne pas comporter de pièces d'usure. Sur le réseau des bus et métros de la RATP, par exemple, il en coûtera 350 millions de francs. Reste le coût de production des cartes, de l'ordre de 30 à 40 francs l'unité. Il n'a rien à voir avec les 8 centimes d'un ticket magnétique, mais reste viable dans l'hypothèse de cartes rechargeables destinées aux abonnés et aux usagers réguliers. Et, à partir de 1998, arriveront des cartes jetables, à moins de 1 franc, à l'usage des voyageurs occasionnels. C'est du moins ce que prédit Bruno Moreau, directeur de la stratégie nouveaux produits d'Innovatron.

Tandis que les autres compagnies de transport s'en tiennent, pour l'heure, à une simple carte à mémoire rechargeable, la RATP a conçu – et breveté – une gamme de « passes sans contact », qui va du plus simple jusqu'à la carte à microprocesseur avec batterie intégrée, écran de visualisation et sécurité renforcée. *« Nous voulons faire de la carte sans contact un instrument à usages multiples : contrôles d'accès, téléphone, menus achats, parkings »*, souligne André Ampelas, le directeur du département systèmes d'information et de télécommunications, à l'origine du projet. Pour accélérer le développement de ce produit, il en a cédé la licence à Schlumberger, Monétel, Orga (Allemagne) et Intec (Corée). Il a aussi convaincu les municipalités de Venise, Lisbonne et Constance de l'expérimenter.

Louis Bertrand

La pourriture de la pomme de terre menace l'Europe

« FINIR ma vie en frites ? Et pourquoi pas à la poêle ou à la vapeur ? », s'insurgeait une pomme de terre dont nous tairons le nom. Pour les autorités françaises, peu importe. L'essentiel à leurs yeux est que cette culture, chère à nos compatriotes (3,8 millions de tonnes de récolte brute annuelle), ne succombe pas à l'une de ses plus graves maladies, la pourriture brune. Une affection dont plusieurs dizaines de foyers ont été décelés ces dernières semaines aux Pays-Bas (premier exportateur mondial de plants de pomme de terre), contraignant le ministère français de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation à annoncer *« la mise en place d'un dispositif renforcé d'identification et de contrôle des matériels ayant une origine à risque »* (*Le Monde* daté 12-13 novembre).

L'agent responsable de la pourriture brune est une banale bactérie, hélas bien connue des experts, *Burkholderia solanacearum*. Elle sévit à l'état endémique dans la plupart des régions chaudes, intertropicales ou méditerranéennes, où elle constitue un véritable fléau pour les agriculteurs. Inscrit sur la liste européenne des parasites de quarantaine, ce micro-organisme, peu regardant sur l'hôte qui l'héberge, peut en effet infester plusieurs centaines d'espèces végétales. Avec une préférence marquée pour les solanacées, pomme de terre, aubergine, tomate ou poivron.

Douée d'un remarquable pouvoir de dissémination par les eaux et les sols, cette bactérie très pathogène est responsable du flétrissement des feuilles et de la pourriture des tubercules, dont elle envahit progressivement l'anneau vasculaire. *« Compte tenu de l'étiologie de la maladie* (parasite vasculaire d'origine tellurique), *la lutte chimique au champ reste inefficace »*, précisent les spécialistes de l'Institut national de recherche agronomique (INRA), qui rappellent que *Burkholderia solanacearum* constitue *« l'un des principaux facteurs limitant l'agriculture de subsistance et d'exportation des pays tropicaux »*.

PROCÉDURE DE QUARANTAINE

C'est dire combien les foyers de contamination découverts aux Pays-Bas (au moins quarante-quatre officiellement déclarés à ce jour, concernant douze variétés de pomme de terre, dont la bintje et la mona-lisa), sont pris au sérieux par la Communauté européenne. Ces pays de la zone tempérée avaient jusqu'alors été épargnés, à quelques exceptions près, par cette grave affection.

« Compte tenu de l'importance du commerce intéressant cette filière, de la faculté de dissémination de la bactérie et de son potentiel de nuisibilité », la situation décrite par les autorités néerlandaises est *« particulièrement préoccupante à l'égard des risques de propagation de la maladie au sein de l'Union européenne »*, précise-t-on au ministère de l'agriculture. Afin de limiter son extension, les Pays-Bas ont d'ores et déjà mis en œuvre divers moyens de contrôle, et passent désormais au crible des tests sérologiques des échantillons de plants et de tubercules prélevés dans toutes leurs exploitations.

La Commission européenne vient quant à elle de décider, à l'issue d'une réunion du comité phytosanitaire de l'Union tenue fin novembre, une série de mesures de surveillance sanitaire. Outre l'obligation faite aux Pays-Bas de notifier à la Commission les zones et les exploitations contaminées, il est demandé à tous les Etats membres de mener une large enquête afin de savoir si la maladie est présente sur leur territoire. L'inspectorat phytosanitaire européen devrait par ailleurs évaluer le système de surveillance mis en place par les autorités néerlandaises, et établir à ce sujet un rapport d'ici à la fin de l'année.

Au niveau national, la vigilance est donc de rigueur. Selon les recommandations du Comité national interprofessionnel de la pomme de terre (CNIPT), toute organisation susceptible d'acheter des plants ou des tubercules en provenance des Pays-Bas devra *« se faire fournir par le vendeur les éléments précis sur* [leur] *origine »*, et *« consulter les services régionaux de la Protection des végétaux* [Direction régionale de l'agriculture et de la forêt] *pour s'assurer que les références données ne correspondent pas à celles d'une origine à risque »*. Les établissements de production ou de transformation de la pomme de terre sont également invités à vérifier que les contrôles prévus dans le cadre de la procédure de quarantaine ont bien été réalisés. Et, enfin, à *« ne pas oublier que le sol, les résidus de terre et surtout l'eau sont les vecteurs privilégiés de la bactérie, qui peut être véhiculée par les moyens de transport, mais aussi par tout ce qui peut provenir des zones contaminées, lisier, boues ou effluents »*.

Catherine Vincent

Une bactérie fait de la résistance aux radiations

ALORS QUE l'homme ne survit pas, en principe, à une irradiation de plus de 500 rad, une bactérie s'est montrée capable de résister à des bombardements ionisants de 3 millions de rad, rapportent deux chercheurs de l'université de Bethesda (Maryland) dans un récent numéro de la revue *Science*. Cette bactérie, *Deinococcus radiodurans*, dispose d'une extraordinaire capacité de réparation de l'ADN, qui lui permet de recomposer ses chromosomes mis en pièce par les radiations, en seulement douze à vingt-quatre heures. Cette propriété, expliquent Michael Daly et Kenneth Minton, les « pères » de *radiodurans*, pourrait être due à l'organisation des chromosomes, qui s'assemblent sous la forme d'un double anneau identique. De sorte que chaque fragment de chromosome altéré dispose toujours d'un homologue qui lui sert de gabarit pour se réparer.

Mais si la nature a rendu *radiodurans* aussi coriace, ce n'était probablement pas en prévision d'un hiver nucléaire, mais pour faire face à un autre stress, la déshydratation, qui occasionne d'importantes dégradations de l'ADN de ces organismes unicellulaires. La radiorésistance n'est donc qu'une conséquence fortuite d'un mécanisme plus général de réparation de l'ADN.

■ **ASTRONOMIE : le satellite européen d'observation astronomique infrarouge ISO,** mis sur orbite le 17 novembre par Ariane, vient de retransmettre ses premières images du ciel. La caméra infrarouge Isocam a notamment fourni un superbe cliché de M 51, une galaxie spirale distante de 20 années-lumière et observée pour la première fois en Irlande en 1845. De nouveaux détails de cet objet, moins pesant mais beaucoup plus brillant que notre galaxie, en raison de la formation d'étoiles récentes, permettront de préciser les bonnes images que l'on avait déjà de M 51 dans les longueurs d'ondes optiques et radio. D'autre part, l'instrument Isophot, qui a visé l'étoile du Dragon pour « caler » ses performances, devrait observer la galaxie NGC 6090, distante de 320 millions d'années-lumière, où naissent, chaque année, cinquante nouvelles étoiles.

Le bobsleigh français mise sur la technologie nationale pour bien figurer aux Jeux olympiques de Nagano en 1998

L'équipe de Nano Pourtier a investi cinq millions de francs sur trois ans pour réussir sa mutation

Au lendemain de l'épreuve de Coupe du monde disputée sur la piste olympique de La Plagne jusqu'au 16 décembre, les responsables du bobsleigh français présenteront le prototype d'un bob à deux conçu à partir d'une technologie entièrement française. C'est un pari difficile, mais, avec cet investissement de 5 millions de francs sur trois ans, la France espère grignoter, dans la perspective des Jeux olympiques de Nagano en 1998, les dixièmes de secondes qui la séparent encore de l'élite mondiale du bobsleigh.

LA PLAGNE
de notre envoyée spéciale

Depuis les Jeux olympiques de Lillehammer en 1994, Nano Pourtier a coupé sa moustache. A ce détail près, l'homme est resté volontaire et toujours idéaliste. Sur le site norvégien, il avait partagé un grand rêve : un jour, l'équipe de France compterait parmi les grands du bobsleigh, ce sport fou qui allie puissance des athlètes et technologie de précision pour l'ivresse de la vitesse. Le pari était beau ou loufoque, en tout cas difficile. A l'époque, en effet, l'équipe de France n'était pas grand-chose. Entre deux crises de nerf, elle avait échoué aux plus mauvaises places des épreuves, faute de préparation et de tradition.

Venu pour trois mois, le temps d'étudier les forces d'un sport quasi inconnu en France, Nano Pourtier accepte pourtant de se lancer dans l'aventure. Il vient de quitter le ski acrobatique français qu'il a mené, avec son protégé Edgar Grospiron, à son pinacle aux Jeux olympiques d'Albertville, en 1992. Il signe son contrat avec une idée derrière la tête : « *Il fallait imaginer un bobsleigh purement français qui pourrait concurrencer les meilleurs du monde, c'est-à-dire les Allemands*, raconte-t-il. *Nous avons acheté des bobs à des fabricants étrangers. Nous en avons fait une synthèse en y ajoutant nos idées, nos matières.* »

Si les Français courent encore avec un produit allemand, ils présenteront leur prototype de bobsleigh à deux places au lendemain de la Coupe du monde qu'ils disputent à La Plagne jusqu'au samedi 16 décembre. C'est un pari insolent : les Américains ont tenté de mettre au point des engins maison, mais ils s'y sont brûlé les ailes.

Le profil français, très fuselé, est le fruit d'une petite entreprise, Aérostyle. Sa conception a été soutenue par de nombreux partenaires, dont un grand groupe français en voie de privatisation. « *Nous ne révolutionnons rien*, dit Nano Pourtier. *Nous souhaitons faire quelque chose de propre. Le bobsleigh, c'est la formule 1 de la glace. L'objectif consiste à gagner un centième de seconde par virage. Et il y a seize à dix-huit virages sur une piste de bobsleigh.* » Coût de l'opération : « *5 millions de francs sur trois ans, jusqu'aux Jeux olympiques de Nagano. Tout compris, matériel et financement de l'équipe. Ce n'est pas cher.* »

> « C'est la formule 1 de la glace. L'objectif est de gagner un centième de seconde à chaque virage »

But avoué ? « *L'accomplissement sportif bien sûr. Nous voulons aussi fédérer une nation autour d'un bobsleigh français qui serait une vitrine au Japon* ».

Les athlètes aussi se sont mis au travail. La poussée, ces six secondes du départ qui sont essentielles car elles déterminent la petite minute de course, est devenue une priorité. « *Nous avons privilégié ce moment au détriment du pilotage*, explique Nano Pourtier. *Nous rendions trois dixièmes aux meilleurs, les Allemands ou les Italiens ; aujourd'hui, nous ne sommes plus en retard que de trois petits centièmes.* »

Pilotes et pousseurs, toute l'équipe s'est convertie aux préceptes de Jacques Chollet, le préparateur physique, venu de l'athlétisme il y a six mois : « *L'art du bobsleigh consiste à mélanger les styles*, explique celui-ci. *L'équipe est formée d'anciens sprinters, de lanceurs de marteau ou de javelot, comme de décathloniens.* » Son travail est concentré sur l'essentiel : « *L'optimisation des points faibles.* » La course, la recherche de vitesse explosive et l'arraché sont les ingrédients nécessaires à la fameuse poussée. Pour tous, et encore plus pour les pilotes, s'ajoute une meilleure préparation mentale.

Arrivé en juillet 1994, Ivo Ferriani a apporté son expérience d'entraîneur des équipes italiennes : « *Il n'y avait plus grand-chose à faire là-bas, avec une formation au meilleur niveau et qui n'avait plus envie de changer*, estime-t-il. *Chez les Français, il a fallu tout commencer. Dans ce pays, il n'y a pas de tradition, pas de base, mais je savais qu'il y avait quelques talents.* »

Une récompense est déjà venue. Aux derniers championnats du monde, la France a décroché une médaille de bronze en bobsleigh à deux. Couvant son bob à deux de fabrication française dont l'apparition est proche, et en attendant la fabrication d'un bob à quatre, Nano Pourtier grignote les centièmes et scrute la relève. Il y a seulement neuf clubs pour l'apporter. C'est pourquoi, à deux ans des Jeux olympiques de Nagano, Nano Pourtier a les yeux sur ceux d'Atlanta, à l'été 1996. En effet, après l'Amérique, certains prendront leur retraite d'athlète. L'équipe de France de bobsleigh espère que Daniel Sangouma et d'autres spécialistes du tartan se laisseront convaincre de poursuivre leur carrière sur une piste glacée.

Bénédicte Mathieu

■ **FOOTBALL : les Pays-Bas ont été le seizième** et dernier pays à se qualifier, mercredi 13 décembre, pour la phase finale du championnat d'Europe des nations 1996 qui aura lieu du 8 au 30 juin en Angleterre. Ils ont éliminé l'Eire (2-0) à Liverpool lors d'un match de barrage, grâce à un doublé de Patrick Kluivert. Le tirage au sort de la phase finale sera effectué dimanche 17 décembre à Birmingham. – (*AFP, Reuter.*)

■ **RUGBY : Bègles-Bordeaux a été éliminé de la Coupe d'Europe**, malgré sa victoire (29-16), mercredi 13 décembre à Belfast, face à l'Ulster. Les demi-finales opposeront le Stade toulousain, dernier club français en lice, aux Gallois de Swansea, et les Irlandais de Leinster aux Gallois de Cardiff, samedi 30 décembre. – (*AFP.*)

■ **OLYMPISME : le network NBC a acheté** 2,3 milliards de dollars (12 milliards de francs environ) l'exclusivité des droits de diffusion sur le territoire américain (hertzien et câble) des Jeux olympiques d'été de 2004 et 2008, ainsi que des Jeux d'hiver de 2006. NBC, qui détient pour 1,27 milliard de dollars (6 milliards de francs), l'exclusivité des droits des prochains JO d'Atlanta, est également détenteur des droits pour les Jeux d'été de Sydney en 2000 et ceux d'hiver de Salt Lake City en 2002.

RÉSULTATS

FOOTBALL

COUPE DE LA LIGUE	
Seizièmes de finale	
Bordeaux (D1) - Saint-Etienne (D1)	1-1 a p
Saint-Etienne qualifié aux tirs au but (5-4)	
Nice (D1) - Monaco (D1)	2-2 a p
Monaco qualifié aux tirs au but (2-0)	
Montpellier (D1) - Nantes (D1)	0-1
Le Havre (D1) - Bastia (D1)	1-0
Auxerre (D1) - Lens (D1)	2-0
Martigues (D1) - Cannes (D1)	1-2 a p
Amiens (D2) - Strasbourg (D1)	1-1 a p.
Amiens qualifié aux tirs au but (1-0)	
Metz (D1) - Dunkerque (D2)	3-1
Gueugnon (D1) - Nancy (D2)	2-0
Angers (D2) - Lyon (D1)	0-3
Lille (D1) - Caen (D2)	4-1
Rennes (D1) - Louhans-Cuiseaux (D2)	2-0
Marseille (D2) - Châteauroux (D2)	2-1
Red Star (D2) - Lorient (D2)	4-4 a p
Red Star qualifié aux tirs au but (4-3)	
Mulhouse (D2) - Niort (D2)	0-1

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES CLUBS	
Demi-finales	
(6e journée aller)	
Poule B	
FC Barcelone (Esp) - Pau-Orthez (Fra)	87-61
COUPE KORAC	
Huitièmes de finale	
(1er tour retour)	
POULE D	
Villeurbanne (Fra) - AEK Athènes (Gré)	69-91
Manresa (Esp) - Pesaro (Ita)	90-68
Classement : 1. Villeurbanne, 7 pts ; 2. Pesaro, Manresa, 6 ; 4. AEK Athènes, 5.	
COUPE FÉMININE DES CHAMPIONS	
Demi-finales	
(1er tour retour)	
POULE B	
Bourges (Fra) - S. Athènes (Gré)	82-64
COUPE RONCHETTI	
Huitièmes de finale	
(1er tour retour)	
POULE A	
Aix-en-Provence (Fra) - F. Budapest (Hon)	74-60
POULE B	
Salamanque (Esp) - Tarbes (Fra)	87-77
POULE C	
B. Budapest (Hon) - Challes (Fra)	107-56
POULE D	
Tenerife (Esp) - VA-Orchies (Fra)	42-109

JOYEUX NORAUTO !
Chez Norauto, les téléphones mobiles vont plus loin avec Itineris.
1490F TTC (3)
Motorola 8200 Travel
Le radiotéléphone qui vibre. Batterie extra plate. Chargeur de voyage. Autonomie en veille : 16h, en communication : 85 mn.
(3) Subordonné à la souscription auprès de Norauto d'un abonnement CMC Itinéris de 1 an avec prélèvement automatique, et à la perception d'avance d'une somme de 1000,98F. Pour l'achat d'un GSM sans abonnement, rajouter 2050F au prix du produit.
OFFRE D'ABONNEMENT AVEC ITINERIS
159 F TTC (1) par mois
+ 300 F TTC (2) de communications gratuites.
(1) Tarif valable 6 mois pour un abonnement souscrit avec prélèvement automatique avant le 31/12/95.
(2) Voir conditions précisées en magasin.
36 15 NORAUTO
Adresses et horaires des magasins, bonnes affaires, conseils, astuces, jeux, informations pratiques... 0,12F l'accès et 2,23F/mn
Avec Itineris, on peut vous joindre aux 4 coins de l'Hexagone.
On va beaucoup plus loin avec itineris
MONTAGE DANS TOUS NOS CENTRES
Jusqu'au 30 décembre 95
Norauto
LA QUALITÉ DE VIE EN AUTO
Saatchi & Saatchi Advertising. RC Nanterre B330 482 548. © Norauto 12/1995 RC Lille B470 801 545. Document non contractuel.

A dix-sept ans, Sébastien Tortelli survole le motocross continental

LE MOTOCROSS est un sport d'hommes pratiqué par des enfants. Sur les circuits de terre et de boue, des lutins-sauteurs décrochent leurs rêves de gosses. Ils transforment leurs machines vrombrissantes en insectes volants pour franchir les bosses des chemins de campagne ou les tremplins artificiels des supercross en salle.

A dix-sept ans, Sébastien Tortelli est l'un d'eux, héros en devenir du monde passionné de la moto à crampons. Depuis 1992, et son titre chez les cadets, il a pris l'habitude des podiums. Deuxième en 1993 du championnat de France juniors 125 cm³, vice-champion d'Europe en 1994, Sébastien Tortelli est aujourd'hui le meilleur Français du championnat du monde de motocross, qu'il termine à la troisième place pour sa première participation. Il a remporté les titres de champion de France de motocross et de supercross avant d'emporter la Coupe d'Europe 125 de supercross, les 9 et 10 décembre à Genève, à l'occasion de la quatrième épreuve d'un circuit créé cette année.

Sébastien Tortelli est monté très jeune sur sa première moto. A quatre ans et demi, dans la ferme familiale de Castelmoron-sur-Lot, près d'Agen, il tournait la poignée de gaz sur une mini-machine quand d'autres cherchent au même âge à garder leur équilibre sur un vélo d'enfant. Il n'a que six ans lorsqu'il participe à sa première compétition de motocross. Repéré dans les courses de cadets, il est intégré dans l'équipe de France alors qu'il vient à peine de fêter ses treize ans.

C'est Jacky Vimond, champion du monde de motocross en 1986, qui prend en charge le gamin. Devenu entraîneur national à la Fédération française de motocyclisme, Jacky Vimond accueille ce fils unique dans sa famille avant de le confier à l'Insep. Sébastien Tortelli y poursuit aujourd'hui ses études, classe de première S, avec le même sérieux qu'il met à l'entraînement.

« *J'ai été élevé avec l'idée de réussir dans la vie autant grâce à mes résultats sportifs qu'avec mes études* », dit simplement ce grand costaud qui lit dans les avions les auteurs classiques du programme du bac français.

UN SEUL WEEK-END LIBRE

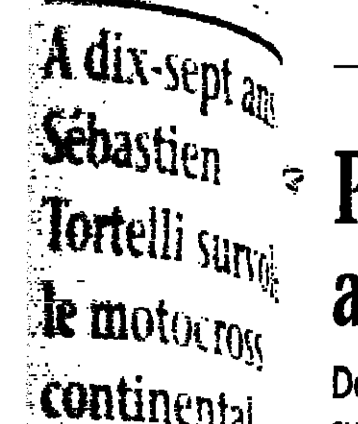
La saison de motocross, d'avril à septembre, ne laisse qu'un week-end libre à Sébastien Tortelli. D'octobre à décembre, il participe chaque semaine à une épreuve en salle. Il repart ensuite pour plusieurs semaines d'entraînement aux Etats-Unis. « *Je sais que je passe à côté de bien des aspects de la vie d'un adolescent*, avoue-t-il sans regrets. *Mais cette vie structurée, organisée plusieurs mois à l'avance, me donne des repères qui pourront m'être utiles dans l'avenir.* »

Ce sérieux et cette maturité sont des atouts pour le jeune pilote : « *Il ne suffit pas d'être costaud pour gagner en motocross. Il faut savoir gérer ses courses pour attaquer au bon moment. Il faut également apprendre à trouver l'énergie physique et mentale pour repartir après une chute, même quand le souffle manque.* »

Déjà bon gestionnaire de ses premiers gains, Sébastien Tortelli a investi 40 000 francs pour faire construire un terrain de cross près de chez ses parents. Il a également appris à négocier ses contrats. Courtisé par les plus grandes marques à l'issue d'une saison exceptionnelle, il vient de devenir pilote officiel de Kawasaki : « *Une moto d'usine m'apportera la puissance supplémentaire nécessaire pour améliorer mes départs. Je n'aurai plus à remonter les pelotons en risquant la chute.* »

On a déjà proposé au jeune pilote de passer en 250 cm³, mais Sébastien Tortelli veut prendre le temps pour réussir. Comme Jean-Michel Bayle, son idole, qui avait dominé le motocross de 1988 à 1991, en réussissant à battre les Américains sur leur propre terrain.

Christophe de Chenay



Premiers flocons aux sommets

Désormais les canons à neige suppléent aux défaillances météorologiques en début de saison hivernale



DESSINS DE NATALI FORTIER

UNE VINGTAINE de stations de ski ont ouvert quelques pistes dès le début décembre. Les autres attendaient le 16 décembre. Dans les Alpes et les Pyrénées, les offices de tourisme concernés annoncent un matelas de poudre fraîche, renforcé ici ou là de flocons artificiels. Les canons à neige, achetés en masse par les communes depuis les années de pénurie d'or blanc, et placés sur les pistes aux endroits stratégiques, fabriquent à la demande de faux flocons. Ainsi, grâce à cette parade, les villages des cimes peuvent-ils garantir aux skieurs un enneigement minimum au départ des remontées mécaniques lorsque les flocons naturels font défaut.

La France tient à sa réputation. L'hiver dernier, elle a accueilli sur ses sommets 5,6 millions de Français et 1,5 million d'étrangers pour de « longs » séjours (4 nuits ou plus), 2 millions de personnes pour de courtes visites, notamment en week-end. Fière de ses quelque 160 stations, dotées d'un matériel hors pair, elle entretient 1 950 kilomètres de pistes damées, soit 30 % du domaine mondial. En tête du peloton, elle devance largement ses concurrents directs, la Suisse et l'Autriche.

En ce début de saison, l'accueil s'avère partout chaleureux : ni bousculade ni grincheux stressés comme aux jours de pointe des vacances de mardi gras. Au contraire, des sourires et des prix très doux pour *inciter les sportifs* à goûter la première glisse avant les fêtes de fin d'année, sur des domaines skiables en partie accessibles.

En Savoie, les stations haut perchées, notamment celles dont les remontées accèdent à des glaciers, sont les plus favorisées. Ainsi, Tignes annonce onze pistes ouvertes sur la Grande Motte, avec un mètre de neige et un bon ski : 1 400 mètres de dénivelé depuis le sommet (3 600 mètres) jusqu'à Val-Claret. Comme dans toutes les stations ici présentées, une formule week-end (970 francs en demi-pension dans un hôtel 2 étoiles, *540 francs en partageant un* studio à quatre, tél. : 79-06-35-60), incluant hébergement et remontées mécaniques, s'applique à un tarif attrayant jusqu'aux vacances de Noël.

Dans les Trois-Vallées, à Val-Thorens, le vertigineux téléphérique de la cime Caron demeure fermé. Mais le Funitel (une sorte de funiculaire des neiges qui grimpe jusqu'à 3 000 mètres) ainsi que sept télésièges et téléskis véhiculent les skieurs au sommet d'une dizaine de pistes. L'orientation nord de la station garantit une neige légère et poudreuse (forfaits week-end : 515 francs par personne en partageant un deux pièces à quatre, ou 940 francs en demi-pension dans un 3 étoiles, tél. : 79-00-01-06).

Point de glacier à Courchevel, mais une combe de la Saulire *également orientée nord* : *on* descend skis aux pieds jusqu'au bas des Verdons. Un ski excellent pour ce début de saison (97 francs la journée), dans une station qui fête ses cinquante ans (forfaits Journées mise en forme incluant ski, hôtel en demi-pension et 20 % de réduction sur la location de matériel : de 386 à 987 francs selon le nombre d'étoiles).

LUXE ET CONFORT

La liaison Trois-Vallées avec Méribel devrait ouvrir sous peu. Dans cette station chalets, *des forfaits douillets*, valables jusqu'au 22 décembre (deux jours en pension complète : 680 francs, plus remontées 260 francs ; tél. : 79-00-50-00), sont offerts par des établissements *3 étoiles possédant* piscine, sauna, jacuzzi, un luxe très appréciable après une rude journée de glisse.

La Maison de la Savoie, représentant 105 stations de Savoie et Haute-Savoie, informe, prend les réservations (paiement par carte Bleue ou chèque) et offre 25 % de réduction sur le transport SNCF s'il est lié à une demande d'hébergement (3615 Savoie, ou tél. : (1) 42-61-74-73). A titre indicatif, le billet aller-retour Paris-Moûtiers ou Bourg-Saint-Maurice coûte (en plein tarif) environ 800 francs. Sur la TAT, dont les avions desservent Chambéry et Annecy, les tarifs (famille, à deux) commencent à 680 francs. Une remarquable brochure présente des formules séjours tout compris, notamment en week-*end*.

Avec 150 centimètres de neige aux sommets, à 3 600 mètres d'altitude, les Deux-Alpes, station phare de la région Alpes-Dauphiné-Isère pour le grand ski (tél. : (1) 42-96-08-43), annonce 30 pistes ouvertes : soit l'ensemble du glacier (forfait « week-end oxyneige » : 1 500 francs, hôtel 2 étoiles en demi-pension, remontées mécaniques, avion de Paris-Orly et transferts à la station ; départs vendredi soir, retour dimanche soir). On attend avec impatience la liaison sur La Grave, *laquelle permet de rejoindre* une somptueuse descente qui dévale entre les mélèzes sur le glacier de la Meije.

Florence Evin

★ Ski France, l'association des maires de 100 stations françaises de sports d'hiver et d'été, informe sur Minitel (3615 EN MONTAGNE) : bulletin d'enneigement (à partir du 14 décembre), offices de tourisme, présentation des domaines de ski, forfaits, agenda, etc. Egalement sur Internet : http : //www. ski france.fr.

Les Pyrénées favorisées

Les Pyrénées orientales se réjouissent d'un enneigement précoce (informations sur Minitel : 3615 Pyréneige, et serveur vocal : 36-18-12-14). Les Angles, située à 1 600 m, donne accès à la quasi-totalité de son domaine (24 pistes sur 29), qui culmine à 2 400 m (forfait « week-end » à partir de 680 francs en demi-pension dans un 2 étoiles, 500 francs en location meublée, tél. : 68-04-32-76).

A Font-Romeu (1 800 m), la météo n'est pas rancunière : 70 cm de neige tombés en deux jours ont complété les chutes de la fin novembre. *En effet, la plus méridionale des stations françaises* revendique, avec 460 canons à neige, être la mieux équipée contre les caprices du ciel (forfait « week-end » en 2 étoiles, avec demi-pension : 474 francs, tél. : 68-30-68-30). 85 % des pistes étaient en service pour la Saint-Nicolas.

Livres des rives

L'AIR DE PARIS

Le soleil multiplie les ouvertures de *ces grands casiers verts accrochés aux* quais du cœur de Paris, des deux côtés de la Seine. On peut se perdre dans les innombrables volumes qui dorment là, fureter sans idée arrêtée, ouvert à l'occasion du jour. Ou chercher fébrile un ouvrage bien précis, un Simenon plutôt rare, le livre d'anglais qu'on avait en sixième, voire quelque 45-tours de jadis, Michel Polnareff posant sur la pochette avec son hamster.

Il est des choses qu'on trouve facilement, les grands classiques du XIXe siècle par exemple : *Le Père Goriot* vous attend un peu partout, dans des éditions diverses et variées. Si vous courez désespérément après le rarissime, sachez que le temps *travaille pour vous et que vous finirez* par dénicher la chose quand vous ne la chercherez plus.

Beaucoup de bouquinistes se sont fait une spécialité : Tarzan, *la science-fiction*, les manuels pour les plantations ou la littérature de guerre. Il y a aussi de beaux pêle-mêle, des bric-à-brac tournant le dos à tout classement. Ils voisinent avec des maniaques, des boîtes en bon ordre où pas un seul auteur n'échappe à sa place alphabétique, les noms figurant au feutre sur le papier transparent qui recouvre chaque livre.

Le haut de gamme semble se tenir du côté du Pont-Neuf. C'est là qu'un jour vous avez aperçu un bouquiniste en train de *téléphoner, assis à l'ombre, sur* un coin de parapet. Un autre ne fait que dans la collection de « la Pléiade », et l'on entrevoit parfois, protégées par une vitre, des choses chères qui sentent un peu le soufre, un pamphlet de Céline, par exemple. Il y a du plaisir à humer la *poussière qui se tient là, mêlée à tous ces* volumes en plein air. On apprécie la présence de la Seine, en contrebas, et l'on oublierait presque les gaz d'échappement.

A la hauteur de l'île Saint-Louis, vous glissez volontiers le long des cases ouvertes sans vous y attarder, accrochant juste du regard, çà et là, des bornes familières.

A la vue d'un *Miroir-Sprint* avec Louison Bobet, d'un vieux *Paris-Match* avec une star de votre enfance, Grace Kelly ou Gina Lollobrigida, à la vue des pin-up de *Paris-Hollywood*, de Marie Laforêt ou de Françoise Hardy à l'âge du twist, vous reviennent des pans de votre passé. Et vous marchez bientôt dans une douce hébétude, où flotte un parfum frais et déjà si lointain.

Daniel Percheron

VENTES

Bourgeoisement vôtre

ORIGINAL mais simple, le style Charles X (1824-1830) évoque le charme discret de la dernière cour royale. Dans l'histoire du mobilier, il se situe précisément à la frontière entre deux modes de vie : l'ancien, qui a survécu au début du XIXe siècle, et le nouveau, qui va connaître les bouleversements de la révolution industrielle. Après l'Empire, *marqué par un retour* aux décors à l'antique, un tournant s'amorce dès le règne de Louis XVIII (1815-1824). Les ébénistes parisiens remontent alors aux sources de leur métier et ressortent une manière de travailler les bois datant de la Renaissance, l'« intarsia » : les motifs décoratifs sont incrustés dans du bois, au *lieu d'être mis à plat et juxtaposés*, comme dans la marqueterie classique. En forme de volutes, feuillage et rinceaux, animées de chimères et d'oiseaux, ces incrustations s'inspirent des dessins de l'ornemaniste Jean Bérain, un des instigateurs du style Louis XIV. Ces décors foisonnants tirent leur originalité du contraste entre les couleurs de bois. Comble du raffinement, les meubles à dominante foncée s'ouvrent sur un intérieur clair, ou le contraire.

A Drouot, lundi 18 décembre, les prix démarrent autour de 3 000 à 4 000 francs pour une banquette en placage de palissandre orné de rosaces et filets de houx. Même décor pour une paire de chaises dont les pieds se terminent par des roulettes, annoncée à 7 000/9 000 francs. Deux fauteuils Voltaire, *figurant sans doute parmi* les premiers exemplaires de ce modèle, illustrent les deux tendances du Charles X, l'un à fond clair, *l'autre sombre, estimés entre* 10 000 et 12 000 francs chacun.

On attend 200 000 francs d'un salon composé d'un canapé, six chaises et six fauteuils en palissandre incrusté de houx, portant le cachet de Lemarchand, ébéniste parisien fournisseur des palais nationaux sous l'Empire et la Restauration. Les tables à ouvrages dites « travailleuses », en vogue au XIXe, comportent un coffret dont l'abattant découvre de nombreux casiers, surmontant le plus souvent un tiroir. Plusieurs modèles sont proposés ici, à des prix variant entre 10 000 et 20 000 francs. La plupart des secrétaires, d'exécution soignée, présentent deux vantaux dissimulant les tiroirs de la partie inférieure, alors que l'intérieur offre des tiroirs et des casiers. Un modèle en palissandre à dessus de marbre blanc est estimé entre 20 000 et 30 000 francs, malgré quelques fentes.

Tous styles confondus, les bu*reaux font partie des meubles* les plus appréciés. Un exemplaire à gradin (série de tiroirs ou de casiers) en palissandre est estimé entre 60 000 et 80 000 francs ; un imposant modèle à cylindre autour de 150 000 francs. *Entre* les grâces d'un passé révolu et un certain modernisme fonctionnel, le mobilier Charles X atteint une perfection à laquelle ne peuvent prétendre les styles postérieurs du XIXe, victimes de la scie mécanique et d'une fabrication industrielle.

Catherine Bedel

★ Drouot-Richelieu, lundi 18 décembre, Exposition sur place samedi 16 de 11 à 18 heures et le matin de la vente de 11 à 12 heures. Etude Loup-de-Mer, 7, rue Rossini 75009 Paris. Tél. : 44 79 50 50. Expert : Le Fuel de l'Espée, 14, rue Drouot 75009 Paris. Tél. : 42 46 10 46.

ESCAPADES

EN VISITE

■ **L'ALSACE À LA CARTE.** Situés au cœur du vignoble alsacien (Eguisheim et Husseren-les-Châteaux), quatre hôteliers (l'Hostellerie du pape, Le Charme hôtel, l'Hôtel Saint-Hubert et l'Auberge des comtes) et quatre restaurateurs (La Grangelière, le Pavillon gourmand, le Caveau du vigneron et A la ville de Nancy) proposent des week-ends à la carte destinés à faire découvrir la gastronomie et les vins de la région. Selon la formule retenue, il en coûte de 1 350 à 1 654 F par personne, en chambre double, pour 3 nuits avec petit-déjeuner, 3 dîners dont 2 à l'extérieur de l'hôtel choisi, dans les restaurants associés, 2 entrées de musée et 2 apéritifs *avec dégustation de vins et promenade* en calèche.

★ Renseignements auprès de l'agence réceptive Ad Hoc Voyages, tél. : 89-56-27-00.

EN FAMILLE

■ ***NOËL CHEZ MICKEY.*** *Les six hôtels du parc Disneyland Paris* sont à l'heure de Noël, sapins, feux de cheminée, musiques de circonstance et spectacle sur la patinoire de l'hôtel New York, qui propose également, du 22 décembre au 6 janvier (c'est complet les 24 et 31 décembre), des dîners-spectacles (à 18 h 30 et 21 h 30) : *Noël en fête*, un spectacle musical et un dîner aux chandelles (375 F pour un adulte, 190 F pour enfant de 3 à 11 ans) et *Streets of New York* (à 20 heures), une comédie musicale avec buffets cosmopolites (300 F par adulte, 200 F pour les moins de 12 ans). Réservations au (1) 60-45-73-00.

Dans un autre genre, Noël western au Buffalo Bill's Wild West Show, à 18 h 30 et 21 h 30 (300 F par adulte, 200 F pour les moins de 12 ans), un dîner-spectacle avec cow-boys, Indiens et Père Noël. Réservations au (1) 60-45-71-00. Quant aux réveillons dans les hôtels ou à l'intérieur du parc (un privilège réservé aux seuls résidents des hôtels), on peut se renseigner à leur sujet, ainsi qu'au sujet des multiples formules de séjour proposées, au (1) 60-30-60-30.

■ **UNE CRÈCHE DANS L'AUBE.** Abritée dans une armoire à volets formant polyptyque, la crèche de Chaource, qui illustre le talent des sculpteurs de l'école troyenne, présente un ensemble exceptionnel de 22 statuettes du XVIe siècle, en bois polychrome, figurant l'Adoration des mages et des bergers. A *gauche du chœur, dans la chapelle semi-souterraine, se trouve* également un des chefs-d'œuvre de la sculpture champenoise, *La Mise au tombeau*, exécutée, en 1515, par le « Maître aux figures tristes ». Dans le village, quelques maisons anciennes à pans de bois.

Autant de raisons – sans oublier le chaource, un fromage crémeux et peu fermenté – d'opter pour un original réveillon dans l'Aube. Les bonnes tables, notamment celles de plusieurs logis de France, ne manquent pas dans la région. On peut aussi s'installer à l'Hôtel de la Poste, à Troyes, au cœur de la vieille ville médiévale.

★ Renseignements au CDT, 34, quai Dampierre, 10000 Troyes, tél. : 25-42-50-91.

EN SURVÊTEMENT

■ **POLO SUR NEIGE.** Présent en France depuis 1880 (il y est reconnu et soutenu par la Fédération française équestre), le polo, ce *« sport des rois et roi des sports »*, pratiqué dans plus de quarante pays, entend désormais séduire un large public dans l'Hexagone. Un objectif auquel devrait concourir le premier trophée international de polo sur neige qui, dans le sillage de Saint-Moritz (Suisse) et Cortina-d'Ampezzo (Italie), aura lieu à Megève, du 19 au 21 janvier.

Station de tradition, élégante et sportive, Megève, *renommée* pour son « après-ski » et ses animations (parmi les temps forts de la saison, notons un tournoi international de hockey sur glace, fin décembre, et, en janvier, un tournoi de curling et un grand prix international de chiens de traîneaux) avait, en effet, vocation à accueillir cet événement insolite qui verra s'affronter quatre équipes européennes de haut niveau (Belgique, Hollande, Suisse, France) sur un terrain spécialement aménagé, sur la plaine d'Arly, à deux pas du village et du Palais des sports et des congrès. Outre cinq matches de polo, seront également à l'affiche une présentation d'attelages de prestige et des compétitions de ski joring ainsi qu'une exposition, au Musée de Megève, consacrée au cheval au pays du mont Blanc.

★ Renseignements auprès de l'office du tourisme local, tél. : 50-21-27-28.

■ **LE 35e CROSS DU « FIGARO ».** Après avoir beaucoup marché dans Paris, ils seront au moins 20 000 à courir au bois de *Boulogne, samedi 16 et dimanche 17 décembre*, pour le traditionnel Cross du *Figaro*. Ce rendez-vous hivernal très couru se décline en vingt-cinq courses, de tous niveaux : depuis les benjamins jusqu'aux vieilles pointes, des militaires aux étudiants, des débutants essoufflés aux champions de la course des as. Pour cette dernière, disputée sur 10 kilomètres, les coureurs kényans se sont inscrits en nombre, treize sur cinquante-six engagés.

Sur l'ensemble des épreuves, le record des 25 000 participants enregistrés l'an dernier sera-t-il battu pour cette 35e édition ? A la clôture des inscriptions, 18 000 personnes s'étaient manifestées, mais les organisateurs sont dans l'ignorance du nombre d'inscriptions restées bloquées dans les embarras de la grève de La Poste. En raison de ces circonstances exceptionnelles, il sera possible de s'inscrire sur place, le jour même de la compétition. La remise des dossards, dans l'hippodrome d'Auteuil, s'arrêtera une demi-heure avant le départ de chaque épreuve.

FOIRES ET SALONS

ANTIQUITÉS

● ***Saint-Germain-en-Laye*** (Yvelines), *Salon du modélisme et du* jouet ancien, galerie marchande, rue des Coches et rue de la Salle, 25 exposants, entrée gratuite, jusqu'au 24 décembre de 10 à 19 heures.

● **Nîmes** (Gard), Parc des expositions, 150 exposants, entrée 30 francs, trois experts, jusqu'au 17 décembre de 10 à 17 heures. Nocturne vendredi 15.

● **Les Houches** (Haute-Savoie), salle Olca, 40 exposants, entrée 30 francs, un expert, du vendredi 15 au dimanche 17 décembre de 9 à 20 heures.

BROCANTES

● **Paris**, place d'Auteuil, 100 exposants, vendredi 15 et samedi 16 décembre.

● **Villefranche-de-Rouergue** (Aveyron), halle couverte, 20 exposants, samedi 16 et dimanche 17 décembre.

● **Epernay** (Marne), halle Saint-Thibault, 100 exposants, les 16 et 17 décembre.

● **Moulins** (Allier), Parc des expositions, 50 exposants, les 16 et 17 décembre.

● **Saint-Augustin** (Seine-et-Marne), salle polyvalente, 120 exposants, les 16 et 17 décembre.

● **Châtellerault** (Vienne), Parc des expositions, 90 exposants, les 16 et 17 décembre.

● **Compiègne** (Oise), salle Saint-Nicolas, 25 exposants, les 16 et 17 décembre.

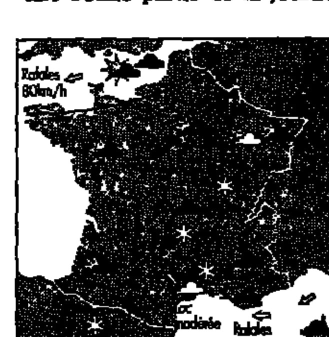
Neige dans le Sud-Est

ENTRE les hautes pressions stationnaires au nord des îles Britanniques et les basses pressions au large du Maroc qui se décalent vers l'Espagne, le flux de sud-est se renforce près de la Méditerranée, amenant de l'air humide sur ces régions avec de la neige.

Vendredi, en début de journée, il neigera du Languedoc-Roussillon à la Provence et aux Alpes du Sud, ainsi que sur le littoral de la Côte d'Azur et de la Corse. Dans la matinée, la neige se transformera en pluie sur l'ensemble des régions côtières. Dans l'intérieur, de la moyenne vallée du Rhône aux Alpes du Sud, la neige persistera une bonne partie de la journée, alors que, sur les Cévennes, la pluie succédera à la neige à partir de la mi-journée.

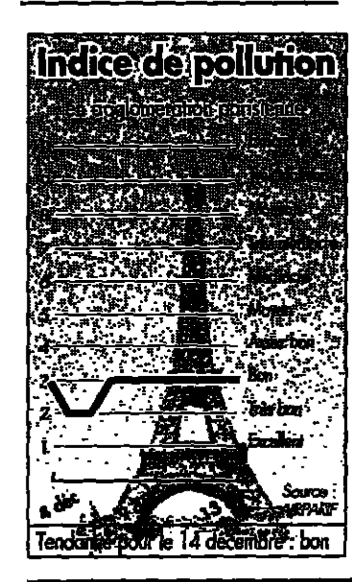
Après un ciel variable en matinée, une aggravation nuageuse se produira l'après-midi sur les versants sud des Pyrénées, avec des chutes de neige, ainsi qu'en région lyonnaise, sur l'Auvergne et le Nivernais, avec sur ces régions quelques flocons. Sur le bassin aquitain, Poitou-Charentes, le Limousin, les Pays de la Loire, la région parisienne, le nord de la Bourgogne et la Franche-Comté, le ciel nuageux autorisera quelques moments ensoleillés. Sur la Bretagne, la Normandie, le Nord-Picardie, la Champagne-Ardenne, l'Alsace et la Lorraine, la journée commencera avec de faibles chutes de neige par endroits.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 15 décembre vers 12h00





Les Franciliens souffrent de la « pollution de proximité »

NOYÉS au milieu des fumées d'échappement, les Franciliens n'en doutent plus. Mauvaises odeurs caractéristiques, brouillards suspects, maux de gorge, *conjonctivites... Ils ont appris à* reconnaître les stigmates d'un air pollué. Pourtant, depuis le début, le 22 novembre, Airparif, l'organisme chargé de vérifier la qualité de l'air parisien, affiche indéfectiblement un indice 3 de pollution sur une échelle qui va de 1 à 10, autrement dit un « bon » niveau malgré l'augmentation des émissions liées aux embouteillages monstres (*voir carte ci-contre*). Seules trois journées au cours desquelles le niveau était « assez bon » ont été recensées. On est donc bien loin des seuils d'alerte atteints en juillet et en octobre. Explication : les conditions météorologiques sont favorables à la dispersion des polluants, brassés par de grands volumes d'air. Et si le vent tombait ? « *Dans ce cas,* s'inquiètent les spécialistes, *la région parisienne aurait de fortes chances de connaître une nouvelle alterte à la pollution.* » Pour l'heure, les capteurs des sites de proximité situés au bord des trottoirs relèvent des concentrations d'oxyde d'azote et d'oxyde de carbone à peine plus élevées que lors des journées ordinaires, au cours desquelles le trafic est, déjà, largement saturé. Alors que les recommandations de l'OMS fixent à 30 milligrammes par mètre cube d'air le seuil maximum d'oxyde de carbone, un plafond de 15 milligrammes a tout de même été enregistré place Victor-Basch, au carrefour d'Alésia, sacré haut lieu de la pollution parisienne.

Alors que les Verts s'inquiètent « *des effets très préoccupants sur la santé* » d'une atmosphère qu'ils jugent « *irrespirable dans les rues* », les médecins sont beaucoup plus prudents. « *Cette année encore, au mois de décembre, on assiste une épidémie de bronchiolite,* explique le docteur Gérard Chéron, responsable des urgences pédiatriques à l'hôpital Necker-Enfants malades. *Est-ce lié à la pollution, ou cette épidémie se serait-elle développée de la même manière dans un contexte différent ? Je ne peux pas me prononcer.* » Pédiatre parisien, Guy Elkrieff partage cette prudence. « *En juillet, lors des seuils d'alerte de pollution, j'avais observé un nombre anormal de problèmes respiratoires chez les enfants. Cette fois,* dit-il, *les gênes respiratoires sont nombreuses, mais ce n'est pas exceptionnel pour la saison.* »

DURÉE D'EXPOSITION

Bien que les concentrations restent en deçà des seuils d'alerte, la réalité de la pollution ne fait pourtant pas de doute. Les experts eux-mêmes en conviennent : les relevés officiels ne sont pas vraiment représentatifs de la réalité quotidienne que vivent les Franciliens et de la qualité de l'air qu'ils respirent. « *Ce qui change,* admet Philippe Lameloise, directeur d'Airparif, *ce ne sont pas les valeurs absolues des concentrations de polluants mais la durée pendant laquelle les gens y sont exposés. Pour l'oxyde de carbone, la pointe dure de 6 à 23 heures alors qu'en période normale un creux intervenait à partir de la mi-journée.* » Les automobilistes enfermés des heures dans leur voiture comme les piétons, contraints de fendre la circulation au milieu des gaz d'échappement, sont particulièrement exposés à cette « *pollution de proximité* », tout comme ceux qui s'en remettent au vélo.

Ces derniers, que l'effort contraint d'augmenter leur consommation de cet oxygène de qualité douteuse, dénoncent la pollution avec le plus de véhémence. Au fait, faut-il leur recommander le port d'un masque protecteur, déja adopté par nombre de cyclistes ? Selon Philippe Lameloise, le débat reste ouvert. « *Cet accessoire ne peut rien contre les gaz qui ne peuvent être arrêtés que par du charbon actif. En revanche, le masque protège contre les particules. Mais actuellement, on n'observe pas de concentrations particulières de ces micro-poussières.* »

Michèle Aulagnon et Jean-Michel Normand

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Rue du Premier-Film

J'AI RETROUVÉ, entre les pages parfumées de l'antique album aux souvenirs, un témoignage curieux. C'est une carte, de la grandeur d'une invitation, un peu fanée, un peu jaunie. On y voit des rangs de chapeaux à plumes de dames qui n'étaient pas encore nos grand-mères ; on y voit des gibus et des melons sur des crânes agités : tout cela assiste à la « première » du cinéma. On était venu avec quelque scepticisme et l'on ressort tout enthousiasmé.

On venait de voir de vraies images vivantes et remuantes, et les bambins furent de longs jours à en parler en cachette, aux heures de récréation. Ils avaient vu, en écarquillant leurs yeux au fond de la salle noire, s'ouvrir les portes d'une usine, et des hommes en sortir, traverser l'avenue où le vent agitait les feuilles au rebord des platanes. Le vent, ils ne l'avaient pas vu, bien sûr, mais puisque les feuilles remuaient...

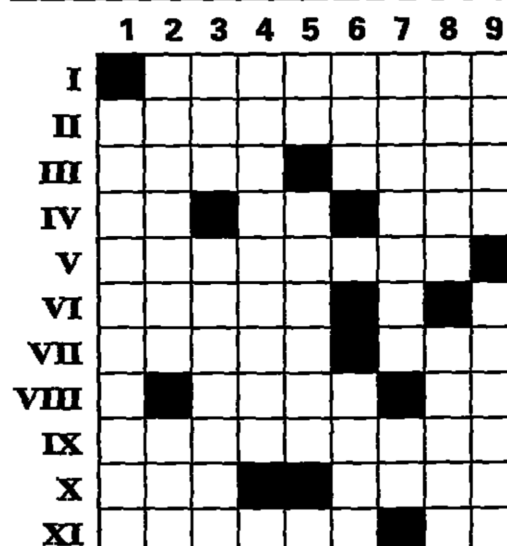
Cela se passait en décembre 1895. Quelques mois plus tôt, à Lyon, à l'heure de midi, un homme avait planté une sorte d'appareil photographique devant les portes de cette même usine. Pendant dix minutes, il tourna lentement une manivelle. Aujourd'hui l'usine n'a pas changé. Simplement, au coin de la rue où l'homme posa son appareil, une plaque bleue : rue du Premier-Film (Auguste et Louis Lumière, 1895).

Cinquante ans. Vous souriez aujourd'hui, en songeant à ces personnages-marionnettes qui traversèrent les premiers écrans de leurs petits pas sautillants. « *Du cinéma, allons donc ! Le cinéma est une chose moderne.* » Bien sûr, bien sûr : tellement moderne que, lorsqu'on en fêtera le centenaire, il y en aura pour dire : « *Tout de même, ils étaient drôles, nos grands-parents 1945.* »

Jean-Marc Théolleyre
(15 décembre 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6713



HORIZONTALEMENT

I. Qualifie un cercle qui s'agrandit petit à petit. – II. A qui il ne faut pas demander des tartines. – III. Dans la province d'Anvers. *Où il n'y a rien à prendre.* – IV. Symbole. Bout de bois. On y conserve des archives. – V. Utile pour le graveur. – VI. Donne de grandes grappes. – *VII. Un chasseur devenu constellation.* Peu accessible. – VIII. Maison. Bien heureux. – IX. Qui balancent. – X. On peut avoir sa patte sur la figure. Quand elles crèvent, il y a beaucoup de précipitation. – *XI. Paniers percés. Symbole.*

VERTICALEMENT

1. Est *moins fatigante quand on a des moyens.* – 2. Déposer un amendement. Sur une côte bretonne. – 3. Une balle intouchable. Un grand plateau. – 4. Peut attaquer des duchesses. – 5. Morceau de pain. Qui conviennent bien. – 6. Blanc, pour un innocent. Des puissances éternelles. – 7. Ville du Pérou. Pas forcément approuvé. – 8. Un voisin du bouleau. *Qui ont pris un siège.* – 9. Mécontenta. Les hommes n'y portent pas toujours la culotte.

SOLUTION DU N° 6712

HORIZONTALEMENT

I. Mâchoires. – II. Aléatoire. – III. Li. Van. – IV. Equilibre. – V. Nu. Gérés. – VI. Tôt. Ino. – VII. Etaie. Uri. – VIII. Nerf. Riom. – IX. Oille. – X. Urticales. Suze. Ses.

VERTICALEMENT

1. Malentendus. – 2. Aliquote. Ru. – 3. Ce. Ustaritz. – 4. Havi. If. Ie. – 5. Otalgie. Oc. – 6. Ionien. Rias. – 7. Ri. Brouille. – 8. Erdre. Rôles. – 9. Se. Estimés.

Guy Brouty

LES TRANSPORTS DE REMPLACEMENT

COURCELLES-MONCEAU : Argenteuil, Ermont-Eaubonne, Houilles-Carrières, Sartrouville

ÉTOILE : Achères, Aubergenville, Chatou-Croissy, Conflans, Cergy-Préfecture, Chavenay-Saint-Nom, Ecquevilly, Epinay/S/Seine, Etampes, Flins, Houilles-Carrières, La Celle/St/Cloud, Le Vésinet-Le Pecq, Les Mureaux, Louveciennes, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Mourecourt/Andrésy, Montesson, Morainvilliers/Orgeval, Nanterre-Préfecture, Noisy-le-Roi/Bailly, Poissy, Pontoise, St-Germain-en-Laye, Saint-Nom-la-Bretèche, Triel/S/Seine, Vernouillet/Verneuil, Villennes/S/Seine

PONT DE SÈVRES : Vélizy

VAUBAN-INVALIDES : Plaisir-Les Clayes, Rambouillet, St-Quentin, Vélizy

TROCADÉRO : Bonnières, Le Chesnay, Mantes-la-Jolie, Sèvres/Ville-d'Avray, Vaux-sur-Seine, Versailles-Rive-Gauche

CATALOGNE-MONTPARNASSE : Antony, Bourg-la-Reine, Houdan, Massy-Palaiseau, Montereau, Orsay-Ville, Dourdan

PORTE D'ORLÉANS : Arpajon/Montlhéry/Longjumeau, Saint-Michel-sur-Orge, Saint-Quentin

DENFERT : Angerville, Bandoufle, Bonnelles, Brétigny, Cernay-la-Ville, Corbeil, Etampes, Forges-les-Bains, Gif-sur-Yvette, Itteville, Lozère, Massy, Mennecy, Palaiseau, Ste-Geneviève-des-Bois, St-Rémy-lès-Chevreuse, St-Germain-lès-Corbeil, Villemoisson

PLACE D'ITALIE : Maisons-Alfort/Alfortville, Brunoy, Chilly-Mazarin, Choisy-le-Roi, Draveil, Evry-Courcouronnes, Fleury-Mérogis, Fontainebleau, Juvisy, Moret-sur-Loing, Nemours, Orly, Ponthierry, Savigny-sur-Orge, Souppes-sur-Loing, Vigneux

HÔTEL DE VILLE : Nation, Vincennes

BERCY : Combs-la-Ville, Etampes, La Chapelle-la-Reine/Fontainebleau, Milly/La Ferté-Alais, Nangis, Noisy-le-Grand, Provins, Torcy/Marne-la-Vallée

DAUMESNIL : Chessy, Boissy-Saint-Léger, Le Mée, Melun

STALINGRAD : Aulnay-sous-Bois, Le Bourget, Dammartin, Garges/Sarcelles, Goussainville, L'Isle-Adam, Noisy-le-Sec, Villiers-le-Bel, Montsoult-Maffliers

GARE DE L'EST : Claye-Souilly, Villemomble

NATION : Boissy-Saint-Léger, Brunoy, Chelles/Gournay, Chennevières, Claye-Souilly, Coulommiers, Créteil-L'Echat, Emerainville/Pontault-Combault, Gretz-Armainvilliers, La Ferté-Gaucher, La Queue-en-Brie, Lagny/Thorigny, Montgeron-Crosne, Nogent/Le Perreux, Ormesson, Roissy, Villeneuve-Saint-Georges, Vincennes, Yerres

RÉPUBLIQUE : Le Raincy, La Ferté-sous-Jouarre, Meaux, Rosny, Rozay-en-Brie, Tournan

MALESHERBES-ST-AUGUSTIN : Beauchamp, Cergy-Préfecture, Cormeilles-en-Parisis, Domont, Epinay-sur-Seine, Ermont-Eaubonne, Franconville, Herblay, La Frette, Persan, Pontoise, Saint-Leu

Plan : La Défense, Courcelles-Monceau, Étoile, Trocadéro, Malesherbes-St-Augustin, Gare de l'Est, Stalingrad-Jaurès, République, Hôtel-de-Ville, Nation, Daumesnil, Bercy, Place d'Italie, Denfert-Rochereau, Catalogne-Mouchotte, Place Vauban, Pont de Sèvres, 1 km

BATEAU BUS :
- Bercy/Hôtel-de-Ville/Institut de France/Musée d'Orsay/Concorde/Tour Eiffel/Maison de la Radio/Pont Bir-Hakeim
- Stalingrad/Porte de la Villette/Eglise de Pantin/Parc de la Bergère/Pont de Bondy/Pavillons-sous-Bois/Pont de la Forêt
- Musée d'Orsay/Maison de la Radio/Boulogne Studios/Pont de Saint-Cloud/Pont de Suresnes
- Musée d'Orsay/Institut du monde arabe/Bercy/Alfortville Chinagora

ABONNEMENTS 3615 LE MONDE CODE ABO

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 24, avenue du Gal Leclerc - 60646 Chantilly Cedex - Tél. : 16 (1) 44-57-98-99.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 601 MQ 001
Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n° ....

Signature et date obligatoires
Changement d'adresse :
- par écrit 10 jours avant votre départ.
- par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

PP. Paris DTN

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province : *36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)*	

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

A nos abonnés

EN RAISON du changement de notre système de gestion informatique des abonnements, votre numéro d'abonné vient de changer. Ce nouveau numéro figure tous les jours en page une du journal que vous recevez, au-dessus de votre adresse, ainsi que sur les courriers que nous pouvons être amenés à vous envoyer.

Merci de bien vouloir noter ce nouveau numéro et d'y faire référence dans vos courriers et vos appels téléphoniques à notre service relations clientèle.

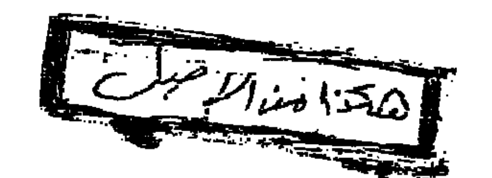
La nouvelle adresse de notre service abonnements est la suivante :

Le Monde Service Abonnements
24, avenue du Général-Leclerc
60646 Chantilly Cedex

Le numéro de téléphone du service relations clientèle reste le (16-1) 49-60-32-90 (de l'étranger, composer le 33-1).

Commandez vos disques par Minitel
36 15 LEMONDE
2,23 F la minute

JEUX



THÉÂTRE Le Festival d'automne à Paris 1995 s'achève avec une ultime création, « recherche théâtrale » menée par Peter Brook dans son Théâtre des Bouffes du Nord et intitulée *Qui est là,* première réplique d'*Hamlet,* de Shakespeare. Ce spectacle est une variation qui mêle aux scènes principales de la pièce les commentaires des grandes figures de la mise en scène du vingtième siècle. ● 1996 marquera le quarantième anniversaire de la venue en France du metteur en scène anglais qui avait présenté à Paris, en 1956, *La Chatte sur un toit brûlant,* avec Jeanne Moreau. ● ANNIVERSAIRE encore d'une connivence exceptionnelle entre Peter Brook et Micheline Rozan, qui, de collaboratrice de Jean Vilar, puis d'agent (« découvreur » de Jeanne Moreau, Maurice Béjart...), est devenue codirectrice du Centre international de création théâtrale des Bouffes du Nord.

Nom Brook, prénom Peter, adresse Bouffes du Nord

Le metteur en scène anglais crée « Qui est là » dans son théâtre parisien. Avec la productrice française Micheline Rozan, ils forment depuis 1956 un tandem sans équivalent, qui a donné à la salle du boulevard de la Chapelle une réputation d'excellence dans le monde entier

AU DÉBUT DE 1956, une jeune femme de vingt-huit ans, le regard clair, volontaire, reçoit des Etats-Unis un message lui demandant d'aller voir d'urgence à Londres une pièce d'Arthur Miller, *Vu du pont,* mise en scène par un homme qui lui est inconnu : Peter Brook.

Micheline Rozan vient de quitter le TNP de Jean Vilar, où elle a mis en place une politique sans précédent de relations avec le public et un système original d'avant-premières publiques. Elle est devenue agent artistique chez Cimura, correspondant français de la redoutable MCA américaine. A ce titre, elle représente en France non seulement Arthur Miller, mais aussi Tennessee Williams et Lilian Hellmann. Elle défend elle-même le grand Albert Camus et une escouade de jeunes talents, comme Jeanne Moreau, Jean-Paul Belmondo et Maria Casarès.

« À Londres, raconte Micheline Rozan, *j'ai découvert un spectacle somptueux.* » Rendez-vous est donc pris avec Peter Brook à Paris, où il doit présenter quelques mois plus tard au Théâtre des Nations *Titus Andronicus,* de Shaespeare, avec Vivien Leigh et Laurence Olivier. Le spectacle est pour le public français une découverte : celle de la manière Brook, méditation renouvelée sur le théâtre élizabéthain, sur *« la fluidité cinématographique »* de la pièce de Shakespeare, sur un premier rapprochement du spectateur et de la scène. *En une nuit de 1957, Peter* Brook conquiert Paris.

Le lendemain matin, à l'hôtel Saint-Régis, Micheline Rozan fait la connaissance du « phénomène ». *« Elle parlait avec franchise,* se souvient le metteur en scène. *Elle était très dure, et très lucide à la fois. Elle m'a rappelé que, malgré le succès de* Titus, *ma première mise en scène en France,* La Chatte sur un toit brûlant, *n'avait été qu'un succès relatif et que mes débuts français restaient à faire. Cette honnêteté, cette franchise si rare dans notre métier, m'a plu. C'est la raison pour laquelle nous travaillons ensemble aujourd'hui encore.* » Ce soir-là, Micheline Rozan propose à Peter Brook de



DESSIN PETERS DAY

monter *Vu du Pont* à Paris. Après une premier refus – *« je ne fais jamais deux fois la même chose »,* oppose Peter Brook, – la pièce sera présentée au Théâtre Antoine en 1958, avec Raf Vallone et Lila Kedrova. Triomphe. Peter Brook mènera dès lors ses travaux des deux côtés de la Manche, et sur les *scènes new-yorkaises, dont il est* familier depuis 1953.

Micheline Rozan devient son agent. Elle lui confie, un jour de 1958, un « petit » texte de Marguerite Duras, *Moderato Cantabile,* que Jeanne Moreau apprécie vivement. Le metteur en scène a déjà réalisé un film, *L'Opéra des gueux,* en 1953, et il a envie de continuer son travail de cinéaste. Le premier *film français de Peter Brook verra* le jour en 1960, avec Jeanne Moreau et Jean-Paul Belmondo, trio marqué du sceau de Micheline Rozan. Mais *Moderato Cantabile* n'est qu'un intermède. Peter Brook mûrit un grand projet : la création du *Balcon,* de Jean Genet. *« Genet est venu voir* Titus. *Il a été saisi par un spectacle en dehors de toutes les conventions contre lesquelles lui-même se battait. Il m'a donné le texte du* Balcon. *La pièce était le reflet de tout ce qui me semblait important : la poésie du verbe et de la scène débarrassée des conventions, du naturalisme, d'une quelconque influence des pouvoirs... Genet estimait qu'aucune troupe en Europe n'était capable de la jouer. Seuls les Japonais, pensait-il, étaient à ce point sensibles au geste, au mouvement, à l'acrobatie, au son, à la musique... »* Insensiblement, Peter Brook commence là son chemin vers l'Orient, sur les pas d'Antonin Artaud, à la recherche d'un nouveau lien entre le monde visible de la scène et le monde invisible de l'esprit.

Simone Berriau, directrice du Théâtre Antoine, est prête à monter *Le Balcon.* Mais Genet, en ces premières années du gaullisme, est considéré comme un auteur subversif. Le préfet de police, un ami, la dissuade de présenter la pièce. *« Vous aurez des manifestations dans la salle, et je serai obligé de fermer votre théâtre. Un conseil : renoncez.* » Simone Berriau obtempère et une quinzaine d'autres directeurs de théâtre refusent à sa suite de prendre un tel risque. Tous, sauf Marie Bell, qui vient d'acquérir le Gymnase. *« Je me fiche de tout ça ; je monte la pièce et je la joue.* » Peter Brook se laisse aller à son goût des distributions éclectiques, il réunit professionnels et amateurs, acteurs et chanteurs de cabaret... *Le Balcon* est un succès ; le scandale n'aura pas lieu.

IMPROVISATION

1964. C'est à Londres cette année-là que Peter Brook fait l'événement. S'inspirant d'Artaud, il donne à sa première troupe le nom de Théâtre de la Cruauté et présente *Marat-Sade,* de Peter Weiss. Audaces, novations scéniques : ce spectacle est une date dans l'histoire du théâtre européen. Peter Brook réinvente l'improvisation, favorise la recherche avant la représentation, vivifie la réflexion sur la relation entre le geste, le corps et la parole.

Au passage, il confronte la pensée d'Artaud à celle de Brecht. Confrontation : mot-clé de ses recherches, à l'opposé de toute synthèse qu'il juge *« anesthésiante ».* Deux ans plus tard, Brook fait irruption dans l'actualité la plus brûlante. Il crée *US,* pour *« United States »* ou *« Nous »,* machine de guerre contre la guerre au Vietnam qui divisera le public britannique. Mais, en moins de deux ans, le metteur en scène a assis ses méthodes de travail en collectif, et cet art du dialogue dont il ne se départira plus.

En 1973, cinq après que Peter Brook a réuni à Paris son premier groupe international d'acteurs autour de *La Tempête (lire ci-dessous),* Michel Guy, horticulteur féru de danse qui a créé un an plus tôt le Festival d'automne à Paris, demande à son tour à Peter Brook de monter un « grand » Shakespeare à l'Odéon. *« Tout le monde,* dit Micheline Rozan, *a toujours demandé à Peter de monter de grands Shakespeare. Et ça continue... »*

Brook est de retour de trois années de voyage et de recherche sur les chemins d'Afrique, d'Amérique, d'Iran, de France... Avec sa troupe, il a joué en plein cœur du Sahara, dans une léproserie, à Saint-Anne, au Festival de Chiraz, près de Téhéran, dans une réserve indienne, pour de jeunes cadres à Jouy-en-Josas, dans les derniers bidonvilles parisiens... *« On n'avait plus envie du vieux théâtre et de la séparation scène-salle,* dit-il. *Il nous fallait trouver un endroit abrité – nous sommes dans un pays froid – qui encouragerait à la fois l'imagination de la troupe et celle des spectateurs. »*

Il existait à Paris un théâtre abandonné, boulevard de la Chapelle, au pied du métro aérien, *propriété d'un maçon italien du* joli nom de Narciso, où s'illustra jadis Damia. *« Nous nous sommes faufilés à quatre pattes par un trou dans une palissade. Là, nous avons découvert à la lueur de lampes de poche une étrange « mosquée » aux proportions justes.* » Fermé depuis plus de vingt ans, les Bouffes du Nord devient le théâtre de Peter Brook et de Micheline Rozan. *« C'était un « objet trouvé »,* comme l'auraient dit les surréalistes, explique le metteur en scène. *Elles avaient le romantisme des ruines. Nous n'avons eu de cesse d'arrêter le bras des ouvriers pour les préserver. Nous disposions enfin du lieu idéal pour activer l'imagination du public. »*

Le grand secret

Dans toute son œuvre, Peter Brook n'a eu de cesse de confronter les traditions du monde entier pour s'approcher au plus près d'un langage théâtral universel. Il a entrepris un long chemin vers l'Orient, d'où il est revenu à chaque fois rajeuni et riche d'acteurs et de projets nouveaux. Et surtout il a rouvert le chemin qui conduit *« du bas au haut, du souterrain à la surface, du visible à l'invisible ».*

Il a écrit un livre, son manifeste, *Le Diable, c'est l'ennui* – en anglais : *There Are No Secrets.* « il n'y a pas de secret », sinon celui qui, dit-il, *« sépare deux mots simples : « pourquoi ? » et « comment ? ». Pourquoi fait-on du théâtre ? C'est une question sans fin : on commence avec les petits pourquoi, mais les réponses sont insatisfaisantes. Alors on se demande comment on fait du théâtre et surgit un univers artisanal. S'il n'y a pas de grand pourquoi à un travail, on produit son petit effet, mais ça n'a pas grand sens : si le comment est oublié, tout projet reste vague et souvent prétentieux. Le grand secret du théâtre, c'est seulement la discussion : elle seule permet de sortir de cette affreuse souricière »...*

Michel Guy, devenu secrétaire d'Etat à la culture, dote le Centre international de création théâtrale, fraîchement créé, de ses premiers subsides, soit 2,5 millions de francs, une manne alors qui permet à Peter Brook et Micheline Rozan, officiellement associés, d'entretenir une troupe permanente sans plus recourir aux mécènes américains, emmenés par la Fondation Ford, qui les soutenaient depuis 1970.

Là s'inventera un parcours exemplaire, le compagnonnage indéfectible d'un artiste et de son mentor intransigeant, quatorze spectacles créés jusqu'à aujourd'hui, depuis *Timon d'Athènes* jusqu'à *Qui est là,* de Shakespeare à Shakespeare donc, mais sans se priver jamais de travaux à la pointe de la recherche scénique et dramatique, qu'il s'agisse des *Iks* ou de l'exceptionnel *Mahabharata,* de *La Tragédie de Carmen* ou d'*Impressions de Pelléas.* Peter Brook et Micheline Rozan ont ainsi bâti pierre à pierre un théâtre populaire et sensible, et « les Bouffes » appartiennent désormais à l'esperanto du vocabulaire artistique international.

Olivier Schmitt

Les bons esprits de la scène

QUI EST LÀ, recherche théâtrale de Peter Brook. Avec Anne Bennent, David Bennent, Sotigui Kouyaté, Giovanna Mezzogiorno, Bruce Myers, Yoshi Oida, Bakary Sangaré et Mahmoud Tabrizi-Zadeh (musique).
BOUFFES DU NORD, 37, bis, bd de la Chapelle, Paris-10e. Mo La Chapelle. Du mardi au vendredi, à 20 heures ; le samedi, à 15 heures et 20 heures. Tél. : 46-07-34-50. Durée : 2 heures. De *60 F à 130 F. Jusqu'au 31 janvier.*

Pas un spectacle, plutôt un atelier, méditation lumineuse sur l'art du jeu. *Qui est là,* titre de la nouvelle recherche menée par Peter Brook, est la première réplique d'*Hamlet,* de Shakespeare, dont plusieurs fragments, dans une traduction de Jean-Claude Carrière, sont joués sur la traditionnelle estrade installée sur le parterre des Bouffes-du-Nord. A ces fragments se mêlent des extraits de textes empruntés à quelques-uns des plus grands réformateurs du théâtre dans ce siècle : Meyerhold, Stanislavski, Artaud, Brecht et l'Anglais Gordon Craig, moins connu ici mais familier, de Peter Brook et de Marie-Hélène Estienne, qui a parcouru les milliers de pages laissées par ces hommes de l'art pour en restituer l'essentiel.

Comme d'habitude, le metteur en scène s'est lancé dans cette aventure sans bien savoir où ses pas le menaient. Après une longue gestation et de nombreux tâtonnements, après des discussions menées dans toute l'Europe avec des metteurs en scène à l'occasion de la tournée de *L'Homme qui,* après des improvisations où les acteurs sont peu à peu devenus les protagonistes d'une œuvre-puzzle à l'incroyable fluidité, *Qui est là* est advenu comme d'habitude dans une salle du lycée Colbert voisin puis dans le sous-sol du lycée Montaigne.

Alors, les élèves parmi lesquels Peter Brook s'était assis, n'ont pas paru troublés par ce drôle d'objet, à la fois spectaculaire et presque pédagogique, malle aux trésors d'un théâtre qui parle de lui-même et parle à tout le monde. Puis un nouveau filage a eu lieu devant des élèves-acteurs aux Bouffes mêmes. Alors, on s'est aperçu que l'estrade était un peu trop haute et qu'elle serait mieux habillée d'un tapis d'Orient, que les chaises blanches gagneraient à être peintes en noir et que les lumières devraient dire clairement que l'on est là, dans la pièce de Shakespeare, et ici, dans l'énoncé de la pensée des metteurs en scène associés au poète.

COLLAGE

Peter Brook a choisi d'adjoindre au carré de ses acteurs fidèles – Yoshi Oshida (Rosencrantz), Sotigui Kouyaté (le spectre), Bruce Myers (Polonius), David Bennent (Horatio), Bakary Sangaré (Hamlet) – deux actrices nouvelles : *Anne Bennent, la* sœur de David (Gertrude), et Giovanna Mezzogiorno (Ophélie), fille de Vittorio aujourd'hui disparu, qui fut l'un des acteurs du *Mahabharata.* Tous forment, comme toujours sous la houlette d'un Brook fédérateur, un groupe solidaire, consumé par le même feu, feu du théâtre, feu du jeu, feu de joie à servir un chef-d'œuvre du répertoire visité par la grâce de commentateurs avisés. La représentation alors devient un collage plusieurs fois passionnant. Il livre, mine de rien, à la faveur de transitions à tel point virtuoses qu'on ne les devine pas toutes, plusieurs des secrets du geste, de la parole, du *sentiment.*

Les acteurs n'ont pas de chaussures, comme à l'ordinaire ; les costumes se résument à quelques draps de velours moiré jetés sur une épaule ou le dossier d'une chaise ; l'action est tout entière concentrée en quelques regards échangés, quelques gestes esquissés, quelques notes percutées, quelques mots proférés, mais toujours avec intensité.

Et une nouvelle fois opère le charme discret de la manière Brook et l'évidence apparaît, dans son absolue clarté : parlez !, jouez !, jouons encore !, et rien ne viendra faire taire les esprits du théâtre, qu'ils parlent comme ici par instants la langue de Shakespeare, ou encore bambara dans un splendide dialogue d'Hamlet avec son père, japonais, allemand et bien sûr essentiellement français. Tous les langages parlés, tous les langages du corps, mènent à l'essence de la scène, l'homme.

O. S.

Le jour où Malraux a disparu

JEAN-LOUIS BARRAULT, alors directeur du Théâtre des Nations, propose à Peter Brook de monter une pièce de Shakespeare. Nous sommes au début de 1968. Peter Brook refuse. Il préfère créer un « atelier international de recherches », inspiré de ses travaux londoniens avec le Théâtre de la Cruauté, dont le thème serait *La Tempête.* Barrault accepte. Le metteur en scène réunit à Paris une quinzaine d'acteurs anglais et français (dont Glenda Jackson, Sami Frey, Delphine Seyrig et Michael Lonsdale), qui s'installent dans une salle désaffectée du Mobilier national.

Le travail commence un certain 1er mai... Vient le 13, et toute la France s'invente des lendemains plus beaux. Dans la rue toute la journée, les membres de la troupe se retrouvent la nuit dans une salle du Mobilier national pour travailler. *« Peter habitait alors rue Guénégaud,* se souvient Micheline Rozan. *Il adorait regarder, comprendre, discuter. Il était assez bien placé pour les jets de pavés. Mais l'un de ses traits de caractère est qu'il ne laisse jamais rien en plan.* » Le metteur en scène choisit donc d'achever son travail et de se replier à Londres un peu avant la fin des « événements ».

« A Paris, tout le monde avait disparu, se souvient Peter Brook. *Nous n'avions plus d'interlocuteurs, on ne savait pas où était passé André Malraux, qui refusait de recevoir Jean-Louis Barrault. A Londres, deux ou trois mécènes nous ont permis de présenter notre atelier autour de* La Tempête. » Sami Frey et Delphine Seyrig choisissent les barricades ; les autres partent pour Londres en voiture, grâce aux bidons d'essence offerts par le correspondant du *Times* à Paris.

Ils travaillent dans un entrepôt de locomotives qui allait bientôt devenir un théâtre célèbre de la capitale anglaise : The Round House. Ainsi naquit, en pleine grève générale, le premier « centre international de recherches théâtrales », dont l'héritier s'installerait plus tard à Paris, aux Bouffes du Nord.

O. S.



DANS LES SALLES DE CONCERT

LES ELLES

Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, 75002 Paris. M° Sentier. 20 heures. Tél. : 45-08-96-91. 60 F et 80 F. Jusqu'au 16 décembre.

■ Quatre jeunes filles délurées se jouent la comédie de la critique sociale. En pyjama, en robe de chambre, chemise de nuit blanche et chaussons à pompons roses – le décor et un ciel étoilé –, elles montent au créneau : les handicapés, les SDF, les machos, les gros, les liftings, tout y passe. Avec de la méchanceté pour les uns, de la compassion pour les autres et des mots crus toujours.

Au violoncelle, Christine Lapouze joue les rockeuses, un coup d'archet, puis elle couche l'instrument sur ses genoux et gratte méchamment. Sarah Auray fait les chœurs, les rires et les chuchotements, parodie *Made in Normandy* de Stone et Charden ou *Les Daltons* de Joe Dassin aux côtés d'une chanteuse, Pascaline Herveet, placée quelque part entre Portishead et Clarika. Sur son piano, sur son accordéon, Sophie Henry insuffle à ce quatuor très uni (qui vient de publier un album chez les frondeurs-indépendants de Boucherie Productions), l'esprit minimaliste et hâché, les arrangements en gouttelettes perlées et néanmoins très « world » (tsigane-tango-java-rock) qui font l'ordinaire des moins de vingt-cinq ans. Faute de mélodies et comme par excès de fausse désinvolture (en réalité, tout cela est fort policé), cet étalage de chansons bien chantées s'étire en longueur. Mais Les Elles sont elles-mêmes, jeunes têtues douées, drôles surtout, et c'est un premier spectacle.

Véronique Mortaigne

SABREEN

New Morning, le 12 décembre.

■ Premier groupe palestinien basé à Jérusalem à avoir entamé une carrière internationale (dès 1989), Sabreen ne s'était jamais produit sur une scène parisienne. Le 12 décembre au New Morning, alors que la fréquentation de beaucoup de concerts est actuellement mise à mal, cette formation a réussi à susciter la curiosité du public, dans lequel on remarquait de nombreux Palestiniens.

Fondé en 1980 par Saïd Murad, compositeur et multi-instrumentiste, dont le jeu d'oud atteste d'une réelle sensibilité, Sabreen produit une musique extrêmement subtile qui interpelle la tradition et fait d'astucieux clins d'œil au futur. Si elle présente parfois quelques flottements, celle-ci reste la plupart du temps séduisante, surtout dans ses moments les plus aérés, lorsque survole la voix lumineuse de Kamilya Jubran. Fascinante de fraîcheur et d'un charisme charmeur, toute de noir vêtue, elle s'accompagne au bouzouk, parfois au kanoun et chante des mots d'espoir, des textes zébrés par des flammèches de rébellion, écrits par un poète contemporain palestinien. Un bassiste, un batteur et un percussionniste-chanteur complètent Sabreen qui, pour ce concert parisien, était rejoint par la chatoyante violoniste britannique Nell Catchpole, présente sur *Here Comes the Doves* (Night & Day), le dernier et troisième album que le groupe a enregistré dans son propre studio, à Jérusalem-Est. Marquant et cultivant sa différence depuis plus de quinze ans dans un univers difficile, Sabreen recèle un réel potentiel créatif aux fruits duquel on n'a sans doute pas fini de goûter.

Patrick Labesse

CHANTS COPTES TRADITIONNELS ET CHANTS SOUFIS DU CAIRE

Cirque d'Hiver, le 11 décembre.

■ Poursuivant son cycle consacré aux musiques d'Egypte, l'Institut du monde arabe a présenté hors de ses murs, lundi 11 décembre, en coproduction avec le Festival d'art sacré de la Ville de Paris, une soirée consacrée aux chants coptes et soufis. A l'heure où l'intégrisme islamique gagne du terrain, provoquer la rencontre des communautés chrétienne et musulmane d'Egypte, voilà une belle initiative. Proposer de la musique d'essence sacrée dans un cadre aussi anachronique que le Cirque d'Hiver paraît en revanche saugrenu. Difficile d'installer ferveur et sérénité au milieu d'une piste de cirque, sous la lumière crue et agressive des projecteurs.

Formé en 1975, l'Ensemble David du Caire, qui ouvre le programme, est un chœur composé d'hommes et de femmes, accompagné par un petit groupe instrumental (violons et oud, ce soir-là). Il compose son répertoire avec des pièces qu'il s'emploie à faire connaître en dehors de l'office liturgique pour lequel elles ont été créées. Pas très à l'aise dans ce lieu clinquant, l'Ensemble David a bien du mal à convaincre. Pour ouvrir la seconde partie de la soirée, Cheikh al-Halbawy lance un vibrant appel à la prière. Officiant de la confrérie soufie al-Hamidiyya al-Châdhiliyya, installée dans la ville de Minia où elle se consacre à des œuvres de charité, il est bientôt rejoint par treize hommes vêtus de blanc. Dans un balancement hypnotique, ils chantent ensemble avec une conviction brûlante leur entière dévotion à Allah et parviennent à faire passer un souffle d'émotion.

P. La.

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél. 48-00-20-20 - Télex : DROUOT 642 260
Informations téléphoniques au : 48-00-20-17
ou sur minitel, 36-17 Drouot
Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
*Sauf indications particulières, les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 h. *Exposition le matin de la vente. Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, 75008 PARIS. 40-75-45-45.*

SAMEDI 16 DECEMBRE
S.12- 14H30- Bibliothèque d'un amateur. Succession de Monsieur A... Précieux volumes des XVIIe, XVIIIe et XIXe. Mes AUDAP, SOLANET, SCP GODEAU-VELLIET.
LUNDI 18 DECEMBRE
S.3- Archéologies. Mes BOSCHER, STUDER, FROMENTIN.
S.7- Dessins et tableaux anciens. Objets d'art et de bel ameublement des XVIIe au XIXe s. Bijoux. Mes LOUDMER.
S.13- Estampes, dessins et aquarelles modernes. Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S.14- Tableaux, bibelots, meubles anciens et style. Mes AUDAP, SOLANET, SCP GODEAU-VELLIET
S.15- Meubles et objets mobiliers. Me de RICQLES.
MERCREDI 20 DECEMBRE
S.13- Tableaux, bibelots, meubles anciens et style. Mes AUDAP, SOLANET, SCP GODEAU-VELLIET.
S.15- Tableaux, bibelots, meubles. Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
JEUDI 21 DECEMBRE
S.9- Tableaux, bibelots, meubles. Mes BOSCHER, STUDER, FROMENTIN.
VENDREDI 22 DECEMBRE
S.15- 11H et 14H Estampes anciennes, modernes et contemporaines. Livres illustrés. Tableaux modernes, abstraits et contemporains. Mes LOUDMER. Expo. à Drouot le jeudi 21-12 de 11h à 18h.

AUDAP, SOLANET, SCP GODEAU-VELLIET, 32, rue Drouot (75009) 47.70.67.68
BOSCHER, STUDER, FROMENTIN, 3, rue d'Amboise (75002) 42.60.87.87
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, 12, rue Drouot (75009) 42.46.61.16
LOUDMER, 7, rue Rossini (75009) 44.79.50.50
de RICQLES, 46, rue de la Victoire (75009) 48.74.38.93

L'Opéra-Bastille accueille une « Bohème » d'une rare cohésion et remarquablement chantée

Leontina Vaduva est une Mimi idéale dans cette version de l'opéra de Puccini

Puccini a imaginé une forme de narration révolutionnaire avec *La Bohème* : parler pour la première fois au prolétariat du paradis et des promenoirs comme jamais on ne lui avait adressé la parole, en le tutoyant. La version présentée en première le 11 décembre à l'Opéra-Bastille regroupe, elle, des composantes qui ne sont pas révolutionnaires mais un parfait exemple d'entreprise collective. Une œuvre qui fera date.

LA BOHÈME, de Puccini. Avec Leontina Vaduva (Mimi), Gwyne Geyer (Musetta), Roberto Alagna (Rodolfo), Jean-Luc Chaignaud (Marcello), Kristinn Sifmundsson (Colline), Frank Leguerinel (Schaunard), Jules Bastin (Benoît), Chœurs et Orchestre de l'Orchestre national de Paris, James Conlon (direction). Jonathan Miller (mise en scène), Dante Ferreti (décors), Gabriella Pescucci (costumes), Guido Levi (lumières). Coproduction avec le Théâtre communal de Florence. *OPERA-BASTILLE*, prochaines représentations les 14, 17, 24, 27, 30 décembre, 2, 5, 17 et 20 janvier. Seconde distribution, avec Cristina Gallardo-Domas, Valérie Millot, Roberto Aronica et Jason Howard, les 15, 22, 28 décembre, 3, 6, 16, 19, 21 et 23 janvier. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 590 F.

La Bohème jouée à l'Opéra-Bastille remet chacun des artisans d'un spectacle lyrique à sa place afin d'œuvrer collectivement à sa réalisation. Et cette *Bohème* durera. La mise en scène du Britannique Jonathan Miller, les décors de Dante Ferreri et les costumes de Gabriella Pescucci n'ont rien de révolutionnaire, ils seraient même le point de perfection ultime que peut atteindre le respect de l'opéra italien.

Le chef dirige, en exaltant les chanteurs à sortir le meilleur d'eux-mêmes. Les chanteurs chantent et jouent les uns pour les autres, sans faire un sort aux moments de bravoure vocale que Puccini leur a concédés. Le metteur en scène ne les prend pas en otages d'une vision égocentrique qui ignore leurs possibilités physiques et l'idée qu'ils se font d'un rôle qu'ils ont assimilé pendant de longs mois d'étude. Les décors et les costumes n'imposent pas de façon écrasante un univers saugrenu qui irait contre la signification de l'œuvre. Et le réalisme-poétique quasi cinématographique de cette *Bohème* transposée dans la France des années 30 est en soi un objet d'admiration historique.

C'est l'agglomération de toutes les composantes du spectacle qui en fait la réussite. La direction d'acteurs de Jonathan Miller donne une fluidité rare à certaines scènes. Les jeux auxquels se livrent les garçons au début du premier tableau, ceux du café Momus et de la barrière d'Enfer sont traités, c'est selon, avec un humour, une distance et un réalisme social qui échappent au premier degré du misérabilisme.

Les scènes intimes sont traitées avec une tendresse fondante, décuplée par la jeunesse et la beauté de Vaduva et Alagna, de Gwyne Geyer et de Jean-Luc Chaignaud. La mise en scène est si travaillée dans le détail – la maîtrise de l'espace et du temps dans les scènes de groupe est stupéfiante – que l'on baisse la garde pour se laisser aller à l'émotion, soumis par le charme qui émane d'un travail trop intelligent pour être réellement conventionnel. La dernière scène est d'une dignité et d'une beauté que seul le bruit insupportable de la soufflerie de l'air conditionné de Bastille vient gâcher dans les dernières minutes.

AIGUS LUMINEUX

Mal chantée et/ou mal dirigée, cette représentation nous montrerait peut-être ce que le travail de Miller peut avoir de trop artisanal et minutieux – il n'est ni Luc Bondy, ni Patrice Chéreau, mais ces deux-là ricaneraient, sans doute, si on leur proposait cet opéra. Or la première distribution est un modèle. Les voix sont idéalement appariées en timbre et en puissance : Vaduva et Alagna sont faits l'un pour l'autre comme Chaignaud et Geyer. Alagna était attendu dans ce rôle qu'il a déjà chanté à Toulouse et enregistré avec Vaduva à Londres pour EMI sous la direction d'Antonio Pappano. Sans atteindre le rayonnement et les intuitions musicales de José Carreras au milieu des années 70, le jeune Français explose dans un rôle fait à sa mesure. Il peine seulement à projeter sa voix quand le décor ne la renvoie pas.

James Conlon n'a pas son pareil pour faire avancer le drame. L'orchestre est exceptionnel, mais le nouveau directeur musical de l'Opéra devra apprendre à domestiquer l'acoustique périlleuse de Bastille et peut-être ses nerfs : le début de l'ouvrage allait trop vite et trop fort ; en revanche, le deuxième tableau (presque toujours précipité) atteignait une sorte de perfection dans la construction de la scène. Leontina Vaduva est une Mimi idéale musicalement et vocalement. Son timbre est rond, ses aigus lumineux, sa voix facile malgré une intonation ayant tendance à descendre. Gwyne Geyer n'est pas une Musetta acidulée : la chanteuse américaine incarne ce rôle difficile et magnifique de femme de caractère avec une présence en scène assez « clouante » de naturel.

Jean-Luc Chaignaud tient parfaitement un rôle qu'il chante régulièrement à l'opéra de Vienne. Kristinn Sigmundsson donne une leçon de beau chant dans son dernier air – chanter dignement une ode à son manteau *« qui ne s'est jamais courbé devant les riches »* avant de le porter au mont de piété vous classe un artiste.

C'est un bonheur de revoir le vétéran Jules Bastin dans le petit rôle de Benoît auquel il apporte la science acquise au cours d'une carrière qui lui aura fait fréquenter les plus grands chefs (Boulez, Kleiber, Karajan, Böhm). Que les mélomanes qui n'ont pu trouver de places sachent que le 30 décembre France-Musique retransmettra cet opéra en direct et que, avec un peu de chance, ils pourront le copier bientôt sur cassettes vidéo.

Alain Lompech

Viendra, viendra pas ?

France-Musique et France-Supervision retransmettront en direct la représentation du 30 décembre. France 2, qui filme en haute-définition, diffusera ultérieurement cette *Bohème* en stéréo Nicam par voie hertzienne. Malheureusement, l'Opéra-Bastille, qui avait prévu d'inaugurer une série de productions vidéo commerciales, a dû ajourner ses plans, Roberto Alagna ayant rayé ce point de son contrat. Il y a quelques mois, le chanteur, qui devait enregistrer *Roméo et Juliette* de Gounod à Toulouse avec Leontina Vaduva, avait exigé et obtenu d'EMI que la chanteuse roumaine soit remplacée lors des sessions d'enregistrement par Angela Georghiu.

On ne peut que regretter qu'un chanteur aussi magnifique empêche un opéra subventionné de faire partager au plus grand nombre une production si réussie... car le 12 décembre, on n'était même pas certain à Bastille que le ténor soit d'attaque le 30 au soir pour le direct. Ce serait vraiment triste, car il n'y a pas qu'à la Bastille qu'on l'aime bien, Alagna.

Françoise Vergier, un féticheur à Beaubourg

Galeries contemporaines, Centre Georges-Pompidou, 75003 Paris. Tél. : 44-78-12-33. Jusqu'au 19 février.

A en croire les dictionnaires, la langue française n'a pas de féminin pour le mot féticheur. Cette absence est fâcheuse car « féticheuse » est le mot pour qualifier Françoise Vergier. Elle est cet *« initié capable de susciter et de faire agir des fétiches »*, à savoir que par fétiche il faut entendre un objet auquel est attribué un *pouvoir magique favorable ou* défavorable. Elle les suscite par le dessin, la peinture, la sculpture et l'assemblage. Elle les fait agir en envahissant les salles, idoles du désir d'un côté, amulettes de la mort de l'autre.

Les galeries contemporaines du Centre Pompidou ne sont pas, a priori, le meilleur lieu pour accueillir des exercices qui demandent des espaces clos et réduits. Pour l'exposition – sa première dans un musée –, l'artiste a donc bâti un mur courbe et créé des cellules séparées par un corridor étroit. Seule la première salle n'a pas été transformée. Elle accueille de très bizarres statues en bois de tilleul peint, des figures féminines ou hybrides, nues, dans des poses d'acrobates.

Il y a là l'*Insondable*, sirène aux yeux clos dont les deux pieds joints se changent en ventre. La *Repoussante* semble quelque figure du tarot, coiffée d'un dard de licorne, un globe de verre à la main. Le *Couple-Tambour* s'étreint, leurs deux têtes devenues un gros tambour africain.

EXPLORER L'INCOMPATIBILITÉ

Pourquoi ces anatomies figurées avec un réalisme insistant ? Pour le plaisir de la forme mais, plus encore, pour surprendre l'œil, jouer à le tromper et le détromper, le forcer à se demander ce que tout cela signifie. Le spectateur est contraint de regarder ces mannequins grandeur nature, de tourner autour de ces statues couleur chair – et contraint de ne pas les toucher alors que tout l'y incite. Des œuvres troublantes lui imposent l'image du corps, la conscience de son propre corps. Ce n'est pas en vain que Vergier se place sous le signe de Bataille et de Leiris.

Dans les diverticules et couloirs, d'innombrables sculptures, peintes ou non, traitent encore d'anatomie, mais par morceaux. Sur un médaillon bombé, un *nombril est figuré en trompe l'œil*. Le *Toucher du modèle* évoque sans faux-semblant ce qu'une périphrase décente et vieillotte appellait une *« descente de reins »*. L'*Innommable* suggère une forme organique mi-phallus, mi-ventre d'une vilaine couleur charbonneuse. L'énumération pourrait être longue, tant sont variées les inventions, tant sont heureuses les trouvailles. Métaphores, métonymies, calembours, allusions codées, exhibitions crues : Françoise Vergier ne cultive aucun style. Elle va, vient, oscille entre le kitsch et Brancusi, entre Archimboldo et les manuels d'obstétrique. Son atelier et sa mémoire ressemblent, peut-on imaginer, à ces cabinets de curiosité du XVII[e] siècle dans lesquels amateurs et savants accumulaient coquillages, champignons, animaux empaillés, antiquités et pierres précieuses.

Si Françoise Vergier s'en tenait à cela, elle n'obtiendrait qu'une collection hétéroclite. Or – c'est ici que revient le fétiche – assemblages et sculptures font plus que déconcerter. Les formes ont une intensité, gagnée dans le dessin comme le démontrent études d'anatomies et paysages anthropomorphiques. Elles ont de l'acuité parce que les juxtapositions de matériaux explorent les voies de l'incompatibilité, que le verre oppose sa dureté à la douceur de la terre cuite. Elles ont de la séduction parce que l'exécution accompagne souplement l'idée. Autrement dit, il y a là une œuvre cohérente et qui touche à l'essentiel.

Philippe Dagen

13 JANVIER — MC93 — 28 JANVIER
14 représentations exceptionnelles
Richard II
William Shakespeare
mise en scène Deborah Warner
Royal National Theatre
LOCATION OUVERTE 41 60 72 72
ECOUTEZ VOIR

Théâtre S.MONFORT
"Carte blanche"
Allain LEPREST
du 12 au 17 Déc.95
La Caravane passe (1re partie)
Francesca SOLLEVILLE (le 15)
Le Gardien du Phare (le 13)
45.31.10.96
ECOUTEZ VOIR



Vente de photos de l'agence Vu

Pour son 10e anniversaire, près de 180 images seront dispersées, le 16 décembre, à Drouot



C'EST une vente émouvante, sensible, qui retrace les dix ans de création photographique de l'agence Vu. *Vu* était le titre d'un célèbre hebdomadaire, qui, dans les années 30, laissait la belle part à l'image. C'est devenu, en 1985, une agence de photographes – et non de photographies –, créée par Christan Caujolle, aux marges de l'essai documentaire et du reportage d'actualité.

On retrouve dans cette vente des photographes qui ont participé à l'aventure de Vu (Lambours, Huguier, Dolemieux, Choquer...), la vivent toujours (Faucon, Wurstemberger, Duroy, Mohdad, Suau, Garcia Rodero, Iturbide, Bizos, Munoz...), viennent de s'y associer (Atwood, Thode, Asnin). Et puis quelques belles signatures qui ont fait cadeau d'un de leurs tirages pour la vente : Goldin, Depardon, Moon, Turbeville, Seidner, Michals, Fontcuberta, Klein, Goude, Sieff, Bourcart...

Voilà l'occasion de faire une bonne affaire tout en manifestant son soutien à une agence précieuse.

★ « Vu et adjugé », hôtel Drouot, 9, rue Drouot, 75009, Paris. Vente le 16 décembre à 14 h 30, salle 9. Exposition publique, le 15 décembre de 11 heures à 18 heures et le 16 décembre de 11 heures à 12 heures. Rens. : 42-76-19-93 (agence Vu) et 47-42-78-01 (étude Binoche).

UNE SOIRÉE À PARIS

Blue Oyster Cult
Que reste-t-il aujourd'hui du Blue Oyster Cult ? Avec Black Sabbath, ces adeptes de l'occultisme furent de ceux qui accentuèrent l'aspect mystique et noir du hard rock des années 70. Dépassé ensuite par la surenchère de violence du heavy metal, le Cult ne semble pas avoir rattrapé son retard.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 h 30, le 14. Tél. : 44-92-45-45. 165 F.

Yves Robert et les Improvisateurs réunis
Le tromboniste français toujours prêt à s'avancer sur des terrains mouvementés présente quelques-uns des improvisateurs de l'Hexagone pour une sorte de big band cuivré à qui il laisse l'initiative du jeu. Cette création passe par les Instants chavirés avant le festival Sons d'hiver.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 14 et 15. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Sankai Juku
Ushio Amagatsu arrive de ses montagnes japonaises avec ses danseurs-médiums. Exercices d'improvisation, méditation, le chorégraphe réunira, comme à son habitude, toute l'énergie créatrice qui se sera accumulée quelques jours avant la première et le résultat sera à couper le souffle. Après *Hiyomeki*, les Sankai Juku reprendront *Les Œufs debout par curiosité*, une pièce écrite à la mémoire d'un des danseurs du groupe, mort brutalement.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Hiyomeki : *20 h 30, du 15 au 22 décembre.* Les Œufs debout par curiosité : *20 h 30, du 26 au 30 décembre. Tél. : 42-74-22-77. 95 F et 160 F.*

Leïla Haddad
Une défricheuse, cette Leïla Haddad. Dès la fin des années 70, elle se battait pour imposer la danse orientale quand personne ne s'y intéressait. Elle a réussi son pari : cette danse ancestrale, belle, féminine, est aujourd'hui reconnue, et non plus méprisée par l'esprit puritain et chagrin de l'Occident. *Rêveries sur le Nil* est un hymne à l'Egypte qui sera bercé par la musique de douze interprètes.
Auditorium de l'Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu. 20 h 30, les 15, 16 et 17 décembre. Tél. : 40-51-38-37. 120 F et 150 F.

ART

Une sélection des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Mary Ellen Mark
Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée-4 à 8, grande galerie, Paris-1er. Mo Châtelet-Les Halles. Tél. : 40-26-87-12. De 13 heures à 18 heures ; samedi, dimanche jusqu'à 19 heures. Fermé lundi. Du 15 décembre au 13 janvier 1996. 10 F.

Passions privées, art moderne et contemporain dans les collections
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi et fêtes. Du 19 décembre au 24 mars 1996. 45 F.

EXPOSITIONS PARIS

Pierre Alechinsky
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris-8e. Mo Miromesnil. Tél. : 45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 janvier 1996.

A l'ombre du Vésuve
Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris-8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 25 février 1996. 40 F.

Art brut et compagnie
Halle Saint-Pierre, Musée en herbe, 2, rue Ronsard, Paris-18e. Mo Anvers. Tél. : 42-58-72-89. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 juin 1996. 40 F.

L'Art trompeur
Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris-7e. Mo Sèvres-Babylone. Tél. : 42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 3 mars 1996. 20 F.

Henri Cartier-Bresson
Centre national de la photographie. Hôtel Salomon-de-Rothschild, 11, rue Berryer, Paris-8e. Mo Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 22 janvier 1996. 30 F.

Centaures, centauresses
Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle, Paris-15e. Mo Montparnasse-Bienvenüe, bus : 48, 91, 94, 95, 96. Tél. : 45-48-67-27. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 4 février 1996. 27 F.

Cézanne
Grand Palais, galeries nationales, avenue Gal-Eisenhower, square Jean-Perrin, Paris-8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi 25 décembre. (Entrée square Jean-Perrin.) Fermé mardi. Jusqu'au 7 janvier 1996. 55 F, lundi 38 F.

Chine : des chevaux et des hommes
Musée national des arts asiatiques-Guimet, 6, place d'Iéna, Paris-16e. Mo Iéna. Tél. : 47-23-61-65. De 9 h 45 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 décembre. 35 F (comprenant la visite du musée).

Le Cinéma au rendez-vous des arts, France années 20 et 30
Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs, Paris-2e. Mo Palais-Royal et Bourse, bus 20, 29, 39, 48, 67. Tél. : 47-03-81-10. De 12 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 6 janvier 1996. 22 F.

Costumes à la cour de Vienne 1815-1918
Musée de la mode et du costume, Palais Galliera, 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie, Paris-16e. Mo Iéna, Alma-Marceau, Bus 63, 32, 83, 92. Tél. : 47-20-85-23. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 3 mars 1996. 35 F.

Henri Cueco
Théâtre du Vieux-Colombier, galerie, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris-6e. Mo Saint-Sulpice. Tél. : 44-39-87-15. De 11 heures à 22 heures ; dimanche et lundi de 15 heures à 18 heures. Jusqu'au 23 décembre.

D'Alexandre à Cléopâtre : portraits grecs sur pierres dures
Bibliothèque nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu, Paris-2e. Mo Bourse, Quatre-Septembre, Palais-Royal. Tél. : 47-03-81-10. De 13 heures à 17 heures ; dimanche et jours fériés de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 17 mars 1996. 22 F.

Degottex
Galerie J. Moussion, 110, rue Vieille-du-Temple, Paris-3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 48-87-75-91. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 janvier 1996.

Alexandre Delay
Galerie Stadler, 51, rue de Seine, Paris-6e. Mo Odéon. Tél. : 43-26-91-10. De 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 janvier 1996.

Robert Doisneau
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris-3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Visites-conférences mercredi et samedi à 15 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 11 février 1996. 35 F.

Marlène Dumas
Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais, Paris-3e. Mo Chemin-Vert, Saint-Paul. Tél. : 42-78-40-44. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 janvier 1996.

Féminin-masculin
Centre Georges-Pompidou, grande galerie (5e étage) et Forum (Rdc), place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 février 1996.

Alain Fleischer
Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris-3e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-78-05-62. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 janvier 1996.

Sam Francis
Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris-1er. Mo Concorde. Tél. : 42-60-69-69. Mardi de 12 heures à 21 h 30 ; mercredi, jeudi, vendredi de 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 18 février 1996. 35 F.

Douglas Gordon
Centre Georges-Pompidou, grand foyer, 1er sous-sol, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 22 janvier 1996.

Manet, Gauguin, Rodin
Musée d'Orsay, quai Anatole-France, place Henry-de-Montherlant, Paris 7e. Mo Solferino, RER Musée-d'Orsay, bus : 24, 63, 68, 69, 73, 83. Tél. : 40-49-48-14. Mardi, mercredi, vendredi, samedi de 10 heures à 18 heures ; jeudi de 10 heures à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 28 janvier 1996. 36 F, billet jumelé (musée + exposition) : 55 F.

Joan Mitchell
Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-77-32-31. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 janvier 1996.

Làszlo Moholy-Nagy
Centre Georges-Pompidou, galerie 27, 1er sous-sol, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 1er janvier 1996.

Pancho
Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris-7e. Mo Rue-du-Bac, Solferino. Tél. : 49-54-75-00. De 11 heures à 19 heures. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 3 janvier 1996.

Pino Pascali
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris-11e. Mo Bastille. Tél. : 48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 janvier 1996.

Picasso-Afrique
Centre Georges-Pompidou, galerie du musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 janvier 1996.

Picasso et la photographie
Musée Picasso, hôtel Salé-5, rue de Thorigny, Paris-3e. Mo Saint-Paul, Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-71-25-21. De 9 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 31 décembre. 35 F, dimanche : 26 F.

Serge Poliakoff
Fondation Dina Vierny-Musée Maillol, 61, rue de Grenelle, Paris-7e. Mo Rue-du-Bac, bus : 63, 68, 83, 84. Tél. : 42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mai 1996.

Satyajit Ray
Galerie Grewal Mohanjeet, 12, rue Jacob, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 43-29-53-68. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 janvier 1996.

Bernard Réquichot 1929-1961
La Galerie, 9, rue Guénégaud, Paris-6e. Mo Odéon. Tél. : 43-54-85-85. De 11 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 janvier 1996.

Réserves
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris-1er. Mo Palais-Royal, Musée-du-Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 10 heures à 22 heures. Fermé lundi 25 décembre. Fermé mardi. Jusqu'au 19 février 1996. 28 F, billet jumelé avec la visite du musée : 55 F (de 9 h à 15 h) ;

Rétrospective Fateh Moudarres
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e. Mo Jussieu, Cardinal-Lemoine, Sully-Morland. Tél. : 40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 janvier 1996.

August Sander
Centre national de la photographie, hôtel Salomon-de-Rothschild, 11, rue Berryer, Paris-8e. Mo Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 22 janvier 1996. 30 F.

Sérinde, terre de Bouddha. Dix siècles d'art sur la route de la soie
Grand Palais, entrée Clemenceau, av. W.-Churchill, place Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris-8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau, bus 28, 32, 42, 75, 83. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 février 1996. 50 F.

David Smith
Galerie Gérald Piltzer, 16, avenue Matignon, Paris-8e. Mo George-V. Tél. : 43-59-90-07. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 10 février 1996.

Françoise Vergier
Centre Georges-Pompidou, galerie sud, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 février 1996.

Visages de l'icône
Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, terrasse Lautréamont, Paris -1er. Mo Châtelet-les-Halles. Tél. : 42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 4 février 1996. 30 F.

Edward Weston
Mission du patrimoine photographique, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris-4e. Mo Bastille, Saint-Paul. Tél. : 42-74-47-75. De 10 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 7 janvier 1996. 25 F.

Robert Wilson
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris-3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-72-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 janvier 1996.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

Antoine de Bary : le film du cinéma
Cinéma Le Rex, 364, avenue de la Division-Leclerc, 92 Châtenay-Malabry. Tél. : 46-30-58-05. De 9 heures à 12 heures et durant les séances de cinéma. Jusqu'au 31 janvier 1996.

Jean Edelmann
Manufacture des Œillets, 25, rue Raspail, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 46-71-71-10. De 14 heures à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 14 janvier 1996.

Les Maisons-cerveaux : Absalon, Michel Aubry, Basserode, Pascal Convert
La Ferme du buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Tél. : 64-62-77-00. De 14 heures à 18 heures ; les soirs de spectacle jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 7 janvier 1996.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

DERNIÈRE FRONTIÈRE
Film hongrois de Peter Gothar, avec Mari Nagy, Mari Törocsik, Jozsez Szarvas, Valentin Teodosiu, Misu Dimvale, Andrei Finti (1 h 25).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

DES ANGES ET DES INSECTES
Film britannique de Philip Haas, avec Mark Rylance, Kristin Scott Thomas, Patsy Kensit, Jeremy Kemp, Douglas Henshall, Annette Badland (1 h 57).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

PICO ET COLUMBUS
Dessin animé allemand de Michael Schoemann, (1 h 20).
VF : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10).

LE PRÉSIDENT ET MISS WADE
Film américain de Rob Reiner, avec Michael Douglas, Annette Bening, Martin Sheen, Michael J. Fox (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

SMOKE
Film américain de Wayne Wang, avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LES TROIS FRÈRES
Film français de Didier Bourdon, Bernard Campan, avec Pascal Legitimus, Bernard Campan, Didier Boudon, Antoine du Merle, Anne Jacquemin, Marine Jolivet (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

A LA VIE, A LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

L'AMOUR MEURTRI
de Mario Martone,
avec Anna Bonaiuto, Angela Luce, Carmela Pecoraro, Licia Maglietta, Gianni Cajafa, Anna Calato.
Italien (1 h 44).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

AU BEAU MILIEU DE L'HIVER
de Kenneth Branagh,
avec Michael Maloney, Richard Briers, Mark Hadfield, Nicholas Farrell, Gerard Horan, John Sessions.
Britannique, noir et blanc (1 h 39).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LE BALLON BLANC
de Jafar Panahi,
avec Aida Mohammadkhani, Mohsen Kafili, Fereshteh Sadr Orfani, Anna Bourkowska, Mohammad Shahani, Mohammad Bahktiari.
Iranien (1 h 25).
VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ
de Etienne Chatiliez,
avec Michel Serrault, Eddy Mitchell, Sabine Azéma, Carmen Maura, Eric Cantona, Joël Cantona.
Français (1 h 46).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LA CHANTEUSE DE PANSORI
de Im Kwon-Taek,
avec Kim Myung-Gon, Oh Jung-Hae, Kim Kyu-Chul.
Coréen (1 h 53).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

CLOCKERS (*)
de Spike Lee,
avec Harvey Keitel, John Turturro, Delroy Lindo, Mekhi Phifer.
Américain (2 h 09).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

CONTE DES TROIS DIAMANTS
de Michel Khleifi,
avec Mohammad Nahhal, Hana'Ne meh, Ghassan Abu Libda, Makram Khouri, Bushra Qaraman, Mohammad Bakri.
Belgo-anglo-palestinien (1 h 46).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

CROOKLYN
de Spike Lee,
avec Alfre Woodard, Delroy Lindo, Spike Lee, Zelda Harris, Carlton Williams, Sharif Rashid.
Américain (1 h 53).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

CROSSING GUARD
de Sean Penn,
avec Jack Nicholson, David Morse, Anjelica Huston, Robin Wright, Piper Laurie, Richard Bradford.
Américain (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).

LA FILLE SEULE
de Benoît Jacquot,
avec Virginie Ledoyen, Benoît Magimel, Dominique Valadie, Aladin Reibel, Vera Briole, Virginie Emane.
Français (1 h 30).
Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS
de Georg-Wilhelm Pabst,
avec Albert Préjean, Margo Lion, Jacques Henry (version française), R. Forster, Lotte Lenya, Reinhold Schünzel (version allemande)..
Français, noir et blanc (3 h 40).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

PRÊTE A TOUT
de Gus Van Sant,
avec Nicole Kidman, Matt Dillon, Joaquin Phoenix, Alison Folland, Casey Affleck, Illeana Douglas.
Américain (1 h 47).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

SANS DOUTE LES ANNÉES QUI PASSENT
de Dominique Déhan,
avec Françoise Bette, Jean-Claude Frissung, Henri de Lorme, Sylvie Domergue, Christian Delage.
Français (45).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

REPRISES

CASINO ROYALE
de John Huston, Ken Hughes, Val Guest, Robert Parrish, Joe McGrath,
avec Peter Sellers, Ursula Andress, David Niven, Orson Welles, Woody Allen.
Britannique, 1967 (2 h 10).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

L'ESPION NOIR
de Michael Powell,
avec Conrad Veidt, Sebastian Shaw, Valérie Hobson.
Américain, 1939, noir et blanc (1 h 22).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LA HAUTE SOCIÉTÉ
de Charles Vidor,
avec Frank Sinatra, Bing Crosby, Grace Kelly, Louis Armstrong.
Américain, 1956 (1 h 47).
VO : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

TO BE OR NOT TO BE
de Ernst Lubitsch,
avec Carole Lombard, Jack Benny, Robert Stack.
Américain, 1942, noir et blanc, copie neuve (1 h 40).
VO : Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24).

(*) Films interdits aux moins de 16 ans.

PUBLICITÉ
THEATRE NATIONAL DE LA COLLINE
C.3.3.
de Robert Badinter
Jorge Lavelli
en raison du succès
prolongation exceptionnelle
Théâtre national de la Colline
44 62 52 52
jusqu'au 24 décembre 1995

FILMS
26 000 fiches techniques du cinéma mondial
3615 LEMONDE

Le conflit continue à « Libération »

Le groupe Chargeurs a confirmé son soutien financier, tandis que le comité d'entreprise veut obtenir la suspension du plan social

A LIBÉRATION, le bras de fer a continué, mercredi 13 décembre, entre le personnel, représenté par les élus du comité d'entreprise et du conseil de surveillance, d'une part, et la direction et le groupe Chargeurs, d'autre part.

L'épreuve de force a lieu un an après l'échec de la nouvelle formule de *Libération* (« *Libé 3* »), sur fonds de difficultés financières – 73 millions de pertes en 1994, 110 millions prévus en 1995 –, de méfiance à l'égard de la direction et de crise d'identité du journal. Le personnel a montré sa détermination, lors d'une grève qui a entraîné la non-parution du journal, mardi 5 décembre, puis un boycottage des signatures, largement suivi.

Lors du conseil d'administration de la société éditrice du quotidien, Eduardo Malone, vice-président de Chargeurs, a confirmé l'intention du groupe de Jérôme Seydoux, de soutenir le plan de redressement du journal, mis au point par la direction. Ce plan prévoit le départ de 95 personnes sur 390 et devrait coûter 70 millions de francs. Chargeurs est prêt à financer l'essentiel de cette somme, par augmentation de capital – et non par apport en comptes courants –, comme l'avait déjà précisé Jérôme Seydoux au conseil de surveillance. Communication et participation (24,2 % du capital), qui regroupe plusieurs actionnaires historiques de *Libération*, participerait pour environ 5 millions de francs à la recapitalisation.

Cette augmentation de capital de 75 millions de francs doit entraîner une modification des statuts de la société, qui interdisent à un actionnaire, financier ou industriel, de posséder plus de 20 % du capital. En finançant le plan actuel, Chargeurs (12 %) franchirait ce seuil : s'il convertit les obligations qu'il a souscrites à hauteur de 75 millions de francs en actions – ce qu'il peut faire en juillet 1996 –, le groupe de Jérôme Seydoux détiendrait plus de 51 % du capital et aurait donc le contrôle de *Libération*.

MINORITÉ DE BLOCAGE

Ce schéma inexorable ne convient pas au conseil de surveillance, qui refuse de perdre l'indépendance du titre et veut défendre sa minorité de blocage. La valorisation du journal, qui se situe dans une fourchette large, de 50 à 250 millions de francs, est à l'étude.

Pour protéger le personnel, Serge July a soumis au conseil de surveillance, un projet de « *pacte d'indépendance* », garantissant les droits et pouvoirs des salariés-actionnaires, en leur donnant une égalité de droit de vote avec les autres actionnaires et le PDG, sur des points-clés (modification des statuts ou mouvements d'actionnaires).

Le conseil de surveillance a réaffirmé son attachement à la minorité de blocage, considérant que l'indépendance du titre fait partie de sa valeur et que l'équipe en tant que telle fait partie du capital du journal. Les autres actionnaires (Communication et participation, Danone, André, Macif) ont fait part de leur accord sur le plan de redressement et le pacte d'indépendance.

A l'alternative qui semble se profiler – Chargeurs, ou le dépôt de bilan –, le conseil de surveillance répond : Chargeurs, mais pas à n'importe quelle condition. Le conseil de surveillance étudie aussi la création d'une société des lecteurs, après l'accueil très favorable de l'appel lancé aux lecteurs par la Société des journalistes de *Libération*, comme en témoigne la page « Courrier » du journal, le 13 décembre.

Auparavant, une autre épreuve de force s'est engagé lors du comité d'entreprise qui a abouti à un « *désaccord total entre les élus et la direction* », selon les représentants des salariés. Les communiqués des élus et de la direction témoignent de ce dialogue de sourds.

ÉCHÉANCES

Selon le texte de Didier Tourancheau, directeur des relations humaines, « *la direction a proposé d'ouvrir immédiatement des négociations sur l'ensemble des points du plan de redressement* », précisant que « *l'ensemble du plan était mis sur la table de négociation, qu'il s'agisse de l'ampleur des réductions de postes, de leurs rythmes ou de leurs modalités* ».

Pour les élus du comité d'entreprise, « *la direction maintient intégralement son plan de 95 départs* ». Ils refusent également des « *négociations sur du sable* » : le CE souhaite connaître les conditions de la recapitalisation qui permettra de financer le plan et proposer la suspension de celui-ci, après la réunion du conseil d'administration. Devant le refus de la direction, les élus du CE ont décidé de lancer une procédure de référé pour obtenir cette suspension en justice.

Ils contestent également, comme le conseil de surveillance, les calculs trop pessimistes de la direction qui prévoit un déficit de 60 millions de francs en 1996. C'est cette hypothèse qui justifie la lourdeur du plan de réduction d'effectifs.

La situation était donc bloquée, mercredi 13 décembre. Des réunions entre les différentes instances et une assemblée générale étaient prévues, jeudi 14 décembre, pour décider des suites du mouvement. Mais les portes ne sont pas fermées. La direction semble prête à revoir à la baisse le nombre de départs et à éviter les licenciements. Chargeurs ne s'y opposerait pas.

Chacun est d'accord pour un objectif : sauver *Libération* mais les moyens de la direction, de Chargeurs et du personnel ne sont pas nécessairement les mêmes. Ils ne sont pas irréconciliables, mais les rapprochements sont d'autant plus difficiles que l'échec de « *Libé 3* » a laissé de nombreuses cicatrices. Il reste peu de temps pour les refermer : le journal sera à court de trésorerie fin janvier 1996.

Alain Salles

« La Vie du rail » rénove sa formule

PENDANT LES GRÈVES, *La Vie du rail et des transports* se transforme. Dans son édition du 13 décembre, l'hebdomadaire lance à la fois un « *plaidoyer pour le train* » (son titre de « une ») et une nouvelle formule – *tirée à 400 000 exemplaires* – avec un format plus réduit, davantage de pages, de couleurs et de nouvelles rubriques, pour un prix inchangé (11,50 francs). Pour son directeur, Vincent Lalu, la coïncidence « *tombe finalement assez bien* ». L'hebdomadaire consacre près de trente pages (sur soixante-huit, soit seize de plus que la formule précédente) au conflit et à ses enjeux. Si la SNCF possède 65 % du capital – aux côtés de Vincent Lalu et associés (25 %), d'*Ouest-France* (5 %) et du *Monde* (5 %) –, *La Vie du rail et des transports* n'est pas un magazine d'entreprise : « *J'ai fixé deux règles*, dit Vincent Lalu ; *le journal est un lieu d'information à destination de tout le monde, qui suit le déroulement du conflit et qui met en perspective les enjeux.* » Le journal veut compenser l'érosion démographique des cheminots. Sa diffusion, en 1994, était de 207 600 exemplaires payés.

■ **MAGAZINES** : *L'Evénement du jeudi*, dont la nouvelle formule devrait être lancée le 11 janvier, va baisser son prix de vente (30 francs) pour l'établir aux alentours de 20 francs. L'hebdomadaire va modifier sa mise en pages et comprendra de nouvelles rubriques.

■ **CÂBLE** : **l'Association des villes câblées** (Avica) a recensé 1 264 249 foyers abonnés au service de base du câble (au moins quinze chaînes) au 30 octobre. Avec l'ajout des différentes formes d'abonnement collectif, 1 798 424 ménages étaient raccordés au câble à la fin octobre. Selon l'Avica, le nombre des raccordés a progressé de 1,06 %, et le taux de pénétration du câble atteint 28,9 %. Pour l'Association française des câblo-opérateurs (AFCO), « *la commercialisation des abonnements au câble est en corrélation avec la consommation audiovisuelle en générale* ».

La presse joue sa survie selon la FNPF

LA FÉDÉRATION NATIONALE DE LA PRESSE FRANÇAISE (FNPF) a fait part, mercredi 13 décembre, de « *son inquiétude* » face aux difficultés auxquelles est confrontée la presse, en raison des grèves. Pour la Fédération, qui estime que « *la survie* » de la profession est en cause, « *la presse est aujourd'hui confrontée à une difficulté croissante pour aller à la rencontre de ses lecteurs : les abonnés postaux sont peu et mal servis ; les points de vente situés dans les gares, qui font 10 % de la diffusion, sont fermés (...) Le recrutement de nouveaux lecteurs et les opérations de promotion, traditionnelles en fin d'année, sont rendus impossibles par la grève postale* ». La FNPF note que « *les petites annonces sont taries* » et que les entreprises de presse connaissent, dans leur gestion quotidienne, « *une situation de trésorerie de plus en plus préoccupante* » qui vont les mettre « *dans l'obligation de prendre des mesures drastiques* ».

JEUDI 14 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : Cannon.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
17.20 Série : La Philo selon Philippe.
17.55 Série : Les Années fac.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50 Série : Van Loc. Victoire aux poings, de Claude Barrois, avec Georges N'Guyen Van Loc, Frédéric Saillier. *Un boxeur qui a refusé de participer à un combat truqué doit faire face à une machination et à la vengeance de son manager.*
22.30 Magazine : J'y crois, j'y crois pas. Présenté par Tina Kieffer. Comment trouver l'amour ?
0.45 Journal, Météo.
0.55 Programmes de nuit. *Kandinsky* ; 1.55, *Histoires naturelles* (et 3.40, 5.00) ; 2.45, Histoire des inventions ; 4.35, Mésaventures ; 4.55, *Musique*.

FRANCE 2

12.10 Jeu : Les Z'amours (et 4.30)
12.43 Météo (et 13.35).
12.45 Loto, Journal.
13.45 Série : Derrick.
14.45 Placé en garde à vue.
15.45 Tiercé. En direct de Vincennes
15.55 La Chance aux chansons (et 5.15).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.10 Quoi de neuf, docteur ?
17.40 Série : Cooper et nous.
18.10 Le Prince de Bel-Air.
18.40 Que le meilleur gagne (et 3.50).
19.15 Bonne Nuit les petits. Les Parapluies
19.20 Studio Gabriel (et 2.10).
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial. Edouard Balladur.
20.40 Météo, Point route.

20.55 Magazine : Envoyé spécial. Next : proto ou 3e type, de Frédéric Crotta et Christian Leroux ; La Fièvre du chocolat, de Jean-Marc Illouz et Christian Hirou ; Les Cœurs des Restos, de Michel Mompontet et Céline Remlinger ; Les grèves, les négociations, la « galère » des usagers, la détermination des syndicats, les manifestations, ceux qui ne sont pas concernés.
21.50 Expression directe. UNAPL.
22.00 Cinéma : Le Souper. ■ Film français d'Edouard Molinaro (1992). Avec Claude Brasseur.
0.35 Les Films Lumière.
0.40 Journal, Météo.
0.55 Le Cercle de minuit.
2.00 Programmes de nuit. Bas les masques (rediff.) ; 4.15, 24 heures d'infos ; 5.00, Voltigeur du mont Blanc ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

12.35 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Si vous parliez.
14.50 Série : Simon et Simon.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Popeye.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Divertissement : Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Atlas de la France romane*, de Pauline de La Malène et F. Noël Deney.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.50 Cinéma : Alien 3. ■ Film américain de David Fincher (1991). Avec Sigourney Weaver.
22.45 Météo, Journal.
23.15 Magazine : Ah ! Quels titres ! Les Années folles. Invités : Jacqueline Willemetz (*Albert Willemetz, le prince des années folles*) ; Mireille (*Génération Mireille*) ; Maurice Rheims, historien de l'art ; Robert de Goulaine (*Le Livre des vins rares ou disparus*).
0.15 Espace francophone.
0.45 Documentaire : Claude Heymann, portrait d'un illustre inconnu. De Richard Frances et Philippe Jamont.
2.30 Musique Graffiti. Danses roumaines, *Sonate n° 3*, de Bartok, par Jean-Jacques Kantorow, violon, Jacques Rouvier, piano (20 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Dernier voyage en Malaisie [1/2]. De Jerry London, avec Julie Christie. *En pleine fête d'anniversaire de mariage, la police débarque et arrête Kevin, le fils de la famille, soupçonné de cambriolage.*
15.05 Boulevard des clips (et 1.35, 5.30).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Dessin animé : Tintin. [1/2] Tintin et les Picaros.
18.00 Série : Robocop.
19.00 Série : Flash.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : Passé simple. 1933 : Hitler prend le pouvoir.

20.45 Cinéma : Fantômas. □ Film français d'André Hunebelle (1964). Avec Jean Marais.
22.40 Téléfilm : La Légende des ténèbres. De Stuart Gordon, avec Mia Sara. *A la mort de sa mère, une jeune enseignante américaine « poussée » par ses cauchemars, part à la recherche d'un père qu'elle n'a jamais connu.*
0.15 Magazine : Fréquenstar. Eddy Mitchell (rediff.).
1.10 Documentaire : D'ouest en ouest. De Jean-Baptiste Stock, Philippe Estiot, Julien Estiot, Camille Hutin, Julie Pajot, Gabriel Peyre et David Ripert.
2.30 Rediffusions. Rock express ; 2.55, Black Ballad ; 3.45, Fanzine ; 4.10, Saga de la chanson française (Juliette Gréco) ; 5.05, Starnews.

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45

12.30 La Grande Famille.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Cinéma : Trois de cœur. □ Film américain d'Yurek Bogayevicz (1993).
15.30 Documentaire : Les Gnous ou la Migration du siècle. De Hugo Van Lawick.
16.15 Les Aventures fantastiques du baron de Münchhausen. ■■■ *Film allemand de Josef von Baky* (1942-1943). Avec Hans Albers.
17.55 Dessin animé : Les Multoches.
18.00 Le Dessin animé.

En clair jusqu'à 20.35

18.28 Série : Les Zinzins.
18.30 Cyberflash.
18.40 Nulle part ailleurs (et 19.10).
19.30 Flash d'informations (et 22.05).
19.40 Zérorama, le contre-journal. Présenté par Karl Zéro.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Le Tueur du futur. ■ Film américain de Roway Herrington (1994).
22.10 Cinéma : Allô maman, c'est Noël. □ *Film américain de Tom Ropelewski* (1993, v.o.).
23.40 Cinéma : Silent Tongue. ■■ *Film américain de Sam Shepard* (1992).
1.20 Le Journal du hard. Présenté par Philippe Vandel.
1.25 Cinéma : Club private aux Seychelles. Film français, classé X, de Michel Ricaud (1994).
2.40 Surprises (20 min).

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir.
13.00 Documentaire : Sauvegarde des écosystèmes.
13.25 Le Journal du temps (et 18.57).
13.30 Les Grands Maîtres du cinéma. Les Années Selznik.
14.30 Arrêt sur images.
15.30 Qui vive ! [4/4].
15.45 Allô ! la Terre [4/5].
16.00 La Preuve par cinq [4/5].
16.30 Fête des bébés !
17.00 Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Ma souris bien-aimée.
18.15 Alphabets de l'image.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

20.40 Magazine : De quoi j'me mêle ! Profession : espion.
20.41 Documentaire : Les Nouveaux James Bond. De Maurice Najman et Frédéric Vassort.
21.35 Débat (et 23.10).
23.15 Documentaire : Bons Baisers de Berlin. De Daniel Leconte et Maurice Najman.
23.50 Documentaire : Klaus Doldinger. Jazz d'Allemagne, de Susanne Mayer-Hagmann.
0.50 Court métrage : Une gourmande. De Cinzia Torrini (1995), avec Stefania Sandrelli (rediff.).
1.20 Court métrage : Vroom vroom ! De Melvin Van Peebles (1995, v.o.) (rediff.).
1.50 Court métrage : La Porte des nuages. De Mani Kaul (1995, v.o., 29 min) (rediff.).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Hors la vie. ■■Film franco-italien de Maroun Bagdadi (1990). 21.50 Gbanga-Tita. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.30 Correspondances. 22.40 La Marche du siècle. 0.15 Tell quel. 0.35 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de la RTBF. En direct (30 min).

PLANÈTE 19.20 Grands maîtres de la photographie. [2/6] Ansel Adams. De Peter Adam. 19.55 La Halte d'Emmaüs ou l'Accomplissement d'une vie. De Guy Soubigou. 20.35 Sourds à l'image. De Brigitte Lemaine. 21.45 Louvre, le temps d'un musée. De Stan Neumann. 22.40 Tremblement de terre : Un instant de terreur. D'Alex Gregory. 23.30 Tant que le monde sera. [2/6] A la découverte de nouveaux horizons. De Suha Arin. 0.00 Les Chevaliers du ciel. De Raoul Fox (95 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris-Match Première. 19.30 Stars en stock. Joanne Woodward. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 La Reine de Broadway. ■■Film américain de Charles Vidor (1944, v.o.). 22.45 Totalement cinéma. 23.15 Concert européen du Philharmonique de Berlin. Enregistré au Royal Albert Hall de Londres en 1993. 0.50 Musiques en scènes (25 min).

CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Caiou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, C'est vous qui le faites ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, La Revue de presse. 19.20, Codes secrets ; 19.30, Série : Alana ou le futur imparfait ; 19.55, La Mode et au revoir.

CANAL JIMMY 20.00 Le Battant. ■Film français d'Alain Delon (1982). 22.00 Quatre en un. 22.30 Chronique du front. 22.35 L'Arrangement. ■■Film américain d'Elia Kazan (1969, v.o.). 0.35 Souvenir. Top à Jacques Dutronc (70 min).

SÉRIE CLUB 19.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.25). A vos souhaits. 19.55 Série : Cher oncle Bill. Le Héros. 20.20 Série : Mon amie Flicka. 20.45 Série : Les Evasions célèbres (et 0.15). Le Duc de Beaufort. 21.45 Série : Agence Acapulco. Victoire verte (45 min). 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. Le Médium (55 min).

MCM 19.00 Eurotrash (et 0.15). 19.30 Zoom zoom (et 0.45). 19.55 Mangazone (et 23.25, 0.55). 20.00 Zoom zoom Guest. 21.00 MCM Classic. 21.30 MCM Rock Legends. 22.30 Buzz Tee Vee. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove. 0.00 Médiamag (15 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Série : Aeon Flux. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Boxe. En direct. Championnat britannique : poids super-coq. Richie Wenton-Wilson Docherty. 21.00 Golf. En direct. Championnat du monde. 1er tour. A Tryall (Jamaïque). 23.00 Catch. 0.00 Les Jeux de l'extrême. (60 min).

CINÉ CINÉFIL 19.00 C'étaient des hommes. ■■Film américain de Fred Zinnemann (1950, N., v.o.). Avec Marlon Brando. 20.30 Femmes en cage. ■Film américain de John Cromwell (1950, N., v.o.). Avec Eleanor Parker. 22.05 Fabiola. ■■Film italien d'Alessandro Blasetti [2/2] (1949, N.). 23.25 Le Club. 0.45 Le Verdict. ■■Film britannique de Peter Glenville (1962, N., v.o., 115 min). Avec Laurence Olivier.

CINÉ CINÉMAS 18.50 La Chasse. ■Film américain de William Friedkin (1980). Avec Al Pacino. 20.30 La Rivière sans retour. ■■Film américain d'Otto Preminger (1954, v.o.). Avec Marilyn Monroe. 22.00 Thérèse. ■■■Film français d'Alain Cavalier (1986). Avec Catherine Mouchet. 23.35 Le Garde du corps. □Film français de François Leterrier (1983). Avec Jane Birkin. 1.00 Hollywood 26 (30 min).

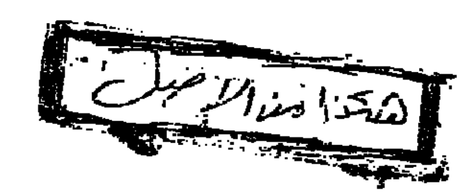
RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Samson François : musicien par amour. 4. Paysages intérieurs. Œuvres de Debussy. 20.30 Lieux de mémoire. Le coq gaulois. 21.28 Poésie sur parole. Poésie de langue portugaise (4). 21.32 Fiction. Les Trois Femmes de Balzac. 2. Laure d'Abrantès. 22.40 Nuits magnétiques. Paris-dérives. 3. Sleep-in : nuits d'accrocs. 0.05 Du jour au lendemain. Pierre Sansot (Les vieux, ça ne devrait jamais devenir vieux). 0.50 Musique : Coda. Les 25 ans du GMEB (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Festival d'Ambronay. Donné les 22 et 24 septembre au Théâtre de Villefranche-sur-Saône, par le Chœur et l'Orchestre de l'Académie baroque européenne d'Ambronay, dir. Christophe Coin : Didon et Enée, de Purcell, Tinuke Olafimihan (Didon), Laurent Slaars (Enée), Sophie Daneman (Belinda) ; Hedwig Haberg (Deuxième dame), Emma Haines (La reine des sorcières). 22.00 Soliste. Elisabeth Schwarzkopf, soprano, chante l'opérette : Œuvres de Lehar. Le Tsarévitch (extrait) ; Le Comte de Luxembourg (extrait) ; Giuditta (extrait) ; Boccaccio (extrait), de von Suppe ; Casanova (extrait), de J. Strauss, par l'Orchestre Philharmonia, dir. Otto Ackermann. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Boulez, Gaussin, Chion. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Haydn, Beethoven, Schubert. 0.00 Tapage nocturne. Insolites sonores. Œuvres de Moravioff, Lagnau, Pastorius, Stockhausen. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Vienne au temps de Salieri. Concerto pour pianoforte, de Salieri, par le Concerto Köln ; Don Juan ; Les deux derniers actes du ballet, de Gluck, par The English Baroque Soloists, dir. John-Eliot Gardiner ; Les Danaïdes, extraits : début de l'acte II, de Salieri, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. Gianluigi Gelmetti ; Sonate K 283, de Mozart ; Quatuor n° 4, de Beethoven, par le Quartetto Italiano. 22.25 Les Soirées... (Suite). Concerto pour flûte et hautbois, de Salieri, par I Solisti Veneti, dir. Claudio Scimone ; Mélodies italiennes, de Schubert ; Mouvement de concerto pour clarinette basse, de Süssmayer, par The English Chamber Orchestra, dir. Leopold Hager ; Requiem K 626, de Mozart, par le Chœur de la cathédrale Sainte-Hedwige de Berlin, l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Rudolf Kempe. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ **Signalé dans « le Monde radio-télévision »** ; □ **Film à éviter** ; ■ **On peut voir** ; ■■ **Ne pas manquer** ; ■■■ **Chef-d'œuvre ou classique.**



Haïti sans le président Aristide

A la veille de l'élection présidentielle qui doit avoir lieu dimanche 17 décembre, marquée par la non-candidature de « Titid », « Géopolis » s'interroge sur l'avenir de la démocratie dans l'île

DEPUIS le retour du *président* Aristide en Haïti, il y a quatorze mois, les habitants des bidonvilles de Port-au-Prince n'ont plus peur la nuit. Celui que ses partisans appellent familièrement « Titid » n'a pourtant pas réalisé le miracle d'y faire jaillir partout l'électricité.

Sous la dictature militaire imposée au pays de 1991 à 1994, l'obscurité qui régnait, dès le soir tombé, dans les quartiers déshérités était propice aux bastonnades, aux assassinats et à toutes les violences visant à terroriser une population privée d'espoir et de recours. C'était le temps de tous les dangers, un temps où, dans ces faubourgs, *« on ne dormait que d'un œil »*, comme en témoigne un vieil Haïtien entendu dans « Haïti : Titid s'en va », le numéro de « Géopolis » diffusé à la veille de l'élection présidentielle du dimanche 17 décembre.

Elu à la tête du pays en décembre 1990, à l'occasion de la première consultation à s'être déroulée librement depuis fort longtemps, Jean-Bertrand Aristide, cette fois, n'est pas candidat. Promesse faite aux Américains, artisans, en octobre 1994, de sa réinstallation *manu militari* dans l'immense palais blanc, au cœur de la capitale, d'où le coup d'Etat du général Raul Cedras l'avait chassé trois ans plus tôt. Promesse tenue *in extremis*. Conformément au calendrier, Titid s'effacera de la scène le 7 février 1996. Laissera-t-il derrière lui une démocratie solidement installée dans ses fondements ? Rien n'est moins sûr.

Guerres civiles, coups d'Etat, dictatures militaires, occupation étrangère... Depuis la proclamation de l'indépendance en 1804, l'histoire d'Haïti est celle d'une instabilité permanente et d'une oppression sans vergogne des plus pauvres par des régimes brutaux et corrompus.



MOINS DE DEUX ANS...

En deux siècles, le corps social de l'ancienne colonie française, profondément divisé entre descendants d'anciens esclaves noirs et bourgeoisie mulâtre, n'a pas réussi à se forger un destin collectif. Le président Aristide est le premier à reconnaître cette tragique absence. En juillet, il déclarait : *« Il existe une terre haïtienne, un peuple haïtien, mais pas encore une nation haïtienne »* (*Le Monde* du 26 juillet).

Pour s'en tenir à la période la plus récente, comme le fait le magazine de Claude Sérillon, Haïti a vécu successivement le règne féroce de François Duvalier (« Papa Doc ») et de ses redoutés « tontons macoutes » (1957-1971), puis celui de son fils Jean-Claude (« Baby Doc »), contraint à l'exil en 1986 par une révolte populaire, mais vite remplacé par un pouvoir militaire dont le dernier avatar fut la dictature du général Cedras (1991-1994).

Au total, pendant cette période d'instabilité, l'île aura connu un gouvernement démocratique pendant moins de deux ans. Et encore aura-t-il fallu, pour l'imposer à la caste militaro-mafieuse locale, un engagement massif des Etats-Unis et la présence d'une force de l'ONU. Que se passera-t-il en février lorsque prendra fin la mission des « casques bleus » ?

Titid, le « prophète des bidonvilles », n'a pas été en mesure, au cours de ce très bref passage au pouvoir, de modifier fondamentalement les données sociales et économiques du pays. Un enfant sur dix n'atteint toujours pas l'âge d'un an, la malaria et le sida font des ravages, l'alphabétisation demeure une impérieuse priorité.

Le déroulement chaotique, cet été, des élections législatives et municipales illustre bien les ratés de la démocratisation. L'armée a certes été dissoute et une nouvelle police est en formation. Mais, comme le montre l'un des reportages du magazine, elle est encore très inexpérimentée et redoute le jour où elle devra affronter la rue sans l'assistance de ses tuteurs français ou *américains*.

En intervenant à Port-au-Prince en octobre 1994, les Etats-Unis ont résolu un de leurs problèmes : l'afflux vers leurs côtes de boat people haïtiens rêvant d'un paradis imaginaire (100 000 en 1993). L'avenir d'Haïti n'en a pas pour autant été définitivement éclairci.

Manuel Lucbert

★ Géopolis : « Haïti, Titid s'en va », France 2, vendredi 15 décembre à 23 h 50.

Le miroir des grèves

par Luc Rosenzweig

LE SURGISSEMENT d'un conflit social de première grandeur sert de révélateur des rapports de la télévision avec son public. Souvenons-nous de mai 1968 : la soumission totale du service public audiovisuel au pouvoir politique de l'époque avait fait les heures de gloire des radios périphériques Europe n° 1 et RTL. Par leur présence au cœur des manifestations, dont elles rapportaient en direct le caractère dramatique, ces stations se constituaient un capital de crédibilité qui allait durer longtemps. L'ORTF allait imploser, et les journalistes rebelles devaient subir une répression professionnelle impitoyable après la reprise en main de la situation par le pouvoir.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Dans l'ensemble, on a pu constater que les télévisions, publiques et privées, ne sont pas retombées dans l'orbite d'un pouvoir qui aurait cherché à l'utiliser à son profit. Bien sûr, TF 1 n'a pas manqué de donner amplement la parole aux « usagers » dont la vie est rendue pénible par le manque de transports et aux petits patrons anxieux pour leurs échéances de fin de mois, mais on n'a pas constaté de manipulation grossière. Sur France 2, on a eu maintes fois l'occasion de s'irriter quand Daniel Bilalian se comportait de manière hautaine et arrogante avec les acteurs du mouvement qui refusaient de s'inscrire dans le cadre du discours qu'il leur imposait, mais il s'agissait là d'une exception dans un traitement globalement équilibré.

Et pourtant, malgré cela, la télévision a montré ses limites, sa difficulté à saisir des situations complexes, inédites, qui sortent des cadres d'interprétation habituels. Michel Field faisait remarquer, à juste titre, au cours de l'émission « Arrêt sur image », sur La Cinquième, que, dans ces circonstances, la presse écrite avait un avantage considérable. Cette manifestation de modestie chez un homme de télévision est suffisamment exceptionnelle pour être saluée.

Aurait-on pu faire mieux ? Prenons une journée comme celle du mardi 12 décembre, celle des grandes manifestations sur tout le territoire. Pourquoi, toute la journée, montrer les mêmes images des défilés, le même personnage interviewé au hasard du cortège ? Il y a une certaine paresse dans la répétition qui nuit à la qualité de l'information. Les chaînes sont également passées à côté d'une belle occasion de démontrer qu'elles peuvent jouer le rôle de mémoire visuelle de la nation, rappeler en images l'histoire sociale du pays, éclairer le présent à la lumière du passé. Sans aller jusqu'à diffuser *La Grève* d'Eisenstein ou *Coup pour coup* de Marin Karmitz, il n'aurait pas été inutile de se montrer un peu pédagogique : la réceptivité du téléspectateur est alors en éveil.

Quant aux acteurs majeurs de la situation, Alain Juppé, Marc Blondel, Nicole Notat et Louis Viannet, ils devront s'accommoder longtemps de l'image qu'ils se sont forgée devant les caméras.

Bon courage...

VENDREDI 15 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : Cannon.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.20 La Philo selon Philippe.
17.55 Série : Les Années fac.
18.25 Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50 Téléfilm : Confession secrète.
De Gianfranco Albano, avec Bernard Giraudeau, Paul Guero.
Dans un village paisible d'Italie, une série de meurtres a lieu. Les soupçons se portent sur de jeunes déséquilibrés que le Père Claudel abrite dans sa ferme fortifiée. Ce dernier va recevoir les confessions et aveux d'un mourant qui s'accuse des crimes...

22.30 Magazine : Sans aucun doute.
L'autoroute gratuite ; Alerte à la télésurveillance ; Les problèmes d'insomnie.
0.15 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
1.05 Musique : Minuit, l'heure du clip.
Compil : Johnny Hallyday ; 1.45, Laser ; 2.35, Vinyl.
3.00 Journal, Météo.
3.15 Programmes de nuit.
Les Aventures du jeune Patrick Pacard [1/6] ; 4.05, Histoires naturelles (et 5.10) ; 4.35, Intrigues ; 5.00, Musique.

FRANCE 2

12.05 Jeu : Les Z'amours.
12.40 Météo (et à 13.35).
12.59 Journal, Point route.
13.45 Série : Derrick.
14.50 Placé en garde à vue.
15.50 La Chance aux chansons (et 5.05).
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.10 Quoi de neuf, docteur ?
17.40 Série : Cooper et nous.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Que le meilleur gagne (et 3.55).
19.15 Bonne Nuit les petits.
De la fumée dans le ciel.
19.20 Studio Gabriel (et 1.55).
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.55 ▶ Téléfilm : Le Manoir des fous.
De Gareth Davies, d'après P.D. James. Collection « Le Charme brumeux du crime ». Avec Roy Marsden.

22.45 Magazine : Bouillon de culture.
Présenté par Bernard Pivot. La langue du vin, le vin sur la langue. Invités : Georges Blanc (*De la vigne à l'assiette*) ; Serge Renaud, auteur du *Régime santé* et préfacier du livre *Le Paradoxe français* de Lewis Perdue ; Guy Renvoisé (*Le Monde du vin : art ou bluff ?*) ; Philippe Faure-Brac, Eric Mancio, sommeliers.
23.50 Magazine : Géopolis.
Haïti : Titid s'en va.
0.38 Les Films Lumière.
0.40 Journal, Météo.
0.55 Magazine : La 25e Heure.
Désunion soviétique 1985-1995 , les dix ans qui ont changé le monde, de Thibaut d'Oiron et Patrick Barberis.
2.25 Programmes de nuit.
Envoyé spécial (rediff.) ; 4.25, 24 heures d'infos ; 4.35, Jeu : Pyramide ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

11.50 Télévision régionale.
12.35 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Magazine : Si vous parliez.
14.50 Série : Simon et Simon.
15.40 Série : Magnum.
16.25 Dessin animé : Popeye.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Divertissement : Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Caravage, de Mina Gregori.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50 ▶ Magazine : Thalassa.
Alerte sur le Bosphore, de Stéphanie Brabant, Denis Bassompierre et Raymond Chaplar.

21.50 Magazine : Faut pas rêver.
Invité : André Dussollier. Portugal : Le Palace ; France : Le Prophète de la course landaise ; Sénégal : le Moine et le Griot.
22.50 Météo, Journal.
23.20 Magazine : Science 3.
Naissance du cerveau, de Claude Edelman.
0.15 L'Heure du golf.
0.45 Feuilleton : Dynastie.
1.35 Musique Graffiti.
Danse : *Los Divinos*, avec Eric Vu An : *Variations sur Don Quichotte*, avec Youru Kietsov et Julio Bocca ; Chant : *L'Impossible Rêve*, par Ute Lemper et Ruggero Raimondi, Miguel Zanetti, piano (15 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Dernier Voyage en Malaisie [2/2].
De Jerry London, avec Julie Christie, Hugo Weaving.
Kevin est arrêté pour trafic de drogue en Malaisie
15.05 Boulevard des clips (et 1.15, 5.55)
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Dessin animé : Tintin.
[2/2] Tintin et les Picaros
18.00 Série : Robocop.
19.00 Série : Flash.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Capital 6 (et 23.35).
Présenté par Emmanuel Chain.

20.45 Téléfilm : Affaire non classée.
De J. S. Cardone, avec John Beck, Steven Bauer.
La découverte du corps d'une jeune femme relance une affaire criminelle non résolue et vieille de quinze ans.

22.45 Série : Aux frontières du réel.
Les Calusaris.
Scully et Mulder enquêtent sur la mort étrange d'un enfant de deux ans dans un jardin public.
23.45 Sexy Zap.
0.20 Dance Machine Club.
N'Trance.
0.45 Hit Dance.
3.00 Rediffusions.
La Tête de l'emploi ; 3.25, Fanzine ; 3.50, Les Playmates ; 4.40, Jazz 6 ; 5.30, D'ouest en ouest.

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Madame Doubtfire. □
Film américain de Chris Columbus (1993). Avec Robin Williams.
15.45 Pas si vite ! (rediff.)
15.50 Surprises.
16.00 Allô maman, c'est Noël. □
Film américain de Tom Ropelewski (1993). Avec John Travolta
17.30 Le Journal du cinéma.
17.55 Dessin animé : Les Multoches.
18.00 Le Dessin animé.
En clair jusqu'à 20.35
18.28 Série : Les Zinzins.
18.30 Cyberflash.
18.40 Nulle part ailleurs (et 19.10).
19.30 Flash d'informations (et 22.50).
19.40 Zérorama, le contre-journal.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Les Disciples du diable.
De Bill Corcoran.
Un flic de Vancouver, infiltré dans un réseau de trafiquants d'armes, se lie d'amitié avec leur chef.

22.00 Documentaire : National Geographic.
Les Nouveaux Chimpanzés, de Cynthia Moses.
23.00 Cinéma : La Reine Margot. ■ ■
Film français de Patrice Chéreau (1993).
1.35 Cinéma : Hidden 2. □
Film américain de Seth Pinkser (1994).
3.05 Cinéma : Trois de cœur. □
Film américain d'Yurek Bogayevicz (1993, v.o.).
4.50 Cinéma : Francesco. ■
Film italien de Liliana Cavani (1988, v.o., 129 min).

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir.
Le Père Noël
13.00 Documentaire : Destination.
Les Perles des Caraïbes.
13.25 Le Journal du temps (et 18.55).
13.30 Teva : Laissez entrer ceux qui pleurent.
14.30 Business humanum est.
15.30 Qui vive !
La Boxe
15.45 Allô ! La Terre [5/5]
16.00 La Preuve par cinq [5/5]
16.30 Les Courses extraordinaires.
17.00 Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 L'Amour en questions.
18.15 Cinq sur cinq.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : L'Homme invisible
[25/25] Le Grand Complot.
L'homme invisible disparaît de nos soirées.
19.30 Documentaire : Le Pouvoir du rire.
D'Ulla Fels.
L'humour des femmes de Gambie.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Pierre qui roule.
De Marion Vernoux, avec Marianne Denicourt, Benoît Regent.
Une jeune veuve met fin à son deuil et jette son dévolu sur le premier homme qui passe. Un très belle fiction, premier film de la réalisatrice de Personne ne m'aime

22.10 Documentaire : Cent ans de cinéma, Amérique latine.
Le Cinéma des larmes, de Nelson Pereira Dos Santos (v.o.).
23.05 Cinéma : Onibaba. ■ ■
Film japonais de Kaneto Shindo (1964, N., v.o.).
0.45 Magazine : Eurotrash.
Présenté par Antoine de Caunes et Jean-Paul Gaultier.
1.10 Magazine : Transit.
Présenté par Pierre Thivolet. Quelle vie jusqu'à la mort ? Japon : troisième âge en détresse ; Une mort douce. Avec Marie de Hennezel, Dietrich Sud au (rediff.)
2.20 Court métrage : *Court-circuit.*
Personne comme toi, de Lisa Ohlen (1994, 29 min, rediff.).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Fort Boyard. 21.30 Le Carnet du bourlingueur. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Taratata. Invités vedette : Simply Red. 23.50 Intérieur nuit. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de la TSR. En direct (30 min).

PLANÈTE 19.15 Le Roman de France. [6/6] Les Trois Sœurs provençales. De Dominique Delouche. 19.45 Vallis Clara. D'Amalia Escriva. 20.35 Pianos en fête. De François Gauducheau. 21.25 ▶ Lijiang, la Chine au-delà des nuages [1/4] Un meurtre dans la ville. De Phil Agland. 22.10 Les Splendeurs de la mer de Cortez. De Howard Hall. 23.00 Grands maîtres de la photographie. [2/6] Ansel Adams. De Peter Adam. 23.35 La Halte d'Emmaüs ou l'Accomplissement d'une vie. De Guy Soubigou. 0.15 Sourds à l'image. De Brigitte Lemaine (130 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Totalement cinéma. 19.30 Stars en stock. William Holden. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Concert : Patrick Bruel. Enregistré aux Francofolies de La Rochelle en 1995. 21.55 Musiques en scènes. 22.20 Les Brigands. *0.30 Premières loges. 0.55 Paris-Match Première. (30 min).*

CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rebus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, Le Journal des bons plans du week-end ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Oit et Oim ; 19.00, Extra large ; 19.15, Tip top clip ; 19.25, Série : Alana ou le futur imparfait ; 19.50, Tip top clip.

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. Invitée : Raquel Welch. 20.30 Série : Les Envahisseurs. A l'aube du dernier jour. 21.25 Série : M.A.S.H. Histoire de plateaux. 21.50 Destination séries. 22.25 Chronique moscovite. 22.30 Série : Dream On. Noir c'est noir. 23.00 Série : Seinfeld. Le Canapé. 23.25 Country Box. 0.20 La Semaine sur Jimmy. 0.30 Série : New York Police Blues. Episode n° 26 (45 min).

SÉRIE CLUB 19.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.25). Double personnalité. 19.55 Série : Cher oncle Bill. Comme des oiseaux. 20.20 Série : Mon amie Flicka. La Couturière. 20.45 Série : Spécial Branch (et 0.15). *Protection rapprochée.* 21.40 Série : Agence Acapulco. Une vieille amitié. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. Enlèvements (55 min).

MCM 19.00 Rebel TV. 19.30 Zoom zoom. 19.55 Mangazone. 20.00 Zoom zoom Guest. 21.00 Concert : Ya ka dansé. Enregistré à l'Agora d'Evry. 22.30 MCM Dance Club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Oddities Featuring the Head. 0.00 Partyzone (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Offroad. 21.00 Golf. En direct. Championnat du monde : 2e tour, à Tryall (Jamaïque). 23.00 Equitation. En direct. Coupe du monde de saut d'obstacles. ligue d'Europe de l'Ouest. 8e manche, à Londres (Angleterre). 0.00 Les Jeux de l'extrême (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.30 Le Verdict. ■ ■ Film britannique de Peter Glenville (1962, N., v.o.). 20.30 Gare au percepteur. ■ Film américain de Walter Lang (1950, N., v.o.). 21.55 Le Sillage de la violence. ■ ■ Film américain de Robert Mulligan (1964, N., v.o.). 23.35 Le Diamant noir. ■ Film français de Jean Delannoy (1940, N., 95 min).

CINÉ CINÉMAS 18.35 Double Cross. ■ Film américain de Tom Clegg (1984). 20.05 *Le Bazar de Ciné Cinéma. 21.00 Hoffa.* ■ Film américain de Danny De Vito (1992) 23.15 Hold-up à New York. ■ Film américain de Bill Murray et Howard Franklin (1990, v.o.). 0.45 L'Evasion du cinéma «Liberté». ■ Film polonais de Wojciech Marczewski (1990, 90 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Samson François, musicien par amour. 5. L'ivresse et l'angoisse de la nuit. 20.30 Radio Archives. Pierre Corneille. 21.28 Poésie sur parole. Poésie de langue portugaise (5). 21.32 Black And Blue. Jimi Hendrix : Fils de vaudou. Avec Jean-Marie Rous. 22.40 Nuits magnétiques. Paris-dérives. 4. Toulouse : les troubadours fabuleux du quartier Arnaud Bernard. 0.05 Du jour au lendemain. Patrick Sauret (Inventions de la lecture). 0.50 Musique : Coda. Les 25 ans du GMEB (5). *1.00 Les Nuits de France-*Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert franco-allemand. Donné le 6 décembre au Théâtre des Champs-Elysées, à Paris, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski : *Les Hébrides, ouverture op. 26, de Mendels*sohn ; Concerto pour piano et orchestre op. 16, de Grieg ; Symphonie no 1 Le Printemps, de R. Schumann. 22.00 Soliste. Elisabeth Schwarzkopf, soprano : Œuvres de Mozart. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Lebic, Chion. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Mozart, Schubert. 0.00 Jazz club. En direct du Sunset, à Paris : Le Belmondo Quintet. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programmes Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 11 mai à la salle Gaveau. Le pianiste Emile Naoumoff. Fantaisie op 17, de R. Schumann ; Moment musical n° 3 op. 16 / Préludes op. 23 n° 1 et n° 4 / Etude-tableau op. 39 n° 5, de Rachmaninov ; Les Saisons, pièces pour piano op. 37b, de Tchaïkovski. 22.40 Les Soirées... (Suite) Suite pour orchestre n° 5, de Bach, par le Musica Antiqua Köln, dir. Reinhard Goebel, Reinhard Goebel, violon ; Concerto a due cori n° 1 HWV 332, de Haendel, par The Academy of Ancient Music, dir. Christopher Hogwood ; Cinq sonates, de Scarlatti, Bob van Asperen, clavecin ; Sinfonia op 17 n° 2, d'Abel, par Il Fondamento, dir. Paul Dombrecht ; Nocturne Hob :II .28, de Haydn, par le Wiener Concert-Verein. *0.00 Les Nuits de Radio-*Classique.

Ephéméride

par Pierre Georges

C'EST UN PETIT BONHEUR singulier chaque matin. Dès potron-minet, l'Agence France-Presse diffuse une dépêche pour passer le temps et l'aube. Les fils ne sont pas encombrés. Les Français ne vaquent pas encore à leur marathon des jours présents. Et la petite note tombe comme calendrier des postes. Quand Poste il y a.

Bonjour. Et voici nos prévisions éphémérides pour demain. Nous serons incontestablement le vendredi 15 décembre 1995. 349ᵉ jour de l'année. Ce sera la Sainte-Ninon, *« morte vers le milieu du IVᵉ siècle en Géorgie, qu'elle contribua à évangéliser ».* Ninon qui ? Ninon quoi ? Pas l'ombre d'une Ninon – sauf de Lenclos, qui d'ailleurs se prénommait Anne – dans le dictionnaire des noms propres. Sainte-Ninon de Géorgie extrême, il suffit !

La Ninon, les Ninons sont serviables et aimables. C'est dit dans la dépêche. Et on ne voit rien qui puisse aller contre cela. *Si l'AFP, une maison sérieuse, l'écrit, c'est que cela doit être vrai.* La Ninon est serviable et aimable. Comme aujourd'hui jeudi, 348ᵉ jour de l'année, l'Odile, sainte patronne de l'Alsace, était et reste indubitablement *« spirituelle et exubérante ».*

On connaît des Odile. De Ninon, point. Cherche Ninon désespérément. Et de préférence aimable et serviable, *pour vérifier si l'AFP ne nous promène point de bon matin.* Une Ninon complètement Ninon, c'est-à-dire une Ninon qui se reconnaîtra aisément : couleur préférée, le bleu. Chiffre fétiche : le 7.

Pas Ninon, s'abstenir. Cet appel pressant lancé, revenons à vendredi. Selon toute probabilité, le soleil se lèvera à 8 h 39, une minute de plus, et se couchera à 16 h 52 comme jeudi. Voilà une précieuse indication pour tous ceux qui, par les temps qui marchent, se lèvent quatre heures plus tôt et se couchent à l'avenant.

Autre indication, car l'AFP ne regarde pas à la dépense, le dicton du jour. Un bon vieux dicton en pur bois de nos campagnes : *« Lorsqu'il neige en montagne, il fait froid au bas pays. »* Et inversement ! Remarquez, celui de la Sainte-Odile n'était pas mal non plus, en rime riche, genre « mange pas de pain » : *« Amitié de gendre, soleil de décembre. »*

Toutes ces bonnes nouvelles accumulées, reste à l'AFP à faire un passage en rase-mottes sur quelques 15 décembre qui firent date. Sachez – cela peut toujours servir à meubler un dîner en ville ou à égayer une file d'attente pour marin de bateau-bus parisien – qu'il s'est passé plein de choses, les 15 décembre. Comme les 14 ou les 16. Comme tous les jours, d'ailleurs ! 1840, transfert des cendres de Napoléon aux Invalides. 1962, mort de l'acteur Charles Laughton, fameux capitaine du *Bounty*. 1966, mort de Walt Disney, de chez Disneyland. 1948, création de la première pile atomique française, une certaine Zoé. 1993, adoption de l'Acte final du cycle de l'Urugay par les pays du GATT. Etc., etc.

Aucun risque, en somme, de mourir idiot. Aucun risque, non plus, à prévoir le passé. Après consultation du grimoire quotidien et des entrailles de l'AFP, nous demeurons en mesure d'annoncer ici l'imminente naissance de Nostradamus. Ce matin même, 14 décembre 1503.

L'état du mouvement social au 21ᵉ jour de grève

En région parisienne, premiers signes de reprise du travail à la RATP

LES PREMIERS signes de reprise du travail ont été donnés par les agents de la RATP qui ont remis en service, dans la matinée du jeudi 14 décembre, deux lignes de métro. La première à accueillir des voyageurs après dix-sept jours de grève a été la ligne 7 (Ivry-La Courneuve) qui fonctionnait partiellement entre La Courneuve et Place d'Italie. Sur la ligne 4 (Orléans-Clignancourt), douze trains circulaient à vide.

Au dépôt d'Ivry de la ligne 7 et de Neuilly pour la ligne 1 (Vincennes-La Défense), on constatait un affrontement entre les conducteurs qui voulaient reprendre le travail et ceux qui entendaient poursuivre la grève. Ces derniers s'asseyaient sur les voies pour empêcher les trains de quitter les voies de garage.

Cinq organisations syndicales de la Régie ont négocié avec la direction une sortie de grève. Il est prévu que les jours de grève seront prélevés sur les feuilles de paie au rythme de deux jours par mois et que des négociations salariales s'ouvriront, au plus tard, dans la première quinzaine de janvier.

Enfin, les agents qui reprendront le travail dans la matinée du 14 décembre verront leur journée payée double. La direction de la RATP espérait pouvoir remettre en exploitation la ligne A du RER dans l'après-midi et assurer un tiers de la circulation des bus en fin de journée.

Constatant *« que des garanties claires et sans ambiguité »* avaient été apportées par le gouvernement et la direction sur le maintien du régime de retraite et de protection sociale des agents, la CFDT de la RATP appelle, le 14 décembre, les salariés à se prononcer sur la poursuite du conflit à bulletin secret. Seules, la CGT et Force ouvrière persistent dans leur refus de la reprise du travail.

● **EDF-GDF** : la journée de grève organisée le 13 décembre par les syndicats CGT, CFDT, FO et CFTC a été suivie par 44 % du personnel, selon la direction. Plus d'un millier d'agents d'EDF-GDF de Rhône-Alpes ont manifesté à Lyon, pour protester contre ces sanctions visant sept salariés de deux centrales nucléaires tandis qu'une cinquantaine de salariés d'EDF du Lot ont bloqué en fin de matinée, avec des camions, la principale artère de Cahors. D'autres manifestations et *« opérations escargots »* se sont tenues à Marseille, Montpellier, Mulhouse et Toulouse, avec comme mot d'ordre plus général, le retrait du *« plan Borotra »* sur les services publics. A Paris, *« quelques dizaines de militants »* CGT ont occupé la salle du conseil d'administration de Gaz de France pour empêcher la tenue du conseil d'administration.

● **MINES** : des mineurs des Houillères de Provence du bassin de Gardanne (Bouches-du-Rhône) ont occupé, mercredi 13 décembre, la centrale thermique pour obtenir l'ouverture immédiate de négociations sur l'avenir de leur site. Les manifestants avaient également coupé la circulation sur la route départementale longeant leur entreprise.

● **ÉQUIPEMENT** : les agents des directions départementales de l'équipement, chez qui la CGT et FO sont fortement représentées, ont organisé des opérations « escargot », le 13 décembre, en Ille-et-Vilaine. Ils protestent contre le plan de réforme de la Sécurité sociale, mais aussi contre les réductions d'emploi (mille postes en moins chaque année depuis douze ans), contre les menaces de privatisation de certains services ou les projets de partition au profit des conseils généraux.

● **POSTE** : la direction a noté *« une très nette reprise du travail »*, avec 3,5 % de grévistes dans la matinée du 13 décembre, tandis que le mouvement reste fort dans les centres de tri, dont 61 sur 130 restaient bloqués. La quasi-totalité demeure affectée par la grève.

● **FRANCE-TÉLÉCOM** : la direction a dénombré 7 % de grévistes mercredi 13 décembre, après la pointe de 35 % pour la journée d'action interprofessionnelle de mardi.

Les syndicats n'ont rien signé

Les syndicats de la RATP qui ont négocié la reprise du travail avec la direction n'ont signé aucun document et n'ont pas pris position sur son contenu. Chez les autonomes, on se refuse à tout commentaire déclarant que les assemblées générales qui devaient se tenir tout au long de la journée du jeudi 14 décembre sont souveraines pour apprécier les avancées en matière de régime de retraite. A la CFDT, on se montre tout aussi prudent sur un éventuel appel à la reprise du travail ; en revanche, on insiste sur les garanties obtenues et on déclare que la poursuite du mouvement le ferait changer de nature, rejoignant en cela les déclarations de la secrétaire générale de la confédération, Nicole Notat, qui redoute une politisation du conflit.

Les gendarmes diront « Monsieur » ou « Madame » aux policiers

A LA TÊTE de ses gendarmes, qui forment un corps militaire sous son autorité administrative de ministre de la défense, Charles Millon, brandit l'étendard de la révolte contre ses collègues de la justice et de l'intérieur au gouvernement. *Motif : les gendarmes restent hostiles aux textes, préparés par Charles Pasqua et mis en application par Jean-Louis Debré,* qui attribuent des grades militaires aux fonctionnaires civils de la police nationale. M. Millon vient quasiment de donner comme consignes à ses gendarmes de se rebiffer contre ces directives, même si, dans le même temps, il avoue qu'elles ne peuvent pas être remises en question.

La loi d'orientation relative à la sécurité a été interprétée par la plupart des gendarmes comme un risque de dévalorisation de leur métier par rapport à celui de policier. Au point que M. Millon a demandé au contrôleur général des armées Bernard Sandras d'ausculter la gendarmerie, de façon à déterminer les moyens propres à apaiser cette crainte. De son rapport, il ressort, entre autres observations, que les gendarmes sont attachés à leur statut militaire, *tout comme le gouvernement, mais à la condition* qu'ils aient le sentiment de n'être pas un parent marginalisé – qu'on oublie ou qu'on jalouse – de l'ensemble des forces de sécurité.

En particulier, une série de décrets du ministre de l'intérieur ont fait l'unanimité des gendarmes contre eux, à savoir ceux qui prévoient qu'on puisse désormais appeler *« brigadiers-majors »*, les brigadiers-chefs de police ; *« lieutenants »*, les inspecteurs de police et les officiers de paix ; *« capitaines »*, les inspecteurs principaux, et *« commandants »*, les inspecteurs divisionnaires pour s'en tenir à ces quelques exemples.

DES PRINCIPES SIMPLES

Les gendarmes n'apprécient pas ces dénominations qui sont en usage ailleurs, dans la police américaine notamment, comme le lieutenant Columbo en est l'illustration à chaque épisode de sa saga télévisée.

M. Millon appelle donc ses gendarmes à la résistance. Il a réuni, il y a quelques jours, les commandants de circonscription (neuf généraux, au niveau de la zone de défense), les commandants de légion (trente et un généraux ou colonels, au niveau de la région) et les commandants de groupements (quatre vingt-dix sept colonels ou lieutenants-colonels, au niveau du département) pour leur mettre un peu de baume au cœur. Le ministre de la défense a carrément dit à cet auditoire sélectionné qu'il avait *« réagi »* auprès de ses collègues Jacques Toubon et Jean-Louis Debré pour *« limiter, dans l'avenir, les effets qu'entraîne l'attribution de grades militaires à des fonctionnaires civils »* de la police.

Parlant plus net encore, M. Millon a tenu à rappeler *« quelques principes simples ». Primo,* les grades dans la police nationale ne peuvent être confondus avec ceux des officiers des armées. *Secundo,* l'ordre protocolaire dans les cérémonies publiques n'est pas modifié. *Tertio,* l'appellation des officiers de police ne peut être que celle de *« Monsieur »* ou de *« Madame »*. Et pour que tout soit clair, le ministre de la défense a invité ses généraux et ses colonels de la gendarmerie à *« relayer* [son] *action sur le terrain auprès des élus, des représentants de l'Etat et des magistrats »* et à inculquer ces mêmes principes de base à leurs subordonnés *« pour qu'ils prennent toute leur part »* dans cette polémique feutrée – mais réelle – qui oppose képis et casquettes.

Jacques Isnard

Le président colombien innocenté dans le scandale des narcodollars

LE PRÉSIDENT *de la Colombie, Ernesto Samper, a été blanchi,* jeudi 14 décembre, par la commission d'accusation parlementaire chargée de déterminer s'il savait que des narcodollars avaient servi au financement de sa campagne électorale de juin 1994. Il n'y a pas lieu d'engager des poursuites judiciaires, *« faute de preuve »*, a conclu – par quatorze voix contre une – la commission. Cet organisme, seul habilité à enquêter sur le chef de l'Etat, avait été créé en août dernier à la propre demande de M. Samper, qui a toujours nié avoir eu connaissance de la présence de dollars provenant de la drogue dans sa campagne. *« Je suis innocent et je resterai à la tête de l'Etat jusqu'au dernier jour de mon mandat »*, a-t-il répété.

Le scandale avait éclaté en juillet dernier, avec l'arrestation de Santiago Medina, ex-trésorier de la campagne électorale de M. Samper, qui avait aussitôt soutenu que 6 millions de dollars (environ 30 millions de francs) provenant du cartel de la cocaïne de Cali avaient été utilisés dans la campagne. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : Robert Rubin, secrétaire au Trésor,** a annoncé, mercredi 13 décembre, sa décision de suspendre le versement de 14,5 milliards de dollars (environ 72 milliards de francs) à un fonds de retraite des employés fédéraux, le 29 décembre, afin de rester au-dessous du plafond d'endettement de 4 900 milliards de dollars. Le 15 novembre, le Trésor avait déjà « désinvesti » 39,8 milliards de dollars du Civil Service Retirement and Disability Fund, et 21,5 milliards du Federal Employees Retirement System. – *(AFP.)*

■ **VENTES :** *Le Portrait de Prospero Alessandri,* une huile sur toile peinte par Giovanni-Battista Moroni (1529-1578), a été adjugé 5,5 millions de francs, mercredi 13 décembre après-midi, à Drouot-Richelieu à un acheteur étranger, annonce l'Hôtel Drouot.

■ **Des bijoux offerts à Mme Danielle Mitterrand** au cours de ces quinze dernières années et qu'elle avait donnés à France-Libertés, la fondation humanitaire qu'elle préside, ont été vendus aux enchères, mercredi 13 décembre, pour 1,55 million de francs. La vente, comprenant quarante-deux lots, était dirigée par le commissaire-priseur Jacques Tajan, à l'hôtel George-V, à Paris.

A NOS LECTEURS

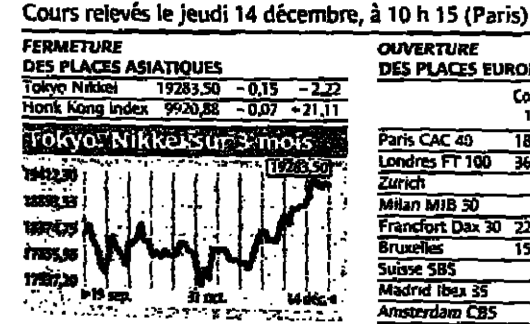
■ **LA PARUTION DU « MONDE DES LIVRES »** est reportée d'une journée. Il sera publié dans nos éditions du vendredi 15 décembre (datées samedi 16 décembre) accompagné d'un supplément exceptionnel consacré à la Biennale de Lyon.

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 14 décembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19283,50	– 0,15	– 2,22
Honk Kong index	9920,88	– 0,07	+ 21,11



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 13/12	Var. en % 12/12	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1833,76	– 0,82	– 2,52
Londres FT 100	3666,30	+ 0,31	+ 19,59
Zurich	—	—	+ 21,54
Milan MIB 30	—	—	– 12,19
Francfort Dax 30	2275,51	– 0,62	– 8,01
Bruxelles	1551,32	+ 0,03	+ 11,63
Suisse SBS	—	—	+ 42,70
Madrid Ibex 35	—	—	– 10,26
Amsterdam CBS	—	—	+ 14,24

Tirage du *Monde* daté jeudi 14 décembre 1995 : 503 357 exemplaires

La majorité reste divisée sur la monnaie unique

M. Barnier (RPR) rappelle que M. Chirac pourrait consulter les Français sur l'Europe

LE MINISTRE délégué aux affaires européennes, Michel Barnier (RPR), a affirmé, mercredi 13 décembre, à l'Assemblée nationale, au terme d'un débat sur la politique européenne de la France, que le président de la République *« n'exclut pas de consulter à nouveau les Français, le moment venu, sur les nouvelles étapes de la construction européenne ».* Durant la campagne électorale, Jacques Chirac avait évoqué la possibilité d'un nouveau référendum sur l'Europe.

Avant l'ouverture, vendredi 15 décembre, du Conseil européen de Madrid, plusieurs députés de la majorité se sont fait l'écho d'un « euroscepticisme » croissant. *« Les résistances s'accentuent »*, a ainsi souligné François Guillaume (Meurthe-et-Moselle), porte-parole du groupe RPR, avant d'évoquer *« la rigueur des critères de convergence, susceptibles de créer des tensions dont nous connaissons aujourd'hui une première expression ».* Et M. Guillaume s'est interrogé : *« Ne peut-on aujourd'hui décaler les échéances pour éviter de la faire demain, sous la contrainte des faits ? (...) Si l'objectif de l'Union économique et monétaire ne peut être remis en cause, sauf révision du traité de Maastricht, son contenu peut toujours être modifié en fonction de la réalité nouvelle ».*

Pierre Lellouche (RPR, Val-d'Oise) a renchéri : *« Est-on sûr que le calendrier de Maastricht soit compatible avec la très difficile œuvre de réforme courageusement entreprise par le gouvernement ? »*

Président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée, Valéry Giscard d'Estaing (UDF) s'est efforcé de contrer cette offensive. *« Compte tenu de la campagne permanente contre le projet de monnaie unique, notamment dans une partie de la presse financière internationale, l'échéance du 1er janvier 1999 doit être solennellement confirmée »* à Madrid, a-t-il déclaré. L'ancien président de la République a, toutefois, reconnu que *« la France vit aujourd'hui un grand ébranlement qui est l'expression d'une angoisse ».*

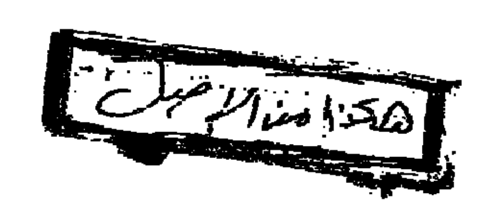
De son côté, Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères, a jugé *« complètement surréaliste »* que *« la grève des services publics devienne un débat pour ou contre Maastricht dans la bouche de certains responsables politiques et commentateurs ».* Il a affirmé que *« chacun sait bien qu'en réalité, c'est à la France de savoir ce qu'elle veut : veut-elle s'adapter au monde moderne ou veut-elle rester repliée sur elle-même ? ».* Selon M. de Charette, *« ce n'est pas Maastricht qui pose ces questions, c'est le monde autour de nous ».*

Jean-Baptiste de Montvalon



Concours d'expression sur le Japon

■ **POUR LA QUATRIÈME ANNÉE** consécutive, un concours d'expression sur le Japon est organisé. Destiné aux élèves des grandes écoles, aux étudiants et lycéens apprenant la langue japonaise, ce concours est dû à l'initiative de l'International Business Communication Council (IBCC) qui représente les industries automobiles et électroniques nippones sous le patronage des ministères français des affaires étrangères et de l'éducation nationale ainsi que de l'ambassade du Japon en France, avec la participation du quotidien japonais *Asahi Shimbun* et du *Monde*, et des compagnies aériennes Japan Air Lines et All Nippon Airways. Les trois premiers finalistes des deux concours étudiants recevront un billet d'avion pour Tokyo, les trois premiers finalistes du concours lycéen, un prix de 3 000 francs. Les inscriptions doivent être déposées avant le 5 janvier 1996 à IRM Europe, 174, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : (1) 45-62-92-35.



Quatre semaines de conflit

Le Monde

Au cœur du mouvement

DU PLAN JUPPÉ AU SOMMET SOCIAL

Jours de grève



MAI 68 est déjà dans les manuels d'histoire. Que retiendra-t-on de novembre-décembre 95 ? Nul ne sait si cette poussée de fièvre laissera des traces durables. Nul ne jurerait d'ailleurs qu'elle est vraiment terminée.

Un arrêt sur image s'impose, à l'heure où les trains recommencent à rouler. C'est l'objectif des pages qui suivent. Nous y faisons le récit de ces quatre semaines intenses et chaotiques, qui ont pris de court tout le monde, suscité les analyses les plus contradictoires et vu se défaire quelques schémas bien établis.

Les raisons de la colère des manifestants sont rappelées en pages II et III : une refonte radicale du système de santé ; une remise en cause de certains régimes spéciaux de retraite ; un plan contesté de restructuration de la SNCF ; un manque de moyens criant dans les universités ; l'annonce d'une réforme fiscale... mais aussi la manière dont ces réformes ont été présentées et leur contradiction évidente avec la campagne présidentielle du candidat Chirac, qui était axée sur la relance économique et la réduction de la *« fracture sociale »*.

Le meilleur moyen de comprendre les grévistes était encore... d'aller les écouter. A côté de textes inédits, nous republions dans ce cahier quelques-uns des nombreux reportages parus dans *Le Monde* ces dernières semaines et qui ont pu échapper à certains lecteurs en raison des difficultés de diffusion du journal.

Privés de transports publics dans de nombreuses villes, les usagers auraient pu manifester violemment leur colère. Il n'en a rien été. On a assisté, au contraire, à un climat étonnant de convivialité et à une joyeuse transgression des règles habituelles – horaires, circulation, clivages sociaux –, même si, au bout de quelques semaines de « galère », des salariés épuisés ont commencé à s'énerver, sinon à se révolter. Le mouvement a fortement pénalisé, aussi, de nombreux commerces et PME.

Qu'ont obtenu les protestataires ? Un « sommet social » encore flou, après une série de reculs gouvernementaux que nous détaillons en page VII. Si le projet de réforme du système de santé n'a été vidé que d'une partie de son contenu, les régimes spéciaux de retraite ont été maintenus, le contrat de plan de la SNCF a été gelé, les universités se sont vu attribuer plus de 900 millions de francs et la réforme fiscale envisagée a été réduite à sa plus simple expression. Mais, plus encore, sans doute, les manifestants ont fait entendre leur « ras-le-bol » et leurs inquiétudes, justifiées ou non, qui se conjuguent désormais à la désespérance des exclus.

Robert Solé

Mercredi après-midi 15 novembre

La majorité, debout, applaudit le premier ministre

AH ! LA BELLE MAJORITÉ ! Elle est là, debout, tendue vers lui, enivrée, conquise. Elle n'applaudit pas, elle crépite. Alain Juppé esquisse un léger sourire, range ses papiers et descend lentement de la tribune de l'Assemblée nationale. Il les a bluffés. Tous. Même ceux, assis là dans le petit carré de gauche, qui gardent ostensiblement le silence, les bras croisés sur leur pupitre. *Pendant qu'il parlait, il a bien vu leur mine s'allonger* et leurs yeux s'écarquiller, il a savouré leur écoute respectueuse, attentive, parfois incrédule. En cette soirée du mercredi 15 novembre, le premier ministre a gagné. Le « plan Juppé » pour la Sécurité sociale est le plus audacieux pari réformateur jamais lancé depuis des décennies. Même sa majorité ne le croyait pas capable de cela. Elle avait fini par douter de tout et, surtout, de lui. Dans l'ovation qu'elle lui a réservée, *il a bien senti la part de la surprise*, celle du soulagement aussi.

Douce revanche. Depuis quelques semaines, Alain Juppé les laissait sans mot dire s'enfermer dans leurs tourments, ne prenant pas la peine de démentir les rumeurs selon lesquelles son plan ne serait qu'un énième replâtrage des finances de la Sécurité sociale. Dans le secret de son bureau de Matignon, entouré de quelques rares conseillers, il travaillait à son heure de gloire. Dehors, la gauche ricanait, les balladuriens persiflaient et Marc Blondel pavoisait, répétant à qui voulait l'entendre qu'il avait l'oreille de Jacques Chirac. *« La Sécurité sociale est sauvée »*, lançait, triomphant, le secrétaire général de Force ouvrière, le 11 novembre, à la sortie d'un long entretien avec Jacques Barrot au ministère du travail. Les ministres qui avaient échappé au couperet du remaniement gouvernemental se tenaient à carreau. Du plan, à l'exception de Jacques Barrot, ils ne connaissaient que des bribes et n'avaient d'autre choix que de s'en contenter. Trop bavards, avait tranché Alain Juppé.

Leur curiosité n'allait être satisfaite que mercredi matin. Convoqués à Matignon, les membres du gouvernement apprennent de la bouche même de leur chef le contenu du plan, à quelques gros détails près. Le ministre de la santé demande publiquement à Alain Juppé de taire quelques points, *« sinon tout va se retrouver dans le journal de 13 heures »*. Ses collègues apprécient la marque de confiance. Une heure plus tard, à la table du conseil des ministres, Jacques Chirac intervient. *« Le gouvernement se lance dans une réforme qu'aucun gouvernement précédent n'avait eu le courage ou les moyens d'entreprendre »*, indique-t-il, en exhortant les ministres à *« résister aux oppositions conservatrices, d'où qu'elles viennent, qui ne manqueront pas de s'exprimer »*.

Mercredi soir 15 novembre

L'opinion découvre la facture, Marc Blondel dénonce un rapt

COMME le chef de l'Etat, Alain Juppé est conscient que, passé l'effet de surprise, le plus dur sera à venir. Lorsque par 463 voix, contre 87 et 10 abstentions, la majorité lui vote sa confiance, le premier ministre n'est pas dupe. *« Nous vivons peut-être, cet après-midi, un moment privilégié. Soyons lucide. Nous aurons peut-être un choc en retour »*, prévient-il de la tribune. Au-delà des parlementaires, au-delà des marchés financiers qui, déjà, saluent la rigueur du plan, c'est l'opinion publique tout entière qu'il faudra encore convaincre du bien-fondé de la réforme.

L'opinion, justement, découvre la réforme dans les journaux télévisés du soir. Elle entend de drôles de choses. *« C'est la fin de la Sécurité sociale »*, s'époumone Marc Blondel, en dénonçant *« la plus grande opération de rapt de l'histoire de la République »*. *« Osons défendre la Sécurité sociale, ne l'enterrons pas ce soir par des actes syndicaux qui sont d'arrière-garde »*, lui rétorque la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, en défendant les grandes orientations du plan Juppé. *« Juppé a tapé fort »*, admet Michel Rocard. Un de ses proches, l'ancien ministre de la santé Claude Evin, se déclare, pour sa part, prêt *« à soutenir »* le gouvernement, tandis que le porte-parole du PS, François Hollande dénonce la *« logique »* du plan tout en admettant que *« certaines mesures pourraient rencontrer* [notre] *adhésion »*. Dans le brouhaha des réactions, l'opinion perçoit clairement au moins une chose : à compter du 1er janvier 1996, un nouveau sigle, trois petites lettres – « RDS », pour remboursement de la dette sociale – viendront écorner encore un peu plus ses revenus.

Jeudi 16 novembre

Cacophonie au Parti socialiste et remous à la CFDT

LE LENDEMAIN, dans les partis de gauche et les syndicats, on se réveille avec la gueule de bois. Lionel Jospin ne décolère pas contre ses troupes qui se sont exprimées dans tous les sens. *« Il y a un problème de mise en musique*, explique-t-il devant les militants socialistes du Nord. *Autant j'aime bien la polyphonie, autant je n'aime pas la cacophonie. »* A la CDFT, plusieurs fédérations dénoncent les propos de Mme Notat, qui leur apparaissent comme un *« chèque en blanc »* donné au gouvernement. Quant à Marc Blondel, il ne cesse de conspuer son homologue de la CFDT, en l'appelant à *« changer de fonction »* puisque, dit-il, *« elle parle comme un ministre »*. Ces divisions servent le premier ministre qui, tout en affirmant qu'il ne se laisse *« pas griser »* par l'accueil favorable réservé à son plan, se croit suffisamment à l'abri du risque pour lancer, bravache, dans un entretien accordé au quotidien *Sud-Ouest*, le 16 novembre : *« Si deux millions de personnes descendent dans la rue, mon gouvernement n'y survivra pas. »*

Deux millions. Le chiffre ne sonne pas encore comme un défi à relever. Mais, déjà, les mécontentements montent dans le pays. Les étudiants ont de l'avance. A leur sixième semaine de conflit, leurs revendications en faveur de moyens supplémentaires pour l'enseignement supérieur gagnent fac après fac. Les premiers sondages montrent que le scepticisme sur le « plan Juppé » l'emporte chez les ouvriers, les employés et les professions intermédiaires. Quant à la cote du premier ministre, elle atteint des sommets inégalés d'impopularité. Et voilà que la croissance s'en mêle, en refusant obstinément de suivre les prévisions, même les plus prudentes. Dimanche 19 novembre, le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, appuie, malgré lui, sur un détonateur. Pressé de questions sur la réforme fiscale que préparent ses services de Bercy, il concède, sur Europe 1, que la suppression de l'abattement de 20 % accordé à tous les salariés fait bien partie des *« projets »* du gouvernement. Ni la conclusion, mardi 21 novembre à Dayton (Etats-Unis), de l'accord de paix sur l'ex-Yougoslavie, ni la résurrection de John Lennon et des *Fab Four* par exploit technique interposé, ni le démenti brutal d'Alain Juppé ne parviendront à couvrir le bruit fait par cette annonce. Dans les colonnes des quotidiens, s'étale en ce début de semaine la publicité d'un grand fabricant de cigarettes, qui joue ironiquement avec les mots : *« Quelle est donc cette politique qui met les gens dehors ? »* Dehors, mardi, à Paris et en province, ils sont plus de cent mille étudiants à manifester aux cris de *« Bayrou, des sous ! »*. L'hiver s'installe dans les esprits.

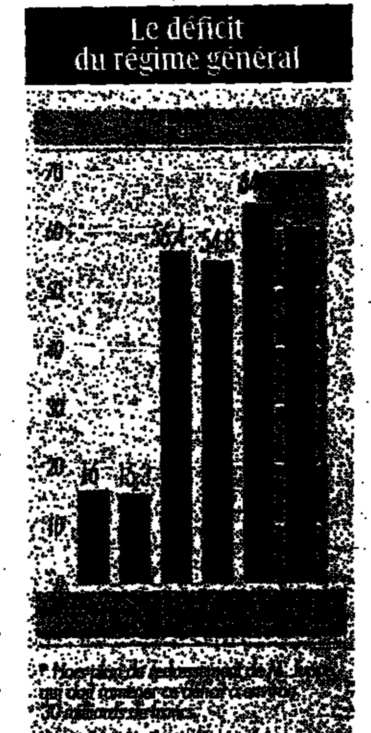
Pascale Robert-Diard

Le plan Juppé envisage de modifier profondément le système de santé

Pour équilibrer les comptes, même les revenus modestes seront mis à contribution

LE MOT n'est sans doute pas *trop fort : Alain Juppé a présenté*, le 15 novembre, devant l'Assemblée nationale, une véritable « révolution » du système français de Sécurité sociale. Cinquante ans après sa création, en 1945, vingt-huit ans après les ordonnances de 1967 qui en avaient changé le mode de fonctionnement, le premier ministre introduit des réformes que ses prédécesseurs n'avaient pas, selon lui, *« osé entreprendre depuis trente ans »*.

Qu'on le lise sous l'angle institutionnel, économique, social ou politique, le « plan Juppé » marque un tournant qui explique l'ampleur des réactions. Le recours à une révision constitutionnelle pour renforcer le rôle du Parlement suffit à s'en convaincre : il s'agit bien d'une redistribution des prérogatives entre un Etat qui gagne en puissance, un Parlement qui aura désormais un pouvoir de décision et des partenaires sociaux qui disposeront d'une liberté de gestion placée sous haute surveillance.


Le déficit du régime général

Un taux annuel d'évolution des dépenses sociales doit être voté par le Parlement

La réforme de ce secteur est essentielle pour l'économie, *puisque la Sécurité sociale représente* une dépense d'environ 1 800 milliards de francs par an. Après des années de débats, où des parlementaires de plus en plus nombreux réclamaient de pouvoir exercer leur contrôle sur la Sécurité sociale, un gouvernement s'est décidé à franchir le pas. M. Blondel, qui se flatte d'avoir l'oreille du chef de l'Etat, *n'a donc* pas été entendu sur ce point. Même si la mesure peut sembler symbolique, FO n'aura plus la haute main sur la nomination des directeurs de caisse, notamment au sein de l'assurance-maladie.

Cette emprise plus grande du pouvoir politique sur la « Sécu » ne sonne pas forcément la fin d'une gestion paritaire – *elle* pourrait même lui donner une seconde chance –, mais il est clair qu'elle va se traduire par un renforcement, au sein de l'assurance-maladie, de l'emprise du patronat, qui se pose *désormais* en garant de la rigueur de gestion. Cette redistribution des pouvoirs se double de l'introduction de la *rationalité économique* dans un système qui en était dépourvu. Avec le vote par le Parlement d'un taux annuel d'évolution des dépenses sociales, notamment pour l'assurance-maladie, on quitte l'époque où les caisses remboursaient à guichet ouvert pour entrer dans un système contractuel où les professionnels de santé, les hôpitaux, l'industrie pharmaceutique et les assurés vont devoir rendre des comptes. Sur ce point, M. Juppé est resté sourd aux mises en garde des lobbies médicaux.

Le plan Juppé est-il, pour autant, *socialement juste* ? Le premier ministre assure que les efforts ont été équitablement répartis. *Mais ce sont les chômeurs*, qui devront participer au remboursement de la dette sociale, les familles modestes ou nombreuses, dont les prestations seront gelées en 1996, et les bénéficiaires de petites retraites, soumis à *deux hausses successives* de 1,2 point de leur cotisation d'assurance-maladie en 1996 et en 1997, qui seront le plus pénalisés.

Restent les *conséquences* du plan sur l'activité économique. La hausse des prélèvements, conjuguée à l'augmentation de la TVA intervenue en août 1995, aura un effet récessif. De quelle ampleur ? La réponse est très difficile. L'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) estime que la seule hausse des prélèvements pour la « Sécu » pourrait freiner la croissance de 0,3 point en 1996 et de 0,6 point en 1997. Toutefois, la prudence s'impose. Au Danemark, en Suède et en Irlande, où des plans de redressement similaires *ont été décidés*, l'impact négatif sur l'activité a été très limité. Les experts jugent que beaucoup dépendra *de l'attitude* des consommateurs, qui peuvent puiser dans leur épargne, aujourd'hui très confortable (14,3 % fin 1995), pour compenser leur perte de pouvoir d'achat.

Restent, aussi, plusieurs interrogations, en *particulier* sur la création d'un *« régime universel »* d'assurance-maladie, qui suppose, à terme, un alignement – sur le niveau le plus élevé ? – des coti-sations et des prestations. Cela romprait avec la *culture des particularismes* socioprofessionnels qui prévaut depuis 1945. Un début d'alignement s'est déjà opéré entre les régimes de retraite des artisans et des commerçants et celui des salariés. Il se poursuivrait ainsi avec l'assurance-maladie.

Mais la question essentielle concerne la réforme des prélèvements obligatoires et, en particulier, le transfert progressif d'une partie des cotisations maladie des salariés sur la CSG. Elle doit devenir, selon M. Juppé, *« une cotisation sociale à part entière »* et déductible de l'impôt sur le revenu. Ce serait cohérent avec la création d'un *« régime universel »* d'assurance-maladie. Ce serait aussi un moyen, selon le premier ministre, d'alléger les charges sociales pesant sur les salaires et de lutter plus efficacement contre le chômage, dont la progression a recommencé depuis le mois d'août.

Restent, encore, les promesses de Jacques Chirac. Qui aurait imaginé, il y a sept mois, que le président de la République engagerait le système de soins dans la voie d'une régulation économique qu'il n'avait cessé de vilipender durant sa campagne ? Il avait promis de ne pas baisser le niveau de remboursement, ce qu'il a fait. Mais il refusait aussi *« l'idée exprimée par certains de plafonner les dépenses sociales, notamment les dépenses de santé, par rapport à la richesse nationale »*. Il les a alignées sur les prix ! M. Juppé a eu beau dire que la maîtrise médicalisée des dépenses reposant sur des normes de bonne pratique *« restera la règle »*, ses propos n'ont trompé personne. Surtout pas les syndicats médicaux. Le *premier ministre* n'ose pas l'avouer, mais c'est bien par la contrainte budgétaire – les dépenses d'assurance-maladie ne devront pas progresser de plus de 2,1 % en 1996 – que l'on parviendra à restructurer le parc hospitalier et à modifier les comportements des médecins et des assurés.

Reste, enfin, la polémique qui a opposé, pendant des mois, Alain Juppé à Edouard Balladur sur la gestion des finances publiques. En *annonçant* une réforme dont l'ampleur a surpris l'ensemble de la classe politique, et jusqu'aux plus sceptiques, sur la volonté réformatrice du gouvernement, le premier ministre a donné une leçon de courage et de rigueur à ses *détracteurs de la majorité*. Ces derniers sont désormais obligés de le suivre dans sa démarche, même s'ils ne se privent pas de critiquer sa méthode.

Mais M. Juppé a aussi reçu, de la rue, une sévère leçon, qui a remis en cause une méthode de gouvernement où la concertation n'est que le paravent d'une gestion autoritaire de la chose publique. A trop croire que l'on pouvait réformer des pans entiers du système social (retraites, santé, famille), il a pris un risque politique non calculé qu'il a mesuré, a posteriori, à l'aune de manifestations d'une ampleur inconnue depuis mai 1968. Certes, une grande partie de son plan a, pour l'heure, échappé à la bourrasque. Mais ces quatre semaines de conflits augurent mal des négociations qui doivent se dérouler dans les mois à venir pour donner un contenu concret aux grandes orientations de ce plan. Pis, cette crise a probablement émoussé la capacité réformatrice de M. Juppé *et*, au-delà, celle de ses successeurs. Après un mouvement social d'une telle ampleur, il y a fort à parier qu'ils y réfléchiront à deux fois avant d'engager des réformes.

Jean-Michel Bezat

Le candidat Chirac, la « Sécu » et les droits acquis

Au cours de la campagne présidentielle, Jacques Chirac avait eu l'occasion, le 3 février, à Marseille, de donner sa recette pour redresser les comptes de la « Sécu », affirmant la nécessité de préserver les droits acquis. *« J'entends s'exprimer des inquiétudes au sujet du maintien de nos acquis sociaux en général et de l'avenir de la Sécurité sociale en particulier*, avait-il dit. *Qu'est-ce qui menace la Sécurité sociale ? Son déficit. D'où vient-il ? Pour l'essentiel du chômage, qui entraîne des pertes de recettes considérables. Si nous avions un taux de chômage comparable à celui de nos principaux partenaires, la Sécurité sociale serait en équilibre, et personne ne craindrait pour son avenir ou celui de nos droits acquis. C'est pourquoi le maintien de notre Sécurité sociale, essentiel à mes yeux, passe avant tout par une autre politique de l'emploi. »*

Une hausse de 27 % du forfait hospitalier

C'est dans la plus grande confusion que le gouvernement avait annoncé, lundi 16 octobre, que le forfait quotidien payé par les malades hospitalisés passerait de 55 francs à 70 francs par jour au 1er janvier 1996. Elisabeth Hubert, alors ministre de la santé, avait rendu cette décision publique tandis que M. Juppé souhaitait en retarder l'annonce. Elle était tombée au moment où les forums régionaux de la protection sociale, censés préparer l'opinion à la réforme de la Sécurité sociale, battaient leur plein.

Les syndicats avaient alors dénoncé ce procédé, estimant que les forums perdaient toute raison d'être. Pour protester contre la hausse de 27 % du forfait hospitalier, la CGT et FO en avaient boycotté certains. Le même jour, Mme Hubert avait également annoncé que les budgets des hôpitaux publics n'augmenteraient pas de plus de 2,1 % en 1996 (contre 3,80 % en 1995), déclenchant la protestation des syndicats contre le risque de rationnement des soins.

Sur les retraites, les syndicats sont mis devant le fait accompli

« LES RETRAITES, c'est de la nitroglycérine ! A manier avec précaution ! », disaient les conseillers techniques de l'hôtel Matignon et du ministère de la fonction publique, lorsque le premier ministre avait envisagé leur réforme, au mois d'octobre. *« Si vous passez en force, les cheminots vous arracheront les rails ! »*, prédisait un syndicaliste chevronné. Malgré ces conseils, le chef du gouvernement a cru possible de ne rien expliquer ni négocier, pour lancer la réforme des « régimes spéciaux » de retraite.

M. Juppé pourra faire valoir qu'il avait raison, sur le fond. Les « régimes spéciaux » de retraite – *qui concernent, notamment*, les fonctionnaires de l'Etat, ceux des collectivités locales et des hôpitaux, les agents de la SNCF, ceux *d'EDF-GDF ou de la RATP* – ont besoin d'être réformés, puisqu'ils sont soit déficitaires, soit menacés de déséquilibre.

Trois confédérations dites « modérées » (CFDT, CFTC, CGC) réclamaient un audit de ces régimes. *Quatre syndicats (UNSA, FSU*, CGT, FO) refusaient catégoriquement toute réforme, en prétextant que toucher au code des pensions serait *toucher au statut* général des fonctionnaires, ou qu'allonger la durée de cotisation serait néfaste pour l'emploi des jeunes. Ces syndicats *prévenaient, au lendemain* de la grande grève du 10 octobre contre le « gel » des salaires, que leurs troupes étaient prêtes à redescendre *dans* la rue pour défendre le statu quo.

Lorsqu'il était ministre de la fonction publique, Jean Puech avait *tenté de convaincre* M. Juppé que le système de retraite des fonctionnaires comportait certaines *« spécificités »* ne permettant pas *que* le gouvernement leur impose la même réforme que celle qui avait été engagée en 1993 dans le secteur privé. *Les primes*, en effet, ne sont *pas prises* en compte dans le calcul de la pension, il n'y a pas de retraite complémentaire ; certains métiers *« présentant un risque particulier ou des fatigues exceptionnelles »* justifient que ceux qui les exercent partent à la retraite plus tôt que les autres.

DURCISSEMENT

Dans un premier temps, le premier ministre s'est laissé convaincre qu'il *valait mieux* éviter toute décision autoritaire sur l'allongement de la durée de cotisation. Les syndicats étaient officieusement prévenus *que* le premier ministre allait annoncer la rédaction de *« rapports »* sur les *régimes spéciaux, « établis en concertation avec les partenaires intéressés »*. Les fiches techniques préparées à l'hôtel Matignon évoquaient, *non sans une* extrême circonspection, la possibilité d'allonger, *« le cas échéant »*, la durée de cotisation. Or, le 15 novembre, devant l'Assemblée nationale, Alain Juppé annonce *qu'« au nom de la justice »* il engagera la réforme des régimes spéciaux, en se fixant pour objectif d'allonger la durée de cotisation de trente-sept ans et demi à quarante. Il a, dans la nuit, durci son plan de réforme de la Sécurité sociale, pour s'assurer le soutien des balladuriens.

Chez les représentants des fonctionnaires, la riposte est à la mesure de la surprise. Le soir même, les sept fédérations, réunies à la Bourse du travail, appellent à la grève générale. Ceux qui étaient favorables à un audit se disent choqués par la *méthode du* premier ministre, qui interdit toute négociation. Ceux qui espéraient qu'un *rapport* permettrait d'enterrer tout changement se *sentent* doublement grugés. Tous constatent que *« la leçon du 10 octobre »* n'a pas suffi.

Rafaële Rivais

Les syndicats de la SNCF rejettent le « contrat de la dernière chance »

Aux craintes des cheminots concernant l'avenir de leur entreprise s'ajoute l'inquiétude quant à leur régime de retraite

Le 28 novembre, le président de la SNCF, Jean Bergougnoux, présente, après d'ultimes arbitrages du premier ministre, le projet de sauvetage financier de l'entreprise publique de transport ferroviaire. Celui-ci est rejeté à la quasi-unanimité par les syndicats. La grève, démarrée quatre jours plus tôt, va durer plus de trois semaines. L'opposition aux mesures préconisées par le contrat de plan est renforcée par les craintes des cheminots de voir leur régime de retraite remis en cause. Le gouvernement finira par lâcher prise sur ces différents points. M. Bergougnoux, désavoué, présentera sa démission.

JEAN BERGOUGNOUX, le président de la SNCF, avait présenté aux syndicats, mardi 28 novembre, après les ultimes arbitrages du premier ministre, le *« contrat de la dernière chance pour la SNCF »*. A l'issue de près de trois heures de débats *« tendus »*, la quasi-totalité des syndicats rejetaient ce qu'ils estimaient être *« le dernier contrat de la SNCF »*. Démarrée le 24 novembre, la grève allait durer plus de trois semaines et emporter le contrat de plan et le président de l'entreprise ferroviaire.

L'une des principales dispositions de ce projet de contrat de plan concernait le désendettement de la SNCF. C'est sur ce dispositif que devait reposer la survie financière de l'entreprise. Les déficits cumulés de la SNCF et les investissements massifs des dernières années sur le réseau de trains à grande vitesse ont en effet porté l'endettement, à la fin de l'année 1995, à 175 milliards de francs.

Cette dette a un coût : 14 milliards de francs de frais financiers cette année. Alors que le résultat d'exploitation de la SNCF est à peu près à l'équilibre, ces charges financières vont amener la perte nette de l'entreprise à 12 milliards de francs cette année. Autant dire que sa survie est impossible sans une intervention de l'Etat.

Le gouvernement proposait à la SNCF un mécanisme de sauvetage en deux temps. D'abord, un chèque de 37 milliards de francs en 1996, soit un allègement immédiat de 3 milliards de francs de frais financiers. Ensuite, au cours des quatre années suivantes, une politique du donnant-donnant : pour chaque franc gagné par la SNCF sur son résultat d'exploitation, l'Etat prendrait en charge 1 franc de frais financiers (soit 12 francs de reprise de dette, pour un taux d'intérêt de 8 %). Les modalités concrètes de ces efforts (reconquête commerciale, maîtrise des coûts, consistance du réseau, ralentissement du programme d'investissement) devaient faire l'objet d'un *« plan stratégique d'entreprise »*.

A cela venait s'ajouter un mécanisme subsidiaire qui devait inciter la SNCF à céder des actifs pour se recentrer sur son métier de base : pour chaque franc de cession, l'Etat désendettait l'entreprise à hauteur de 1 franc. Au total, sur les cinq années du contrat de plan, l'Etat reprenait à sa charge de 37 milliards de francs (scénario catastrophe où la SNCF ne parviendrait pas à faire progresser son résultat d'exploitation) à 130 milliards de francs (progression de 9 milliards de francs du résultat d'exploitation et 3 milliards de cession).

« Inacceptable », avaient répondu les syndicats à la direction de la SNCF et au gouvernement. *« La contrepartie demandée à la SNCF, aux usagers et aux cheminots est sans commune mesure avec la contribution décidée par le gouvernement »*, expliquaient-ils. *« L'Etat ne reprend à sa charge que 37 milliards de francs sur les 175 milliards d'endettement alors que la plus grande partie de cet endettement lui est imputable »*, expliquait l'un des représentants de la CGT à la table ronde. Les cheminots estiment en effet que, contrairement aux infrastructures routières, financées par l'Etat, la SNCF a dû, pratiquement seule, entreprendre les 154 milliards de francs d'investissement du programme TGV. Les associations d'usagers représentées au sein de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut) sont du même avis. Elles réclament au gouvernement *« une politique ambitieuse de développement du rail et le remboursement intégral de la dette de la SNCF »*. L'opposition des cheminots ne se limitait pas au contrat de plan. Le lancement par le gouvernement d'une réflexion sur l'avenir des régimes spéciaux de retraite a largement contribué à leur mobilisation. Leur régime de retraite se caractérise tout autant par son histoire et son originalité que par les avantages qu'il accorde à ses bénéficiaires. Institué par une loi votée en 1909, au grand dam des compagnies ferroviaires alors privées, ce régime a été très peu modifié. Pour partir en retraite normale, un cheminot doit remplir deux conditions : être âgé d'au moins cinquante-cinq ans (cinquante ans pour les 18 000 conducteurs) et avoir travaillé à la SNCF durant vingt-cinq ans. Mais il ne perçoit pas pour autant une pension à taux plein. En moyenne, à cinquante-cinq ans, un cheminot a travaillé trente-deux ans. Lorsqu'il part en retraite, il encaisse 2 % de son dernier salaire par année d'activité. Au bout de trente-deux ans de carrière, il perçoit donc 64 % de son dernier *« salaire liquidable »*, c'est-à dire de son dernier salaire brut amputé de certaines primes. On considère qu'en moyenne le *« salaire liquidable »* représente 87 % du salaire brut.

La pension annuelle moyenne d'un cheminot se monte à 97 300 F, soit moins que celle d'un fonctionnaire (130 000 francs). Vis-à-vis du secteur privé, le calcul est plus délicat. Un salarié du secteur privé ayant effectué une carrière complète perçoit à peu près autant qu'un cheminot. Mais du fait du chômage, des interruptions de carrière ou du développement du temps partiel contraint, les salariés du secteur privé sont et seront de moins en moins nombreux à avoir une *« carrière complète »*.

Outre le nombre d'annuités exigées, le montant des cotisations constitue une autre particularité du régime. La cotisation des cheminots – comme celle des fonctionnaires – représente 7,85 % du salaire liquidable, soit 6,85 % du salaire imposable. Dans les entreprises privées de transport, le taux de cotisation salariale s'élève à 10,4 % du salaire. En revanche, la cotisation de l'entreprise est très élevée : 28,44 % du salaire liquidable, soit 26,3 % du salaire imposable, près du double du taux de cotisation des entreprises privées de transport (15 %).

Cette situation est-elle tenable ? Sachant que les cotisations des 180 000 cheminots représentent 1,8 milliard de francs et celles de la SNCF 6,9 milliards, alors que les pensions servies aux 215 000 retraités se montent chaque année à 27 milliards de francs, le régime accuse chaque année un déficit de 18 milliards de francs. Ont été prévus une aide de l'Etat de 13,6 milliards au titre de la compensation démographique et un transfert de 4,7 milliards en provenance d'autres régimes de retraite, en particulier celui des agents des collectivités locales, largement bénéficiaire.

Pour réformer ce système, quatre solutions sont théoriquement possibles : retarder l'âge de la retraite, augmenter les cotisations, diminuer les prestations ou augmenter les transferts en provenance des autres régimes ou de l'Etat. Alain Juppé semblait vouloir choisir la première. Mais, dans une entreprise où les départs à cinquante-cinq ans constituent la seule possibilité pour la SNCF de réduire le nombre de cheminots sans licencier, retarder l'âge de départ à la retraite est autant redouté par la direction que par les cheminots. Le recul du gouvernement laisse donc intacts les problèmes structurels du régime et laisse présager à terme une augmentation des cotisations ou des transferts en provenance de l'Etat.

Contrairement aux infrastructures routières, financées par l'Etat, la SNCF a dû, pratiquement seule, engager les 154 milliards de francs d'investissement du programme TGV

Christophe Jakubyszyn et Frédéric Lemaître



Menace sur l'abattement fiscal de 20 %

Invité du « Club de la presse d'Europe 1 », dimanche 19 novembre, le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, laisse entendre qu'il pourrait remettre en question, dans le cadre de la réforme des prélèvements obligatoires qui doit voir le jour d'ici au début de 1996, l'abattement de 20 % dont bénéficient tous les salariés assujettis à l'impôt sur le revenu. *« Je confirme qu'il s'agit d'un projet faisant partie de la réforme fiscale. »*

Cette annonce inopinée a visiblement pris de court le premier ministre, qui est l'invité, quelques instants plus tard, de l'émission « 7 sur 7 » de TF1. *« La réforme fiscale est en préparation et, pour l'instant, aucune décision d'aucune sorte n'a été prise »*, affirme-t-il. Mais les quelques mots de M. Arthuis suffiront à alourdir un climat social déjà passablement chargé.

Les étudiants réclament « des profs, des crédits, des locaux »

« LA RENTRÉE 95 s'est bien passée, en dépit de quelques difficultés ponctuelles. » Au conseil des ministres du 25 octobre, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, fait preuve d'un optimisme quelque peu forcé. Depuis bientôt trois semaines, les étudiants de Rouen sont en grève illimitée. Défilant par milliers dans les rues de la ville, occupant péages, voies ferrées et rectorat – d'où la police les délogera vigoureusement –, ils réclament *« du blé pour étudier, des profs, des crédits, des locaux »*, notamment 12 millions de francs pour faire tourner les laboratoires de la faculté des sciences, en état de cessation de paiement.

Ce conflit aurait pu rester limité aux frontières de la Normandie. A chaque rentrée, des universités se réveillent en état de choc, par manque de locaux, de crédits ou de profs, comme à Nantes en 1993 puis à Angers l'année suivante. Cette fois, Rouen va devenir un exemple national, symbole de l'état de *« délabrement »*, de *« paupérisation »*, voire de *« sous-développement »* dont souffrent certaines universités françaises. Et la révolte des étudiants de Rouen se transforme en modèle, qui se propage à Toulouse, Metz, Pau, Perpignan, Orléans, Tours, Montpellier, Nice et, bientôt, dans une cinquantaine de facultés.

« Il y a des moments où il faut faire des ajustements, qui sont d'ailleurs tout à fait modestes. Je souhaite que la médiation engagée arrive à un résultat qui permette aux étudiants d'étudier convenablement. » Au détour d'une phrase dans une intervention télévisée, Jacques Chirac a ouvert la boîte de Pandore en accordant sa légitimité présidentielle à une revendication locale. Rouen n'est pourtant pas un cas isolé. Cette jeune université, d'à peine trente ans, croule sous des effectifs en forte croissance, jusqu'à 30% par an, dans une région industrielle sinistrée où le taux d'accès à l'enseignement supérieur est inférieur à la moyenne et où l'entrée en faculté demeure une chance de promotion sociale. Là comme ailleurs, les créations d'emplois d'enseignants et de personnels, comme les subventions de l'Etat, n'ont pas suivi. Depuis 1993, un coup d'arrêt a été porté à l'augmentation des budgets de l'enseignement supérieur, pourtant décrété « priorité nationale » après l'adoption, deux ans plus tôt, du schéma « Université 2000 » prévoyant la construction de nouveaux locaux.

A l'université, le malaise dépasse le strict cadre des revendications matérielles

Les bâtiments sont sortis de terre, *« mais il n'y a rien à mettre dedans »*, clament les 5 000 étudiants de La Rochelle, en grève pendant trois semaines eux aussi, pour *« obtenir au minimum 50 postes de profs »*. La plus jeune – mais aussi la plus pauvre – des universités françaises n'a à offrir en vitrine que des armatures métalliques et ses façades de verre. A Montpellier, c'est la faculté de droit qui est menacée de fermeture pour cause d'insécurité. Tandis qu'à Nanterre les 35 000 étudiants de l'université Paris-X jalousent les luxueux locaux du pôle Léonard-de-Vinci, la *« fac Pasqua »* qui, à quelques centaines de mètres, accueille sa première promotion de 158 étudiants dans 5 000 mètres carrés.

Les présidents d'université avaient beau tirer la sonnette d'alarme, ils n'étaient pas entendus. Les syndicats d'enseignants et d'étudiants pouvaient bien continuer de réclamer des moyens supplémentaires, malgré ses 4 % d'augmentation, le budget de l'enseignement supérieur révèle ses évidentes faiblesses. Elles apparaîtront lors de la publication, au début du mois de novembre, du tableau de répartition des taux d'encadrement d'enseignants et des crédits de fonctionnement alloués par l'Etat aux établissements. S'y dessine la « fracture » d'un paysage universitaire à deux vitesses : les plus anciennes, riches de leur passé et de leurs acquis, et les plus jeunes, en crise de croissance, cantonnées dans la « misère financière ». On finit par découvrir aussi que la France est à la traîne, parmi ses voisins européens, pour la dépense publique par étudiant, moins élevée que pour un collégien ou un lycéen.

En l'espace de quelques années, l'université a beaucoup changé. Autrefois réservé à une élite, l'enseignement supérieur compte quelque 2,2 millions d'étudiants, dont une forte proportion issus de la génération des 80 % de la classe d'âge au baccalauréat. Cette ouverture n'est pas, pour autant, synonyme de « démocratisation ». Pour les recevoir, les établissements ont fait des efforts, créé de nouvelles formations, multiplié les antennes dans les villes moyennes. Mais ils peinent à contenir ce flux de nouveaux étudiants, issus des classes moyennes, enfants d'employés, de commerçants et d'artisans, boursiers pour la plupart, qui découvrent un monde pour eux inconnu jusqu'alors.

Parce qu'ils veulent bénéficier des mêmes chances que les « héritiers » des générations précédentes, ils s'en prennent d'abord et avant tout aux conditions d'étude. Cette fois, il n'est pas question de se battre contre un projet gouvernemental qui limiterait peu ou prou l'accès aux études. Comme au début de la révolte de 1968, ils se battent pour des moyens, des professeurs et des personnels qui les accueilleront dans la filière de leur choix.

La comparaison s'arrête là. A aucun moment ils ne songent à ébranler les fondements d'un système pourtant bien mal en point. Parmi les slogans et les revendications, aucune trace de contestation des méthodes pédagogiques restées traditionnelles ou des critères de sélection impitoyables qui se traduisent par des taux d'échec encore considérables en premier cycle. En 1992, un étudiant sur quatre abandonnait après une première année à l'université, alors que moins des deux tiers, 62,8 %, avaient une chance d'accéder au deuxième cycle. Et encore, cette proportion est extrêmement faible pour les bacheliers des séries technologiques, dont seuls 23 % réussissent à franchir l'obstacle des deux premières années.

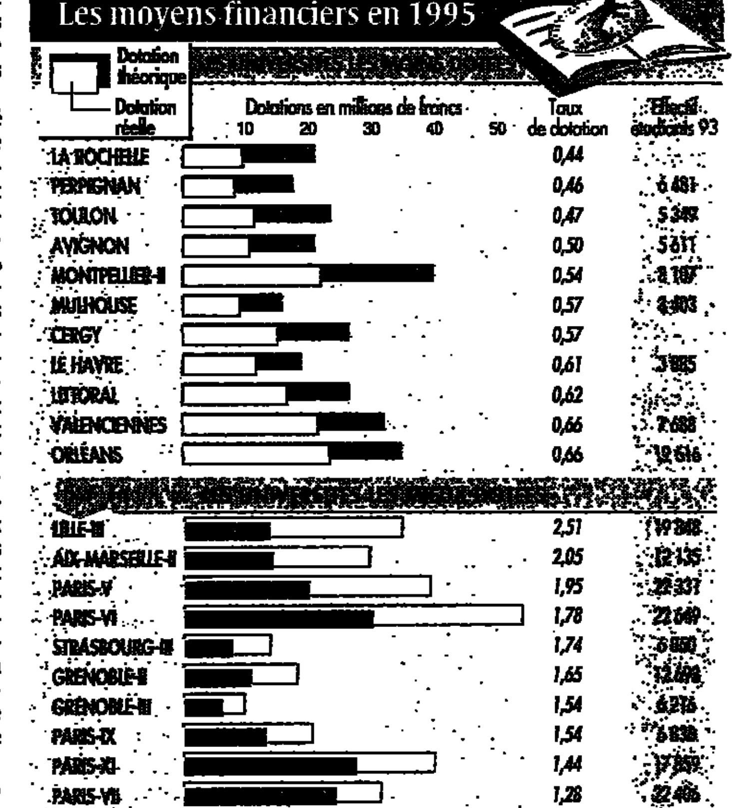
Même si l'angoisse profonde a peiné à percer, le malaise des étudiants dépasse le strict cadre des revendications matérielles. La perspective du chômage accru, y compris pour les jeunes diplômés, l'absence *« d'élan et d'espoir »* incitent les jeunes à profiter de leurs années à l'université pour allonger la durée de leurs études ou s'engager dans des formations générales a priori sans débouchés.

A toutes ces questions, François Bayrou a eu du mal à trouver les réponses adaptées. Face à un mouvement aux formes diverses et multiples, plus provincial que parisien, sans leader réel ni mot d'ordre national fédérateur, le ministre de l'éducation nationale s'y est pris à quatre fois pour tenter de sortir d'une crise persistante.

L'envoi de « médiateurs » sur les lieux de conflit a sans aucun doute donné des résultats à Rouen, à Metz ou à Pau. Leur généralisation à l'ensemble des universités a aussitôt été repoussée par l'ensemble des présidents, qui ont pesé de tout leur poids dans un mouvement largement soutenu par les enseignants et les personnels.

M. Bayrou a attendu plus d'un mois pour recevoir les délégués d'une coordination nationale composée à la fois d'étudiants sans attache syndicale et de militants d'extrême gauche plus radicaux. Pour sortir de ce conflit, l'un des plus longs dans l'histoire des mouvements étudiants, le ministre de l'éducation nationale allait être contraint de lâcher du lest.

Michel Delberghe



Vendredi 24 novembre

Cheminots, fonctionnaires, étudiants défilent ensemble dans la rue

ET CE N'EST QU'UN DÉBUT. Le gouvernement s'inquiète de la détermination des cheminots, dont le mécontentement est renforcé par la présentation du contrat de plan Etat-SNCF. Pendant ce temps, à l'Elysée, Jacques Chirac consulte beaucoup son conseiller en communication Jacques Pilhan, qui vient également de prendre en charge celle du premier ministre. Le chef de l'Etat affiche une sérénité inoxydable : *« J'ai sept ans. On gagnera en 1998, sauf bêtise majeure. Et mon septennat sera celui de l'adaptation de la France à l'an 2000. Les groupes de pression peuvent crier, manifester. D'ailleurs, j'ai donné des instructions pour qu'on laisse les gens manifester. Il faut que la société respire. »*

Et elle respire bruyamment, la société. Vendredi 24 novembre, près de cinq cent mille personnes – fonctionnaires, cheminots, étudiants, salariés du privé – défilent dans la capitale et dans les villes de province. Pour la première fois, ce qui devait être une journée de protestation contre l'allongement de la durée des cotisations de retraite se transforme en manifestation contre le « plan Sécu ». A Paris, Nicole Notat est violemment prise à partie par des membres de ses propres troupes et doit précipitamment quitter la manifestation. Au PS, où il est parvenu à faire taire les discordances, Lionel Jospin demande à ses amis de se *« préparer, avec sérieux, méthodiquement, aux responsabilités »*. Le premier secrétaire apprécie le renfort de Jacques Delors, juste sorti de sa retraite pour se livrer à une critique virulente de Jacques Chirac, *« toujours aussi impulsif »*, et du plan sur la Sécurité sociale, *« injuste et aléatoire »*.

Mardi 28 novembre

Marc Blondel et Louis Viannet se serrent publiquement la main

LES UNES APRÈS LES AUTRES, les fédérations de cheminots votent la reconduction de la grève et rejettent en bloc le contrat de plan que leur présente Jean Bergougnoux, le président de la SNCF. Le mouvement gagne les centres de tri postaux. A Force ouvrière, qui a appelé à une nouvelle manifestation le 28 novembre, on craint toutefois de se retrouver un peu au large dans les rues de Paris. Pour venger son humiliation – *« Je ne peux pas pardonner »*, confie-t-il, dimanche 26 novembre, à propos de Jacques Chirac – Marc Blondel est prêt à toutes les concessions. Il téléphone personnellement à Louis Viannet pour lui demander le soutien de la CGT. Une manifestation réussie vaut bien une poignée de main. L'accord est conclu : pour la première fois depuis la scission de 1947, les deux secrétaires généraux défileront côte à côte, sous une banderole commune.

Ce jour-là, Paris connaît quelques-uns de ses plus spectaculaires embouteillages. La France, elle, commence à vivre sans trains et le courrier a des ratés. Tout cela n'ébranle pas la conviction du premier ministre qui, au nom de la tradition républicaine, vient d'être discrètement élevé par le chef de l'Etat au rang de grand croix dans l'ordre du mérite, après six mois de fonctions à Matignon. *« Ce n'est pas parce que les gens manifestent que nous allons changer nos projets »*, dit-on dans l'entourage d'Alain Juppé. Le premier ministre reçoit d'ailleurs un soutien inespéré d'un groupe d'intellectuels de gauche qui, à l'initiative de la revue *Esprit*, défendent son plan et saluent *« le courage et l'indépendance d'esprit »* de Nicole Notat. Parmi les premières signatures figurent celles de Rony Brauman, ancien président de Médecins sans frontières, Pierre Rosanvallon, secrétaire général de la Fondation Saint-Simon, Jean-Baptiste de Foucauld, ancien commissaire au Plan, proche de Jacques Delors, Alain Touraine, du philosophe Paul Ricœur ou de Bernard Bruhnes, ancien conseiller social de Pierre Mauroy.

Mercredi 29 novembre, en présidant à l'installation de la commission Le Vert, chargée de rédiger un rapport sur la réforme des régimes spéciaux de retraite, Alain Juppé renouvelle sa conviction. *« L'heure des vraies réformes a sonné pour la France,* explique-t-il, *les repousser une fois encore, comme on l'a fait sans cesse depuis quinze ans, ce serait à coup sûr accepter le déclin. »* Convaincu que le malentendu réside encore dans un déficit d'explication et de communication, le premier ministre charge Alain Lamassoure, porte-parole du gouvernement, de tenir désormais un point de presse quotidien. Ces efforts n'impressionnent toutefois ni la Bourse de Paris, qui conclut sa journée à la baisse, jeudi, ni les statistiques du chômage, qui égrènent, pour le deuxième mois consécutif, leurs tristes pourcentages d'augmentation du nombre des chômeurs.

Jeudi 30 novembre

Le gouvernement tient bon, la rue hausse le ton

A LA DÉTERMINATION du gouvernement répond celle de la rue. La manifestation du 30 novembre, annoncée par les étudiants pour contraindre le ministre de l'éducation nationale à négocier, se gonfle des effectifs des agents des services publics et du secteur public. Maladroitement, de Biarritz où il est venu rencontrer des militants néogaullistes, le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel lance l'idée d'une *« contre-manifestation »*, en appelant les comités d'usager à se mobiliser contre la grève. La gauche et les syndicats accusent le gouvernement de chercher *« l'épreuve de force »* en dressant les Français les uns contre les autres. Le Parti socialiste saisit l'occasion pour annoncer qu'il déposera une motion de censure du gouvernement à l'Assemblée nationale. L'initiative de M. Mancel tombe d'autant plus mal que plusieurs sondages témoignent d'une compréhension, voire d'une *« sympathie »* de l'opinion à l'égard des grévistes. La détermination de la base entraîne les état-majors des syndicats à durcir leurs positions par crainte de voir le mouvement leur échapper au profit de coordinations incontrôlables. Engagé dans une épreuve de force avec le gouvernement, Marc Blondel, le premier, appelle ses militants à *« généraliser »* la grève et annonce, samedi 2 décembre, que le *« retrait »* du plan Juppé est *« un préalable »* à toute discussion. A Montreuil, où s'ouvre le congrès de la CGT, Louis Viannet souffle le chaud et le froid avant de s'aligner lui aussi, sur la position de FO.

De Cotonou (Bénin), où il participe à un sommet de la francophonie, Jacques Chirac s'adresse à la France en père de famille : *« Quand les Français se diputent,* ajoute-t-il en se référant au général de Gaulle, *il faut leur parler de la France. »* Il y a des moments où mieux vaut peut-être leur parler d'eux-mêmes, doit penser *in petto* Philippe Séguin en acceptant l'invitation des cheminots grévistes de sa ville d'Epinal. *« Vous êtes des citoyens qui font usage de leur droit constitutionnel et, à ce titre, méritent le respect et l'écoute »*, leur dit-il, samedi 2 décembre, avant de rallier leurs applaudissements en précisant que les bénéficiaires de régimes spéciaux et les fonctionnaires ne sont pas des *« nantis »*. De Colombey-les-deux-Eglises, l'ancien premier ministre Edouard Balladur fait lui aussi entendre sa dissonance personnelle, en rappelant à toutes fins utiles les vertus du *« dialogue »* pour *« dissiper les inquiétudes »*.

Pascale Robert-Diard

« Il faut y aller plein pot ! »

C'ÉTAIT parti pour une AG bonhomme chez les postiers. Ce fut une traînée de poudre. La veille, déjà, une petite moitié de l'équipe de nuit avait voté la grève. Mardi soir, sûr, le centre de tri de la gare de Lyon, à Paris, basculerait. Pour assurer le coup, on avait rameuté quelques camarades cheminots rencontrés à la manifestation du 28 novembre. 20 heures, dans l'immense salle du transbordement. Les délégués CGT et SUD se limitent aux arguments rodés. On va *« jeter le plan Juppé dans les poubelles de l'histoire »*, *« imposer un rapport de forces à la hauteur de la situation »*... Les cheminots appellent à la solidarité : *« La SNCF et la RATP, ce n'est pas suffisant, il faut La Poste, EDF. On peut gagner mais il faut du monde. On va paralyser l'économie. Il faut aller dans les boîtes, expliquer aux gens. »*

Les raisons ? Elle sont simples. *« On défend nos acquis, et d'abord la retraite. C'est la prunelle de nos yeux. On a choisi la fonction publique pour ça ! »* Ah, la retraite ! A La Poste aussi, ça fait réfléchir. *« Il y a une inquiétude sur l'avenir dans la tête de tout le monde,* reprend la CGT, *la seule voie, c'est la lutte ! Le fric qu'on va perdre là, ce n'est rien par rapport à la retraite ! »* La salle commence à chauffer : *« Tant pis si on a un petit Noël, il faut y aller plein pot ! »* En un quart d'heure, la grève est votée. Deux agents seulement ronchonnent dans leur coin : *« Moi je peux pas ce soir, tant mieux s'ils ont les moyens. »* Ils sont gentiment moqués : *« Vous êtes en train de rater le coche. »* Car, c'est dit, on n'en restera pas là. Pas de grève *« pantouflarde »*, a prévenu un leader moustachu, il faut aller convaincre *« les étages »*.

La troupe traverse gaiement la cour et s'engouffre dans les bureaux surchauffés du centre. Dans les étages travaille une population en blouse, plus tranquille, moins motivée, qui se regroupe prudemment pour une AG improvisée. Les mêmes orateurs reprennent les mêmes arguments. Déjà six centres en province – tout à l'heure on n'en citait que trois – ont décidé la grève illimitée. Il faut s'y mettre tous. *« Si le plan Juppé passe, c'est un retour de cinquante ans en arrière. »* Le statut, ajoute un cheminot, c'est un *« patrimoine qu'on a reçu des anciens et qu'on doit transmettre »*. L'assistance hésite.

Les orateurs remontent au créneau. *« Juppé,* explique un cheminot, *a fait exprès d'engager la réforme de la Sécu en sachant que nous serions les premiers à réagir. Il veut jouer sur la division syndicale et retourner l'opinion contre nous. Aujourd'hui, la RATP est entrée dans l'action, hier les bus, demain, pourquoi pas, des entreprises privées. La grève générale devient possible. Il faut faire mentir Juppé ! »* Si tous les centres de tri s'y mettent, ajoute SUD, on créera un choc. La CGT embraye sur la retraite : *« Si on calcule ma pension, comme dans le privé, sur les vingt-cinq dernières années, je perdrai plus de 1 500 francs par mois. Faites vos comptes. Surtout vous, les cadres ! »* Emoi dans l'assistance. L'affaire est emportée. Les *« camarades des étages »* annoncent qu'ils se mettront en grève à minuit.

Plus le temps passe, plus l'idée de la grève générale échauffe les esprits. Il faut faire vite, marquer un coup, cette nuit, conquérir d'autres centres. Et pourquoi par *« Auster »* (Austerlitz), de l'autre côté de la Seine ? Guidée par les cheminots, la troupe repart à travers les voies ferrées, enjambe les barrières, zigzague entre les TGV, longe le ministère des finances et passe le pont désert, aux cris de *« Auster avec nous ! »*. « Auster » travaille, et il n'est pas simple de rassembler le personnel. Après quelques tâtonnements, une troisième AG s'improvise. Le représentant du syndicat SUD plonge bravement : *« La grève est en train de s'installer de façon ferme dans les centres de tri postal. PLM est en grève reconductible à partir de ce soir. »* La CGT enchaîne sur la Sécu et la retraite, relayée par des cheminots de plus en plus hardis : *« On a conscience de la difficulté de la lutte. Il faudra l'ensemble des travailleurs avec nous. Il faudra sortir, se balader avec des banderoles, et, pourquoi pas, envahir le ministère des finances, en face ! »*

La salle frémit : *« Le ministère, c'est pas facile ! »* Puis elle finit par succomber sous les arguments d'un jeune militant en blouse bleue. *« Dans le privé, c'est plus difficile de se battre. Nous devons lutter pour les conditions de travail de toute la classe ouvrière, le public, le privé et les chômeurs. »* Tonnerre d'acclamations. « Auster » a basculé. Déjà, on en est à discuter de la prochaine conquête. Créteil, Orly, Bobigny, le Louvre ? Le temps de chercher des voitures et ils sont repartis...

Véronique Maurus

« François, réveille-toi ! »

EN baptisant ainsi – *« François, réveille-toi ! »* – l'opération « fac ouverte » qu'ils mènent depuis le 27 novembre, c'est à coup sûr Rabelais, sans doute Bayrou, mais peut-être aussi les Français, que les étudiants de Tours ont décidé d'interpeller. On le voit, on le sent, on l'entend, l'université François-Rabelais de Tours ne dort plus. Depuis quinze jours, elle vit au rythme de la grève et d'assemblées générales qui font déborder les amphithéâtres.

Mercredi 29 novembre, à 10 heures, M. Sartre – c'est son vrai nom – fait une conférence ouverte à tous, intitulée « De la politique ». A 15 heures, on projette *Raining Stones*, le film de Ken Loach : 1 franc l'entrée. A 16 heures, l'AG d'étudiants sera suivie d'une AG commune avec les enseignants et les IATOS (personnels administratifs et de service). Enfin, Miss Understood, un groupe blues-rock, devait clôturer la journée à 21 heures.

« Longtemps, on les a trouvés dociles, résignés. Partir dans un mouvement, ce n'était pas trop leur affaire », remarque un membre de l'administration. Et puis, à force de s'entasser à onze mille dans des bâtiments conçus pour cinq mille sur le site des Tanneurs, qui regroupe les sciences humaines ; à force d'attendre une chaise à la bibliothèque, qui compte en histoire soixante-dix places pour deux mille quatre cents étudiants, ceux-ci se sont lassés. Ici comme ailleurs, le mouvement est parti sur des revendications matérielles. Mais ces demandes ont été vite dépassées, sans être oubliées pour autant. *« Nous en avons assez d'attendre. Nous revendiquons le droit à l'intelligence, au plaisir et à la reconnaissance. Nous sommes vivants et nous allons faire en sorte que cela se sache »*, clame un tract. Des professeurs et des crédits, sûrement. Mais pas que cela.

« Nous en avons assez d'attendre. Nous revendiquons le droit à l'intelligence, au plaisir et à la reconnaissance ! »

Le principe d'AG souveraines est solidement défendu. Les étudiants de Tours, ceux des Tanneurs en particulier, d'où le mouvement est parti, attachent un prix infini à respecter les règles démocratiques qu'ils se sont fixées. Au sein d'une coordination où les étudiants syndiqués ou encartés ne pullulent pas, l'organisation impressionne. Chaque jour les commissions « gestion », « action », « communication », « réflexion » rendent compte devant l'AG, qui se livre sans faillir au rituel bien huilé des votes. *« Il reste 3 248 francs, après le paiement du fax, du téléphone et du papier pour les banderoles »*, signale la responsable élue de la commission gestion. Que faire pour améliorer la caisse ? Une « opération péage » où les automobilistes seraient *« rackettés et bloqués »* est repoussée : non, les étudiants expliqueront les raisons de leur mouvement près des postes de péage... et se contenteront d'une quête. Hors de la légalité, point de salut. Par-dessus tout, ils disent vouloir éviter l'arrivée des CRS.

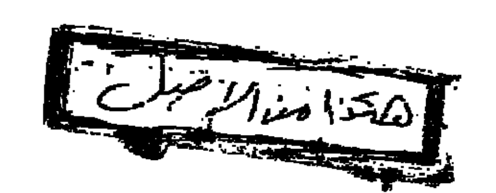
Ce débat a duré un quart d'heure, alors que dans l'amphithéâtre se pressent plus de huit cents personnes. Les trois ou quatre étudiants de l'UNI (proche du RPR) et du Renouveau étudiant (droite et extrême droite) venus faire de la provocation en criant *« On est chez nous ! »* ne réussiront pas à faire perdre son sang-froid à l'assemblée. Quelques noms d'oiseaux fusent dans les gradins, pas plus. Aucun leader charismatique ne monopolise la parole. Et, dans l'amphithéâtre du technopôle, chacun respecte les consignes interdisant de fumer.

Dans le local de la coordination, Erwan Lecoeur essaie de penser à tout. Pour cet étudiant en anthropologie, qui affiche une sensibilité de gauche en refusant toute appartenance à un parti ou à un syndicat, les nuits sont courtes. Il vient d'être élu pour représenter l'université à la coordination nationale qui doit se tenir le 30 novembre, après la manifestation nationale. Mais, pour l'instant, Erwan se demande seulement comment payer la sono du concert. Entre deux coups de fil et une recommandation, il glisse à propos de la plate-forme de revendications élaborée par la conférence des présidents d'université (CPU) : *« Si on avait senti que le mouvement s'essouflait, c'est vrai que l'on aurait sans doute eu besoin d'une épaule, mais là on a surtout l'impression de ne pas avoir été consultés. »*

Au programme de mercredi, la coordination de Tours a inscrit une négociation avec les cheminots pour pouvoir aller à Paris le 30 novembre, malgré la grève. Si les trains restaient à quai, l'idée a circulé par fax entre facultés grévistes d'organiser des manifestations régionales. Laurent dactylographie le dernier compte rendu d'AG, qui sera affiché et faxé aux autres facultés en grève. Céline fait à Gildas le récit du conseil d'administration, où elle est élue, tenu l'après-midi. Par terre dans le couloir, Denis et Stéphanie peignent des affiches. Le téléphone ne cesse de sonner. L'oreille collée à l'écouteur, Catherine s'écrie : *« Grenoble est en grève et le rectorat de Rennes est occupé ! »* Une clameur accueille la nouvelle. Et Sophie confie : *« On a parlé à des profs qui n'étaient pas dans notre filière, à des étudiants que l'on ne connaissait pas. Rien ne sera comme avant. Ce n'est pas possible que l'on fasse la grève pour rien. »* François-Rabelais n'est pas près de se rendormir.

Béatrice Gurrey





A la SNCF, à la RATP, roulants, contrôleurs, machinistes parlent du chômage des autres, de leurs fiches de paie, de l'avenir réservé à leurs enfants.
Ils attendent que les salariés du privé les rejoignent, et rêvent de grève générale

Paroles de grévistes

LE drapeau rouge flotte sur le fronton de l'atelier central de la RATP, rue Championnet, à Paris. Ou, plutôt, il tombe comme un vieux bout de toile en plastique. Mais il est là. Un jeune gréviste, non syndiqué, cherchait un symbole pour les locaux occupés depuis mardi 28 novembre. Il s'est dit : *« Tiens, la Commune de Paris, c'est bien français »*, et il l'a accroché. Le délégué CGT, un peu embêté, a vite fait de l'entourer de quelques drapeaux tricolores : *« Après tout, ce sont les nôtres aussi, j'ai pas envie de les voir qu'aux fêtes de la Jeanne d'Arc. »*

Rouge, bleu-blanc-rouge, qu'importent les couleurs. Le 18e arrondissement de Paris, où sont situés les 9 hectares d'ateliers et d'entrepôts, délivre ses premiers messages de sympathie. Le boucher fait cadeau de 5 kilos de merguez, le boulanger donne des gâteaux. Les passants s'arrêtent aux grilles d'entrée et glissent un petit mot. *« Courage, on est avec vous »*, lance un jeune couple en scooter aux grévistes qui se réchauffent, dans la nuit de samedi à dimanche, autour d'un brasero. *« On a l'impression de venger tout le monde »*, remarque l'un deux.

A l'intérieur du dépôt, les machinistes boivent des cafés, regardent les photos souvenirs de la matinée de mardi. Eric, trente-quatre ans, non syndiqué, est assez fier de ces quelques minutes qui ont transformé une prise de service en *« un moment grisant »*. *« On était là, tous les gars rassemblés, d'accord pour aller mettre les bus en croix. Les alarmes commençaient à sonner, la direction nous prenait en photo, relevait les noms, on n'en avait rien à secouer. »* Pour lui, le plan Juppé a fait déborder le vase. Mais la colère était *« accumulée, on se rend pas compte de tout, c'est encore compliqué »*. Simplement, il fallait que *« ça cesse »*.

« Mon père faisait des efforts, explique-t-il. *Moi, maintenant, je fais des efforts, ça fait deux générations à qui on demande de se serrer la ceinture. Et pour quels résultats ? Pour voir le chomâge se répandre partout, des emplois à 2 500 balles partout, les CES* [contrats emploi-solidarité] *qui remplacent les vrais postes, y compris chez nous à la RATP. Et il faudrait toujours tout accepter. Ce sera ça, la société pour nos enfants ? »* Pour lui, c'est presque une histoire de fous, ce qu'il dénonce comme un mélange d'hypocrisie, de manipulation, de conditionnement : tout le monde s'est laissé faire.

« La crise, je l'ai toujours connue, renchérit son collègue Olivier, trente-quatre ans, machiniste de la ligne 31. *C'est une fumisterie. Elle a servi à renflouer les caisses des patrons, à nous filer les miettes, à nous domestiquer. Et pourtant je suis pas un "cosaque" ! »* Philippe, lui, a été dessinateur industriel avant d'être embauché à la RATP. Originaire de Picardie, il a travaillé dans deux entreprises et il a été licencié deux fois. *« Je me suis retrouvé machiniste, c'était ça ou la police, en croyant à la sécurité de l'emploi. Mais est-ce que je l'aurai un jour, quand je vois les CES se développer dans les bureaux, la sous-traitance gagner le nettoyage, la sécurité dans le métro, la maintenance ? Ils sont comme dans le privé, à la RATP : ils dégraissent, ils remettent en cause les statuts, les acquis, et, si on ne réagissait pas, ça les dérangerait pas de nous faire bosser comme dans la fonction publique, l'éducation nationale, La Poste, les mairies : à coups de CES. »*

PENDANT ce temps-là, les entreprises ont reconstitué leur trésorerie, la France exporte, énumèrent les machinistes, et *« ils continuent à nous prendre pour des bœufs, des petits, incapables de comprendre ce qu'ils disent à la télé ; mais nous, on comprend ! L'ouvrier, aujourd'hui, il a le bac, il a fait des études. On comprend qu'on nous masque les choses, qu'on nous intoxique. Le privilégié, c'est pas le machiniste de la RATP qui habite à 30 kilomètres de Paris et vient à 5 heures le matin, se tape parfois des journées de treize heures d'amplitude, le stress de la circulation dans la capitale et voit qu'il manque, en moyenne, deux bus sur sa ligne chaque jour parce qu'on refuse d'embaucher. C'est infect de vouloir monter des RMistes ou des mecs en contrat emploi-solidarité contre nous. C'est infect, et ce sont des mecs qui gagnent 1 million de francs par mois, qui font des fausses factures, licencient à tour de bras, par paquets de 10 000 au nom de la compétitivité, et placent les bénéfices en Bourse au lieu d'investir – ce sont ces patrons-là, les responsables du chômage, qui disent qu'on est des privilégiés ? »*

Philippe, Olivier, Eric ne croient plus en la politique, *« la gauche, la droite... »*. Ils ne croient plus non plus aux journalistes : *« C'est fini, ils sont comme les hommes politiques, loin de nous ; et leur journal, c'est pas la réalité. Nous, on se fait jamais entendre à la télé. Si, ce sera trente secondes, un des nôtres qui n'a pas l'habitude de parler devant une caméra. »* Et quand ils parlent de la démocratie en France, ils disent qu'elle est *« totalitaire »*, comme à la RATP, *« c'est de la fausse concertation, on fait dialoguer pour la forme, et après le patron impose ce qu'il veut »*.

La victoire de Jacques Chirac est, pour eux, celle d'*« un sacré dupeur »*, mais si elle a pu faire espérer... *« Je n'ai pas voté pour lui mais, pendant la campagne, y avait quelque chose, il nous redonnait le sourire »*, reconnaît Olivier. Eric pense que *« la fracture sociale de Chirac, ça va être le Grand Canyon »*. Philippe parle d'un copain qui, dans le privé, a été obligé d'accepter 20 % de salaire en moins, *« autrement c'était la clé sous la porte »*. Olivier est persuadé qu'il n'y a que la rue, maintenant. *« Et faudra s'estimer chanceux si ça tourne pas à l'émeute »*, s'énerve-t-il. Michel Sirera, le délégué CGT de l'atelier de réparations, a beau jeu de dire : *« Voilà à quoi ça mène quand on applique les vieilles recettes. »* Ici, on est encore surpris par la virulence et la détermination de la base non syndiquée à s'engager dans un conflit, donnant l'impression qu'elle n'a plus rien à perdre. *« Le mouvement n'est pas fini. On ne peut pas l'analyser. Pour l'instant, il s'envole »*, constate le délégué.

Dimanche matin, au service du train de la gare d'Austerlitz, les contrôleurs réunis en assemblée générale n'en sont plus à *« chercher pourquoi on fait grève mais plutôt comment on la poursuit »*. Un délégué CGT explique sur un ton presque anodin que c'en est fini des 180 000 cheminots dans leur coin, *« maintenant on va parler par millions de camarades en grève générale »*. Des représentants CGT de la Banque de France sont venus annoncer qu'un appel au débrayage est lancé pour jeudi. *« Chez nous, on sent un truc qui dépasse les organisations syndicales. Les gens nous disent : "C'est plus possible, nous aussi, on doit faire quelque chose." »*

Le délégué explique que la Banque de France est également touchée par un plan de 800 suppressions d'emplois envisagées à la fabrication des billets. *« On est les seuls au monde à produire les billets en continu et on jette les deux tiers de la production parce que ça ne marche pas. » « Ah bon, vous jetez la production ? »*, reprennent les contrôleurs en s'amusant. *« Il faut faire en sorte que les revendications s'unifient*, constate un délégué cheminot. *Chacun peut partir du rejet de son plan "maison", mais ce qui est en cause aujourd'hui, c'est un choix de société. Ou bien c'est la loi de la jungle et le dégraissage, ou bien on parle d'une autre politique qui place l'homme au cœur de ses préoccupations. »*

> « Ça fait deux générations à qui on demande de se serrer la ceinture. Et pour quels résultats ? Pour voir le chomâge se répandre, des emplois à 2 500 balles partout. Et il faudrait toujours tout accepter. Ce sera ça, la société pour nos enfants ? »

ALAIN, un contrôleur de quarante-huit ans, est plutôt content de la tournure prise par le mouvement. Il fallait se battre, bien sûr, contre le contrat de plan SNCF et le plan Juppé : *« Tu prends une claque, t'en rends deux ; t'en prend deux, tu sors le gourdin. »* Mais la vérité, pense-t-il, c'est que la crise sociale d'aujourd'hui dépasse les simples problèmes catégoriels. *« Il va falloir des accords à la Grenelle, ou alors c'est la révolution, ça va aller loin. »* Il montre son bulletin de salaire : 8 200 F et une prime de 2 000 F après vingt ans de vie en horaires décalés. *« Et vingt ans qu'on est en crise, vingt ans de rigueur pour nous, vingt ans de profits et de cadeaux en milliards aux patrons qui promettent d'embaucher et qui ne le font pas. »* Chaque jour, en prenant son service, il croise une centaine de SDF qui viennent manger une soupe populaire en bas de son vestiaire, gare d'Austerlitz. *« Ça m'esquinte »* de les voir. *« On ne peut plus accepter ça. Nous, chez les cheminots, on n'a jamais voulu se constituer un petit Eden coupé du privé. Pour les 37 annuités de retraite, on voudrait que le privé suive. Pour la sécurité de l'emploi, c'est pareil. C'est normal d'avoir un emploi stable, c'est l'inverse qui ne l'est pas. »* Il le sent bien : si le mouvement est jusqu'à présent plutôt populaire, *« c'est qu'on dit ce que tous les autres ressentent dans leurs boîtes, tous ces gars qui ne peuvent pas débrayer »*.

D'ailleurs Colette, trente-sept ans, contrôleur, a réagi immédiatement comme une ancienne intérimaire, finalement titularisée. *« Au début, j'avais un CDD de trois mois, après un deuxième de six mois. J'étais polyvalente, je remplaçais les grévistes, je ne pouvais rien dire. Chez nous, on trouve de plus en plus d'emplois intérimaires, des contrôleurs pas formés, pas assermentés. Si ça continue, on sera comme dans le privé, coincés dans des emplois précaires, et on ne pourra plus bouger. »* Célibataire, mère d'un enfant, gagnant 8 600 F par mois, Colette explique qu'elle n'a pas fait de calcul : *« Je rêvais de ça, une mini-révolution. J'ai un crédit sur le dos, je m'en fous. Je ne compte plus, on est tous ensemble, on ne va pas lâcher. »*

Gare du Nord, dimanche midi, les conducteurs de train et les agents de la maîtrise organisent un repas de grève dans un bungalow. Les femmes et les enfants donnent des coups de main pour faire griller les merguez. Là aussi, sur un mur, on a écrit *« Non, la Commune n'est pas morte ! »*, et Marc, un « roulant » de trente-huit ans, n'hésite pas à évoquer la mémoire des grandes grèves de 1936 et de 1953. *« Déjà, mon grand-père bloquait les voies de cette gare, ils ont fusillé des gens. Moi, je suis prêt à y aller, ils m'arracheront pas de là. »* Il est fini le temps du cheminot qui venait dans le bureau du patron, le béret derrière le dos, les humiliations à la table des négociations, se souvient Yves Salesse, ancien syndicaliste qui a fait l'ENA et qui est aujourd'hui conseiller d'Etat. *« Quand le jeune polytechnicien de trente et un ans s'adressait au vieux militant en disant :* "Ne pourriez-vous pas vous exprimer en bon français, car je ne vous comprends pas" », raconte-t-il.

LES agents de maîtrise constatent que l'idéologie libérale s'est insidieusement installée au fil des années. *« Depuis dix ans, la productivité pèse sur les hommes comme dans une boîte privée. Au lieu de faire un travail à trois, on le fait maintenant tout seul. Certains jours, les problèmes de surchauffe du trafic de banlieue reposent sur quelques personnes. Les gens ici n'arrêtent pas de faire des efforts*, explique José Limousin, délégué des agents de maîtrise CGT. *Et l'idée que les cheminots seraient, en plus, responsables de l'endettement de la SNCF est insupportable. Tout le monde sait que l'exploitation serait bénéficiaire si l'Etat prenait en charge les investissements liés à la modernisation, comme c'est le cas en Allemagne. »* Un autre militant n'est pas mécontent de voir les « roulants » se mobiliser sur d'autres problèmes que l'insécurité : *« Les mouvements qui marchaient ces dernières années, c'était demander des policiers dans les cabines de traction, ça devenait flippant. »* Tout le monde a conscience que, désormais, il faut élargir le mouvement. En particulier dans le secteur privé.

Ce n'est pas l'envie qui manque à Rémy, quarante et un ans, un maçon de la Hague, rencontré dans une manifestation à Paris. Il aimerait bien que son patron se souvienne qu'autrefois il ne faisait pas ce qu'il voulait quand *« il avait une bonne grève au cul ; mais, maintenant, les collègues sont des jeunes qui sortent du chômage, ça leur fait peur »*. Eric, vingt-cinq ans, ouvrier sur la chaîne de conditionnement des pots de moutarde Amora à Dijon, constate qu'une entreprise peut toujours décrocher de nouvelles parts de marché, accroître sa productivité *« parce qu'on bosse comme des bêtes »*, il n'y a pas de récompense. *« Le patron se mangerait une bonne grève*, rêve une ouvrière dans un atelier de confection dans l'Aisne. *Mais, lui, c'est le chantage à la délocalisation. »* Un métallo de Guebwiller raconte qu'avec la crise *« c'est tout juste s'il faudrait pas leur offrir des Kleenex, aux patrons, et leur refiler un bout de notre salaire »*. Jean-Luc, trente-neuf ans, ouvrier chez Renault, a entendu son fils lui dire un soir : *« Papa, ça sert à rien de travailler à l'école, plus tard je serai chômeur. »*

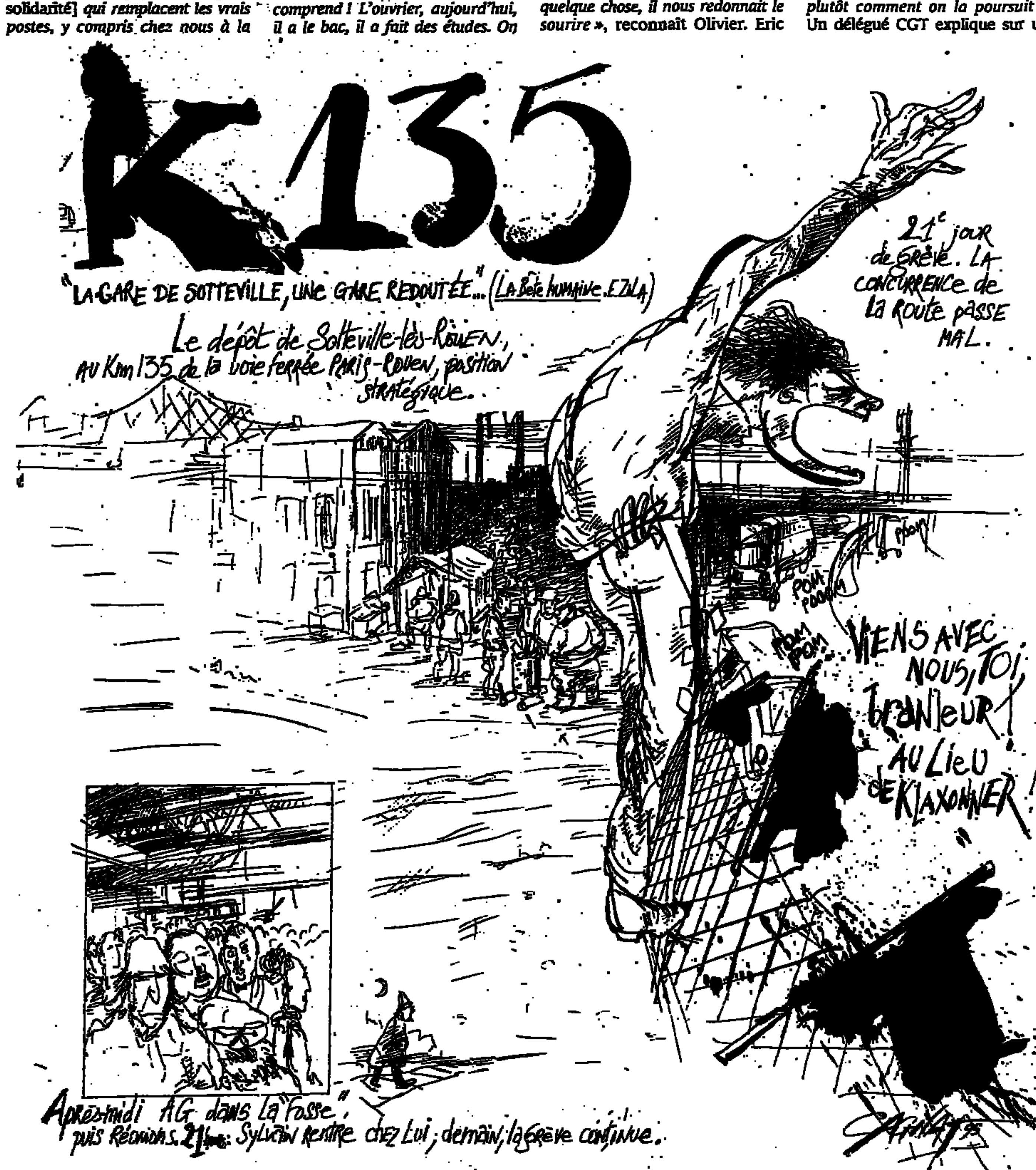
Philippe, vingt-trois ans, monteur chez Peugeot à Mulhouse, raconte son travail – une seule opération sur 380 voitures pendant 452 minutes : *« On est des robots, faudrait s'estimer heureux qu'on ait du boulot, et personne ne peut débrayer, on est tous tenus par l'endettement. »*

Maryvonne, agent du Trésor, regrette d'être contrainte au devoir de réserve. *« On la voit, la richesse et sa traduction fiscale ! Certains départements ont doublé leur nombre d'assujettis à l'impôt sur les grandes fortunes, et le pays compte 5 millions d'exclus. »*

Pour un peu, Maryvonne, avec son tailleur et son collier de perles, rejoindrait le gréviste de la RATP qui a planté son drapeau rouge à l'entrée de l'atelier quand elle explique que *« cette situation perdurera tant que les revenus du capital seront plus importants que ceux du travail »*.

Elle aussi souhaite la grève générale.

Dominique Le Guilledoux



moyens d'urgence sont débloqués d'enseignants supplémentaires et

Mardi 5 décembre

Deux cent quarante-sept défilés font douter la majorité

LA FRANCE ENTRE dans le mois de décembre, le dos courbé et les yeux cernés par la fatigue et le froid. Ses voisins européens se penchent avec inquiétude sur cette gigantesque dépression collective, premier vrai *blues* post-Maastricht. Dans la majorité, l'heure est à la dramatisation. Deux ministres, Charles Millon et François Bayrou, agitent publiquement la menace d'une dissolution de l'Assemblée nationale. Dans la nuit du dimanche 3 au lundi 4 décembre, les résultats du premier tour des élections législatives partielles viennent tempérer ce constat. La droite essuie quelques sérieux revers, et Lionel Jospin voit dans ces premiers résultats une *« sanction sociale et politique »*.

De leur circonscription, les députés rentrent ébranlés par la profondeur de la protestation et par le mal-vivre qu'elle exprime. *« La réforme est intelligente. Le seul problème est qu'elle est inintelligible »*, constate le député (RPR) Etienne Garnier. Deux cents intellectuels de gauche – dont Pierre Bourdieu, Gilles Perrault, Daniel Bensaïd et François de Singly – répliquent à l'appel lancé par la revue *Esprit* en faveur du plan Juppé et défendre un *« mouvement qui n'a rien d'une défense des intérêts particuliers, et moins encore des privilèges »*.

Le climat a changé. François Bayrou a ouvert une brèche en cédant largement aux revendications des étudiants pour calmer enfin le mouvement universitaire, englué dans sa huitième semaine de conflit. La décrue, au moins sur ce front-là, commence à s'amorcer. Deux cent quarante-sept défilés agitent les villes de France lorsque, mardi 5 décembre, Alain Juppé monte à la tribune de l'Assemblée nationale pour répondre à la motion de censure déposée par le groupe socialiste. Il annonce qu'il ne retirera pas son plan de réforme de la Sécurité sociale, mais précise qu'il n'est pas question de supprimer les régimes spéciaux ou de les aligner sur le régime général. Il invite les syndicats et les organisations professionnelles à une *« table ronde »* sur le service public à la française. M. Juppé indique également que le gouvernement *« n'a jamais eu l'intention »* de supprimer l'abattement fiscal de 20 % accordé à tous les salariés. Au banc des ministres, en contrebas, Jean Arthuis ne cille pas. Il confiera peu après avoir songé à démissionner devant ce camouflet.

Samedi 9 décembre

Discrètes négociations à Matignon avant de nouvelles concessions

LE PREMIER MINISTRE adresse un message sur toutes les chaînes de télévision. *« Sois moins dur à la télé »*, lui a conseillé le député (RPR) Pierre Mazeaud. Alain Juppé fait des efforts : *« Il ne faut pas dresser les Français les uns contre les autres, les usagers contre les grévistes (...). Il faut se réunir, se rassembler, se mobiliser pour réussir. »* Les syndicats ont entendu le mot de « concertation », ils exigeaient celui de « négociation ». Ils hésitent, toujours partagés entre la détermination de leurs troupes et la volonté de discuter. La Banque de France fait aussi un effort en abaissant son principal taux directeur, jeudi 7 décembre. Le même jour, le premier ministre annonce la nomination d'un médiateur, Jean Mattéoli, pour tenter de mettre fin au conflit à la SNCF et laisse entendre qu'il renonce à créer la caisse autonome de retraite des fonctionnaires. La rue s'en fiche. De toutes les villes tombent des chiffres de mobilisation jamais atteints depuis 1968. 50 000 à 100 000 personnes défilent sur la Canebière à Marseille, 40 000 à Bordeaux, Rouen et Grenoble, 30 000 à Nice et Limoges, 20 000 au Havre... A l'Assemblée nationale, la gauche ressuscitée entame son combat contre le projet de loi autorisant le gouvernement à légiférer par ordonnances pour la réforme de la Sécurité sociale. A chacun ses records : socialistes et communistes déposent 4 533 amendements contre ce projet, déclenchant l'une des plus grandes opérations d'obstruction parlementaire depuis 1981.

Pendant ce temps, syndicats et gouvernement jouent au chat et à la souris. Marc Blondel refuse toujours de rencontrer un autre interlocuteur que le premier ministre, mais ne fait plus du retrait du plan Juppé un préalable à toute négociation. Plus conciliant, Louis Viannet annonce qu'une délégation de la CGT se rendra à l'invitation de Jacques Barrot, samedi 9 décembre. Le même jour, dans les colonnes de tous les quotidiens de la presse nationale – à l'exception de *L'Humanité* et de *L'Equipe* – et régionale, le service d'information et de diffusion du premier ministre publie une publicité d'une pleine page intitulée « Connaissez-vous le plan Juppé ? ». Durant tout le week-end, les contacts officieux se multiplient entre le membres du cabinet d'Alain Juppé et les dirigeants syndicaux.

Mardi 12 décembre

Le « Juppéthon » recueille plus de 2 millions de manifestants

AU SEIZIÈME jour de grève et alors qu'une nouvelle journée d'action est prévue mardi 12 décembre, le premier ministre n'a plus le choix s'il veut sauver son plan. Avant tout, il doit s'efforcer de calmer les cheminots. Invité dimanche 10 décembre sur France 2, il cède sur la plupart de leurs revendications et propose aux organisations syndicales un *« sommet social sur l'emploi »*. Sur la Sécurité sociale, en revanche, il tient bon. A peine les caméras s'éteignent-elles que le premier ministre s'engouffre dans sa voiture en direction de l'Assemblée nationale pour engager la responsabilité de son gouvernement sur le projet de loi autorisant les ordonnances, mettant fin, ainsi, à trois jours de combat parlementaire de la gauche.

Reste à freiner le mécontentement de la rue, qui semble ne plus se lasser de manifester. Mardi 12 décembre, les chiffres donnés par les organisateurs, sur l'ensemble de la France, dépassent le cap fatidique des deux millions de manifestants fixé par Alain Juppé lui-même. Dans les cortèges, on emprunte aux « Guignols de l'info » de Canal Plus le fameux « Juppéthon ». Marseille est sacrée reine de la protestation, en affichant plus de cent mille manifestants. Samedi 16 décembre, ils sont encore près de six cent mille. Le mouvement est entré dans sa dernière phase. Il appartient à l'opinion. Elle se l'est approprié, en défilant, sans être invitée à négocier.

Dans le brouhaha des réactions et déclarations de toutes sortes, elle a juste perçu une petite musique qui résonne familièrement à ses oreilles : il y aurait une autre politique possible. Charles Pasqua a été le premier à l'entonner : *« On ne peut pas mener ce pays comme on dirige un conseil d'administration* [...]. *Il faut changer de politique. »* Dans les rangs de la majorité, un air semblable est repris par Nicolas Sarkozy, qui défend une *« troisième voie »*. Philippe Séguin fait discrètement prévaloir ses droits d'auteur : *« Le succès d'une politique* [...] *dépend, aussi, et pour une large part, du degré de compréhension, d'implication et d'adhésion des peuples »*, rappelle-t-il jeudi 14 décembre. Mais Jacques Chirac juge la chanson démodée : *« Je fais confiance au gouvernement pour conduire cette politique, tout simplement parce qu'il n'y en a pas d'autre. »* Ce n'est peut-être pas une autre politique qu'ont réclamée des centaines de milliers de personnes, mais sûrement une autre manière de faire de la politique.

Pascale Robert-Diard

L'indéfinissable légèreté des Parisiens solidaires par temps de grève

Les gens se parlent, sourient. L'auto-stop devient facile. Les barrières sociales tombent

« ÇA A VRAIMENT transformé quelque chose. » Elle ne sait pas très bien quoi, mais ses yeux pétillent quand elle en parle. Marie-Laure, vingt-quatre ans, est presque euphorique lorsqu'elle évoque ses voyages biquotidiens en auto-stop entre Verrières-le-Buisson (Essonne) et la tour Montparnasse. Elle se sent *« gaie »*. Parce que *« les gens sont très, très sympas »*. Parce que *« les clients discutent, prennent leur temps »* dans le magasin où elle est vendeuse. Parce que *« tout le monde pense à autre chose qu'à se faire la tête »*. Il y a bien sûr la fatigue, le ras-le-bol du lever aux aurores. Mais il y a aussi ce *« quelque chose »*. Une cassure dans la routine. Un sentiment inédit de convivialité. Une solidarité jusque-là insoupçonnée. Embarqués dans la même galère, toutes catégories sociales confondues, on se parle, on s'organise, on s'aide.



Le pouce à peine levé, le miracle quotidien se reproduit. Les automobilistes s'arrêtent. Certains motards partent même avec un second casque, pour l'invité du bord de route. Ce jeune provincial, pris six fois en stop sur le chemin d'un entretien d'embauche à Paris, s'étonne que les Parisiens soient *« compréhensifs »* alors qu'il avait *« plein d'*a priori *sur eux »*. *« Le seul prix à payer est de donner son opinion sur la grève »*, note, amusé, un cadre quinquagénaire qui a pris goût à l'aventure du stop. Samia, une jeune secrétaire qui habite Asnières (Hauts-de-Seine) et travaille à Bobigny (Seine-Saint-Denis), est désormais attendue chaque jour par une conductrice avec laquelle elle a sympathisé. Rendez-vous à Courbevoie, et c'est un bout de chemin assuré jusqu'à la porte de Montreuil. *« Elle est tellement sympa que je lui offrirai une boîte de chocolats ! »*

La société d'autoroutes Cofiroute, qui a mis en place un service téléphonique d'assistance au covoiturage, ne reçoit pas moins de trois cents appels par jour, dont une bonne quantité d'offres de service. *« Il y a véritablement un élan de générosité. Les gens nous appellent en nous disant : j'ai une voiture, je vais là, si ça peut aider... »*, raconte Emmanuelle, débordée de travail au standard, et qui *« n'en revient pas »*. Elle qui d'habitude occupe une cabine de péage, et se contente de *« contacts très rapides »* avec les conducteurs, avoue que cela lui *« fait plaisir d'entendre ça »*. *« Mon opinion sur les gens est en train de changer... »*

Autres intermédiaires entre demandeurs et offreurs de trajets automobiles, les radios locales de Radio-France sont submergées d'appels. Certains auditeurs de Radio-France Melun n'hésitent pas à décaler leur départ d'une demi-heure ou à faire des détours pour rendre service. Radio-France Provence reçoit une centaine d'appels chaque jour. *« Le plus étonnant, c'est que les offres égalent les demandes. L'état d'esprit a changé. Les Marseillais acceptent de prendre des gens en stop, alors que d'ordinaire ils sont méfiants. Jamais ils n'acceptent d'ouvrir leur portière... »*

Une solidarité qui s'exprime avec encore plus de force au sein de l'entreprise. Tableaux d'affichage à l'entrée, notes internes réactualisées quotidiennement, messages informatiques qui défilent passé 15 heures : on s'emmène les uns les autres.

« ON N'A JAMAIS VU ÇA »

Les hiérarchies sociales s'atténuent, les initiatives futées de la base trouvant parfois un accueil favorable. Un blanc-seing de la direction générale, par exemple, pour les hôtesses d'accueil de la tour Montparnasse, qui ont eu l'idée de centraliser toutes les offres et demandes de trajets émanant des différentes entreprises hébergées dans l'immeuble. *« Les gens nous disent que, depuis que la tour existe, il y a vingt-trois ans, on n'a jamais vu une ambiance comme ça. »* Entre salariés, on passe se chercher en voiture le matin. *« Les maris des auxiliaires puéricultrices font le taxi à tour de rôle »*, explique une directrice de crèche parisienne. Mais on s'héberge aussi, on se prête des vélos, on se remplace, on chamboule ses sacro-saints horaires de travail pour attendre l'arrivée d'Untel, permettre à telle autre de récupérer ses enfants. Ceux-ci, d'ailleurs, mobilisent toutes les bonnes volontés : familles, voisins, mères d'enfants inscrits dans la même crèche ou la même école et auparavant à peine salués d'un bonjour. Certaines auxiliaires puéricultrices de la crèche de la rue de Crimée, à Paris, sont hébergées par les parents des petits qui fréquentent la crèche, témoigne la directrice, notant au passage que les parents *« se parlent beaucoup plus que d'habitude »*.

Jocelyne, caissière aux Galeries Lafayette, n'a jamais autant discuté avec les clients. Une sollicitude inhabituelle, que le gérant d'un magasin de chaussures constate, lui aussi : *« C'est triste, mais il faut des moments comme ça pour que les gens communiquent. »* Et pour communiquer, ils communiquent ! *« Les gens se parlent, rigolent de tout,* témoigne un banlieusard à l'allure distinguée. *Le personnel sur les bateaux est adorable. Les relations ne sont plus seulement commerciales. »*

« Je suis agressive, mais j'en peux plus ! »

Avec le temps, le « ras-le-bol » l'a emporté sur la sympathie à l'égard du mouvement. Levers à 4 heures du matin, la course pour déposer les enfants, l'auto-stop dans le froid, les embouteillages... *« Je suis agressive, mais j'en peux plus ! »*, tonne une conductrice qui a mis quatre heures pour rejoindre son lieu de travail. Les adjectifs se succèdent jusqu'à l'insulte. *« C'est quand même inadmissible que les Français ne se révoltent pas ! Moi, à la librairie, je suis employée à 6 000 francs par mois. Si je ne viens pas, je suis virée. Y'en a ras-le-bol des sondages et de la télé qui ne montrent que des gens heureux. »* Entre automobilistes et auto-stoppeurs, les conversations se font plus sommaires, le débat, cent fois réengagé, a fini par lasser. Sur la route, la loi du plus fort reprend peu à peu le dessus.

« Les gens tombent comme des mouches,* témoigne une hôtesse de la tour Montparnasse. *Beaucoup sont venus me demander les coordonnées d'un médecin dans le quartier. »* Un pharmacien de l'Ouest parisien : *« Les clients sont tellement fatigués qu'ils deviennent agressifs, même envers nous. Contre la lassitude psychologique, la vitamine C n'a aucun effet. »

Selon Monique Hamelin, directrice des programmes à Radio-France Provence, *« la pagaille est telle que seule l'entraide permet de la rendre supportable »*. Comme dit Marie-Agnès : *« On a tous un point commun, on souffre, alors on se raconte nos difficultés. »* Cadre dans une compagnie d'assurances, elle se rend tous les jours de Chelles (Seine-et-Marne) au Trocadéro en auto-stop. Avec le temps, est venue l'organisation : tous les soirs, elle est ramenée chez elle par le cuisinier du restaurant où elle a ses habitudes. Un homme qu'elle n'était pas appelée à rencontrer, mais dont elle continuera, plus tard, à prendre des nouvelles.

Dans l'adversité, les barrières sociales sont tombées. Les directeurs véhiculent les secrétaires, les cadres hébergent les employés. Peu importe la fonction et la couleur de la peau, pourvu qu'on soit solidaires ! Un agent de sécurité se souvient avec admiration de ce *« grand Noir, genre éboueur »*, qui marchait dans la rue, au niveau d'un carrefour totalement bloqué. *« Il est allé se planter au milieu des voitures, et il a fait la circulation ; les gens l'encourageaient. »*

« Dans la rue, les gens sont gentils ; quand on demande son chemin, ils nous répondent gentiment », dit Kofi, un préposé à l'entretien d'origine africaine, encore surpris de pouvoir rejoindre sans difficulté le centre de Paris en auto-stop depuis le fin fond du Val-de-Marne. Trop beau pour durer ? *« Depuis le début de la grève,* ajoute-t-il, *je n'ai pas rencontré une seule personne raciste. »*

UNE PAUSE EXCEPTIONNELLE

Le sentiment de partager les mêmes tourments, de vivre une pause exceptionnelle dans la routine, laisse place à de nouveaux comportements. *« La situation relève de l'extraordinaire. Comme durant une fête, dont on sait qu'elle ne dure qu'un temps, on lève les conventions sociales qui veulent notamment que l'on ne se parle pas dans la rue, ou que l'on n'y exprime pas son opinion »*, analyse Numa Murard, sociologue à l'Iresco (Institut de recherche sur les sociétés contemporaines). *« Ces formes de sociabilité révèlent un grand désir de sortir de la solitude, traduisent un besoin infini d'amour, de tendresse. En 1968, on luttait contre l'aliénation au travail, le moralisme ambiant, le caractère conventionnel des relations familiales. Aujourd'hui, on souhaite un moment de "relâchement" dans la dure compétition entre les gens, dans le stress de perdre son emploi, de ne pas être le meilleur. »*

La grève terminée, que restera-t-il des clins d'œil complices au feu rouge, des coups de main et des débats à ciel ouvert ? *« On va se retrouver dans les métros, les bus, avec nos airs bourrus »*, regrettent déjà les uns et les autres, *« chacun retrouvera son égoïsme »*. En un mot, *« ce sera plus pareil, on n'aura plus besoin de s'aider »*.

Pascale Kremer et Marie-Pierre Subtil

Commerces étranglés et PME en péril

QUI faut-il croire ? Le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, qui déclare que l'effet des grèves sur l'économie française *« est plus limité qu'on ne le dit »* ? Les bonnes ventes des commerces de cycles, où les vélos les moins chers se sont vendus comme des petits pains ? Ou, au contraire, l'exemple de cette marchande de journaux du RER obligée de déposer son bilan, faute de clients pendant trois semaines, ou encore ce célèbre restaurant parisien des Halles dont la salle de deux cent cinquante couverts accueille à peine une soixantaine de convives chaque soir ?

A l'évidence, selon les secteurs économiques et les régions, les dégâts varient fortement. Si la crise sociale a figé une demande déjà languissante dans toute la France, c'est en région parisienne que la paralysie des transports en commun a le plus tétanisé le consommateur. Marcher durant des heures pour rejoindre son lieu de travail ou patienter interminablement dans les embouteillages pour regagner son domicile de banlieue ne pousse pas au shopping.

C'est dire que la raréfaction des recettes a d'abord pénalisé les petits industriels et les commerces, qui disposent de peu de réserves financières. Au sortir de la grève, les ventes de l'industrie du jouet sont en retard de 30 % à 40 % par rapport à celles de décembre 1994. Les grands magasins parisiens ont perdu la moitié de leur chiffre d'affaires. Les quatre mille PME du bâtiment d'Ile-de-France auraient perdu chacune 20 000 francs par jour. Le Syndicat national des agents de voyages chiffre à 2 milliards de francs les annulations qu'a subies la profession. L'ensemble de la restauration française serait en recul de plus de 40 %. Il ne faut donc pas s'étonner que Jean-Pierre Raffarin, ministre des PME, ait estimé à un quart le pourcentage des petites et moyennes entreprises fragilisées par les événements.

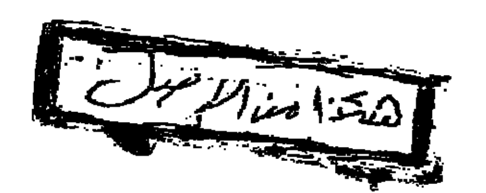
Angoisse des traites impossibles à payer et du courrier en panne où se trouvent bloqués les chèques tant attendus, désespérance des boutiques vides et des commandes qui s'évanouissent : les drames des petits chefs d'entreprise ont commencé à s'exprimer sur la place publique.

GRÈVE DE L'IMPÔT

On a vu les commerçants de la rue Alsace-Lorraine, à Toulouse, demander au préfet que les manifestations évitent leur artère afin de ne plus faire fuir le chaland. On a surtout entendu Lucien Rebuffel, président de la Confédération générale des PME, Jacques Dermagne, président du Conseil national du commerce, Daniel Giron, président de l'Union professionnelle artisanale, Jacques Gerbault, président du CID-Unati, Gérard Trémège, président de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie, Philippe Courtin, président du Syndicat national du patronat moderne et indépendant, Hubert Flahault, président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, et bien sûr le CNPF dire haut et fort que la grève ne pouvait plus durer et que son coût ne pouvait pas être supporté par les PME.

Leurs demandes sont simples : à court terme, ils veulent que soient reportées les échéances fiscales et sociales. Certains d'entre eux, comme le SNPI ou le CID-Unati, ont même décrété une grève de l'impôt, le 15 décembre. A plus long terme, et pour que ne se reproduise pas la paralysie de ces dernières semaines, les représentants patronaux réclament que soit mis au point un service minimum dans les services publics. Un dossier presque aussi explosif que celui des retraites de la fonction publique...

Alain Faujas



Que reste-t-il des projets du gouvernement ?

Avant de convoquer un « sommet social », le premier ministre a amorcé une marche arrière à petits pas

Le projet de réforme de la protection sociale présenté, le 15 novembre, à l'Assemblée nationale, a survécu, pour l'essentiel, à la crise sociale qui a suivi son annonce. En revanche, le premier ministre a suspendu, le 10 décembre, la commission de réforme des régimes spéciaux de retraite. Le contrat de plan à la SNCF a été repoussé et Loïc Le Floch-Prigent a succédé à Jean Bergougnoux à la tête de l'entreprise ferroviaire. La grande réforme fiscale promise durant la campagne présidentielle est reportée à des jours meilleurs. Enfin, le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, a adopté plusieurs plans d'urgence pour les universités.

La Sécurité sociale doit être profondément transformée

« L'ADDITION des corporatismes et des égoïsmes ne saurait arrêter notre élan », proclamait, le 15 novembre, Alain Juppé à l'Assemblée nationale, avant de regagner le banc des ministres sous les applaudissements des quelque cinq cents députés de la majorité. Le premier ministre venait de détailler sa *« réforme de la protection sociale »* et de montrer aux marchés et à l'opinion – du moins le croyait-il – que la France n'était pas condamnée à l'immobilisme. Un mois après ce discours de la réforme, l'élan a été brisé. Mais, si le chef du gouvernement a reculé sur les régimes spéciaux de retraite et sur le contrat de plan Etat-SNCF, il reste la réforme – capitale – de la Sécurité sociale, et notamment de l'assurance-maladie. Le plan Juppé n'a été vidé que d'une partie de son contenu.

● **Contribution au remboursement de la dette sociale** : une caisse d'amortissement sera créée pour financer le déficit cumulé entre 1992 et 1996 (250 milliards de francs). Elle sera alimentée pendant treize ans par un prélèvement de 0,5 point sur tous les revenus (hors minima sociaux et Livret A). Le gouvernement a tort d'affirmer que les personnes disposant de revenus modestes ne seront pas touchées : les retraités juste au-dessus du minimum vieillesse (3 300 francs par mois) et les chômeurs percevant un peu plus que l'allocation de solidarité spécifique versée aux fins de droits (2 378 francs) seront soumis au RDS.

● **Gestion de l'assurance-maladie** : le gouvernement veut créer, à partir des 19 régimes d'assurance-maladie existants, un *« régime universel »*, dans lequel les assurés paieront les mêmes cotisations et auront droit aux mêmes prestations en nature. Chaque année, le Parlement votera une *« loi d'équilibre de la Sécurité sociale »* et fixera, sur proposition du gouvernement, les orientations et les objectifs du système, le taux d'évolution des dépenses sociales et les objectifs quantifiés nationaux pour les dépenses d'assurance-maladie (médecine de ville, hôpital, etc.). La réforme prévoit un contrôle renforcé des caisses locales par l'Etat. Ces pouvoirs renforcés du Parlement nécessitent une modification de la Constitution, qui fera l'objet d'un projet de révision constitutionnelle soumis au Parlement début 1996.

● **Financement de l'assurance-maladie** : M. Juppé a annoncé que la CSG deviendra progressivement une cotisation sociale généralisée à l'ensemble des revenus (hors minima sociaux, notamment), qui remplacera la cotisation maladie des salariés (6,80 % du salaire brut) et sera déductible de l'impôt sur le revenu.

● ***Réforme de la médecine de ville*** : elle doit être menée par ordonnances dans les premiers mois de 1996. Elle renforcera, selon M. Juppé, les outils de la maîtrise médicalisée des dépenses, comme le livret médical du patient, qui sera généralisé, la formation médicale continue obligatoire, l'informatisation des cabinets et le codage des actes.

● **Redressement de l'assurance-maladie** : la cotisation maladie des retraités imposables et celle des chômeurs au-dessus du smic augmentera de 1,2 point en 1996 et de 1,2 point en 1997.

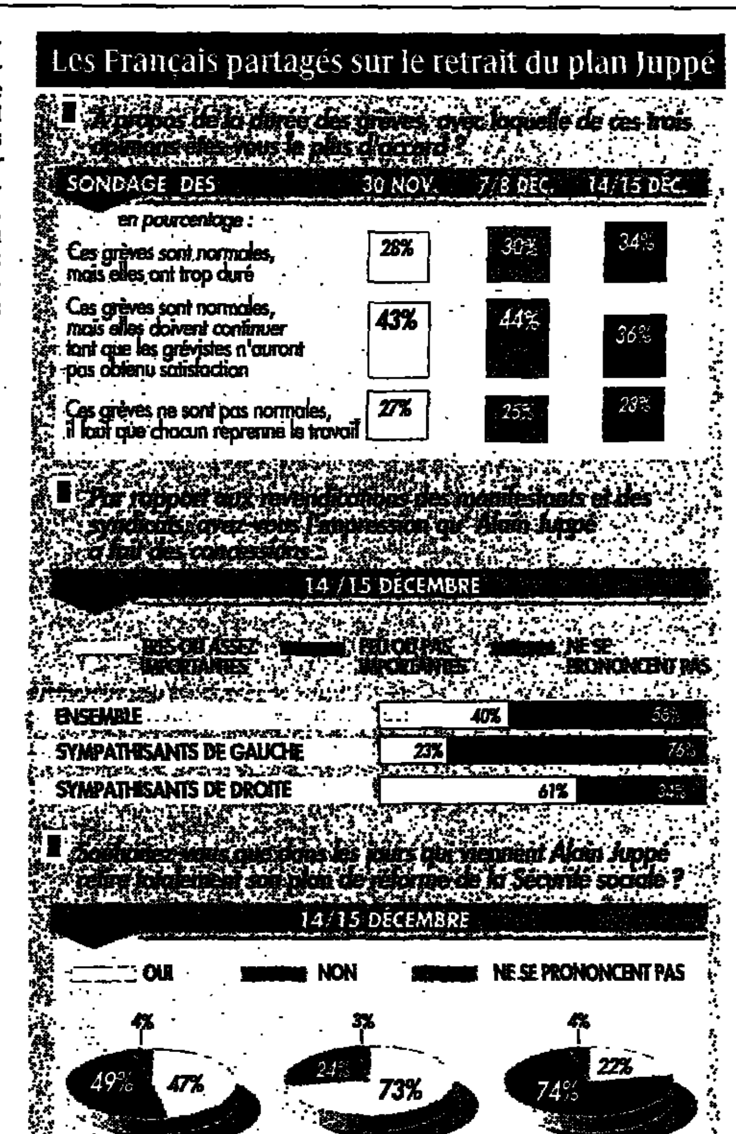
● ***L'épargne-retraite*** : un projet de loi doit être soumis au Parlement en 1996. La décision de M. Juppé de différer une partie de la réforme fiscale laisse planer un doute sur son introduction. Quant aux prestations familiales, le gouvernement veut les soumettre à l'impôt sur le revenu à partir de 1997. Mais cette mesure doit elle aussi s'intégrer, selon M. Juppé, *« dans une réforme d'ensemble de l'impôt sur le revenu »*.

Les régimes spéciaux de retraite sont maintenus

LE PREMIER MINISTRE a annoncé, le 10 décembre, qu'il suspendait la commission de réforme des régimes spéciaux de retraite. Il a précisé, le 13 décembre, que ces régimes *« continuent de s'appliquer tels quels »*, et qu'*« aucune discussion n'est ouverte sur ces sujets »*. Tous les syndicats se félicitent du recul du premier ministre, dont ils ont condamné la méthode autoritaire. Pourtant, les confédérations qui réclamaient leur audit (CFDT, CFTC, CGC) pourraient, une fois les esprits apaisés, regretter que l'examen du dossier ait été reporté aux calendes grecques.

En effet, les problèmes demeurent. Il existe dix-sept régimes spéciaux de retraite, créés au XIX[e] siècle et consolidés au lendemain de la seconde guerre mondiale. Les principaux concernent les fonctionnaires de l'Etat, ceux des collectivités locales et des hôpitaux, les agents de la SNCF, d'EDF-GDF ou de la RATP. Le régime des fonctionnaires va connaître de forts besoins de financement, d'ici à 2015, en raison de l'allongement de l'espérance de vie et de la stabilisation des effectifs qui a suivi la politique d'embauche des années 70.

Pour les équilibrer, il existe plusieurs solutions. La première consiste à allonger la durée de cotisation. C'est cette proposition qui avait été retenue par Alain Juppé, *« au nom de la justice »* avec le secteur privé, ce dernier s'étant vu imposer le passage de trente-sept ans et demi à quarante annuités en 1993. Les fonctionnaires et les agents publics sont descendus dans la rue pour lui signifier qu'ils n'en voulaient pas. Il serait aussi possible d'augmenter les cotisations, d'abaisser le montant des prestations servies... ou d'alourdir les impôts.



Un nouveau délai est accordé à la SNCF après le gel du contrat de plan

LES DERNIERS FEUX de la révolte s'éteignent à peine et l'avenir de la SNCF est à reconstruire. Privée pour quelques mois supplémentaires d'un contrat de plan censé fixer ses orientations stratégiques et ses relations financières avec l'Etat pour cinq années, l'entreprise ferroviaire va devoir mettre à profit ce nouveau délai pour préparer son futur et assurer sa survie.

Si certaines des orientations retenues dans le projet initial de contrat de plan pourraient être conservées (régionalisation, mécanisme du donnant-donnant de la part de l'Etat), certains syndicats ont la ferme intention d'utiliser la négociation qui doit s'engager au cours des premiers mois de 1996 pour imposer une autre vision du développement du transport ferroviaire en France.

La mobilisation du Syndicat national des cadres supérieurs des chemins de fer (SNCS), le *« syndicat maison »* qui regroupe 50 % des cadres supérieurs, est à cet égard exemplaire. Le SNCS refuse la poursuite d'une relation avec l'Etat qui *« fait porter sur la seule SNCF le déficit du compte d'infrastructures, environ 10 milliards de francs par an, et le poids des nouveaux investissements »*. Il estime ainsi à plus de 100 milliards la part des 175 milliards de francs d'endettement imputable au déficit de la gestion d'infrastructure. *« Si l'Etat assume son rôle de gestionnaire d'infrastructure comme le lui demande la directive européenne 91-440 sur les entreprises ferroviaires, la SNCF peut s'engager à renouer avec la profitabilité »*, affirme le SNCS.

Tous les syndicats veulent que s'engage un débat national sur les rôles respectifs du rail et de la route. Les syndicats CGT, CFDT, FO, CFTC, FMC et CFE-CGC réclament que *« le pays se prononce sur ce qu'il attend de son chemin de fer »*. Ils demandent que le financement des infrastructures routières et ferroviaires soit effectué dans la transparence pour que la SNCF, qui finance en totalité ses voies ferrées, puisse concurrencer les transports routiers. Les syndicats ont bien compris que les autres modalités du contrat de plan (évolution des effectifs, densité du réseau, régionalisation, rythme d'investissement) dépendront avant tout de cet arbitrage essentiel.

Le gouvernement s'est engagé à organiser une consultation et un débat sur le projet de contrat de plan et sur le schéma directeur des infrastructures ferroviaires auprès des départements, des régions et du Conseil économique et social. Faute de consensus ou de réelle volonté de l'Etat, ce débat ne débouchera que sur un replâtrage des schémas existants.

Plutôt que d'accepter une profonde réforme du fonctionnement et des structures de la SNCF, les syndicats peuvent être tentés par la carte de l'immobilisme. Le gel des cessions d'actifs, des filialisations et des réductions d'effectifs, décidé pendant la période de négociation du nouveau contrat de plan, en serait alors la première illustration.

Reste à savoir si le nouveau Président de la SNCF, Loïc Le Floch-Prigent, nommé en tant que chef d'entreprise et qui s'est cultivé une image de « patron social », aura des ambitions à la hauteur des défis à relever et des attentes manifestées par les cheminots.

La réforme fiscale sera beaucoup plus modeste que prévu

C'EST L'UNE DES RETOMBÉES inattendues de la crise sociale : au plus fort de la tourmente, le premier ministre, Alain Juppé, a été contraint d'annoncer qu'il ne mettrait pas en œuvre la grande réforme fiscale promise durant la campagne présidentielle. En signe d'apaisement, il a revu sa copie et limité son ambition à un simple toilettage de la contribution sociale généralisée.

Initialement, le gouvernement voulait faire les choses en grand. Conformément aux engagements du candidat Chirac, il était prévu de bouleverser la fiscalité directe sur les ménages en la redessinant autour de deux prélèvements : la CSG devait se substituer progressivement à certaines cotisations sociales ; l'impôt sur le revenu devait faire l'objet d'une refonte importante. Tous les dégrèvements et abattements dont bénéficient certains contribuables devaient être supprimés et les taux des tranches d'imposition abaissés, le taux supérieur du barème devant être ramené de 56,8 % à environ 40 %.

Un malencontreux petit grain de sable – ou plutôt une maladresse du ministre des finances – est venu gripper cette savante mécanique fiscale. Jean Arthuis a, en effet, révélé, le 19 novembre, que l'abattement de 20 % des salariés assujettis à l'impôt sur le revenu pourrait être supprimé, en contrepartie de la baisse des taux d'imposition. Cette annonce est tombée au pire moment pour M. Juppé, qui s'appliquait, au même instant, sur TF 1, à convaincre les téléspectateurs de l'utilité de son plan de redressement de la Sécurité sociale. C'est une *« idée »*, lâchait-il, pas un *« projet »*...

L'affaire est donc entendue : la réforme de l'impôt sur le revenu, qui devait être dévoilée en janvier et présentée au Parlement au printemps, sera mise aux oubliettes. Officiellement, il ne s'agit que d'un report, au-delà de 1996. Mais imagine-t-on que le projet puisse être de nouveau mis à l'étude pour 1997 ? A un an de l'échéance des législatives, si le calendrier politique est respecté, c'est évidemment hautement improbable. En revanche, le gouvernement n'a nullement l'intention d'abandonner les projets fiscaux qui découlent directement de sa réforme de la Sécurité sociale. L'assiette de la CSG, qui se substituera progressivement aux cotisations d'assurance-maladie, doit ainsi être *« élargie à tous les revenus, notamment à ceux des placements financiers »* sur le modèle du nouveau prélèvement pour le remboursement de la dette sociale (RDS). Enfin, le gouvernement souhaite soumettre les allocations familiales à l'impôt sur le revenu.

D'une grande réforme, on est donc passé à une réformette, dont la mise en œuvre n'en sera pas moins délicate. Ainsi, la non-déductibilité vis-à-vis de l'impôt sur le revenu du remboursement de la dette sociale (RDS) risque-t-elle de soulever quelques vagues.

Les universités bénéficieront de 900 millions de francs

LE 19 OCTOBRE, à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, annonce l'ouverture d'une consultation *« sur l'université du XXI[e] siècle »*. Les étudiants, les enseignants et les personnels sont invités à lui fournir une liste de questions préparatoires à des rencontres devant aboutir à un plan gouvernemental avant la fin de l'année universitaire. Le lendemain, le ministre doit ajuster son calendrier : au premier trimestre, l'élaboration du statut de l'étudiant et, au deuxième, *« l'architecture »* des formations et l'avenir des premiers cycles, selon le programme défini par le premier ministre. Pour les universités de Rouen et de Metz en grève, des moyens d'urgence sont débloqués après l'intervention de « médiateurs ».

Le 9 novembre, lancement d'un premier plan d'urgence au profit des universités les moins bien dotées, tant en matière de taux d'encadrement qu'en crédits de fonctionnement. Les nouvelles créations d'emplois et les 170 millions de francs supplémentaires inscrits au budget de 1996 seront affectés en priorité à ces établissements. François Bayrou se donne quatre ans pour corriger les inégalités croissantes, tout en s'engageant à revoir les critères du système automatisé de répartition des moyens (San Remo).

Le 23 novembre, un « plan d'ensemble » est proposé. Le ministre avance la création de 262 postes d'enseignants supplémentaires et 30 millions de francs pour les crédits de fonctionnement, soit au total 200 millions en 1996, alors que les étudiants et les syndicats réclament 2 milliards de francs pour les besoins immédiats et une loi de programmation. Pour assurer le rattrapage entre les universités, l'engagement sera renouvelé pendant quatre ans. Des *« envoyés spéciaux »* seront dépêchés dans chaque université pour recenser les besoins *« afin que l'argent dépensé ne se perde pas dans les sables »*. Sans le chiffrer, M. Bayrou annonce un geste en faveur des personnels non enseignants, la *« priorité des priorités »* pour les présidents d'université, ainsi que pour la mise aux normes de sécurité des bâtiments universitaires. Il assortit ce plan de la tenue *« d'états généraux pour la rénovation de l'Université »* préparant une *« réforme en profondeur »*. L'ensemble des mesures annoncées reste dans le cadre du budget 1996. Une fois de plus, le plan, jugé notoirement insuffisant, ne suffit pas à calmer les revendications dans une cinquantaine d'universités en grève.

Le 3 décembre, un nouveau plan d'urgence est adopté à l'issue de trois jours de discussions et de rencontres, au cours desquelles François Bayrou a reçu les délégués de la coordination des étudiants, les représentants des syndicats d'étudiants, d'enseignants, de personnels et les responsables de la Conférence des présidents d'université. Le ministre annonce la création de 2 000 postes d'enseignants et 2 000 pour les personnels administratifs et de service. Une dotation supplémentaire de 369 millions de francs s'ajoute aux 200 millions des crédits de fonctionnement. Pour le *« confort »* et la sécurité des bâtiments, 2 milliards sont prévus. Enfin, une loi de programmation sera proposée par le gouvernement à l'issue d'états généraux de l'enseignement supérieur qui se tiendront avant la fin de l'année universitaire. Au total, ces mesures n'alourdissent que faiblement le budget de l'Etat : 500 millions de francs en 1995 pour la sécurité et 415 millions pour 1996. L'essentiel du plan est financé par des redéploiements de crédits internes au budget du ministère de l'éducation nationale.

La grève a fait émerger de nouveaux visages de syndicalistes

A travers ce conflit atypique est apparue une génération de responsables qui redessinent les contours de la scène sociale

Bruno Dalberto, secrétaire général de la CFDT-Cheminots, a dû batailler au sein de sa confédération pour préserver l'unité d'action. José Limousin n'exerce pas d'autres responsabilités à la CGT que celles de délégué du personnel à la gare du Nord. De bout en bout, il a été dans la lutte avec ses collègues. Monique Vuaillat est secrétaire générale du SNES, une des composantes de la FSU, un des fers de lance de la mobilisation dans l'éducation nationale. Christophe Aguiton, cofondateur de SUD-PTT, militant sans répit du « mouvement social », va bientôt faire son entrée au conseil d'administration de France Télécom.

Bruno Dalberto (CFDT) : les trois fronts d'un minoritaire têtu

SEUL, tassé au fond de ce bureau sinistre, à la mauvaise lumière des néons, il a la peau terne, l'œil rougi et la voix cassée d'un vieil oiseau perclus : trente-neuf ans et l'air d'en avoir cinquante, si fatigué qu'on en attrape mauvaise conscience. Depuis le début du conflit SNCF, on l'a à peine vu. Les médias, fascinés par Bernard Thibaut, photogénique leader de la CGT, ont négligé ce petit homme râblé et courageux. Bruno Dalberto a dû batailler pour préserver l'unité d'action, gage du succès. Secrétaire général de la CFDT cheminots, il n'avait pas deux, mais trois fronts, souligne-t-il : contre Juppé, contre Bergougnoux, alors président de la SNCF, mais aussi contre sa propre confédération et Nicole Notat, dont *« les coups de poignard dans le dos »* ont laissé des cicatrices.

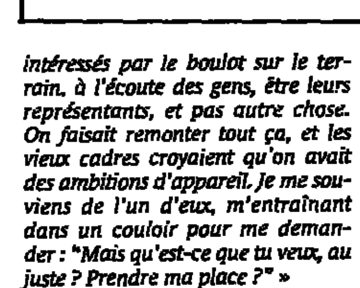
Les troupes ont tenu, l'unité a payé. Les grévistes ont engrangé des acquis : garantie des retraites et retrait du contrat de plan. Mais il serait beaucoup moins las s'il ne savait que, bientôt, il faudra faire le bilan avec la confédération. Non qu'il redoute les conflits. Il a toujours eu, dit-il une *« culture de minoritaire »*. Par rapport à la gauche et même au PSU, où, entré à seize ans, il a milité jusqu'en 1981. Reconverti dans le syndicalisme, il s'est aussi sec retrouvé à la CFDT, dans le camp des contestataires.

Il a l'habitude des explications. Il les souhaite. *« Il faut assumer ses positions. »* Son angoisse est plus profonde. Ce sont les menaces d'explosion qu'il sent peser sur la confédération depuis l'amplification du conflit. *« C'est effarant le nombre de gens de la CFDT, et même de responsables, qui nous ont dit de tenir bon. Trop c'est trop. »* Or, il ne désire pas l'explosion. Il se sent à l'aise dans « son » organisation. *« Il y a suffisamment d'espace pour débattre et de valeurs fortes qui doivent nous réunifier. »*

Il veut défendre les salariés, certes, mais aussi lutter contre le nucléaire, le racisme, l'exclusion, pour l'environnement, le droit à l'emploi... Têtu, tranquille, armé d'une foi que même la fatigue n'atteint pas, il défend « sa » CFDT. Il sait qu'avec le bureau confédéral la lutte sera dure. Derrière le conflit, toute une conception du syndicalisme est en jeu : *« Faut-il abandonner l'idée de changer la société pour se contenter d'amortir les chocs de la pensée unique ? »* Bien sûr, il est contre. *« Nous ne sommes pas des ministres. »* Mais pour une fois il espère sortir enfin de la minorité.

Sur le tableau, face à son bureau, il a inscrit une maxime qu'il regarde de temps en temps : *« La liberté comme base, l'égalité comme moyen, la fraternité comme but. »*

Véronique Maurus



José Limousin (CGT) : naturellement dans l'action, avec la base

IL EST à la CGT, mais il pourrait être ailleurs. Pour José Limousin, *« ça n'a jamais été une religion »*. Aiguilleur à la gare du Nord, ce délégué du personnel a occupé avec les grévistes le poste de régulation des grandes lignes – le « GL1 » – pendant le mouvement. Jour et nuit, ils chantaient *« tous ensemble, tous ensemble »*, jouaient au cartes, se faisaient à manger, allumaient des fumigènes, et ils parlaient. *« On a parlé tout le temps. »* José Limousin, comme de nombreux délégués CGT, était là : pas « incognito », mais sans casquette ni porte-voix. Ce grand échalas de trente-huit ans aime rire, écouter les jeunes, les vieux, se sentir avec eux. La stratégie – ou la mise devant le fait accompli – de la CGT était d'accompagner ce mouvement. Ça tombait bien. En 1986, déjà, lorsque l'« autre » grande grève des cheminots démarra – précisément à la gare du Nord –, cet agent de maîtrise, non affilié au PCF, n'avait pas craint de rejoindre la coordination. *« C'était naturel. Les autres de la CGT en étaient malades, ils ne comprenaient pas à quel point ils étaient décalés. Certains étaient à la limite de l'affrontement physique. »*

José Limousin a grandi dans le syndicalisme précisément au moment où celui-ci connaissait sa plus forte crise. *« Les cadres de la CGT étaient perdus, déconnectés. La crise du PCF nous a permis, nous les non-communistes, de conquérir une liberté d'expression face à la stratégie de la CGT qui était de coller aux basques du PCF. Nous, nous étions intéressés par le boulot sur le terrain, à l'écoute des gens, être leurs représentants, et pas autre chose. On faisait remonter tout ça, et les vieux cadres croyaient qu'on avait des ambitions d'appareil. Je me souviens de l'un d'eux, m'entraînant dans un couloir pour me demander : "Mais qu'est-ce que tu veux, au juste ? Prendre ma place ?" »*

Aujourd'hui, ce « basiste », électeur de Dominique Voynet au premier tour de la dernière présidentielle et de Lionel Jospin au second, ne se remet pas de la manière dont sa fédération CGT des cheminots a appelé, vendredi 15 décembre, à *« modifier l'action »* – en clair, à suspendre la grève. *« On nous spoliait de ce qu'on avait mis en place : une démocratie ouvrière, tous les matins dans les AG. »* José Limousin ne s'est jamais autant senti à l'aise que dans ce mouvement *« original »*, du vrai *« social »*. Tout le monde savait qu'il n'y avait pas d'alternative politique possible. Il fallait seulement réagir, dit-il, *« contre les coups de gourdin »*.

Dominique Le Guilledoux

Monique Vuaillat (FSU) : la nécessité d'inventer tous les jours

DÈS L'ABORD, on est prévenu : *« C'est une redoutable syndicaliste »*, *« autoritaire »*, *« séduisante »*, *« très militante »*, une *« maîtresse femme »*. Aucun doute, Monique Vuaillat sent le soufre. Normal. C'est une femme, sympathisante communiste, ravissante, qui ose avoir le goût et le sens du pouvoir. Secrétaire générale du SNES, le redoutable syndicat des professeurs du secondaire, elle fournit les plus gros bataillons de la Fédération syndicale unitaire, la FSU, née de l'implosion de la FEN. Elle a été à la pointe du mouvement, tirant ses 80 000 adhérents aux côtés de FO, de la CGT et des syndicats les plus radicaux.

Armée de son téléphone mobile, Monique a conduit les « manifs », le bras passé sous celui de Louis Viannet. Depuis le siège du SNES, boulevard Saint-Germain, elle conduisait aussi bien un bureau confédéral par télé-conférence ou un débat en direct avec une assemblée générale d'établissement.

Curieux mélange de tradition et de modernité. Fille d'une ouvrière maroquinière et d'un agent de maîtrise EDF, tous deux militants à la CGT, Monique est un pur produit de la mythologie syndicale. Enseignante par vocation, elle a toujours *« su qu'elle devait se syndiquer »*. Le déclic vient, juste avant 68, d'un conflit à l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique, où elle se heurte une première fois au ministère et à la bureaucratie syndicale. La suite s'enchaîne. Représentante locale, puis départementale et enfin nationale, elle est élue en 1984 secrétaire générale du SNES, contre l'avis de l'état-major de la FEN. La FEN est proche du PS, le SNES dominé par un courant communiste, radical et contestataire. La FEN n'a pas su accompagner la montée en puissance de l'enseignement secondaire et reste dominée par les instituteurs.

Après des années de bagarres, la scission est consommée, en 1993. *« C'était syndicalement un massacre, et humainement insupportable »*, se souvient-elle. Depuis la scission, *« il faut inventer tous les jours ; on ne veut pas un gros appareil, pas de structure bureaucratique, mais il n'est pas facile de faire cohabiter les professeurs du secondaire avec ceux du supérieur, les assistantes sociales, les inspecteurs et tous les autres agents de service. Ça prend du temps. »* Chemin faisant, le SNES, réputé pour son corporatisme, sa défense rigide des droits acquis, évolue, prend ses distances avec son ancrage politique communiste, parle désormais de pédagogie, de contenu, crée des groupes de travail sur les programmes. Monique, elle, se bat, toujours plus. Avec, parfois, une pointe de nostalgie. *« Je ne me sentais pas envie de faire comme mes parents*, dit-elle, *c'est la vie qui a fait ça. Et mon tempérament de battante. Je n'aime pas me faire marcher sur les pieds. »*

V. M.

Christophe Aguiton (SUD) : le « nec plus ultra » du militantisme

POUR UN PEU on le prendrait pour un ingénu. Regard clair, front précocement dégarni, long corps mince, Christophe Aguiton est de gauche comme on respire. Simplement, naturellement, calmement. Sans affectation ni emportement. Militant, il l'a toujours été, d'abord en politique, avant de se tourner vers le syndicalisme. Cofondateur du syndicat SUD (Solidaires, Unitaires, Démocratiques), qui, depuis 1988, bouscule La Poste et France Telécom, il est aussi de tous les combats de l'extrême gauche – Ligue communiste révolutionnaire, Ras l'Front –, du mouvement social – Droit au logement, Agir contre le chômage (AC !), tout en participant à des réseaux plus larges comme « Collectif » ou le « Groupe des dix ».

« Aguiton ? C'est le nec plus ultra du militantisme », s'exclame un syndicaliste admiratif et vaguement jaloux. D'où lui vient cet activisme tranquille ? De sa mère d'abord, Christine Daure, femme de gauche qui embrassa notamment la cause des droits de l'homme au Maroc – Abraham Serfaty lui doit sans doute sa libération et les survivants du bagne de Tazmamart la fin de leur calvaire – et qui est aujourd'hui présidente de l'Observatoire international des prisons. Mais aussi d'un incident fondateur qui, dès l'âge de dix-huit ans, le convainc de l'efficacité des luttes. Tout juste débarqué du Maroc, où il a passé son adolescence, il fait « maths sup » au lycée Chaptal lorsqu'un de ses voisins de classe est arrêté dans une manifestation du Secours rouge et condamné pour flagrant délit. L'« affaire Guiot », Gilles Guiot, en février 1971, fera date dans les annales lycéennes. Elle se termine sur une victoire. Christophe s'est inscrit à la Ligue. Il ne la quittera plus.

Après l'armée – à l'époque des comités de soldats, auxquels il participera –, il entre, en 1978, aux PTT. Pour travailler un peu et militer beaucoup dans un milieu sympathique, atypique, proche de ses idées : les techniciens des télécoms. Adhérent à la CFDT, il est vite propulsé au bureau départemental de la région parisienne. Vite aussi, il conteste le recentrage confédéral. Jusqu'à la rupture.

En 1988, la région parisienne PTT est exclue de la CFDT. Après un bref flottement, les exclus décident de repartir de zéro. Avec ses amis Annick Coupé, Thierry Renard et Christian Chartier, ils créent le nouveau syndicat SUD. Un syndicat totalement rénové, plus démocratique, plus moderne, plus radical. Syndicat d'*« intellos »*, de *« gauchistes »*, selon ses détracteurs – la direction parlera de « groupuscule » –, la démocratie directe y est pratiquée, y compris vis-à-vis des non-syndiqués.

Aujourd'hui, le *« groupuscule »* revendique 8 000 adhérents et représente 60 000 salariés, un tiers des techniciens, un quart des cadres et des ouvriers. Christophe Aguiton est devenu la bête noire du haut encadrement de France Télécom. *« Il est très malin, très fort, très pro. C'est un des mecs capables de planter la direction au Conseil d'Etat »*, explique-t-on. Il troquera bientôt son statut de permanent syndical pour celui de membre du conseil d'administration de l'entreprise publique. *« Six ans, ça suffit*, dit-il, *la rotation des permanents est indispensable au bon fonctionnement du syndicat. »*

Pas question de décrocher. A France Télécom, la bataille commence. La loi de privatisation passera dans trois mois. En attendant, il sourit. Le mouvement actuel, dit-il, a mis en lumière la défense du service public. Désormais, *« l'idée que la libéralisation, la privatisation, la précarité vont de soi ne sera plus une évidence »*.

V. M.

Le mouvement, les élites, les intellectuels

QUELLE QUE SOIT l'issue du « sommet social » convoqué par Alain Juppé, le 21 décembre, la crise qui a en partie paralysé le pays pendant trois semaines, mis en péril le gouvernement nouvellement nommé par Jacques Chirac et retenu l'attention de l'opinion, partagée entre agacement et solidarité, ne restera probablement pas sans conséquences sur l'évolution des relations sociales en France. Trois sortes d'enseignements méritent, à cet égard, d'être tirés.

Le premier concerne le mouvement social. On s'est beaucoup demandé si les protestations des fonctionnaires, cheminots et autres agents de l'Etat procédaient d'un esprit de corporatisme ou si elles étaient au service de l'intérêt général. Avait-on affaire à un mouvement de défense des droits acquis, respectable mais catégoriel, ou à l'expression d'un mécontentement plus vaste remettant en cause l'organisation de la société ? Les grévistes témoignaient-ils seulement d'une crispation sur un passé – ou un présent – rendus plus chers par l'angoisse de l'avenir ou leur action était-elle, fût-ce en négatif, porteuse d'un projet d'avenir ? A ces questions, chacun a répondu selon sa sensibilité ou son engagement politique. Il est bien vrai que la défense des avantages dont bénéficient les salariés du secteur public par rapport à ceux du secteur privé et les menaces d'une modernisation perçue comme une atteinte à leur statut ont été déterminantes dans la naissance du mouvement. Mais il est vrai aussi que, derrière ces revendications particulières, d'autres se sont exprimées, plus générales, portant sur la condition salariale, le rapport au travail, la promotion sociale. Partie de questions précises, la révolte s'est s'élargie à des sujets dépassant la contestation initiale.

Confusément, le mouvement social s'est ainsi construit au fil des jours : déclenché par des mots d'ordre qui ont pu paraître archaïques parce qu'arc-boutés sur le refus du changement, il s'est rapidement étendu à des thèmes susceptibles de relancer la réflexion sur les réformes nécessaires. Tout s'est passé comme si les craquements du tissu social, après s'être fait entendre du côté des exclus et du côté des banlieues, s'étaient, cette fois, exprimés par la voix des salariés du secteur public ; comme si une sorte de solidarité implicite conduisait une partie de la société à prendre la parole au nom de l'autre, pour dire le caractère insupportable de la « fracture sociale ». La deuxième leçon de la crise intéresse ce qu'on appelle « les élites ». Celles-ci ont été rudement mises en accusation, identifiées à ces technocrates hautains et bardés de certitudes qui imposent au peuple, sans débat ni pédagogie, leurs vérités comptables, à ces économistes enfermés dans leur « pensée unique » qui les rend incapables de percevoir les réalités humaines, les conséquences nocives de leur politique. Il est paradoxal de constater que la défense du service public s'est accompagnée de la dénonciation de ceux qui sont censés l'incarner au plus haut niveau et qui sont soupçonnés de le brader en se ralliant au courant du libéralisme dominant. La question de l'Etat s'est ainsi trouvée doublement au cœur du conflit, à travers les revendications des salariés du secteur public et à travers les accusations formulées contre les « décideurs », politiques et hauts fonctionnaires mêlés.

> Tout s'est passé comme si les craquements du tissu social, après s'être fait entendre du côté des exclus et du côté des banlieues, s'étaient, cette fois, exprimés par la voix des salariés du secteur public

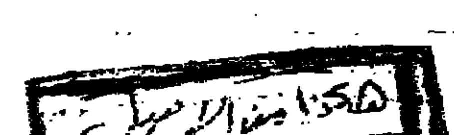
C'est sur la conception même de la « chose publique » que s'est noué le conflit. Pour les uns, l'Etat et les organismes qui en dépendent, garants de l'intérêt général, ne sauraient être soumis aux mêmes règles que le secteur privé ; pour les autres, il convient de rapprocher autant qu'il sera possible les modes de gestion. Sur ce point, une coupure est apparue nettement entre les citoyens et leurs dirigeants. On ne saurait méconnaître, à cet égard, les effets délétères des « affaires », qui ont contribué, au terme d'une décennie d'argent-roi, à accréditer l'idée d'une trahison des élites, y compris de celles qui dirigent l'Etat. Pour une grande partie de l'opinion, les « nouvelles élites », transgressant le modèle républicain né sous la IIIe République, ont perdu le contact avec la base dont elles sont issues.

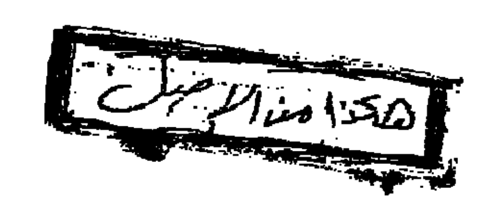
Si l'on accepte, de part et d'autre, la perspective d'une modernisation du secteur public, après celle du secteur privé, il est clair qu'on ne l'envisage pas de la même façon. Les « élites » n'ont pas compris qu'elles ne pouvaient pas l'imposer aux salariés de l'Etat comme elles l'avaient fait accepter à ceux du privé. Le traitement de la « chose publique » ne s'accommode pas d'un mode de commandement autoritaire, qui ignore l'échange et le dialogue, comme si l'Etat était la propriété de ceux qui le dirigent.

Le troisième enseignement du conflit porte sur le rôle des intellectuels. Certes, les intellectuels n'avaient pas disparu de la scène politique. Ou plutôt, ils y avaient fait leur réapparition après une période de silence dont la gauche au pouvoir s'était inquiétée. Les événements de Bosnie, en particulier, ont donné l'occasion à beaucoup d'entre eux d'intervenir dans le débat public. De même, la guerre civile en Algérie a suscité dans les milieux universitaires un vaste mouvement de solidarité. Mais la crise sociale a ravivé le débat entre ceux qui, comme au bon vieux temps, ont choisi de se faire les porte-parole de la classe ouvrière et ceux qui ont revendiqué leur statut d'experts. L'opposition entre la pétition de soutien aux grévistes signée par Pierre Bourdieu et le texte de la revue *Esprit*, placée notamment sous le patronage de Pierre Rosanvallon, spécialiste de la protection sociale, a illustré en apparence ce contraste entre l'intellectuel *« universel »*, qui s'exprime au nom des grands principes, et l'intellectuel *« spécifique »*, qui prend position au nom de sa compétence.

A y regarder de plus près, pourtant, et sans négliger les antagonismes politiques entre les signataires des deux listes, la contradiction est moins nette qu'il y paraît. Pierre Bourdieu est aussi l'auteur de *La Misère du monde*, vaste enquête sur la souffrance des salariés ; et Pierre Rosanvallon le secrétaire général de la très politique Fondation Saint-Simon. Les uns et les autres tentent de combiner conscience critique et connaissance technique. Ainsi se dessine une sorte d'intellectuel du troisième type, capable de mettre son savoir au service d'une cause qui le dépasse.

Thomas Ferenczi





Le Monde

INITIATIVES

EMPLOI

L'apport des sciences de l'homme

Quand des géographes, des linguistes ou des sociologues peuvent aider des entreprises à améliorer leurs performances



ILLUSTRATIONS MARIE BERTRAND

QUI, ne serait-ce qu'une fois dans sa vie, a pesté contre le sabir employé dans une notice technique saisira tout l'intérêt de l'intervention d'un linguiste pour rédiger des modes d'emploi enfin compréhensibles et, surtout, pratiques, c'est-à-dire efficaces et rassurants pour l'utilisateur. Enfin ! les fascicules qui accompagnent le magnétoscope du dernier cri ne *demanderaient plus à l'heureux* propriétaire de « synthoniser » son appareil... *Pliée* comme une feuille de posologie dans une boîte de médicaments, aussi illisible qu'elle, la minuscule note expliquerait de manière logique comment utiliser toutes les fonctions du radio-réveil. Même les fanatiques de l'informatique apprendraient simplement à mettre en marche l'imprimante sans avoir à reprendre la lecture de toute leur documentation, souvent mal traduite, au moindre change*ment de paramètres pour le tablage.*

Mais on peut aussi imaginer d'autres applications à ce travail d'expert, ou d'homme de l'art, d'ailleurs souhaitées par la plupart des fabricants. Ce ne serait quand même pas plus mal si les produits étaient livrés, à l'étranger, en tenant compte des différences culturelles. Les consommateurs et les consommatrices d'autres contrées auraient certainement plaisir à découvrir des recettes de leur pays pour se convaincre des mérites de l'autocuiseur fraîchement acquis, plutôt que d'apprendre à confectionner un pot-au-feu bien français. Et ainsi de suite...

Ces exemples peuvent faire sourire, tant ils semblent aller de soi. Il est cependant plus intéressant de constater qu'ils existent réellement et, mieux, de découvrir puis de comprendre qu'ils font partie d'une politique de rapprochement, sciemment poursuivie, entre la recherche universitaire ou publique, essentiellement basée sur les sciences de l'homme ou les sciences sociales, et les besoins d'une entreprise dans ce qu'elle a de plus normal. Autrement dit, le linguiste n'appartient pas à la fiction : il travaille pour le CNRS. Mais il intervient aussi, dans le cas présent, sur des conventions de recherche, auprès de sociétés comme SEB, gros producteur de petit électro ménager, où il traque les « vices rédactionnels », les jargons et autres termes trop techniques. Pour le plus grand bien de tous, sa tâche consiste à proscrire tout ce qui peut nuire à la compréhension.

Mais ce chercheur n'est pas le seul à entretenir de ces relations avec le monde économique, dont il pourrait sembler totalement étranger par sa seule discipline. Des géographes, des historiens, des ethnologues, des sociologues bien sûr, mais aussi des spécialistes de la physiologie du goût apportent également leur contribution au bon fonctionnement de l'entreprise ou à la définition de l'excellence de ses produits. Et ce, sans que ces spécialistes ou ces purs esprits, d'ordinaire détachés des contingences matérielles, aient le sentiment de se renier. Bien au contraire.

Créée en 1991, à l'initiative du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, présidée par Bertrand Collomb, PDG de Lafarge-Coppée, et actuellement dirigée par Françoise Stoeckel, son délégué général, l'Anvie (Association nationale pour la valorisation interdisciplinaire de la recherche en sciences de l'homme et de la société auprès des entreprises, 54, boulevard Raspail, 75270 Paris Cedex 06) poursuit clairement cet objectif. Il lui revient de mettre en valeur ou de mobiliser le potentiel de la recherche publique afin que les entreprises en tirent le meilleur profit. Dans son « catalogue » à la Prévert se trouvent les laboratoires et les chercheurs des universités, des grandes écoles, mais aussi de la Maison des sciences de l'homme, de l'Ecole des hautes études en sciences sociales et, bien sûr, du CNRS, qui représente à lui seul 450 équipes de recherche et 2 150 chercheurs. Une mine à exploiter.

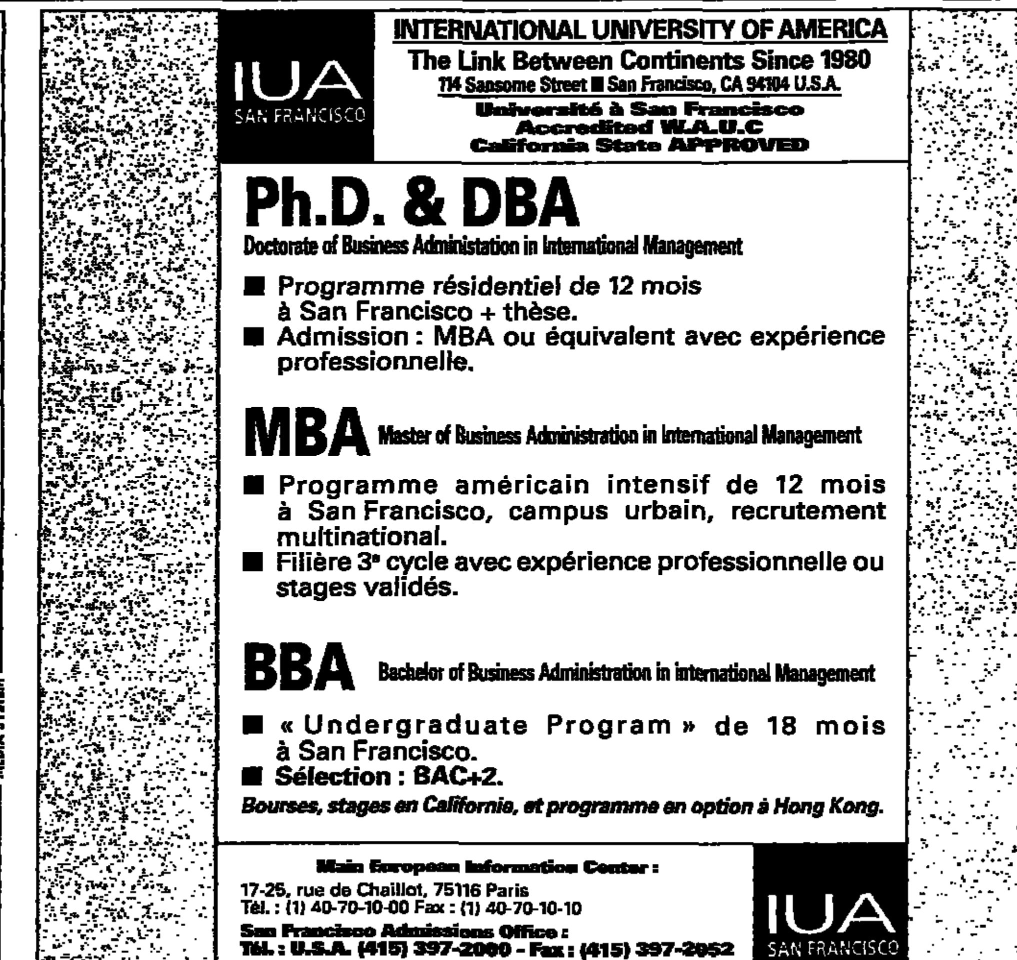
AU plus simple, pourrait-on dire, le travail de l'Anvie revient à mettre en relation offres et demandes. Des recherches ont été effectuées ou sont en cours, qui sont susceptibles d'intéresser des entreprises. Pour peu que ce matériau disponible soit rendu accessible par un effort de traduction, l'entreprise peut se les approprier et les chercheurs découvrir un champ d'application inattendu à leurs travaux. En allant un peu plus loin dans la relation, il est également possible de rapprocher une préoccupation d'entreprise, dans tel ou tel domaine, avec les compétences repérées d'une équipe de chercheurs, capables de répondre à la commande.

Dans ce cas, l'activité de l'Anvie dépasse celle d'un marieur. A l'interface de deux univers qui ne se connaissent pas bien, son rôle est d'offrir des garanties de part et d'autre en établissant un cahier des charges, en apportant assistance technique, en s'assurant de la mise en place des montages puis en établissant les contrats de recherche. Par la contractualisation, surtout, elle se porte garant des conditions d'une qualité scientifique et d'une lisibilité des résultats qui ne peut que rassurer le commanditaire privé. A partir de là, aussi, l'association décline des produits, par exemple les « ateliers » – qui sont des groupes de travail composés d'experts et de praticiens se réunissant autour d'une question précise : l'information des clients ou le goût. Elle propose également des journées d'étude sur un thème donné pour confronter les expériences et dégager des modes de collaboration possibles, ici sur les comportements alimentaires, là sur la formation des adultes peu qualifiés. Quant aux résultats, ils sont aussi passionnants que surprenants. Les groupes d'agroalimentaire cerneront un peu mieux ce que représente la notion de gras pour le consommateur. D'autres apprendront à distinguer parmi les bulles d'un liquide donné ou se livreront à une analyse sensorielle des aliments préférés des enfants. Ailleurs, une entreprise retrouvera dans ses racines historiques la raison de telle attitude collective ou de tel refus de collaborer avec une autre société. Les responsables du marketing auront une meilleure perception de leur marché après une analyse des typologies réalisée par des géographes. Renault, confrontée à une difficulté majeure dans son usine de Slovénie, trouvera des solutions grâce à une ethnologue, elle-même originaire du pays.

Ce qui tend à prouver que, pourvu que les formes soient respectées, le monde de la recherche en sciences de l'homme peut s'allier au monde de l'entreprise. De manière profitable pour tous, au sens propre comme au sens figuré, si l'on veut bien considérer que, en tout état de cause, briser le mur de l'ignorance réciproque permet de faire de grands pas dans la connaissance. C'est cela aussi, le progrès.

Alain Lebaube





DOSSIER ● L'apport des sciences de l'homme

La recherche courtisée

Parce qu'elle n'est pas assujettie à la seule rationalité de l'entreprise, la démarche des chercheurs séduit les consultants

RECUL, profondeur d'analyse, mise en perspective : parce qu'elle n'est pas assujettie à une seule rationalité – celle de l'entreprise – ni condamnée à obtenir rapidement des résultats pratiques, la démarche des chercheurs séduit aujourd'hui bon nombre de consultants. En découvrant que la compréhension des problèmes ne se limite pas à la quête de leur résolution immédiate, ces derniers mettent au jour de nouvelles pistes d'analyse

« En tant que consultants, nous avons tout intérêt à suivre les développements de la recherche, car les travaux des chercheurs fournissent des éclairages nouveaux aux problèmes de l'entreprise, auxquels nous sommes en permanence confrontés. » Consultant et fondateur du cabinet de conseil Connaître et apprécier, David Cobbold ne cache pas son respect pour le monde de la recherche. S'il reconnaît aux consultants la capacité de *« traduire »* les résultats des chercheurs *« en matière exploitable pour l'entreprise »*, il admet ausi que ces derniers offrent l'avantage *« d'analyser plus en profondeur et à plus long terme »* les questions qu'ils traitent.

Alors qu'il était encore responsable commercial d'une entreprise, David Cobbold se souvient d'avoir *« élargi son horizon »* en s'informant régulièrement des travaux des chercheurs de l'Anvie. Qu'il s'agisse d'un chercheur proposant à une industrie agroalimentaire un système d'analyse du langage utilisé par les consommateurs pour commenter leurs sensations gustatives ou d'un ethnologue spécialisé dans l'analyse du comportement des salariés en entreprise, il y voit une source d'enrichissement pour l'activité de conseil.

Ses conclusions ? *« Les consultants sont avant tout des émanations de l'entreprise et leur première mission est de la servir sous forme de conseil. Mais si notre rôle consiste à ouvrir des portes, nous n'avons pas la maîtrise de l'espace qui existe derrière ces portes. La recherche nous donne la possibilité de sensibiliser les entreprises à ces espaces dont elles ignorent le plus souvent l'existence. »* Autant dire que loin de voir un conflit d'intérêts entre la démarche du chercheur et celle du consultant, David Cobbold est un fervent partisan de leur complémentarité.

OPTIQUE

Et son jugement est loin d'être un acquis isolé. En sollicitant le chercheur, sociologue et universitaire Michel Crozier pour devenir conseiller scientifique d'un de ses nouveaux départements – la cellule organisation –, le cabinet Andersen Consulting vient de faire une belle démonstration du besoin de cette complémentarité. *« Face aux mutations considérables que connaissent les entreprises, les sciences sociales en général, et la sociologie des organisations en particulier, sont devenues des approches indispensables pour élargir et renouveler notre regard sur les entreprises »*, précise Guy Chassang, directeur associé chez Andersen Consulting.

Pourquoi des consultants aussi aguerris éprouvent-ils tout à coup le besoin de faire appel à un chercheur comme Michel Crozier ? *« Depuis dix ans, nous avons vu se succéder des concepts managériaux qui n'ont apporté que des réponses partielles aux entreprises, même si on avait à chaque fois des grands moments de vérité*, explique Guy Chassang. *La recherche en sociologie des organisations va enrichir notre démarche d'un volet conceptuel plus large et nous permettre d'accoucher de véritables méthodes scientifiques au lieu d'être des bricoleurs. »*

N'est-ce pas là une belle reconnaissance de la pertinence de la recherche ? Après des années de vie parallèle entre les chercheurs et le monde de l'entreprise, voilà que les professionnels du conseil viennent eux-mêmes chercher des repères du côté des sciences sociales. *« C'est réconfortant de constater après une vie de recherche qu'on avait raison de persévérer »*, reconnaît Michel Crozier. Surtout, le sociologue voit dans le partenariat avec Andersen Consulting la preuve de l'impasse dans laquelle se trouvent les consultants.

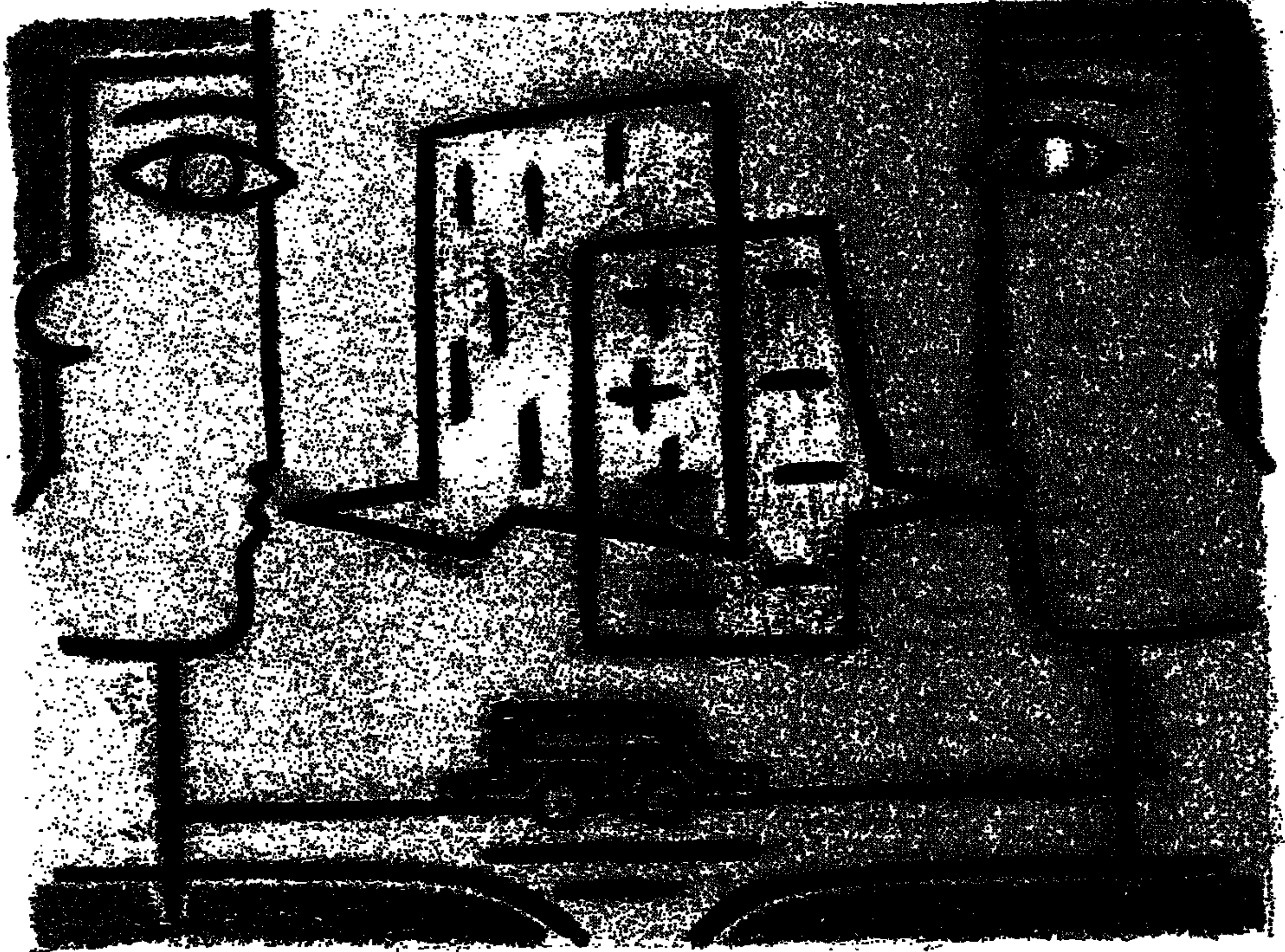
« Ils ont le plus souvent le nez sur les choses, précise-t-il, *c'est-à-dire qu'ils sont à la pointe des changements sans être au cœur de ces changements. Chargés des contraintes d'urgence imposées par les entreprises, ils ont du mal à prendre du recul. Le chercheur, lui, prend le temps de l'analyse et du diagnostic, ce qui permet de changer les termes du problème posé.*

En revanche, les consultants sont souvent prisonniers des termes du problème, ce qui les conduit à escamoter l'analyse afin d'aider rapidement aux opérations de changement. » Une belle preuve de la « crise d'intelligence » à laquelle Michel Crozier vient de consacrer son dernier livre.

Les résultats de sa recherche sociologique devraient, dorénavant, permettre aux consultants, dans certaines conditions, *« de changer de démarche et de raisonnement »*.

En somme, la recherche offre aux consultants de nouvelles lunettes pour regarder les choses. *« Il s'agit de les inviter à mettre momentanément entre parenthèses leurs objectifs pour arriver à comprendre autrement la situation*, résume Michel Crozier; *après, seulement, ils pourront revenir à leurs objectifs. »*

Olivier Piot



Le miracle de Revoz

En Slovénie, l'usine Renault piétinait. Aujourd'hui, elle a atteint le meilleur coefficient de qualité. Explications

C'EST une histoire qui a des airs de conte de Noël pour patrons moroses et hommes politiques en désarroi, mais aussi pour tous ceux qui rêvent d'un monde où l'on écouterait ceux que l'on prétend diriger. L'affaire se passe dans un pays minuscule couvert de forêts et qui n'a que trois ans d'existence indépendante : la Slovénie. Dès 1972, Renault avait conclu un accord avec l'usine Revoz de Novo Mesto pour y monter des R4 destinées à l'Europe de l'Est. En 1990, la firme française prend le contrôle de l'entreprise et, du même coup, impose ses normes techniques et d'organisation. C'est qu'il s'agit désormais de fabriquer des véhicules destinés à l'Europe occidentale. Des salariés slovènes sont priés de se mettre, comme les autres, à la qualité totale. Las ! Les résultats sont décevants. En juin 1991, un audit conclut : *« L'encadrement n'arrive pas à encadrer, l'absentéisme est élevé, les accidents de travail aussi, il y a très peu de responsabilité individuelle, l'initiative personnelle est mal vue, les gens sont inertes... »*

Mais depuis quelque temps déjà Jean-Claude Monnet, directeur du service de recherche en science sociale, et certains responsables de Renault s'interrogent : pourquoi, dans un contexte matériel identique, les usines donnent-elles des résultats aussi inégaux ? En 1989, un ouvrage, *La Logique de l'honneur*, vient éclairer le problème : Philippe d'Iribarne y démontre l'influence des cultures sur la façon de travailler.

Une recherche est confiée à l'équipe du CNRS qu'il dirige. Elle commence à enquêter sur Flins et en Espagne, puis c'est le problème de Revoz qui lui est posé. La sociologue Tatjana Globokar, qui est chargée de l'étude, connaît à la fois parfaitement la Slovénie, où elle est née, et la France, où elle vit aujourd'hui. D'emblée, elle s'étonne : les Slovènes sont peut-être lents mais, à coup sûr, ils sont travailleurs. S'ils se montrent *« inertes »*, c'est qu'il y a blocage. De fait, elle découvre un fossé entre les deux partenaires : *« La présence des Français était vécue comme un retour des seigneurs étrangers du passé. Incompréhension et malentendus s'étaient accumulés. »* Elle va devoir non seulement analyser les composantes du problème, mais jouer les médiateurs, expliquer à chacun les comportements de l'autre. Aux Français, notamment, elle fait découvrir un monde de valeurs à l'opposé de leur individualisme et de leur goût de la hiérarchie.

PARTICULARISMES

Les Slovènes, explique-t-elle, n'ont maintenu leur culture face aux aristocraties et bourgeoisies étrangères qui les ont dominés pendant des siècles qu'en formant des communautés villageoises très soudées et très égalitaires. La seule distinction admise est celle du savoir-faire. Celui qui en a le plus dirige le travail, mais il sait en retour s'appuyer sur les compétences des autres. Ainsi, chacun se sent à l'aise et donne le meilleur de soi. On l'observe le dimanche quand tout un village se rassemble pour construire la maison d'un habitant. Mais rien n'empêche que cela existe également à l'atelier. Rien, sauf une organisation qui entre en contradiction avec ces valeurs.

Tatjana Globokar va donner la parole à tous, veiller à créer un climat de respect mutuel. Non, les Slovènes ne rejettent pas les méthodes de recherche de la qualité totale à la japonaise, ils sont même spontanément accordés au travail en groupe qu'elles impliquent. En revanche, ils sont très mal à l'aise face au système tel qu'il a été « redigéré » par les Français. *« Laissez-les aller à fond dans le sens de leur culture et travaillez à leur manière*, plaide la sociologue. *Ces Japonais d'Europe auront vite fait de vous dépasser ! »* Et, de fait, un an plus tard, c'est le miracle : de toutes les usines Renault, Revoz a désormais le meilleur coefficient de qualité. *« On a calculé trois fois ! »*, avoue le responsable du siège.

Tatjana Globokar n'a pas pour autant cessé de jouer son rôle d'interprète entre les deux cultures : trois ou quatre fois pas an, elle va à Novo Mesto faire la chasse aux petits grains de sable qui ont si vite fait de bloquer les délicats mécanismes de la compréhension.

Marie-Claude Betbeder

Fertilisation croisée

Lorsque France Télécom Lyon rencontre le laboratoire de géographie rhodanien du CNRS, il y a enrichissement mutuel

LA rencontre a eu lieu par l'intermédiaire d'un étudiant-stagiaire. France Télécom Lyon a alors découvert l'existence du laboratoire de géographie rhodanien (CNRS), structure associée aux universités lyonnaises et stéphanoises. Le moment fut propice. L'entreprise publique, qui ne disposait pas d'un observateur économique de la région, cherchait en effet, en cette année 1991, à mieux connaître ses clients, les liens entre le chiffre d'affaires réalisé et l'environnement économique, bref à mieux cibler son marché. Ses concurrents européens et mondiaux la pressaient à cette démarche à la fois commerciale et prospective. De son côté, le laboratoire souhaitait élargir le club de ses interlocuteurs habituels (collectivités locales, administrations, etc.) au monde des entreprises, un moyen nouveau pour étoffer un budget plutôt serré malgré le soutien du CNRS et du ministère de l'enseignement supérieur. France Télécom fut son premier contrat d'ouverture.

Le métier de base de ces chercheurs lyonnais, c'est la cartographie. *« Nous avons donc recensé toutes les sources statistiques susceptibles de nous aider à mieux cerner les trois principaux marchés de France Télécom, à savoir les particuliers, les entreprises et les travailleurs indépendants »*, explique Jacques Bonnet, directeur du laboratoire. Taille et revenus des ménages, catégories socioprofessionnelles localisation de la résidence principale et de la résidence secondaire, zones d'emploi, chiffre d'affaires des entreprises et pourcentage de ces dernières réalisé à l'export, identification des filiales...

RADIOSCOPIE

Les chiffres fournis entre autres par l'Insee, la Banque de France, les Douanes, ont permis de donner naissance à un atlas réalisé à partir de plus de quatre cents indicateurs disponibles sur logiciel. *« Cette radioscopie a été vitale*, reconnaît Denise Pecolo, responsable sur Lyon du pôle Economie et Prévisions de France Télécom. *Elle nous a permis de mieux organiser notre démarche commerciale »*, ainsi que de comparer les performances des équipes sur le terrain en analysant pourquoi, à zones économiques similaires, les résultats différaient.

L'expérience a été si positive que l'entreprise publique en a généralisé la démarche sur l'ensemble de la France. *« La voie était ouverte*, souligne Denise Pecolo. *Le laboratoire a organisé une formation afin de nous transmettre le savoir-faire nécessaire pour réaliser les mêmes typologies dans tout l'Hexagone. Nous avons développé nos propres compétences, recruté des experts et les avons organisés en cellules. Maintenant nous sommes autonomes. »*

La collaboration a, elle aussi, bénéficié au laboratoire dans la mesure où ce dernier a pu identifier ses forces et ses faiblesses vis-à-vis du marché des entreprises : *« Nos prix sont moins élevés, nous sommes indépendants et en dehors de véritables rapports marchands, ce qui facilite le relationnel »*, avance Jacques Bonnet. *« Avec un cabinet de consultants les liens sont totalement différents*, insiste Denise Pecolo. *Il y a peu d'échanges sauf à travers le cahier des charges, et, l'important, c'est la remise du rapport. Les universitaires sont plus ouverts, communiquent mieux et transmettent leur savoir. »* Seule zone d'ombre : les délais. Ce handicap explique en partie pourquoi les entreprises appelées régulièrement à travailler en urgence sont encore minoritaires au sein des clients habituels du laboratoire. Si par exemple la société d'autoroutes Paris-Rhin-Rhône a suivi l'exemple de France Télécom, Jacques Bonnet indique que les dix contrats annuels qu'il signe en général le sont majoritairement avec les administrations et les villes. Mais le bouche à oreille pourrait vite inverser la tendance.

Marie-Béatrice Baudet

ÉCHOS

L'aventure des métiers

■ La huitième édition de l'Aventure des métiers se tiendra du mardi 6 au dimanche 11 février 1996, à la Grande Halle de La Villette, à Paris. Cette manifestation vise à faire présenter aux jeunes différentes professions par ceux qui les exercent. Selon les organisateurs, une quarantaine d'exposants devraient présenter plus de 400 métiers nécessitant des qualifications allant du CAP au bac+5.
Contact : PRO-L'Aventure des métiers. 5, rue d'Alger. 75001 Paris.

Montagne pour l'emploi

■ En vue de la troisième édition du Festival international des métiers de la montagne, qui aura lieu du 21 au 24 novembre 1996 à Chambéry, le comité d'organisation du festival invite tous les professionnels qui ont créé des emplois en zone de montagne ou qui souhaitent débattre des difficultés inhérentes à ce secteur (pluriactivité, saisonnalité de l'activité...), à prendre contact avec la mairie de Chambéry.
Place de l'Hôtel-de-ville – BP 1105 – 73 011 Chambéry Cedex – Tél : (16) 79. 60 21 01.

SPORTS D'HIVER
Envie de skier ?
Préparez votre séjour sur Minitel
3615 LEMONDE

VOYAGES
Vols, séjours et circuits
Guides touristiques
Votre agence 24 h/24
3615 LEMONDE

DOSSIER ● L'apport des sciences de l'homme

Modes d'emploi, mode d'emploi

Les « écrits techniques procéduraux » manquent parfois de clarté. SEB recourt à un universitaire pour améliorer ses notices

« IL n'y a pas de recette pour écrire un bon mode d'emploi », affirme Franck Ganier qui, titulaire d'un DESS d'ingénierie de la formation, prépare une thèse sur la rédaction et la compréhension de ce qu'il est convenu d'appeler les « écrits techniques procéduraux ». Grâce à une convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) passée entre le LEAD (Laboratoire d'étude des apprentissages et du développement, unité associée au CNRS) de Dijon et la société SEB installée à Selongey (Côte-d'Or), le jeune universitaire dispose d'une bourse de trois ans pour aider la firme spécialiste de l'électroménager à améliorer les notices et les livres de recettes qui accompagnent ses autocuiseurs.

Une mission qui n'a rien d'anodin, à en juger par l'embarras des industriels et des distributeurs qui voient revenir à eux des appareils en parfait état de fonctionnement... dont les utilisateurs n'ont manifestement pas compris le mode d'emploi. S'il n'y a pas de recette miracle, la rédaction de toute notice (qui doit commencer par mentionner les précautions de sécurité à respecter) devrait pouvoir éviter plusieurs défauts devenus récurrents puisqu'on les relève, à des degrés divers, dans un mode d'emploi sur deux, toutes marques confondues, estime Franck Ganier.

Au premier rang de ces *« vices rédactionnels »* figure le recours à des termes abscons, techniquement exacts mais incompréhensibles du grand public. Ainsi, *« plutôt que de parler du* « doigt d'Aroma » *dans une cocotte-minute, mieux vaut parler du verrou de sécurité qui bloque l'ouverture de l'autocuiseur lorsqu'il est sous pression »*, remarque Denys Geoffroy, directeur du département autocuiseurs de SEB. Il arrive aussi que plusieurs termes soient employés pour désigner le même bouton, ce qui ne peut qu'induire le consommateur en erreur. L'ordre chronologique des opérations à effectuer n'est malheureusement pas forcément respecté. Quant au recours à des dessins explicatifs, plus commodes que les photographies – ne serait-ce que parce qu'ils permettent de tricher sur la proportion des pièces –, il n'est pas toujours très judicieusement fait : n'a-t-on pas vu des schémas prétendre illustrer des opérations décrites dans des textes situés plusieurs pages en amont ?

RÈGLES D'OR

« Toute la difficulté vient du fait que les entreprises confient généralement la rédaction des notices, soit à un expert qui connaît si bien la technique de l'appareil qu'il n'a aucune idée du type de difficultés que peut rencontrer le profane, soit à un cadre du service marketing qui, autre extrême, ne dispose pas des connaissances techniques nécessaires », souligne Michel Fayol, directeur du LEAD et professeur de psychologie cognitive à l'université de Bourgogne. *« D'autant que le rédacteur n'a pas la même représentation fonctionnelle de l'objet que le concepteur »*, renchérit Franck Ganier. D'où la nécessité de croiser les regards, comme le fait SEB : *« Pilotée par le chef de produit, la rédaction du mode d'emploi est un travail collectif qui mobilise les services techniques, clientèle, marketing, qualité et réglementations »*, assure Denys Geoffroy.



Preuve de l'importance de la question, SEB s'est doté d'un vade-mecum maison qui rappelle les règles d'or à respecter pour rédiger une notice. Les indications linguistiques et syntaxiques qui y figurent sont on ne peut plus claires : ne donner qu'une instruction par phrase, mettre les verbes à la voix active plutôt que passive, préférer les verbes d'action (*« Utilisez »*) aux noms abstraits (*« Utilisation »*), s'adresser le plus directement possible à l'utilisateur, en utilisant au besoin l'impératif (*« Eteignez »* est plus clair que *« Assurez-vous que le courant est coupé »* !)...

Comme de coutume, le client doit avoir le dernier mot : c'est pourquoi les modes d'emploi fraîchement élaborés sont rituellement soumis à des tests effectués en situation réelle, avec des prototypes, par des ménagères choisies au hasard. A l'issue de ces essais, il est encore temps de procéder aux derniers ajustements, avant d'envoyer les bons à tirer à l'imprimeur. Sans jamais perdre de vue que la meilleure notice du monde n'empêchera jamais une cliente de rapporter son magnétoscope au service après-vente en se plaignant que celui-ci ne se remet pas à la bonne heure : la dame réglait l'horloge de l'appareil sur l'heure indiquée à titre d'exemple dans le mode d'emploi !

Philippe Baverel

ÉCHO

Entreprendre dans les quartiers

■ L'association pour le conseil à la création d'entreprise et la coopération internationale (3CI) organise un colloque « Entreprendre dans les quartiers », le 15 décembre 1995 à Marseille. Deux tables rondes seront organisées autour de thèmes comme le conseil dans la démarche de création, la très petite entreprise comme facteur de vie, de lien social et d'intégration dans les quartiers, en présence de représentants de l'Etat, de collectivités locales, de l'OCDE, de chefs d'entreprise...
A l'occasion de cette journée, l'association, qui a accompagné depuis dix ans plus de 2 500 créations d'entreprise dans des banlieues difficiles, fera sept propositions pour mieux entreprendre dans les quartiers.
Contact : 3CI, tél. : (16)

Identité propre

Le succès passe parfois aussi par une réflexion sur la culture de l'entreprise, voire par la découverte de ses racines

ELLES ne s'étaient jamais rencontrées au cours de leurs histoires. Et pourtant, malgré leur âge canonique, elles allaient unir leurs destins. Le 1er juin 1970, Saint-Gobain, descendante de la Compagnie des glaces créée par Colbert, en 1665, et Pont-à-Mousson, née en Lorraine en 1856, sous le nom de Société civile des mines de Marbach, fusionnent, un an après l'offre publique d'échange – ratée – de BSN sur Saint-Gobain.

Choc des cultures. *« En simplifiant*, observe Maurice Hamon, historien et directeur des relations générales de Saint-Gobain, *on peut dire que Pont-à-Mousson avait la culture d'une société d'ingénieurs entrepreneurs, concurrents et travailleurs, tandis que Saint-Gobain conservait l'aura de l'ancienne manufacture royale. »* Ce mélange audacieux des genres a provoqué des résistances, nourri des visions caricaturales, des mythes et des légendes. Ainsi la fusion était perçue comme *« l'entrée des Prussiens ou des barbares des marches de l'Est dans la grande maison de verre fragile, faite d'aristocrates bien élevés »*, indique Maurice Hamon. Comment, dans ce contexte, faire de la nouvelle entité un vrai groupe, réorganiser ses métiers et ses centaines de filiales ? En recherchant sa véritable histoire, Maurice Hamon, ancien élève des Chartes, qui était alors conservateur aux Archives nationales, rejoint Saint-Gobain pour créer un service Archives en 1974. Des thèses d'Etat sont alors entreprises. L'ensemble des documents, archives de Saint-Gobain, a donné lieu à un superbe livre *Du Soleil à la Terre* (Ed. Jean-Claude Lattès, 1988) dont on peut seulement regretter qu'il n'aborde pas l'histoire sociale et syndicale. La fusion est loin, aujourd'hui, mais l'histoire du groupe reste un précieux outil. Pour initier les jeunes cadres à la culture de l'entreprise. Mais aussi pour construire l'avenir à la lumière de l'analyse des erreurs du passé. *« Savoir pourquoi les discussions ont échoué, il y a vingt ou trente ans, avec une société à laquelle on s'intéresse à nouveau aujourd'hui. Cela permet aux négociateurs de ne pas arriver dans la naïveté »*, estime Maurice Hamon. C'est aussi se rendre compte de l'importance du *« facteur temps »* dans les négociations ou dans les retombées d'une nouvelle implantation. En somme, conclut Maurice Hamon, *« l'Histoire est une réflexion à partir de scenari réels qui engendre des raisonnements de prudence »*.

HISTOIRE

À l'UAP une tout autre logique a conduit les dirigeants à faire appel à une équipe de trois chercheurs réunis par la Maison des sciences de l'homme en 1988 pour retracer son passé. Cette initiative, explique Michèle Ruffat, politologue, chercheur associé à l'Institut d'histoire du temps présent et coauteur de *L'UAP, ou l'histoire de l'assurance* (Ed. Jean-Claude Lattès, 1990) *« procède d'une réflexion identitaire sur le thème : qui sommes-nous, que faisons-nous et quelle est notre légitimité ? »*. Légitimité parce que l'assurance n'est pas toujours bien perçue dans le public, ni toujours bien vécue par ceux qui en ont fait leur métier. L'idée est alors de *« rendre sensible à un large public interne et externe le lien essentiel qui se tisse au fil du temps entre cette industrie et la manière dont chacun vit, travaille et meurt »*, écrivait Michèle Ruffat, dans *Epargne et Finance* (décembre 1994). *« L'assurance est née au XIIIe siècle du transport maritime, puis viennent les risques incendie et accident »*. Par la suite, elle s'étend grâce à l'effort de contrôle des accidents du travail. Ce qui montre que l'assurance n'est pas seulement une histoire d'amaque comme on le pense parfois. *« C'est en fait une aide à la maîtrise du risque. »* L'assurance même était fondée sur la base d'un calcul des probabilités, pour un navire, d'arriver à bon port, sans avoir été attaqué par les pirates. *« A cette époque c'était vraiment un pari qui s'apparentait à un jeu*, constate Michèle Ruffat. *C'est très éloigné de l'assurance incendie ou auto d'aujourd'hui »*. A quoi cela sert-il de le savoir ? *« Cela réincarne l'assurance dans un contexte économique et social en montrant qu'elle correspondait à une activité légitime et indispensable. Ce qui la réhabilite aux yeux des gens qui l'exercent ou qui l'utilisent. »* Pour Saint-Gobain comme pour l'UAP, une chose est sûre : *« Pour conserver la cohésion nécessaire à l'entreprise*, ainsi que l'expliquait, dans *Epargne et Finance*, Roland Lejart, alors directeur général de l'UAP, *il faut commencer par dire d'où nous venons et qui nous sommes. »*

Les ateliers du goût

Les industriels de l'agroalimentaire s'appuient de plus en plus sur les chercheurs en sciences humaines afin de valoriser leurs produits

« ON peut fabriquer un aliment remplissant toutes les normes d'hygiène et de sécurité, cela ne garantira en rien son succès sur le marché. Car les aliments ne sont pas des objets comme les autres. Il est intéressant d'expliquer aux industriels de l'agroalimentaire ce qui est à la base de notre* « acceptabilité » *des aliments »*, explique Matty Chiva, professeur de psychologie à Paris-X-Nanterre et expert de l'Anvie (Association nationale de valorisation interdisciplinaire de la recherche en sciences de l'homme et de la société auprès des entreprises) dans le domaine du comportement alimentaire. Dans un aliment, il y a bien sûr ce que perçoivent nos sens : l'odeur, le goût, la texture, la couleur... mais il y a aussi un aspect affectif. De plus, chaque culture a son *« répertoire d'éléments acceptables »*. Et, partout dans le monde, les aliments se voient attribuer une valeur : certains rendent beau, d'autres intelligent ou fort. Un certain nombre d'industriels français ont compris que les sciences humaines et sociales pouvaient apporter un éclairage intéressant sur leur domaine d'activité et ont décidé de participer à l'« atelier du goût » mis en place il y a un peu plus de deux ans par l'Anvie.

Plusieurs fois par an, quelques industriels, exerçant dans des domaines non concurrentiels, se retrouvent autour de psychologues, ethnologues, historiens... pour discuter de thèmes qu'ils ont choisis. Sans doute ne trouveront-ils pas une application immédiate à la réflexion qu'ils ont menée sur le thème « Des goûts et des couleurs ». Ou encore sur le thème « Des mots pour le dire ».

Mais, souligne David Cobbold, ancien directeur commercial du champagne Veuve-Clicquot, *« pour une entreprise qui exporte à 85 % sa production, il est important de savoir que le goût chinois n'a rien à voir avec le goût français, et donc qu'il ne faut pas parler de la même manière aux consommateurs de ces deux pays. »*

Dans les ateliers de l'Anvie, chacun, industriel ou chercheur, trouve son intérêt. *« Travailler avec des industriels qui vivent sur une autre planète m'apprend beaucoup »*, commente Matty Chiva. De plus, les travaux réalisés donnent lieu à publication. L'industriel qui demande une recherche spécifique a, bien sûr, la primeur des résultats. Après, tout se négocie : la publication intégrale des résultats ou uniquement la méthodologie, ou encore la publication des résultats après un ou deux ans pour que l'industriel ait le temps de les exploiter. Les motivations des industriels ou de leurs représentants sont quant à elles très variables. *« Depuis le début du siècle on a attribué au sucre un nombre incalculable de pathologies. Et chaque fois que la science l'innocentait dans un domaine, on le réattaquait dans un autre »*, affirme Olivier de Peslouan, directeur du Cedus, le Centre d'études et de documentation du sucre, agence de communication de l'interprofession sucrière. La profession a donc estimé nécessaire de se rapprocher des chercheurs en sciences humaines pour essayer de trouver, historiquement, des explications à ces jugements qu'elle trouve par trop *« irrationnels »*. *« On a des centres de recherche appliquée qui travaillent sur l'analyse des produits, mais on n'a pas de chercheurs qui se penchent sur la partie psychologie des comportements alimentaires, cela nous coûterait trop cher »*, souligne Marie-Christine Marcuz, responsable de l'analyse sensorielle au centre de recherches Danone Biscuits. *« En fait, l'Anvie nous permet d'assurer à moindres frais une* « veille » *dans ce domaine. »*

RESTAURANTS SCOLAIRES

Une appréciation partagée par les autres industriels. *« L'intérêt de l'Anvie*, ajoute David Cobbold, *c'est d'ouvrir l'horizon. Je ne crois pas qu'il faille refermer trop vite le champ sur une application spécifique. Cela vient tout seul après la réflexion fondamentale. »* Ainsi l'atelier du goût lui a donné l'occasion d'enrichir un programme de formation destiné aux commerciaux de la maison. *« Avant de les former sur le produit lui-même, j'ai compris qu'il était important de leur apprendre comment un produit pouvait être perçu dans des pays différents. »* Par ailleurs, avec des industriels de la bière et de l'eau gazeuse, David Cobbold a participé à un atelier de recherches spécifiques sur la manière dont est perçue la présence de bulles dans un liquide. De son côté, la Générale de restauration, qui fournit notamment les restaurants scolaires, a demandé à l'Anvie une recherche sur le goût des enfants et des adolescents. *« Il s'agit pour nous de mieux connaître leurs comportements alimentaires afin de leur offrir un service adapté, mais aussi de les connaître scientifiquement pour avoir des arguments solides face aux directeurs d'école ou aux associations de parents d'élèves »*, souligne Anne Babkine, chargée du marketing à la division scolaire.

La première année, un point bibliographique a été réalisé visant à faire le tour des recherches sur le goût des enfants et des adolescents. Cette année, une équipe de chercheurs va se rendre dans des restaurants scolaires pour y observer les réactions des jeunes, leurs mimiques et leurs discours.

La Générale de restauration s'est rendu compte, en effet, que les enquêtes de satisfaction ou l'analyse de ce qui restait dans les assiettes ne suffisaient pas à cerner le comportement alimentaire des enfants et des adolescents.

Par ailleurs, elle continue de s'interroger sur diverses questions telles que : *« Est-ce que l'intégration des populations immigrées a, a eu ou aura une influence sur les comportements alimentaires des Français ? »*. Et, si l'on en croit Anne Babkine, la gamme des questions à se poser est infinie.

Catherine Leroy

ITINERAIRES POUR L'EMPLOI
- LE MAGAZINE -
Marie-Béatrice BAUDET
reçoit cette semaine
Richard KOWALSKI
DRH du groupe VICO
Une émission diffusée par 375 radios locales
(Liste des horaires et des fréquences sur 3615 EMPLOI)





REPRODUCTION INTERDITE

LES DIRIGEANTS

Notre société Strasbourgeoise créée en 1986 a pour vocation la conception, la fabrication et la commercialisation de logiciels de planification industrielle.

Nous apportons un large éventail de solutions destinées à la chaîne logistique au travers d'un réseau de distributeurs en Europe et dans le monde entier. Nous comptons aujourd'hui parmi nos clients les plus grands noms dans le domaine agro-alimentaire.

Pour accompagner notre fort développement, à dimension international, nous créons le poste de

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

STRASBOURG

En étroite collaboration avec notre PDG, vous définissez et mettez en oeuvre la politique de la société et plus spécifiquement de son orientation "client". Vous êtes en charge de l'animation et de la supervision du Directeur commercial, du Consulting, du service support et de la communication opérationnelle.

Véritable pierre angulaire du dispositif stratégique de développement, et véritable force de proposition, vous êtes à l'écoute de notre clientèle.

Pour répondre à ses attentes, vous développez un rôle de partenaire privilégié dans un souci d'efficacité et de qualité totale.

A 35 ans environ, de formation grande école de commerce (HEC, ESSEC, ESCP...), parfaitement bilingue anglais, vous pouvez prouver votre réussite dans une activité de conseil au sein d'un grand cabinet anglo-saxon et/ou dans un univers semblable au notre.

Vos missions vous ont de préférence amené à travailler dans différents pays européens.

Seul un candidat ambitieux, doté d'un fort potentiel évolutif et d'un vrai charisme saura s'imposer dans un poste aussi passionnant.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, curriculum vitæ, photo), sous référence 5125/LM, à MANAGING - Philippe HAEN - 18 rue Auguste Lamey - 67000 STRASBOURG.

Les entretiens auront lieu à Strasbourg ou à Paris.

PARIS - LYON
MULHOUSE

MANAGING
STRASBOURG

MEDIAPA

Un important groupe industriel en expansion régulière produisant des composants modernes pour le second œuvre du bâtiment dans ses six usines en Europe et en Amérique, recherche un

Directeur Export

ESC, ou équivalent

Allemand et Anglais courants, disposant de cinq à dix ans d'expérience commerciale : action personnelle de vente sur le terrain, création et animation de réseaux, encadrement de commerciaux, préparation et gestion de budgets.

Mission :

Rapportant directement au Président, il assurera le développement et la gestion rentable d'un chiffre d'affaires déjà important. Basé dans la région de Strasbourg, il dirigera plus de 50 collaborateurs et cadres de son service et des filiales.

Rémunération très stimulante par fixe élevé et intéressement aux résultats.

Voiture de fonction.

Poste évolutif.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + C.V. détaillé) sous réf. SI 7728 à EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 Boulogne cedex, qui transmettra.

EUROMESSAGES

OBC



NANTAISE DES EAUX

Groupe français indépendant dans les métiers de l'eau et de l'assainissement en France et à l'étranger. Pour un C.A. de 320 M. de Frs. et 320 personnes.

DIRECTEUR GÉNÉRAL
ADJOINT

40 - 45 ans, manager confirmé, gestionnaire expérimenté ayant le sens du profit et le goût du développement.

Une expérience des activités de services et des métiers de l'eau serait appréciée.

Ce poste est basé à Nantes.

Merci d'envoyer votre candidature avec lettre de motivation, Curriculum Vitae, photo à : Groupe SOAF - NANTAISE DES EAUX - Monsieur RÉGENT B.P. 5 - 44980 SAINTE-LUCE • FAX : (16) 40 25 89 26

Président directeur général,

vous êtes recherché par un **Investisseur** financier, filiale d'un **groupe bancaire** pour prendre la direction des sociétés dans lesquelles il investit.

■ Vous avez acquis une **solide expérience professionnelle** et vous avez occupé un poste de Direction Générale.

■ Vous cherchez à **vous associer à un investisseur** pour prendre la direction d'une société réalisant au minimum 50 MF de chiffre d'affaires.

■ Vous souhaitez bénéficier de la réussite du projet de développement de cette société en prenant **une participation au capital**.

■ Venez **faire équipe avec un investisseur financier** spécialisé dans la reprise d'entreprise.

■ Merci d'adresser votre dossier de candidature lettre, CV, photo, en mentionnant impérativement la référence **3260** sur votre courrier à LBW, 42 rue Laugier, 75017 PARIS ou par fax au 42 12 81 40 qui transmettra.

LBW

DIRECTEUR GENERAL, REGION LYONNAISE.

C'est une entreprise à fort potentiel de croissance, située dans l'univers de l'équipement technique de la maison. Son chiffre d'affaires atteint 200 millions de francs, son effectif est de 150 personnes. Elle est adossée à un groupe performant sur le plan des résultats qui a une bonne vision stratégique et dispose d'importants moyens.

Les priorités : définir les axes produits/marchés, conquérir de nouveaux créneaux, adapter la politique industrielle, coordonner les différents services de l'entreprise dans une optique d'optimisation du service aux clients.

A 35/40 ans, de formation supérieure grande école d'ingénieur ou de commerce, vous avez un profil à dominante marketing/commerciale, avec une très bonne culture industrielle. Vous avez de préférence déjà géré un centre de profit et avez en tout état de cause prouvé vos qualités d'organisateur, d'animateur et de développeur. Vous êtes prêt à vous investir dans un environnement stimulant et exigeant. Pour un premier contact, merci d'écrire sous référence 841 470 M à notre conseil SIRCA, 20 avenue de l'Opéra, 75001 Paris, en précisant votre niveau de rémunération.

SIRCA
ANTICIPER LA RÉUSSITE

MEMBRE DE SYNTEC



Pour passer vos annonces :



44-43-76-03

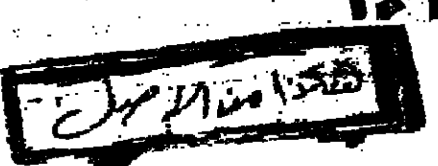
44-43-77-34

FAX : 44-43-77-32

L'Entreprise
mode d'emplois.

Cahiers initiatives.
Lundi et mardi.

Le Monde



REPRODUCTION INTERDITE

LES DIRIGEANTS

Directeur des Opérations Ile de France

450 KF+

Nous sommes un Groupe de services aux entreprises avec des compétences et un savoir-faire reconnus au niveau national auprès d'une clientèle du secteur bancaire et de la Grande Distribution. Nous poursuivons et organisons notre développement en mettant en place une structure visant à répondre au mieux aux impératifs de qualité et fiabilité des prestations offertes à nos clients.

A la tête des Opérations de l'une des entités régionales les plus importantes du Groupe, vous dirigez ses centres d'exploitation. Vous animez et coordonnez vos équipes (450 personnes réparties entre plusieurs métiers). Vous avez la responsabilité des moyens de production, des coûts, des plans d'action et des budgets. Vous définissez les conditions de réalisation des offres commerciales après en avoir vérifié la faisabilité. Vous en garantissez la mise en œuvre.

Diplômé d'études supérieures "Bac+5", vous avez atteint un niveau de responsabilité de direction après une expérience professionnelle d'au moins dix ans. Vous avez géré, animé et optimisé des sites de production dans le domaine des services faisant appel à des process rigoureux (transport, maintenance industrielle). Vous saurez partager le souci de notre Groupe d'industrialiser ses métiers et participerez activement à la réussite de cet objectif prioritaire. Votre dynamisme, votre charisme personnel, votre disponibilité renforcent vos qualités de gestionnaire, négociateur et manager d'équipes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence C.274/M (fax : 42 61 70 08) à notre Conseil.

Oberthur Consultants — 49 rue Saint Roch, 75001 PARIS

membre de syntec — CURRICULUM

PMI 300 personnes et 200 MF, division d'un groupe international sur un marché de niches. Une ambition : être le n°1 incontesté en Europe. Nous recherchons notre

DIRECTEUR GENERAL

RHONE-ALPES

Nos particularités : • Entité autonome au sein du groupe, nous commercialisons sur un plan international des produits essentiellement issus de nos fabications, conçus à partir d'une bonne compréhension de nos différents marchés • Par nos implantations industrielles et commerciales en France, Suède, R.F.A., Espagne, nous sommes une société réellement multiculturelle.

La mission : • Fédérer, animer, diriger nos équipes européennes dans un contexte de développement commercial et industriel intense, afin de réaliser notre ambition.

Vos particularités : • Dirigeant charismatique, vous avez à 40 ans environ fait vos preuves en PMI et maîtrisez tous les aspects de la gestion d'une entreprise : commerciaux, industriels et financiers • Diplômé de l'Enseignement Supérieur (Ecole de Commerce ou Ingénieur), vous avez l'expérience de la direction d'équipes multinationales et maîtrisez parfaitement l'anglais.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 Rueil Malmaison Cedex, sous la référence 51.2575/LM, portée sur lettre et enveloppe ou par fax : 47 08 22 26.

Mercuri Urval — Executive Service

Directeur général

Région parisienne — 600/800 KF

Société Industrielle et Commerciale de 70 personnes, *nous appartenons à un Groupe français en forte croissance, performant quant à ses résultats, ses stratégies et ses moyens. Nous développons, fabriquons et commercialisons des produits textiles chaussants à usage thérapeutique.*

Un objectif : doubler le CA en 2 ans.

Rattaché au Président du Groupe, membre du Comité de Direction, vous développez l'entreprise et sa rentabilité, l'animez, l'optimisez : réflexion stratégique, organisation, recherche, production, marketing, ventes.

Pour faire avancer les projets, vous travaillez en synergie avec d'autres sociétés du Groupe.

Les priorités : *• optimiser vos forces de vente France et Allemagne,*
• organiser le transfert du site de production,
• recruter plusieurs collaborateurs directs.

Homme d'action et de réflexion, 38/45 ans, de formation supérieure : Ecole de Commerce, ou Ingénieur, vous avez un profil à dominante ***marketing commercial, une bonne culture industrielle.*** *Vous avez réussi, résultats à l'appui, le* ***développement d'une PMI,*** *prouvé vos qualités d'****animateur****, d'organisateur, de développeur.*

La connaissance du ***chaussant*** *ou de l'****OTC*** *sera un « plus ».*

Vous parlez ***couramment l'anglais et/ou l'allemand.***

Sylvie CATHELAIN vous remercie de lui adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) sous référence ***9528 LM,*** *7, rue de Monceau 75008 Paris (fax : (1) 42 89 48 84).*



Gilbert Raynaud & Partners — CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIA SYSTEM

Deux Initiatives par semaine, c'est bien le minimum que l'on puisse faire pour l'emploi.

Cahiers Initiative. Lundi et mardi.

Le Monde

CONSEIL ET AUDIT

Groupe européen de formation et de conseil, la CEGOS a pour vocation de contribuer à la réussite compétitive des entreprises : son métier est de renforcer les compétences des hommes et des organisations. Pour accompagner notre croissance, nous recherchons des

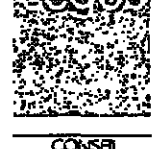
CONSULTANTS
EN DÉVELOPPEMENT DES MÉTIERS ADMINISTRATIFS

A 28/35 ans, de formation supérieure, vous possédez une expérience réussie, acquise auprès d'entreprises de premier plan, à forte culture "client", dans des fonctions d'encadrement d'équipes administratives.

Vous percevez en particulier les évolutions professionnelles et technologiques des métiers du secrétariat et vous souhaitez :

- valoriser votre expérience en promouvant des actions de changement pour ces personnels,
- développer votre carrière en bâtissant sur vos aptitudes à la négociation,
- exercer un métier de passion en vous appuyant sur votre savoir-faire relationnel.

Votre mission consistera à négocier avec des Responsables ressources humaines, à concevoir et piloter des interventions en entreprise, à animer des séminaires pour des populations administratives et de secrétariat.



CONSEIL — FORMATION — RECRUTEMENT

Merci d'adresser votre candidature sous référence M/1212 à Georges VIGEZZI - D.R.H. - CEGOS - 204, Rond-point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex ou par fax : **46.20.60.88.**

REPRODUCTION INTERDITE

ORGANISATION ET GESTION DES ENTREPRISES

CONSEIL ET AUDIT

Groupe européen de formation et de conseil, la CEGOS a pour vocation de contribuer à la réussite compétitive des entreprises : son métier est de renforcer les compétences des hommes et des organisations.

Notre division spécialisée dans la fonction commerciale et marketing regroupe actuellement 60 personnes et connaît une forte expansion.

Elle a notamment pour activités :

- le conseil en stratégie marketing et organisation commerciale,
- la conduite de projets de formation sur mesure en entreprise (négociation, management...),
- le recrutement de cadres et de dirigeants commerciaux.

Nous recherchons pour nous accompagner dans notre croissance de futurs :

CONSULTANTS EN DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

A 30/35 ans, vous possédez un diplôme de grande école et/ou de troisième cycle universitaire et une expérience réussie dans des fonctions de management commercial ou marketing acquise impérativement dans une entreprise de premier plan.

Vous avez démontré que vous réunissiez des capacités d'analyse et de synthèse et des qualités exceptionnelles d'écoute et de communication.

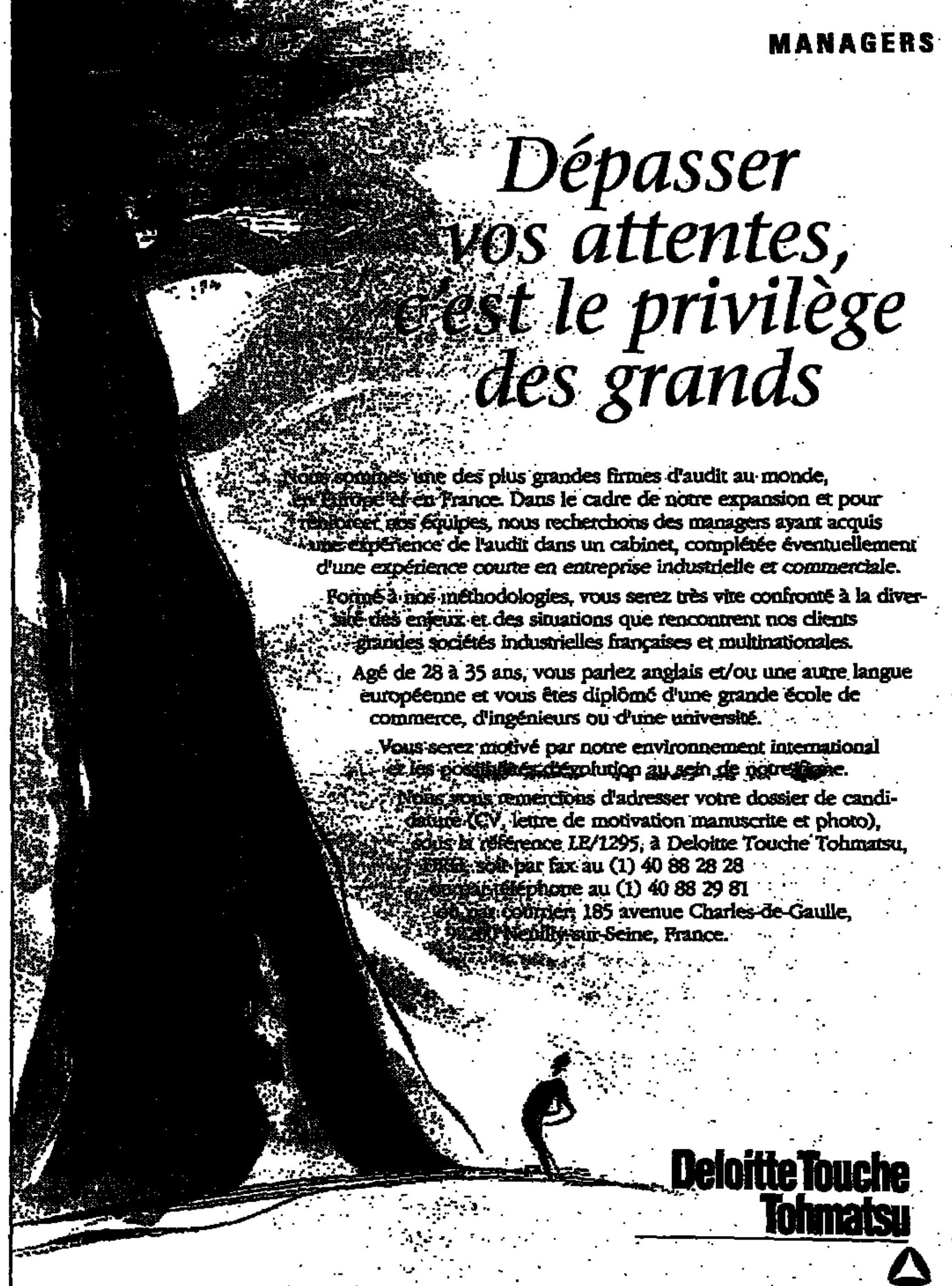
Vous souhaitez :

- développer vos compétences personnelles avec un métier exigeant et d'une exceptionnelle densité,
- rejoindre une équipe passionnée et en pleine réussite,
- accélérer le développement de votre carrière et vous préparer à exercer à moyen terme des responsabilités de direction commerciale.

Votre métier consistera à négocier avec des dirigeants, à bâtir et piloter des projets en entreprise et à animer des séminaires auprès de cadres et managers commerciaux.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 6068/M à Annick Allégret - CEGOS - 204, Rond-Point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE Cedex ou par fax : **46 20 88 63.**





■ *LA SOCIETE : Le leader européen du conseil dans la mise en place de la stratégie opérationnelle des entreprises recherche pour sa filiale française en très forte croissance*

1 Analyste Opérationnel et Stratégique

■ ***LA MISSION :*** *Votre objectif est de déterminer les changements nécessaires au développement et à la profitabilité de l'entreprise et de proposer le plan d'actions indispensable à l'amélioration de ses résultats et à son devenir.*

■ ***LE PROFIL :*** *Agé d'environ 30 ans, de formation type école d'ingénieurs, vous présentez une solide expérience de l'analyse opérationnelle et stratégique d'entreprise ainsi que de la vente de très gros projets de conseils.*

Réf. 2853/PVM.

1 Vendeur de Très Haut Niveau

■ ***LA MISSION :*** *Interlocuteur des Directions Générales, votre mission est de développer les contacts nécessaires à nos interventions et à la consolidation de notre leadership.*

■ ***LE PROFIL :*** *Agé d'environ 40 ans, avec une solide expérience en développement commercial, vous êtes rompu à la vente de gros systèmes informatiques ou de projets de conseil à budgets très importants.*
Vous êtes pour ces deux profils obligatoirement familiers des interventions européennes : votre anglais est excellent, une seconde langue type espagnol, italien ou allemand est fortement souhaitée.

Réf. 2854/PVM.

■ *Merci de contacter Pascal VANCUTSEM au (1) 42.89.09.17 ou lui adresser un dossier complet, sous la référence choisie à NORMAN PARSONS, 6 rue Paul Baudry, 75008 Paris ou par fax au 42 89 09 85.*

Norman Parsons ® GROUPE ROBERT HALF

Pour EUROPE, la Conduite du Changement est un domaine en soi qui exige une stratégie : ***la Stratégie de Réalisation®****. C'est sur ce concept nouveau que l'équipe EUROPE a bâti son expertise et s'engage auprès de grands comptes sur des projets d'envergure. Délibérément orientés vers* ***l'innovation****, nous construisons avec chacun de nos clients le* ***Comment*** *qui assure la réussite de leurs projets.*



Rejoignez aujourd'hui notre jeune structure, qui recherche :

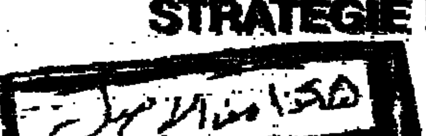
2 CONSULTANTS JUNIORS (25-28 ans) en Organisation-Management (réf. 11/1).
Diplômé d'une grande école (X, Centrale, Télécom, HEC, ESCP, ESSEC...), vous avez une expérience de 2 à 3 ans acquise exclusivement dans un cabinet de conseil. Vous savez faire preuve d'autonomie et de créativité.

1 INGÉNIEUR CONSEIL GROUPWARE (25-28 ans) (réf. 11/2).
Diplômé d'une école d'ingénieur, vous avez une première expérience réussie dans le déploiement d'un système groupware (CLP souhaité).

1 CONSULTANT SENIOR CHEF DE PROJET (29-34 ans) (réf. 21/1).
Diplômé d'une grande école, vous avez une expérience de 5 à 8 ans acquise dans le conseil. Outre la responsabilité de missions, vous aurez à affirmer vos capacités commerciales et managériales.

*Si comme nous, vous pensez que la capacité d'****innovation*** *et le sens du risque sont des qualités indispensables pour réussir le management de demain, adressez-nous C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions en précisant la référence du poste.*
Christelle PERCQUE - EUROPE - 32, rue de la Bienfaisance - 75008 PARIS
ou FAX N° : (1) 42.94.19.73

STRATEGIE DE REALISATION©



REPRODUCTION INTERDITE

GESTION – FINANCE

DÉPARTEMENT
DU HAUT-RHIN



CONSEIL GÉNÉRAL
recrute

Un Auditeur (H/F)
conseil de gestion

Directement rattaché(e) au Président et au Directeur Général, vous serez chargé(e) de la mise en place et du fonctionnement d'un système de contrôle des dépenses et des coûts des actions départementales.

Votre personnalité présente une grande rigueur intellectuelle, un sens relationnel aigü, basé sur des capacités d'écoute, de conseil et de pédagogie, ainsi qu'une aptitude à la négociation et une indépendance de jugement.

De formation supérieure, vous serez recruté(e) comme attaché, directeur territorial ou cadre contractuel.

Il vous appartiendra de :
- concevoir un *système d'information de gestion adapté* aux activités des services et compatible avec les contraintes de la comptabilité publique,
- piloter sa mise en place,
- animer et faire progresser ce système dans une optique managériale.

Cette fonction nécessite que l'élaboration et la mise en place progressive des outils de contrôle de gestion et des tableaux de bord se fasse en étroite liaison avec les services utilisateurs.

A ce titre, vous aurez à :
- définir des règles de gestion,
- mettre en place des indicateurs d'activités et les interpréter,
- réaliser des études économiques et des analyses de valeur.

Réussir le Haut-Rhin

Merci d'adresser votre candidature manuscrite et CV Monsieur le Président du Conseil Général, Hôtel du Département - 7, rue Bruat BP 351 - 68006 Colmar Cedex ou par fax au 89 22 68 96.

safari

ANDERSEN
CONSULTING

Finance Director
Paris

Avec le Business Process Management (BPM), *Andersen Consulting* (32 000 collaborateurs) prend directement *en charge, pour* le compte de ses clients, la gestion opérationnelle *d'un de leurs* départements ou processus.

Andersen Consulting vous propose de valoriser votre parcours en rejoignant la Direction Financière de son département West Europe (France, Allemagne, Suisse, Bénélux, Autriche, Hongrie...) avec les objectifs suivants : assurer la gestion financière de l'activité BPM, être le garant de son équilibre financier, valider la faisabilité et la rentabilité de ses actions et mesurer les risques encourus.

De formation supérieure (Grande Ecole de Commerce ou Ingénieur), vous avez acquis une expérience de 3 à 5 ans au sein du département financier d'un groupe international.

Cette expérience vous a conduit à développer des compétences en analyse financière, analyse des risques et opérations de fusions acquisitions.

Par ailleurs, vous avez une maîtrise globale du reporting et de la comptabilité.

Vous pratiquez couramment l'anglais.

Personnalité affirmée, force de persuasion, adaptabilité et excellent relationnel feront de vous un de nos collaborateurs privilégiés.

Nous vous invitons à prendre contact avec Sylvie MERCIER Andersen Consulting - Tour Gan - 92082 Paris La Défense (*référence FIN/BPM/LM*) Fax : 42.91.06.59

MEDIAPA

Groupe Financier de premier plan recherche un :

chargé d'études contrôle dépositaire

Dans un contexte de fort développement de notre activité dépositaire, vous intégrez l'équipe chargée de garantir l'application et le respect de la réglementation s'appliquant à cette activité. Vous conduirez une réflexion sur les risques du conservateur/teneur de compte afin de mettre en place les contrôles permettant de prévenir ces risques.

Vous réaliserez des missions de contrôle interne selon les critères définis. Vous participerez au suivi de l'activité de contrôle de régularité des décisions des sociétés de gestion d'OPCVM. Vous possédez une formation supérieure en back-office, finances, gestion... Vous avez acquis une expérience d'au moins 3/5 ans en audit, organisation dans le domaine financier, de préférence dans des secteurs post-marchés. L'anglais est apprécié.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV, photo et prétentions sous réf. SM7407 à EUROMESSAGES - BP 80 92105 BOULOGNE cedex qui transmettra. Fax : 49 10 95 72.

OIC

Importante Société de Produits de Luxe recherche

RESPONSABLE DU CONTROLE DE GESTION

Créateur, fabricant et distributeur de produits haut de gamme, en gros et au détail, en France et à l'étranger, cette société leader d'un Groupe français se caractérise par la diversité de ses métiers et de ses implantations, et par sa recherche permanente de la qualité.

Rattaché au Directeur Financier, le Contrôleur de Gestion assure l'élaboration des budgets, analyse les résultats de l'activité et à travers des reportings pertinents, met en place des tableaux de bord de suivi des activités de production et de distribution, conduit des études ponctuelles et contribue à faire progresser les méthodes de gestion en vue d'améliorer efficacité et rentabilité de l'organisation, ce avec l'assistance de deux collaborateurs.

De formation supérieure Ecole de Commerce ou d'Ingénieur, le candidat a acquis une expérience d'environ 5 ans dans un cabinet d'audit puis dans la fonction contrôle de gestion au sein d'une entreprise.

Rigueur, aisance relationnelle, aptitude à formuler et mettre en oeuvre des propositions et solides capacités de travail favoriseront l'intégration d'un candidat de bon niveau à ce poste.

L'anglais sera un atout pour évoluer au sein de ce groupe international.

Poste basé à Paris



Ecrire sous réf. 50A 2947 SM
Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil
75016 Paris
Fax : 45 25 13 65

Publipanel

Groupe industriel français recherche dans le cadre de son développement un

Auditeur Interne

Sud Est de Paris (77) **240/280 KF**

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, vous intervenez dans les différentes directions régionales (18 sites) ainsi qu'au siège. Vous réalisez des missions opérationnelles dont vous déterminez le cahier des charges, les moyens d'intervention et le rapport de fin de mission.

Votre vision pragmatique des problèmes et votre bagage technique vous permettent de déterminer les dysfonctionnements et d'élaborer les actions correctrices.

Vous êtes le garant de l'homogénéité des systèmes et du respect des procédures groupe.

Agé de 25/30 ans, de formation Grande Ecole de Commerce, vous avez réalisé 2 à 4 saisons d'audit en cabinet international.

Vous êtes familiarisé avec l'univers industriel et commercial et vous souhaitez vous investir dans un travail opérationnel afin d'évoluer à moyen terme au sein de l'entreprise.

Adresser CV + Photo + N° de tél + rém. actuelle à **Eric Gandibleu, Michael Page Finance et Comptabilité**, par **Fax au 47 57 38 52** ou au 3 bld Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex, ou **taper votre CV sur 3617 MPage** *(Comiche 3,48F/Min)* sous réf. : EG12805

MP

Michael Page Finance & Comptabilité
Le spécialiste du recrutement Financier et Comptable

Société industrielle de Cosmétique (CA : 2,5 MdF) recrute dans le cadre de son développement un

Contrôleur de Gestion Organisateur

Ouest de Paris **250/300 KF**

Rattaché à la Direction Financière, vous êtes directement impliqué dans la mise en place d'une nouvelle GPAO :
- coordination des développements informatiques,
- formation et suivi des utilisateurs,
- maintenance et optimisation du système.

Vous participez au processus budgétaire de la société et vous contrôlez la gestion industrielle (calcul des prix de revient, suivi des investissements, gestion des stocks...).

Agé de 28/30 ans, de formation supérieure (ESC, Université...), vous avez acquis une bonne connaissance de GPAO à travers des mises en place ou des développements en entreprise ou en cabinet de conseil.

Votre diplomatie, votre sens relationnel et vos capacités d'organisation vous permettront de réussir dans cette fonction et d'évoluer au sein du groupe.

Adresser CV + Photo + N° de tél + rém. actuelle à **Eric Gandibleu, Michael Page Finance et Comptabilité**, par **Fax au 47 57 38 52** ou au 3 bld Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex, ou **taper votre CV sur 3617 MPage** *(Comiche 3,48F/Min)* sous réf. EG12903



Michael Page Finance & Comptabilité
Le spécialiste du recrutement Financier et Comptable

REPRODUCTION INTERDITE

GESTION – FINANCE

ORGANISATEURS - MARCHES D'ACTIONS.

Nous sommes une des toutes premières institutions financières de la place. Notre rôle et notre compétence sur les marchés de capitaux sont très largement reconnus.

La mise en œuvre du nouveau schéma directeur de notre groupe implique la refonte complète de l'infrastructure des systèmes d'information avec des impacts organisationnels conséquents. Dans ce contexte, nous souhaitons renforcer nos équipes de maîtrise d'ouvrage sur différents chantiers tels que les valeurs mobilières, les outils *d'information financière destinés aux opérateurs et aux gérants actions.* Ces collaborateurs assurent le pilotage d'importants projets, l'interface avec l'informatique, les actions de conduite du changement et d'adaptation de l'organisation.

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur, type grandes écoles de commerce ou d'ingénieurs et vous avez acquis une expérience de l'ordre de 3 à 5 années, soit dans un grand cabinet de conseil, dans une SSII, une banque ou une société de bourse. Les missions que vous avez menées vous ont permis de bien connaître notamment les produits d'actions et d'avoir une vision critique en matière informatique. Enfin, vous êtes une réelle force de proposition et vous avez une bonne capacité à dialoguer. Si vous vous reconnaissez dans ce profil, merci d'adresser pendant cette période de grève votre dossier de candidature par fax au n° 42.61.23.14 à Marc de Souza, associé du cabinet Sirca, 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, sous la référence 799 615 LM.

SIRCA
ANTICIPER LA RÉUSSITE

MEMBRE DE SYNTEC

La filiale d'un grand groupe financier

ETABLISSEMENT FINANCIER DE PREMIER PLAN RECHERCHE SON

Economiste conjoncturiste



Vous rejoignez, au sein de la direction des marches, le service de recherche économique dédié aux salles des taux et actions.
En charge de l'Allemagne, et en binôme avec l'économiste France, vous analysez la conjoncture et les politiques économiques et monétaires, élaborez et présentez les scénari prévisionnels et leurs impacts sur les marchés, suivez les évolutions macro-économiques, les indicateurs...
Spécialiste du pays suivi, vous intervenez aussi dans le cadre des relations avec les *salles (Paris et Francfort) et auprès des clients. Vous représentez la banque tant* auprès des institutions monétaires que de la presse spécialisée.
Pour ce **poste clé**, nous souhaitons accueillir un spécialiste de l'analyse macro-économique, riche d'une formation supérieure d'un excellent niveau en économie, pragmatique et ouvert aux contacts, souhaitant valoriser une première expérience *de la fonction en banque (3/5 ans minimum),* parfaitement bilingue anglais.
Merci d'adresser lettre de motivation, CV, photo et prétentions s/réf. SM7278 à EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE *cedex qui transmettra.* Fax. 49.10.95.72.

MARKETING – COMMUNICATION

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION

Situé dans une grande ville du sud, cet organisme consulaire souhaite renforcer sa présence au sein du monde économique *local et régional et recrute un(e)* Responsable de la Communication. A 35 ans environ, diplômé(e) en communication, de Sciences Po, ou d'une école de journalisme, la communication et les relations publiques sont votre métier. Depuis 5 ans, vous l'exercez avec succès, de préférence auprès d'élus. Au coeur de l'information économique locale et régionale, vous saurez anticiper et réagir afin de proposer et mettre en œuvre les actions de communication interne et externe. Vous entretiendrez avec les acteurs économiques et médiatiques, locaux, régionaux, voire nationaux, des relations efficaces dans le but de promouvoir nos actions. Vous organiserez les manifestations et saurez créer l'événement. Vous vivrez ainsi des missions complètes et diversifiées qui satisferont votre professionnalisme. Merci *d'adresser votre candidature sous réf.* 240 A *portée sur lettre et enveloppe à* : Anne-Marie PASQUET-PAOLI - PSYNERGIE - 2, rue Saint Thomas d'Aquin - 75007 Paris, et éventuellement par fax : (1) 48 20 20 76.

Membre de Syntec



Paris - Lyon - Marseille - Nice - Montpellier - Toulouse

IFOP

INSTITUT DE SONDAGES ET D'ETUDES DE MARCHE
RECHERCHE :

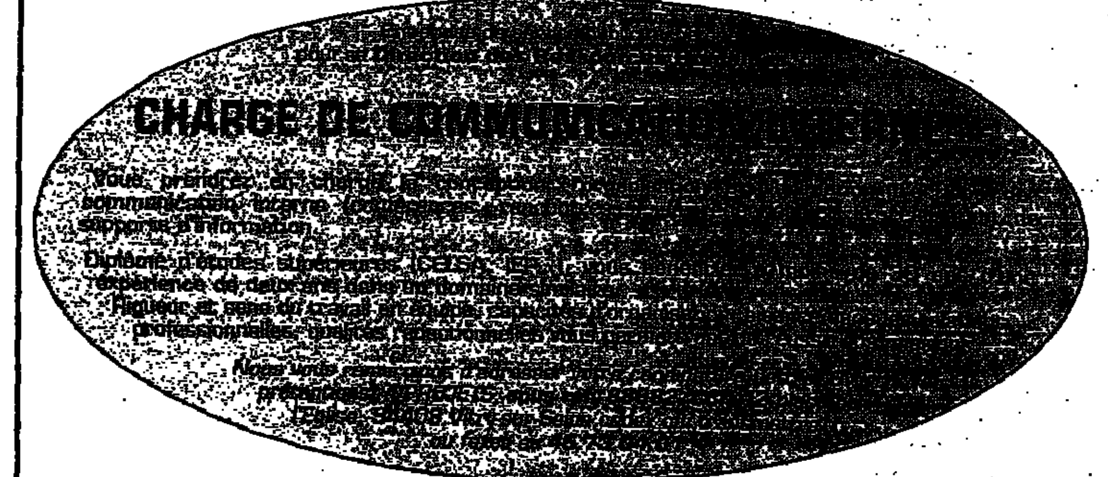
DIRECTEURS D'ETUDES (H/F)
CHARGES D'ETUDES SENIORS (H/F)
CHARGES D'ETUDES JUNIORS (H/F)

Domaines d'intervention :
Etudes politiques et sociologiques

Profil recherché :

- De préférence une expérience dans un institut de sondages
- Esprit d'analyse et de synthèse, faisant preuve d'initiative et de sens des responsabilités
- Goût pour la vie politique et le suivi des courants socio-culturels

Merci d'adresser CV avec photo + lettre manuscrite + prétentions à :
IFOP - DRH - 6/8 rue Eugène Oudiné - 75013 PARIS
ou par fax au 45.85.59.39



INSTITUT DE SONDAGES ET D'ETUDES DE MARCHE

RECHERCHE :



Domaines d'intervention :
Etudes Transports, Marketing de la Grande Consommation, Omnibus.

Profil recherché :

- 2 ans d'expérience minimum dans un institut d'études de marché
- Esprit de rigueur et d'organisation, faisant preuve d'initiatives et de sens des responsabilités
- Ouvert aux nouvelles technologies (CATI, CAPI, informatique)
- Sens de la gestion et du suivi des coûts
- Qualité de reporting

Merci d'envoyer CV avec photo + lettre manuscrite + prétentions (sous réf. n°8947) à :

REPRODUCTION INTERDITE

JURISTES – RESSOURCES HUMAINES



JURISTE DROIT DES AFFAIRES

ANGLAIS IMPERATIF

Au sein d'une équipe de 8 personnes, votre mission sera de • participer aux négociations, à la rédaction et au suivi de contrats français et internationaux • assurer un rôle de conseil juridique dans l'entreprise et auprès de filiales du Groupe • suivre des contentieux.

A environ 30 ans, titulaire d'un 3ème cycle en droit des affaires et droit des sociétés, vous justifiez d'une expérience de 3 ans au sein d'un groupe industriel ; connaissances souhaitées en droit d'auteur, propriété industrielle, droit de l'informatique. Votre engagement et vos qualités relationnelles feront la différence.

Nous vous offrons l'opportunité de valoriser et de développer vos compétences au sein d'un Groupe important ouvert à l'international.

Pour ce poste basé à l'Ouest de Paris, merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 73.3371/LM, portée sur lettre et enveloppe ou par fax : 47 64 12 26.

Mercuri Urval

Coopers & Lybrand
CLC juridique et fiscal

Cabinet d'Avocats d'Affaires
Coopers & Lybrand CLC Juridique et Fiscal
Sophia Antipolis

Avocats d'Affaires
spécialisés en Droit des Sociétés

Avocat Confirmé

Vous possédez au minimum 6 ans d'expérience dans cette spécialité et souhaitez mettre vos connaissances au service d'un cabinet international.
Vous contribuerez au développement de notre clientèle PME/PMI française et internationale et à l'animation d'une équipe de 4 personnes.

Avocat Débutant

De formation supérieure juridique spécialisée : DEA, DESS, Magistère, titulaire du CAPA, vous souhaitez approfondir votre spécialisation en Droit des Sociétés et vous investir dans une fonction évolutive.

Outre vos compétences, votre maîtrise de la langue anglaise, votre sens relationnel, votre capacité à travailler en équipe et votre rigueur sont autant de qualités nécessaires pour réussir au sein de notre cabinet et assurer la responsabilité des missions qui vous seront confiées.

Merci d'adresser votre candidature à CLC Juridique et Fiscal, à l'attention de Gilles Desormes, BP 65, 06903 Sophia Antipolis cedex - Fax. (16) 92 94 74 77

Important groupe industriel anglo-saxon de la mécanique générale recherche pour l'une de ses usines françaises (plus de 1000 personnes) située en Champagne-Ardenne son

DIRECTEUR des RESSOURCES HUMAINES

En liaison avec le DRII Europe et dans un cadre de grande autonomie et d'initiative, vous assistez le Directeur d'usine dans l'élaboration et la mise en place de la politique sociale, de la gestion et du développement des ressources humaines (formation, recrutement...). Il s'agit aussi d'introduire et de fixer un nouveau type de relations avec les partenaires sociaux afin que s'établisse un véritable dialogue propice à la bonne marche de l'entreprise.

Pour cela, nous recherchons une personne d'environ 10 ans d'expérience ayant la sérénité mais aussi la personnalité et le charisme propre à ce type de fonction. De formation supérieure (Droit, IEP ou équivalent), anglais très convenable, vous avez déjà occupé ce type de fonction dans un groupe industriel comparable.

Si ce challenge vous motive et si votre profil correspond sensiblement à ce descriptif, adressez votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV) sous référence PKM à MF PARTNERS - 54 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS - Fax : 42 68 15 53 qui vous garantit toute confidentialité.

MF & PARTNERS

PARIS - LILLE - BARCELONE - LYON - REIMS

Juriste social

Nous sommes un groupe industriel français ouvert à l'international et occupant une place de premier plan dans le secteur des techniques de pointe.

Au sein de la Direction des Ressources Humaines, le Service des Relations du Travail assure la permanence du dialogue social et garantit l'orthodoxie juridique de la réglementation interne dans son élaboration et son application quotidienne en ce qui concerne les relations individuelles et collectives du travail.

Sous le contrôle du Chef de ce Service, et en collaboration avec un autre Cadre Juriste Social, vous assumez avec initiative et responsabilité une fonction de juriste d'entreprise spécialisé en droit social. Au service des opérationnels, vous élaborez des solutions praticables aux problèmes concrets qui se présentent quotidiennement dans une activité industrielle. Vous êtes un interlocuteur privilégié des Responsables des Ressources Humaines, des établissements et des filiales du groupe.

Privilégiant le conseil et la prévention, lors de l'élaboration des décisions, vous instruisez également les dossiers des litiges prud'homaux et sociaux et donnez les instructions nécessaires aux auxiliaires de justice.

Juriste de formation supérieure, spécialisé en droit du travail, vous justifiez d'une expérience effective de la fonction de 3 à 5 ans, acquise de préférence en entreprise.

Vos indispensables qualités de rigueur et de précision s'allient à une capacité de synthèse et à un sens pédagogique sans faille.

Vous approfondissez vos dossiers mais vous savez réagir avec rapidité et pertinence dans l'urgence.

Vous vous exprimez avec aisance par l'écrit et la parole.

Merci d'adresser, votre candidature sous la réf. C65 BC, à Olivier CHAUMETTE, Tour Corosa, 3 rue E. & A. Peugeot, 92500 RUEIL-MALMAISON.

OC CONSEIL Ressources humaines
PARIS LONDRES BARCELONE DÜSSELDORF

Filiale (1100 personnes, 1,4 milliard de CA) du groupe WARNER LAMBERT (36000 personnes, 34 milliards CA), nous développons nos activités tant dans le secteur pharmaceutique que dans celui de la grande consommation (hygiène/soins et confiserie).
Nous recherchons notre :

Juriste - Droit des Affaires
H/F - 92 Courbevoie

Directement rattaché(e) au directeur juridique, vous prendrez progressivement en charge l'ensemble des dossiers juridiques d'une des activités dominantes de notre société.

Vous interviendrez pratiquement sur tous les domaines du droit des affaires dans une optique de service et de conseil auprès des divisions opérationnelles concernées.

Agé(e) de 28 à 30 ans, de formation juridique supérieure (DESS, DJCE), juriste généraliste, vous justifiez de cinq années d'expérience opérationnelle dans une entreprise, de préférence *internationale, qui vous a permis d'acquérir l'habitude du travail* en anglais et une réelle autonomie dans le traitement de dossiers exigeant rigueur et efficacité.

Dynamique et rapidement adaptable, votre implication, votre aisance relationnelle et votre capacité à travailler en équipe, feront de vous un interlocuteur crédible et reconnu.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite, prétentions) sous la réf. ME 1040 à notre conseil UN DES TROIS - 101, rue Saint Lazare - 75009 PARIS - Fax : (1) 42 82 08 22.

PARKE-DAVIS
GROUPE WARNER LAMBERT
De l'être au bien-être

Austin Knight - Carré Turenne



Pour passer vos annonces :



44-43-76-03
44-43-77-34

FAX : 44-43-77-32



REPRODUCTION INTERDITE

CARRIÈRES INTERNATIONALES

IRFB

Salaire: £80,000
+ avantages

Basé en Europe
(lieu à déterminer)

Directeur General

Le International Rugby Football Board (IRFB) a pour mission de promouvoir, encourager, et développer le sport du rugby dans le monde. Avec ses 71 Fédérations membres, Il contrôle tous les aspects internationaux de ce sport. Le IRFB recherche maintenant un dirigeant de premier plan, aimant ce sport, pour assurer le leadership et le management professionnel de l'IRFB à l'approche du 21ème siècle. Une occasion unique et un poste passionnant à un moment où le changement offre au monde du rugby de vastes perspectives.

Le Poste

- Responsable devant le Président de l'IRFB du management efficace d'une organisation impliquée dans un large éventail d'activités.
- Assure le leadership et le management de son équipe qui doit fournir aux membres de l'IRFB la plus haute qualité de services.
- En concertation avec le Conseil de l'IRFB, il conçoit et met en oeuvre la stratégie. Il est le porte-parole du rugby vis-à-vis des media, des instances gouvernementales, et de tout ce qui touche à ce sport.

Le Profil Ideal

- Large expérience des affaires lui permettant de faire face à la complexité croissante de son rôle dans les domaines financier, commercial et juridique.
- Ayant probablement eu des responsabilités multifonctionnelles en entreprise.
- Imaginatif et bon communicateur, il a la personnalité et la stature nécessaires pour s'imposer à tous les niveaux. Il est profondément attaché au rugby.

Tel. +44 171 493 1238
Fax. +44 171 973 0891

Selector Europe
Spencer Stuart

Addresser votre dossier de candidature à:
Selector Europe, Ref. M50361 ISL,
16 Connaught Place,
London W2 2ED, U.K.



Important groupe d'audit et de conseil international, nous poursuivons notre développement en Europe de l'Est et CEI

Développez le conseil dans les pays de l'Est

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en tant que manager, vous participerez aux missions de stratégie et restructuration industrielles que nous menons pour le compte des actionnaires ou dirigeants.

A *35 ans environ (Bac +4, +5), vos responsabilités* au sein d'une direction générale et/ou d'une société *de conseil vous ont permis d'acquérir une* expérience dans la gestion d'entreprise en *réorganisation et/ou difficulté.*

Connaissant bien les pays de l'Est où vous avez travaillé, vous souhaitez participer à un nouveau challenge et mettre à profit votre savoir-faire et votre autonomie.

Anglais indispensable, le russe serait un plus.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. M/70/A à COOPERS & LYBRAND Consultants Recrutement,

32 rue Guersant
75017 PARIS
Fax. (16.1) 45 72 82 81

CURRICULUM

EUROCONTROL

The European Organisation
for the Safety of Air Navigation

A GREAT CAREER OPPORTUNITY FOR YOUNG PEOPLE AS AN AIR TRAFFIC CONTROLLER

(ref. BO/160/LM)

This opportunity is open to those born between 2 September 1971 and 3 September 1978. Candidates must be in possession of a certificate of advanced secondary education at least and also be nationals of the following European states: Austria, Belgium, Cyprus, the Czech Republic, Denmark, France, Germany, Greece, Hungary, Ireland, Italy, Luxembourg, Malta, the Netherlands, Norway, Portugal, Roumania, Slovenia, Spain, Sweden, Switzerland, Turkey and the United Kingdom. They must also be medically fit and have a good command of English.

Training will last 3 to 4 years and is given at Eurocontrol's own Institute in Luxembourg and at the Maastricht control centre in the Netherlands. Full professional training is given during which the students are remunerated and covered by social security and pension provisions. On successful completion of the training programme, a trained controller will be employed in one of the most advanced control centres in Europe: the Maastricht UAC.

Above all, we are looking for mature, confident young people with common sense and dedication and who are capable of applying themselves to intensive training.

Application forms and further details may be obtained from EUROCONTROL, Selection and Assignment Section, rue de la Fusée 96, B-1130 Brussels. Requests for these documents may be sent by post or by telefax to 32 2 729 90 70.

Completed application forms must reach the address given above by postal services by 16 February 1996 at the latest. Application forms sent by telefax are not acceptable.

Candidates are advised in their own interests to ensure that they meet this deadline since it will be strictly applied.



UNIVERSAL COMMUNICATION

UNITED NATIONS — NATIONS UNIES

SECRÉTARIAT DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES À NEW YORK

DIRECTEUR DE LA DIVISION DE L'INTERPRÉTATION, DES SÉANCES ET DE LA *DOCUMENTATION*, D-2
BUREAU DES SERVICES DE CONFÉRENCE ET DES SERVICES D'APPUI
DÉPARTEMENTE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA GESTION, NEW YORK
(IL EST PRÉVU QUE LE TITULAIRE ENTRERA EN FONCTIONS APRÈS LE 1ER FÉVRIER 1996)

Sous la direction générale du Directeur des services de conférence, le titulaire est chargé de la supervision et de la gestion d'ensemble du Service d'interprétation, de la Section de rédaction des procès-verbaux de séance, du groupe de la documentation et de l'édition électronique, de la Section de traitement de texte, de la Section de la préparation de copie et de correction d'épreuves, de la Section de la reproduction et de la Section de la distribution. A ce titre, il planifie et met au point le programme de travail de la Division et en supervise l'exécution; contrôle la qualité et l'efficacité des services et veille au respect des délais; évalue le comportement professionnel des fonctionnaires et formule des recommandations concernant le recrutement et les promotions; évalue les besoins de formation et propose l'organisation d'activités de formation; propose l'acquisition de matériel et l'introduction d'innovations technologiques; établit des propositions concernant le plan à moyen terme et le budget-programme biennal de la Division; participe à l'élaboration des politiques et procédures concernant tous les aspects des services de conférence, ainsi qu'à la planification et à l'organisation des services fournis aux conférences et réunions de l'ONU tenues en dehors du Siège; participe à des réunions d'organes intergouvernementaux tels que le Comité des conférences et la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et aux réunions du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Compétences requises: Diplôme universitaire équivalent ou supérieur à la maîtrise dans des domaines tels que les langues, les sciences politiques, l'administration publique, la gestion, les sciences sociales, l'édition ou domaines apparentés. Au moins 20 années d'expérience professionnelle acquise à l'échelle internationale à des niveaux de responsabilité de plus en plus élevés dans des domaines se rapportant aux services de conférence ou aux publications. Sept années d'expérience professionnelle acquise à un poste de direction dans le domaine de la conception, de la gestion et de l'exécution de programmes ayant trait aux services de conférence ou aux publications. Très bonne connaissance de l'anglais ou du français avec excellente aptitude a rédiger; bonne connaissance bonne connaissance d'autres languages officielles de l'Organisation des Nations Unies (arabe, chinois, espagnol ou russe) souhaitable.

Les candidatures féminines seront fortement appréciées

Rémunération: En fonction des qualifications et de l'expérience professionnelle, le montant de la rémunération annuelle brute (y compris l'indemnité de poste) est au minimum de 131 886 dollars des Etats-Unis (fonctionnaire sans personnes à charge) ou de 134 114 dollars des Etats-Unis (fonctionnaire avec personnes à charge), et est complété selon le cas par divers avantages: allocation-logement, indemnité pour charges de famille, indemnité pour frais d'études, prime de rapatriement, contribution de l'employeur à la Caisse des pensions, six semaines de congés payés, frais de voyage au titre du congé dans les foyers tous les deux ans. Date limite de réception des candidatures: 8 Janvier 1996. Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé précisant l'évolution passée de la rémunération, la date de naissance et la nationalité, doivent être adressées à: M. Adnan T. Issa, Bureau de la gestion des ressources humaines, bureau S-2535, Organisation des Nations Unies, Boîte postale 20, New York, NY 10017, États-Unis d'Amérique. Télécopie: (212) 963-4879 or (212) 963-3100.

RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX

Le Monde

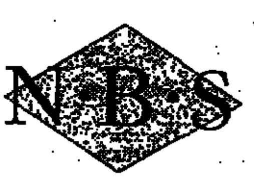
1er quotidien français à l'étranger

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

REPRODUCTION INTERDITE

Contacts Entreprises - Candidats

En raison des perturbations dans l'acheminement du courrier, les entreprises ayant proposé des opportunités de carrière dans Le Monde Initiatives ces 2 dernières semaines peuvent être contactées aux coordonnées suivantes :



Réf. LM /1111
Directeur des Ressources humaines
Fax. : (1) 42.56.90.60.
A l'attention de Catherine GIRARD

Suite à l'annonce parue le daté MERCREDI 6 DECEMBRE pour un poste de **Responsable Achats**, *(sous réf. 4270)*, les candidats peuvent communiquer leurs C.V. et lettres de motivations au Monde Publicité - Fax : 44.43.77.31. qui transmettra.

Le Groupe
Flammarion

DIRECTEUR ARTISTIQUE H/F

Annonce parue dans Le Monde du 5/12/95 daté 6
Les candidatures (sous réf. ART) peuvent être envoyées par télécopie au : 40.46.08.05
ou déposées à l'accueil : Librairie E. FLAMMARION
Direction des Ressources Humaines - 26 rue Racine - 75006 PARIS.



GROUPE SOUFFLET

Chargé de mission organisation

Annonce parue le 28 novembre 1995

Merci de faxer votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) sous la référence 12-32049 à notre Conseil ONOMA, fax : 78.63.65.02, tél. 78.63.65.00.

Onoma
GROUPE COURTAUD



PROSYS

Directeur financier

Annonce parue le 5 décembre 1995

Merci de faxer votre candidature (lettre manuscrite + CV) sous réf. 12-32052 à notre Conseil ONOMA, fax : 78.63.65.02, tél. 78.63.65.00.

Onoma
GROUPE COURTAUD



STRASBOURG

Banque à réseau de proximité

DIRECTEUR MARKETING
SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

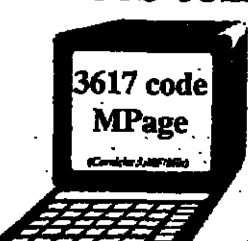
annonce parue le 28, datée 29 novembre 1995
référence 8128
Fax : 88 37 14 92 - Tél. : 88 37 15 52

HayManagers
HAY GROUP 1er CONSULTANT MONDIAL EN RESSOURCES HUMAINES



Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal
Fax : (1) 47 57 39 94

En ces temps de grèves... envoyez nous vos CV par fax ou par minitel



Consultez toutes nos offres d'emploi sur le 3617 code MPage (Cormiche 3,48F/Min)



Michael Page Finance & Comptabilité
Le spécialiste du recrutement Financier et Comptable
Fax : (1) 47 57 39 18 ou (1) 47 57 38 52

---

2 Chargés d'Etudes Comptables spécialisés en back-office titres

Euromessages
réf. SM7375
Fax : 49 10 95 72

Juriste confirmé
Spécialisé en Droit Financier

CDC·GESTION
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

Fax : 42.79.53.24.

Un puissant groupe agro-alimentaire recherche un

JURISTE

Une compétence de généraliste
Une dominante Droit des marques et des contrats
Une ambition de dimension internationale

Ecrire sous réf. 48A-2942 SM
Discrétion absolue



etap
71, rue d'Auteuil
75016 Paris
Fax : 45 25 13 65

Chargé de Mission
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Réf. : CAT 1195

Jeune Chargé de Mission
Réf. : CM 1195

Agence Psy-Forme
Fax : (16) 38 84 69 93.

Architecte de système d'information Réf. C281

Tél. : (1) 42 61 70 26
Fax : (1) 42 61 70 08



Oberthur Consultants

Cabinet de recrutement recherche pour un de ses clients un

Patron de filiale industrielle
basé dans une grande ville de la région Est

■ *Merci d'envoyer votre dossier de candidature en indiquant la référence 12765M sur lettre et enveloppe à PUBLIPANEL - 13, rue Rosenwald - 75015 Paris, qui transmettra.* ***Fax : 42 50 97 57.***

HSD ERNST & YOUNG
Société d'Avocats

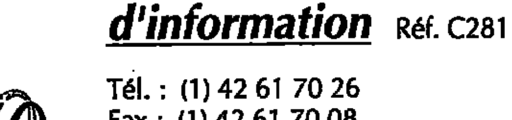
Consultants

■ Annonce parue dans le numéro du 29/11/95. ■ Réf. M11/96
■ Fax 47 67 01 06

ERNST & YOUNG

De la gestion des compétences... à la conduite du changement

Vous avez répondu ou souhaitez répondre à notre annonce parue le 6 décembre 1995 dans la rubrique Ressources Humaines, sous la référence NG19, vous pouvez nous transmettre votre candidature par fax au (1) 34 81 84 24.



BERTIN

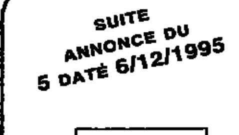
SUITE ANNONCE DU 5 DATÉ 6/12/1995

CONSULTANTS

1 SENIOR *(réf. 11/1)*
1 JUNIOR *(réf. 11/2)*

X, Centrale, Télécom, HEC, ESSEC, ESCP

Possibilité de prendre contact :
→ par téléphone (1) 47.03.10.45
→ par Fax (1) 40.15.91.98



FBO CONSULTANTS
Finance Bourse Organisation

INTER EXPANSION S.A. recherche

CONSULTANT D'ENTREPRISE H-F

Envoyer lettre manuscrite, CV détaillé et photo à INTER EXPANSION S.A. - Direction des Relations Humaines 50 route de la Reine - BP 85 - 92105 Boulogne Billancourt cedex. **Fax : 46 84 36 86 ou 46 84 38 18.**

EUROLYSINE
recherche son
CHARGE DES AFFAIRES JURIDIQUES

Envoyez votre dossier de candidature sous réf. 15/775 à l'attention de M. Alain VRIGNAUD.
Tél. : 22.92.10.05 - Fax : 22.91.61.22

tétra conseil

OTIS

Chef Comptable

(annonce du 28 11 95)
Les candidatures sont à adresser par fax 46 91 60 30 ou à déposer à l'accueil :
OTIS - Patrick DU BESSET - 4, place Victor Hugo
92400 COURBEVOIE.

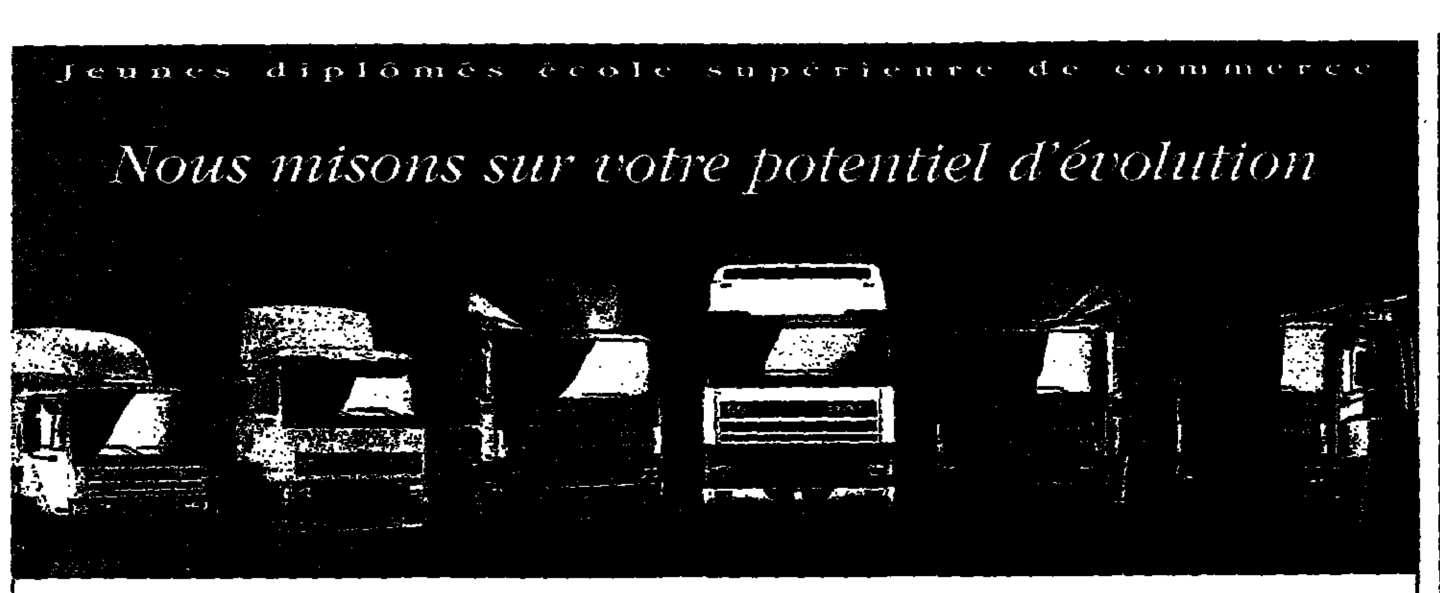
POUR TOUTES ANNONCES DOMICILIÉES AU JOURNAL, LES CANDIDATS SONT INVITÉS A ENVOYER LEUR CANDIDATURE PAR FAX AU 44.43.77.32

REPRODUCTION INTERDITE

LE MONDE DES CADRES

Jeunes diplômés école supérieure de commerce

Nous misons sur votre potentiel d'évolution



Avec près de 4 700 collaborateurs, 6,6 milliards de francs de CA, 360 millions de francs de bénéfice en 1994, le groupe DAF Trucks N.V., constructeur européen de véhicules industriels, représente 8,5 % du marché du poids lourd de 5 tonnes et plus. La filiale française DAF Trucks France s'appuie sur un réseau de concessionnaires et une gamme de produits du meilleur niveau technique et elle est dotée d'une organisation et d'un savoir-faire reconnus. Compte tenu de ses résultats et de ses projets de développement ambitieux, le groupe a décidé d'intégrer 25 potentiels afin d'anticiper ses évolutions futures.

C'est dans ce contexte porteur que s'inscrit le recrutement de jeunes diplômés débutants pour DAF Trucks France.
De formation supérieure, école de commerce ou de gestion, bilingue anglais, multiculturel et attiré par une carrière internationale.

Une formation de 6 mois environ (France, Grande-Bretagne, Pays-Bas) lui permettra de se familiariser aux produits, méthodes et rouages de DAF Trucks, de s'immerger dans la culture du groupe et de bien appréhender l'environnement concurrentiel et les marchés européens.
A l'issue de ce stage, il se verra confier un poste opérationnel s'articulant autour de 2 axes essentiels :
> l'animation d'un réseau de concessionnaires,
> la prospection et le suivi commercial de clients utilisateurs, avec des perspectives d'évolution dans le groupe à un niveau européen.

Si ces perspectives vous motivent, adressez votre candidature (lettre de motivation, CV, photo et prétentions) à DAF Trucks France, Direction du Personnel, B.P. 50396, 95943 Roissy CDG Cedex. Fax : 16 (1) 49 90 80 39.

DAF

Jonction



Chargé d'études statistiques

On ne devient pas le premier groupe mondial de presse et d'édition par hasard. C'est parce que nous innovons constamment dans les techniques statistiques et les typologies comportementales que nous sommes toujours les leaders en marketing direct.
Au sein de notre équipe Etudes et Recherche Marketing, vous jouerez un rôle clef. En relation étroite avec nos chefs de produit, vous effectuerez les études sur les «fichiers clients» afin d'améliorer le ciblage de nos mailings et d'élaborer des recommandations.
Vous avez une formation universitaire type DESS en démographie, en statistiques ou économétrie, une première expérience de 2 à 3 ans acquise dans le domaine du marketing direct qui vous permet de parfaitement maîtriser les techniques quantitatives. Technicien accompli, c'est votre sensibilité sociologique, votre dynamisme, votre créativité et votre force de proposition qui feront la différence. Le contexte international nécessite la pratique de l'anglais.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à Nicoline Le Gourierec, Sélection du Reader's Digest, 1 à 7 avenue Louis-Pasteur, 92220 Bagneux.
Fax : 46 74 85 80.



MAGAZINE - LIVRES - MUSIQUE - VIDEO

Jonction



LA VILLE DE CERGY (Val d'Oise - 95) - 53000 habitants - Ville Centre de l'agglomération nouvelle de CERGY PONTOISE à 40 mn de PARIS Ligne A du RER recrute un

DIRECTEUR DU PLAN LOCAL D'INSERTION ECONOMIQUE

Il assure l'ingénierie sociale et économique du Plan (pilotage d'opérations, aide à la création de structures d'insertion, signature de conventions etc ...).

TACHES PRINCIPALES :
- Organise et contrôle le placement dans l'emploi des bénéficiaires du P.L.I.E..
- Met en place les outils d'évaluation nécessaires conformément au cahier des charges.
- Veille au montage des dossiers de demandes de financement et au suivi des conventions signées.
- Développe les liens de partenariat avec les acteurs locaux (organismes de formation, Mission Locale, structures d'insertion, entreprises de droit commun).
- Dirige l'équipe technique du P.L.I.E.

PROFIL :

FORMATION REQUISE :
Bac + 4 soit dans le domaine des sciences de la gestion ou des ressources humaines, soit dans le domaine des sciences sociales.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE :
- Expérience de plusieurs années en entreprise
- Connaissance des publics en difficulté et une sensibilité aux problèmes de l'insertion
- Connaissance des dispositifs de formation, des réglementations en vigueur et des politiques mises en oeuvre .

Merci d'envoyer votre candidature (CV + lettre manuscrite) à : Madame le Maire - Hôtel de Ville - 12 rue de l'Abondance 95800 CERGY ***avant le 27 Décembre 1995*** *ou Faxer au 30.30.46.88.*

ORC

ASSISTANT(E) AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fondation privée, reconnue d'utilité publique, la Station Biologique de la Tour du Valat développe un programme de recherche appliquée à la conservation et à la gestion des zones humides de Camargue et de l'ensemble du bassin méditerranéen.

Elle recherche un(e) assistant(e) au Directeur Général qui devra :

- développer un système efficace d'analyse des opérations financières afin de vérifier que les objectifs fixés par la direction générale sont respectés (CA de 25 mf environ).
- assurer la mise en place et le suivi analytique du budget prévisionnel.
- appuyer les différents services dans leur gestion.
- superviser la bonne exécution des contrats extérieurs.
- élaborer et administrer les méthodes de gestion du personnel (80 personnes).
- mettre en oeuvre et coordonner les directives dans les domaines des relations du travail, des avantages et services (formation, santé, sécurité, hygiène...).

Jeune diplômé(e) en gestion d'entreprise (administration, finances, comptabilité, relations humaines), niveau DEA ou équivalent, il (elle) devra faire preuve de bonnes capacités d'analyse, avoir des compétences rédactionnelles, être capable de développer un travail en équipe.

Poste à pourvoir immédiatement.
Le (la) candidat(e) devra justifier d'au moins trois années d'expérience en entreprise.
Salaire annuel : 150 à 200 kf selon diplômes et expérience.

Envoyer *curriculum vitae* et les coordonnées complètes de trois références à :

Jean-Paul Taris, Directeur Général
Station Biologique de la Tour du Valat - Le Sambuc,
13200 Arles FRANCE - Fax : + 33.90.97.20.19
E.Mail: taris@gulliver.fr

Date limite de dépôt des candidature : 15 janvier 1996.

Directrice d'un département d'études ayant mis au point une approche internationale pour mieux appréhender les consommateurs recherche :

son assistant e

H/F

VOUS ETES PARFAITEMENT BILINGUE,
IDÉALEMENT DE LANGUE MATERNELLE ANGLAISE/AMÉRICAINE.
VOTRE FORMATION VOUS A DONNÉ LE GOUT
ET LA CAPACITÉ DE RÉDIGER PARFAITEMENT EN ANGLAIS.
VOUS AVEZ ENVIE D'APPRENDRE UN MÉTIER PASSIONNANT.
VOUS VOUS INTÉRESSEZ
À LA DÉCOUVERTE DU CONSOMMATEUR.
VOUS PRATIQUEZ LE MACINTOSH (CLARISSWORKS, POWERPOINT).
VENEZ NOUS REJOINDRE !
MERCI D'ADRESSER VOTRE CANDIDATURE,
SOUS RÉF. 19711, À MEDIA SYSTEM,
6 IMPASSE DES DEUX COUSINS,
75849 PARIS CEDEX 17, QUI TRANSMETTRA,
OU PAR FAX AU : 16 (1) 47 03 98 96.



Chambre de Commerce et d'Industrie d'Avignon et de Vaucluse

nous recherchons,

Directeur des équipements gérés

Responsable du développement et de la gestion de l'Aéroport et des équipements fluviaux, vous êtes un homme ou une femme de terrain, ayant de réelles capacités de négociation ainsi qu'une bonne expérience de l'animation d'équipes. Membre de l'équipe de Direction, de formation supérieure, vous avez acquis une expérience significative dans la Direction d'un centre de profit et contribué à son développement. (*réf. DEG/LM*)

Directeur de l'enseignement et de la formation

Coordonnateur et responsable du développement des 4 pôles de formation (Agro-Alimentaire et Distribution, Santé-Pharmacie, Hôtellerie-Tourisme et Commerce-Gestion). Membre de l'équipe de direction, homme ou femme de terrain, vous avez le sens des contacts au plan régional et national et une réelle capacité à fédérer des équipes pluridisciplinaires. Expérience similaire souhaitée. (*réf. DEF/LM*)

IDEC

Intéressés ? Adresser votre dossier (lettre manus. de motivation, CV, photo et prétentions) sous réf. choisie au Cabinet IDEC - 2 avenue Marceau - 75008 PARIS. fax (1) 47 23 40 98.



INRA, 8000 personnes, 22 centres de recherche

La direction des ressources humaines recrute

Responsable du service formation

Merci d'adresser votre lettre manuscrite de motivation ainsi qu'un CV à la DRH INRA, 147 rue de l'Université, 75338 Paris cedex 07 ou par télécopie au 42.75.94.86.

Votre mission :
- participer à la définition et à la mise en oeuvre d'une politique de formation en parfaite cohérence avec la politique de gestion des ressources humaines et la politique scientifique,
- animer l'équipe des 21 responsables de centre : accompagner les actions locales (analyse des besoins, recherche de réponses) et développer une ingénierie de qualité.
- conduire les projets nationaux avec les responsables : formation aux techniques scientifiques, à la communication, au management, etc.

A 40 ans environ, vous êtes de préférence fonctionnaire et serez recruté en qualité d'ingénieur de recherche (Thèse ou Grande Ecole).
Vos atouts : une expérience très confirmée de l'encadrement et de la conduite de projets, une compétence reconnue en matière de formation et de ressources humaines, la connaissance des milieux scientifiques.

FRANCOISE BERNET

et son équipe ont le plaisir de vous informer que

GISEMENT,

cabinet Conseil en **Ressources Humaines,** ouvre, dans le cadre de son développement, de nouveaux bureaux.

Nous serons heureux de vous accueillir, à partir du 4 Décembre au :

2 bis, avenue Desfeux - 92100 Boulogne
Tél. : 46 21 04 43 - Fax : 46 21 04 32.



L'autre recrutement

ORC



recherche
pour son Orchestre Symphonique

UN DIRECTEUR MUSICAL,
Chef et responsable de la programmation musicale de l'Orchestre

Si ce poste vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + lettre de motivation) à :

Monsieur le Maire - Service des Ressources Humaines
2 rue Pierre Curie - 68062 MULHOUSE Cedex *avant le 31 Décembre 1995.*
Pour tout renseignement, contacter Claude SAUVE au 89.32.58.64